

This ebook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this ebook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you'll have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: Histoire du Canada

Author: Gabriel Sagard

Release date: April 10, 2008 [eBook #25036]

Language: French

Credits: Produced by Régnald Lévesque

*** START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK HISTOIRE DU CANADA ***

NOTES DU TRANSCRIPTEUR

Ce document a été produit à partir d'un fichier PDF obtenu de la Bibliothèque Nationale de France (Gallica). La numérisation en était assez soignée, mais l'impression de l'édition de 1636 qu'elle reproduit ne peut se vanter de semblable qualité.

Pour éviter la confusion, nous avons converti les grands S en caractères modernes. Nous avons également changés les i-j et les u-v pour les rendre conformes à la prononciation.

Par contre nous avons conservé tous les autres attributs archaïques du texte, tels que l'orthographe, la ponctuation, l'accentuation et les erreurs de notation des chiffres romains.

HISTOIRE DU CANADA ET VOYAGES QUE LES FRERES Mineurs Recollects y ont faicts pour la conversion des Infidelles. DIVISEZ EN QUATRE LIVRES.

la prise qui en a esté faicte par les Anglois. Des biens & commoditez qu'on en peut esperer. Des moeurs, ceremonies, creance, loix, & coustumes merueilleuses de ses habitans. De la conversion & baptesme de plusieurs, & des moyens necessaires pour les amener à la cognoissance de Dieu. L'entretien ordinaire de nos Mariniers, & autres particularités qui se remarquent en la suite de l'histoire.

Fait & composé par le F. GABRIEL SAGARD,
THEODAT, Mineur Recollect de la Province de Paris.

A PARIS,

Chez Claude Sonnius, rue S. Jacques,
à l'Escu de Basle, & au Compas d'or,
M. DC XXXVI.
Avec Privilege & Approbation.



A TRÈS-AUGUSTE
ET
SERENISSIME PRINCE

Henry de Lorraine,
ARCHEVESQUE ET DUC
de Rheims, premier Pair de
France, nay Legat du S. Siege,
& Abbé des deux Monasteres
S. Denis, & S. Remy, &c.



ONSEIGNEUR,

Il n'y a rien qui charme tant, les affections des hommes, & qui les attache plus puissamment aux grands Princes que la vertu & bon exemple qu'ils doivent à leurs sujets. Votre naissance de la tres-ancienne, tres Auguste & royale maison de Lorraine, vous est d'un si grand avantage que je ne m'estonne point de l'opinion de plusieurs que vostre grandeur sera un jour un saint. La perfection peut estre petite au commencement, mais elle s'esleve comme les Cedres du Liban, & va tousjours croissant à mesure qu'elle est arrosée des benedictions du Ciel, que le Seigneur verse abondamment en vous dont on en voit tous les jours des effects. L'histoire nous apprend (Monseigneur) qu'autrefois il n'estoit pas permis à aucun d'aller saluer les Roys de Perse, que l'on n'eust quelque chose à leur donner, non pour les enrichir: car ils estoient des plus grands & puissans Princes de toute la terre, mais seulement pour obliger les sujets à rendre quelque tesmoignage de l'affection qu'ils portoient à leur Prince.

C'est pourquoy considerant les grandes obligations & bienveillances tres-estroites que Vostre sainte & Royale maison a acquis sur tous les Religieux du monde dont elle a tousjours esté le support & l'asyle asseuré, j'ay pris la hardiesse de presenter aux pieds de Vostre grandeur cest ouvrage avec son Auteur, qui sera s'il vous plaist pour un

asseuré tesmoignage; de l'affection que j'ay à vostre service, & une foible reconnaissance de l'obligation que vous ont les Recollects de vostre ville de faint Denis, & moy en particulier m'ayant autrefois fait l'honneur me commander de luy discourir des moeurs des Sauvages, & du pays de Canada.

S'en est un traicté (Monseigneur) & des choses principales qui s'y sont passées pendant quatorze ou quinze années que nos Peres y ont demeuré pour la conversion du pays. Si vostre, grandeur le reçoit comme je l'en supplie en toute humilité (orné sur son frontispice de vostre Auguste nom) il sera bien venu & chery de tout le monde, & verra-on qu'à l'imitation de tous les Princes de vostre maison, vous chersissez la conversion des infidelles comme ils ont tousjours esté portez pour l'accroissement de l'Empire de Jesus-Christ, l'extirpation des heresies, la paix & le salut des peuples.

Ce sont ces vertus là (Prince tres-illustre) qui vous acquerront un grand Empire dans le Ciel, & vous feront aymer de tous les courtisans du Paradis. La terre n'est qu'un petit point, & ce petit point divisé en tant d'autres que je m'estonne comme les Princes, à qui Dieu a donné un coeur si relevé puissent mettre leur affection à chose si basse, & comme un néant devant les yeux de Dieu.

La vostre n'y est point attachée (Monseigneur) vos pensées sont toutes autres, & croy pour moy ayant considere la douceur & bonté de vostre naturel, qu'un jour on dira le coeur de ce Prince estoit tout en Dieu, ce n'est point ma croyance seule, mais de beaucoup d'autres qui savent qu'il est permis aux grands de paroistre avec un grand esclat extérieur, tandis, que leur intérieur traicte de paix avec ce Dieu duquel ils sont les images.

Agreez donc, Monseigneur, s'il vous plaist, mes bonnes volontez, & recevez ce petit present de la mesme, affection que ce grand Prince receut le verre, d'eau d'un pauvre villageois: ce n'est point à la valeur du don qu'on regarde, mais à l'affection du coeur d'où il part, mon histoire mal polie ne merite pas de vous estre offerte n'y qui employe aucune heure de vostre loisir, la lecture vous en seroit ennuyeuse comme mon stile grossier trop importun, mais puis que vostre clemence ne desdaigne personne pour petit qu'il soit & ne mesprise le donneur pour son petit don, suffit que vostre grandeur lui fasse l'honneur de le recevoir avec un doux accueil, & le protège à lencontre de tous les envieux, & les langues mesdisantes de ceux qui comme des araignes veneneuses tirent du venin de la fleur d'où l'abeille succe le miel. C'est la très-humble prière que je fais à vostre excellence qui est la sagesse, la bonté & la courtoisie mesme, & tellement accomplie que pour faire un Prince aussi parfait que vous estes, il faudroit recueillir ceste perfection de plusieurs. Ce sont dons que Dieu vous a faits lesquels je prie sa divine bonté vous accroistre, & conserver ses benedictions en vostre Auguste maison, qui suis,

MONSEIGNEUR,

A Paris ce 1 Septembre 1636.

Vostre tres-humble &
tres-affectionné serviteur
en J.-C. GABRIEL SAGARD
Recollect.



AU LECTEUR



E grand Appelles (amy Lecteur) que la venerable antiquité a admiré entre tous les plus excellens Peintres de son temps estoit tellement amateur de la perfection de ses oeuvres qu'il les exposoit à la censure d'un chacun, pour en cognoistre les fautes, & en corriger tous les deffauts, mais comme il arrive ordinairement que les plus impertinens s'emportent facilement en toutes choses, il arriva que le cordonnier fut de fort bonne grâce repris par cet admirable Appelles qu'ayant jugé du soulier, il vouloit encor controller le reste du vestement.

A l'exemple de cet excellent Peintre j'ay librement présenté au publique le premier crayon de mon voyage des Hurons dedié au tres-valloureux & puissant Prince Monseigneur le Comte d'Harcourt Generalissime de l'armée Navale du Roy, lequel a esté parfaitement bien receu, & veu en diverses nations estrangeres, car tant s'en faut que les personnes sages & de bon esprit, & ceux qui ont quelque cognoissances dans le pays y ayent trouvé à redire, qu'au contraire ils m'ont supplié de l'amplifier, & de descrire l'histoire entiere des choses principales qui se sont passées

en tout le Canada, pendant quatorze ou quinze années que nos freres y ont demeuré pour la conversion du pays, la lecture de laquelle vous sera d'autant plus utile qu'elle vous portera à une reconnaissance envers ce Dieu de tout le monde qui vous a fait naistre dans un pays Chrestien, & de parens Catholiques. Les plus devots y trouveront de quoy occuper leurs bonnes oeuvres & charité à l'endroit de tant de pauvres âmes esgarées & esloignées du chemin de salut. Les affligez leur consideration endurent pour le Paradis, où les pauvres barbares ne souffrent que pour l'enfer. Les esprits curieux, & qui n'ont autre but que leur propre divertissement y verront dequoy se satisfaire allechez par l'aggreable aspect & diversité des choses y contenues, & ceux qui ont voyagé dans le pays comme a fait depuis moy le R. P. Brebeuf Jesuite, pourront avoir le mesme sentiment que ce bon Pere tesmoigna de mon premier Livre, lequel il jugea non seulement digne de voir le jour, mais s'offrit d'en donner son approbation s'il eut esté necessaire.

Je peux donc à bon droit dire que ce Volume peut profiter non seulement aux devots, & personnes portées à la pieté, mais à tous ceux qui ne sont portez que d'une simple curiosité de cognoistre les choses estrangeres & non communes. Pour les esprits blessez ou envyrez du malheureux péché d'envie qui perce jusques aux plus fortes & secretes murailles du monde, il m'est indifferent qu'ils m'ayent en considération ou en mespris, suffit que l'on sçache que ce font personnes qui ne sçauroient souffrir en autruy le bien qu'ils ne peuvent faire eux mesmes.

On me pourra dire que je devois avoir emprunté une plume meilleure que la mienne pour polir mes escrits, & les rendre recommandables, mais c'est dequoy je me soucie le moins, & vous assure que quand bien je l'aurois pu faire je ne l'aurois pas fait, car il n'est pas raisonnable qu'un pauvre frere mineur comme moy, se pare des riches thresors de l'éloquence d'autruy, & puis je n'ay pas entrepris de contenter les amateurs de beaux discours, mais d'édifier les bonnes ames qui verront en cette Histoire une grande exemple de patience & modestie en nos Sauvages, un coeur vrayement noble, & une paix & union admirable, car que servent tant de mots nouveaux & inventez à plaisir sinon pour vuider l'ame de la devotion & la remplir de vanité. Il n'y a pas jusques à de certaines devotes & petites servantes de Jesus-Christ, qui veulent pindariser & faire les sçavantes en matière de bien dire. Il vaudrait bien mieux, disoit sainte Therese, qu'elles usassent du langage des hermites, sceussent peu parler & bien operer, que de s'amuser à ces cajoleries, ou discours affectez.

On demanda un jour à Démosthenes par quel moyen il estoit plus excellent que les autres en l'art de bien parler, il respondit en consommant, plus d'huyle que de vin. Je pourrois rendre la mesme responce à ceux qui m'interrogeroient du moyen d'avoir pu travailler à mon Histoire, estant si occupé d'ailleurs en d'autres commissions. Que la lampe m'a servy de Soleil, & qu'à peine ses rayons m'ont ils veu composer mes escrits qui portent le pardon de mes fautes s'il s'en trouve dans le corps de ce Livre, car il est bien difficile qu'ayant l'esprit partagé en tant d'endroits & preoccupé de tant de differentes affaires il ne s'y soit glissé quelques redites ou trop de sentences & d'exemples, qui portent la rougeur au front de ceux qui se qualifient du nom de Chrestiens, & vivent presque en payens. Tout le monde abonde en son sens & en ses sentimens, quelqu'un me dira que j'ay plustost allégué les sentences des sages payens que non pas des vertueux Chrestiens, je l'ay fait pour ce qu'elles me sembloient plus à nostre confusion, car quand je considere la vie & moeurs d'un Phocion ou d'un Socrates, où les riches documens d'un Marc Aurelle, & d'un Seneque Payens, je suis plus esmeu pour la vertu que non pas par la consideration d'un saint Jean Baptiste où les belles sentences de quelque autre Saint qui n'ayent point eu de vices. De mesme je reste plus confus en la pensée de la vie d'une sainte femme que d'un saint homme, à raison de la fragilité du sexe féminin, qui me donne quelque esperance de pouvoir parvenir à la vertu, l'homme ayant naturellement plus de courage, & la femme moins de resolution.

Mon intention a tousjours esté bonne, & ne voudrois pour rien avoir offensé qui que ce soit, car pour la reprehension que je fais aux vices, personne ne s'en peut offencer que les vicieux mesmes desquels je ne dois pas craindre le mespris, n'y appeler les louanges. Si j'ay parlé avantageusement pour mes Sauvages contre ceux qui negligeoient leur conversion, ç'a esté par devoir, & non pour interest que de celuy de mon Dieu. J'ay blasmé le peu de soin qu'on a eu du pays, & je les ay deu faire pour la mesme intention, & faire veoir les choses comme elles se sont passées pour y apporter les remedes, car ça esté une chose bien déplorable que quelques Marchands des Compagnies anciennes, avant cette nouvelle, qui a pris tout un autre esprit y aient apporté si peu de soin, & plustost nuits que favorisez nos pieux desseins de les convertir, rendre sedentaires, & peupler le país.

Je remonstre avec raison combien il seroit necessaire pour le bien du public d'imiter en quelque chose les loix Chinoises, & regler les pauvres & vagabonds, non contre la charité que je dois aux vrais pauvres & membres de Jesus-Christ, mais pour remédier aux abus qui se glissent sous ce nom de pauvres; car en verité il se trouve en beaucoup de choses de la tromperie, qui seroit besoin de cognoistre pour le soulagement des vrais pauvres, & corriger les abus.

Je fais mention des trois Ordres establis par saint François, non pour en relever le lustre; car il parle assez de soy-mesme, mais pour nostre repos & contenter ceux qui en desirent sçavoir les distinctions j'avois aussi dessein d'insérer en ce volume plusieurs piéces importantes touchant nostre establissement & mission es terres du Canada avec nos Dictionnaires & phrases de parler es langues Canadoise, Algonmequine, & Huronne; mais l'ayant veu grossir suffisamment sous ma plume, j'ay creu avec le conseil de nos amis qu'il valloit mieux laisser toutes ces piéces & ces Dictionnaires pour un autre Tome à part, que de grossir trop inconsiderement ce livre, autrement il m'eust fallu contre le sentiment de plusieurs retrancher de mon livre de belles authoritez,

lesquelles si elles ne plaisent aux uns, pourront contenter les autres, car il y a des esprits qui se delectent au meslange, & en la diversité, principalement les simples pour lesquels j'escris, & non pour les doctes qui n'ay dequoy leur satisfaire.

Voyla, amy Lecteur, mon petit labeur, l'Histoire du Canada que je vous prie d'aggréer & prendre en bonne part: Si elle ne mérite vostre entretient, qu'elle aye part à vostre amitié qui la deffendra contre tous ses envieux. La bonne vesve au temple ne fut pas mesprisée pour son petit denier, je n'ay pû faire mieux, où il m'eust fallu du temps pour r'appeller mon esprit, & mes pensées souvent esloignées du cours de ma plume, & embarrassées aux devoirs de l'obeissance que j'ay tousjours preferés à mes propres interests, pourveu que Dieu soit loué, & mes pauvres Canadiens assistez, c'est tout ce que je demande, & puis souhaiter avec vos bonnes prières, lesquelles j'implore à ce que Dieu me fasse la grâce de pratiquer pour son amour les mesmes vertus que les barbares exercent pour l'amour d'eux mesmes, & qu'à la fin je vous puisse voir dans le Paradis, où nous conduise le Pere, le Fils, & le saint Esprit, Amen.



Approbation des Docteurs.



Nous soubsignez Docteurs en Theologie de la Faculté de Paris, certifions avoir leu le livre intitulé, Histoire de Canada, Composé par le Frere Gabriel, de l'Ordre des Recollects, auquel nous n'avons rien trouvé contraire à la Foy Catholique, Apostolique & Romaine, ny aux bonnes moeurs, en foy dequoy nous avons signé le present tesmoignage, ce unziesme Juillet mil six cent trente-six.

Le Maistre. Pean.

Permission du Commissaire general

Nous soubsignez Frere Cherubin de Marcigny de l'Ordre des Fr. Mineurs Recollects, Père des Provinces de S. François, & de S. Bernardin en France, & Commissaire General en cette Province de S. Denys du mesme Ordre, permettons à Fr. Gabriel Sagard, Profesz dudit Ordre, & de ladite Province, de faire imprimer un livre intitulé, *Histoire du Canada, où les voyages que les FF. Mineurs Recollects y ont faits en divers temps pour la conversion des Sauvages, avec un dictionnaire, des langues François, Huronne & Canadienne.* En gardant ce qui est determiné par le sacré Concile de Trente, Ordonnances du Roy, & Constitutions de l'Ordre touchant l'impression des livres. Faict en nostre Convent de l'Annunciation de la glorieuse Vierge à Paris, sous nostre sein, & seau de la Province, le 19 jour du mois de May l'an de grace 1635.

De Cherubin de Marcigny,
Commissaire General.

Permission des Superieurs.

J'ay soubsigné Frere Antoine des Moynes, Diffiniteur de la Province de Paris, Ordre de S. François des FF. Mineurs Recollects, certifie avoir veu, & leu par le commandement de nostre Reverend P. Provincial, le R. P. Ignace Legault, un livre intitulé, Histoire du Canada, où les voyages que les F F. Mineurs Recollects ont faits en dîners temps pour la conversion des Sauvages en l'Amérique, avec un Dictionnaire des langues François, Algoumequine, Huronne, & Canadienne: fait & composé par Fr. Gabriel Sagard, Religieux de la mesme Province & du mesme Ordre, & n'y avoir trouvé rien de contraire à nostre sainte Foy, ny aux bonnes moeurs, ains l'ay jugé fort utile, & profitable d'estre mis en public, pour exciter les coeurs des fidels Catholiques, Apostoliques, & Romains, à assister ces pauvres idolâtres, touchant leur conversion au vray Dieu. Faict en nostre Convent de S. Germain en Laye, ce jour S. Denys Areopagite 9 Octobre 1635.
Fr. Antoine des Moynes.



J'ay soubsigné Theologien, Predicateur, & Confesseur des Peres Recollects de la Province de saint Denys en France, certifie avoir leu le livre intitulé Histoire du Canada, & voyages que les FF. Mineurs Recollects y ont faits pour la conversion des Sauvages, avec un Dictionnaire des langues François, Canadoise, Algoumequine, & Huronne: fait & composé par le Frère GABRIEL SAGARD. Religieux de nostre mesme Ordre & Institut. Auquel je n'ay rien trouvé contraire à la Religion Catholique, Apostolique, & Romaine, la lecture duquel fera reconnoistre

aux ames Chrestiennes l'extreme obligation qu'elles ont à Dieu du don de la Foy, voyans la barbarie és moeurs prophanes, & brutalité de vie de ces peuples: ce que les Chrestiens seroient si Dieu ne les avoit pollis par la cognoissance de son nom & lumière de la foy. J'ay juge que ce livre pourroit estre utile au public. En foy dequoy j'ay signé de ma main, ce vingt septiesme jour de Décembre 1634. A nostre Convent de Paris.

F. ANGE CARRIER,
qui supra.



Extraict du Privilege du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, donné à Paris le 17 jour de May 1635, signé par le Roy en son Conseil, Croiset, & seellé du grand seau de cire jaulne, il est permis à Fr. Gabriel Sagard Theodat, Religieux Recollect, de faire imprimer un livre intitulé, Histoire du Canada, où les voyages que les Frères Mineurs Recollects y ont faicts en divers temps pour la conversion des Sauvages, avec un Dictionnaire des langues Françoises, Huronne, & Canadienne. Et deffenses à tous Imprimeurs & Libraires de ce Royaume, pays & terres de nostre obeysance d'Imprimer ledit livre, d'en vendre, ny distribuer d'autre impression que de celle que ledit Fr. Gabriel Sagard Theodat, aura faict imprimer durant le temps de six ans, à compter du jour que la première impression sera achevée, sur peine de confiscation des exemplaires, de deux mille livres d'amende & de tous dépens, dommages, & interests, ainsi que plus au long est contenu audit Privilege.

Achevé d'imprimer pour la première fois le dernier Aoust 1636.

Et ledit Fr. GABRIEL SAGARD, a transporté le droict de son Privilege à CLAUDE SONNIUS Marchand Libraire à Paris, pour en jouÿr selon la teneur d'iceluy.



HISTOIRE

DU CANADA

ET

VOYAGES DES PERES

RECOLLECTS EN LA

nouvelle France.

LIVRE PREMIER

Divers motifs des voyageurs & de l'intention des FF. Mineurs Recollects à l'entreprise de leurs voyages es pais des Canadiens & Hurons.

CHAPITRE I.



A pratique de voyager d'un pais en un autre est fondée sur divers motifs & desseins. Les uns y sont poussez par une certaine instabilité & inquiétude d'esprit qui ne leur permet d'arrester long-temps en un mesme lieu, comme un Cain, lequel après avoir commis ce meschant acte de fraticide, qu'il tua par envie de ce qu'il estoit plus homme de bien que luy, & favori de Dieu, en demeura tout troublé & plein d'inquiétude (effect du peché) qui le rendit vagabond & errant par le monde, sans sçavoir où il alloit que pour penser eviter le courroux & la vengeance de Dieu avec la mort, qui à toute heure il apprehendoit & luy advint en punition de son forfait.

Les autres voyagent par nécessité comme un Abraham & son fils Isaac pour eviter la famine, sortent de la terre de Chanaan, l'un pour aller en Egypte, & l'autre en la terre des Philistins, car la famine & la nécessité est une marastre si prenante & facheuse, qu'elle conduit les plus foibles au tombeau & contrainct les plus robustes à de longs voyages, pour trouver remède à leur nécessité.

Les autres sortent de leur pais attirez par le profit & gain temporel, comme les Marchands qui courent d'un polle à l'autre, la mer & la terre, l'Orient & l'Occident, le Septentrion & le Midy, pour parvenir à leur desir insatiable d'amasser richesses.

D'autres sont portez d'un desir d'apprendre en voyageant, comme un Epimenide Peintre, lequel partit de Rhodes, & s'en alla en Asie, là où il demeura long-temps, puis s'en revint à Rhodes, sans que jamais personne luy entendit dire aucune chose de ce qu'il avoit vu & fait en Asie, dequoy s'esmerveillant les Rhodiens, le prièrent qu'il leur voulust conter quels cas de ce qu'il avoit veus ausquels il respondit en telle sorte: j'allay dix ans sur la mer, pour me faciliter à patir, je demeuray autre dix ans en Asie pour apprendre à peindre, & six autres estudiay en Grece pour accoustumer à me taire, & partant n'esperez pas grand discours de moy; ce qu'ayant dit il se teut; & laissa les autres dans leur bon appetit, ce qui me fait resouvenir de ce qui m'a esté dit depuis peu, que la Roynne d'Espagne à present regnante, ayant esté pour rentrer dans l'un de nos Convents & sçeut qu'il estoit l'heure du silence, se donna la patience d'attendre dans l'Eglise que les Religieux l'appellassent, sans s'en plaindre d'un petit mot.

Il y en a d'autres qui veulent courir les mers & la terre pour se rendre plus illustres & divins entre les hommes, par la cognoissance des choses les plus belles & magnifiques de l'univers, comme un Appollonius Thianeus, lequel ayant tournoyé toute l'Asie, l'Afrique & l'Europe, depuis le pont du Nil où fut Alexandre, jusques en Gades où sont les colonnes d'Hercules, estant arrivé en Ephese au Temple de Diane, les Prestres de la Deesse luy demandèrent, qui estoit la chose de laquelle il s'esmerveilloit plus par le monde; car il est certain que l'homme qui a beaucoup veu, note plus une chose que l'autre. Et combien que ce Philosophe fust plus estimée en fait qu'en parole, si leur fit-il ceste responce digne d'estre nottée.

Prestres sacrés, j'ay cheminé longuement par le Royaume des Gaulois, des Anglois, des Espagnol, des Germains, des Latins, des Lidians, des Hebrieux, des Grecs, des Parthes, des Medes, des Phrigiens, des Corinthiens, & des Perses, mesme par le grand Royaume des Indiens, que j'appelle le Royaume sur tous les autres Royaumes, car luy seul vaut mieux que tous les autres joints ensemble; mais je vous advise qu'ils sont tous differens; à sçavoir, en langages, personages, bestes, metaux, eaux, chairs, coustumes, loix, terres, edifices, vestemens, contenances, & sur tout en Dieux & en temples, pource qu'il y a autant de difference, d'un langage à autre, comme les Dieux & les temples d'Europe sont differens à ceux d'Asie. Toutefois entre toutes les choses que j'ay veuës, de deux seules suis esmerveillé. La première est; que par tout où j'ay esté, j'ay tousjours veu le superbe commander à l'humble, le querelleux au pacifique, le tyran au juste, le cruel au pitoyable, le couard au hardy, l'ignorant au sçavant, & le pis encores j'ay veu les plus

grands larrons pendre les plus innocens. La seconde chose dont je me suis esmerveillé, est qu'en tant de païs que j'ay traversé, je n'ay sçu parler d'un homme perpetuel, ains les ay trouvé tous mortels, prenans fin aussi-tost le moindre, que le plus grand: car maints sont mis du-soir en la sepulture, que le jour pensoient avoir la vie plus assurée.

Il y en a d'autres qui voyagent: par une sainte devotion de visiter les Saints lieux, comme un S. Hierosme la terre Sainte. Et les autres pour porter le flambeau de l'Evangile par tout le monde suivant le commandement que le Sauveur donna à ses Apostres. Allez, par tout le monde, & preschez l'Evangile à toute créature. C'est ce dernier motif qui sous la sainte obediance nous a fait entreprendre le voyage des Hurons & Canadiens, non à la manière d'Appollonius, pour y polir nos esprits & en devenir plus sages & considerables entre les hommes, mais pour en secourant nos freres du Canada, y porter le flambeau de la cognoissance du fils de Dieu, & en chasser les tenebres de la barbarie & infidelité, afin que comme nos pères de nostre Seraphique ordre de S. François avoient les premiers porté l'Evangile dans les Indes, Orientales & Occidentales, & arboré l'estendard de nostre redemption és peuples qui n'en avoient jamais ouy parler ny eu cognoissance, à leur imitation nous y portassions nostre zele & devotion, afin de faire la mesme conqueste & ériger les mesmes trophées de nostre salut, où le diable avoit demeuré paisible jusques à present.

Ce n'a donc pas esté pour aucun autre interest que celui de Dieu & la conversion des Sauvages, que nous avons visité ces larges Provinces, où la barbarie & la brutalité y ont pris tels avantages, que la suite de ce discours vous donnera en l'ame quelque compassion de la misere & aveuglement de ces pauvres peuples, où je vous feray voir quelles obligations nous avons à nostre bon JESUS, de nous avoir delivrez de telles tenebres & brutalité, & poly nostre esprit jusqu'à le pouvoir cognoistre, aymer, & esperer l'adoption de ses enfans: vous verrez comme un tableau de relief & en riche taille douce la misere de la nature humaine, viciée en son origine, privée de la culture de la foy, destituée des bonnes moeurs, & en proye à la plus funeste barbarie que l'esloignement de la lumière celeste peut grotesquement concevoir. Le recit vous en sera d'autant plus agreable par la diversité des choses que je vous raconteray avoir remarquées pendant plus de quatorze années que nos freres y ont demeuré que je me promets que la compassion que vous prendrez de la misere de ceux qui participent avec vous de la nature humaine, tireront de vos coeurs des vœux, des larmes, & des souspirs; pour conjurer le Ciel à lancer sur ces coeurs des lumieres celestes, qui seules les peuvent affranchir de la captivité du diable, embellir leurs raisons de discours salutaires, & polir leur rude barbarie, de la politesse des bonnes moeurs, afin, qu'ayant cognu qu'ils sont hommes, ils puissent devenir Chrestiens, & participer avec vous de cette foy qui nous honore du riche tiltre d'enfans de Dieu, coheritiers avec nostre doux Jesus, de l'héritage qu'il nous a acquis au prix de son sang, où se trouvera cette immortalité veritable, que la vanité d'Appollonius après tant de voyages, n'avoit peu trouver en terre, où aussi elle n'a garde de se pouvoir trouver.

Comme les Religieux ont par tout esté les premiers employez à la conquête des ames, & de la Mission de Peres Recollects en Canada.

CHAPITRE II,

LA divine providence a disposé ainsi des choses, que tous ceux qu'il a envoyé à la conquête des ames fidelles, ont esté Apostres ou gens Apostoliques. La doctrine & sainteté desquels il a pleu à Dieu de confirmer par miracles authentiques & irréprochables & depuis l'an 600, à peine se trouvera il aucune conversion de peuples infidelles, à qui n'ait esté entreprise par des Religieux, faisans profession d'obeissance, pauvreté & chasteté, & si vous prenez la peine de lire les historiens vous verrez qu'il n'y a coin où l'Evangile ait esté presché depuis quatre cens ans, que ce n'ait esté des Religieux de saint François, qui en ayent fait l'ouverture aux despens de leur propre vie.

Les Religieux ont donc cet avantage, & prerogative, par dessus tous les Ecclesiastiques seculiers, qu'ils ont par tout esté les premiers à passer les mers, s'exposer aux perils & porter l'Evangile de nostre Seigneur en toutes les Nations de la terre habitable, où ils ont exercé indifféremment toutes les fonctions de Curé ou de Pasteur, administrans tous les Sacremens, comme il estoit bien necessaire; puis qu'eux seuls s'estoient employez & s'employent à la conversion des infidelles barbares, de sorte que l'on peut dire que sans les Religieux, les deux Indes, & le reste des peuples barbares convertis, seroient encores à convertir, & que les Eveschés qui y sont à present, y ont esté establies de l'autorité des Papes par les Religieux qui y ont esté les premiers Evesques, comme ils y avoient esté les premiers Prédicateurs après les Apostres, & où les Apostres mesmes n'avoient point penetré.

A la vérité le temps qui devoit nous avoir rendu sages, n'a pu qu'après de longues années faire cognoistre à nos Marchands François, qui avoient la traicte & le gouvernement du grand fleuve de Canada (decouvert depuis l'an 1535 par Jacques Cartier) l'ayde de quelque colonies de bons & vertueux Catholiques, ils n'y pouvoient rien avancer. La seule avarice leur faisoit passer la mer pour en rapporter des pelleteries, & les huguenots & heretiques participoient egallement du profit avec les Catholiques; si les Catholiques avoient un Prestre, les huguenots avoient un Ministre, & pendant qu'ils s'amusoient à leur dispute, les Sauvages restoient confirmez dans leur

irreligion pour voir se scandalizer des disputes de religion, car ils ne sont pas bestes jusques là, qu'ils ne voyent bien nos differents, & ceux qui font, le signe de la S. Croix ou non, comme ils m'ont eu dit quelquefois.

En ces commencemens que les François furent vers l'Acadie; il arriva qu'un Prestre & un Ministre moururent presque en mesme temps, les matelots qui les enterrerent, les mirent tous deux dans une mesme fosse, pour veoir si morts, ils demeureroient en paix, puis que vivants ils ne s'estoient pû accorder, toutes choses se tournoient en risée, les Catholiques sans devotion s'accommodoient ayement à l'humeur des huguenots, & ces heretiques malicieux se maintenoient dans leur vie libertine, point d'obstacle ny d'empeschement à leur tyrannie qui forçoit mesme les Catholiques d'assister à leurs prieres & chants de Maror, autrement ils n'estoient point admis dans leurs vaisseaux ny employez en leurs manufactures de quoy je me suis souvente fois plaint, mais en vain car Dieu n'est pas respecté jusques là, que son Eglise ait par tout le dessus.

C'estoit une chose digne de compassion de veoir tant de desordres, la terre ne se cultivoit point, le país ne s'habituoit pas, & point du tout de conversion ny d'envie de convertir, & neantmoins à ouyr les Marchands vous eussiez dit qu'ils n'aspiroient rien tant que la gloire de Dieu, la conversion des Sauvages & le bien du país, je veux bien croire qu'ils eussent quelque bonne volonté & eussent esté bien ayse d'y veoir de l'avancement, mais toujours sans effect, à cause de leur interest temporel auquel ils estoient attachez principalement.

Ces belles apparences firent resoudre le sieur Houel Secretaire du Roy, personnage tres-affectionné au service de nostre Seigneur d'estre de la partie, & s'associer avec eux, mais comme il estoit homme judicieux & dans le dessein d'une personne qui ne respiroit rien moins que ses propres interests, il reconnut aussi-tost les deffauts de la Compagnie, à laquelle il proposa que sans Religieux rien ne se pouvoit avancer ny esperer, & que leur intention principale devoit estre la gloire de Dieu & la conversion des Sauvages, autrement Dieu ne beniroit point leur labeur, car il faut premièrement chercher le Royaume de Dieu & sa justice, & puis toutes choses nous seront administrées.

Ces Messieurs trouverent ces propositions bonnes, advouerent leur manquement, & le prierent de faire choix avec eux, des Religieux les plus utiles & de moindre charge à la compagnie pour cette Mission. La memoire encore toute récente des grands fruicts que les Recollects avoient opéré dans l'Amerique Orientale & au Royaume du Toxu que d'autres disent Voxu, qu'ils, avoient depuis n'agueres converty à la foy, leur fist jetter l'oeil sur eux & s'adresser au R.P. Chapoin Provincial Recollects de la Province de S. Denis, pour obtenir de luy quelque Religieux pour une si necessaire & glorieuse Mission.

S'adressant à un Pere si zelé, ils n'en pouvoient esperer que tout contentement, aussi en receurent ils les fruicts qu'ils esperoient, j'avois l'honneur pour lors d'estre son compagnon & d'avoir part à ses soins, aussi me fist-il la faveur de m'en communiquer ses sentimens, & la bonne volonté qu'il avoit pour le service de nostre Seigneur en ceste affaire, j'eusse bien désiré deslors d'estre de la partie, si ma bonne volonté & mon insuffisance eussent mérité cette grâce, mais il en falloit de meilleurs que moy & capables d'un plus grand service, & par ainsi il me fallut avoir patience jusqu'en un autre temps, que Dieu couvrit d'un voile mes imperfections, & furent nommez pour la Mission le R. Pere Denis Jamet, pour Commissaire le P. Jean Dolbeau, pour successeur, en cas de mort, le P. Joseph le Caron, & le P. F. Pacifique du Plessis, qui furent les quatre premiers Religieux qui passerent la mer pour la conversion des peuples du Canada.

Mais pour ce que la chose estoit d'importance & qu'elle ne pouvoit estre bien faite que par les voyes ordinaires & bien seantes aux Religieux de S. François. Nous eusmes recours à sa Sainteté pour en avoir les permissions necessaires, lequel agréant nostre zele en escrivit à son Nonce residant en Cour de France, duquel nosdits Religieux destinez pour la Mission receurent avec sa benediction, une permission verbale d'aller dans les terres infidelles & Canadiennes pour travailler à leur conversion, en attendant le Bref que par négligence on ne receut que deux ou trois ans après nostre entrée au Canada, comme il se verra cy-apres.

CUYDO BENTIVOLE, Par la grace de Dieu & du S. Siege Apostolique Archevesque de Rhodes, de la part de nostre S. Pere le Pape Paul cinquiesme au Tres-Chrestien Roy de France & de Navarre Louys treiziesme, Nonce Apostolique, &c. & specialement choisi, commis & député de par nostre S. Pere Paul cinq, pour juge ou Commissaire en ces quartiers. A N. bien aimé le Venerable Pere Joseph le Caron prestre, Religieux profez Recollect de l'Ordre de S. François, Province de Paris, ou S. Denis, & à tous autres Peres & Freres Recollects profez dudit Ordre de S. François & constituez en l'ordre sacré de Prestrise & Confesseurs approuvez par l'ordinaire, lesquels sont sur le point de recevoir Mission & obediencia de leur Pere Provincial, pour s'acheminer avec vous en quelques contrées des Payens & infidelles pour moiennier leur conversion à la vraye-foy & Religion Catholique, où que vous pouvez prendre avec la permission & licence du susdit Père Provincial, salut & sincère dilection en nostre Seigneur. Vous pourrez sçavoir qu'autrefois le Reverendissime Archevesque comte de Lyon, Ambassadeur de sa Majesté Tres-Chrestienne vers Nostre S. Pere, ayant requis le S. Siege Apostolique & supplié sa Sainteté, que sous le bon plaisir de sadite Sainteté, & avec les conditions cy-dessous

escrites, il fut loisible au Reverent Pere Provincial des Religieux Recollects du susdit Ordre S. François, d'envoyer quelques Religieux du mesme Ordre & de sa Province de S. Denis en France, lesquels fussent suffisans & idoines pour prescher & estendre la foy Catholique dans les terres & regions infidelles & dautant que cest oeuvre estoit de soy meritoire, & qu'il avoit pleu à sadite Saincteté de nous donner plein pouvoir de conceder les moyens competens & necessaires pour l'execution de tout ce que dessus par les causes et raisons sus alleguées, par autorité & commission Apostolique, nous avons donné & accordé, donnons & accordons à vostre R. P. Provincial, & à vous qui avez esté nommez, choisis & deputez par luy, les facultez & privileges suivants, desquels vous pourrez vous servir & prevaloir au cas que dans ces lieux, il ne se trouve personne qui en aye de semblables & dont le temps ne soit encore expiré, pour le temps seulement que vous, frère Joseph Caron & vos associez demeurerez dans ces pays de payens & infidelles, & sont les susdit Privileges de la teneur vertu & pouvoir qui s'enfuit, sçavoir est, de recevoir tous les enfans nais de parens fides & infidelles & tous autres de quelque condition qui soyent, lesquels après avoir promis de garder, & observer tout ce qui doit estre gardé & observé par les fides, voudront embrasser la verité de la foy Chrestienne & Catholique de baptizer mesmes hors les Eglises en cas de necessité, d'entendre les confessions des penitens, & icelles diligemment entenduës, après leur avoir imposé une pénitence salutaire selon leurs fautes, & enjoint ce qui doit estre enjoint en conscience, les deslier & absoudre de toutes sentences d'excommunication & autres censures & peines Ecclesiastiques, comme aussi de toutes sortes de crimes, excez, & delicts, mesmes des reservez au Siege Apostolique, & de ceux qui sont contenus dans les lettres lesquelles ont accoustumé d'estre leües le jour du Jeudi saint, d'administrer les Sacremens d'Eucharistie, Mariage & extrême Onction, de bénir toutes sortes de paremens, vases & ornemens où l'onction sacrée n'est pas necessaire, de dispenser gratuitement les nouveaux convertis qui auroient contracté ou voudroient contracter Mariage en quelque degré de consanguinité & affinité que ce soit, sauf au premier & second, ou entre ascendans & descendans, pourveu que les femmes n'ayent point esté ravies, que les deux parties qui auroient contracté ou voudroient, contracter soient Catholiques & qu'il y ait juste cause tant pour les mariages desja contractez, que pour ceux que l'on desire contracter, declarer & prononcer les enfans nais & issus de tels Mariages legitimes. D'avoir un Autel que vous puissiez porter avec bienséance, & sur iceluy celebrer es lieux decens & honestes où la commodité des Eglises vous manquera.

En foy & tesmoignage de tout ce que dessus, nous avons commandé les presentes lettres subscriites & sousignées de nostre main, estre faites signées & seellées de nostre sceau par nos aimez Louys Savanutius, nostre Auditeur & Docteur en l'un & l'autre droict, & Messire Thomas Gallot Clerc à Paris licencié es droits canon & civil Notaire public & juré tant de l'autorité Apostolique que de la venerable Cour Episcopale de Paris, & suivant l'Edit du Roy de sorte & comme articulé es registres de l'Evesché & cour de Parlement de Paris, demeurant ausdit Paris rue-neuve Notre-Dame & Notaire en ce quartier. Donné à Paris l'an de Nostre Seigneur, mille six cens dix-huict le vingtiesme du mois Mars. Ainsi signé & Archevesque de Rhodes Nonce Apostolique, & plus bas par commandement du susdit illustrissime & Reverendissime Seigneur, Nonce Apostolique & Commissaire delegué, Th. Gallot Notaire public comme dessus & Louis Savamitotius Auditeur.

En suite de la permission de sa Saincteté donnée à nos Peres, j'ay trouvé coppie d'une lettre patente du Roy, par laquelle sa Majesté donne la mesme permission à nostre R. P. Provincial de la Province de S. Denis, privativement à tous autres, de pouvoir envoyer des Religieux Mineurs Recollects dans les terres du Canada pour la conversion des Sauvages, & qu'aucun autre du mesme ordre n'y puisse aller qu'avec sa permission & sous son obédience, pour éviter aux desordres & confusions que la diversité des commissions & superiorité pourroit apporter, dont voicy la teneur de la patente.

LOUIS.--PAR LA GRACE DE DIEU Roy de France et de Navarre. A tous ceux qui ces presentes lettres verront, salut. Les feux Roys nos predecesseurs se sont acquis le tiltre & qualité de Tres-Chrestien en procurant l'exaltation de la sainte foy Catholique, Apostolique & Romaine, & en la deffendant de toutes oppressions, maintenant les Ecclesiastiques en leurs droits, & recevans en leur Royaume tous les Ordres de Religieux, qui avec une pureté de vie se mettoient à enseigner les peuples & les endoctriner tant de vive voix que par exemple. Et soit ainsi que nous soyons remplis d'un extreme desir de nous maintenir & conserver ledit tiltre de Tres-Chrestien, comme le plus riche fleuron de nostre couronne, & avec lequel nous esperons que toutes nos actions prospereront, voulans non seulement imiter en tout ce qui nous sera possible nosdits

predecesseurs, mais mesmes les surpasser en desir d'establir ladite foy Catholique, & icelle faire anoncer es terres loingtaines, barbares & estrangeres où le S. Nom de Dieu n'est point invoqué. Nostre cher & devot Orateur, le Pere Provincial de la Province de S. Denis en France, des Religieux de S. François de l'estroicte observance vulgairement appelez Recollects, se soit cy-devant, & en secondant nos desirs, offert d'envoyer es païs de Canada, des Religieux dudit Ordre, pour y prescher le saint Evangile & amener à la sainte foy, les ames des habitans dudit pays, qui sont errantes & vagabondes dans leurs fantasies, n'ayans aucune cognoissance de vray Dieu, & à cest effect y en ayant envoyé nombre leur labeur (par la grace de Dieu) n'auroit point esté inutile, au contraire quelqu'uns desdits habitans de Canada recognoissans leur vieil erreur ont embrassé avec ardeur la sainte foy, & y ont receu le saint Baptesme, nouvelle qui nous a esté aussi agreable qu'aucune qui nous peut arriver, & ne reste à present qu'à affermir ce qui a esté commencé par lesdits Religieux, ce qui ne peut mieux estre qu'en permettant ausdits Religieux de continuer, ensemble de s'habituer audit pays & y bastir autant de Convents qu'ils jugeront estre necessaires selon les temps & lieux, tous lesquels Convents, Monasteres & Religieux seront sous l'obedience dudit Pere Provincial de la Province de saint Denis en France & non d'autre, & ce pour empescher toute confusion qui pourroit survenir si chaque Religieux à son premier mouvement se portoit de passer audit pays de Canada, à quoy desirans remedier pour l'advenir nous avons dit & déclaré, disons & déclarons par ces presentes signées de nostre main, nostre intention & volonté estre que le Père Provincial de ladite Province de saint Denis en France seul, puisse & luy soit loisible d'envoyer audit pays de Canada, autant de ses Religieux Recollects qu'il jugera estre necessaire, & quand bon luy semblera ausquels Religieux Recollects nous avons permis & permettons par cesdites presentes de soy habituer audit, pays de Canada, & y faire construire, & bastir, un ou plusieurs Convents & Monasteres, selon, & ainsi qu'ils jugeront estre à faire, & auquel pays de Canada aucuns autres Religieux Recollects ne pourront aller, si ce n'est par l'obédience qui leur sera donnée par ledit Provincial de laditte Province de saint Denis en France, & ce afin d'eviter toute dissention qui pourroit survenir faisant deffence à tous les Maistres des ports & havres de permettre qu'aucuns Religieux de l'Ordre de S. François s'embarquent pour passer & aller audit pays de Canada sinon sous l'obedience audit Provincial & de celuy qu'il commettra pour superieur. Et en tesmoignant plus particulièrement nostre affection envers lesdits Religieux, nous avons iceux, ensemble leurs Convents & Monasteres pris en nostre protection & sauvegarde. SI DONNONS en mandement à nostre très-cher & aymé cousin le sieur de Montmorency Admiral de France ou ses Lieutenants sur tous les ports & havres de cestuy nostre Royaume, & à tous nos autres justiciers & officiers qu'il appartiendra, que le contenu cy-dessus ils ayent à faire garder & observer de point en point selon sa forme & teneur, & faire publier ces presentes par tous, les ports & havres, & lieux, de leurs jurisdictions, sans permettre qu'il y soit contrevenu. Mandons en outre à nostre Viceroy de Canada, les Lieutenans ou autres nos Officiers des lieux, qu'ils ayent à maintenir lesdits Religieux Recollects de ladite Province de saint Denis en France audit pays sans qu'ils y en puissent recevoir aucuns qui n'ayent l'obédience du dit Provincial de la Province de France, tenant au surplus la main à l'exécution de ceste nostre volonté, nonobstant quelconque lettres à ce contraires, ausquelles nous avons desrogé & desrogeons par cesdites presentes. Car tel est nostre plaisir. En tesmoing dequoy nous avons fait mettre nostre seel à cesdites presentes.

DONNE.

Voilà toutes les pieces principales & necessaires, que l'on pouvoit desirer des puissances souveraines jointes à l'autorité de nostre R. P. Provincial, pour pouvoir affermir & rendre assurée une si glorieuse & meritoire Mission, de laquelle le S. Esprit avoit esté le premier autheur & inspirateur comme d'une oeuvre qui estoit toute de luy & non des hommes, car qui peut aller à JESUS si Dieu ne l'attire.

De l'embarquement des quatre premiers Recollects, qui annoncerent la parolle de Dieu en Canada. La maniere de cabaner des Montagnais, où le P. Dolbeau hyverna & le P. Joseph aux Hurons.

CHAPITRE III.

CEs bons Peres s'estant tous disposez par frequentes oraisons & bonnes oeuvres à une entreprise si pieuse & meritoire, se mirent en chemin pour commencer, leur glorieux voyage, à pied & sans argent à l'Apostolique selon la coustume des vrais freres Mineurs, & s'embarquerent à Honfleur l'an 1615 le 24 d'Avril environ les cinq heures du soir que le vent & la marée leur estoient favorables.

Dieu qui leur avoit donné ce bon sentiment & la volonté d'entreprendre ce penible voyage, leur fist aussi la grace de passer ce grand Ocean & d'arriver heureusement à la Rade de Tadoussac où ils prirent quelques heures de repos, & de là coulerent dans le port à la faveur de la marée où ils mouillerent l'ancre le 25 de May, jour de la translation de nostre Pere S. François qui fut pris à bonne augure.

Sitost que ces bons Peres furent à terre ils rendirent graces à Dieu de les avoir assisté & conduit si à propos au port de salut, & ayans donné un peu de respis à leur corps fatigué des tourmentes & vapeurs de la mer, ils considerent la contrée, laquelle ils trouverent d'abord fort sterile, seiche, deserte & pleine de montagnes & rochers avec une solitude si profonde qu'il leur sembloit estre au milieu des deserts de l'Arabie pierreuse, ils avoient desja veüs plus de cent cinquante lieuës de païs aussi miserable & affreux, & doutoient encore que le reste du Canada fut de mesme, neantmoins à tout evenement ils se resolurent d'y demeurer sous l'esperance que nostre Seigneur leur feroit descouvrir quelque lieu; propre pour si establir, comme il a faict avec le contentement & consolation interieure de tous ceux qui y ont fait quelque sejour.

Il me souvient que lors que j'estois en mer pour le mesme voyage, que plusieurs huguenots sembloient avoir pris à tasche de me descrire la laideur du païs, & disoient qu'à la première veüë j'en concevrois un desplaisir fort grand, à l'encontre de tous ceux qui m'avoient porté à un si laborieux voyage où rien n'estoit capable de pouvoir contenter en son object, les yeux n'y l'esprit de qui que ce fut; mais au contraire je m'y trouvay fort satisfait & prenois un singulier plaisir de voir ces sollitudes, comme j'eusse peu faire les aspres deserts de la Thebayde où residoient anciennement ces grands peres Hermites & Anacorettes.

Le R. Pere Dolbeau après avoir sejourné un jour ou deux à Tadoussac, partit pour Kebec dans la première barque qui se mit à voille, & les autres pères cinq ou six jours après dans d'autres vaisseaux pour le mesme lieu. Dés qu'ils arriverent au Cap de Tourmente & veu ces belles prairies esmaillées en Esté de quantité de petites fleurettes, les bonnes terres de Kebec, & l'agreable contrée où est à present basti nostre petit Convent, ils reprirent nouveau courage, jugerent la contrée bonne & capable d'y bastir, non seulement un Monastere de pauvres freres Mineurs, mais d'y establir des Colonies, voir de tres-bonnes villes & Villages s'il plaisoit au Roy d'y contribuer de ses liberalitez royales & aux Marchands une partie du profit qu'ils en retirent tous les ans, qui leur vaudroit au double à l'advenir.

La première chose que ce bon Pere fist estant arrivé à Kebec, fust de rendre graces à Dieu, disposer une Chapelle pour y celebrer la S. Messe, & des chambrettes pour se loger, mais comme en un païs tres-pauvre beaucoup de choses luy manquans, il avoit recours à la patience du pauvre Jesus dans la Creche de Bethleem. Il y dit la première Messe le 25e jour de Juin de la mesme année & nos autres Religieux en suite, avec des contentemens d'esprit qui ne se peuvent expliquer, les larmes leur en decouloient des yeux de joye, il leur estoit advis d'avoir trouvé le Paradis dans ce païs sauvage où ils esperoient attirer les Anges à leur secours pour la conversion de ce pauvre peuple plus ignorant que meschant.

Mais comment & par qu'elle invention pourrons nous faire comprendre à une infinité de Prestres & Religieux, les mérites & les grâces qui accompagnent inseparablement ceste divine Mission, la pluspart craignent de patir & ne veulent mettre en compromis leur petite consolation. Toute la France bouillonne de Religieux, de Beneficiers & de Prestres seculiers, mais peu se peinent pour le salut des mescredoyans. Il y en a une infinité qui demeurent icy oysifs mangeans le bien des pauvres & courans les benefices, que s'ils passaient aux Indes & dans les païs infidelles y pourroient profiter & pour eux & pour autruy, mais il y a tousjours ce mais, nous ne voulons rien endurer, fuyons le martyre & prenons des excuses qu'il y a assez à travailler icy où la vanité & le vice a pris tel pied qu'il semble incorrigible & se va dilatant comme une mauvaise racine. Il y resterait tousjours assez d'ouvriers neantmoins quand la moitié de tous les Religieux & des Prestres seculiers seroient envoieez prescher la foy aux Gentils, qui manquent de ce que nous avons trop icy, mais il faudroit que ceste eslection se fist des plus vertueux, pour qu'un aveugle conduit par un autre aveugle ne tombent tous deux dans la fosse.

Nos Religieux de Kebec, ayans tout leur petit faict disposé dans l'habitation, adviserent aux moyens de profiter non seulement aux François, ausquels ils servoient desja de Chappelains. Curez & Religieux leur conferans tous les Sacremens, mais principalement aux Sauvages, pour le salut & la conversion desquels ils s'estoient particulierement acheminez en leur païs.

Le P. Dolbeau tousjours plein de zele, prit le premier l'essor pour les Montagnais, car il ne pouvoit vivre sans exercer la charité laquelle Dieu avoit infuse dans son ame. Il partit le second jour de Décembre pour y cabaner, apprendre leur langue, les catechiser & courir les bois avec eux, mais ayans par la grace de Dieu surmonté toutes ses autres difficultez qui se rencontrent en semblables occasions, a fumée qui est en grande abondance dans leurs cabanes, notamment lors qu'il fait un temps nebuleux & de neige, luy pensa perdre la veüë qu'il n'avoit des-ja guere bonne, & fut plusieurs jours sans pouvoir ouvrir les yeux qui luy faisoient une douleur extreme, tellement

que dans l'apprehension que ce mal augmentait il fut contraint de les quitter, après deux mois de temps & revenir à l'habitation vivre avec ses freres, car nostre Seigneur ne demandoit pas de luy la perte de sa veuë, ains qu'en le servant il mesnageat prudemment sa santé laquelle est necessaire dans un si grand travail.

Or quelqu'un me pourroit demander la raison pourquoy il avoit plustost choisi l'Hyver, temps fort incommodé & fascheux pour aller avec eux, que la saison d'Esté plus gaye & supportable, à la piqueure des mousquites prés. La principale raison qu'on en peut donner est à mon advis, que les Montagnais n'ont pas de quoy vivre en Esté comme ils ont en Hyver, car l'Eslan qui est leur principale manne ne se prend que pendant les grandes neiges qui tombent en abondance dans les montagnes du Nord, où ils font leur chasse au poil, & à cause d'icelles montagnes les Sauvages qui les hantent sont appellez Montagnais.

Je ne sçay si je me trompe, mais il me semble que ces pauvres gens vivent encore de la mesme sorte de nos premiers parens après le peché. Ils n'ont ny maison ny buron & ne s'arrestent en aucun lieu qu'ou ils trouvent de quoy vivre, la viande faillie ils levent le camp qu'ils posent en autre endroit, où ils croyent trouver de la beste, ou du poisson & quelques racines, qui est ce de quoy ils vivent principalement.

Le Père Joseph le Caron touché du mesme zele du Pere Dolbeau, choisit pour son lot le païs des Hurons auquel il s'achemina avec quelqu'uns de la nation qui estoient descendus à la Traicte. De la façon qu'il fut traicté en son voyage & receu dans le païs je n'en sçay pas les particularitez pour ne m'y estre pas trouvé, mais il m'a asseuré qu'il souffrit en chemin, autant que son naturel pouvoit porter, car outre toutes les difficultés des autres, qu'il luy fallut devorer, il eut tousjours l'aviron en main & nageoit comme les Sauvages, à quoy je n'ay jamais esté obligé, autrement je fusse mort en chemin, j'appelle mort en chemin non la mort, mais une peine qui m'eust esté insupportable, puis que exempt de cest incommodité arrivant au port il ne me restoit plus que la peau & les os, dont je m'estonne de la nature mesme, laquelle à son dire est toujours sur le point de mourir & peut mourir tant elle se flatte elle mesme. O mon Dieu que nous faisons souvent gagner le Medecin sans cause vraye que de la seule imagination, qui nous persuade souvent des grands maux où il n'y en a que de bien petits.

Ce bon Pere fut grandement bien receu des Hurons à leur mode, & luy tesmoignerent l'ayse & le contentement qu'ils avoient de sa venue. Ils pensoient le loger dans leurs cabanes pour pouvoir jöür plus commodement de sa presence & de ses divines instructions, mais comme cela repugnoit à fa modestie religieuse après les en avoir humblement remercié, & remonstré que les choses qu'il avoit à traicter avec Dieu pour leur salut, devoient estre negociées en lieu de repos & hors le bruit des enfans, ils luy en accommodèrent une à part à la portée de la flèche hors de leur village, où les Sauvages l'alloient journellement visiter & luy de mesme leur rendoit leur visite dans leurs cabanes & par les bourgades où il se trouvoit souvent avec eux.

Il se transporta jusques à la nation des petuneux où il eut plus de peine que de consolation en la conversation de ses barbares, qui ne luy firent aucun bon accueil ny demonstration que son voyage leur aggreait, peut estre par l'induction de leurs Medecins ou Magiciens, qui ne veulent point estre contrariés ny condamnés en leurs sottises. De maniere qu'après quelque peu de sejour ce bon Père fut contraint de s'en retourner à ses Hurons, où il sejourna jusque au temps qu'ils descendirent à la Traicte. Tellement que tout ce qu'il pü faire en ce premier voyage, fust seulement de cognoistre les façons de faire de ce peuple, d'apprendre passablement leur langue & les disposer à une vie plus honneste & civile, qui n'estoit pas peu travaillé en ce premier essay, car il ne faut pas tousjours reprendre & arguer au commencement, mais bien édifier & doucement captiver en attendant le temps propre à la moisson, qui doit estre arrousée des benedictions du Ciel & fomentée d'une sainte & agreable conversation.

Comme le Pere Joseph revint en France, & de son retour en Canada avec le P. Paul Huet. Des dangers qu'ils coururent en chemin, & de la sainte Messe qu'ils celebrent pour la premiere fois à Tadoussac.

CHAPITRE III.

LE Pere Joseph ayant passé une année entiere dans le païs des Hurons & fait tout ce qui estoit en luy pour les disposer à une vraye conversion à laquelle peu de choses repugnent. Il jugea par les choses qu'il avoit veuës & recognues estre expedient de faire un voyage en France, pour en donner advis à Messieurs de la compagnie, afin qu'ils y pourveussent & donnassent les ordres necessaires pour une si belle moisson de laquelle ils pourroient recueillir plus de couronnes & de gloire, que de toute autre action qu'ils embrassoient pour le Canada.

Ce bon Pere partit donc de son village, pour Kebec le 20 de May 1616 dans l'un des Canots Hurons, destinez pour descendre à la traicte, & firent tant par leurs diligences qu'ils arriverent aux trois Rivieres le premier jour de Juillet ensuivant, où ils trouverent le P. Dolbeau qui si estoit rendu dans les barques des Navires nouvellement arrivées de France pour la mesme Traicte.

Après qu'ils se furent entresaluez & rendu les actions de graces à Dieu nostre Seigneur, le bon

Pere Dolbeau leur aprit comme dès le 24e jour du mois de Mars passé, il avoit ensepulturé un François nommé Michel Colin, avec les ceremonies usitées en la sainte Eglise Romaine, qui fut le premier qui receut cette grace là dans le païs.

La Traicte estant finie, tous se rendirent à Kebec l'unziesme de Juillet, d'où au 20e du mesme mois après avoir invoqué l'assistance du S. Esprit. Le pere Joseph se mit en chemin avec le Pere Denis Jamet pour Tadoussac, & de là pour la France dans les mesmes Navires nouvellement arrivées, qui furent conduits d'un vent si favorable, qu'en moins de sept semaines ils se rendirent à Honfleur, où ayans rendu graces à ce Seigneur, qui les avoit préservé de tant de périls & hazards où ils s'estoient exposez pour son service, ils partirent pour Paris, où nous les irons reprendre presentement après que je vous auray dit, que le 15 du mesme mois, le P. Dolbeau donna pour la première fois l'Extreme-onction à une femme nommée Marguerite Vienne, qui estoit arrivée la mesme année dans le Canada avec son mary pensans s'y habituer, mais qui tomba bientost malade après son débarquement, & mourut la nuict du 19, puis enterrée sur le soir avec les ceremonies de la sainte Eglise.

Messieurs de la société furent fort ayse de voir le bon Pere Joseph comme une personne de créance, & d'apprendre de luy mesme du succez de son Voyage, du bien qu'il leur faisoit esperer pour le spirituel & temporel du païs, & du zele qu'il avoit pour la conversion des Sauvages, neantmoins avec tout cela, il ne peut obtenir d'eux autre chose qu'un remerciement de ses travaux & une reiteration de leur bonne volonté à l'endroit de nos Peres, sans autre effect.

C'est ce qui obligea ce bon Pere de chercher ailleurs le secours qu'il n'avoit pû trouver en ceux qui y estoient obligez, & de penser de son retour en Canada en la compagnie du P. Paul Huet, puis que de parler de peuplades & de Colonies, estoit perdre temps, & glacer des coeurs desja assez peu eschauffez, jusques à ce qu'il pleut à nostre Seigneur inspirer luy mesme les puissances superieures d'y donner ordre, puis que les subalternes n'y voulaient entendre, & ne s'interessent qu'à leur interest propre.

Tres-mal satisfaits & avec peu d'esperance pour l'advenir, ils se mirent en chemin pour repasser la mer, & partirent du port de Honfleur dans le Navire du Capitaine Morel Dieppois l'unziesme jour de Mars 1617. Il est vray que l'on a quelque fois le temps propre & favorable navigeant en mer; mais c'est dans une inconstance si grande & une bonace si subitement changeante, que l'on n'a pas à peine gusté de l'agreable faveur d'un petit zephir qui enfle doucement vos voiles, que l'on experimente les furies de la mer, les flots bondissans, & la cholere de quelque orage qui vous va menaçant d'une prochaine ruine.

C'est l'humeur de la mer, & l'instabilité des vents, qui vous mettent souvent dans les extremitez du desespoir en l'esperance, & de la joye dans la tristesse; ô bon Jesus la Croix & la douceur s'entresuivent tousjours, & comme fidelles ne se quittent jamais que pour un peu, cest Lya & Rachelle, la laide & la belle, le bon & le mauvais temps, le Soleil & la gresle.

Nos pauvres voyageurs n'y pensoient pas lors qu'après avoir vogué heureusement un long-temps, ils se trouverent environnez des glaces, environ soixante lieuës au deça du grand banc, qui leur fermèrent entièrement le passage de plus de cent lieuës d'estenduës, sans qu'il y eut apparence aucune de pouvoir percer de si fortes murailles, ou d'exquiver le mal-heur de ses rencontres, car les vents en avoient détaché des pièces & morceaux, qui sembloient des villes & chasteaux, puissans au possible, & qui eut pû sans une assistance particulière de Dieu, éviter le choq de ses montagnes de glaces.

Tous pleuraient & s'affligoient, & n'y avoit celuy, qui ne fut dans les affres de la mort: ô bon Dieu disoient ils, ayez pitié de nous, nous sommes perdus sans vostre secours, car les maux nous environnent de toutes parts, & puis les meilleurs Catholiques s'adressans à nos Peres, les prioient de les confesser & se mettoient en estat comme s'ils deussent mourir, la femme du sieur Hébert ne se contenta pas d'estre elle mesme bien disposée, elle esleva encore ses deux enfans par les coutils, pour recevoir leur benediction qu'un chacun imploroit.

Chose estrange, comme si le diable eut minuté la ruyne totale de tous, plus les Catholiques se mettoient en estat de salut, & s'humiloient devant Dieu; & plus les périls & dangers sembloient augmenter & les menacer d'une prochaine ruine.

Aux bons jours de Pasques mesme & à L'Ascension, Pentecoste & autres festes principales, c'estoit lors qu'ils n'esperoient plus autre sepulture que le ventre des poissons, puis que plus grands & eminents estoient les dangers & les tourmentes, que plus grandes estoient les festes.

On avoit desja prié Dieu pour eux à Kebec les croyoit morts & submergez, lors que Dieu leur fist la grace de les delivrer & leur donner passage pour Tadoussac, où ils arriverent à bon port le 14e jour de Juin, après avoir esté treize semaines & un jour en mer dans des continuelles apprehensions de la mort, & si fatiguez qu'ils n'en pouvoient plus.

D'exprimer les actions de graces qu'ils rendirent à Dieu, à la Vierge & aux Saints, il seroit impossible, puis que leur obligation estoit comme des morts ressuscitez en vie par leur beneficence. Le P. Joseph monta à Kebec dans les premieres barques appareillées, pour aller promptement asseurer les hyvernans de leur delivrance, & comme Dieu avoit eu soin d'eux au milieu de leur plus grandes afflictions & les avoit protegé.

Le P. Paul resta à Tadoussac, où il celebra la S. Messe pour la première fois dans une Chappelle qu'il bastit à l'ayde des Mattelots & du Capitaine Morel, avec des rameaux & feuillages d'arbres le plus commodement que l'on peut. Pendant le S. Sacrifice deux hommes decemment vestus estoient à ses costés avec chacun un rameau en main pour en chasser les mousquites & cousins, qui donnoient une merveilleuse importunité au Prestre, & l'eussent aveuglé ou fait quitter le S. Sacrifice sans ce remede qui est assez ordinaire & autant utile que facile.

Le Capitaine Morel fist en mesme temps tirer tous les canons de son bord, en action de grace & resjouissance de voir dire la sainte Messe où jamais elle n'avoit esté célébrée, & après les prières faictes, pour rendre le corps participant de la Feste aussi bien que l'esprit, il donna à disner à tous les Catholiques, & l'après midy on retourna derechef dans la Chappelle, chanter les Vespres solempnellement, de maniere que cet aspre desert en ce jour là fut changé en un petit Paradis, où les louanges divines retentissoient jusques au Ciel, au lieu qu'auparavant on n'y entendoit que la voix des animaux qui courent ces aspres solitudes.

Lors qu'on batissoit la Chappelle, il y avoit plaisir de voir les Sauvages se mettre en peine pourquoy on vouloit là cabaner, (pensant que ce fut pour une habitation,) & disoient qu'est-ce que l'on pensoit faire de se mettre en lieu si miserable, où eux mesmes ne se cabanoient jamais (à cause des excessives froidures) sinon pour la traicte & la pesche, & aucunement pour la chasse, qui n'estoit bonne que dedans les bois; mais quand ils eurent appris que c'estoit pour y chanter les louanges de nostre Dieu, & pour le remercier d'avoir delivré nos frères du péril des glaces, ils approuverent nostre dessein & y voulurent assister eux mesmes, (en dehors) avec une attention & un silence plus louable que celui des hérétiques, qui en grondoient entre leurs dents.

Cette Chappelle a subsisté plus de six années sus pied, bien qu'elle ne fust bastie que de perches & de rameaux comme j'ay dit mais la modestie & retenue de nos Sauvages n'est pas seulement considerable en cela, mais ce que j'admire encore davantage, est qu'ils ne touchent point aux barques ny aux chaloupes, que les François laissent sur la greve pendant les hyvers; modestie que les François mesme n'auroient peut estre pas en pareille liberté, s'ils n'avoient l'exemple des Sauvages.

Il me semble que la Tourterelle & le Rossignol sont le vray symbole des reprouvez & predestinez, car la première ne fait que pleurer & l'autre de se resjouir. Le juste pâtit & le reprouvé se resjoui, l'un est toujours heureux & l'autre toujours mal-heureux, mais ce toujours n'est qu'un moment devant l'éternité. O mon Dieu voicy une verité cognuë de bien peu de personnes, car on ne fait estat aujourd'huy, que de ceux qui ont dequoy & qui sont en faveur, ô richesses & richars vous périrez, vous mourrez & serez ensevelis aux enfers, si vous usez mal des biens que Dieu vous a donné. Et vous ô Roys, oyez & entendez; & vous ô Juges de la terre apprenez, que ceste puissance laquelle vous exercez maintenant, vous a esté donnée par ce Dieu tout puissant, qui demandera compte de toutes vos oeuvres; & espluchera vos pensées, d'autant que vous estans les Ministres de son Royaume, n'avez jugé selon droiture & equité, ny gardé la loy de justice, moins aussi cheminé conformément à la volonté de vostre Dieu, pourquoy bien-tost & fort horriblement, il s'apparoistra à vous, à cause de la rigueur du jugement, qui sera fait à ceux là qui commandent; car la misericorde est pour les pauvre: mais les puissans seront punis puissamment, pourquoy gardez vous, vous autres qui aspirez au commandement, puis qu'il vous doit servir de condemnation.

Le bon Capitaine Morel, fort Homme de bien & très-bon Catholique, estoit celui par le moyen duquel nos Peres maintenoient un chacun dans leur devoir & en bon Chrestien, car l'exemple d'un Chef sert d'un grand commandement aux sujets, mais tous n'en suivoient pas neantmoins ses traces & ses conseils, pour ce que tous n'estoient pas Catholiques & serviteurs de Dieu comme luy, comme il a bien tesmoigne du depuis, aux despens de sa propre vie, en un voyage qu'il fit au Levant, auquel, ayant esté pris par les infidelles & barbares, on m'a dit qu'il fut par eux cruellement traicté & enfin empallé pour n'avoir voulu renier la foy comme avoient faicts plusieurs de ses compagnons mariniers, & partant peut estre conté au nombre des Martyrs.

J'ay dit cy-dessus qu'il semble que Dieu n'en vueille qu'aux bons, & laisse en prosperité les meschants, comme les prisonniers des Hurons qu'on engraisse pour le feu, mais c'est ce qui nous doit encourager, & non point affliger, disans avec l'Apostre en toute humilité. A Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la Croix de mon Sauveur.

A mon voyage de la nouvelle France, je communiquay souvent avec un bon Catholique nommé le Capitaine Canané, qui avoit reçu des disgraces en mer autant qu'homme de sa condition. Il avoit esté pris & repris des Pirates tant d'Alger qu'autres, qui l'avoient mis au blanc, & réduit à servir ceux qu'il auroit pû auparavant commander. Retournant de Canada pour la France le sieur de Caen general de la flotte luy donna le gouvernement & la conduite d'un petit navire avec 12 ou 13 Mattelots Catholiques & huguenots pour conduite à Bordeaux.

Je desirois fort passer dans son bord tant pour la devotion que j'avois à la sainte Magdeleine de laquelle le vaisseau portoit le nom, que pour le contentement particulier que je recevois à la communication de ce bon & vertueux Capitaine, mais ledit sieur de Caen general, & le sieur de Champlain avec quantité de nos amis me dissuaderent de m'embarquer dans un si petit vaisseau, plus aysé à périr qu'un plus grand, outre l'incommodité du balotage.

Je me resolus donc à leur conseil & me teins à ce qu'ils en voulurent, pendant que ce pauvre Canané print vers la manche la routte de Bordeaux, d'où nous ne l'eusmes pas à peine perdu de

veuë, qu'il fut enlevé par les Turcs, & mené en captivité, où il est mort comme je croy en bon Chrestien, après avoir souffert au delà des forces humaines, & gagné le Paradis par la Croix.

Faute d'alimens nécessaires, la plupart des François tombèrent malades à Kebec. Deux de tuez par les Sauvages qui avoient encore desseïn sur les autres, & d'un Huguenot qui voulut trop tard differer sa conversion.

CHAPITRE V.

LEs affaires du Capitaine Morel estant expediées à Tadoussac, on se mist sous voile pour Kebec, où la nécessité de toutes choses commençoit à estre grande & importune aux hivernants, qui ne furent neantmoins gueres soulagez pour la venue des barques, qui ne leur donnerent pour tout rafraichissement, à 50 ou 60 personnes qu'ils estoient, qu'une petite barrique de lard, laquelle un homme seul porta sur son espaule depuis le port jusques à l'habitation, de manière qu'avant la fin de l'année, ils tomberent presque tous malades de la faim, & d'une certaine espece de maladie qu'ils appellent le mal de la terre, qui les rendoit miserables & languissants, & ce par la faute des chefs qui n'avoient pas fait cultiver les terres, ou eu moyen de le faire.

Tout l'equipage estant arrivé à Kebec, chacun se consola le mieux qu'il peut des biens de Dieu, car il n'y en avoit guere d'autre, force croix & peu de pain. Le retour du P. Joseph minuta un autre pareil voyage au P. Dolbeau qui croyoit y pouvoir opérer davantage, & représenter mieux les necessitez du païs, mais il eut affaire avec les mesmes esprits, & tousjours aussi mal disposez au bien, & partant ny fist rien, davantage que perdre ses peines & s'en retourner derechef en Canada en qualité de Commissaire avec le frere Modeste Guines aussi mal satisfait de des Messieurs qu'avoit esté le P. Joseph.

Ce peu d'ordre les fist à la fin resoudre de recommander le tout à Dieu, sans se plus attendre aux marchands, & faire de leur costé ce qu'ils pourroient, puis qu'il n'y avoit plus d'esperance de secours. Ensuite de quoy un chacun des Religieux se proposa un pieux & particulier exercice avec l'ordre du R. P. Commissaire, les uns, d'aller hyverner avec les Montagnais, les autres d'administrer les Sacremens aux François, & ceux qui ne pouvoient davantage chantoient les louanges de nostre Dieu en la petite Chappelle, instruisoient les Sauvages qui les venoient voir & vacquoient à la sainte Oraison, & à ce qui estoit des fonctions de Religieux.

Pendant le voyage du P. Dolbeau, le P. Joseph fist le premier Mariage qui se soit fait en Canada avec les ceremonies de la S. Eglise, entre Estienne Jonquest Normand, & Anne Hebert, fille aisnée du sieur Hebert, qui depuis un an estoit arrivé à Kebec, luy sa femme, deux filles & un petit garçon, en intention de s'y habituer, & y perseverent encores à present, nonobstant les grandes traverses des anciens marchands qui les ont traictez avec toutes les rigueurs possibles, pensans peut estre leur faire perdre l'envie d'y demeurer & à d'autres mesnages de s'y aller habituer qu'en condition de serviteurs ou plustost d'esclaves, qui estoit une espece de cruauté aussi grande que de ne vouloir pas qu'un pauvre homme jouisse du fruict de son travail. O Dieu par tout les gros poissons mangent les petits.

Messieurs les nouveaux associez ont à present adoucy toutes ces rigueurs & donné tout sujet de contentement à ceste honeste famille qui n'est pas peu à son aise, & promettent encores de tres-favorables conditions & un bon traictement à toutes les autres familles qui s'y voudront aller ranger, qui de pauvres icy se peuvent rendre là facilement accommodés, s'il sont gens de bien & soigneux de travailler, car les mauvais, ny les faineants ne sont bons nulle part.

Pour un surcroy de mal-heur, avec les maladies & les necessitez qui estoient tres-grandes dans l'habitation, on estoit menacé de huict cens Sauvages de diverses nations, qui s'estoient assemblez és trois rivieres à desseïn de venir surprendre les François & leur couper à tous la gorge, pour prevenir la vengeance qu'ils eussent pu prendre de deux de leurs hommes tuez par les Montagnais environ la my-Avril de l'an 1617.

Mais comme entre une multitude il est bien difficile qu'il n'y aye divers advis. Cette armée de Sauvages pour avoir esté trop long-temps à se resoudre de la manière d'assaillir les François, en perdirent l'occasion, plus par divine permission, que pour difficulté qu'il y eut d'avoir le dessus de ceux qui estoient desja plus de demi morts de faim & abbatu de foiblesse. Le Capitaine la Foriere (que j'ay fort cognu) fin & cault entre tous les Sauvages & capable de conduire quelque bonne entreprise, voyant leur coup failli, & bien certain que les François avoient retrouvé les corps morts sur le bord de la riviere, & sçeu le mauvais desseïn de leur assemblée, vint à l'habitation où un nommé Beauchesne commandoit pour lors, & faisant de l'effaré & comme ne sçachant pas que les François eussent desja esté advertis; dit qu'il luy vouloit parler en secret & à tous ceux de ses gens qui avoient de l'esprit, c'est à dire, quelque autorité, charge ou office au Conseil, & que ses autres n'en entendissent rien; voyez la finesse du bon homme, pour descouvrir une chose qu'on sçavoit des-ja & qu'il ne pouvoit taire qu'en se rendant coupable.

Il leur dit donc, comme deux François avoient esté tuez par des Sauvages particuliers qu'il ne cognoissoit point, & de plus qu'il y avoit aux trois Rivieres environ huict cens jeunes hommes de

diverses nations, assemblez pour leur venir courre sus & se rendre maistre de l'habitation, & que pour son particulier il n'avoit jamais esté consentant d'une si meschante resolution, de laquelle il les avoit bien voulu advertir, afin qu'ils se donnassent sur leur garde, & que pour un plus evident tesmoignage de sa fidélité, il vouloit cabaner auprès d'eux, & moyenner quelque accommodement entr'eux & les Sauvages.

Nos Peres, & tous ceux du Conseil, jugerent bien à la contenance du bon homme & en tous ses discours, qu'il traictoit pour son interest particulier, d'estre continué dans l'amitié des François ausquels il n'avoit peu nuire, & n'estre pas déclaré ennemy de ceux de sa patrie qu'il sembloit abandonner pour se joindre à nous, mais d'un procedé si subtil & une invention si gentille, qu'il eut par ceste sagesse des presens de toutes les deux parties.

Or après plusieurs allées & venues, l'armée sauvagesse considerant, que difficilement pourroient ils prendre les François sans armes, comme ils eussent pû faire quelque temps auparavant, & n'ayans plus dequoy vivre, ny moien de chasser ny pescher pour n'en estre la saison. Ils envoyèrent le mesme la Foriere demander pardon & reconciliation avec les François, avec promesse de mieux faire à l'advenir, ce qu'ils obtindrent d'autant plus facilement que la paix estoit Necessaire à l'une & à l'autre des parties. Ensuite ils envoyerent quarante Canots de femmes & d'enfans pour avoir dequoy manger, disans qu'ils mouroient tous de faim, ce que considéré par ceux de l'habitation, ils leur distribuerent ce qu'ils purent, un peu de pruneaux & rien plus, car la necessité estoit grande par tout entre nous aussi bien qu'entre les Sauvages: laquelle fut cause de nous faire tous filer doux & tendre à la paix.

La chose estant reduite à ce point, il ne restoit plus qu'à conclure les articles, mais pource que les Sauvages demeuroient tousjours à leur ancien poste, on envoya sauf conduit à leurs Capitaines pour descendre à Kebec, où ils arriverent chargez de presens & de complimens avec des demonstrations de vraie amitié, pendant que leur armée faisoit alte à demi lieuë de là.

Les harangues ayans esté faites & les questions necessaires agitées avec une ample protestation des Montagnais qu'ils ne cognoissoient les meurtriers des François, ils offriront leurs presens & promirent qu'en tout cas ils satisferoient à ceste mort, Beauchesne & tous les autres François estoient bien d'avis de les recevoir à ceste condition, mais le P. Joseph le Caron & le P. Paul Huet, s'y opposerent absolument, disans qu'on ne devoit pas ainsi vendre la vie & le sang des Chrestiens pour des pelleteries, que ce seroit tacitement autoriser le meurtre, & permettre aux Sauvages de se vanger sur nous & nous mal-traicter à la moindre fantasie musquée qui leur prendroit, & que si on recevoit quelque chose d'eux, que ce devoit estre seulement en depost, & non en satisfaction, jusques à l'arrivée des Navires, qui en ordonneroient ce que de raison. Ains Beauchesne ne receut rien qu'à ceste condition.

De plus nos Peres insisterent que les meurtriers devoient estre representez, mais ne l'ayant pu obtenir sur l'excuse que les Sauvages faisoient de ne les cognoistre point. Ils leur demandèrent deux ostages pour assurance qu'ils les representeroient venans à leur cognoissance, & en estant interpellé, ce qu'ils promirent faire, puis nous donnerent les deux ostages qui furent deux garçons, l'un nommé Nigamon, & l'autre Tebachi, assez mauvais garçon bien qu'il fust fils d'un bon pere, pour le premier il estoit assez bon enfant & se porta tousjours au bien. Nos Peres l'instruirent à la foy & aux lettres pendant tout un Hyver qu'il demeura avec nous, & à l'arrivée des Navires il eut esté bien ayse d'aller en France pour y vivre parmi les Chrestiens, mais ny luy ny eux ne le peurent obtenir des marchands, non plus que pour plusieurs autres; pour le second il s'enfuit après avoir esté quelque temps à l'habitation, dequoy on ne se mit guere en peine, aussi ny avoit il guere d'esperance de pouvoir faire d'un si mauvais garçon un bon Chrestien.

Les Navires qu'on attendait au Printemps arrivèrent fort tard particulierement le grand, dans lequel commandoit le sieur de Pont Gragé, le petit arriva assez favorablement, mais si peu muni de victuailles, qu'il n'en avoit quasi que pour son voyage, cependant on ne sçavoit plus que manger, tout le magasin estoit desgarni & n'y avoit plus de champignons par la campagne, ny de racines dans le jardin, on regardoit du costé de la mer & on ne voyoit rien arriver; la saison se passoit, & tous desespoient du salut du sieur du Pont & d'estre secourus assez à temps. Les Religieux estoient assez empeschez de consoler les autres pendant qu'eux mesmes patissoient plus que tous. Leur recours principal estoit la sainte Oraison & aux larmes qui leur servoient en partie de pain, & taschoient de consoler les pauvres hyvernans en leur preschant la patience & d'esperer en Dieu qui n'abandonne jamais les siens au besoin, & comme le pere Paul leur eut recommandé de prier pour ledit sieur du Pont, pendant que lui mesme diroit la sainte Messe à son intention ils se prirent tous à plorer & se lamenter avec tant de vehemence qu'ayant flechi Dieu à exaucer leurs vœux, il leur fist la grace de voir peu de jours après ledit sieur du Pont avec le grand Navire qu'ils pensoient estre perdu, estre dans leur port assuré, ce qui leur causa une joye telle que l'on peut penser.

Si jamais ils deussent louer Dieu ce fut lors, car le subject y estoit grand & puissant, comme des personnes secourues au temps qu'ils croioient tout perdu & les choses plus desesperées, les louanges qu'ils en rendirent à Dieu furent accompagnées, non plus de larmes de tristesses, mais de joye avec un tel excés qu'ils en estoient comme hors d'eux mesmes, donc la nature par ses deux passions fut quasi estouffée & comme n'ayant plus de sentiment. Le sieur du Pont entra dans la Chappelle avec les autres pour y rendre luy mesme ses vœux & accompagner leur devotion comme il fist avec un rare exemple, car comme ils avoient esté dans le hazard de mourir de faim, luy d'autre costé avoit pensé perir dans les eaux, & estre ensevely dans le ventre des poissons.

De ceste quantité de malades que la nécessité avoit alité n'en mourut neantmoins aucun fors un huguenot Escossois, qui selon les apparences ne devoit pas si tost mourir, je croy que ce pauvre homme estoit heretique plustost par respect humain, & peur de desplaire à son maistre qu'autrement, puis qu'estant d'une religion si contraire à la nostre il desiroit neantmoins avoir le P. Paul à sa mort & non plustost comme si Dieu luy eut donné parole & choix de l'heure de sa conversion, & en avoit fort enchargé la dame Hébert, laquelle ne voulant manquer à une oeuvre si charitable & qui concernoit la conversion & le salut d'une ame esgarée, en fist son devoir & pria le Pere de s'y trouver, ce qu'il fist à l'instant mesme, mais comme il pensa luy parler de son salut & de se remettre dans le giron de la S. Eglise par une vraye conversion à Dieu, il luy respondit d'une voix affreuse, souvent reiterée; mon Pere il est trop tard, il est trop tard, & n'en pû jamais tirer autre responce pendant trois quarts d'heure de temps qu'il demeura là auprès de luy & mourut ainsi desesperé de la misericorde de Dieu, rendant son ame miserable entre les mains de Sathan qui l'emporta au profond des enfers en punition de son ingratitude & pour avoir refusé la grace au temps que Dieu la luy presentoit. Pour nous apprendre à nous autres, de n'attendre point si tard nostre conversion & l'amendement de nostre vie, peur de ne pas trouver Dieu quand nous le chercherons, s'il ne nous a trouvé quand il nous a cherché.

Le sieur du Pont ayant mis ordre à tout ce qui estoit necessaire pour l'habitation & consolé un chacun de ses victuailles, il monta aux trois Rivieres pour la Traicte, où le P. Paul fist dresser une Chappelle avec des rameaux pour la sainte Messe qu'il y celebra tout le temps qu'on fut là. Il excita aussi Beauchesne & tous les autres François de faire les feux de la S. Pierre, & de tirer en l'honneur du Saint tous les perriers de la barque. Le Borgne de l'Isle Capitaine Algoumequin y estoit present, mais comme on luy vint à dire de se retirer de derriere le perrier qu'on alloit tirer, il s'en scandaliza & n'en vouloit rien faire, disant que les vrais Capitaines n'avoient point de peur, mais on le contraignist pourtant de se retirer, qui fut bien à la bonne-heure pour luy et pour les François, car le perrier creva & jetta sa culasse par le mesme endroit d'où on l'avoit fait sortir, & s'il luy fust mesarrivé nonobstant l'avertissement qu'on luy avoit donné, ceux de sa nation l'eussent creu tué à dessein, & nous eussent fait la guerre unis avec sous les autres Sauvages, lesquels quoy que moins armez que les François estoient capables de nous troubler & venir à main armée-jusques à l'habitation, où on n'est pas si fort qu'on aye besoin d'ennemis plus forts que les mousquites & la faim.

La traicte estant finie, & les Sauvages partis, chacun rentra dans les barques qui se rendirent promptement à Kebec, où il fut jugé à propos & necessaire aux PP. Paul & Pacifique du Plessis, de faire un voyage en France dans les premiers Navires qui se mettroient sous voile, pour le bien du país, ce qu'ils executerent comme bons Religieux, la mesme année, & revindrent la suivante avec le père Guillaume Poulain, sans avoir pu gagner sur l'esprit des marchands non plus que les autres Religieux precedens.

Du premier Jubilé gagné en la nouvelle France. De la mort de Frere Pacifique, & du commencement de nostre Convent de saint Charles en Canada, avec une lettre du P. Denis Jamet Commissaire traictant de nostre établissement.

CHAPITRE VI.

IL ne suffit pas au malade d'avoir une bonne medecine pour se faire quitte de son mal. Il la faut avaller si l'on en veut recevoir guerison. Dieu est mort pour tous, mais tous ne cooperent point à la grace, & par ainsi tous ne seront pas sauvez. Je m'esjouy maintenant en mes souffrances pour vous, & accomplis le reste des afflictions de Jesus-Christ, en ma chair pour son corps, qui est l'Eglise, disoit le S. Apostre aux Coloss. I.

Le R.P. Dolbeau comme un bon pere spirituel qui a soing de ses ouailles, apporta de France, un jubilé obtenu de nostre S. Pere le Pape pour la nouvelle France, lequel il publia le 29 Juillet 1618 dans la Chappelle de Kebec, (car il n'y a pas encor d'Eglise) & en fist faire la procession pour l'ouverture cinq ou six jours après son arrivée, au grand contentement & consolation d'un chacun, pour estre le premier qui se soit jamais gagné dans le Canada.

Le P. Joseph qui des-ja avoit passé une année entiere dans le país des Hurons, desira aussi d'aller hyverner avec les Montagnais pour apprendre leur langue & les instruire, par après en la foy, il partit le 9 de Novembre 1618 avec un jeune garçon François, qui desiroit se rendre capable de servir un jour de truchement à la compagnie des marchands. Les peines & les incommoditez qu'il souffrirent furent grandes à la verité, car outre qu'il falloit souvent changer de place, & faire tous les jours de nouveaux trous dans le profond des neiges pour pouvoir coucher & y passer les longues nuicts de l'hyver, la fumée & les grands froids luy donnoient encor bien de la peine, mais beaucoup plus la faim & la nécessité, lors que manquans de chasse, ils ne sçavoient de quoy se rassasier, & cela leur arrivoit assez souvent par le mauvais mesnage des Sauvages, car lors qu'ils avoient dequoy, ils faisoient jour & nuict bonne chere & bon feu sans se soucier du lendemain, mais quand tout estoit dissipé, & que la chasse et la pesche ne leur en disoit point vous eussiez veu alors des gens bien empeschez à contenter des ventres qui n'avoient point d'oreilles.

Quand on veut aller demeurer ou hyverner avec les Sauvages errants, on se met sous la conduite d'un de leur chef de famille, lequel a soing de vous nourrir & heberger comme son domestique,

ou comme son enfant, car de se mettre au commun on ne seroit pas bien, & si on n'y pourroit subsister longuement, pour ce qu'ils se separent souvent pour la chasse, les uns d'un costé & les autres d'un autre, & par ainsi ne pouvant faire vostre cas à part, faudroit que mourussiez de faim ou que retournassiez avec les François.

Celuy avec lequel le P. Joseph hyverna se nommoit Choumin, qui signifie en langue Montagnaise, un Raisin, les François l'appelloient le Cadet à cause qu'il est fort propre & net de sa personne, sent peu son Sauvage & rend tout le service qu'il peut aux François qu'il ayme cordialement & véritablement, & non feintement ou avec dissimulation comme l'on fait pour le jourd'huy.

Pendant cet hyvernement, la femme de Choumin accoucha d'un garçon qu'il voulut estre nommé Pere Joseph, qui estoit le plus grand signe d'amitié qu'il eut pû tesmoigner à ce bon pere, car en effect il l'aymoit de coeur & d'affection. Il luy dit doncques: Pere Joseph mon frere, (ainsi l'appelloit-il) voilà ma femme qui est accouchée d'un garçon, comment l'appellerons nous, je voudrois bien qu'il se nomma Pere Joseph. A quoy le Pere luy repartist qu'il vaudroit mieux qu'il luy donnast le nom de Monsieur du Pont l'un des Capitaines & chefs de la traicte, qui seroit un bon moyen de se faire aymer de luy & de profiter en ses visites. Car disoit le Pere Joseph, mon amitié t'est des-ja toute acquise & t'aymeray tousjours sans cette gratification, & en outre je suis pauvre & hors de la puissance de te pouvoir faire du bien comme peut Monsieur du Pont, advise donc bien à ce que tu dois faire, afin que tu ne te repente point par après: car je te dis derechef que je t'ayme & ne te peux faire riche. Il n'importe, respondit Choumin, j'ayme bien Monsieur du Pont & tous les François, mais je t'ayme encor plus qu'eux tous. C'est pourquoy je veux qu'il se nomme pere Joseph & quand il fera grand je te le donneray pour l'instruire & demeurer avec toy car je ne veux point qu'il soit marié, ains qu'il soit habillé & vive comme toy.

Et puis luy monstrant son autre fils qui estoit celuy qui a esté depuis baptizé à nostre Convent de Kebec, & travaillé par le démon, luy dit: en voicy encor un autre que je te donneray quand il sera un peu plus grand pour envoyer en France, & veux qu'il soit baptizé, & vive encor comme toy, sans femme & en mesme habit. Ils eurent plusieurs autres entretiens sur ce sujet, dans lesquels le P. Joseph prenoit occasion de luy parler de Dieu & de nostre croyance, & le Sauvage de l'entretenir de leurs resveries & superstitions ausquelles il recognoissoit mesme par les raisons du Pere, un grand aveuglement. Puis fut conclud que le nouveau né se nommeroit Pere Joseph, & y est encore appellé par les François & par tous ceux de sa nation.

Le 30 de Novembre parut sur leur orizon, la mesme Commette qui paroissoit en France, jusqu'au 12 de Decembre, qu'elle ne se vit plus, tellement qu'on pouvoit donner là, la mesme interpretation qu'on en donnoit icy. Plusieurs escrivains ont employez leur plume & leur temps pour d'eschrire des effects des Commettes & bien que soit chose naturelle & contingente selon les Astrologues, si est-ce qu'ils nous font croire qu'elles sont ordinairement comme un signal donné de Dieu, de plusieurs grands mal-heurs qui nous doivent arriver, comme les evenemens passez & presens nous le tesmoignent assez, car depuis la derniere qui parut l'an 1618 nous n'avons veu que guerres & miseres dans une partie des Provinces de la Chrestienté & en verrons encores de bien grandes, car le glaive de Dieu n'est pas encores rengainé, ny ses verges jettées au feu, ce fera pour quand il vous plaira, Seigneur, qui cognoissez les meschans & ceux qui molestent vostre Eglise & vostre peuple.

L'Hyver estant passé, & le Printemps pluvieux commençant à descouvrir les terres par tout auparavant couverte de neiges, le bon Pere Joseph prit congé de ses Sauvages & en partit pour revenir entre ses freres l'unziesme de Mars, 1619.

La vie & la mort sont entre les mains de Dieu, & personne n'est certain de l'heure de son trespas, non plus que de son salut ou de sa condamnation, car comme dit l'Apostre, personne ne sçait s'il est digne d'amour ou de hayne, du feu ou de la gloire, du bien, ou du mal de l'enfer ou du Paradis, car pour parfait qu'on soit il y a tousjours à craindre jusques à ce qu'on aye passé le pas, mais pas espouventable: l'instant de la mort, qui nous doit faire trembler au seul resouvenir de nos pechez, bienheureux sont les morts qui sont morts au Seigneur & qui ont vescu en leur vie comme ils ont désiré d'estre trouvé en la mort, car comme nous ne mourons qu'une fois, il faut tascher de bien mourir & on ne peut bien mourir qu'en bien vivant, comme a fait nostre bon frere Pacifique decedé à Kebec le 13 d'Aoust l'an 1619.

Ce bon Religieux estoit donc de beaucoup de belles vertus & des qualités requises en un vray frere Mineur, mais il avoit sur toutes la charité en singuliere recommandation, car quand il estoit question d'assister le prochain il y alloit comme un homme, pour gagner des pistoles, mais des pistoles du Paradis. J'ay quelquefois veu les Superieurs le reprendre de cette trop grande ardeur, mais il les prioit de si bonne grace que cognoissant cette grande compassion qu'il avoit dans son ame, laquelle s'estendoit jusques aux animaux mesmes ausquels il ne pouvoit faire de mal, ils le laissoient faire ses oeuvres de charité, & à la fin estant tombé malade. Dieu le voulant remunerer de ses travaux passez, il deceda le dit 24e jour d'Aoust après avoir receu tous les Sacremens en grande devotion, & fut enterré à la Chappelle de Kebec avec les ceremonies de la S. Eglise, regretté d'un chacun & pleuré presque de tous, tant des Chrestiens que des Sauvages; qui perdirent en luy un grand support & la principale de leur consolation en maladie.

Le 7 Septembre de la mesme année 1619 plusieurs de nos amis, nous ayans asseuré de quelques aumosnes, & entr'autres le sieur des Boues grand Vicaire de Pontoise nostre Sindique (encor que la qualité ne luy en fut donnée que l'année d'après) & le sieur Houel Secretaire du Roy, nos deux principaux bienfacteurs pour le Canada, l'on commença d'amasser les materiaux & de joindre la

charpenterie de nostre Convent de nostre Dame des Anges, où le Pere Dolbeau fist mettre la premiere pierre le 3 juin 1620.

Nos Religieux trouverent l'invention de faire construire un four à chaux, qui leur servit merveilleusement pour adoucir les frais de nostre bastiment. Il n'y eut que les journées & l'entretien de dix ou douze ouvriers que nous eusmes peines de faire payer par de nouvelles questes, que nous fismes, à Paris & par tout ailleurs chez de nos amis, car les marchands ne nous y assistoient presque en rien (excepté le sieur du Pont Gravé en ce qu'il pouvoit de son particulier,) & se contentoient de nous donner la nourriture de nos Religieux comme ils y estoient obligez dès nostre entrée audit país, & depuis par Articles accordez par Monseigneur le Duc de Montmorency Vice-roy de Canada, &c.

Lesdits de Caen ou leurdite societeez sera tenue de nourrir six Frères Recollects à l'ordinaire, comprit deux qui seront souvent aux descouvertes dans le país parmy les Sauvages. Faict & arresté double, entre nous sousignez esdits noms, à Paris le huitiesme jour de Novembre 1620. Dolu de Caen, ainsi signé.

Or en ce temps là estoit pour Commissaire de nos Peres de Canada, le R. P. Denis Jamet, lequel apportoit tout le soing possible à l'avancement tant pour le spirituel que pour le temporel du país, & pour ce que la lettre qu'il en escrivit à Monsieur le grand Vicaire de Pontoise le sieur des Boues, vous en peut dire les vrayes particularitez mieux que je ne sçauois de mon invention & de ma plume baiguaiente, je l'ay d'escrite pour vostre contentement.

Lettre du P. Denis Jamet Recollect,
au sieur des Boues, grand Vicaire de Pontoise.

Pax Christi.

MONSIEUR, Comme il n'y a rien qui charme & agrée mieux aux esprits genereux que les hautes entreprises, aussi n'ayment ils personne que ceux qui poussez, de mesme generosité, secondent leurs volonteiz. Vous sçavés, Monsieur, quel est nostre dessein, je le vous ay manifesté sans vous en rien cacher, il est petit en son principe, mais si Dieu y continue ses benedictions, il sera sans doute grand, puisque Dieu vous a imprimé en l'ame le desir de bien faire en la nouvelle France, (comme vous faites tous les jours en l'ancienne,) & de seconder ceux pour qui l'amour de Dieu, & le salut des ames, quittent la douceur de leur patrie pour s'establir en un pays Sauvage & inculte afin qu'en cultivant les terres, l'on trouve moyen de cultiver les ames. Je ne puis que je ne vous honore, & que je ne prie Dieu cent & cent fois pour vostre prosperité, & santé, & que je ne vous escrive de nostre voyage & comment nos entreprises sont mieux reussy que nous ne pensions, en nostre partement, donc nous nous divisasmes en deux bandes. Je partis le premier avec l'un de nos freres appellé Bonaventure, dans le premier Navire qu'on nomme la Salamandre, nous sortis du Havre de Honfleur le Dimanche de la Passion, & arrivasmes le Samedy des Octaves de l'Ascension, dans le port de Tadoussac, qui est un port naturel, où ils ont accoustumé retirer les Navires, cependant qu'avec les barques ils montent à mont la riviere pour traicter avec les Sauvages. A nostre arrivée, nous sçeumes que le sieur du Pont Gravé Capitaine pour les Marchands dans l'habitation avoit commencé à nous faire bastir une maison (laquelle depuis nostre arrivée nous avons fait achever) dont je fus fort, resjouy tant pour l'assiette du lieu, que de la beauté du bastiment, le corps du logis donc est fait de bonne & forte charpente, & entre les grosses pièces une muraille de 8 & 9 pouces jusque à la couverture, sa longueur est de trente-quatre pieds, sa largeur de vingt-deux, il est à double estage: nous divisons le bas en deux: de la moitié nous en faisons nostre Chappelle en attendant mieux: de l'autre une belle grande chambre, qui nous servira de cuisine & où logerons nos gens: au second estage nous avons une belle grande chambre puis quatre autres, petites: dans deux desquelles que nous avons fait faire tant soit peu plus grandes que les autres, y a des cheminées pour retirer les malades, à ce qu'ils soient seuls: la muraille est faite de bonne pierre & bon sable & meilleure chaux que celle qui se fait en France, au dessous est la cave de vingt pieds en carré, & sept de profond.

Nous avons aussi fait faire trois guarittes pour la deffence de nostre logis, une de cinq pieds en carré, dans le milieu du pignon qui regarde le Septentrion, & deux autres de quatre pieds aux deux coings d'iceluy qui regarde le Midi, nous ferons une demy lune devant nostre porte avec des boises fortes afin qu'elle ne soit aisée à attaquer. Quant à l'assiette du lieu elle est des plus belles du pays, car le fonds de la terre est tres-bon, & sans pierre aucune, les arbres y sont

clairs & pourtant aisés à deserter, nous avons du costé du Septentrion une petite Riviere, qui neantmoins n'est pas petite, principalement quand la Mer est pleine, mais elle se nomme ainsi en comparaison de la grande, dans laquelle elle se va emboucher, nous avons un fossé du costé de l'Orient, & fort profond & large, un autre du costé de l'Occident, dans lesquels y a des ruisseaux d'eau qui se vont presque rencontrer du costé du Midy, ils ne s'en faut pas plus de 50 pieds: si bien que nous sommes presque comme dans une Isle de fort belle estendue. Tout le pays de-ça & de-là la Riviere est de mesme façon de terre: nous avons aussi la commodité des prés le long de ceste petite riviere au bord de laquelle nous sommes basti: ne faut qu'arracher certaines broussailles, qui rompent les faux quand on fauche, si bien que la nourriture du bestail nous sera fort aysée: nous avons amené un Asne & une Anesse pour nostre commodité, nous nourrissons aussi des Pourceaux un couple d'oyes masle & femelle, sept paires de volailles, quatre paires de Canes. Quant aux Vaches & Chevres, nous ne sommes pas en volonté d'en nourrir que l'année prochaine que nous serons mieux accommodés: outre la riviere qui est fort poissonneuse & les fossez, nous ferons faire quatre autres fossez de douze pieds de large en hault de six en bas & de huict de profond, tant pour faire evacuer les eaux qui degoustent de tous costé dans nostre cave, que pour nous fortifier centre tous ennemis.

Nous avons trois Maistre Charpentiers avec un Maistre Masson & son fils, quatre autres hommes pour travailler à la terre, et des vivres pour les bien nourrir un an, au bout duquel si nous sommes assistés nous prendrons cinq ou six bons deserteurs qui ne cesseront de deserter la terre, & esperons que dans deux ans nous pourrons nourrir douze personnes sans rien mandier de la France, par ce que nous avons du grain suffismment pour faire du pain, & de la bière, & des cochons assez pour faire lard sans les autres viandes, que nous nourrirons comme Poulles, Oyes, Chevres & Vaches, sans aussi l'abondance du poisson qui se pesche és Rivieres, & l'abondance des Canards & Oyes sauvages qui viennent; tout devant nostre Convent depuis la fin d'Aoust jusques à la Toussaincts, sans enfin l'anguille que nous sallerons au commencement de Septembre, & l'Elan que nous aurons pour un peu de pain des Sauvages quand les neiges seront grandes & autre mille petites commodités: toute sorte de legumage, d'herbage, & racines viennent grandement bien, nous sommes esloignés environ une petite demy lieuë de l'habitation, la chaux se fait à cinq cens pas de nous, rien ne nous manque graces à Dieu, que moyen d'entretenir pour deux ans six ou huict bons garçons pour travailler à la terre pour nous, au bout desquels nous pourrons entretenir des familles sans beaucoup de frais & aussi peu à peu peupler le païs & faire ce que nous pretendons; sçavoir est un seminaire pour y nourrir & instruire les enfans des Sauvages, nous en aurions des-ja plus de six si nous avions moyen de les nourrir, se seroit une belle amorce pour en prendre davantage, nous nous sommes contentés d'un jeune enfant aagé de douze ans, lequel nous avons envoyé en France par l'un de nos Peres, qui le donnera à quelque personne pieuse pour le faire instruire.

Je vous escriis clairement de tout, afin que vostre pieuse volonté que vous avez aux peuples de la nouvelle France sçache & cognoisse qu'encore que nostre entreprise soit petite en son commencement, qu'elle est pourtant pour devenir grande avec le temps, si Dieu nous continue ses benedictions, & si nous sommes secondez des gens de bien, (le sieur Guers Commissionnaire de Monseigneur de Montmorency Vice-Roy de ce païs de la nouvelle France, porteur de la presente) vous dira de bouche ce que je vous escriis, je vous repete donc la prière que je vous fis estant chez vous, laquelle tendait à vous persuader de vous joindre avec nous, vous ne serez pas des moindres, ains le premier & chef de l'entreprise. Nous vous prions d'accepter le tiltre & qualité de Sindic & Procureur du seminaire de Canada, & cependant qu'en France vous aurez soin de nous amasser, nous serons en Canada à prudemment employer le tout, nous vous rescrirons tous les ans par des hommes dignes de foy, comment le tout se passera, & ne croyez pas que ceste charge vous soit à peine pource que, nous trouverons assez de gens de bien, qui feront tout ce que leur commanderez, pour nous seulement nous serions trop heureux si un homme de merite comme vous prenoit la qualité de chef de l'entreprise de Canada, & croyons qu'à vostre exemple plusieurs se rangeroient de nostre part, & ferions des merveilles devant six ans.

L'année prochaine le R. P. Georges retournera en France pour nos affaires, vous cognoistrez quel homme c'est, ce qu'il peut, & l'esperance que nous avons de faire choses grandes, si dés ceste année vous nous voulez ayder, & de joindre vos pieuses volontez avec les nostres vous vous adresserés à Monsieur Houel, lequel ledit sieur Guers vous fera voir, nous restons trois Religieux,

Prestres en la nouvelle France avec le F. Oblat que vous avez veu, résolu ne de jamais abandonner ledit païs, ains d'y faire ce que nous pourrons pour le service de Dieu, du Roy & du bien public, ce qui nous releve le coeur est le bon commencement que nous voyons, & l'apparence belle de faire de grands fruicts, si le tout ne reussit pour n'estre secondez nous ne laisserons pas d'avoir gloire devant Dieu, & devant les hommes, je souhaite avec passion que vous soiez, le premier participant de ce bien.

Nottez s'il vous plaist Monsieur, qu'il y a treize ans que l'habitation subsiste sans que jamais aucuns étrangers & moins encore les Sauvages qui nous desirent, & nous recoivent à bras, ouverts, ayent rien attenté à l'encontre, en laquelle habitation nous avons semblablement une maison & Chappelle, où nos Peres ont faicte depuis six ans & font tous les jours le service Divin pour la consolation des François qui sont en icelle, j'espere des lettres de vous l'année prochaine, qui m'apprendront vostre derniere resolution, cependant nous vivrons dans l'esperance que Dieu fera reussir par vostre moyen cet auguste dessein, & offrirons à sa divine misericorde journallement nos prières pour tous ceux qui y contribueront, & particulièrement pour vous, à qui je suis & seray toute ma vie, Monsieur, très-humble & obeissant serviteur en Jesus, Denis Jamet, indigne Commissaire des PP. Recollects de Canada. De Kebec ce 15 d'Aoust 1620.

On peut cognoistre en abregé par cette lettre tout l'estat de nos Religieux en Canada, lequel je déduiray plus amplement cy-apres, mais par ce qu'il est porté en icelle que nos Religieux y ont fortifié nostre maison, faict labourer les terres & nourry du bestail pour nostre Séminaire, qui sembleroit contrevénir à nostre profession, j'ay trouvé à propos de ne vous donner en cela autre responce que celle que ledit sieur grand Vicaire fist à celle cy-dessus, laquelle vous esclaircira de vos doutes, & vous assurera que la necessité nous y ayant contraint pour y pouvoir eslever & instruire les enfans des Sauvages, & les Peres mesmes en la loy de Dieu, il y a eu du merite, & non du manquement autrement il nous eut fallu tout quitter & abandonner la conversion des Sauvages, qui eut esté une grande faute.

LETTRE DE MONSIEUR
le grand Vicaire de Pontoise, au
Pere Denis Jamet Commissaire
des PP. Recollects en Canada.

Mon Reverend Pere,
J'ay receu vostre lettre dattée de Kebec en Canada du quinzième Aoust mil six cens vingt, pour responce je vous diray que j'ay grandement admiré la providence Divine, de ce que comme vous me fistes ce bien de me voir icy allant en Canada, je vous feis entendre mon sentiment sur ceste entreprise, & vostre Reverence me tesmoigna avoir le mesme, lorsque nous en traictions & deliberions ensemble à Pontoise, y craignant beaucoup d'obstacles. Dieu neantmoins l'exécutoit exactement en Canada, ce qui est comme un petit miracle qui me fait bien esperer; je loue & remercie nostre Seigneur, qu'avez pratiqué le dire de S. Paul, que je vous avois tant repeté. Prius quod animalè devidè quod spiritale. Ayant une maison à part hors l'habitation, que sera un Convent, où vous & vos Peres & Freres servirez, à Dieu, en l'observance regulière, en priere, contemplations, sacrifice & penitence, & qui pourra servir d'un Seminaire de Sauvages, & d'un lieu pour exercer la charité vers les malades. Et en quatriesme lieu sera une forteresse comme je vous disois. Une remarque que j'ay faict; que anciennement les Monasteres, estoient Convents de personnes religieuses, qui servoient à Dieu jour & nuict, & les jeunes y estoient instruits comme il se voit en la Regle de S. Benoist, & en la vie de S. Anselme, & estoient aussi hospitalaux, ce qui appert en tous les anciens Monasteres, ausquels il y a joint un hospital ou le lieu où il souloit estre, & l'on voit dedans les chartres en ces maisons là, des legs laissez par les fondateurs & bien-faicteurs; tant pour les Religieux, & tant pour l'hospital; puis c'estoient forteresses, pour se prevaloir contre les incursions des ennemis, soit de la part des infidelles ou autres, en signe dequoy nous les voyons encore aujourd'huy clos & fermez de murs crenelez, accompagnez de machicoulis & de tours, qui estoient des fortifications du passé. Nous voyons cela à saint Denis en France, à saint Germain des prés, à sainte Genevieve, au Temple, à saint Martin des Champs, à Paris, & en plusieurs autres lieux; c'est pourquoy vous devez zeler ces quatre choses soient en vostre maison & faicte très bien de faire cultiver la terre & mesnager pour vous ayder à fournir aux choses necessaires à une telle entreprise, j'en ay communiqué avec des

plus celebres Docteurs en Theologie, seculiers & réguliers reformez, lesquels n'y trouvent aucune difficulté ny scrupule nonobstant vostre regle par ce que c'est un ordre & à ceste fin à y planter nostre sainte foy, ce qui ne se pourroit pas faire autrement selon l'experience que vous en avez depuis six ans, que vos Peres sont là, sans y avoir faict beaucoup de fruct faute de prendre ceste voye pour introduire le Cbristianisme au milieu de ses Sauvages, qui ne cognoissent & m'adorent aucune divinité. C'est un desseing tres-auguste, que dis-je, il est tout divin. C'est un oeuvre d'un incomparable mérite, mais aussi il est besoin d'estre particulièrement ayde de Dieu, car Nisi Dominus aedificaverit domum in vanum laboraverunt qui aedificant eam. Non est volentis neque curientis miserantis sec Dei, il faut estre tout Apostolique & demander instamment à Dieu. Que faciat nos Idoncos Ministros, pour executer une si haute & divine entreprinse, & que tout ceux qui vous assistent là les François soient pierres visves fondamentales pour le bastiment de ceste nouvelle Eglise que vous voulez assembler là à nostre Seigneur. Il est besoin que leur vie puisse edifier & instruire à salut ces Sauvages, & davantage en vos Sacrifices tenant nostre Seigneur, luy demander misericorde pour ces infidelles, à ce qu'il leur ouvre le coeur pour recevoir la sainte foy & qu'il y prenne pied, comme vous le prenez, pour luy dans leurs terres. Quae adaperiat Dominus cordi illorum in lege sua & in praeceptis suis faciat eos ambulare. Et dresserez vous vos exercices & disciplines à ceste fin, envoyant continuellement des aspirations & souspirs vers Dieu, à ceste intention le demandant à la divine bonté avec prostrations & quelquefois les bras eslevez ou les bras estendus en Croix. Et quand vous sortez, de ces redoutables Autels du grand Dieu vivant, soufflez en la face de ces Sauvages cest esprit de vie, que vous y venez, recevoir, leurs mettant quelquefois vos mains lesquelles viennent de toucher & contracter ces Divins Misteres du précieux corps & sang de nostre Seigneur, les mettant, dis-je, sur leurs testes, d'autre fois leur imprimer au front ce signe terrible de nostre redemption la Croix, car mon Reverend Pere, fidés est domum Dei, he! qui sommes nous pour penser faire un oeuvre & de si importante consequence, ny mesmes un de moindre sans le concours de Dieu. Il nous faut croire que nous y nuyrons plustost par nos pechez que d'y servir, c'est son oeuvre Domini est salus, Domini est assumptio nostra. Il nous y faut toutesfois employer diligemment & fortement. Qu'elle joye à la mort d'avoir acquis un grand peuple à Jésus Christ. Qu'elle gloire dans le Ciel de tirer après soy ces Nations. Je vous rends Infinies graces de ce que vostre Reverence a daigné m'y donner part, m'honorant de la commission que vous m'avez adressée par la vostre, je l'ay acceptée & accepte tres-volontiers m'en jugeant fort indigne, j'en espere toutefois quelque bon succès, veu que Dieu faict ordinairement ses oeuvres de rien, & par de foibles & quasi contraires moyens, comme je suis tel. Et sa divine Majesté, vous ayant inspiré de vous servir de moy en ce S. oeuvre, je luy recommande & faict recommander, par tous ses serviteurs & servantes. Pour le temporel, j'ay baillé à Monsieur Houel 200 escus pour commencer un Séminaire de six petits Sauvages dès cette année presente, lequel s'appellera le Séminaire de S. Charles, au moins que ce grand Reformateur vous protege, je vous enverrai tous les ans pareille somme pour ce sujet, & bien davantage pour vous accroistre & dilater, car j'espere l'année prochaine vous envoyer plus de mil escus. Ledit sieur Houel m'a dit, qu'il vous envoie pour plus de 1200 livres de vivres & commoditez des aumosnes qu'il avoit à vous, c'est un bon serviteur de Dieu, homme d'honneur & de mérite, qui s'employe fidèlement & infatigablement pour ceste affaire, Monsieur Guerre vous dira le reste de ce que j'ay faict & feray Dieu aydant, car je suis du tout dédié à vous servir & assister en ceste Apostolique entreprise. Je prie nostre Seigneur la benir & vous conserver longuement & heureusement, pour y travailler fidèlement & avantageusement & demeure, Mon R.P. Vostre bien-humble & tres-affectionné à vous servir. Charles des Boues, Grand Vicaire de Pontoise. De Pontoise ce 27 Fevrier 1621.

Comme le R.P. George fut député Commis des habitans du Canada vers le Roy, & de la Requeste qu'il presenta à sa Majesté, pour les affaires dudit Canada.

CHAPITRE VII.

JE N'ay point observé ny le temps ny l'année que le R. P. George passa en Canada, ny le sejour qu'il y a fait, non plus que de son gouvernement, mais j'ay remarqué qu'il y estoit en grande estime par les lettres, que le Roy luy faisoit l'honneur, d'escrire, dont on peut inférer de son merite. Or comme les affaires du Canada n'ont jamais esté bien prises & qu'il y a tousjours eu des desordres causez de son premier fondement, qui n'avoit pas esté entrepris par

les Marchands pour la gloire de Dieu (comme j'ay dit, en quelque endroit de ce volume.) Le sieur de Champlain & tous les principaux habitans François du Canada, y desirans remedier & apporter quelque ordre dans ces desordres, firent une assemblée générale, en laquelle ils deputerent le R. P. George vers sa Majesté tres-Chrestienne, pour luy en faire les tres-humbles remonstrances, & negotier envers icelle tout ce qu'il cognoistroit estre expedient au bien & à l'advancement du Canada, s'en rapportant à sa prudence, à laquelle ils passerent, acte & procuracion autentique pour luy valoir & servir en temps & lieu, dont en voicy coppie qui me servira plus que suffisante de tout ce que j'ay escrit des mesmes desordres qui ont duré jusqu'à la venue de cette nouvelle compagnie qui fait & promet quelque chose de mieux, dont ils auront de la gloire.

SCACHENT TOUS QU'IL appartiendra. Que l'an de grace 1621, le 18e jour d'Aoust, du Regne de tres-haut, tres-puissant & tres-chrestien Monarque Louys 13e du nom, Roy de France de Navarre & de la nouvelle France ditte Occidentale, du Gouvernement de haut & puissant Seigneur Messire Henry Duc de Montmorency & de Dampville, Pair & Admiral de France, Gouverneur & Lieutenant general pour le Roy en Languedoc, & Viceroy des pays & terres de la nouvelle France ditte Occidentale, de la Lieutenance de noble homme Samuel de Champlain, Capitaine ordinaire pour le Roy en la Marine, Lieutenant general esdits pays & terres dudit seigneur Viceroy, que par permission dudit sieur Lieutenant se seroit faite une assemblée generale de tous les François habitans de ce pais de la nouvelle France afin d'aviser des moiens les plus propres sur la ruyne & desolation de tout ce pais, & pour chercher les moiens de conserver la Religion Catholique, Apostolique & Romaine en son entier, l'autorité du Roy inviolable & l'obeïssance deuë audit Seigneur Viceroy, après que par ledit sieur Lieutenant, Religieux & habitans, presence du sieur Baptise Guers Commissaire dudit seigneur viceroy, a esté conclud & promis de ne vivre que pour la conservation de ladicte Religion, obeïssance inviolable au Roy & conservation de l'autorité dudit Seigneur Vice-roy, voyant cependant la prochaine ruine de tout le pays, a esté d'une pareille voix deliberé, que l'on feroit choix d'une personne de l'assemblée pour estre député de la part de tout le general du pays, afin d'aller aux pieds du Roy, faire les tres humbles submissions ausquelles la nature christianisme & obligation, rendent tous sujets redevables, & presenter avec toute humilité le Cahier du pays, auquel seront contenus les desordres arrivez en ce pays, & notamment ceste année mil six cens vingt-un. Et aussi qu'iceluy député aille trouver nostre-dit seigneur Viceroy, pour luy communiquer semblablement des mesmes desordres, & le supplier se joindre à leur complainte, pour la demande de l'ordre necessaire à tant de mal-heurs, qui menacent ces terres d'une perte future, & finalement pour qu'iceluy député puisse agir, requerir, convenir, traicter & accorder pour le General dudit pays, en tout & par tout ce qui sera l'avantage dudit pays. Et pour ce tous d'un pareil consentement & de la mesme voix cognoissant la sainte ardeur à la Religion chrestienne, le zele inviolable au service du Roy, & de l'affection passionnée à la conservation de l'autorité dudit seigneur Viceroy, qu'a tousjours constamment & fidellement, tesmoigné le Reverend Pere Georges le Ballif Religieux de l'ordre des Recollects, joint sa grande probité, doctrine & prudence. Nous l'avons commis, député, & delegué avec plain pouvoir & charge de faire, agir, représenter, requerir, convenir, escrire & accorder, pour & au nom de tous les habitans de ceste terre, suppliant avec toute humilité sa Majesté, son conseil, & nostredit seigneur Viceroy, d'agreer ceste nostre delegation, conserver & proteger ledit R. Pere en ce qu'il ne soit troublé ny molesté de quelque personne que ce soit, ny sous quelque pretexte que ce puisse estre, à ce que paisiblement il puisse faire, agir & poursuivre les affaires du pais, duquel nous donnons derechef pouvoir de reduire tous les advis à luy donnez par les particuliers en un cahier general, & à iceluy apposer sa signature avec ample declaration que nous faisons, d'avoir pour agreable & tenir pour vallable tout ce qui sera par iceluy Reverend Pere fait, signé, requis, negocié & accordé pour ce qui concernera ledit pays, & de plus luy donnons pouvoir de nommer & instituer un ou deux Advocats au Conseil de sa Majesté y Cours souveraines & Jurisdicions, pour & en son nom & au nostre, escrire, consulter, signer, plaider & requérir de sa Majesté & de son Conseil, tout ce qui concernera les affaires de ceste nouvelle France. Si requerons humblement tous les Princes, Potentats, Seigneurs, Gouverneurs, Prelats, Justiciers & tous qu'il appartiendra, de donner assistance & faveur audit Reverend Pere, & empecher qu'iceluy allant, venant ou sejournant en France ne soit inquieté ou molesté en ceste delegation avec particuliere obligation de recognoissance, autant qu'il sera à nous possibles. Donné à Kebec en la nouvelle France sous la signature des principaux habitans, faisans pour le general, lesquels pour autentiquer d'avantage ceste delegation, ont prié le tres-Reverend Pere en Dieu Denis Jamet Commissaire des Religieux, qui sont en ces terres, d'apposer son sceau Ecclesiastique, ce jour & an que dessous, signé Champlain, Frere Denis Jamet Commissaire, Frere Joseph le Caron, Hebert Procureur du Roy, Gilbert

Courseuron Lieutenant du Prevost, Boullé, Pierre Reye, le Tardif, I. le Groux, P. Desportes, Nicolas Greffier de la jurisdiction de Kebec & Greffier de l'assemblée, Guers Commissionné de Monseigneur le Vice-roy & present en cette eslection, & seellée en placard du scel dudit Reverend Pere Commissaire.

Le bon Pere Georges ayant ses despeches & pris les avis de tout ce qu'il avoit à faire, s'embarqua dans les premiers Navires fretez, pour le voyage de la France, où estant arrivé il employa la vivacité de son esprit, à faire valoir sa commission & remonstrer que si sa Majesté n'avoit un soin particulier du Canada & de contribuer aux frais necessaires, pour pouvoir mettre le pays en bon estat, que jamais on n'en tireroit gloire ny profit non plus que d'une terre abandonnée & deserte, quoy que bonne de soy & de grande esperance, & afin d'y pouvoir plus pressamment persuader le Roy, il luy fait une deduction des richesses du pays en la Requete & és avis suivans, qu'il luy presenta, lesquels s'il eussent esté accomplis & effectués de point en point, comme on luy avoit fait esperer la nouvelle France seroit à present, un beau & riche pays, & la pluspart de ses peuples convertis, au lieu que ce n'est encor qu'un desert presque inhabité, sinon d'un peuple errant dont la pauvreté & la fainéantise, rendent egallement leur conversion difficile.

AU ROY

Sire,

Les pauvres Religieux Recollects habituez à Kebec en la nouvelle France vous remonstrent tres-humblement, que depuis six années en ça, qu'il a pleu à Dieu se servir de leur ministere sous l'autorité de vostre Majesté, tant au voyage de cette terre estrangere, descouvertes du pays, qu'en la conversion des peuples plus Sauvages en la cognoissance de Dieu, qu'en leur conversion civile. Ils ont differé de donner leur avis, touchant cette entreprise, jusqu'à ce que l'expérience secondant leur bonne volonté, ils eussent avec tant plus de certitude qu'il importe de ne parler aux Roya que d'affaires bien digérées & meurement considerées, proposer à vostre Majesté ce qui est necessaire en ceste affaire: & bien qu'il semblast estre de leur devoir, dès les premières années de leur sejour audit pays, advertir vostre Majesté de ce qui estoit à faire pour la continuation de cet auguste dessein. Ils ont estimé que les lettres annuelles qu'ils ont escrit depuis leur arrivée suffisoient jusques à ce que le pays & les peuples leur feussent davantage cogneus, afin que selon qu'ils trouveroient tant de la disposition de peuples que des profits que l'on pourroit esperer de la terre, ils jugeassent ce qui seroit plus à propos; or est il qu'à present que la hantise des peuples les a rendus sçavans en leur recherche, & que les voyages qu'ils ont fait de cinq à six cens lieuës dans les terres en la compagnie du sieur de Champlain, Lieutenant sous vostre autorité de Monseigneur de Montmorency Viceroy du pays, leur ont acquis la cognoissance tant desirée des peuples de diverses contrées. Et voyans les grands & manifestes profits, qui peuvent reussir à la gloire de Dieu, augmentation du sceptre & de l'Empire des François, contentement singulier de vostre Majesté & proffit & utilité de tous ses sujets. Les supplians ont jugé estre expedient, voire grandement necessaire de declarer ce que en conscience ils recognoissent estre de toute ceste entreprise afin qu'il plaise à vostre Majesté leur accorder le contenu leur en memoire cy attaché.

Les supplians doncques sont avec la grace de Dieu, SIRE, dans une terre nommée par le commun Canada, mais mieux la nouvelle France, en un lieu appellé Kebec, basty par la diligence & industrie singuliere du sieur Champlain, fort avant dans le fleuve de saint Laurens. Où ayant sejournez, ils ont appris les richesses de ce quartier & speciallement de ce fleuve accompagné de plusieurs belles & fertiles Isles, peuplé d'une telle abondance de toutes fortes de poissons quelle ne se peut descrire, bordée de costaux plains d'arbres fructiers, comme noyers, chastagniers, pruniers, cerisiers, & vignes agrestes, avec quantité de prairies qui orment & embellissent ses vallons, le reste de la terre garny & peuplé de toute sorte de chasse & plus qu'il y en a en France, & avec plus grand proffit en ce que non seulement ils ne manquent de gibier & bestes fauves ordinaires en ces païs, mais ont de plus des Eslans ou orignals, Castors, Renard noirs, & autres animaux dont la pelleterie donne accès & esperance, au bien futur d'un très grand commerce: davantage la bonté de ceste terre a esté de plus en plus recognuë par les

voyages que les supplians y ont fait qui leur ont porté la cognoissance de plus de trois cent mille ames desireuses du labourage & faciles d'attirer à la cognoissance de Dieu, pour n'estre liez à aucun culte, par la conduite desquels peuples les fleuves, rivières, lacs de largeur & longueur indicibles ont esté recognus par les supplians; mais comme le bien ne s'acquiert sans peine, il n'y a point de doute que outre les grands labeurs des supplians, en ses découvertures & leur séjour dans le pays, ce qui leur donne le plus de trouble n'est pas seulement de s'estre trouvé sans assistance d'aucune commodité, ains seulement de vivres par ceux qui sont associez en ce commerce, ausquels seuls faut advouer ceste obligation, mais que ces terres & leur abondance recognues par l'estranger, ils sont en perpetuelle crainte de surprises n'attendants que l'heure que l'on vienne couper la gorge à tous ceux qui resident audit Kebec. Car il ne faut pas tant s'asseurer aux paupières abatües des Lyons, que l'on ne sçache qu'ils mordent en dormant, & que les ennemis de vostre Couronne, bien qu'ils semblent endormis ne viennent à l'appas de si grandes esperances de gain & de profit. En effect, SIRE, qui ne se hazarderoit de venir posseder une terre si riche laquelle donne de ses flancs des mines de fer & d'acier, qui rendent quarante-cinq pourcent, du plomb trente, du cuivre dix-huict, & qui en promet d'or & d'argent, terre qui donne par usure toutes sortes de semences, & laquelle dès à present donne les matériaux propres pour la construction de toutes sortes, de vaisseaux fournissant le Meirain, Jantes, planchages pour fenestragés & lambris, & de plus les Gommés, Bray & Raisins, en outre la pelleterie cy-dessus mentionnée. Les cendres & la potasse dequoy seul il se peut faire trafic de plus de cent mille escus, & ce qui est plus considerable, un autre qui possederait ladite terre pourroit de là tenir en bride & contraincte plus de mille vaisseaux de vostre Estat qui viennent annuellement aux pesches dont ils emportent les huilles, les moluës, baleines & saulmons dont vos sujets se fervent. Il est vray que l'approche qu'on fait une fois les Anglais, qui coupèrent la gorge à la flotte des Jesuites accompagnée du sieur de Poitrincourt s'en allans en l'Accadie, donne aux supplians des apprehensions qui leur sont tant plus grandes qu'ils regretteroient de voir le tiltre auguste de nouvelle France changé en un autre, soit de nouvelle Hollande, Flandre, ou Angleterre: car à estimer qu'il y ait rien qui resiste à present à leur entreprise, c'est se flatter en l'attente d'un malheur inevitable s'il n'y est remedié, & bien que cela arrive ce ne sera sans en avoir esté long-temps menacez, sans mettre en ligne de compte les menées & entreprises de ceux de la Rochelle, qui tout les ans apportent armes & munitions aux Sauvages, les animans de couper la gorge aux François, & ruiner leur habitation, ce qui n'est pas peu considerable. Les supplians ont donc jugé estre de leur conscience de donner advis à vostre Majesté de l'interest qu'elle a en la conservation de ceste terre qui promet en la continuation des labeurs precedens un passage favorable pour aller à la Chine, ce qui est autant ou plus facile à conserver & maintenir, SIRE, sous vostre domination, qu'il est aysé à l'estranger imprimer sur le front de la France, une tache perpetuelle & indelebile pour n'avoir sçeu conserver une terre qui estoit à l'augmentation de sa gloire, laquelle conservation dépend de l'entretien de la Religion par l'autorité de la Justice, quand elles y seront toutes deux appuyées & maintenues par la force d'une garnison establee en un fort, qui faut bastir sur la croupe d'une Montagne qui tiendra plus de dix-huict cens lieües de pays sujet, attendu qu'il n'y a aucun abord recogneu que l'entrée dudit fleuve de S. Laurent. Ce qui fera reussir le commerce & le rendra grandement profitable, & par ainsi vostre gloire augmentée & une nouvelle fleur adjoustée à la Couronne Française.

Sur ces considerations, SIRE, plaise à vostre Majesté accorder aux supplians le contenu en leurs articles cy attachez pour la conservation dudit pays, accroissement & entretien de la Religion Chrestienne en iceluy, & ils continueront leurs labeurs & leurs prières pour l'Augmentation de vostre Empire & la prosperité de vostre Majesté. Outre que les ames qui seront par ce moyen conduites au Christianisme rendront leurs prieres, leurs biens & leurs vies tributaires de son Sceptre.

J'aurois encores icy descrit tout au long les articles presentez à sa Majesté mentionnez en la susdite Requeste, mais pour estre aussi peu necessaire comme ils ont eu peu d'effet, je me suis contenté d'en poser icy les principales & générales, sans m'arrester à celles des particuliers, qui ne pourroient de rien servir à mon sujet, suffit que l'on sçache que sans interest, nos Religieux ont fait tout ce qu'ils ont pû pour le bien, honneur & salut du païs.

Très-humbles remonstrances & mémoires des choses necessaires pour l'entretien & execution de l'entreprise faite en la nouvelle France presentées au Roy, & du temps

qu'elle a esté découverte.

Comme jamais l'homme ne peut acquerir la fin d'aucune chose que par les moyens propres & convenables à icelle, estant ainsi que le principal but & l'intention particuliere de sa Majesté vise à la conversion des ames, d'où dépend l'augmentation de son Empire & de sa gloire, il est vray qu'il est impossible d'y parvenir que par les moyens essentiels pour l'execution d'une si sainte entreprise, qui sont d'assister la religion de la justice, & toutes deux de la force, l'une ne pouvant subsister sans les autres & toutes trois bien associées se trouvent les pilliers & plus solides fondemens d'un Estat. Partant sa Majesté outre plusieurs autres considerations est d'autant plus interessée à la conservation de la nouvelle France, sous son Empire par le moyen de ces trois arcsboutans, que nul autre Prince de la Chrestienté n'y peut rien pretendre, les François en ayant fait les découvertures depuis cent seize ans, & continué jusques à present, car dès l'an mil cinq cens quatre, les Normands y allerent, au rapport mesme & par l'adveu des histoires estrangeres, & d'après eux Jacques Cartier en l'an mil cinq cens trente-quatre & trente-cinq par l'expres commandement de François Premier. Depuis le marquis de la Roche fist ce voyage en l'an mil cinq cens nonante-cinq poursuivy en l'an mil six cens par Chauvin, qui fist bastir une demeure à Tadoussac, & en l'an mil six cens trois, le sieur de Monts accompagné du sieur de Champlain, qui firent des nouvelles découvertures & des bastimens es lieux esquels il ne s'en estoit jamais veu, toutefois abandonnées puis après jusques en l'an mil six cens huict que le sieur de Poitricourt avec des Peres Jesuites entreprist le voyage, où ils furent desconfits par les Anglois, qui pensoient triompher des travaux & peines des François. Mais en la mesme année le sieur de Champlain vint donner dans ces terres jusques, au lieu de Kebec, qui est avancé de plus de cent lieuës dans le fleuve de S. Laurens, où il fit l'habitation qui y est à present, & de là passa à plus de six cens lieuës dans ces terres nouvelles, où il a découvert plusieurs belles contrées habitables dont l'on peut tirer de grandes richesses & commoditez dès à present, en esperer beaucoup plus à l'advenir, d'où se void l'interest que sa Majesté a de se prevaloir de la possession légitime de ceste terre, qui luy est d'autant plus assuree que par la confession mesme des Cartes estrangeres, ce droict lui est acquis & cédé privativement à tous autres, & de là resulte l'obligation necessaire de sa Majesté à la contribution & assistance esperée pour la manutention de ce païs, qui ne se peut mieux conserver que par ces trois moyens, de la Religion, la Justice & la force, qui y feront (s'il plaist à sa Majesté) establies & par elle entretenues suivant ces articles & mémoires que les pauvres Religieux, Recollects habituez en ladite terre luy en presentent, protestant toutesfois qu'ils ne l'auroient jamais entrepris & d'entrer en une si grande cognoissance d'affaires, que l'on pourroit estimer outrepasser les bornes de leur institution & de leurs voeux, n'estoit la necessité de l'affaire, & qu'il ne se treuve autres personnes dans le païs qui puissent donner ces advis & ayent plus d'interest de faire ces très humbles remonstrances, pour la gloire de Dieu en la conversion des ames & pauvres nations qui s'y perdent sans cognoissance de leur Créateur & sans Religion & culte aucun, joint à la considération qu'ils ont de l'utilité visible & augmentation assuree de l'Empire de sa Majesté, qui luy feront agréer s'il luy plaist, ce qui luy est demandé, sçavoir,

Pour le regard de la Religion.

Que defences seront faictes à tous sujets de vostre Majesté, faisant profession de la Religion prétendue reformée d'y habituer ou y entretenir aucunes personnes de quelque nation que ce soit de ladite religion prétendue reformée, sur les peines qui feront jugées raisonnables.

Qu'il plaise à sa Majesté fonder un Séminaire de 50 enfans des Sauvages, pour six ans seulement à raison de 50 escus pour chacun qui seront par an 1500 escus, après lequel temps de six ans ils pourront estre entretenus voire un plus grand nombre, du revenu des terres qui seront cultivées pendant le dit temps. Lesquels enfans sont tous les jours offerts aux supplians par leurs parens, pour estre instruits & eslevés en la Religion Chrestienne, & pour ce donner une Abbaye pour le revenu y estre employé, la nourriture des Religieux de ladite Abbaye, & l'entretien préalablement fait.

Qu'il plaise à sa Majesté donner ausdits supplians dequoy avoir des livres, ornemens, ustencilles, meubles, vivres, & dequoy entretenir une douzaine d'hommes pour leur labourer de la terre & entretenir du bestail pendant sesdites six années seulement

Pour le regard de la Justice.

Il est grandement necessaire que sa Majesté accorde que la justice y soit exercée avec tant plus de puissance que les commencement des peuplades sont plus importans, afin d'eviter les reproches de nos voisins, & aussi pour ne permettre que sous l'autorité de sa Majesté il se commette des voleries, meurtres, assassinats, paillardise, blasphemes, & autres crimes des-ja par trop familiers, entre quelques François habitans en ladite terre &c.

Et pour le regard de la Force.

Celle cy estant l'humeur radicale qui soustient les deux precedentes. Il plaira au Roy de donner dequoy bastir un fort dans le pays, une Tour à Tadoussac, lieu qui est l'unique abord des vaisseaux, & l'entretien pour six ans d'une garnison de cinquante hommes propre pour la construction & conservation dudit fort.

Finalemnt qu'il plaise au Roy donner au sieur de Champlain de son Arsenal des canons, poudres & munitions & augmenter son autorité & ses pensions de luy & sa famille, son appointment de

deux cens escus n'estant suffisant pour un tel entretien, &c.

Voyla tout ce qui est des principales affaires que le R. Pere Georges negotia au Conseil & avec les Gens du Roy après en avoir parlé à sa Majesté & presenté les Articles cy-dessus, mais qui ont autant avancé le Canada qu'on a contribué à l'exécution & accomplissement d'icelles.

Voyage des Peres Guillaume & Irenée Recollects pour le Canada. D'un Sauvage baptisé & mort sur mer, & de quelques ceremonies des Montagnais pour les malades.

CHAPITRE VIII.

Les visites des Superieurs dans les Ordres sacrez sont tellement importantes & necessaires que sans icelles, l'ordre delaisse d'estre ordre & se pervertit par ce delaissement. Ce fut la raison pour laquelle nos Peres assemblez au Chapitre tenu l'an 1622 firent eslection du R. P. Guillaume Galleran pour Commissaire du Canada auquel on donna pour Compagnon le R. P. Irenée Piat qui dès long-temps desiroit s'employer à la conquete des ames des pauvres Sauvages. C'estoit un choix qu'on ne pouvoit faire meilleur, & qui eut fait beaucoup s'il eut esté bien assisté, mais sa Majesté, ny contribuant rien, ou fort peu, les marchands n'ont pas eu assez de puissance non plus que de bonne volonté pour parfaire un si grand oeuvre que de reduire ces peuples & rendre le país florissant, comme il se pourrait faire si on y employoit les despences superflues qui se font icy tous les ans, en ballets, jeux & banquets, & en tant d'habits mondains, qui montent jusques à l'excés, d'où, sensuit la ruine de beaucoup de bonnes familles.

Avec la benediction du R. P. Provincial ils s'acheminerent à Dieppe environ la my May, où ils furent favorablement receus dans les vaisseaux par le sieur Guillaume de Caen General de la flotte bien que de contraire Religion, car au reste il est homme poly, libéral & de bon entendement sçachant parfaitement bien commander en mer. Une chose en leur voyage leur fist grandement admirer la divine providence en l'ordre qu'il tient voulant sauver les hommes, Il y avoit un an & plus qu'un Sauvage Canadien avoit esté amené à Dieppe lors qu'estant tombé malade il desira s'en retourner en son pays en la compagnie de nos Peres, sans pour cela monstrier aucune inclination pour le Baptesme.

Estant embarqué il eut de merveilleuses tentations ou plustost imaginations qui augmentoient grandement son mal. Il eut opinion que e Maistre du vaisseau le vouloit faire mourir, de manière que s'il remuoit une corde il croyoit que c'estoit pour le pendre, & s'enfuyoit se cacher au fond du Navire, s'il alloit à luy il pensoit que c'estoit pour le jeter dans la mer & se prenoit à crier, & par ces continuelles inquiétudes d'esprit il se mit si bas & s'afoblit de telle forte qu'il fut contraint d'en garder le lict, & chercher remede à sa santé, mais qui fut tout extraordinaire, car s'imaginant que mangeant beaucoup & incessamment seroit le vray moyen de sa guarison, il crioit tousjours à la faim, mangeoit sans relâche, & empiroit à mesure qu'il croyait se mieux porter du corps, tandis qu'interieurement Dieu illuminoit son ame & le tiroit des tenebres pour le mettre à la grace.

Le Père Irenée qui avoit pris soin de luy, l'oyoit souvent plaindre la nuit & s'escrier en son patois François qu'il escorchoit au moins mal: Moy pourquoy point Chrestien, moy pourquoy point Baptisé, & est à noter qu'estant en France il avoit esté souvent sollicité des Huguenots d'embrasser leur pretendue Religion, ce qu'il ne voulut jamais faire, Dieu le reservant pour son Eglise & pour son Palais celeste, où les Heretiques n'ont aucune part ny ceux qui sont hors de l'Eglise, car hors icelle il n'y a point de salut.

Le Pere Irenée le voyant si perseveremment demander le S. Baptesme, creut qu'il y avoit là quelque chose de Dieu & qu'il ne devoit point negliger cette ame laquelle la divine Majesté vouloit sauver, la difficulté estoit de luy faire entendre les mysteres de nostre S. Foy, & tirer de luy la confession, d'un Dieu mort pour nous en Croix, mais il n'y avoit point là de truchement qui le pû faire, pour ce, comme j'ay dit ailleurs, qu'ils n'ont point de mots propres pour leur faire entendre nos mysteres, & si le pauvre malade sçavoit fort peu de François.

Le Pere luy fist neantmoins comprendre au mieux qu'il pu, plus par signes que par paroles, car Dieu n'oblige pas à l'impossible, après quoy il luy presente une Image du crucifiement de nostre Seigneur, qu'il prist avec grande reverence en ostant son bonnet, & la mist auprès de luy, & souvent luy faisoit la mesme reverence; mais ce qui estoit de merveilleux, est que jamais il ne mangeoit qu'il ne joignit premierement les mains & remuoit les levres comme faisoit mon grand Sauvage Huron, il s'armoist du signe de la S. Croix & disoit humblement ces divines paroles, Jesus ayez pitié de moy.

Et comme il se sentit diminuer de force & en des apprehensions de mourir sans avoir receu le S. Baptesme, il recommença de plus bel & avec des affections plus pressantes à prier qu'on eut à luy donner, autrement qu'il estoit perdu. Le Père Irenée luy fit dire par le Truchement qu'on apprehendoit que si nostre Seigneur luy rendoit la santé, qu'il retornast derechef vivre en son ancienne vie Sauvage & delaissast là le Christianisme, il protesta que non, & qu'il vouloit vivre & mourir en nostre sainte Religion.

Là dessus on prist assurance du General qu'il contribueroit à sa nourriture s'il revenoit en

convalescence, peur que la nécessité le contraignit de retourner à son ancien poste; c'est à dire vie barbare, puis on le baptisa. Chose admirable le Pere Commissaire ne luy eust pas plustost conféré ce Sacrement après un acte de contrition qu'on tira de luy, qu'il rendit son ame à Dieu le Créateur comme s'il n'eust attendu que cette application pour passer de cette vie en l'autre: Ce qui me fait dire avec S. Paul, ô grandeur des merveilles de Dieu, combien vos voyes sont inscrutables, voicy un Sauvage qui sort de son pays, il tombe malade, il est baptisé, il meurt & le voyla sauvé plus heureusement que beaucoup de Chrestiens qui vivent & meurent en infidels.

Le corps ayant esté ensevely & exposé honnestement sur le tillac, les Peres dirent L'Office & les prières accoustumées, après lesquelles il fut jetté dans la mer une grosse pierre attachée à son pied pour le faire couler au fond: il n'y eut qu'une seule chose en quoy on manqua, qui fut de n'avoir retenu de ses cheveux & de ses ongles, mais de ses cheveux principalement selon qu'ils ont de coustume, pour les monstres à ses parens & à tous ceux de sa Nation, à fin de leur oster toute sinistre opinion qu'on l'eust tué ou submergé, car comme ils sont assez soupçonneux d'eux mesmes, il ne falloit que ce manquement là, pour les mettre en rumeur: (nous dirent quelques Sauvages de nos amis) on ne laissa pas neantmoins de faire des presens aux plus prochains parens du deffunct, pour leur oster tout sujet de plainte, & nous mettre en assurance de ce costé là.

Tandis qu'on estoit occupé à l'enterrement du deffunct le Navire suivoit sa route & advança jusques à Tadoussac où ils arriverent fort heureusement, sinon qu'ils frayerent une roche entrant au port, qui les pensa perdre, dequoy eschappez, ils rendirent graces à Dieu & mouillerent l'ancre pour le repos d'une si longue navigation, pendant laquelle le P. Guillaume resta toujours sain & gaillard, & le P. Irenée au contraire presque toujours malade & incommodé, voyla comme tous n'ont pas une mesme grace naturelle ny la force & vertu de pouvoir supporter l'air de la mer & la violence des tourmentes qui causent à la plupart des maux de coeur fort grands, lesquels neantmoins se guerissent en abordent la terre, si plustost ils ne quittent, comme ils font, & puis reviennent, mais souvent avec de furieux vomissemens.

Le R.P. Guillaume monta à Kebec dans les premières barques & de là à nostre Convent, & le P. Irenée resta pour les dernieres afin d'assister tousjours les passagers & personnes Catholiques. Il trouva là une fort grande Croix que depuis quelque-temps nos Religieux avoient fait faire pour l'y eslever en signe de Victoire, mais les grands debats survenus entre les Navires des deux societez en empescha l'exécution jusques à l'arrivée dudit P. Irenée qui la benist solennellement & la fit eslever à l'ayde des hommes que Monsieur le General luy presta. Il y eut des Huguenots mesme qui s'y employerent d'affection, pendant que d'autres plus pervers se mocquoient. Ils édifièrent aussi une Chapelle de rameaux d'arbres, où ledit Pere dit la S. Messe au grand contentement de son ame & tous les bons Catholiques qui se trouverent là presens. Le Sieur de Caen ayant donné l'ordre necessaire à Tadoussac, partit pour Kebec avec le P. Irenée, lequel après un peu de repos, voulut se rendre miserable avec les miserables & aller hyverner avec les Montagnais pour apprendre leur langue; car c'est le principal sujet pourquoy on s'y abandonne, & pour cest effect, il contracta amitié avec un barbare qui luy sembloit honneste homme, lequel après quelque petit present, luy promist place & nourriture dans sa cabane avec tout son emmeublement qui consistoit simplement en deux buches de bois, l'une pour luy servir de chevet & l'autre pour luy servir de cloison & le separer aucunement des autres, qui ont accoustumé de coucher tous pesle mesle les uns parmy les autres sans separation.

Voyla donc le bon Pere logé, mais en tel lieu qu'on ne voyoit que pauvreté, le Ciel estoit sa couverture & la terre nue son lict mollet: pour toute vaisselle il n'avoit que son escuelle d'escorce & sa cueiller, & le reste estoit bien peu de chose, encor se sentoit il bien-heureux, ô mon Jesus d'avoir rencontré un si bon hoste.

Mais il arriva par malheur peu de jours après sa venue une maladie inopinée au frere de ce Sauvage, pour laquelle il fallut faire alte au milieu des bois par l'espace de dix ou douze jours, pendant lesquels on chercha par tout des remedes à ce mal qui ne pû estre si-tost guery, car les Medecins ny les Apoticairez n'y sont pas là des plus sçavans. Il fallut donc avoir recours à l'Oracle & voicy comment: Le bon homme fist dresser au milieu de sa cabane une espece de tour ronde avec des pieux picquez en terre redoublez en dehors avec des couvertures & des escorces de bouleaux pour la rendre noire & obscure car le diable fuit par tout la lumiere.

Cela estant fait il fit entrer dedans un Maistre Pirottois ou Magicien, pour s'informer du diable qui avoit donné ce mal à son frere, afin de l'en punir & guarir le malade par le moyen de ceste punition, car ils sont tellement superstitieux en leurs maladies, qu'ils croyent qu'elles leurs sont ordinairement données par autruy ou causées par le malin esprit, qui en effect leur en donne souvent d'imaginaires, qui se guerissent par des pareilles imaginations, & voyla ce qui met le diable en crédit.

Or le bonhomme ne faisoit pas moins des siennes pour descouvrir les auteurs de la maladie de son frere, que le Maistre Pirottois dans sa petite tour, car il faisoit des gestes & des grimasses admirables, il se demenoit, il se frappoit le visage avec une forme de tambour de basques dans lequel y avoit quelque petits cailloux ou grains de bled d'Inde, & au dessus estoient depeintes des figures de diable; il heurloit il tempestoit, & faisoit des cris espouvantables, qui eussent fait peur à des personnes peu asseurées & encores moins accoustumées à ces charivaris, & puis tout à coup l'un & l'autre faisoient des pauses & demeuroident un petit espace de temps dans un profond silence, au milieu duquel le malade interrogeoit son medecin de l'autheur de son mal, qui luy en contoit à plaisir & tousjours des bourdes qu'il sçavoit gentiment controuver en charlatan

raffiné.

A la fin après avoir encor bien tintamarre & fait des invocations à ce demon, il fut conclud par le Piroteois que le mal avoit esté donné par un Sauvage fort esloigné de là, surquoy resolution fut prise qu'on l'envoyeroit tuer par l'un des freres du malade (car ils estoient plusieurs) afin de tirer par ceste mort, la vengeance de sa malice & la guerison du malade comme j'ay dit. Voyla comme le diable se joue de ses pauvres miserables, & comme par les pernecieux conseils, il les destruit de sorte qu'ils ne peuvent mesme multiplier ny croistre en nombre à cause de ses tueries, non plus qu'en lumière & cognoissance de leur mal-heur.

Le Pere Irenée estonné d'un si meschant conseil, & que sa presence ny ses remonstrances ne pouvoient en rien modérer ny divertir ces mauvais desseins (comme nouveau Apostre parmy vn peuple gentil) il quitta là tout & s'en retourna au Convent pour y cathechiser les François, n'ayant pû assez tost corriger les barbares qu'il faut supporter & souvent dissimuler leur façon de faire avec une grande patience & douceur d'esprit, attendant le temps propre pour recueillir le fruit de la charité, car les forteresses du diable ne se prennent pas du premier coup n'y toujours avec violence.

C'est une methode de laquelle nous usons mesme parmy les gros Chrestiens, car d'abord allez parler de Dieu à un homme grandement avare ou addonné à ses plaisirs, il vous rebutera & tournera le dos, il y faut apporter de grandes precautions, encor a on bien de la peine de gagner quelque chose sur leur esprit en dissimulant leur deffaut. Il me souvient à ce propos d'un certain gentil homme autant avare et indevot que sa femme estoit pieuse & sainte. Il fuyoit les Religieux & sa femme les accueillait. Il ne parloit que d'escus & sa femme que de vertus, bref les Religieux ne pouvoient avoir d'entrée chez luy qu'il ne leur tournast aussitost les talons, peur qu'on luy parla des choses de son salut, ou de faire quelque aumosne aux pauvres, qui ne voyoient que Madame.

Il arriva neantmoins que nous l'abordames un soir comme il estoit à table, de se retirer il ny avoit point d'apparence, ni nous de coucher devant la porte estant en si bonne maison, donc par ceremonie il fut contrainct de nous offrir le couvert, car il cognoissait nostre ordre. Or que croyez vous quelle fut sa première pensée, elle fut justement de nous dire qu'il eut bien désiré que les douze plus gros de ses villageois fussent convertis en or enfermez dans sa cave. Voyla un merveilleux souhait & qui sentoit bien de son avarice, & tout le reste de son entretien ne fut que de semblables discours & des guerres où il avoit vieilly; mais la conclusion en fut tres-bonne après nos applications & ses reflections, car il nous fit promettre un soing de le voir plus souvent & de prier Dieu pour luy, puis nous conduisit luy mesme dans la chambre & nous fist faire du feu, ce qui ne luy estoit jamais arrivé, dequoy Madame joyeuse au possible rendit graces à Dieu de la conversion de son mary qu'elle, n'avoit jamais veu dans une si grande devotion.

Des travaux de nos Religieux allans à l'Eslan, & à un second voyage que fist le Pere Irenée aux Sauvages où ils observerent quelque ceremonies pour avoir bon vent.

CHAPITRE IX

LE Pere Joseph voyant le P. Irenée plustost de retour qu'il n'esperoit, prist luy mesme sa place & s'en alla passer le reste de l'Hyver avec les Montagnais, afin de gagner tousjours temps & disposer aucunement ce peuple de grossier au bien qu'on desisoit d'eux. Or il ne fut pas long-temps que les Sauvages prirent plusieurs Eslans, desquels ils en dedierent un pour nos pauvres Religieux de Kebec, qu'ils envoyerent advertir par un de leurs hommes pour le venir querir à dix ou douze lieuës de Kebec.

Le P. Irenée y voulut aller avec nostre bon frere Charles, & quelques François que leur presta le sieur de Champlain. Il faisoit pour lors un fort grand froid, le temps fort serain & la terre par tout couverte de cinq ou six pieds de neiges, c'est ce qui les contraignit après avoir fait provision d'un peu de galettes pour vivre en chemin, de s'accommoder chacun d'une paire de raquettes attachées sous leurs pieds pour n'enfoncer dans les neiges, & avec cela ils se mirent à la suite de leur Sauvage qu'ils ne perdoient point de veue, à cause qu'il n'y a aucun sentier ny chemin en tout le pais.

Mais comme il alloit un peu trop viste pour de pauvres Religieux & n'avoit pas la discretion de considerer que nos habits nous sont fort incommodés à marcher pendant les vents & le mauvais temps; le Pere ordonna qu'il iroit le dernier & le plus mauvais marcheur le premier, & avec cest ordre ils allèrent plus commodement & allegrement.

En tout le chemin ils ne trouverent ny maison ny taverne pour se chauffer, & pour leur nourriture il fallut se contenter d'un peu de leurs galettes, car il la falloit menager, pour qu'il en restat jusques à la fin du voyage. La réception que leur firent les Sauvages estoit plus accompagnée de complimens que de bonnes viandes, car estant jour de jeusne, il leur fallut aller coucher sans soupper pour n'y avoir ny poisson ny castor pour les regaler, la chair d'Eslan dont ils avoient à foison n'estant pas pour pareil jour.

Le matin venu rien ne les empêcha de s'esveiller que le travail du chemin qui les avoit un peu

assoupy & appesanty. Après qu'ils eurent prié Dieu, les Sauvages leur donnèrent à chacun un morceau de la beste qu'ils accommoderent à part, chacun dans un morceau de la peau & des vieilles couvertures qu'ils avoient apportées, puis ayans proprement liez leur pacquets, chacun traîna le sien avec une corde par dessus les neiges, qui est une bonne invention, car de les porter sur le dos il eut esté bien difficile & quasi impossible.

Si le temps n'eust point changé ils n'eussent eu que demy mal, mais quatre ou cinq heures après qu'ils furent partis, il s'esleva un si grand vent avec des pluyes si fascheuses, qu'elles leur gasterent tout le chemin; puis la nuict survenant il leur fallut loger emmy les bois dans un trou qu'ils firent au fond des neiges, où ils avoient l'eau qui les incommodoit autant que la pluye qui faisoit fondre la neige pour leur repas ils eussent bien pu cuire de la viande, mais ils n'avoient ny pain, ny sel, & mouroient de froid; de maniere qu'ils passerent la nuict fort esveillez, & dans un extreme soucy comment ils passeroient le lendemain la riviere qui commençoit à lascher & les neiges à se fondre, ce qui rendoit le chemin presque insupportable à gens chargez, & si mal accommodez.

Ils n'eurent pas à peine passé ceste riviere qui conduit au Saut de Montmorency & le bois en suite, que le temps se changeant, ils furent accueillis d'un froid si extreme accompagné d'un vent impetueux qui rouloit la neige par monceaux, qu'ils en penserent estre au mourir. La peine leur en estoit double, car avec leurs raquettes ils ne pouvoient marcher sur les glaces du grand fleuve, & sans icelles ils ne pouvoient passer les grands monceaux de neiges qui leur bouchoient le passage de maniere qu'ils se trouvoient fort empeschez.

Le bon frere Charles qui sembloit le plus robuste, fut neantmoins le premier abbatu, car il demeura comme immobile presque sans sentiment, dequoy s'appercevant le Pere Irenée, tout mal qu'il estoit courut à luy pour le consoler & l'exhorter de prendre courage, non toutesfois si efficacement que l'Ange le bon Helie accablé de lassitude sous un genievre, lorsqu'il fuyoit la persecution de Jesabelle, & ayant trouvé un petit morceau de pain dans sa pochette, gellé & dur comme pierre, il en escrasa un petit entre deux cailloux qu'il luy fist avaller pour luy faire revenir le coeur, & en effect cela luy profita.

Après quoy ils en trouverent un autre couché de son long sur la neige, lequel ils remirent sus pieds au mieux mal qu'ils purent, non sans beaucoup de peine: car en fin ne pouvant quasi se soutenir, ils furent contraints de trainer son paquet & prendre part dans son travail, tellement que les malades aydoient aux infirmes, & ceux qui estoient bien empeschez à traîner leur fardeau, portoient encore celuy des autres, & ne falloit point marchander, ains tousjours peiner, afin qu'en agissant du corps, le froid & le vent ne les fist geler tout debouts.

Mais, ô bonté divine, qui n'abandonnés jamais les vostres jusques au dernier point, alors qu'ils pensoient estre perdus vous les secourustes par le moyen du bon Pere Paul Huet comme je diray presentement. Ce bon Religieux ayant dit les Vespres à la Chapelle de Kebec, comme nous avions accoustumé toutes les Festes & Dimanches, monta sur la montagne prochaine pour voir s'il descouvrirroit nos voyageurs comme il fist de fort loing. Les ayans apperceus comme un autre Abraham qui se tenoit sur les chemins pour accueillir les pelerins, il accourut promptement au Convent prendre un peu d'eau de vie avec un peu de vin que l'on garde exprés pour semblables necessités, qu'il leur porta en grand haste, & à mesure qu'il en rencontroit quelqu'un, il luy donnoit un peu de ses rafraichissemens & le consoloit au mieux qu'il luy estoit possible jusques au Pere Irenée, qui estoit des derniers, auquel ayant donné un peu de vin, comme revenu d'une extase, les larmes luy en tombèrent des yeux à grosses gouttes, ou d'ayse, ou d'estonnement, car comme il m'a dit luy mesme, ce petit doigt de vin tres-rare dans le pays, fist comme un miracle en luy, le changeant tout en un autre homme, & de plus le bon Pere Paul se chargea de son paquet jusques au Convent, où ils arriverent sur le soir fort heureusement, à leurs maux passez prés.

Il est très-véritable que Dieu fait des graces particulières à ceux qui vont entre les infidelles qu'il ne fait pas à ceux qui demeurent en leur maison, & sans icelles il ne seroit pas possible d'y subsister, ny de pouvoir resister long-temps à tant de travaux & d'austeritez, que de pauvres pieds nuds, pauvres Evangeliques, & pauvres en tous les biens & commoditez de la terre, sont contraints d'y souffrir journellement. Je confesse que je ne pourrois pas vivre ici un mois sans tomber malade, comme j'ay vescu parmy les Hurons un an entier en pleine santé, & que s'il y avoit des Religieux par deça qui vescuissent de la sorte, tout le monde les auroit en admiration, mais il n'y en a point qui en approchent.

Le Pere Irenée projecta un autre voyage le long du grand fleuve vers les contrées de Tadoussac, pour y sonder le coeur des peuples qui l'habitent, & voir s'il y pourroit faire quelque chose pour leur salut, autre que celuy de son voyage precedent, mais qui ne luy reussit guère mieux à son extreme regret. Il se mist donc sous la conduite de son Sauvage ordinaire, lequel avec tout plein d'autres y devoient descendre dans deux chaloupes de compagnies. Les sieurs de Champlain & du Pont Gravé leur firent à tous present de quelques galettes afin qu'ils prissent un soin, particulier dudit Pere, & en donnerent encor d'autres pour luy particulièrement, lesquels ils mesnagerent comme les Hurons firent de mon biscuit, car sitost quelles furent en leur possession, ils se mirent après, & le jour & la nuict, & ne cesserent point que tout ne fut dissipé & mangé jusques aux miettes.

De remède à cela il n'y en a point, il faut laisser manger son bien, & ne dire mot pour ce qu'autrement ils vous appelleroient Oustey, avare & chiche, il vous est neantmoins permis de faire comme eux, & user de vos biens avec eux, mais tous ne peuvent vivre comme les bestes, qui

mangent le jour & la nuit pendant qu'elles ont dequoy, & par ainsi il faut laisser passer la feste sans en estre, encor qu'elle soie à vos despens.

Prevoyant ce mauvais mesnage j'avois serré un peu de biscuit dans un petit sac que je tenois, caché sous mon manteau pour me servir dans la necessité, mais il fut bientôt découvert & mangé sur le champ, & par ainsi nous demeurâmes à deux de jeu, aussi bien pourvus l'un comme l'autre, d'un rien du tout, sinon du maïs qu'ils avoient caché par les champs en descendans; & voilà comme ils seroient bons frères Mineurs s'ils estoient bons Chrestiens, car ils ont bien peu de soin du lendemain, s'appuyans sur la divine Providence, qui nourrit les oyseaux du Ciel.

Il y a une chose à remarquer en eux, que lors qu'ils ont peur, ou songent à quelque malice, ou bien qu'ils prévoient quelque danger ou péril, c'est alors qu'ils chantent principalement, tellement que l'on peut prendre à mauvaise augure quand les Sauvages chantent seuls par les bois, ou à la campagne, sinon que ce soit pour un simple divertissement d'esprit, comme ils font quelquefois.

Au premier giste que ce bon Pere fist avec ses Sauvages, il leur fallut entrer dans les fanges jusques à my-jambes, pour ce que leurs chaloupes ne peurent aborder la terre ferme, qui estoit bien avant dans les marests, & puis le mauvais temps, le froid, & les pluies en rendoient le lieu quasi inaccessible. Le bon naturel du Sauvage du Pere fut remarquable, en ce qu'ayant une espece de bas de peau d'Eslan aux jambes, il les vouloit deschausser pour luy faire prendre, & le deffendre aucunement du froid qu'il luy voyoit souffrir, mais il l'en remercia bien humblement, ayant mieux qu'il s'en servit luy-mesme, que luy qui faisoit profession d'aller pieds nuds & vivre en Apostre.

Le Sauvage le pria, donc de s'arrester là, pendant qu'il yroit dans le bois prochain, d'où il rapporta son col chargé de busches, qu'il accommoda dans les plus mauvais endroits par où le Pere devoit passer pour gagner la terre ferme, & arriver au lieu où l'on devoit cabaner. Voyez un peu je vous prie le bon naturel de ce Sauvage, & combien nous serons blasmables devant Dieu de nostre peu de charité.

Estoit-ce pas encore une action bien louable au fils du Capitaine la Foriere, lequel voyant le pauvre Pere Joseph le Caron fatigué du mauvais chemin & presque transi de froid, le pria de tenir le devant afin de marcher plus à l'ayse, & trouvant des lieux propres, il luy allumoit du feu pour le reschauffer, & luy rendoit tout le service possible à un pauvre Sauvage: je ne sçay ce que vous en penserez, mais j'ay receu tant de secours d'aucuns, que je ferois plus volontiers le tour du monde avec eux, qu'avec beaucoup de Chrestiens & d'Ecclesiastiques mesmes.

Le Pere Irenée estant esveillè partit de ce marest avec ses Sauvages pour Tadoussac où ils arriverent à nuit close avec bien de la peine, tant à cause du mauvais vent, que pour la difficulté qu'ils eurent de doubler la riviere du Saguenay, & d'aborder les barques Françoises qui estoient là à l'anchre attendant la flotte de France qu'on esperoit dans peu de jours.

Or le lendemain les Sauvages du Pere ayant esté abouchez par un autre plus grand nombre qui estoient là, attendans d'autres de leurs amis pour aller la guerre, ils furent persuadez d'estre de la partie, & de renvoyer ledit Pere dans son Convent jusques à un autre temps qu'ils le reprendraient pour son dessein, tellement qu'il fallut qu'il s'en retournast dans un canot de Montagnais sans pouvoir passer plus outre, marry que son voyage ne luy avoit mieux succédé.

Ces Montagnais allèrent le jour & la nuit tandis qu'ils eurent le vent propice, mais leur ayant manqué ils prirent terre, & dresserent une suerie pour purger leurs mauvaises humeurs (j'en ay descrit la méthode au second livre de ce volume) pendant que le Pere accommodoit à part sa petite cuisine qui ne luy reussit guere bien. Il avoit un petit paquet de ris qui est la meilleure provision que l'on puisse avoir entre les Sauvages, il s'estoit aussi muni d'un petit chaudron à Kebec pour luy servir, mais il fut bien tost égarré, non sans soupçon qu'il luy eust esté enlevé par les Sauvages, & fallut qu'il se servit d'un des leur qui leur servoit à faire griller des pois, mais qui rendit son ris d'un si mauvais goust, qu'il ne fust possible à personne d'en pouvoir manger, non pas mesme les chiens pour affamez qu'ils fussent, ce fust là le moyen de coucher à la légère, & n'estre point trop assoupis le matin.

Les sauvages en leur suerie, firent d'une pierre deux coups, car parmi les chants qu'ils y font d'ordinaire, ils y en adjousterent d'autres, avec de grands tintamarres & des chimagrées dignes de leurs personnes, pour obtenir un vent propre à leur navigation. Durant ce temps là deux jeunes sauvages estoient en sentinelle, pour prendre garde au vent, lesquels peu d'heures après accoururent promptement à la cabane ou se tenoit le Sabbat, disant, Cessez, cessez, voilà bon vent & tous cesserent, & se resjouirent du secours de leur Manitou, disans au Pere que ce n'avoit pas esté son JESUS qui leur avoit envoyé un vent si souhaitable, mais leur bon Manitou, par le moyen de leur ceremonies.

Dieu, qui est jaloux de son honneur les fist bien-tost repentir de leur trop prompte venterie, car ils ne furent pas à deux ou trois lieues de là, qu'il s'esleva un vent si impetueux & extraordinairement contraire & violent, qu'ils penserent tous perir, & furent rejettez d'où ils estoient partis, heureux d'avoir pu gagner terre, où ils eurent tout loisir de penser au peu d'effect de leur cérémonie, comme au pouvoir de nostre Dieu, qui seul leur pouvoit donner le temps qu'ils desiroient, ainsi que leur fist entendre le Pere en la revanche qu'il eut respondant à

leur folle croyance.

Puis il leur dit, Vous avez eu recours à vostre Manitou pour avoir un vent propre, & il vous en a donné un contraire & vous a trompé. Or à present ayons recours à Jesus, & vous verrez qu'il nous exaucera & fera paroistre son pouvoir par dessus tous les Demons, ce qu'ils firent en la personne dudit Pere, & Dieu tres-bon, qui veut estre reconnu, prié, & adoré de ses créatures, leur en donna un en bref tres-excellent, par le moyen duquel ils se rendirent allegrement à Kebec, comme s'ils y eussent esté conduits de la main d'un Ange, d'où le Père Irenée ayant appris que je revenois des Hurons, vint au devant de moy dans un canot de Montagnais, où il faillit à se perdre par la faute de son Pilote qui dormoit lors qu'un coup de vent l'eut fait tourner s'en dessus dessous, si le cordeau qui gouvernoit la voile ne se fust rompu par la violence du vent.

Fin du premier Livre.



HISTOIRE

DU CANADA

ET

VOYAGES DES PERES

RECOLLECTS EN LA

nouvelle-France

LIVRE SECOND.

Commencement du voyage de l'Autheur pour les Hurons. Rencontre d'un Pirate

CHAPITRE I.



Notre Congrégation se tenant à Paris, nos Peres touchez & illuminez de cest esprit divin qui conduit les Apostres entre les peuples Gentils, donnèrent ordre au Pere Nicolas Viel & à moy, d'aller secourir nos frères qui seuls avoient là mission de la conversion du Canada, pendant que d'autres se dispoioient pour les lieux Saints que nos frères, ont en leur gouvernement avec plusieurs Convents en Levant, où ils ont liberté de servir Dieu, mais avec peine à cause de l'avarice du Turc, qui leur fait souvent des avanies. Comme enfans obeissans & sujets de la S. Eglise, après nous estre recommandez à Dieu & invoqué la benediction du saint Esprit, nous fumes recevoir celle de Monseigneur le Nonce residant à Paris, lequel approuvant nostre zele & favorisant nostre pieux dessein, nous octroya toute l'autorité & puissance qu'il pouvoit avoir dans l'estendue de toutes les terres Canadiennes, s'offrant encores de luy mesme d'en escrire à & Saincteté & d'obtenir d'elle pour nous la benediction Apostolique & tout pouvoir de sa part par une bulle expresse, si le Navire fretté & desja tout prest à faire voile, ne nous eut contrainct à un humble remerciement, & nous contenter de sa bonne volonté, & du pouvoir que nous donnoit sa Seigneurie, sans nous mettre en peine d'autre escrit.

Munis de la benediction, des Conseils & de l'autorité d'un si grand Prelat, nous receumes aussi celle de nostre Reverend Pere Provincial & partisme de nostre Convent de Paris le 18e jour de Mars l'an 1613 à l'Apostolique, à pied & sans argent selon la coustume des pauvres Mineurs Recollects, & arrivames à Dieppe en bonne santé, où à peine pûmes nous prendre quelque repos, qu'il nous fallut embarquer le mesme jour peu avant my-nuict, avec un vent assez bon; mais qui par sa faveur inconstante, nous laissa bien-tost, & fusmes surpris d'un vent contraire joignant la coste d'Angleterre, qui causa un mal de mer fort fascheux à mon compagnon qui l'incommoda grandement, & le contraignit de rendre le tribut ordinaire à la mer qui est l'unique remede & la guerison de ces indispositions maritimes. Graces à nostre Seigneur nous avions desja scilloné pour le moins cent lieues de mer avant que je me ressentisse beaucoup de ces fascheuses maladies, mais après je m'en trouvay tellement travaillé qu'il me sembloit n'avoir jamais tant souffert corporellement au reste de ma vie, comme je souffris pendant trois mois six jours de navigation qu'il nous fallut (à cause des vents contraires) pour traverser ce grand & espouventable Ocean, & arriver à Kebec, demeure des Mineurs Recollects.

Or pour ce que le Capitaine de nostre vaisseau avoit commission d'aller charger du sel en Brouage, il nous y fallut aller necessairement & passer devant la Rochelle à la rade de laquelle nous nous arrestames deux jours, pendant lesquels nos gens allèrent negotier en ville pour leurs affaires particulieres. Il y avoit là bon nombre de Navires Hollandois tant de guerre que marchands, qui alloient charger du sel en Brouage, & à la riviere de Suedre proche Mareine, nous en avons des-ja trouvé en chemin environ 30 ou 40 en diverses flottes, & aucun n'avait couru sus nous, entant que nostre pavillon nous faisoit cognoistre: il y eut seulement un Pirate Holandois qui nous voulut attaquer & rendre combat, ayant des-ja à ce dessein ouvert ses sabors, fait boire & armer ses gens; mais pour n'estre pas assez forts, nous gagnames le devant à petit bruit & nous sauvames à la voile. Ce miserable traisnoit desja quand & luy un autre Navire chargé de sucre & autres marchandises qu'il avoit volé à des pauvres marchands François venans d'Espagne.

De la Rochelle on prend d'ordinaire un Pilote de louage pour conduire les Navires qui vont à la riviere de Suedre à cause de plusieurs lieux dangereux incognus aux pilotes estrangers. Celuy que nous prismaes à la Rochelle tout expérimenté qu'il se disoit, pensa neantmoins nous faire perdre, car n'ayant voulu jetter l'anchre par un temps de bruite comme on luy conseilloit, se fiant à sa sonde, il nous jetta sur des sables où nous demeurames eschouez, depuis les quatre ou cinq heures du soir, jusques au lendemain matin, qu'à la marée nous remis sus pied & en estat de voguer. Je vous laisse à considerer en cette disgrace qu'elle pouvoit estre la pensée d'un chacun, & si elle n'estoit pas capable d'affliger les plus resolut, car le Navire estoit tellement couché, que si Dieu par sa bonté ne nous eut preservé & calmé du tout le temps, c'estoit fait du Navire & de nous tous.

Le Capitaine & conducteur du Navire estoit doublemenf affligé, car il se voyoit à la veille de perdre non seulement le corps, l'honneur & les biens, mais en suite tout l'equipage, aucun duquel n'eut le courage de boire ny de manger, encore que le souper fust prest & servy: pour moy j'estois fort débile & eusse volontiers pris quelque chose, mais la crainte de mal édifier me retint, me fit jeusner comme les autres, & demeurer en prière toute la nuict avec mon compagnon: nos Matelots parloient des-ja de jeter en mer le Pilote Rochelois, qui nous avoit eschoué, pendant qu'une partie de l'équipage vouloient se saisir de l'esquif pour chercher leur seureté si le Capitaine courageux ne les en eut empesché & menacé d'un coup de pistolet le premier qui s'y ingereroit. Il les contraignit de travailler pour le salut de tous, leur fist poser les quatre anchres & estre sur leur garde attendant l'assistance & misericorde de nostre Seigneur.

Je loue Dieu, qu'ayant pitié de ma foiblesse, il me fist grace d'estre fort peu esmeu pour le danger present, & eminent, ny pour tous autres que nous avons eu pendant nostre voyage, car il ne me vint jamais en la pensée (me confiant en sa divine misericorde) que deussions perir, autrement il y avoit grandement à craindre pour moy, puis que les plus expérimentez Pilotes & Mariniers n'estoient pas sans crainte & apprehension, un desquels indigné du peu de peur que je

tesmoignois pendant une furieuse tourmente de huit jours, me dit un peu en cholere qu'il doutoit que je fusse Chrestien de n'aprehender pas en des périls & dangers si eminens; je luy respondis que nous estions entre les mains de Dieu, qu'il ne nous adviendrait que selon sa sainte volonté, que je m'estois embarqué en intention d'aller gagner des ames à nostre Seigneur au païs des Sauvages, d'y endurer mesme le martyre si telle estoit sa sainte volonté que si sa divine misericorde vouloit que je perisse en chemin je ne m'en devois point affliger, que d'avoir tant d'apprehension n'estoit pas un bon signe: mais qu'un chacun devoit plustost tascher de bien mettre son ame avec Dieu, & après faire ce qu'on pourroit pour se delivrer du naufrage, puis laisser le reste du soing à Dieu.

Après estre delivré du péril de la mort & de la perte du Navire qu'on croyoit inevitable, nous mismes la voile au vent, & arrivames d'assez bonne heure à la riviere de Suedre, où l'on devoit charger du sel de Mareine. Nous nous desbarquames & n'estans qu'à deux bonnes lieuës de Brouage nous y allames passer quelque jours de repos, avec nos frères de la Province de la Conception, qui y ont estably un Convent, lesquels nous y receurent & accommoderent avec beaucoup de charité.

Nostre Navire estant chargé, & prest de se remettre sous voile, nous retournames nous rembarquer avec un nouveau Pilote de Mareine qui devoit nous reconduire au port de la Rochelle, mais Dieu adorable en ses jugemens, permit que ce Pilote nous pensa encor eschouer, ce qu'indubitablement auroit esté sans le grand jour qui fist voir le fond de l'eau, cela luy osta la presumption & vanité insupportable de laquelle enflé, il s'estimoit le plus habile Pilote de cette mer, aussi estoit il de la pretendue Religion, & des plus opiniastres, ainsi qu'estoit le premier qui nous avoit eschoué, quoy que plus retenu & modeste.

Vers la Rochelle il se voit grande quantité de Marsoins, desquels nos Mattelots ne firent point estat, comme de ceux qui se prennent en pleine mer. Ils pescherent forces seiches lesquelles accommodées sembloient des blancs d'oeufs durs fricassez, ils prindrent aussi des Grondins avec des lignes & hameçons qu'ils laissoient traîner après les galleries du Navire, ce sont poissons un peu plus gros que des rougets, lesquels nous servoient à faire du potage.

L'on dit que ce poisson est appelé Grondin d'autant qu'estant hors de la mer il ne cesse de gronder comme un petit pourceau, contre l'ordinaire des poissons qui ne crient jamais, mais à cause de mon mal de mer qui me donnoit peu de relasche je n'y prins point garde, ny à beaucoup d'autres choses qu'en autre saison j'eusse curieusement observées.

Ce poisson n'estoit point trop à mon goust à cause de mon degoust, mais beaucoup moins la disourtoisie d'un Chirurgien huguenot qui seul avoit le soin de nous assister, car nous n'en pouvions tirer une seule bonne parole, non pas mesme ceux de sa prétendue religion, qui ne pouvoient approuver sa mauvaise, dereglée & mélancolique humeur, qui domine d'ordinaire en ceux qui ont l'ame assise en mauvais lieu.

Passant devant la Rochelle on renvoya le nouveau Pilote qui nous avoit ramené de Brouages, on remplit nos barriques d'eau douce dans l'Isle de Rez, puis ayant mis les voiles au vent & le cap à la route de Canada, nous cinglâmes par la Manche en haute mer à la garde du bon Dieu & à la mercy des vents qui nous furent favorables et discourtois selon leur inconstance.

Des larrons & pirates. D'un Mattelot tué par accident. Tourmente fort grande. Prise d'un Navire Anglois. Des Baleines & du poisson appelle Dorade beau par excellence.

CHAPITRE II.

ON se plaint, mais avec raison du grand nombre de voleurs & de larronneaux, qu'és guise de chenilles couvrent aujourd'huy presque toute la surface de la terre, dont les uns semblent honnestes gens & passent pour des gros Messieurs, & ceux-là sont les pires de tous, car ils desrobent beaucoup & font prendre ceux qui prennent le moins. Les autres moins dangereux sont ceux qui comme Hibous ne vont que de nuict, sont assez malcouverts & aussi peu courtois, ont tousjours la mine morne, triste & perfide comme gens de mauvaise conscience, mais il y en a une troisieme espece entre les deux, qui sont les filous, les tireurs de laine, les emmielleux, les cajoleurs, les subtils, ceux qui vous font acroire que le blanc est le noir, font des querelles d'Allemands entr'eux puis feignent de se battre pour attaquer ceux qui veulent mettre le hola, & puis croient les premiers aux volleurs; ce sont ces batteurs de pavé qu'il faut appréhender. O qu'il est bon de ne se fier aujourd'huy qu'en Dieu, toute la terre est couverte de liens & de pieges contre les gens de bien & ceux qui marchent dans la candeur & la simplicité. C'est le regne des meschants & de ceux qui tirent le sang & la substance du peuple, desquels Dieu fera vengeance un jour & n'aura non plus de pitié d'eux qu'ils en ont eu du peuple.

Or de mesme que la terre a ses larronneaux, voleurs & brigands, la mer a ses pirates, escumeurs de mers & forbans, & si les uns sont bien meschants sur la terre les autres ne leur cedent en rien sur les eaux, car ils brisent les furieux flots de la mer & courent les vastes campagnes de cet element impitoyable avec la mesme gayeté qu'ils feraient sur la terre sans appréhender ny la mort ny le fond des abismes, qui les va tousjours menassans d'un prochain péril ou naufrage,

dequoy ils ne se soucient non plus que s'ils n'avoient point d'ame à perdre ny d'enfer à redouter.

De ces pirates vous en voyez (comme les voleurs sur la terre, qui font les honnestes marchands pour n'estre point soupçonnez, & surprendre quand ils trouvent leur coup disposé, autrement ils se tiennent sur la mine de gens de bien. Les autres sont sans dissimulation & veulent bien qu'on les cognoisse pour tels qu'ils sont, car comme il n'y a que des coups à gagner chez eux, ils sçavent bien qu'on est tousjours à la deffensive contre eux, & ce fut un de ceux là qui nous vint menacer à deux ou trois cens lieuës de mer, auquel il ne fut rien respondu, pour n'estre alors en estat de deffence, mais parti d'auprès de nous, on tendit le pont de corde & chacun se tint sur ses armes, pour rendre combat au cas qu'il fut revenu, mais il nous laissa aller ayant bien opinion qu'allant en Canada on n'avoit pas grand richesse, & que de nous vouloir oster nos vivres il n'y eut pas grand gain pour eux non plus que pour nous de contentement qui nous eut obligé à nous bien battre. Toutesfois il fut encore trois ou quatre jours à roder les mer à nostre veue pour descouvrir la proye.

Il arriva un accident dans nostre Navire le premier jour du mois de May qui nous affligea fort. C'est la coustume en ce mesme jour, que tous les Matelots s'arment au matin, & en ordre; font une salve descoupeterie au Capitaine du vaisseau, un bon garçon peu dressé aux armes par imprudence donna une double ou triple charge à un meschant mousquet qu'il avoit & pensant le tirer il se creva & tua le Matelot qui estoit à fon costé, en blessa un autre legerement à la main. Je n'ay jamais rien veu de si resolu que ce pauvre homme blessé à mort; car ayant toutes les parties naturelles emportées, & quelque peaux des cuisses & du ventre qui luy pendoient, après qu'il fut revenu de pasmoison à laquelle il estoit tombé du coup, luy-mesme appella le Chirurgien, & l'enhardit de coudre sa playe & d'y appliquer ses remèdes, & jusques à la mort parla avec un esprit aussi sain & arrêté, & d'une patience si admirable, que l'on ne l'eust pas jugé malade ny blessé à sa parole. Le bon Pere Nicolas le confessa & peu de temps après il mourut: puis il fut enveloppé dans sa paillasse & mis le lendemain sur le tillac où nous dismes l'Office des morts, & toutes les prières accoustumées, puis le corps ayant esté mis sur une planche fut fait glisser dans la mer, puis un tizon de feu allumé & un coup de canon tiré qui est toute la pompe funèbre qu'on rend d'ordinaire à ceux qui meurent sur mer.

Depuis nous fusmes battus d'une tempeste si grande par l'espace de sept ou huict jours continuels, qu'il sembloit que la mer se deust joindre au Ciel, ou que tout l'Ocean se deust bouleverser, de manière que l'on avoit de l'apprehension qu'il se deust rompre quelque membre du Navire pour les grands coups de mer qu'il recevoit à tout moment ou que les vagues furieuses qui donnoient jusques par-dessus la Dunette l'abymasse sans ressource, car elles avoient desja rompu & emporté les galleries avec tout ce qui estoit dedans: c'est pourquoy on fut contraint de caler le voile & d'abandonner le Navire à la violence de la tourmente, & des flots qui nous balotoient d'une estrange façon sans que nous sçeussions où les vents nous jettoient, pour ce qu'il estoit impossible pour lors de prendre les elevations ny par le Soleil, ny par le Nord, & de nous sauver encore moins, si Dieu nostre vray Cocher ne nous eust protégé & sauvé par une grace speciale de cest evident naufrage. Cependant s'il y avoit quelque coffre mal amarré on l'entendoit rouller & quelquesfois la marmite estoit renversée, & en disnans ou soupans si nous ne tenions bien nos plats ils voloient de la table à terre & les falloit tenir aussi bien que la tasse à boire selon le mouvement du Navire que nous laissions aller à la garde du bon Dieu, puis qu'il ne gouvernoit plus & n'y pouvions remedier. Pendant ce temps là les plus devots passagers prioient Dieu & se mettoient en bon estat, mais pour les Matelots je vous assure qu'ils ne tesmoignerent jamais moins de devotion sinon quelqu'un, encore estoit-ce en cachette peur d'estre mocqué, mais quand c'est tout à bon qu'il faut périr, c'est alors que tout le monde se met en son devoir, mais souvent trop tard par une invention du Diable qui nous fait différer nostre conversion. Il est tres-bon de ne se point troubler voire très-necessaire pour chose qui arrive, à cause que l'on est moins apte à se tirer du danger, mais il ne s'en faut pas monstrier plus insolent, ains le recommander à Dieu, & travailler à ce à quoy on pense estre expedient & necessaire à son salut & delivrance.

Or ces tempestes bien souvent nous estoient presagées par les Marsoins qui pour lors environnoient nostre vaisseau par milliers se jouans d'une façon fort plaisante, dont les uns ont le museau moussé & gros, & les autres pointus & allongé commes cannes.

Au temps de cette tourmente je me trouvay une fois seul avec le Pere Nicolas dans la Chambre du Capitaine ou je lisois pour mon contentement spirituel les Méditations de saint Bonaventure, ledit Pere n'ayant pas encore achevé son Office le disoit de genouils proche la fenestre qui regarde sur la gallerie comme un coup de mer rompit un aiz du siege de la Chambre, entra dedans, sousleva ledit Pere & m'envelopa une partie du corps qui m'ayant esblouy me fist promptement lever en sursaut & à tastons ouvrir la porte pour donner cours à l'eau, me resouvenant avoir ouy dire qu'un Capitaine avec son fils se trouverent un jour noyez d'un coup de mer qui entra dans leur Chambre comme cet autre estoit entré dans la nostre.

Nous eusmes aussi par fois des ressaques jusques au grand masts, c'est à dire que le Navire puisoit à mesme dans la mer & s'en falloit peu que le reste n'allast au fond, mais lors que cela arrivoit au plus fort mesme de nos prieres on quittoit tout pour manœuvrer & puis on continuoit ses devotions qui ne sont pas si eschauffées en mer que l'on ne prennes tousjours garde aux vents & aux flots qui nous envoyoient par fois de merveilleux rafraichissemens qui donnoient à rire aux moins mouillez & pitié aux mieux trempez. Bon Jesus que la vie des Mariniers est une vie estrange & merveilleuse, car s'ils ont quelquesfois une heure de bon temps ils en ont d'autres qui sont bien discourtoises & pleines de difficultés, je l'ay ouy dire, & je le croy qu'il y a neantmoins

plus de vieux Mariniers que de vieux Laboueurs, pour vous dire que nonobstant tout ce qui se passe peu perissent, & que l'on n'est pas si tost en terre que l'on veut retourner en mer où la santé se trouve fortifiée par le vomissement & la diette.

Quand la tempeste nous prit nous estions bien avant au delà des Isles Assores qui sont Isles riches & bien peuplées appartenant au Roy d'Espagne, desquelles nous n'approchâmes pas plus près que d'une journée au dire de nostre Pilote.

Ordinairement après une grande tempeste vient un grand calme, comme en effet nous en avions quelquesfois de bien importuns, qui nous empeschoient d'avancer chemin, durant lesquels les Matelots jouoient & dansoient sur le tillac; puis quand on voyoit sortir de dessous l'Orizon un nuage espais, c'estoit lors qu'il falloit quitter ces exercices, & prendre garde d'un grain de vent qui estoit enveloppé là dedans, lequel se desserrant grondant & sifflant, estoit capable de renverser nostre vaisseau s'en dessus dessous, s'il n'y eust eu des gens prests à exécuter ce que le maistre du Navire commandoit.

Or le calme qui nous arriva après cette grande tempeste nous servit fort à propos, pour tirer de la mer, un grand tonneau de très-bonne huile d'olive, que nous apperceusmes flottant sur les eaux assez proche de nous, nous en apperceusmes encore un autre deux ou trois jours après: mais la mer un peu trop agitée pour lors nous en priva. Ces tonneaux comme il est à presumer, estoient de quelque Navire brizé en mer par les furieuses tourmentes & tempestes que nous avions souffertes peu de temps auparavant.

Quelques jours après nous rencontrâmes un petit Navire Anglois, qui disoit venir de la Virginie, & je croy de quelqu'autre contrée des Indes Occidentales, car il avoit quantité de Palmes, du petun, de la cochenille & des cuivres, qui ne sont pas frequens à la Virginie. Il estoit tout dematté & en assez pauvre équipage pour son retour en Angleterre & Escosse d'où ils estoient pour la pluspart, car il ne leur estoit resté de la tourmente passée, que le seul masts de mizanne qu'ils avoient accommodé à la place, du grand masts qui s'estoit brizé avec tous les autres aussi. Il pensoit s'esquiver mais comme nous estions assez bons voilliers, nous allâmes à luy & luy demandâmes selon la coustume de la mer usitée par ceux qui se croient les plus forts: D'où est le Navire il respondit d'Angleterre, on luy répliqua: amenez, c'est à dire, abaissez vos voiles, sortez vostre chaloupe, & venez nous faire voir vostre congé, pour en faire l'examen, que si on est trouvé sans le congé de qui il appartient, on le fait passer par la Loy & commission de celui qui le prend: mais il est vray qu'en cela; comme en toute chose, il se commet souvent de tres-grands abus, pour ce que tel feint estre marchand, & avoir bonne commission, qui luy-mesme est Pirate & marchand tout ensemble, se servant des deux qualitez selon les occasions & rencontres.

De mesme nos Mariniers eussent bien désiré la rencontre de quelque petit Navire Espagnol, où il se trouve ordinairement de riches marchandises, pour en faire curée, & contenter aucunement leur convoitise, comme si prendre le bien d'autrui sur mer n'estoit pas larrecin & vollerie obligeant à la damnation éternelle, aussi bien que le prendre sur terre, car la malice réciproque des Nautonniers n'excuse point que le larrecin sur mer ne soit peche, & c'est par coustume on se damnera par coustume: car le Commandement qui dit, Tu ne desroberas point s'entend nulle part, ny en la mer ny en la terre. Or bien que la chose soit ainsi le mal ne s'en diminue point pourtant, & va tousjours pullulant à mesure que les hommes vieillissent Cela se voit à l'oeil qu'aujourd'huy il n'y a plus de fidelité entre les hommes, & que chacun tasche de tromper son compagnon, c'est pourquoy il s'en faut donner de garde, & n'approcher d'aucun Navire en mer qu'à bonnes-enseignes, de peur qu'un forban ne soit pris par un Pirate. Que si demandant d'où est le Navire on respond, de la mer, c'est à dire escumeur de mers & qu'il faut venir à bord, & rendre combat, si on n'ayme mieux se rendre à la mercy & discretion du plus fort ou qui semble l'estre, je dis, qui semble l'estre, car on y est souvent trompé.

C'est aussi coustume en mer, que quand quelque Navire particulier rencontre un Navire-Royal, de se mettre au dessous du vent, & se presenter non point coste-à-coste; mais en biaisant & mesme d'abattre son enseigne (il n'est pas neantmoins de besoin d'en avoir en si grand voyages) sinon quand on approche de terre, ou quand il se faut battre.

Pour revenir à nos Anglois, ils vindrent en fin à nous, sçavoir leur Maistre de Navire, un vieil Gentil'homme & quelques autres des principaulx, non toutesfois sans une grande contradiction, car ils apprehendoient le mesme traitement qu'ils ont accoustumé de faire aux François, quand ils ont le dessus, c'est pourquoy leur Chef offrit en particulier à nostre Capitaine moy seul present, tout ce qu'ils avoient de marchandises en leur Navire, pour lieu que la vie sauve on les laissast aller en leur païs avec un peu de vivres, ce que nostre Capitaine refusa disant, qu'il ne vouloit rien d'eux s'ils estoient gens de bien, mais que s'il trouvoit du contraire, qu'il leur feroit subir la Loy de la mer, après avoir deurement fait examiner leur patente. Neantmoins à force d'importunité nous firent accepter (attendant le jugement de leur cause,) un baril de petun & un autre de patates, ce sont certaines racines des Indes, en forme de gros naveaux, rouges & jaunes; mais d'un goust beaucoup plus excellent, que toute autre racine que nous ayons par deçà. Et me donnerent à moy, un cadran solaire, que je ne voulois accepter peur de leur en incommoder.

Le Capitaine de nostre vaisseau, comme sage, ne voulut rien déterminer en ce fait, de soy-mesme, sans l'avoir premièrement communiqué aux principaux de son bord, & nous pria d'en dire nostre advis, qui estoit celui que principalement il desiroit suivre, pour ne rien faire contre sa conscience, ou qui fust digne de reprehension. Pendant que nous estions en ce conseil, on avoit envoyé partie de nos hommes dans ce navire Anglois, pour y estre les plus forts, & en

ramener une autre plus grande partie des leurs dans le nostre, avec tous les Chefs, excepté le Capitaine, lequel estant fort malade mourut dans son Navire quelques heures après sa prise.

Après avoir veu tous les papiers de ces pauvres gens, & trouvé près d'un boisseau de lettres, qui s'adressoient à des particuliers d'Angleterre, on conclut qu'ils ne pouvoient estre forbans, bien que leur congé ne fut que trop vieux obtenu, & qu'on eut trouvé quelques boëttes de poison dans leur coffre, qui eussent pû faire soupçonner de mauvais dessein, attendu qu'outre qu'ils estoient peu de monde, & encor fort foiblement armez, ils avoient quelques charte-parties, puis toutes ces lettres les mettoient hors de soupçon de ce costé là, & par ainsi furent renvoyez en leur Navires quittes & absous, après nous avoir accompagné les trois jours consecutifs qu'on fust à consulter leur affaire.

Je me recreois par fois, selon que je me trouvois disposé à voir jeter l'esvent aux Baleines, & jouer les petits balenots qui se recreoient en temps calme, d'une façon fort plaisante. Les grandes Baleines desquelles j'ay veu une infinité, particulièrement à la Baye de Gaspey, nous importunoient plus qu'elles ne nous recreoient par leur soufflemens & les diverses courses des Gibars après elles, qui nous estoit une interruption de repos sans remede. Gibar est proprement le masle de la Baleine, auquel on a donné le nom de Gibar, pour une bosse qu'il semble avoir ayant le dos fort eslevé, où il porte une nageoire. Il n'est pas moins grand que les Baleines, mais non pas si espais ny si gros, & a le museau plus long & plus aigu, & un tuyau sur le front, par où il jette l'eau de grande violence, quelques-uns à cette cause, l'appellent souffleur.

Toutes les femelles Baleines portent & font leurs petits tous vifs (non pas en masses ou en oeufs comme les autres poissons) & les allaitent, couvrent & contre-gardent de leurs nageoires. Les Gibars & autres Baleines dorment tenans leurs testes un peu eslevées, tellement que ce tuyau est à découvert & à fleur d'eau. Ces monstres le voyent & découvrent de fort loin par leur queue qu'elles monstrent, souvent s'enfonçans dans la mer, & aussi par l'eau qu'elles jettent par leurs esvans, qui est plus d'un poinçon à la fois, & de la hauteur de deux lances; & de cette eau que la Baleine jette, on peut juger ce qu'elle peut rendre d'huyle. Il y en a telle d'où l'on en peut tirer jusqu'à plus de 4 cens barriques, d'autres six vingts poinçons, & d'autres moins, & de la langue on en tire ordinairement cinq & six barriques des communes: Pline rapporte, qu'il s'est trouvé des Baleines de six cens pieds de long, & 360 de large. Si d'autres disent de l'estendue de plus de trois arpens de terre, s'il est vray semblable comme ils l'asseurent, il y en a desquelles on en pourroit tirer beaucoup davantage. Mais ce qui est admirable en ce monstre est, qu'estant d'une grandeur & grosseur si demesurée, surpassant tout autres poissons & animaux marins, il a neantmoins le gosier si petit & estroit qu'il n'y scauroit passer que la grosseur d'un macreau à la fois, dont on peut admirer le double miracle de Jonas que Dieu fist eslargir ce gozier pour luy donner passage, & le conserva vivant dans ce ventre l'espace de trois jours jusqu'après reslargissant ce mesme gozier, il l'en fist sortir sain comme il y estoit entré.

A mon retour des Hurons j'en vis tres-peu en comparaison de l'année précédente, & n'en pu concevoir la cause, sinon la grande abondance de sang que rendit la blessure d'une grande Baleine, que par plaisir le sieur Goua Commis de nostre vaisseau, luy fist d'un coup d'arquebuse à croc, chargée d'une double charge: ce n'est neantmoins ny la façon ny la manière de les avoir car il y faut bien d'autre invention & des artifices desquels les Basques se savent servir, mais pour ce que divers Auteurs en ont escrit, je n'en fis point icy de mention pour abreger, & ne repeter ce que d'autres ont des ja dit.

La première Baleine que nous vismes en pleine mer estoit endormie, & passant tout auprès on detourna un peu le Navire, craignant qu'à son resvueil elle nous causast quelque accident. J'en vis une entre les autres espouventablement grosse, & telle que le Capitaine & ceux qui la virent, dirent asseurement n'en avoir jamais veu de plus grosse. Ce qui fit mieux cognoistre sa grosseur & grandeur est que se démenant & soustenant contre la mer agitée, elle faisoit voir une partie de son grand corps. Je m'estonnay fort d'un Gibar, lequel avec sa nageoire ou de sa queue, car je ne pouvois pas bien discerner ou recognoistre duquel c'estoit, frappoit si furieusement fort sur l'eau, qu'on le pouvoit entendre de plusieurs lieuës; & me dit on que c'estoit pour estonner & amasser le poisson, pour après s'en gorger

Je vis un jour un poisson de quelque 10 ou 12 pieds de longueur, & gros à proportion, passer tout joignant nostre Navire: on me dit que c'estoit un Requiens, poisson fort friant de chair humaine, c'est pourquoy il ne fait pas bon se baigner où il y en a, pource qu'il ne manque pas d'engloutir les personnes qu'il peut attraper, ou du moins quelque membre du corps, qu'il coupe aysement avec ses 3, 4, 5 & 6 rangées de dents qu'il a en gueule fort aiguës & dangereuses, comme avoit la teste de celuy que j'ay veu à Paris dans un cabinet de pièces rares, dont la veuë me fist croire ce qu'on dit de ce poisson que n'estoit qu'il luy convient tourner le ventre & la teste de costé pour prendre sa proye, à cause que comme un Esturgeon, il a sa gueule sous un long museau, il devoreroit tout: mais il luy faut du temps à se tourner, & par ainsi il ne fait pas tout le mal qu'il feroit s'il avoit la gueule autrement disposée.

En quelque endroit de la mer vers l'Isle de terre neufve, l'un de nos Mattelots herpons une Dorade que les habitans voisins du Peru tenoient anciennement pour un Dieu & l'adoroient à cause de sa rare beauté qui surpasse celle de tous les autres poissons de la mer; car il semble que la nature se soit particulièrement delectée & ait pris plaisir à l'embellir de ses diverses & vives couleurs: de sorte qu'il esblouit presque la veuë des regardans, en se divertissant & changeant comme le Cameleon, & selon qu'il approche, de sa mort il se diversifie & se change en ses vives couleurs. Il n'avoit pas plus de 3 pieds de longueur, & sa nageoire qu'il avoit dessus le

dos, luy prenoit depuis la teste jusqu'à la queue toute dorée & couverte comme d'un or tres-fin comme aussi la queue, ses aislerons ou nageoires, excepté que par fois il paroisoit de petites taches de la couleur d'un tres-fin azur, & d'autres de vermillon, puis comme d'un argenté; le reste du corps estoit tout doré, argenté, azuré, vermillonné, & de diverses autres couleurs: il n'estoit pas guere large sous le ventre ny sur le dos; mais il estoit haut & bien proportionné à sa grandeur nous le mangeames, & trouvames très bon, sinon qu'il estoit un peu sec. Quand il fut pris il se jouoit à nostre vaisseau, car le naturel de ce poisson suit volontiers les Navires, à l'entour desquels il se joue, mais on en void peu en la mer du Canada.

Nous tirames aussi de la mer un poisson mort long d'un pied, ressemblant à une perche qui avoit la moitié du corps entièrement rouge; mais aucun de nos gens ne pût dire ny juger quel poisson ce pouvoit estre; j'ay aussi quelquefois veu voler hors de l'eau des petits poissons, environ la longueur de 4 ou 5 pieds, fuyans de plus gros poissons qui les poursuivoient, car Dieu le Créateur qui les a créés petits, leur donc de petites ailles pour se pouvoir garantir des plus grands, mais leur vol est aussi bref comme leurs ailles sont facilement deséchées, & pour un surcroy de mal-heur, pensans se sauver en l'air il y a souvent des oyseaux aux aguets, qui les surprenent en volant, & par ainsi ils ne sont point asseurez ny en l'air ny en la mer, non plus que l'homme de bien qui est persecuté par tout de ses ennemys, pendant que le meschant vit en repos, & jouit de la substance des petits.

Nos Mattelots herponnerent un gros Marsoin femelle, qui en avoit un autre petit dans le ventre, lequel fut lardé & rosty en guise d'un levraut, puis mangé avec sa mere qui se trouverent très-bons & nous consolèrent fort pour estre las de salines & privés de rafraischissemens.

***Du grand Ban. De l'Isle aux oyseaux. Des Elephans de mer & de la Baye de Gaspey.
Cérémonies des Mattelots es monts nostre Dame, & du grand fleuve S. Laurens.***

CHAPITRE III.

Entre la partie Occidentale du Canada. & nous, il y a un lieu en mer qui s'appelle le grand Ban, où nombre de Vaisseaux tant François que estrangers, vont faire la pesche de molues tous les ans, comme vers la terre ferme & Isles d'icelluy grand Ban, sont hautes montagnes assise en la profonde racine des abismes des eaux, lesquelles s'eslevent près de la surface de la mer, jusques à 90, 60, 40 & 30 brassées d'eauë, peu plus ou moins, selon que la sonde se rencontre tombant sur lesdites montagnes ou à costé.

On le tient de forme ovale, long de plus de six-vingts lieuës, d'autres disent de 160 de large, passé lequel on ne trouve plus de fond non plus que par de-çà; bien qu'il ne soit esloigné de la plus prochaine terre, qui, est le Cap de Raze tenant à l'Isle de Terre neufve, que de 30 ou 40 lieuës au plus.

Avant que venir à ce grand Ban de 25 à 30 lieuës loin, il se voit de certains oyseaux par Troupes, qui s'appellent marmets, qui donnent une certaine cognoissance au Pilote, qu'il n'est pas loin de l'escore ou bord dudit Ban & qu'il est temps de tenir le plomb prest, pour sonder de fois à autre, jusqu'à ce que l'on parvienne à ceste escore où l'on trouve fond. Et pour une autre certaine marque que l'on est sur le lieu, est le nombre infiny d'oyseaux que l'on y voit, qui sont, comme fauquets, maupoules, huans, mauves & quelques autres qui n'en bougent presque, pour ce qu'ils y trouvent dequoy vivre & non en pleine mer.

Or je m'esmerveille, avec plusieurs autres, où ils peuvent faire leurs nids & esclore leurs petits, estans si esloignez de la terre, sinon qu'ils quittent la mer & se retirent à la mesme terre au temps qu'ils sont prests à faire leurs oeufs. Il y en a qui asseurent après Pline, que sept jours avant & sept jours après le Solstice d'Hyver la mer se tient calme, & pendant ce temps-là les Alcyons (ce sont oyseaux qui presagerent par leur prise la Couronne Royale de Jerusalem, appartenir à Godefroy Duc de Lorraine,) font leurs nids, leurs oeufs & esclotent leurs petits, & que la navigation en est beaucoup plus asseurée; mais d'autres ne l'asseurent neantmoins que de la mer de Sicile, c'est pourquoy je laisse la chose à décider à plus sage que moy: Seulement je dis que Jésus-Christ le Dieu de paix voulut naistre au monde au temps que tout estoit tranquille sur la terre, car le Temple de Janus estoit fermé à Rome, & la mer dans son calme.

Nous prismes à Gaspey un de ses fauquets avec une longue ligne à l'ain, de laquelle y avoit des entrailles de molues fraîches, qui est l'invention donc on se sert pour les prendre. Nous en prismes encor un autre de cette façon; un de ces fauquets grandement affamé, voltigeoit à l'entour de nostre Navire cherchant quelque proye: l'un de nos Mattelots advisé, luy presenta un harang qu'il tenoit en sa main, & l'oyseau affamé y descendit & le garçon habile le prit par la patte & fut pour nous: Nous le nourrimmes un assez long-temps dans un seau couvert, où il ne se demenoit aucunement, mais il sçavoit fort bien pincer du bec quand on le vouloit toucher. Plusieurs appellent communement cet oyseau happefoye, à cause de leur avidité à recueillir & se gorgier des testes & foyes des molues que l'on jette en mer après qu'on leur a ouvert le ventre, desquels ils sont si frians qu'ils se hazardent à tout, pour en attrapper. Ils ressemblent aucunement au pigeon, sinon qu'ils sont encore une fois plus gros, ont les pattes d'oyes & se repaissent de poisson, comme font plusieurs autres especes d'oyseaux qui suivent les vaisseaux

pescheurs de moluës pour y trouver dequoy vivre.

Sur le grand Ban nous eumes le plaisir de la pesche d'une quantité de moluës & quelques gros flétans qui leur font une furieuse guerre. Ils sont de la forme d'un turbot ou barbue, mais dix fois plus grands, & qui ne leur cedent point en bonté, grillez par tranches ou bouillis dans un chaudron. Cela est admirable combien les moluës sont aspres à l'amorce, car elles avalent tout ce qui tombe dans la mer, bois, fer, pierres & toute autre chose que l'on retrouve par fois dans leur ventre quand elles ne l'ont pu rejeter. Cette avidité est la cause principale pourquoy on en prend si grande quantité tous les ans, car elles n'ont pas plustost apperceu l'amorce qu'elles l'engloutissent; mais il faut estre soigneux de tirer promptement la ligne, autrement elles ont la propriété de revomir lain en renversant leur entrailles & s'eschapent.

Je ne sçay d'où en peut proceder la cause, mais il fait un continuel temps pluvieux, humide & froid, sur ce grand Ban, aussi bien en plein Esté comme en autre saison, & hors de là on voit un temps tout autre. Ces mauvaise qualitez seroient fort ennuyeuse si elles n'estoient adoucies & compensées par la récreation & le divertissement de la pesche, qui vous donne d'un poisson frais ravissamment bon.

Une chose entr'autres, me donnait de la peine en mes indispositions, une grande envie de boire un peu d'eau douce & nous n'en avions point, car la nostre s'estoit corrompue & empuantie par la longueur du temps que nous estions en mer, & si je ne pouvois user de cidre, ny de vin, non plus que beaucoup d'autres rafraichissemens, sans me trouver mal du coeur qui m'estoit comme empoisonné & souvent bondissant contre les meilleures viandes, estre couché ou assis me donnoit quelque allègement lors que la mer n'estoit point trop haute, mais estant fort enflée nous estions bercez d'une merveilleuse façon. O que je trouvois les Matelots heureux d'avoir tousjours bon appetit, estre gays & joyeux, & ne sentir point ces bondissantes & empoisonnées douleurs du coeur.

Douze ou quinze lieues de chemin après avoir passé le grand Ban, nous rencontrames le Ban Avert, ainsi nommé (me dirent les Mariniers) pour ce qu'aux moluës qu'on y pesche, il s'y trouve des petits boyaux qui remuent comme vers que je voulu voir moy mesme, pour en pouvoir parler avec expérience; & remarquay de plus, que ces moluës ont ordinairement une peau noire en dedans, & ne sont si bonnes ny si excellentes que celles du grand Ban.

Ceux qui partent du Ban pour entrer au Golphe S. Laurens; prennent diversement leur route, les uns plus à droite, & les autres plus à gauche, selon qu'il plaist à un chacun, car en cela personne n'est contraint comme on pourroit estre à quelque petit destroit. Nous passames tout joignant le Cap Breton (estimé sous la hauteur de 45 à 46 degrés & demy, & esloigné de cent lieues du grand Ban) entre ledit Cap Breton, & l'Isle S. Paul laquelle est inhabitée, & en partie pleine de rocherons, bouleaux, sapinieres, & autres meschants menus bois, comme sont la pluspart des terres maigres & steriles qu'on appelle terre neufves, qui sont toutes les premieres qu'on trouve d'icy en Canada, & sont du Canada mesme.

Le Cap Breton que nous avions à main gauche, est une grande Isle en forme triangulaire d'environ 80 ou 100 lieues de circuit, terre haute eslevée qui me representoit l'Angleterre selon qu'elle se presente à mon object; pendant les quatre jours que pour cause des vents contraires nous lonjames contre la coste. Neantmoins on m'a asseuré qu'il y a en icelle nombre de montagnes soit hautes, & des précipices fort affreux, & que la terre est partout couverte de toutes sortes d'arbres propres à bastir, & de fort bons Ports pour les Navires, mais ce qui me sembloit fort avantageux pour la conservation du pays, & le Golfe S. Laurens, est un Tertre pozé à la pointe du Cap qui regarde l'Isle S. Paul. Il est de forme quarrée fort eslevé & plat par dessus, ayant la mer de trois costez, & un fossé naturel qui le separe de la terre ferme. Ce lieu semble avoir esté fait par industrie humaine pour y bastir une forteresse au dessus qui seroit imprenable, mais les choses ne se font qu'avec le temps, il faut penser aux choses plus necessaires les premières, y passer des familles pour cultiver, & des Religieux pour travailler à la conversion des Sauvages que l'on tient fort, sages dans leur barbarie, & fort honnestes & posez en leur conversation. Au reste accommodez en leurs vestemens & chevelure comme les Montagnais & autres Sauvages de la terre Neuve.

Estans entrez dans le Golfe ou grande baye S. Laurens, nous trouvames dès le lendemain matin ce tant renommé Rocher que Dieu a estably & pozé au milieu de ce Golfe, pour la retraite d'une infinie multitude d'oyseaux de diverses especes qui le couvrent, par tout en telle quantité qu'on ny sçauroit presque poser le pied, sans marcher sur lesdits oyseaux, sur leurs nids, ou sur leurs oeufs.

Cette volière ainsi establie par la divine providence, est esloignée dix-sept ou 18 lieues du Cap Breton, & sous la hauteur d'environ 47 degrez & trois quarts. Il est plat au dessus un peu en talus, coupé à lentour comme une muraille, de circuit environ une petite lieuë, en forme ovale & difficile à monter, nous avions proposé d'y aller querir des oyseaux s'il eut fait calme, mais la mer un peu trop agitée nous en empescha & priva de ce contentement.

Quand il y fait vent les oyseaux s'eslevent facilement de terre, autrement il y a de certaines especes qui ne peuvent presque voler, & qu'on peut aysement assommer à coups de bastons, comme avoient faits les Mattelots d'un autre Navire, qui avant nous en avoient emplis leur Chaloupe, & plusieurs tonneaux de leurs oeufs; mais ils y penserent tomber en foiblesse pour la puanteur extreme des ordures desdits oyseaux, me dit un honneste homme qui estoit en la

compagnie.

Ces oyseaux comme il est croyable, ne vivent que de poisson, & bien qu'ils soient de diverses especes, les uns plus gros, les autres plus petits, ils ne sont pour l'ordinaire plusieurs troupes, ains comme une armée espaisse volent ensemblement au dessus de l'Isle & és environs, & ne s'escartent que pour s'egayer, eslever & se plonger dans la mer. Il y avoit plaisir à les voir librement approcher & voler à l'entour de nostre vaisseau, & puis se plonger pour un long temps dans l'eau cherchant leur proye.

Leurs nids sont tellement arrangez dans l'Isle selon leurs especes, qu'il n'y a aucune confusion ains un tres bel ordre.

Les grands oyseaux sont arrangez plus proches de leurs semblables, & les moins gros ou d'autres especes avec ceux qui leur conviennent, & de tous en si grande quantité, qu'à peine le pourroit-on jamais persuader à qui ne l'auroit veu. J'en mangeay d'un que les Mattelots appellent Guillaume ou autrement Tangeux, & ceux du pays Apponath, de plumage blanc & noir, & gros presque comme un canard, avec une courte queue & de petites aisles qui ne cedeoit en bonté à aucun gibier que nous ayons par deçà. Ce sont de bons pescheurs pour les poissons, qui prennent & portent sur leurs Isles pour manger, il y en a d'une autre espece plus petits que les autres & sont appellez Godets, mais les plus grands nommez Margaux d'un plumage tres-blanc sont en un canton de l'isle separez des autres, & tres-difficilles à prendre pour ce qu'ils mordent comme chiens à ce qu'on m'a dit.

Proche de la mesme Isle, il y en a une autre plus petite & presque de la mesme forme sur laquelle quelqu'uns de nos Mattelots estoient montez en un autre voyage precedent, lesquels m'asseurerent y avoir trouvé sur le bord de la mer des poissons fort grands & gros comme un boeuf, & qu'ils en tuerent un de plusieurs coups de leurs armes par dessous le ventre & la gorge, ayans auparavant frappé en vain une infinité de coups sur les autres parties de son corps sans l'avoir pu blesser pour la dureté de sa peau, bien que d ailleurs il soit quasi sans desfence, & si massif & pesant que l'on peut sauter dessus, & le chevaler sans crainte: car il ne se peut plier, & si il advance fort peu à cause que ses pieds sont faits en nageoires & ne s'appuye que sur certains mognons qu'il a au milieu des jambes qui luy sont fort courtes, il jette aussi sa teste de costé & d'autre en marchant, qui fait que de sa dent il peut offencer ceux qui ne se tiennent pas assez derrière. On dit qu'il y en a une grande quantité en l'Isle de Sable qui est à quelque 60 lieuës dans la mer, & qu'il s'y trouve aussi force taureaux & des vaches que les Espagnols y deschargerent en un debris qui leur arriva passant par là, dont nos gens de Lacadie font à present leur profit.

Ce poisson est appellé par les Espagnols Maniti; & par d'autres Hippotame, c'est à dire, cheval de riviere, & pour moy je le prends pour l'Elephant de mer: car outre qu'il ressemble à une grosse peau enflée, il a encor deux pieds qui sont ronds, avec quatre ongles faicts comme c'eux d'un Elephant; à ses pieds il a aussi des aillérons ou nageoires, avec lesquelles il nage, & les nageoires qu'il a sur les espauls s'estendent par le milieu jusques à la queue.

Il est de poil tel que le loup marin, sçavoir gris, brun, & un peu rougeastre, il a la teste petite comme celle d'un boeuf, mais plus deschannée, & le poil plus gros & rude, ayant deux rangs de dents de chacun costé, entre lesquelles y en a deux en chacune part, pendant de la mâchoire superieure en bas, de la forme de ceux d'un jeune Elephant, desquelles cet animal s'ayde pour grimper sur les rochers (à cause de ces dents, nos Mariniers l'appellent la beste à la grand dent.) Il a les yeux petits & les oreilles courtes, il est long de vingt pieds, & gros de dix, & est si lourd qu'il n'est possible de plus; La femelle rend ses petits comme la vache sur la terre, aussi a-elle deux mamelles pour les allaiter: en le mangeant il semble plustost chair que poisson, quand il est frais, vous diriez que ce seroit veau, & d'autant qu'il est des poissons cectases, & portant beaucoup de lard, nos Basques & autres Mariniers en tirent des huiles fort bonnes, comme de la Baleine, & ne rancit point, ny ne sent jamais le vieil; il a certaines pierres en la teste, desquelles on se sert contre les douleurs de la pierre, & contre le mal de costé. On le tue quand il paist de l'herbe à la rive des rivieres ou de la mer, on le prend aussi avec les rets quand il est petit mais pour la difficulté qu'il y a à l'avoir, & le peu de profit que cela apporte, outre les hazards & dangers où il se conviendroit mettre, cela faict qu'on ne se met pas beaucoup en peine d'en chasser. Nostre P. Joseph me dit avoir veu les dents de celui qui fut pris, & qu'elles estoient fort grosses, & longues à proportion.

Le lendemain nous eusmes la veuë de la montagne que les Matelots ont surnommée Table de Roland, à cause de sa hauteur, & les diverses entre-coupures qui sont au sommet d'icelle. Puis peu à peu nous approchames des terres jusques à Gaspey, qui est estimé sous la hauteur de 48 degrés deux tiers de latitude, où nous posames l'anchre pour quelques jours. Cela nous fut une grande consolation: car outre la necessité que nous avons de nous approcher du feu, à cause des humiditez de la mer, l'air de la terre nous sembloit merveilleusement soüef: toute cette Baye estoit tellement pleine de Baleines, qu'à la fin elles nous estoient fort importunes, & empeschoient nostre repos par leur continuel tracas, & le bruit de leur esvents. Nos Mattelots y pescherent grande quantité de houmars, truites, macreaux, moluës, & autres diverses especes de poissons, entre lesquels y en avoit de fort laids, qui nous sont icy incognus.

Cette Baye de Gaspey peut avoir à son entrée trois à quatre lieuës de largeur, qui fuit à Norrouest environ 4 ou 5 lieuës, où au bout il y a une riviere, qui va assez avant dans les terres, où je pensay aller dans une chaloupe avec quelques Mattelots, qui y furent quérir une barque

qu'on y avoit cachée dès l'année précédente.

Toute cette contrée est fort montagneuse, haute & presque partout couverte de meschants bois, qui faict cognoistre la sterilité de la terre & qu'on n'en pourroit à peine tirer aucun profit, il y a seulement un petit jardin devant la rade, en lieu un peu eslevé, que les Mattelots cultivent quand ils sont là arrivez, & y sement de l'ozeille & autres petites herbes, qui leur servent à faire du potage, en faisant leur pesche & seicherie de moluës sur le gallay.

Ce qu'il y a de plus commode & consolatif, après la pesche & la chasse, qui y est médiocrement bonne, est un beau ruisseau d'eau douce, tres-bonne à boire, qui se descharge au port dans la grand mer de dessus les hautes montagnes qui sont à l'opposite, sur le sommet desquelles me promenant par fois, pour contempler de l'autre costé l'emboucheure du grand fleuve S. Laurens, par où nous devons passer pour Tadoussac, y vis quelques lapins & perdrix, comme celles que j'ay veuës du depuis dans le país des Hurons: & comme je desirois m'employer toujours à quelque chose de pieux & qui me fournit d'un renouvellement de ferveur à la poursuite de mon dessein, ne pouvans placer d'autres Croix, j'en gravois avec la pointe d'un couteau dans l'escorce des plus grands arbres, avec des noms des Jesus, pour marque que nous prenions possession de cette terre au nom de Jesus-Christ nostre Maistre, où le seul & vray Dieu seroit doresnavant adoré.

Nos gens ayans mis ordre à toutes leurs affaires & disposé un grand eschafaut pour la pesche de la moluë, qu'ils avoient hautement pris sur un particulier pescheur arrivé le premier, ils laisserent nostre Navire au port pour leur servir, & nous embarquames dans une pinace nommée la Magdeleine pour Tadoussac, mais le vent & la marée, nous furent tellement contraires, que nous fusmes trois jours à pouvoir doubler le Cap, & puis le temps se remit au beau, nous donna moyen de ranger tousjours la coste à main gauche, & ensuite les monts nostre Dame, qui contiennent environ vingt cinq lieuës de longueur, pour lors encore en partie couverts de neige, bien qu'il n'y en eut plus par tout aillieur.

Or les Mattelots qui ne demandent ordinairement qu'à rire & se recréer, pour adoucir & charmer aucunement les travaux qu'ils souffrent en voyageant, font icy des ceremonies dignes de leur esprit à l'endroit des nouveaux venus, & lesquelles les Religieux n'ont encor pû abolir. Un d'entr'eux contrefaict le Prestre, qui feint de les confesser en marmotans quelque mots entre ses dents, puis les baptize à la mode en leur versant sur la teste une grande platée d'eau fresche, les presche, les exhorte & leur faist tant de mal que pour en estre bien tost quitte, ils sont contraintes de se rachepter de quelque bouteille de vin, ou d'eau de vie, à discretion. Que si on pense faire le retif on empire d'autant son marché, car cinq ou six Mattelots empoignent le galand, & le plongent la teste la première dans un grand bacquet plein d'eau, comme je vis faire à un grand garçon, qui ne vouloit obeir à la loy, laquelle porte, que comme le tout se faict selon leur coutume ancienne & par recreation, ils ne veulent pas qu'aucun se desdaigne de passer par icelle, ains gayement & de bonne volonté s'y sousmettre, j'entends les personnes seculiers & de médiocre condition ausquels seuls on faict observer la loy.

L'Isle d'Anticosty, où l'on tient qu'il y a des Ours blancs monstrueusement grands & qui devorent les hommes comme en Norvegue, est longue d'environ 35 ou 40 lieues, sous la hauteur de 50 degrez. Nous l'avions à main droite, qui est au Nordest de Gaspey, & en suite des terres plattes couvertes de sapinieres & autres petits bois, jusques à la rade de Tadoussac.

Cette Isle avec le Gap de Gaspey opposite, font l'emboucheure de cet admirable fleuve, que nous appellons de saint Laurens, admirable en ce qu'il est l'un des plus beaux fleuves du monde, ancien & non pas du nouveau où il y en a encores de plus grande estendue selon que nous en apprend l'histoire & les personnes qui ont grandement voyagé, en ce país, qui nous ont esté de long-temps incognus. J'ay veu & parlé à des jeunes hommes dans les contrées Canadiennes, qui m'ont asseuré avoir voyagé aux Moluques & vers les Antipodes & n'y avoir veu aucune Riviere comparable à celle, du Canada, donc celles du nouveau monde sont les plus grandes du monde, & celle de saint Laurens la plus grande du Canada.

Il a à son entrée à ce qu'on peut juger, prés de 25 à 30 lieuës de largeur, plus de deux cens brassées de profondeur, & plus de 800 lieuës de cognoissance, & au bout de 400 lieuës, elle est encore aussi large que les plus grands fleuves que nous ayons dans l'Europe, remplie (par endroits) d'Isles & de Rochers innumerables, & pour moy je peux asseurer que l'endroit le plus estroit que j'ay veu passe la largeur de 3 & 4 fois la riviere de Seine, & ne pense point me tromper; mais ce qui est plus admirable, quelqu'uns tiennent que cette riviere prend son origine, l'un des lacs, qui se rencontrent au fil de son courant, ce que je ne puis comprendre & n'y a point d'apparence.

Mais pour le Lac des Skekaneronons, il a ce me semble deux descharges opposites, une qui produit une grande riviere, qui se va rendre dans le grand Lac des Hurons, & l'autre beaucoup plus petite, qui prend son cours du costé de Kebec, & se perd dans un Lac qu'elle rencontre à 7 ou 8 lieuës de sa source. Ce fut par ce chemin là, que mes Sauvages me ramenerent des Hurons pour retrouver nostre grand fleuve des Algoumequins, qui conduit par les Sauts à Kebec.

CHAPITRE IIII

Continuans nostre route, nous passames devant le Bic, c'est une montagne fort haute & pointue, qui paroist par dessus toutes les autres & qu'on descouvre en beau temps de plus de dix à quinze lieues loin. De là, nous allames poser l'anchre à la rade de Tadoussac, qui est à une lieuë du port, & près de 80, ou cent lieuës de l'emboucheure de la riviere, puis le lendemain matin à la faveur de la marée nous doublasmes la pointe aux vaches & entrasmes au port, qui est jusques où peuvent aller les grands vaisseaux, où on tient des barques & chaloupes exprès pour les descharger & porter le tout à Kebec, où il y a de là encor environ 40 ou 50 lieues par la riviere, car d'y penser aller par terre c'est ce qui ne se peut esperer, ou du moins semble il impossible; pour estre le pays tout remply de hautes montagnes, rochers & precipices espouvantables.

Ce lieu de Tadoussac est, comme une anse de terre à l'entrée de la riviere du Saguenay, où il y a une marée fort estrange pour sa vitesse, où quelquefois il vient des vents impétueux, qui ameyent de grandes froidures: c'est pourquoy il y fait plus de froid qu'en plusieurs autres lieux plus esloignez du Soleil de quelque degré.

Ce port (sous la hauteur de 48 degrez deux tiers) est petit, & n'y pourroit qu'environ 20 ou 25 vaisseaux au plus, la grand riviere en cest endroit a de large environ 6 à 7 lieuës, il y a de l'eau assez, & est à l'abry de la riviere du Saguenay, & d'une petite Isle de rochers, qui est presque coupée de la mer; le reste sont montagnes hautes eslevées ou il y a peu de terre, mais force rochers & sables remplis de bois, comme sapins & bouleaux, puis une petite pairie & une forest assez agreeable, mais de petite estendue.

Tout joignant la petite Isle de rochers à main droite tirant à Kebec, est la tres-belle & profonde riviere du Saguenay, bordée des deux costez de hautes, steriles, & affreuses montagnes, parmy lesquelles habitent les Etechemins en assez petit nombre, pour avoir esté presque tous tuez en diverses guerres & rencontres, qu'ils ont euës avec les Canadiens devant lesquels il n'ozent plus paroistre à present, & se tiennent cachez.

Ceste Riviere est d'une profondeur incroyable, comme de 150 ou 200 brassées, & contient demie lieuë de large en des endroits, et un quart en son entrée, où il y a un courant si grand, qu'il est trois quarts de marée couru dedans la riviere qu'elle porte encore dehors: c'est ce qui fait grandement apprehender, ou que son courant ne rejette & empesche d'entrer au port, ou que la forte marée n'entraîne dans la Riviere, comme il est une fois, arrivé au sieur du Pontgravé, lequel y pensa perdre à ce qu'il nous dit, pource qu'il n'y pu prendre fonds ny ne sçavoit comment en sortir, car ses anchres ne luy purent servir, ny toutes les industries humaines, il n'y eut que la seule assistance particuliere de Dieu, qui le sauva & et empêcha de se briser contre les montagnes & rochers.

Entre le port & la rade, au lieu appellé la pointe aux vaches, estoit dressé au haut d'une terre eslevée un village de Canadiens, fortifié de fortes pallissades pour la crainte de leurs ennemis qui tenoient la campagne. Pendant que nostre Navire estoit là, attendant le vent & la marée propre pour entrer au port, je descendis à terre, pour visiter ce village, & entray par tout dans les Cabanes des Sauvages lesquels je trouvay assez courtois pour n'avoir rien appris de nostre courtoisie, & m'asseant auprès d'eux je prenois plaisir à leurs petites façons de faire, & à voir travailler les femmes, les unes à matachier & peindre leurs robes, & les autres à coudre leurs escuelles d'escorces, & faire plusieurs autres petites jolivetes avec des pointes de porcs espics, teintes en rouge cramoisy que je trouvois admirables.

A la verité je trouvay leur manger de fort mauvaise grace & desgoutant jusques au dernier point, comme n'estant accoustumé à ces mets Sauvages, quoy que leur courtoisie & civilité non sauvage m'en offrit, comme aussi d'un peu d'eau de riviere à boire, qui estoit là dans un chaudron fort mal net, dequoy je les remerciay fort humblement, car outre que je n'avois point de soif, il n'y avoit guere d'appetit à une eau si mal nette, bien que le Sauvage qui n'avoit autre chose à me presenter ne fut guere content de mon refus, non plus que moy de ne le pouvoir contenter. Je demande neantmoins pardon à nostre Seigneur de ne l'avoir pas satisfait, & confesse mon peu de mortification en une chose ou on pensoit m'obliger & tesmoigner de la benevolence.

Toutes mes visites faites, je m'en allay au port par le chemin de la forest avec quelques François que j'avois de compagnie, mais à peine y fumes nous arrivez, & entrez dans nostre barque, qu'il pensa nous y arriver une disgrâce. Ce fut que le principal Capitaine des Sauvages nommé la Foriere estant venu nous voir dans nostre barque & peu content du petit present de figues que nostre Capitaine luy avoit fait, au sortir du vaisseau les jetta dans la riviere par despit, & advisa les Sauvages d'entrer, tous fil à fil dans nostre barque & d'en emporter toutes les marchandises qui leur faisoient besoin & de les payer à leur volonté, sans se soucier du mescontentement des François, puis qu'on ne l'avoit pas contenté.

Ils y entrerent donc tous avec tant d'insolence & de bravade, qu'ayans eux mesmes ouverts les coutils & tiré hors de dessous les tillacs ce qu'ils voulurent, ils n'en donnerent pour lors de pelleteries qu'à leur volonté, sans que personne leur osast contredire ny resister. Le mal pour nous fut, d'y en avoir laissé entrer trop à la fois, veu le peu de gens que nous restions, car nous

n'y estions pour lors que six ou sept, le reste de l'équipage ayant esté envoyé ailleurs pour affaires, c'est ce qui fit filer doux à nos gens, & les laisser faire de peur d'estre assommez ou jettez dans la riviere comme ils en cherchoient l'occasion, si tant soit peu on les eut voulu mal traiter.

Le soir tout nostre équipage estant de retour, les Sauvages ayans crainte, ou marris du tort qu'ils avoient fait aux François, tindrent conseil & adviserent entr'eux, en quoy & de combien ils les pouvoient avoir trompez, & s'estans cottisez apportèrent autant de pelleteries et plus, que ne valoit leur larrecin toute la fraude qu'ils avoient faite; ce que l'on receut avec promesse d'oublier tout le passé, & de contribuer tousjours dans l'amitié ancienne, & pour assurance de paix on tira deux volées de canon, & puis on leur fit boire un peu de vin, ce qui les contenta fort, & nous encor plus car à dire vray, on craint plus de mescontenter les Sauvages; à cause des pelleteries) qu'ils n'ont d'offencer les François.

Le Capitaine Sauvage m'importuna fort pour avoir nostre Chapelet & la Croix qu'il appellent, Jesus, & me faisoit signe qu'il le porteroit à son col, mais n'en ayant point d'autre il me le fallut refuser à mon grand regret; car ce bon homme me tesmoignoît assez d'amitié, & semble quelque devotion à cette Croix, de laquelle je ne me pouvois deffaire qu'en me privant d'un objet qui me consoloit fort parmy mes autres Croix.

Pendant que nous fusmes là, on pescha grande quantité de harangs & des petits oursins que nous amassions sur le bord de la riviere & les mangions en guise d'huistres. Ce sont poissons ou petites huistres jaunes & rouge très enfermées dans une escaille assez tendre; presque rouge & bleue ayant des pointes comme un gros marron enfermé dans sa coque verte.

Quelqu'uns croyent en nostre Europe que le harang frais meurs à l'instant qu'il sort de son element, mais ils se trompent, car j'en ay veu sauter vifs sur le tillac un assez long-temps & mouraient. Les loups marins se gorgeoient aussi parfois en nos filets des harangs que nous y prenions, sans les, en pouvoir empescher, & estoient si fins & rusez qu'ils sortoient leurs testes hors de l'eau pour se donner garde d'estre surpris, & voir de quel costé estoient les pescheurs, puis rentroient dans l'eau, & pendant la nuict nous oyons souvent leurs voix, qui se sembloient presque à celles des chats-huants, chose contraire à l'opinion de ceux qui ont dit & escrit, que les poissons n'avoient point de voix.

A une petite lieuë de là, sur le chemin de Kebec, est l'Isle aux allouettes, ainsi nommée pour le nombre infiny qui s'y en trouve tous les ans, environ le mois de Septembre, comme d'autres sortes de gibiers & coquillages. L'on me donna l'une de ses allouettes en vie laquelle avoit son petit capuce en teste comme celles d'icy, mais elle estoit un peu plus petite, & de plumage plus grisade & relevé, elles sont d'un mesme manger que les nostres, & ne different en rien au goust comme j'ay peu sçavoir par le grand nombre qui s'en est mangé là durant que j'y estois.

Cette Isle n'est presque couverte que de sable, qui fait que l'on en tue un grand nombre, car donnant à fleur de terre, le sable ee tue plus que fait la poudre de plomb, tesmoin celuy qui en tua trois cens & plus d'un seul coup d'arquebuse.

Proche de là est l'Isle aux lievres, ainsi nommée pour y en avoir esté pris au commencement qu'elle fut descouverte, mais à present ils y sont bien rares. Sur ce mesme chemin de Kebec, nous trouvames aussi en divers endroits plusieurs grandes troupes de marsoins, blancs comme neige par tout le corps, lesquels proches les uns des autres, se jouoient, & se souslevans hors de l'eau, monstroient ensemblement une partie de leurs grands corps, qui me sembloient gros quatre fois comme les noirs, & à cause de cette pesanteur & que ce poisson n'est bon que pour en tirer de l'huile l'on ne s'amuse point à cette pescherie. Par tout ailleurs nous n'en avons point veu de blancs ny de si gros; car ceux de la mer sont noirs, & bons à manger, & beaucoup plus petits.

Il y a aussi en chemin des échos admirables qui repètent tellement les paroles, & si distinctement qu'ils n'en obmettent une seule syllabe, & diriez proprement que ce soient personnes qui contrefont ou repetent tout ce que vous dites & proferez.

Il nous est arrivé aucunesfois que nostre pinace appellée la Realle, demuroit à sec de basse mer, & falloit que nous attendissions la marée pour nous remettre sur pieds, qui estoit la cause que nous avancions si peu, & puis les Mattelots non plus que ceux qui gouvernoient se soucioient assez peu d'arriver si tost à Kebec où ils n'y trouvoient pas mieux leur compte que là.

Nous passames joignant l'Isle aux Coudres; laquelle peut contenir environ une lieuë & demie de long, où on tient qu'il y a quantité de lapins, perdrix & autre gibier en saison, elle est quelque peu eslevée par le milieu, de forme presque sur ovale & baisse tout autour, je la trouvois assez agreable à cause des bois dont elle est couverte, distante de la terre du Nord d'environ demie lieuë, qui est la largeur d'un des bras de la riviere.

De l'Isle aux Coudres, costoyans la terre, nous fusmes au Cap de Tourmente, distant de Kebec 7 ou 8 lieuës: Il est ainsi nommé d'autant que pour peu qu'il fasse de vent, la mer s'y esleve comme si elle estoit pleine. En ce lieu l'eau commence à estre douce, & les terres & prairies y sont assez bonnes & capables d'une bonne habitation pour du bestail, à faute de laquelle, de mon temps, les hyvernans de Kebec y alloient amasser le foin pour le bestail de l'habitation. A deux lieuës de là nous trouvames l'Isle Dorleans qui peut avoir environ cinq à six lieuës de longueur en plusieurs

Isles qu'elle comprend, esloignée d'une bonne grande lieuë de Kebec.

Ces Isles sont belles & agréables pour la diversité des bois, prairies, vignes & noyers qu'il y a en quelques endroits, puis pour le plaisir de la chasse, & du gibier qu'il y a en abondance, de maniere que l'on peut dire à bon droit que c'est icy le commencement du beau & bon pays, de la grande riviere: car en tout le deça on ne trouve qu'un tres-pauvre & miserable pays, sec, sterile, montagneux & plein de rochers à la reserve du Cap Breton.

Au bout de l'Isle du costé du Nord une lieuë & demie de Kebec, il y a un Saut ou cheute d'eau appellé de Montmorency, qui tombe avec grand bruit & impetuosité de 20 ou 25 brasses de haut dans le fleuve qui le reçoit d'une riviere venant des montagnes que l'on voit dans les terres, mais esloignée de plusieurs lieux. Comme c'estoit le premier que nous trouvames je l'admirois & regardois souvent pendans qu'un doux zephir enflant favorablement nos voiles nous portoit à Kebec, où nous arrivames la veille de S. Pierre S. Paul sur les cinq heures du soir en tres-bonne santé & assez bien mouillez d'une pluye qui nous tomboit du Ciel, dequoy nous louames Dieu & primes port au lieu accoustumé.

De Kebec. Demeure des Recollects. Du peu de progrès que les François y ont faits pour le temporel & la cause qui a retardé la conversion des Sauvages.

CHAPITRE V

A Ayans posé l'anchre, & mis ordre à ce qui nous concernoit, nous descendismes à terre, saluames les Chefs de l'habitation qui nous estoient venu recevoir au Port, & nous entrames dans la Chapelle, où nous rendimes actions de grace à nostre Seigneur de sa divine assistance & en suite poussez d'un desir extreme de voir nos Freres dans leur petit Convent, nous pensames prendre congé du sieur de Champlain pour nous y rendre au plustost, mais sa charité, outre les pluyes continuelles & l'obscurité du temps, nous en empescherent, & nous retint à coucher jusques au lendemain matin que nous y fusmes conduits par un des Matelots de l'habitation.

Il sembloit que cette affection nous eut fait naistre des aisles aux pieds tant nous allions viste, & ne pensions desja plus à tous nos maux passez. Mon Dieu, il bien vray, vostre joug est doux & suave à ceux qui ont bonne volonté, & n'est pénible qu'à ceux qui n'ont point d'affection pour vostre service. Nous trouvames tous nos Religieux en tres-bonne santé Dieu mercy, lesquels tres-joyeux de nostre venue, & nous au reciproque de leur bonne disposition. Apres le *Te Deum*, & les actions de graces accoustumées rendues à nostre Sauveur dans nostre Chappelle, nous receumes la charité & bon accueil que nous pouvions esperer de si bons Religieux, discourumes de nostre voyage, & en quelle contrée nous pourrions davantage avancer la gloire de nostre Seigneur, après quoy nous primes resolution le P. Joseph, le P. Nicolas & moy de passer aux Hurons, comme au meilleur endroit & où il y avoit plus à profiter pour son service.

Et en attendant que les barques montassent à la Traicte, je consideray tous les environs de nostre petit Convent, & la maison de Kebec, bastie sur le bord d'un destroit du fleuve saint: Laurens, qui n'a en cet endroit qu'environ une petite demie lieue de largeur, au pied d'une montagne, au sommet de laquelle est le petit fort de bois basti pour la deffence du païs. Ceste maison de Kebec est à present un assez beau logis, environné d'une muraille en quarré, avec deux petites tourelles aux coins d'en haut que l'on y a faictes depuis peu pour la seureté du lieu, mais au bout du compte il est tres-facile de prendre le fort & la maison sans canon, car il n'y a rampars ny murailles, qui vous puisse empescher d'emporter le tout à coups de main.

Il y a un autre logis au dessus de la terre haute en lieu fort commode, qui y a esté basti par le deffunct Hebert, où sa femme & ses enfans nourrissent quantité de bestail, qu'il y avoit fait passer de France. Ils ont aussi un grand desert joignant leur maison, auquel ils font tous les ans quantité de bled d'Inde & des pois, qui se traictent par après aux Sauvages pour des pelleteries. Je vis un jeune pommier, qui avoit esté apporté de Normandie, chargé de fort belles pommes, & des jeunes plantes de vignes, qui y estoient tres-belles, & tout plein d'autres petites chose, qui tesmoignoient la bonté de la terre.

Nostre petit convent consacré en l'honneur de Dieu & de Nostre-Dame des Anges, est à demie lieue de là, en un très-bel endroit, & autant agréable qu'il s'en puisse trouver, basti sur une petite riviere, que nous appelions de S. Charles, & les Montagmais Cabirecoubat, à raison qu'elle tourne & fait plusieurs pointes, par laquelle les barques peuvent aller de pleine mer jusqu'au premier Saut, assez esloigné au delà de nostre Convent, & les chaloupes en toutes saisons. En basse mer, il y a un bon jet de pierre de nostre maison à la riviere, mais au flux de pleine Lune, le chemin en est racourcy, car elle s'enfle de plus de 15 pieds de hauteur, & s'estend par consequent au large. J'ay admiré l'instinct naturel de quelques petits cochonets (sauf respect) que l'on nourrissoit proche de là, lesquels avoient une parfaite cognoissance des flux & reflux, car quand ils vouloient passer dans la prairie ils attendoient sur le bord de l'eau que la marée fut basse, puis passoient, & desirant retourner à la maison (car personne n'en prenoit soin & se conduisoient d'eux mesmes) ils venoient de mesme se rendre sur le bord de l'eau, & repassoient après le reflux, & non jamais au flux, plustost ils attendoient là de pied coy tous ensemble la plus

basse eauë.

Puis que je vous ai parlé de ces petit animaux il faut que je vous die encor ce petit mot en general, qu'ils sont sociables & veulent compagnie. Après que tous eussent esté mangé un excepté, cet un ayant perdu ses compagnons, s'acosta d'une anesse qui avoit aussi perdu son asnon, & vivoit vagabonde parmy les bois tout l'Esté tantost vers Kebec, puis vers nostre Convent, sans avoir de retraicte qu'au fort des neiges, que nos Religieux la reserroient dans une petite estable. Ces pauvres bestes bien dissemblables, & d'especes bien différentes prirent telle amitié par ensembles, que depuis jamais elles ne se separerent, si vous en voyez l'une vous estiez asseuré de voir l'autre à trois pas de là: j'en ay moy mesme veu faire des gageures avec des nouveaux venus, qui l'ont admiré avec moy, & confessé que nous sommes bien miserables nous autres, de nous entre-quereller & vivre en discorde, tandis que les animaux moins semblables, s'associent & vivent en paix, tesmoin la chatte, qui en l'an 1634 alaicta deux souris au Royaume de Naple, si l'histoire que j'en ay leu est veritable.

Nostre petite riviere, que j'appelle petite en comparaison de la grande, produit une douce manne aux Sauvages, de bon poisson & l'anguille en Automne, de laquelle ils font pecherie pour leur provision d'Hyver, pendant que les neiges grossissent pour l'Eslan. Les petites prairies qui la bordent, sont esmaillées en Esté de plusieurs belles fleurs, particulièrement de celles que pour estre tres-rouges & esclatantes, nous avons surnommées Cardinales, & des Martagons, qui portent quantité de fleurs en une tige, qui a prés de six, sept à huit pieds, de haut, desquelles les Sauvages mangent l'oignon cuit sous la cendre, ou en sagamité. Nous en avons apporté un plain baril en France, avec des plantes de Cardinales, comme fleurs rares & ravissantes, mais elles n'y ont point profité, ny parvenues à la perfection qu'elles ont dans leur propre climat, & à la fin, nous sont manquées.

Nostre jardin est aussi tres-beau & d'un bon fond de terre, car les plantes de vignes, toutes nos herbes & racines y viennent tres-bien, & mieux qu'en beaucoup de jardins que nous avons en France, & n'estoit le nombre infiny de mousquites & cousins, qui s'y retrouvent comme en tout autre endroit du Canada pendant l'Esté, je ne sçay si on pourroit rencontrer un meilleur & plus agreable sejour, car outre la beauté & bonté de la contrée avec le bon air, nostre logis est fort commode en ce qu'il contient, ressemblant neantmoins, plustost une maison de Noblesse des champs, que non pas à un Monastere de freres Mineurs, ayans esté contraints de le bastir de la sorte, tant à cause de nostre pauvreté, que pour se fortifier en tout cas, contre les sauvages, s'ils vouloient nous offencer ou voller nos ornemens.

Le corps de logis est au milieu de la court comme un donjon, puis les courtines & rampars faits de bois, avec quatre petits bastions de mesme estoffe, aux quatre coins, eslevez environ de 12 ou 15 pieds de raiz de chaussée, sur lesquels nos religieux ont dressé des petits jardins à fleurs & sallades, d'où ils peuvent aller à nostre Chappelle bastie de pierre, au dessus de la maistresse porte du Convent, environné d'un beau fossé naturel, qui circuit après tout l'alentour de la maison & du jardin avec le verger, qui est d'assez grande estendue tout fermé de pallissades de pieux.

Nous avons devant la porte de nostre Convent une autre grande estendue de terre, qui nous a esté donnée en eschange par le sieur Hebert pour d'autres terres que nous avons desfrichées proche de l'habitation. Elle s'estend en longueur depuis nostre Convent, jusqu'au lieu appellé la Gribane & la prairie, au delà d'icelle le long de la riviere S. Charles. Et en largeur la longueur de quatre arpens sans comprendre le jardin du P. Denis, contenans un arpent ou environ, deserté & labouré, clos & fermé de pallissades de pieux, situé environ le milieu du chemin de nostre couvent, à l'habitation proche une Fontaine.

La quantité de framboiziers, qui sont aux terres devant nostre Convent, y attirent tant de tourterelles en la saison, que c'est un plaisir d'y en voir des arbres tout couverts. Les chasseurs de l'habitation y vont aussi souvent giboyer & chasser, comme en un tres-bon endroit, & où ils ont le canart & l'outarde & tout plein d'autre gibier, avec l'anguille, qui ne leur manque pas en la saison, dont les Sauvages nous faisoient quelquefois part.

Si nos Religieux veulent aller de nostre Convent de Kebec, ou ceux de Kebec venir chez nous, il y a à choisir de chemin, par terre ou par eau, selon le temps & la saison, qui n'est pas une petite commodité, de laquelle les Sauvages se sçavent aussi servir pour nous venir voir, & instruire avec nous du chemin du Paradis.

Tellement que tout bien pris & considéré, tous les bastimens de la nouvelle France, ne consistoient (au temps que j'y estois) qu'au petit fort, à la maison des marchands, à celle de la vesve d'Hebert, & à nostre petit Convent. Du depuis on en a commencé un pour les RR. PP. Jesuites, & quelques autres bastimens, pour d'autres familles, desquelles je ne me suis point informé & ne parle que ce dequoy je suis asseuré, pour ne point mesprendre.

Mais pour ce que beaucoup ont désiré sçavoir la propre situation du païs. Le R. P. le Jeune a supputé de combien le Soleil se levoit plustost sur l'orriion de Paris, que sur celuy de Kebec, & a trouvé, que c'estoit de 6 heures & un peu davantage, c'est à dire qu'à Paris, on a le jour environ 6 heures & un quart plustost qu'à Kebec: si bien que quand un Dimanche nous contons 5 heures du matin, on n'est encore à Kebec, qu'à 10 heures 3 quarts du Samedy au soir; & s'ils ont à Kebec 8 heures du matin, nous avons à Paris 2 heures & 1 quart après midy. On tient aussi que ce lieu de Kebec est par les 46 degrés & demi de latitude plus Sud que Paris, de prés de 2 degrez; & en

mesme parallele de la ville de la Rochelle, & nonobstant ces approches du Soleil, qui devoient avoir rendu Kebec plus chaud que Paris de ces 2 degrez, l'Hyver y est neantmoins plus long & le pais plus froid à cause de son assiette & de la disposition du lieu, couvert par tout de bois & forests, de plusieurs centaines de lieuës d'estenduës, & du costé du Nord environ 5 ou 6 lieuës de nous, d'une grande chaisne de Montagnes, d'où il vient un vent de Nord-ouest qui nous fait presque transir de froid quand il donne, car il n'y a froid plus cruel & insupportable que celui du vent, comme nous l'experimentons souvent, allans par la campagne avec nos pieds nus, que j'ay eu gellés plusieurs & diverses fois, & tousjours en voyageant & obeissant, car ces maladies là, ne s'aquierent point au coin du feu, ny enveloppé dans sa couverture.

Nous habitons aussi les bords de 2 fleuves, dont l'un est estimé incomparablement plus grand qu'aucun qui soit en l'Europe, & l'autre est souvent glacé, & tout gelé, voyla (comme on dit) les vraies causes & alimens du froid qui se pourront amender en decouvrant les terres, & habitans le pais, car les bois qui engendrent les frimas & les gelées, diminuans, diminueront les froids, come il se voit par experience en la maison de la dame Hebert, où les terres sont plustost deschargées de neiges & le froid moindre, qu'à celles de nostre Convent, plus reserrez dans les bois.

Quelques particuliers mal affectionnés ont eu fort bonne grace de dire que les Religieux y ont bien peu avancé pour le spirituel, je voudrois, bien voir qu'ils y eussent plus fait pour le temporel, car au contraire que nous leurs ayons nuis, il nous desplaisoit assez de voir que toutes leurs plus grandes merveilles se sont tousjours passées en parolles & promesses, & presque point d'effect, jusque là, que les anciennes societéz depuis plus de vingt années en ça, qu'ils ont possédé le pais pour l'habiter & faire valoir, n'y ont pas ensemencé un seul arpent de terre. Il n'y a eu que nos Religieux pour esprouver la terre, & la seule & unique famille d'Hebert, qui y a fait travailler, tellement que si on eut manqué une seule année d'y porter des vivres de France tous les François de l'habitation eussent pery de faim, comme il pensa arriver, lorsque les Anglois s'en rendirent maistres, auquel temps ceux qui commandoient à Kebec, eussent bien désiré nous faire souffrir les premiers, & tirer, si peu de bled d'inde qui nous restoit de nostre jardin, après en avoir fait de bonnes, aumosnes aux plus necessiteux, voyla leur charité, qui nous vouloit faire porter la peine deuë à leur négligence & peu de soin.

Mais si nous voulons pénétrer plus avant, & voir de quel genre de devotion ils se sont portez à la conversion des Sauvages, nous trouverons que nous n'avons eu aucun plus grand empêchement que de la part des François, car outre la mauvaise vie de plusieurs, la pluspart ne desiroient pas en effect, qu'il s'y fit aucune conversion tant ils apprehendoient qu'elle en diminuât le trafique du castor, seul & unique but de leur voyage. O mon Dieu, le sang me gelle quand je r'entre en moy-mesme; & considere qu'ils faisoient plus d'estat d'un castor que du salut d'un peuple qui vous peut aymer.

Et l'indevotion n'est arrivée jusques là qu'une personne de condition (Catholique de profession) interessée dans le party, nous dit, au P. Nicolas, & à moy, que si nous pensions rendre les Canadiens & Montagnais sedentaires proches de nous, comme nous en avons le dessein pour les pouvoir commodement instruire & maintenir dans nostre créance, qu'ils les en chasseroient à coups de bastons, & les feroient retirer au loin hors de toute cognoissance de leur traite, & voyla comme nous estions favorisez, & quel secours nous pouvions esperer de personnes si peu sentant le bien.

Il est pourtant necessaire, & toutes les autres nations Chrestiennes qui ont subjugué des pays infidelles, l'ont ainsi pratiqué, que les peuples que l'on veut instruire en la Loy de Dieu, soient reduits à vivre ensemble en bastissans des bourgs, villes & villages sous de bons Chefs, autrement comment voudroient ils qu'on les rendit jamais Chrestiens, les Religieux peuvent ils tousjours courir avec eux Hyver & Esté en des pays fort esloignez, chargez de leurs ornemens & petites commoditez, ce seroit vouloir rendre les Religieux autant Sauvages que les Sauvages mesmes, & s'ils ne pourroient jamais long-temps perseverer dans cette fatigue, ny les Sauvages devenir gueres autres que tousjours barbares, les Religieux les venans à quitter, puis que les François mesmes, mieux instruits & eslevez dans l'Escole de la Foy, deviennent Sauvages pour si peu qu'ils vivent avec les Sauvages, & perdent presque la forme du Chrestien, si cela est, comme il est vray semblable, pourquoy voudroit on que l'on hasardat imprudemment le saint Baptesme à des personnes qu'on sçait asseurement (estans errants comme il sont) qu'ils ne pourroient vivre en Chrestiens, l'expérience nous la fait voir, en ce que la pluspart des Sauvages que nos Freres ont baptisez en Canada, & puis renvoyez hyverner entre leurs parens pour y profiter, y ont, au contraire presque oublié la pratique du Chrestien, & fussent devenus derechef Sauvages sans le soin que l'on a pris de les redresser: Et c'est pourquoy je dis que qu'on ny fera jamais, grand profit si on ne suit nostre premier dessein, qui est de les rendre sedentaires, & y entremesler parmy eux, des familles de bons & vertueux Catholiques pour leur monstrier la pratique & l'exemple des choses qu'ils auront apprises des Religieux, & qu'ils ont peine de concevoir en leur esprit sans cest exemple exercée des bons seculiers parmy la mesnagerie.

C'est donc à nostre tres grand regret, & desplaisir, que les choses ny ont pas si heureusement avancées comme nos esperances nous promettoient foiblement fondées sur des colonies de bons & vertueux Catholiques que les Marchands y devoient establir, suivant les promesses qu'ils en avoient fait au Roy en prenant le traité, & par ainsi les Peres Recollects ont fait beaucoup (n'estant point assisté & au contraire contrarié) d'en avoir baptisé plusieurs, & disposé un grand nombre qui ne demande qu'un peu de secours, à faute duquel nous avons esté contrainsts de differer le saint Baptesme de beaucoup, & d'attendre l'assistance & faveur que Messieurs les

nouveaux associez nous font esperer pour le maintenir & conferer avec fruit.

Les choses ne se font point trop tard quand elles se font bien. On tient que nos Peres des Indes, ont employé jusques à treize ou quatorze années, avant que d'avoir pu convertir le Royaume de Voxu & qu'on a esté près de 30 ans avant que de rien faire au pays du Bresil; C'est le Jardin de Dieu, duquel les fruicts meurissent en leur temps, quand ils sont arrousez de la benediction du Tres-haut, que nous devons attirer en nos ames par la patience & la perseverance, au bien encommencé.

Du Cap de Victoire, & comme nous nous acheminames au pays des Hurons. Du gouvernement des Sauvages allans en voyages. Comme ils cabanent & tirent du feu de deux petits bastons, & des travaux que nous souffrismes en chemin, avec l'importunité des mousquites & cousins.

CHAPITRE VI

A Pres avoir esté rafraichis par quelques jours avec nos Freres; & jouy de leur douce conversation dans nostre petit Convent, nous montames avec les barques par le mesme fleuve S. Laurens pour la traite du Cap de Victoire, d'où il y a de Kebec environ cinquante lieuës. On nous separa dés l'entrée chacun dans une barque particuliere pour y contenir les Mattelots en leur devoir de prendre soin des prieres qui se font soir & matin en tous les bords où les Catholiques dominant; Je desagreois assez au Capitaine de mon vaisseau dans ce soin, car estant de la prétendue, il eut bien désiré ou que nous eussions assisté à ses Pseaumes, ou que nous fussions descendus à la proue, & luy avoir le dessus qui estoit deu à l'Eglise, mais je ne le pû trouver bon, & tinsmes chacun sa partie à la poupe en paix, & fans dissention, car hors l'interest de la Religion, il estoit honneste homme, accommodant & cousin du sieur de Caen, lors nostre Admiral.

Par tout le chemin nous eumes la recreation d'une très-belle veue, d'un beau paysage, & la consolation d'un temps fort doux, où nous vimes les terres par tout plattes, belles & unies, un peu sablonneuses neantmoins couvertes de tres-beaux bois, la riviere fort poissonneuse, & par tout grande, large & profonde plus qu'aucune de nostre Europe.

Dans l'entretien de mes pensées, il m'arrivoit (d'un si bel object) de grands souhaits d'y voir des villes & villages bastis, & où l'air & la chasse sont également bonnes, mais ces pensées n'enfantoient en moy que des regrets de mon impuissance. Tous les soirs on posoit l'Anchre, & aux heures du jour que les vents nous estoient contraires on faisoit alte, & pendant ce temps là on s'alloit promener sur la greve, & dans les bois clairs & ouverts, qui nous estoient d'une singuliere consolation.

Nous passames aux trois rivieres que je contemplay curieusement pour estre un sejour fort agréable & charmant. Les François ont nommé ce lieu les trois rivieres, pour ce qu'il sort des terres une assez belle riviere, qui se vient descharger dans le grand fleuve de saint Laurens par trois principales emboucheures, causées par plusieurs petites Isles qui se rencontrent à l'entrée de ce fleuve, & puis nous trouvames le Lac S. Pierre qui contient environ six ou sept lieuës de longueur, trois ou quatre de large par endroits, & près de quatre brasses de profondeur, duquel l'eau est presque dormante & fort poissonneux, environné de petites collines, ruisseaux & petites rivieres qui s'y deschargent & rendent le lieu agreable, & plein d'Isles ou Isletes.

A l'issue du Lac, entrames peu après, au port du Cap de Victoire, & y posames l'anchre le jour de la sainte Magdelene environ les six à sept heures du soir, où desja s'estoient cabanez le long du rivage, grand nombre de Sauvages de diverses Nations pour la traite des castors avec les François. Cette contrée est très belle & autant plaisante qu'aucune qui soit en tout le Canada, jusques à la riviere des prairies, d'où il y a d'icy environ douze lieuës, & de Kebec plus de soixante. On voit du port six ou sept Isles toutes de front, couvertes de beaux arbres d'une égale hauteur, qui couvrent le Lac S. Pierre & la riviere des Ignierhonons (nation Hyroquoise) qui se descharge icy dans le grand fleuve, vis à vis du port, beau, large & fort spacieux.

La traite estant faite & les Hurons prests à partir, nous les abordames en la compagnie du sieur de Caen general de la flotte, lequel nous fit accepter chacun pour un canot moyennant quelque petit present de haches, cousteaux, & canons ou petits tuiaux de verre qu'on leur donna pour nostre despence. Toute la difficulté fut de nous voir sans armes qu'ils eussent désiré en nous plustost que toute autre chose, pour guerroyer leurs ennemis, mais comme les espées & les mousquets n'estoient pas de nostre gibier, nous leur fismes dire par le Truchement que nos armes estoient spitituuelles, avec lesquelles nous les instruirions & conserverions à l'encontre de leurs ennemis moyennant la grace de Dieu, & que s'ils vouloient croire nos conseils, les Diabes memes ne leur pourroient plus nuire: Cette responce les contenta fort, & nous eurent dans une très haute estime, tenans à faveur de nous avoir comme nous de les accompagner, & servir en une si belle occasion.

Le voyage de la France icy, nous avoit esté bien pénible, mais sans comparaison celui que nous allions entreprendre quoy que plus court, nous le devoit estre beaucoup davantage pour tant de

perils eminens qui vous avoisinent en chemin, tous les jours de la mort. Nous invoquames sur nous la grace du S. Esprit, l'assistance de la Vierge, & des Saints, puis nous primes congé des Chefs de la traite, & nous rendimes avec nos petits paquets dans les cabanes de nos Hurons tout prests à partir & se mettre en campagne.

Or la raison pour laquelle il nous fallut necessairement separer & nous mettre chacun dans un canot à part fut pour ce qu'ils sont fort petits, & qu'il ny peut à chacun que cinq ou six personnes avec les marchandises. Mes hommes estoient cinq en nombre & je faisois le sixiesme, l'un servoit de gouverneur que l'avois derriere mon dos tellement prés de moy, qu'avec le bout de son grand aviron il m'attrapoit souvent le sommet de la teste que je tenais baissée le plus que je pouvois pour eviter ces rencontres, heureux qu'il ne me frappoit pas à dessein. J'estois quasi en ploton assis à costé d'un nageur, puis deux autres nageurs estoient assis devant moy à costé l'un de l'autre, & le cinquiesme barbare tenoit le devant du Navire, qui dans l'occasion se tenoit debout, les jambes au large & l'aviron en main pour eviter aux dangers de quelques perilleux passages, & en cest equipage nous fusmes conduits jusques dans leur pays, sans plus revoir nos Freres en chemin que les deux premieres soirées que par hazard nous cabanames avec le P. Joseph, mais pour le P. Nicolas je ne le trouvay pour la première fois, qu'à deux cens lieues de Kebec, à la nation que nous appelions les Ebicerinys ou Sorciers, & les Hurons Squekaneronons.

Nostre premier giste fut à la riviere des prairies, qui est à cinq lieuës au dessous du Saut Saint Louis, où nous trouvames desja d'autres Sauvages cabanez, qui faisoient festin d'un grand ours qu'ils avoient poursuivy & pris dans la riviere, comme il pensoit se sauver aux Isles voisines: Ces barbares faisans bonne chere, se resjouissoient honnestement, chantoient tous ensemblement, puis alternativement, d'un chant si doux & agreable que j'en demeuray tout estonné & ravy d'admiration: de sorte que depuis je n'ay rien ouy de plus harmonieux entr'eux; car leur chant ordinaire est assez malgracieux.

Nous cabanames assez proche d'eux & fismes chaudiere à la Huronne, mais pour ce coup je ne pû encor manger de leur sagamité, pour ce qu'elle me sembloit trop fade & desgoustante; & me fallut ainsi coucher sans souper, car ils avoient mangé en chemin tout le petit sac de biscuit que j'avois pris aux barques pour mon voyage, sans s'informer s'il me feroit besoin ou non, comme gens qui n'ont pas grand soucy du lendemain, & puis me voyant si deliberé & contant dans ma misere, ils croyoient que leur sagamité me sembleroit bonne à la fin du compte, & par ainsi qu'il n'y avoit pas grand danger de s'accommoder pour m'incommoder de mon biscuit, duquel ils firent place nette le mesme jour de nostre partement.

Nostre lit fut la terre nue dressé à l'enseigne de la Lune, avec une pierre pour mon chevet, plus que n'avoient les Sauvages, qui n'ont accoustumé d'avoir la teste plus haute que les pieds: Nostre cabane fut faite de deux rouleaux d'escorces posées sur quatre petites perches picquées en terre & accommodées en penchans au dessus de nous. Le matin venu on fit chaudiere pour partir mais je m'abstins encor de la sagamité pour cette seconde fois, jusques à la troisieme qu'estant devenu fort foible & abbatu, je commençay d'en manger un petit & de m'y accoustumer en me faisant violence.

Mais pour ce que la façon de faire des Sauvages, & leur manière de s'accommoder allans en voyage est presque tousjours de mesme, je vous diray succinctement cy après leur méthode, & comme ils s'y gouvernent, après que j'auray donné un petit mot d'avis à ceux qui ont à faire de longs voyages avec eux, & se mettre sous leur conduite plus assurée dans le pays que celle des François, qui n'oseroient encor d'eux-mesmes se hasarder par les bois, & s'esloigner de l'habitation sans guide.

Il se faut donc resoudre dès le commencement à la patience & de souffrir beaucoup, pour ce qu'à toute heure les sujets s'en presentent. Il se faut aussi estudier à la douceur & monstrier une face joyeuse & modestement contante, & chanter parfois des Hymnes, & Cantiques spirituels, tant pour sa propre consolation, & le soulagement de ses peines, que pour le contentement & edification de ces Sauvages, qui prennent un singulier plaisir d'ouyr chanter les louanges de nostre Dieu, plustost que des chansons profanes, contre lesquelles je leur ay veu quelquesfois monstrier de la repugnance. O bon Jesus, qui condamne les mauvais Chrestiens, chanteurs de chansons dissolues & mondaines.

Surtout si on a quelquefois de l'impatience, il la faut estouffer au dedans de soy-mesme sans la faire paroistre au dehors, & n'estre point songeur, chagrin, turbulent, non plus qu'esventé; pour ce qu'ils mesprisent fort ces mauvaises qualités, en un bon esprit, comme nous en un homme qui s'estime sage.

Une ou deux bouteilles d'eau de vie seroient fort necessaires pour se fortifier le coeur en chemin, desquelles il faudra faire part à ces Sauvages, avec un tel mesnage toutesfois qu'elles puissent durer jusques à la fin du voyage: car on se sent quelquesfois si foible & abbatu du coeur, que faute de cette regale, on souffre de grandes debilitez & affadissemens d'estomach. Passant par les Nations qu'on trouve en chemin, il est fort à propos qu'on leur traite tousjours quelque petit morceau de poisson, ou viande, pour festiner au soir après le travail, car pour ces petites courtoisies & liberalitez, on reçoit souvent d'eux de beaucoup plus grandes: Ils vous nourrissent au reste du temps, ils portent vos paquets & vos hardes, vous exemptent de nager, & vous aiment, respectent, & cherissent comme Capitaines s bons amys, & si davanture vous tombez malades en chemin ils vous porteroient sur leurs espauls plustost que vous abandonner, & avec tout cela on patit encore allez, c'est pourquoy on a besoin de leur amitié & qu'ils vous ayent en

quelque estime, si on y veut faire fruit & avoir du contentement avec eux.

Les dangers & perils qu'on rencontre en chemin sont si grands & frequens qu'ils ne se peuvent presque expliquer, car premierement en quatre-vingt ou cent sauts qu'il y a de la riviere des prairies aux Hurons, il y en a une quantité que l'on ne se hasarderoit jamais si la sage conduite des Sauvages ne vous en donnoit l'assurance. Il faut advouer que le marcher pieds, nuds & sans sandales, comme j'ay fait par tout le voyage, allant & venant, à l'imitation de nostre Seraphique Père saint François, & des premiers Religieux de nostre sacré Ordre, qui ont parcouru toute la terre habitable en cet estat, m'estoit d'une grande peine, contraint d'ainsi faire à cause qu'estant sur terre nous rencontrions souvent des rochers, des lieux fangeux, & des arbres tombez qu'il nous falloit à toute heure enjamber, & nous faire quelquesfois passage avec la teste & les mains par les bois touffus, hailliers & brossailles, sans sentier, n'y chemin, mais je ne sçay si on pourroit souffrir une plus rude mortification que des mauvais vents de l'estomach que ses salles gens rendent presque continuellement dans leurs canots, qu'en guyse de pots de chambre ils se servoient de leurs escuelles à potage, ce qui seroit capable de se desgouter du tout de si desegreables compagnies, si on ne se mortifioit pour l'amour d'un Dieu, & la gloire d'un Paradis qui merite chose plus grande.

La piqueure des mousquites, cousins & mouchérons desquels il y a de trois ou quatre sortes, comme je dirai à la fin de ce Chapitre, est un autre tourment si grand qu'il semble autant de petits Demons, desquels je pensay perdre la veuë, comme j'en fus offensé au visage, aux jambes & aux mains, sans m'en pouvoir garantir pour diligence que j'y apportasse, c'est pourquoy estre chaussé, & avoir de bons gands & un voile sur la face eut esté bien necessaire. S'il faisoit de la pluye ou des orages, nous ne pouvions nous en deffendre, ny le jour, ny la nuict, car alors elle nous tomboit à plomb sur le dos, & nous couloit par dessous comme de petits torrens au panchant des montagnes, mais le pis est quelle nous ostoit le moyen de faire chaudière & prendre nostre refection.

Comme apprenti, la peine m'en estoit double, car ne sçachant encor la langue sinon fort peu de mots, je ne pouvois qu'à peine déclarer mes pensées & manifester mes necessitez: Dieu seul estoit celui en qui je me consolais, & à l'humanité de mes sauvages qui se manifestoit assez dans la compassion qu'ils avoient de moy & à l'assistance qu'ils m'apportoient, mais ce qu'ils pouvoient estoit bien peu de chose, sinon leur bonne volonté qui me contentoit fort, & m'encourageoit à la patience, laquelle j'apprenois d'eux mieux qu'en Eschole du monde, de manière que je peu dire avec verité que j'ay trouvé plus de bien en eux que je ne m'estois auparavant imaginé, ny moy, ny beaucoup d'autres: car vous diriez icy parlant d'un Sauvage que c'est parler d'une beste brutte, d'un loup ravissant, ou d'une personne sans esprit, sans raison & sans humanité, comme un tas de meschans coquins qu'on laisse impunement vivre entre les Chrestiens, ce qui n'est point entre les Sauvages qui ont tous de l'humanité envers ceux qui ne leur sont point ennemis, soient estrangers ou autres.

L'heure de se cabaner venue, mes Sauvages cherchoient une place propre pour y passer la nuict, où aisement se pût trouver du bois sec à faire du feu, sinon ils s'accommodoient ou la nécessité les contraignoit quelquesfois bien, & quelquesfois mal, selon les occurrences. Le lieu choisi on y portoit le canot, nos paquets & tout ce qui estoit de nostre équipage, puis tous se mettoient en besongne & travailloient à ce qui estoit necessaire; pour le logement: Les uns alloient chercher du bois sec, & moy avec eux, les autres sept ou huict perches pour dresser la cabane & d'autres prenoient le soin de battre le fuzil & mettre la chaudiere sur le feu, qu'ils attachoient en un baston piqué en terre, pendant qu'un autre cherchoit deux pierres plattes pour concasser le bled d'Inde sur une peau estendue contre terre, dequoy on faisoit la sagamité.

L'hostellerie dressée & les rouleaux d'escorces estendus sur la charpente, qui panchoit en voute, on serroit les paquets le long de la cabane contre les bois, & le canot en dehors, puis un chacun prenoit place le dos appuyé contre les sacs & la marchandise, à l'entour du feu qu'on estendoit de long afin qu'un chacun y pût participer, & en prendre pour petuner tandis que la chaudière bouilloit.

La sagamité estant cuite tousjours fort claire, on dressoit à chacun son potage dans les escuelles d'escorces que pour ce sujet nous portions quant & nous, avec chacun une cuilliere de bois grande comme un petit plat, de laquelle on se sert à manger cette menestre soir & matin, qui sont les deux fois seulement que l'on fait chaudiere par jour, sçavoir quand on est cabané au soir, & au matin avant partir. Si nous estions par trop pressés de partir, on la faisoit deux heures avant jour, que tout endormy on m'esveilloit pour manger, ou seulement sur le midy, ou bien on attendoit jusqu'au soir, sans rien manger de tout le jour que cette seule fois.

Lorsque nous nous rencontrions deux mesnage en un mesme giste, ce qui arrivoit souvent; Nous nous cabanions par ensemble, l'un faisant un des costez de la cabane couvert de ses escorces, & l'autre s'accommodoit de l'autre, & chacun faisoit sa chaudiere à part, puis tous ensemblement les mangions l'une après l'autre sans aucun debat ny contention, car ils ont cela de bon qu'ils ne se font aucun reproche, & ne se disent point mon disner est meilleur que le vostre, vous estes trop-grand train au prix de nous qui sommes peu car en toutes choses ils s'accordent admirablement bien, & font leur petit festin comme les repas d'une troupe de bons Religieux, ou l'on n'entend qu'une voix de paix ou un silence Religieux.

Pour moy qui n'avois pas encore le coeur bien fait à toutes ces sausses, je me contentois pour l'ordinaire de la sagamité des deux qui m'agreoit davantage, bien qu'à l'une & à l'autre il y eut

tousjours des salletez & ordures à cause, en partie qu'on se servoit tous les jours de nouvelles pierres, & assez mal nettes pour concasser le bled.

D'escumer le pot jamais il ne s'en parle non plus que de laver la viande, ou le poisson, avant de le mettre au pot. Ils traitèrent un morceau de venaison à la petite Nation, mais comment pensez vous qu'ils le couperent, ce fut de le tenir contre terre avec leur pieds salles, & à mesure qu'ils couppoient quelque piece ils la jettoient dans la chaudière sans autre sel que le sable qui y tenoit attaché.

Les escuelles desquelles nous nous servions, n'estoient jamais nettoyées que du doigt qui essuyoit le reste de la sagamité, dont aucunes ne pouvoit sentir gueres bon, qui servoient à tomber de l'eau dans leur Canot, & pour boire & manger comme j'ay dit. J'ay admiré l'honesteté de leur action en tombant de l'eau sur terre, car outre qu'ils se retiroient à l'escart, ils s'acroupissoient avec beaucoup de modestie à l'exemple des anciens hommes d'Egypte, qui en faisoient de mesme, plus civils & honnestes que les femmes des uns & des autres, qui se tiennent debout en semblable nécessité sans se beaucoup escarter.

Ils faisoient par fois chaudiere de bled d'Inde non concassé, & bien qu'il fut tousjours fort dur, pour la difficulté qu'il y a de le faire cuire entier, il m'agroit davantage au commencement, pour ce que je le prenois grain à grain, & par ainsi je le mangeois nettement & à loisir en marchant & dans nostre Canot. Aux endroits de la riviere & des lacs où ils pensoient avoir du poisson, ils y laissoient traîner après leur Canot, une ligne à l'ain, de laquelle ils accommodoient de la peau de grenouille escorchée, avec quoy ils prenoient du poisson, qui servoit à donner goust à la sagamité, mais quand le temps ne les pressoit point trop, comme lors que nous descendimes pour la traicte, le soir ayans cabané, une partie d'eux alloit tendre leurs rets dans le fleuve ou és lacs, ausquels ils faisoient par fois de fort bonnes prises, comme de brochets, esturgeons, poissons blancs & des carpes qui ne sont neantmoins telles, ny si bonnes, ny si grosses que les nostres de deça, puis plusieurs autres especes de poissons qu'on ne cognoist point icy.

Le bled d'Inde que nous mangions en chemin, ils l'alloient quérir de deux en deux jours au fond des bois & en des certains lieux escartez, où ils l'avoient caché en descendans, dans de petits sacs d'ecorces de bouleau: car autrement ce leur seroit trop de peine de porter tousjours quant & eux tout le bled ou les farines, si leur sont necessaire pour leur voyage, & m'estonnois grandement comme ils pouvoient si bien remarquer tous les endroits où ils l'avoient caché sans se mesprendre aucunement, bien qu'il fust souvent fort esloigné du chemin, & bien avant dans les bois, sous quelques mottes ou enterré dans le sable.

La manière & l'invention qu'ils avoient à tirer du feu, & laquelle est pratiquée par tous les peuples sauvages & barbares est telle & si admirable qu'elle ne se peut assez admirer, & louer le divin Autheur d'une telle merveille. Ils prenoient deux bastons de bois de saulx, tillet ou d'autre espece, secs & légers, puis en accommodoient un, d'environ la longueur d'une coudée ou peu moins, & espais d'un doigt ou environ, & ayans sur le bord de sa largeur cavé de la pointe d'un cousteau ou de la dent d'un castor, une bien petite fossette, avec un petit cran à costé, pour faire tomber à bas sur quelque bout de mesche ou chose propre à prendre feu, la poudre réduite en feu; qui devoit tomber du trou, ils mettoient la pointe d'un autre baston du mesme bois, gros comme le peut doigt ou peu moins, dans ce trou ainsi commencé; & estans contre terre le genouil sur le bout du baston large, ils tournoient l'autre entre les deux mains si soudainement & si long-temps, que les deux bois estans bien eschauffez, la poudre qui en sortoit à cause de cette continuelle agitation se convertissoit en feu, duquel ils allumoient un bout de leur corde seiche, qui conserve le feu comme mesche d'arquebuse: après avec un peu de menu bois sec, ils faisoient du feu pour faire chaudiere.

Mais il faut noter que tout bois n'est pas propre à faire du feu, ains du particulier, & que nous pouvons rencontrer icy. Or quand ils avoient de la difficulté d'en tirer, ils deminçoient dans ce trou un petit de charbon, ou un peu de bois sec en poudre, qu'ils prenoient à quelque souche: s'ils avoient un baston large comme j'ay dit, ils en prenoient deux ronds, & les lioient ensemble par les deux bouts, en la manière d'une navette de Tessier, & estans couchez le genouil dessus pour les tenir en estat, mettoient entre deux la pointe d'un autre petit baston du mesme bois, qu'ils tournoient par l'autre bout entre les deux mains comme cy-dessus.

Nos Montagnais, à ce qu'on dit, se servent d'une autre sorte de fusil, qui n'est neantmoins fait comme les nostres; ils ont pour meche la peau de la cuisse d'un Aigle avec du duvet qui prend feu aisement, ils battent deux pierres de mine ensemble comme nous faisons une pierre à fuzil, avec un morceau de fer ou d'acier: au lieu d'allumettes ils servent d'un petit morceau de tondre, c'est un bois pourry & bien seiché, qui brusle aisement & incessamment jusques à tant qu'il soit consumé, ayant pris feu ils le mettent dans de l'escorce de cedre pulverisée, & soufflant doucement cette écorce s'enflamme. Voyla comme ils font du feu.

Pour revenir à nostre voyage, nous ne faisons chaudiere que deux fois le jour, qui estoit peu pour moy, en ce temps encor mal accoutumé à ceste manière de viande, car j'en usois à chasque fois si peu que les deux repas ne meritoient pas le nom d'un bien petit, c'est pourquoy j'estois tousjours fort foible sans avoir moyen de me fortifier, patissant plus que mes Sauvages, qui estoient accoustumez à cette façon de vivre, joint que; petunans assez souvent durant le jour, cela les consoloit, les fortifioit & leur amortissoit aucunement la faim & non pas à moy, qui n'en ay jamais voulu user peur d'une habitude onereuse, de laquelle on ne se fait pas quitte quand on veut, & sçay des personnes extrêmement marries d'en avoir jamais usé, pour ce qu'il nuyt plus icy pris en

fumée, qu'il ne profite à des personnes qui ont autre chose à disner, ou qui ne sont point incommodées des humiditez du cerveau, car alors il deseiche médiocrement pris, masché, ou en fumée.

L'humanité de mon hoste estoit remarquable, en ce que n'ayant pour toute couverture & habillement, une peau d'ours assez petite, encor m'en faisoit il part la moitié, la nuict quand il pleuvoit, sans que je l'en priasse, & mesme me dispoit la place au soir où je devois reposer la nuict, avec quelques petits rameaux de cedre, ou à faute d'iceux sa petite natte de joncs qu'il avoit accoustumé de porter en de longs voyages: & compatissant à mes travaux desja assez grands, il m'exemptoit de nager & de tenir l'aviron, qui n'estoit pas me descharger d'une petite peine, outre le service qu'il me rendoit de porter mes paquets par tous les Sauts, bien qu'il fust desja assez chargé de ses marchandises, & à son tour du Canot qu'il portoit sur son espaule, parmy de si fascheux & pénibles chemins, où il luy falloit faire divers voyages.

Un jour ayant pris le devant comme estoit ma coustume pendant que mes Sauvages deschargeoient le Canot & portoient les marchandises au de là des Sauts, je me trouvoy à l'improviste esgaré, en une grande estendue de terre tremblante sous mes pieds, proche d'un lac, que nous devions passer: estonné de ceste nouveauté, je m'en retiray fort doucement & à petit pas, sur un rocher, qui estoit là auprès, peur de plus grand inconvenient, car il n'y avoit point là lieu de seureté pour moy. Il y a plusieurs Autheurs, qui asseurent qu'il y a des Isles qui flottent sur les eaux, & mesme Herodote faict mention d'une semblable, située près la ville Botis, non loing du Nil, mais on s'en peut donner de garde, comme de celle cy, car comme elles ne sont pas tout à faict destachées de la terre ferme, sinon quelqu'unes, au premier pas on s'en peut tirer & se mettre en chemin asseuré.

Nous rencontrons aussi parfois de furieux bourbiers, desquels nous recevions de grandes incommoditez & des peines nompareilles d'en pouvoir sortir; que les jambes toutes embourbées, comme il arriva à un certain François, lequel s'il n'eust eu les jambes escarquillées au large eut enfoncé jusques aux oreilles, comme il enfonça jusques aux reins. On a aussi bien de la peine de se faire passage avec la teste & les mains parmy les bois touffus, où il s'y en rencontre aussi grand nombre de pourris & tombez les uns sur les autres, qu'il faut enjamber & monter par dessus, sans craindre la suite & l'importunité d'un nombre sans nombre de mousquites & cousins, qui vous font une continuelle & très cruelle guerre, pire que celle des loups, qui se contentent de la première brebis, & non ces animaux de la première piqueure.

Je suis aussi comme asseuré que sans l'estamine, qui me couvroit la face & le visage, que j'estois pour en perdre la veue, comme j'en fus pliyé par toutes les parties descouvertes sans y avoir pu apporter de remede non plus que plusieurs François, qui en devindrent aveugles pour plusieurs jours, tant est pestiferé & veneneuse la piqueure de ces petits demons, à qui n'a encor pris l'air du país.

Ces bestioles ne paroissent neantmoins pas tousjours, mais au temps le plus chaud, & lors qu'il ne fait point de vent, autrement qui en pourroit jamais souffrir l'importunité & les morsures maligne, qui rendent les personnes semblables à des lepreux, laids & hideux à ceux qui les regardent. Je ne sçay; car pour moy je confesse que c'est le plus rude martyre que j'aye souffert dans le pais, la faim & la soif, la lassitude & la fièvre, ne sont rien en comparaison, ces petites bestes ne vous font pas seulement la guerre pendant le jour, mais mesme la nuict, elles s jettent dans vos yeux, elles entrent dans vostre bouche, passent par dessous vos habits, & perce mesme l'estoffe qui joint vostre chair, de leur long esguillon, le bruit vous en est aussi fort importun, car il desrobe souvent vostre attention, vous empesche de prier Dieu, de lire, d'escrire & de faire vos exercices avec quelque repos, se fourrent partout, & principalement dans les chambres, où le vent ne domine point, c'est ce qui nous obligeait d'y brusler souvent de l'encens, la fumée duquel les faisoit rassoier, & puis revenoient de plus bel qu'aparavant.

Il y en a de trois ou quatre sortes, dont les uns s'appellent en Montagnais sentimeou, en Huron tachiey ou teschey, & en François cousins, ce sont ceux qui ont ces longs esguillons tres-deliez & menus. Il y en a encore d'une autre espece au país de nos Montagnais, que je n'ay point veu chez nos Hurons, ny par toutes leurs contrées, si petites, qu'à peine les peut on voir, mais importunent & mordent comme petits diabolins, qui est le nom propre que leur donnent les Montagnais, à sçavoir manitouchis; & les François mouches-quilles, ou mouchequites, qui se viennent que vers le mois d'Aoust, & n'ont pas longue durée.

Au país des Hurons, à cause qu'il est decouvert & habité, il y a peu de ces cousin, sinon aux forest, & lieux où les vents, ne dominant point pendant les grandes chaleurs de l'Esté, car en autre saison il ne s'en voit nulle part, non pas mesmes dans les sapiniers, c'est pourquoy ne les craignez point.

Suite de nostre voyage aux Hurons. De la nation des Ebicerinys.. De celle de bois & des cheveux relevez. Comme ils chantent les malades, & de la maniere que les femmes se gouvernent ayant leur mois.

Nous passames par plusieurs nations Sauvages, mais nous y arrestames assez peu à chacune, aux unes une nuit, & aux autres quelques heures seulement, pour tousjours avancer chemin, sinon aux Ebicerinys & Sorciers, où nous sejourname deux jours entiers, tant pour nous reposer de la fatigue du chemin, ue pour traicter avec eux de la marchandise de nos Hurons, pour de leurs pelleteries.

La rencontre que nous fismes icy du P. Nicolas, pour estre la première depuis nostre partement de Kebec, nous obligea puissamment de nous entrecresser & nous resjouir en nostre Seigneur de ceste heureuse entreveuë, laquelle fut suivie d'un festin que ce bon Pere ordonna à la façon du país, qui me sembla excellent au de là de toute la bonne chere, que j'ay jamais faict en nostre Europe, mais pour ce que la merveille ne s'est pas portée jusque à dans un tel excès, que je doive apprehender de le dire; figurez vous quels pouvoient estre les mets de ce festin, un peu de poisson blanc, avec des citrouilles du país, le tout cuit ensemblement en de l'eau pure, sans autre sausse que du bon appétit, qui ne pouvoit manquer à un homme, qui avoit tres-mal souppé & encor plus mal couché, mouillé dessus & dessous d'un grand orage, qui nous avoit duré toute la nuit. Pour de la boisson il ne s'en parle point, que de la belle eau claire du Lac, qui estoit là devant nostre cabane, non plus que de linge, de pain & de sel qui ne leur sont point en usage, ny beaucoup d'autres choses que nostre Europe nous fournit abondamment.

Les François appellent ordinairement les Ebicerinys le peuple sorcier, non qu'ils le soient tous, mais pour ce que c'est une nation, qui fait particulière profession de consulter le diable en leur necessité. Lors qu'ils le veulent communiquer & apprendre quelque chose de luy, c'est ordinairement dans une petite tour d'écorces, qu'ils dressent à l'escart dans les bois, ou au beau milieu de leurs cabanes, & là estans enfermez, ils invoquent leur demon & reçoivent ses oracles plus souvent faux que vrais. Il y en a beaucoup qui feignent luy parler, & avoir sa communication, pour estre estimez Pirotos & Magiciens, qui ne luy parlent pas pour tout, & ne predisent que bourdes & mensonges, car le diable, pour se faire plus estimer, se fait rechercher & ne se familiarise point à tous.

Ces Sorciers sont fort costumiers de donner des sorts, & causer de certaines maladies, à ceux contre lesquels ils ont quelque hayne, qui ne se peuvent guerir que par d'autres sorts & remedes extraordinaires, dont il y en a du corps desquels, ils font sortir des grands serpens & des longs boyaux, & quelquefois seulement à demy, puis rentrent, qui sont toutes choses diaboliques & inventées par art magique, à cela prés & excepté la communication qu'ils ont avec les demons, je les trouvois assez bonnes gens, fort humains & courtois en leur conversation, & d'un esprit capable de quelque chose de bon, s'ils estoient cultivez & instruits en la loy de Dieu.

Pour leurs habits & leur chevelure, ils les portent à la mode des Algoumequins courans, mais je me suis fort estonné de voir des hommes entr'eux, porter en teste un petit capuce rond, comme celuy d'un Chanoine, fait de petites lanières de fourrures, larges d'un travers de doigts, proprement assemblez & cousus jusques au bas du col, puis esparpillées à l'entour des espauls, qui leur battotent environ un pied de long en guise d'un petit camail: je ne sçay qui leur en a donné l'invention, ny sur quel modelle ils les ont pris, car avant nostre arrivée aux Hurons, ils en portoient desja & puis les nostres sont plus profonds & quarrez, tant y a qu'ils estoient fort bien faits.

Avec ce petit capuce qui ne leur sert qu'en hyver & pour de longs voyages, quelques-uns s'accommodent encores de certaines manches de castors qui leur prennent par derrière les espauls attachez d'une petite cordelette, & des bas de chausses attachez à leur ceinture qui leur servent contre le grand froid du Nord qui est tel qu'on n'en pourroit supporter les atteintes sans ses deffences desquelles ils se servent quand ils y voyagent.

Quelques uns portent des bonnets de chanvre & d'escorce du bois aussi fort bien tissus ou ils façonnent deux manières de cornes au dessus qu'ils croient leur donner bonne grâce: car plus les choses sont desguisées plus ils les estiment riches & belles, c'est ce qui a donné sujet à nos Marchands François de bigarer les capots qu'ils leur traictent de diverses couleurs de houlpe & de faulx passemens.

On dit que les Arrabes ont quelque chose d'approchans de nos Sorciers tant en leur vie que en leurs vestemens, en leur vie en ce qu'ils sont presque tous errants, & en leurs vestemens en ce qu'ils n'ont presque aucune conformité & s'accommodent chacun selon que la pauvreté leur permet, l'un est tout nud & l'autre un peu couvert. Quelques Arrabes portent des Turbans, quelques autres des capuces qui les fait sembler des masques tant ils sont mal faits & grotesquement accommodez.

Il y a une certaine Nation entre eux lesquels on appelle Arrabes à la barrette, non qu'ils en portent tous, mais le chef seulement. Ce nom leur est venu de ce qu'un de nos Religieux ayant par megarde perdu sa calotte vers le fleuve Jourdain, un Arrabe l'ayant ramassée la porta à son Capitaine disant qu'elle venoit d'un franc (ils appellent indifferement franc, toutes les nations Chrestiennes; François, Espagnols, Italiens & autres qui ne sont point nays sujets & esclaves du grand Turc.) Ce Capitaine fit estat de cette calotte & s'en servit une année entiere après quoy il la rendit au Gardien de nostre Convent de Jerusalem, mais à la charge de luy en rendre une neuve, & tous les ans retourne porter la barette pour en ravoit une autre, laquelle costume a tellement prevalu qu'on n'oseroit luy avoir refusé, le bonheur est qu'il n'y a que le Chef à contenter, car ceux de sa troupe portent de hauts bonnets pointus ou piramidales & non ronds &

cornus comme ceux de nos Bissériniens.

Dans ce village des Ebicerinys, je perdis tous les mémoires que j'avois dressés, des païs & chemins que j'avois observés depuis nostre embarquement de Dieppe, & ne m'en apperceus qu'à la rencontre de deux Canots Sauvages, de la nation de bois, nation fort esloignée & avant dans les terres vers la mer du Su, à mon advis, ils sont dépendans des cheveux relevez & comme une mesme nation, aussi sont ils nuds entre les hommes, comme l'enfant sortant du ventre de sa mere, dequoy mes Hurons sembloient avoir horreur, bien qu'ils ne fussent gueres plus honnestes eux mesmes, car dans nostre Canot ils ne faisoient non plus difficulté de se tenir nuds, & pour chose que je leur en die, ils me respondoient, que c'estoit pour leur commodité, & pour n'estre embarrassés de rien en nageant non pas mesme de leur brayer.

Ces gens de bois, avoient à leur col de petites fraizes de plumes blanches, & leurs cheveux accommodez de mesme parure. Leur visage estoit peint par tout de diverses couleurs en huyle fort joliment, les uns l'avoient d'un costé tout vert & de l'autre rouge, autres sembloient avoir tout le visage couvert de passemens naturels parfaitement bien faicts, & autres tout autrement, car chacun a liberté de s'accommoder comme il veut, & de suivre la mode aussi folle & de moindre coutange que celle d'icy. Mes Hurons se fardoient aussi le jour, qu'ils devoient arriver en quelque nation, mais ils y estoient un peu grossiers, & n'avoient pas ceste gentillesse ny l'invention de plusieurs petites jolivetes, qu'avoient ces gens de bois.

Le lendemain après midy nous trouvasmes un village d'Algoumequins, auquel nous reposames environ trois heures, pendant lequel temps, il se fist une chanterie de malade dans une cabane, avec tant de bruit de la voix, du son des tortues & du frappement de certains battons, que je ne sçavois qu'en juger, car j'estois encore nouveau dans le païs. A la fin je fus curieux de m'approcher & voir par la fente de la cabane que ce pouvoit estre, là où je vis (ainsi que j'ay veu du depuis par plusieurs fois aux Hurons, pour semblables occasions) dix ou douze hommes, my partis en deux bandes, assis contre terre & arrangez des deux costez de la cabane & devant chacune bande estoit une longue perche, platte, large de trois ou quatre doigts, couchée de long sur la terre à leurs pieds sur lesquelles il frappaient continuellement avec chacun un baston en main, à la cadence du son des tortues & des chansons, qu'ils entonnoient & poursuivoient alternativement, d'un ton le plus haut qu'ils pouvoient, pensans par là, d'autant plustost obtenir ce qu'ils desiroient, que plus ils feroient de bruit.

Loki ou Medecin estoit au haut-bout avec sa grande tortue en main, qui battoit la mesure, & commençoit les chansons que les autres poursuivoient à pleine teste, mais avec tant d'ardeur qu'il sembloit qu'ils deussent s'esgorger, suoient de peine & estouffoient de chaleur. Pendant ce sabbat, cette harmonie de démons, deux femmes tenoient un petit garçon, pleurant couché tout nud le ventre en haut sur la terre, vis à vis de Loki, lequel de temps en temps, à quatre pattes s'approchoit de l'enfant avec des cris & hurlemens comme d'un furieux taureau, puis le souffloit au ventre, & après estant retourné à sa place, recommençoient leur tintamarre & charivari, qui finit par un festin, qui se dispoit pendant la ceremonie au bout de la cabane: de sçavoir que devint l'enfant, & s'il fut query ou non, s'y on y adjousta encore quelque autre façon de faire, je n'en ay rien sçeu du depuis, pour ce qu'il nous fallut partir incontinent après avoir repeu, traicté & un peu reposé.

De cette nation, nous allâmes cabaner en un village d'Andatahouats, que nous disons, Cheveux du poil levé, qui s'estoient venus camper proche la mer douce, à dessein de traicter avec les Hurons & autres qui retournoient de la traicte de Kebec, & fusmes deux jours à negocier avec eux, pendant lesquels je fus visiter la plupart de leurs cabanes, pour apprendre leur façon de faire, & qu'elle estoit leur humeur, mais je les trouvay un peu trop serieux, & assez peu courtois, comme gens qui ne demandoient qu'à bien vendre & d'acheter à bon prix.

Ils avoient leurs cheveux parfaitement bien relevez, peignez & agencez sur le front, plus droits que ne souloient autrefois porter nos Courtisans, cela leur donnoit assez bonne grace avec le reste de leur Matachias, mais la nudité entiere de leurs corps, de laquelle ils n'ont ny honte ny vergongne, m'estoit d'un grand desplaisir, qui m'empéchoit de les voir librement. Neantmoins ils ont telle habitude à cela, que les femmes & filles traictent & demeurent parmy eux, avec la mesme liberté que s'ils estoient vestus, sans que l'on puisse appercevoir, que cela fasse de mauvais effets en elles.

Je vis la mesme nuict une quantité de Sauvages pescher l'anguille à la clarté du feu, en un coin du grand Lac duquel ils tiroient à chaque coup un de ces longs poissons, qui emplirent à la fin leur Canot, c'estoit une façon de pescher que je n'avois encore point veuë, & laquelle neantmoins est fort pratiquée par nos Montagnais, depuis la my-Aoust, jusques à la Toussaints, comme celle des loups marins en May & Juin, à sept lieues de Kebec.

Les Sauvages & Sauvagesses du Bresil & de tous les païs circonvoisins ne se servent non plus de vestemens que nos Cheveux relevez, & demeurent nuds, hommes, & femmes comme les enfans sortans du ventre de leur mere. Mais les femmes & filles des Cheveux relevez plus honnestes & vergongneuses ont un petit cuir à peu près grand comme une serviette, du quel elles se couvrent les reins jusques au milieu des cuisses, & tout le reste du corps est decouvert, à la façon de nos Huronnes.

Il y a un grand peuple en cette nation, & la plupart des hommes sont grands guerriers, chasseurs, & pescheurs. Je vis là beaucoup de jeunes femmes qui faisoient des nattes de joncs

grandement bien tissuës & embellies de diverses couleurs, qu'elles traittoient après pour d'autres marchandises à des barbares de diverses nations qui abordioient en leur bourgade. Ils sont errants, sinon quelqu'uns d'entr'eux qui bastissent des villages au milieu des bois, pour la commodité qu'ils troquent d'y bastir & les fortifier, & tous ensemble font la guerre à une autre nation nommée Assistagueronon, qui veut dire gens feu: car en langue Huronne Assista signifie de feu, & Eronon signifie Nation. Ils sont esloignez d'eux à ce qu'on tient, de neuf ou dix journées de canots, qui sont environ deux cens lieuës & plus de chemin; ils vont par troupes en plusieurs régions & contrées, esloignées de plus de cinq cens lieuës, comme il est aysé à conjecturer en ce qu'on en a veu quelques fois à la traite de Kebec, & puis de là se transporter par les Nations jusques au delà de celles des Puants, qui fait d'un lieu à l'autre plus de cinq cens lieues de pays, où ils trafiquent de leurs marchandises, & en changent pour des pelleteries peintures, pourceleines, & autres fatras desquels ils sont fort curieux pour s'accommoder.

En general le pays des Algoumequins desquels ils sont alliez & font partie; quand à l'estendue, tirant de l'Orient à l'Occident, au rapport du sieur de Champlain, contient près de 450 lieuës de longueur, & deux cens par endroits de largeur du Midy au Septentrion, sous la hauteur de quarante & un degré de latitude, jusques à quarante huit & 49.

Cette terre est comme une Isle que la grande riviere de saint Laurens enceint, passant par plusieurs Lacs de grandes estenduës, sur le rivage desquels habitent plusieurs Nations, parlans divers langages, aucuns ont leur demeure arrestée, & autres non. Entre lesquels on en remarque quelqu'un qui se percent les narines ausquelles ils pendent des patinotres bleues, qui peuvent estre pierreries; & d'autres qui se decouppent le corps par rayes & compartimens, où ils appliquent du charbon & autres couleurs qui leur demeurent pour tousjours.

Les femmes de toutes ces Nations vivent fort bien avec leurs maris, & particulièrement celles des Cheveux relevez, lesquelles ont cette coustume entr'elles, qu'ayans leur mois, elles se separent d'avec leurs maris, & les filles d'avec leurs peres & meres, & autres parens, & se retirent en de certaines petites cabanes ou huttes qu'on leur accomode en lieu escarté & esloigné de leur village, où elles sejourment & demeurent seules, tout le temps de ces incommoditez, sans avoir aucune compagnie d'hommes, lesquels leur portent des vivres, & ce qui leur est necessaire jusques à leur retour, si elles mesmes n'en portent suffisamment pour leur provision necessaire, comme elles font ordinairement, ou de leurs compagnes.

Entre les Hurons & autres peuples sedentaires, les femmes ny les filles ne sortent point de leur maison ou village pour semblables incommoditez: mais elles font leur manger en de petits pots à part pendant ce temps là, & ne permettent à personne d'en manger, ny de prendre les repas avec elles: de sorte qu'elles semblent imiter les juifves, lesquelles s'estimoient immondes pendant le temps de leur fleurs; Je n'ay pû apprendre d'où leur estoit venue cette coustume de se separer ainsi, quoy que je l'estime pleine d'honesteté, & louable en ce que elles mesmes nous en advertissoient (avec un peu de honte pourtant) peur que mangeassions de leur menestre qu'elles croyoient nous devoir causer de l'incommodité, au contraire de celles d'icy qui n'en sont pas plus nettes, & s'en taisent neantmoins. O pauvreté, misere & infirmité du corps humain, que tu es sujet à de maux & incommoditez, plus que les animaux de la terre mesme, & cependant il n'y a pas moyen de l'humilier, & luy faire sentir la bassesse & le mespris, que mérite une cabane infecte, que veut estre venerée comme une Deesse par les fols amoureux de ce temps.

De nostre arrivée au pays des Hurons. Comme une multitude de Sauvages me vindrent au devant, & la façon que je fus receu, traicté & gouverné en la cabane de mon Sauvage.

CHAPITRE VIII.

Puis qu'avec l'assistance de nostre Dieu, auquel je rend graces infinies, nous sommes arrivez si près du pays de nos Hurons, il est doresnavant temps que je commence à en traiter plus amplement, & de la façon de faire de ses habitans, non à la maniere, de certaines personnes, lesquelles descrivans leurs histoires, ne disent ordinairement que les choses principales, & les enrichissent encore tellement, que quand on en vient à l'experience, on n'y voit plus la face de l'Autheur: car j'escris non seulement les choses principales, comme elles se sont passées, mais aussi les moindres & plus petites, avec la mesme naifveté & simplicité que j'ay accoustumé.

C'est pourquoy je prie le Lecteur, d'avoir pour agréable ma manière de proceder, & d'excuser si pour mieux faire comprendre l'humeur de nos Sauvages, j'ay esté contraint d'insérer icy plusieurs choses qui sembleront inciviles & extravagantes, d'autant que l'on ne peut pas donner une entiere cognoissance d'un pays estranger, ny ce qui est de son gouvernement, qu'en faisant voir avec le bien, le mal & l'imperfection qui s'y retrouve: autrement il ne m'eust failli descrire les moeurs des Sauvages, s'il ne s'y trouvoit rien de Sauvage, mais des moeurs polies & civiles, comme les peuples qui sont cultivez par la Religion & pieté, ou par des Magistrats & Sages, qui par leurs bonnes loix eussent donné quelque forme aux moeurs si difformes de ces peuples barbares, dans lesquels on void bien peu reluire la lumiere de la raison, & la pureté d'un nature espurée.

Deux jours avant nostre arrivée aux Hurons, nous trouvâmes la mer douce, sur laquelle ayans traversé d'Isle en Isle, & pris terre au pays tant désiré, par un jour de Dimanche, feste saint Bernard, environ midy, que le soleil donnoit à plomb: Je me prosterne devant Dieu, & baise la terre en laquelle ce souverain Monarque m'avoit amené, pour annoncer sa parole & ses merveilles à un peuple qui ne le cognoissoit point, & le prier de m'assister de ses grâces, & d'estre par tout ma guyde pour faire toutes choses selon ses divines volontez, & au salut de ce peuple; puis mes Sauvages ayans serré leur canot dans un bois qui estoit là auprès, me chargèrent de mes hardes & pacquets qu'ils avoient tousjours auparavant portez, par les sauts, car la longue distance qu'il y avoit de là au bourg, & la quantité de leurs marchandises desquelles ils estoient plus que suffisamment chargez, ne leur pût permettre de faire davantage pour moy, dans cette occasion.

Je portay donc mon paquet & mes hardes, non sans une tres-grande peine, tant pour la pesanteur, l'excessive chaleur qu'il faisoit, que pour une foiblesse & debilité grande que je ressentois en tous mes membres depuis un longs temps, joint que pour m'avoit fait prendre le devant, comme ils avoient accoustumé (à cause que je ne pouvois les suivre qu'à toute peine) je me perdis du chemin, & me trouvay un long temps seul égaré dans les bois & par les campagnes, sans sçavoir où j'allois, car les chemins sont si peu battus en ces pays-là, qu'on les perd aisément si on n'y prend garde de prez. A la fin après avoir bien marché & traversé pays, Dieu me fit la grâce de trouver un petit sentier que je suivy quelque temps, après quoy je rencontray deux femmes Huronnes, proche d'un chemin croisé, lesquelles s'arrestèrent tout court pour me contempler: de me parler elles ne pouvoient, ny moy leur demander lequel des deux chemins je devois prendre pour aller au bourg que je pretendois, car je n'en sçavois pas mesme le nom, ny de quel costé estoient allez mes gens, dequoy elles me tesmoignoient de la compassion par leur soupir ordinaire. Et hon, & hon. En fin inspiré de Dieu je pris à main gauche du costé de la mer douce, esperant d'y rencontrer, sinon mes hommes ou mon village, du moins quelques pescheurs pour me donner adresse.

Au bout de quelque temps comme j'allois d'un pas allez viste je fus apperceu de mes Sauvages qui m'attendoient bien en peine que j'estois de devenu, assis à l'ombre sous un arbre un peu à costé du chemin dans une belle grande prairie, ma veue les consola fort, comme leur rencontre me resjouit grandement, car je faisois desja estat de coucher seul dans la campagne, & de vivre de feuilles & de racines, comme les anciens Hermites en attendant l'assistance de Dieu, duquel j'esperois estre conservé de la main des Hiroquois qui couroient pour lors les frontières, car ils m'eussent envoyé en l'autre monde par le feu & les tourmens, & m'eussent mangé au lieu des vers, comme ils font leurs ennemis.

Je m'aproyay donc de mes gens, lesquels m'ayans fait seoir auprès d'eux, me donnerent, des cannes de bled d'Inde à succer pour me fortifier & me faire reprendre haleine; Je pris garde comme ils en usoient, car cela m'estoit un peu nouveau, & les trouvay d'un assez bon suc, puis ayant reposé quelques temps & repris nouvelle force, nous poursuivîmes nostre chemin jusques à un petit hameau, où les habitans nous donnerent des prunes ronges ressemblans à nos damas violets, mais si rudes & aspres au goust que je n'en peu manger du tout, en lieu je cueillay un plein plat de fezolles dans leur desert, qui nous servirent pour un second festin dans nostre cabane, l'escorce en estoit desja bien dure, mais la sauce en fut encor plus maigre, car il n'y eut, ny sel, ny huile, ny graisse, plus douce neantmoins que le fiel, & le vinaigre, du Fils de Dieu en la Croix.

Le Soleil commençoit desja à quitter nostre orison & nous priver de sa lumiere, lors que nous partîmes de ce petit hameau, une partie de nos hommes se separerent après leur avoir fait la courtoisie de quelques fers à flesches, puis mon Sauvage & moy, avec un autre prisme le chemin de Tequeunock'aye, autrement nommé Queumdohian, par quelques François la Rochelle, & par nous, la ville de saint Gabriel, pour estre la premiere Ville du pays dans laquelle je sois entré, elle est aussi la principale, & comme la gardienne & le rempart de toutes celles de la Nation des Ours, & où se decident ordinairement les affaires de plus grande importance. Ce lieu est assez bien fortifié à leur mode, & peut contenir environ deux ou trois cens mesnages, en trente ou quarante cabanes qu'il y a. A l'aproye de ce bourg un grand nombre de Sauvages de tous aages, sortirent au devant de nous avec une acclamation, & un bruit populaire si grand, que j'en avois les oreilles toutes estourdies, & fus ainsi conduit jusques dans nostre cabane, où la presse y estoit desja si grande que je fus contraint de gagner le haut de l'establie pour me liberer & faire quite de leur empeschement.

Le pere & la mere de mon Sauvage me firent un fort bon accueil à leur mode, & par des caresses extraordinaires me tesmoignerent l'aise & le contentement qu'ils, avoient de ma venuë, & me traiterent avec la mesme douceur & amitié de leurs propres enfans, me donnant tout sujet de louer Dieu en leur humanité & bienveillance. Ils prirent aussi soin de mes petites hardes afin que rien ne s'en perdit, & m'advertirent de me donner garde des larrons & trompeurs, particulièrement des Quieunontateronons qui sont les plus rusez de tous, & en effet ils me caressoient soit pour m'attraper par des inventions qui feroient leçon, à celles des fins coupeurs de bourses d'icy.

C'est une chose digne de consideration & bien admirable que les Sauvages n'estans conduits que de leur naturel, quelques corrompus qu'ils soient, s'entr'ayment neantmoins d'un amour si cordial & sincere, qu'ils s'entr'appellent ordinairement les uns les autres pere, frere, oncle, nepveu ou cousin, comme s'ils estoient tous d'une mesme famille & parenté. Mon Sauvage qui me tenoit en qualité de frere, me donna advis d'appeler sa mere Sendoue, c'est à dire maman, ma mere, puis

luy & ses freres Ataquan, mon frere, & le reste de ses parens en suite, selon les degrez de consanguinité, & eux de mesme m'appelloient leur parent. La bonne femme disoit Ayein, mon fils, & les autres Ataquen, mon frere, Sarassée, mon cousin, Hivoirtan, mon nepveu; Houatinoron, mon oncle, Aystan, mon pere; selon l'aage des personnes j'estois ainsi appelé oncle ou nepveu, &c. & de peu de personnes, qui ne me tenoient en cette qualité de parens, j'estois appelé Yatoro, mon compagnon mon camarade, & de beaucoup Garihouanne grand Capitaine, j'en usois de mesme à leur endroit comme j'ay dit, & par ainsi nous vivions en très-grand paix & douceur d'esprit.

Le festin qui nous fut fait à nostre arrivée, fut d'un peu de bled d'Inde pillé, qu'ils appellent Ottet, avec un petit morceau de poisson boucanné à chacun, cuit en l'eau, car c'est tout la sauce du pays, & mes fezolles nous servirent pour le lendemain: des lors je trouvay bonne la sagamité qui estoit faite dans nostre cabane, pour estre assez nettement accommodée, je n'en pouvois seulement manger lors qu'il y avoit du poisson puant demincé parmy, ou d'autres petits, qu'ils appellent Auhairsique, n'y aussi de Leindohy qui est un bled puant, duquel ils font neantmoins grand estat: nous mangions par fois des citrouilles du pays, cuites, dans de l'eau, ou bien sous les cendres chaudes, que je trouvois fort bonnes, comme semblablement des espics de bled d'Inde que nous faisons rostir devant le feu, & d'autres esgrenez, grillez comme pois dans les cendres pour des meures champestres nostre Sauvagesse m'en apportoit souvent au matin pour mon desjeuner, ou bien des cannes d'honneha à succer, & autre chose qu'elle pouvoit: & avoit ce soin de faire dresser ma sagamité la première, dans l'escuelle de bois ou d'escorce la plus nette, large comme un plat bassin, & la cueillier avec laquelle je mangeois, grande comme une sauciere, & longue comme une à dresser potage.

Pour mon département & quartier, ils me donnerent à moy seul, autant de place qu'en pouvoit occuper un petit mesnage, qu'ils firent sortir à mon occasion, dés le lendemain de mon arrivée: en quoy je remarquay particulièrement leur bonne affection, & comme ils desiroient en tout de me contenter, & m'assister avec toute l'honesteté & le respect deu à un grand Capitaine & chef de guerre tel qu'ils me tenoient. Et pour ce qu'ils n'ont point accoustumé de se servir de chevet, je me servois la nuict d'un billot de bois, ou d'une pierre sous ma teste, & au reste couché simplement sur la natte sans couverture n'y forme de couche, & en lieu tellement dur, que le matin me levant, je me trouvois tout rompu & brisé de la teste & du corps.

Le matin, après estre esveillé, & prié un peu Dieu, je desjeunois de ce peu que nostre Sauvagesse m'avoit apporté, puis ayant pris mon cadran solaire, je sortois de la ville en quelque lieu à l'escart, pour pouvoir dire mon office en paix, & faire mes petites prières & meditations ordinaires hors du bruit: estant venu, ou midy ou une heure, je me rendois derechef à nostre cabane, pour disner d'un peu de sagamité, ou de quelque citrouille cuitte; après disner je lisois dans quelque petit livre que j'avois porté, ou bien j'escrivois, & observant soigneusement les mots de la langue que j'apprenois, j'en dressois des memoires que j'estudiois, & repetois devant mes Sauvages, lesquels y prenoient plaisir & m'aydoient à m'y perfectionner avec une assez bonne, methode, me disant souvent, Auiel, pour Gabriel, qu'ils ne pouvoient prononcer, à cause de la lettre B. qui ne se trouve point en tout leur langue, non plus, que les autres lettres labiales, assehoua agnonra, & Sentonqua: Gabriel, prends ta plume & écris, puis ils m'expliquoient au mieux qu'ils pouvoient ce que je desirois sçavoir d'eux.

Et comme ils ne pouvoient par fois me faire entendre leurs conceptions, ils me les demonstroient par figures, similitudes & demonstrations extérieures, par fois par discours, & quelquesfois avec un baston, traçant la chose sur la terre au-mieux qu'ils pouvoient, ou par le mouvement du corps, n'estans pas honteux d'en faire quelquefois de bien indécents, pour se pouvoir mieux donner à entendre par ces comparaisons, plustost que par longs discours & raisons qu'ils eussent pu alléguer, pour estre leur langue assez pauvre & disetteuse de mots en plusieurs choses, & particulièrement en ce qui est des mysteres de nostre sainte Religion, lesquels nous ne leur pouvions expliquer, ny mesme le Pater noster sinon par periphrase; c'est à dire, que pour un de nos mots, il en falloit user de plusieurs des leurs car entr'eux ils ne sçavent que c'est de Sanctification, de Reigne celeste, du tres-Saint Sacrement. Les mors de Gloire, Trinité, S. Esprit, Paradis, Enfer, Eglise, foy, Esperance & Charité, & autres infinis, ne sont pas en usage chez-eux.

De sorte qu'il n'y a pas besoin de gens bien sçavans pour le commencement; mais de personnes bien craignans Dieu, patiens, & pleins de charité: & voyla en quoy il faut principalement exceller pour convertir ce pauvre peuple, & le tirer hors du peché & de son aveuglement.

Je sortois aussi fort souvent par la bourgade & les visitois en leurs cabanes & ménages, ce qu'ils trouvoient tres-bon, & m'en aymoient d'avantage, voyans que je traitois doucement, & affablement avec eux, autrement ils ne m'eussent point veu de bon oeil, & m'eussent creu superbe & desdaigneux, ce qui n'eust pas esté le moyen de rien gagner sur eux; mais plustost d'acquérir la disgrâce d'un chacun, & se faire hayr de tous: car à mesme temps qu'un estranger a donné à l'un d'eux quelque petit sujet ou ombrage de mescontentement, il est aussitost sçeu par toute la ville de l'un à l'autre: & comme le mal est plustost creu que le bien, ils vous estiment tel pour un temps, que le mescontant vous a despeint.

Nostre bourgade estoit de ce costé là la plus, proche voisine des Hyroquois, leurs ennemis mortels; c'est pourquoy on m'advertissoit souvent de me tenir sur mes gardes, de peur de quelque surprise pendant que j'allais au bois pour prier Dieu, ou aux champs cueillir des meures champestres: mais je n'y rencontray jamais aucun danger ny hazard (Dieu mercy) il y eut seulement un Huron qui bandit son arc contre moy, pensant que je fusse ennemy: mais ayant

parlé il se rassura, & me salua à la mode du pays, Quoye, puis il passa outre son chemin, & moy le mien.

Je visitois aussi par fois leur cimetièrre, qu'ils appellent Agosayé, admirant le soin que ces pauvres gens ont des corps morts de leurs parens & amis deffuncts & trouvois qu'en cela, ils surpassoient la pieté des Chrestiens, puis qu'ils n'esparguent rien pour le soulagement de leurs ames, qu'ils croient immortelles, scavoir besoin du secours des vivans. Que si par fois j'avois quelque petit ennuy, je me recreois & consolais en Dieu par la prière, ou en chantant des Hymnes & Cantiques spirituels, à la louange de sa divine Majesté, lesquels les Sauvages escoutoient avec attention & contentement, & me prioient de chanter souvent, principalement après que je leur eus dict, que ces chants & Cantiques spirituels estoient des prières que je faisois à Dieu nostre Seigneur, pour leur salut & conversion.

Pendant la nuict j'entendois aussi aucunesfois, la mere de mon Sauvage pleurer, & s'affliger grandement, à cause des illusions du Diable. J'interrogeay mon Sauvage pour en sçavoir le sujet, il me fit response que c'estoit le Diable qui la travailloit, par des songes & representations fascheuses de la mort de ses parens, & amis deffuncts. Cela est particulièrement commun aux femmes plustost qu'aux hommes, à qui cela arrive plus rarement, bien qu'il s'y en trouve aucuns qui en sont travaillez, & en deviennent fols & furieux, selon leur imagination, & la foiblesse de leur esprit, qui leur fait adjoüster foy, & faire cas de ces ruseries diaboliques, & d'une infinité de fatras qu'il leur met dans l'esprit.

Venue du Pere Nicolas en la ville de faint Gabriel. Et comme le Père Joseph & nous fismes bastir une cabane. De nostre pauvreté & nourriture ordinaire & du vin que nous fismes pour les saintes Messes.

CHAPITRE IX.

IL se passa un assez long-temps après mon arrivée avant que j'eusse aucune cognoissance, n'y nouvelles du lieu où estoient arrivez mes confreres, jusques à un certain jour que le Père Nicolas accompagné d'un Sauvage, me vint trouver de son village, qui n'estoit qu'à cinq lieues de nous. Je fus fort resjouy de sa venue, & de le voir plein de santé (luy qui estoit d'une complexion si foible) que Dieu luy avoit conservée au milieu de tant de travaux & de disettes qu'il avoit souffertes depuis nostre partement de la traite jusques à cette entreveuë, avec son barbare mal gracieux & chiche au possible en son endroit, qui le faisoit presque mourir de faim.

Mes Sauvages au contraire plus doux & courtois, firent voir par le bon accueil qu'ils firent à ce bon Pere, & à tous les François qui me vindrent voir, combien estoit differante leur bonne humeur de celle de ce mélancolique, car outre qu'ils les receurent avec une face joyeuse & contante, ils les firent incontinent seoir, petuner & manger en attendant le manifique festin du soir qui fut fait de farine qu'ils appellent eschionque, de laquelle ils furent tous plus que suffisamment rasasiez & non point enyvrez, car ils ne beurent que de l'eau pour toute boisson, & couchèrent sur la terre nuë.

Le lendemain matin nous primes resolution le Pere Nicolas & moy avec quelques François d'aller trouver le Père Joseph à son village esloigné du nostre 4 ou cinq lieues, car Dieu nous avoit fait la grâce que sans l'avoir prémédité nous nous mismes à la conduite de trois personnes, qui demeuroient chacun en un village d'egale distance les uns des autres, faisans comme un triangle, qui nous fust à bon augure & une memoire de la tres-sainte Trinité, un seul Dieu en trois personnes, Pere, Fils, & S. Esprit, également bons, sages & puissans.

Or d'autan que j'estois fort aymé de O'onchiarey mon Sauvage, de la pluspart de ses parens & de tous ceux de la bourgade, je ne sçavois comment l'advertir de nostre dessein, ny qu'elle excuse prendre pour luy faire agréer ma sortie, nous trouvames en fin moyen de luy persuader que j'avois quelque affaire d'importance à communiquer à nostre frere Joseph, & qu'allant vers luy il falloit necessairement que j'y portasse tout ce que j'avois, qui estoit autant à luy comme à moy mesme, afin de prendre chacun ce qui luy appartenoit, le bon jeune homme se contenta de ceste raison, sous esperance de nous revoir bien tost, & ainsi satisfait, nous primes congé de luy & partimes pour le village du Pere Joseph.

Nous nous servimes d'un Sauvage pour guide & pour porter nos paquets, moyennant quelque petite courtoisie que nous luy donnames, mais le plaisir fut d'un François nommé la Griette, serviteur du sieur de Champlain lequel ayant apperceu dans le bois à vingt pas de nous, un arbre tout couvert de tourterelles, & les voulans tirer, il tourna tant de fois à l'entour de l'arbre qu'il effara les oyseaux, & luy mesme s'égara, de sorte qu'il nous fallut faire courir nostre Sauvage après luy, qui s'enfuyoit comme un perdu à travers les bois, pensant nous suivre dans un sentier contraire, & le ramener au lieu mesme où il nous avoit laissé assis, tellement qu'il eut bien de la peine, n'eut point de tourterelles & nous fit bien perdre du temps.

N'ayans pas trouvé le Père Joseph dans son petit hameau, nous le fumes trouver à demie lieuë de là, au bourg de Quieunonascatan, où je ne vous sçauerois expliquer la joye & le contentement que

nous eusmes de nous revoir, tous trois ensemble, qui ne fut pas sans en rendre grâces à Dieu, le priant de benir nostre entreprise pour la gloire, & pour la conversion de ces pauvres infidelles. La beauté du pais & l'honesteté du grand Capitaine, chez lequel nous logeâmes par plusieurs jours, nous fist faire eslection de la contrée pour nostre retraicte, où à grand peine eûmes nous le loisir de nous entrecaraesser, que je vis mes Sauvages (ennuyez de mon absence) nous venir retrouver, ce qu'ils réitérèrent par plusieurs fois, & nous nous estudions à les recevoir & traicter si humainement & civilement, que nous les gagnâmes, en sorte, qu'ils sembloient debattre de courtoisie à recevoir les François en leur cabane, lors que la nécessité de leurs affaires les jettoit à la mercy de ces Sauvages, que nous experimentames avoir esté utiles, à ceux qui doivent traicter avec eux, esperant par ce moyen de nous insinuer au principal dessein de leur conversion, seul motif, d'un si long & fascheux voyage.

Le desir de profiter & d'avancer la gloire de Dieu, nous fist resoudre d'y bastir un logement à part, & separé pour prendre possession de ce pais au nom de Jesus-Christ, afin d'y faire les fonctions & exercer les Ministeres de nostre Mission: ce qui fut cause que nous priames le Chef, qu'ils appellent Garihoua Andiouxra, c'est à dire, Capitaine & Chef de la Police, de nous le permettre, ce qu'il fist avec l'avis de son Conseil, mais avec bien de la peine, ayans au préalable fait leur possible pour nous le dissuader, disans, qu'il vaudroit beaucoup mieux, que logeassions dans leur cabanes & parmy leurs familles, pour y estre mieux traictez qu'en un lieu escarté, où personne n'auroit soin de nous.

Nous obtinmes enfin ce que nous désirions, leur ayans fait entendre qu'il estoit aussi necessaire pour leur bien; car estans venus de si loingtain pais, pour leur faire entendre ce qui concernoit le salut de leurs ames, & le bien de la felicité éternelle, avec la cognoissance d'un vray Dieu, par la predication de l'Evangile, il n'estoit pas possible d'estre assez illuminez du Ciel pour les instruire, parmy le tracas de la mesnagerie de leurs cabanes, joint que desirans leur conserver l'amitié des François, qui traictoient avec eux, nous aurions plus de crédit à les conserver ainsi à part, que non pas quand nous serions cabanez parmy eux.

De sorte que s'estans laissez persuader par ces discours & autres semblables, ils nous dirent de prier ce grand Dieu, que nous appellions Pere & nous dirions les serviteurs, afin qu'il fist cesser les pluyes qui pour lors estoient fort grandes & importunes, pour pouvoir nous accommoder la cabane que nous desirions: si bien que Dieu favorisant nos prieres après avoir passé la nuit suyvante dans une petite cabane au milieu des champs, à le solliciter de ses promesses, il nous exauça, & les fist cesser si heureusement, que nous eusmes un temps fort serain, dequoy ils furent si estonnez & ravis d'admiration qu'ils le publièrent pour miracle, dont nous rendimes graces à Dieu. Et ce qui les confirma davantage en ceste croyance fut qu'après avoir employé quelques-jour à ce pieux travail & mis à sa perfection, les pluyes recommencerent, de sorte qu'ils publièrent par tout la grandeur de nostre Dieu.

Je ne puis obmettre un gentil débat qui arriva entr'eux à raison de nostre bastiment, d'un jeune garçon lequel n'y travaillant pas de bonne volonté, se plaignoit aux autres de la peine & du soin qu'ils se donnoient pour des personnes qui ne leur estoient point parens, & eust volontiers désiré qu'on eust delaissé la cabane imparfaite, & nous en peine de loger à decouvert, mais les autres Sauvages portez de meilleure affection, ne luy voulurent point acquiescer, & le reprirent de sa paresse, & du peu d'amitié qu'il tesmoignoit à des personnes si recommandables, qu'ils devoient chérir comme parens & amys bien qu'estrangers, puis qu'ils n'estoient venus que pour leur propre bien & profit.

Ces bons Sauvages ont cette louable coustume entr'eux, que quand quelqu'uns de leurs concitoyens n'ont point de cabane à se loger, tous unanimement prestent la main & luy en font une, du moins ils la mettent en tel estat qu'ayement de luy mesme il la peut parachever: & pour obliger un chacun à un si pieux & charitable office, quand il est question d'y travailler, la chose se décide tousjours en plein conseil, puis le cry s'en fait tous les jours par la ville ou bourgade; afin qu'un chacun s'y trouve à l'heure ordonnée, jusques à entiere perfection de l'oeuvre, ce qui est un très-bel ordre & fort louable pour des Sauvages, que nous croyons & sont en effect, moins polis que nous.

Mais pour nous qui leur estions estrangers & arrivez de nouveau, comme disoit ce jeune homme, c'estoit beaucoup de se monstrier si humain que de nous en bastir une, avec une si commune & universelle affection, veu qu'ils ne donnent ordinairement rien pour rien aux estrangers, si ce n'est à des personnes qui le meritent, ou qui les ayent bien obligez, quoy qu'ils demandent tousjours particulièrement aux François, qu'ils appellent Agnonha, c'est à dire gens de fer en leur langue, ou qui se servent de fer, ou le fer mesme, car ils nommoient quelquefois les haches Agnonha, qu'ils appellent autrement Atouhoin. Les Montagnais nous donnent le nom de Mistigoche, ou, Ouemichtigouchion, c'est à dire un homme qui est dans un canot de bois, ou batteau de bois, ou coffre de bois, selon l'interprétation d'aucun. Nom qu'ils donnerent aux premiers Europeens, qui les aborderent dans des navires ou batteaux de bois, desquels ils n'avoient jamais veu auparavant, car les leurs ne sont faits que d'escorces & fort petits. Mais pour le nom que nous donnent les Hurons, il vient de ce qu'auparavant nous, ils ne sçavoient que c'estoit de fer & n'en avoient aucun usage, non plus que de tout autre metal ou minerai, sinon en quelque endroit ils avoient du cuivre rouge, duquel j'ay veu un petit lingot vers la mer douce, que le Truchement Bruslé nous apporta, d'une nation esloignée 80 lieues des Hurons.

Nostre cabane fust bastie à la portée du pistolet de la bourgade, en un lieu que nous mesmes avions choisi pour le plus commode, sur le costeau d'un fond, où passoit un beau & agréable

ruisseau, de l'eau duquel nous nous servions à boire & à faire nostre sagamité, excepté pendant les grandes neiges de l'Hyver, que pour cause du mauvais chemins nous prenions de la neige es environs de nostre cabane, pour faire nostre manger, & ne nous en trouvasmes point mal Dieu mercy. Il est vray qu'on passe d'ordinaire les sepmaines & les mois entiers sans boire, & sans estre altéré, car ne mangeant jamais rien de sallé ny espicé, & son manger quotidien n'estant, que de ce bled d'Inde bouilly en eau, ceste menestre sert de boisson & de mangeaille, & si on peut estre quelquefois altéré, c'est lors qu'on mange de la viande, ou qu'on vay en voyage par terre, & peux asseurer qu'en un an, que j'ay demeuré aux Hurons, je n'y ay pas beu neuf ou dix fois au plus ce qui me fait dire avec saint Jean Climacus, que le beaucoup boire, vient d'habitude & non de necessité, & par ainsi on peut à bon droit reprendre les grands beuveurs, & ne souffrir ce vice à sa jeunese, qui est ordinairement suivy des autres.

Je me trouvois aussi fort bien de ne manger point de sel ny rien de sallé, encor que je n'en eusse point l'habitude, que depuis que j'estois entré aux Hurons, d'où on n'en peut esperer que de plus de trois cens lieus loin. A mon retour en Canada, je me trouvois mal au commencement d'en manger, pour l'avoir discontinué un trop long-temps, mais je m'y suis racoutumé du depuis, ce qui me fait croire qu'il n'est nullement necessaire à la conservation de la vie, n'y à la santé de l'homme, & qu'aysement s'en pourroit passer qui voudroit, il n'y auroit que de la peine au commencement & point à la fin.

Nostre pauvre cabane pouvoit avoir environ vingt pieds de longueur & dix ou douze de large, faite en la forme d'un berceau de jardin, couverte d'escorce par tout, exceptée au faiste où on avoit laissé une fente & ouverture, d'un bout à l'autre de la cabane, pour sortir la fumée, estant achevée de nous mesmes au mieux qu'il nous fut possible, nous fismes des cloisons de pièces de bois, separant nostre cabane en trois, dont la premiere partie du costé de la porte nous servoit de chambre & de cuisine, pour faire tout ce qui estoit de nostre petit mesnage & pour nostre repos de la nuict, que nous prenions contre la terre, sur une petite natte de joncs, avec un billot de bois pour chevet, & quelques busches que nous avions accommodées chacun devant nos couches pour n'estre veus. Ce lieu nous servoit aussi de salle, pour recevoir & entretenir les Sauvages qui nous venoient voir journellement.

La seconde chambre, qui estoit la plus petite estoit celle où nous serrions nos ustencilles & petits emmeublemens. Et la troisieme, dans laquelle nous avions dressé un Autel avec des pièces de bois piquées en terre, nous servoit de Chappelle, laquelle a esté la seconde qui se soit jamais bastie aux Hurons & pais circonvoisins où la sainte Messe se disoit tous les jours, au grand contentement & consolation de nos ames, car auparavant nous, ny Prestres, ny Religieux n'y avoit mis le pied, que le seul P. Joseph le Caron, qui y dit la premiere Messe vers la bourgade de Toenchain. Et peur de la main larronnesse des barbares, nous tenions les petites portes d'escorces toujours fermées & attachées avec des cordelettes, n'ayans pas moyen de les mieux accommoder.

A l'entour de nostre logis, bien que la terre, fust un peu maigre & sablonneuse, nous y accommodames un petit jardin, fermé de pallisades pour en oster le libre accès aux enfans. Les pois, herbes & autres petites choses que nous y avions semées, y profiterent assez bien & eussent fait davantage, si la terre eut esté bien labourée, mais il nous fallut servir d'une vieille hache en lieu de besche & d'un baston courbé & pointu, pour tout le reste des instrumens.

Si nostre jardin n'estoit point tant bon, nostre cabane estoit encore moindre, car pour avoir esté faite hors de saison, l'escorce se decreva toute & si fist de grandes fentes, de sorte qu'elle nous garantissoit peu ou point des pluyes, qui nous tombaient par tout, sans nous en pouvoir garantir ny le jour ny la nuict, non plus que des neiges pendant l'Hyver, desquelles nous nous trouvions parfois couverts le matin en nous levant. Si la pluye estoit aspre elle nous esteignoit nostre feu, nous privoit du manger & nous causoit tant d'autres incommoditez que je puis dire avec vérité; que jusques à ce que nous y eûmes un peu remedié, qu'il n'y avoit pas un seul petit coin en nostre cabane, où il ne pleust comme dehors, ce qui nous contraignoit d'y passer les nuicts entières sans dormir, cherchans à nous tenir & ranger debouts ou assis en quelque petit coin pendant ces orages, qui tombaient encores sur nous.

Ce nous estoit une grande incommodité à la verité, mais quand je considere ce que nostre Seigneur a dit de luy mesme. Les Renards ont des tanières, & les oyseaux ont des nids pour se retirer, mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer son chef, je trouve que nous estions grandement bien logez, & que nous aurions tort de nous en plaindre, car la gloire des vrayes frères Mineurs est, d'estre vrayement pauvres avec Jesus. Il n'y a que ceux qui sont pauvres malgré eux qui deussent se plaindre de l'estre, disoit Aristides Athenien, car le bon Religieux est toujours content, & se plaint rarement des choses mesmes qui l'oppressent & le mettent en necessité.

La terre nue ou nos genouils nous servoient de table à prendre nos repas, ainsi comme les Sauvages, non en posture de Singe, mais assis sur des bûches de bois, qui estoit quelque chose de plus que les barbares. Les nappes ny les serviettes ne sont point en usage en ces pais là, & n'avions autre linge pour essuyer nos doigts après l'eau, que les seules feuilles de bled d'inde, car nostre linge n'estoit que pour la Chapelle, lequel nous mesnagions fort pour estre en pais disetteux & esloigné de tout secours. Nous avions quelques cousteaux, mais ils ne servoient aux repas, pour ce que nous n'avions point de pain à couper, & si rarement de la viande, que nous avons passé des six sepmaines & 2 mois entiers sans en manger un seul morceau, que quelques petites pièces de chien, d'ours, ou de renard, qu'on nous donnoit en festin, excepté vers Pasques

& en l'Automne, que quelques François nous firent part de leur chasse.

La chandelle dequoy nous nous servons la nuit, n'estoit que de petits cornets d'escorce de bouleau, qui estoient de peu de durée, & la clarté du feu, nous servoit pour lire, escrire & faire autres petites choses pendant les longues nuicts de l'Hyver, qui nous estoient fort incommodes.

Nos, viandes ordinaires estoient de mesme celles des Sauvages, & n'y avoit autre difference sinon à la netteté avec laquelle elles estoient préparées, nous y mestions aussi souvent des petites herbes champestres, que nous trouvions dans les prairies & par la campagne, comme de la marjolaine sauvage, de la pourcelene, & d'une certaine espece de baume avec de petits oignons qui donnoit goust à nostre sagamité, les Sauvages n'en vouloient neantmoins point manger, & disoient que cela sentoit trop le mauvais, pour ce qu'ils n'usent d'aucunes herbes, & par ainsi ils ne nous en demandoient point, comme ils faisoient lors qu'il n'y en avoit point, & nous leur en donnions volontiers, aussi ne nous en refusoient ils point en leurs cabanes quand nous leur en demandions, & d'eux mesmes nous en offroient volontairement, mais rarement en en acceptions, sinon pour leur complaire & ne les point mescontenter.

Si au temps que les bois estoient en seve, nous avions quelque indisposition ou debilité du coeur, on faisoit une fente dans l'escorce de quelque gros futeau & avec une escuelle on amassoit la liqueur qui en distilloit, qu'on beuvoit comme un remede de bien peu d'effect & qui affadit plustost qu'il ne fortifie, mais on se sert de tout où la nécessité contraint.

Avant que je partis pour la mer douce, le vin des Messes que nous avions apporté de Kebec, dans un petit baril de deux pots estant failly, nous en fismes d'autre des raisins du pais, qui fut tres bon & boullut en nostre petit baril & en deux autres bouteilles que nous avions; & mesme qu'il eust pû faire en des plus grands vaissaux, & si nous en eussions encore en d'autres; il y avoit moyen d'en faire une assez bonne provision, pour la grande quantité de vignes & de raisins, qui sont en ce pais là. Les Sauvages en mangent bien le raisin, mais ils ne les cultivent point, & n'en font aucun vin, pour n'en avoir l'invention ny les instrumens propres. Nostre mortier de bois & une serviette de nostre Chappelle nous servirent de pressoir & un Aderoqua ou sceau d'escorce, nous servit de cuve, mais nos petits vaisseaux n'estans pas capables de contenir, tout nostre vin, nouveau, nous fusmes contraincts, pour ne point perdre le reste d'en faire du raisiné, qui fut aussi bon que celui que l'on faict en nostre Europe lequel nous servit aux jours de recreation, & pour la bien-venue des François, à en prendre un petit sur la pointe d'un cousteau.

Des visites des Sauvages & à quelles intention. Leur maniere de saluer. L'estime, qu'ils font des François. De la vengeance. De la Nation des testes pellées, & comme nous gouvernions les François & visitions les Sauvages.

CHAPITRE X.

L'Homme est un animal sociable, qui ne peut vivre sans compagnie, mais il faut qu'il fasse élection de gens de bien, s'il le veut estre luy-mesme, pource que les esprits se communiquent facilement & nous rendent souvent tels que sont ceux avec lesquels nous frequentons. Avec les Saints vous serez Saints, & avec les pervers vous serez pervers, disoit le S. Prophete.

Pendant le jour, nous estions continuellement visitez d'un grand nombre de Sauvages & à diverses intentions; car les uns y venoient comme amis & pour s'instruire de leur salut, d'autres pour avoir le contentement de nous voir & s'entretenir de discours avec nous, quelqu'uns pour observer nos ceremonies & nostre gouvernement. Les enfans pour apprendre leur creance & les lettres, & d'autres pour nous demander quelque chose, lors principalement que j'y estois, car le Pere Joseph & le Pere Nicolas avoient trouvé cette invention pour se dépetrer des Sauvages trop importuns, de leur dire qu'ils estoient pauvres quant à eux, & que tout ce qu'ils avoient m'appartenoit, j'en pensois faire de mesme à leur endroit pour avoir paix mais estans deux contre moy, je perdis mon procez & fus tousjours riche; & de rien en effect, car tout nostre vaillant ne consistoit qu'à un peu de rassades, quelques cousteaux & des petites aleines, qu'on nous avoit donné à la traicte, pour vivre en la campagne, & parmy les nations qui n'auroient point de charité pour nous.

Il y en avoit plusieurs malicieux, qui ne venoient que pour nous desrober de nos petits emmeublemens sous pretexte de visite; comme d'autres plus charitables, nous apportoit des petits presens de bled d'Inde, citrouille, fezolles, & aucunefois des petits poissons boucanez ou frais: réciproquement nous leur en rendions d'autres, comme aleines, épingles, fers à flèches, ou un peu de rassade, pour leur col ou leurs oreilles, & comme ils sont pauvres en meubles, quand ils empruntoient de nos chauderons, ils nous les rendoient tousjours avec quelque reste de sagamité pour remerciement, & s'il eschéoit de faire festin pour un deffunct, plusieurs nous envoyoient nostre plat, comme ils faisoient au reste de leurs parens & amys.

Ciceron escrit, que Caton Censeur estant sur le point de mourir, se repentit d'avoir esté manger chez un sien amy qui l'en avoit prié, disant qu'il avoit faict en cela, non en bon Citoyen Romain, mais en presumptueux barbare, pour ce qu'à dire vray nul homme vertueux & genereux peut

aller manger chez autrui, qu'il ne perde sa liberté & ne mette sa réputation & gravité en très-grand péril, quoy qu'en puissent dire ceux qui ne cherchent que la bonne chère, sous prétexte d'amitié & de visite. Cette raison & plusieurs autres nous empêchoient d'aller que rarement, aux festins des Sauvages desquels ils nous prioient souvent avec instance, mais à la fin nostre retenue leur servit de quelque chose, car par ce moyen ils ne perdirent jamais le respect & la croyance qu'ils nous avoient, ny nous la modestie & le bon exemple que leur devons.

Pour retirer nos François du mal & les induire au bien, nous avions accoustumé de les faire assembler dans nostre cabane toutes les festes & Dimanches, (ceux qui vouloient) & leur remonstrans ce qui estoit de leur devoir, leur donnions aussi la consolation d'une sainte liberté Chrestienne & religieuse, pour leur servir d'amorce à la vertu; & ces récréations estoient toutes spirituelles, desquelles mesmes les Sauvages restoient edifiez, comme de les ouyr chanter tous ensemblement, des Hymnes, des Pseaumes & des Cantiques spirituels, à la gloire & louange de nostre Seigneur.

La veille des Roys, selon qu'il se pratique par toute la Chrestienté, nous tirames au sort avec des febves du bresil, pour l'election d'un Roy, car jusqu'alors jamais cette ceremonie ne s'estoit pratiquée dans le païs des Hurons. Or comme le sort m'escheus d'estre le premier à qui cest honneur ait arrivé, il en fallut faire la ceremonie plus solemnelle & magnifique, aux despens de la communauté, avec un festin qui n'avoit point de prix, mais qui manqua de vin, car il n'y eut pour toute boisson, que de la belle eau claire, de laquelle peu gouterent: pour les viandes il y eut un meilleur ordre, les citrouilles n'y furent point espargnées, le bled d'Inde n'y manqua point, & le poisson boucané y fust assez commun, le tout meslé, deminsé, cuit & bouilly dans une grande chaudiere, de laquelle un chacun eut à suffisance.

Quant quelque particulier Sauvage de nos amys nous venoient visiter, entrans chez nous, la salutation estoit ho, ho, ho, qui est une salutation de joye, & la seule voix ho, ho, ne se peut faire que ce ne soit quasi en riant, principalement quand on leve la derniere syllabe, tesmoignans par là, la joye & le contentement qu'ils avoient de nous voir; car leur autre salutation. *Quoye* qui est comme si on disoit, qu'est-ce, que dites vous, se peut prendre en divers sens, aussi est-elle commune envers les amis & ennemis, qui respondent de mesme, *Quoye*, ou plus gracieusement, *Yatoro*, qui est à dire; mon amy, mon compagnon, mon camarade, ou disent; *Ataquen* mon frère, & aux filles *Eadsé* ma bonne amie, ma compagne, & quelquesfois aux vieillards, *Yaistan*, mon pere, *Houatinoron*, mon oncle, &c.

Mais lors que mes Sauvages de saint Gabriel, nous venoient voir, entrans chez nous, ou les rencontrons par la ville, leur salutation ordinaire estoit *Jesus Maria*, ou plustost *Jesous Mana* ou *Ana* ne pouvans dire mieux, on me dira que la lettre M. est labiale, il est vray, mais les enfans à force de s'y estre exercé la prononçoient assez bien. Je leur avoit appris à prononcer ces divins Noms pour salut, afin de les former toujours au bien, car il faut commencer par les choses les plus aysées, pour arriver aux plus difficiles.

Ils nous demandoient souvent à petuner, pour espargner le petun qu'ils avoient dans leur sac, car ils n'en sont jamais dégarnis: mais comme la presse y estoit grande & que cela sentoit de son avarice, nous ne leur en pouvions donner à tous, & nous en excusions, en ce qu'eux mesmes nous traitoient ce peu qu'en avions, & cette raison rendait contans les esconduits, mais qui pourroit en avoir assez pour tous, seroit beaucoup pour les attirer tous en vostre cabane, car c'est leur miel, leur sucre, & leur mets plus délicieux.

Le Diable rusé fait le singe par tout, & contrefait mesme les choses les plus Saintes, non pour nous ayder, mais pour nous tromper. Il a inventé des idoles pour contrecarer les Images de Dieu, a commandé, & a donné l'invention d'une manière de confession aux Indiens du Perou, qui les fait estimer gens de bien par les autres infidelles, comme aux Puritains d'Angleterre, & aux Lutheriens d'Allemagne, l'ombre de quelque ceremonies de l'Eglise Romaine qui leur fait croire; mais faussement, qu'ils sont enfans de Dieu, & que les seuls Calvinistes sont heretiques, comme il fut dit en la maison d'un Comte d'Allemagne reprenant une personne Catholique qui s'estoit mise au service de ce Huguenot. Ce malin esprit a contrefait entre nos Hurons la louable & ancienne coutume que nous avons de saluer de quelque devote prière ou pieux souhait, celui que nous entendons éternuer, car ils saluent ceux qui éternuent, non devotement comme nous, mais avec des imprecations & malheurs qu'ils souhaitent à tous ceux qui leur sont ennemis, ce qui m'estonnoit fort au commencement, & ne pouvois penser qu'autre en fut l'inventeur que le Diable mesme.

Nous les en avons quelquesfois repris, mais ils ne pouvoient croire; qu'il y eut de l'offence pour la hayne irréconciliable qu'ils ont à l'encontre des Nations qui leur sont ennemies, car pour les personnes de leur propre nation ils en sçavent assez bien endurer & supporter un tort ou injure quand il eschet, & bon d'un estrangier, duquel s'ils ne se vengent à l'instant mesme pour estre en lieu où ils ne se voyent les plus forts, & qu'ils semblent dissimuler leur mal talent, ne vous y fiez pas néantmoins qu'à bonne enseigne pour beau semblant qu'ils vous fassent; peur que lors que vous y penserez le moins, il ne vous prennent au despourveu, & vous rendent au double ce que vous leur aurez presté, non deux coups pour un, ny deux misereres pour une, mais la mort pour un desplasir, car tuer un homme ou un moyneau, n'y a pas grande différence entr'eux, & de blesser ou donner un coup d'aviron, ils ne s'en tiennent pas souvent là, c'est pourquoy il fait bon estre sage par tout, & ne donner sujet à personne de s'offencer s'y on n'en veut estre payé à la fin, comme l'exemple suivante vous fera voir.

Deux François (comme j'ay rapporté au Chap; 5 du 1er livre) un peu trop temeraires, offensent un jour deux Canadiens assez mal à propos, dequoy ces Canadiens ne firent pour lors aucun semblant, à cause du lieu qui ne faisoit pas bon pour eux, & dissimulerent cet affront jusques au temps de s'en pouvoir venger sans tesmoins. Or il arriva à quelque sepmaines de là que ces deux François qui ne pensoient desja plus au desplaisir qu'ils avoient faits à ces deux Sauvages, s'en allerent à la chasse, vers l'Isle d'Orleans, ce qu'estant sceu par ces Indiens qui ne les perdoient point de memoire, les allerent prendre au despourvu, ses assommerent à coups de haches, & jetterent les corps dans la riviere, sans qu'on pût sçavoir que long-temps après qui en avoient esté les meurtriers, à la fin on descouvrit les homicides, qui pour cela ne laissoient pas d'estre les bien venus, parmy ceux de leur nation, encore qu'ils s'abstinrent de venir plus à Kebec, peur d'y trouver leur chastiment.

Les François exageroient prou la faute comme en effet elle estoit tres-grande, & disoient assez la punition que meritoit l'enormité d'une telle meschanceté, mais pour cela les Sauvages ne donnoient ny chastiment ny réprimande à ces meurtriers, qui n'estoient pas gens à ces viandes là, & puis ils sçavoient bien que tost ou tard la faute leur seroit pardonnée, & qu'un present de castors, au pis aller, les garantiroit du supplice & de la peine qu'on n'a encor ozé entreprendre sur eux.

Neantmoins il fut advisé entre les Chefs François, qu'il falloit monstrier à ces barbares un grand ressentiment de leur faute pour en empescher d'autres pareilles, & pour cet effet firent assembler en un conseil general, tous les Sauvages qui se trouverent pour lors à la traite, où les meurtriers ayans esté grandement blasmez, furent en fin pardonnez à la priere de ceux de leur nation, qui promirent un amendement pour l'advenir, moyennant quoy le sieur Guillaume de Caen generale la flotte, assisté du sieur de Champlain, & des Capitaines de Navires, prit une espée nue qu'il fit jetter au milieu du grand fleuve saint Laurent en la presence de nous tous, pour assurance aux meurtriers Canadiens que leur faute leur estoit entierement pardonnée, & ensevelie dans l'oubly, en la mesme sorte que cette espée estoit perdue & ensevelie au fond des eauës, & par ainsi qu'ils n'en parleroient plus.

Mais nos Hurons qui sçavent bien dissimuler & qui tenoient bonne mine en cette action, estans de retour dans leur pays, tournerent toute cette ceremonie en risée, & s'en mocquerent disans que toute la cholere des François avoit esté noyée en ceste espée, & que pour tuer un François on en seroit doresnavant quite pour une douzaine de castors, en quoy ils se trompoient bien fort, car ailleurs on ne pardonneras si facilement, & eux-mesme y seront quelques jours trompez s'ils font des mauvais, & que nous soyons les plus forts.

Pendant l'Hyver les Ebicerinys se vindrent cabaner au pays de nos Hurons à trois lieuës du bourg de saint Joseph, d'où nous les allions quelquesfois voir, & comme ils sont assez bonnes gens ainsi que j'ay dit ailleurs, ils nous rendoient nos visites & se trouvoient souvent dans nostre cabane, pour nous considerer & s'entretenir de discours avec nous, car ils sçavent les deux langues, la Huronne, & la leur; quoy que tres-differentes, ce que n'ont pas les Hurons, lesquels ne sçavent ordinairement que la leur maternelle, sans se mettre en peine d'en apprendre d'autre, ou par negligence, ou pour le peu de necessité qu'ils ont des autres nations, ayans dans leur pays presque tout ce qui leur fait besoin, & pour le reste on leur apporte, ou bien ils voyagent en pays cognus quoy qu'esloignez, d'où ils rapportent ce qui leur manque.

Ces Sauvages Epicerinys nous donnerent advis d'une certaine Nation, à laquelle ils vont tous les ans une fois à la traite, n'en estans esloignez qu'environ une Lune, ou Lune & demy de chemin, tant par terre que par lacs & rivieres. A laquelle vient aussi trafiquer un certain peuple qui y aborde par mer avec de grands batteau ou Navires de bois, chargez de diverses especes de marchandises comme haches faites en queuës de perdrix, des bas de chausses avec les souliers y attachez, souples neantmoins comme un gand, & plusieurs autres choses qu'ils eschangent pour des fourures & pelleteries.

Ils nous dirent de plus que ces personnes là, ne portoient ny barbe ny cheveux que fort peu, lesquels pour cette raison nous avons surnommez testes pelées, & nous asseurent aussi que leur ayants parlé de nous ils leur tesmoignerent un grand desir de nous voir, ce qui nous fit conjecturer que ce pouvoit estre quelque peuple & Nation policée & habittée vers la mer de la Chine, qui borne ce pays vers l'Occident, comme il est aussi borné de la mer Occeane environ les 40 degrez vers l'Orient, & esperions y faire un voyage à la première commodité avec ces Epicerinys, comme ils nous le faisoient esperer moyennant quelque petit present, si obedience ne m'eust rappellé en France: car bien que ces Sorcieris ne veuillent pas mener de François seculiers en leur voyage, non plus que les Montagnais, & Hurons au Saguenay, de peur de descouvrir leur meilleure & plus excellente traite avec les pays, d'ou ils rapportent tous les ans quantité de pelleteries; ils ne sont pas si reservez en notre endroit sçachant desja par expérience, que nous ne nous meslons d'aucun autre trafic que de celui des ames, que nous nous efforçons de gagner à Jesus-Christ, sans interest du temporel.

Quand nous allions en visite chez les Sauvages, ils en estoient bien ayses & la tenoient à honneur & faveur se plaignans de ne nous y voir pas assez souvent, & c'estoit à qui nous attireroit premier à son foyer; sans trop d'importunité pourtant, car ils tiennent les empressemens onéreux & de mauvaises graces, & estans assis au milieu d'eux, où ils nous donnoient tousjours bonne place, ils nous escoutoient fort attentivement, nous interrogeoient fort paisiblement, & se resjouissoient fort honnestement, accompagnans souvent ces visites de quelque petit present, ou du reste de sagamité, disant: *Chataronchesta*, avez vous de faim, *Sega*, mangez, mais pour mon particulier

j'en prenois fort rarement, tant à case qu'il sentoit pour l'ordinaire trop le poisson puant, que pour ce que les chiens y mettoient souvent leur nez, & les enfans leur cueillier avec quoy ils mangeoient à mesme.

Comme par deçà l'on presente à boire aux amis, les Sauvages qui n'ont que de l'eau à boire pour toute boisson, & qui boivent fort rarement, presentent le petunoir tout allumé à leurs amis, & à tous ceux qui leur rendent quelque visite, & nous tenans en cette qualité, ils nous en presentoient de fort bonne grâce. Mais comme je n'en ay jamais voulu user, je les en remerciois avec la mesme grace, & n'en prenois nullement, dequoy ils restoient au commencement fort estonnez, pour ny avoir personne en tous ces pays là qui n'en use, pour à faute de vin, & d'espices, eschauffer cet estomach, & aucunement corrompre tant de cruditez provenantes de leur mauvaise nourriture.

Pendant les grandes neiges, nous estions souvent contrains de nous attacher, des raquettes sous les pieds, ou pour aller au village, ou pour aller querir du bois, d'autant que n'y ayant sentier ny chemin frayé, nous n'eussions pu facilement nous retirer des neiges avec nos sandales de bois. Les Sauvages en usent de mesme comme choses aysées, car avec icelles l'on n'enfonce point, & si on fait bien du chemin en peu de temps, & plus qu'on ne feroit sans icelles.

Ces Agnonra, comme nos Hurons les appellent sont deux ou trois fois grandes comme les nostres. Les Montagnais, Canadiens, & Algoumequins, hommes & femmes avec icelles suivent la piste des animaux qu'ils font harceler & arrester par leurs chiens, puis l'abattent à coups de flesches, & d'espée emmanchées au bout d'une demie picque, qu'ils sçavent dextrement darder: après ils se cabanent, se consolent & se resjouissent là du fruit de leur travail, & sans ces racquettes ils ne pourroient courir l'eslan, ny le cerf, & par consequent, il faudroit qu'ils mourussent de faim en temps d'Hyver, si les autres bestes ne suppleoient.

Lors que pour quelque nécessité ou affaire particulière, ils nous falloit aller d'une bourgade en une autre, nous allions librement loger & manger en leurs cabanes, ausquelles ils nous recevoient & traitoient fort humainement, bien qu'ils ne nous eussent aucune obligation, car ils ont cela de propre d'assister les passans, & recevoir courtoisement entr'eux toute personne qui ne leur est point ennemie; & à plus forte raison ceux de leur Nation, qui se rendent l'hospitalité reciproque, & assistent tellement l'un l'autre, qu'ils pourvoyent à la nécessité d'un chacun, sans qu'il y ait aucun pauvre mendiant parmy leurs villes, bourgs & villages, comme j'ay dit ailleurs, de sorte qu'ils trouvoient fort mauvais entendans dire qu'il y avoit en France grand nombre de ces necessiteux & mendiens, & pensoit que cela fut faute de charité, & nous en blasmoient grandement, disans que si nous avions de l'esprit on donneroit bon ordre à cela, les remedes estans faciles.

Mais comme une amitié requiert une autre amitié, & un don un autre present, il est plus que raisonnable que nous autres qui leur sommes estrangers, & ausquels ils n'ont aucune obligation, qu'allans loger chez eux, & vivans à leurs despens, nous leur donnions tousjours quelque chose pour y estre tousjours les biens venus, autrement ils vous estimeroient *Onustey*, c'est à dire, chiche & avare, & à la fin vous n'y seriez pas si bien receus que du passé. Un peu de petun, de rassades, quelques aleines, ou autres petites choses, vous peuvent conserver leur amitié, & l'affection de vous recevoir tousjours courtoisement & traicter amiablement, comme j'ay esté par toutes leurs terres.

Du pays des Hurons, nombre du peuple. De leurs villes, villages, & cabanes, & comme nous devons renoncer à nostre patrie pour vivre en paix en celle d'autrui.

CHAPITRE XI.

Bien que nostre vraye patrie soit le Paradis, auquel seul nous devons aspirer, & non aux choses de la terre. Si est-ce que l'amour du pays de nostre naissance nous est si naturel qu'encores que nous nous voulions resoudre de l'abandonner, si ne pouvons nous pourtant l'oublier disoit le Sertorius Romain. C'est pourquoy Socrates pour aucunement moderer l'imperfection & la passion de cette inclination naturelle, defendit à ses Disciples de dire cestuy-cy, ou celuy là est mon pays, afin qu'ils ne peussent dire, cecy est à moy, & cela est à toy, pensant par là couper la source de toutes les querelles, procès, & debats, qui demeureroient esteins à son advis, si toutes choses estoient possedées en commun.

Et à ce propos Plutarque au livre d'exil, raconte que Hercules le Thebain, ayant esté interrogé par les Sidoniens de quel pays il estoit naturel, respondit ainsi. Je ne fuis pas de la grande cité de Thebes, ny de la tres-renommée Athenes, ny moins de Lycaonie, ains suis naturel de toute la Grece. Grandement fut estimé par les Grecs cette responce d'Hercules, pour s'estre nommé naturel de Grece. Mais beaucoup plus fut prisée celle de Socrates, ayant esté enquis par le grand Sacrificateur Archites d'où il estoit auquel il respondit: Je ne suis de Thebes comme Thesiphonce, ny des Athenes comme Agesilaus, ny de Lycaonie comme Platon, moins de Lacedemone comme Lycurgus, mais suis né au monde, & naturel de tout le monde.

C'est une leçon qui devrait servir à beaucoup & particulièrement aux Religieux, car qu'est-il de besoin que l'on sçache, ce Frere, est de ce pays là, de cette ville là, il est de bonne maison, il est

pauvre, il est riche puisqu'ayant Renoncé, au monde & à tout ce qu'il y pretendoit, il ne doit plus rien avoir à démesler avec iceluy. C'est aussi une vaine curiosité aux seculiers de s'en vouloir informer, pour esgaler l'honneur qu'ils leur rendent non au pois de leur vertu, mais à l'once de ce qu'ils ont quitté, comme si l'honneur n'estoit deu qu'aux apparences extérieures, à l'exclusion des vertus internes, lesquelles Dieu seul chérit sans distinction du pauvre ou du riche.

Or nos Hurons encores barbares n'ont pas esté instruits en une si bonne escole qu'ils voulussent penser en un seul Paradis, ils disent franchement leur qualité & au delà, & croient que ce leur soit honneur de haut louer leur pays, quoy qu'assez mal garny en comparaison de plusieurs autres contrées, qui se retrouvent plus vers le Su, mais comme il n'est pas encores des pires, je vous en feray la description telle que je l'ay deu sçavoir, laquelle vous sera d'autant plus utile que vous aurez de volonté d'y voyager.

Premièrement il est situé sous la hauteur de quarante quatre degrez & demy de latitude, & selon aucuns le Soleil se leve six ou sept heures plus tard sur leur Orison que sur celuy de Paris, tellement qu'il est icy environ six heures du matin, qu'il n'est encor aux Hurons que onze heures ou minuit du jour précédent, & la supputation en est bien faite, laquelle je rapporte simplement comme je l'ay apprise.

Ce pays est tres-beau & agréable, fort deserté & traversé d'estangs, & de lacs, avec des beaux ruisseaux qui se desgorgent dedans ce grand lac, que nous appellons la mer douce. Il est plein de belles collines, campagnes, & de tres-belles & grandes prairies qui portent quantité de bon foin, auquel les François mettent le feu sur le pied quand il est sec, non pour en profiter, mais pour se recreer.

Il y a aussi en plusieurs endroits quantité de froment sauvage, qui a l'espice comme seigle, & le grain comme de l'avoine; j'y fus trompé, pensant au commencement que j'en vis, que ce fussent champs ensemencez de bon grain: je fus de mesme trompé aus pois sauvages, où il y en a en divers endroits aussi espais, comme, s'ils y avoient esté semez & cultivez: & pour monstrier evidemment la bonté de la terre, un Sauvage du village de Toenchen ayant planté dans un coin de son champ un peu de pois qu'il avoit apporté de Kebec rendirent en quantité leur fruicts deux fois plus gros que leur semence, dequoy je m'estonnay, n'en ayant point veu par tout ailleurs de si beaux.

Il y a de belles, forests, peuplées de gros chesnes, fouteaux, herables, cedres, sapins, ifs, & autres sortes de bois beaucoup plus beaux, sans comparaison, qu'aux autres provinces du Canada que nous avons veués: & sont tousjours d'autant plus belles, le pays plus beau, & les terres meilleures, que plus on avance tirant au Su: car du costé du Nord les terres sont plus sablonneuses, le pays plus montagneux, & les forests plus desgarnies de gros bois, sinon de cedres qui croissent mesme jusques dans les veines des rochers-, comme je vis voyageant sur la mer douce, pour la pesche du grand poisson.

Il y a plusieurs contrées ou provinces au pays de nos Hurons qui portent divers noms, & sont gouvernées par divers Capitaines ou chefs généraux & particuliers dependans & independans; celle où commandoit le grand Capitaine Atironta s'appelle Renarhonon, celle d'Entanaque s'appelle Arigagnongueha, & la Nation des Ours qui est celle où nous demeurions sous le grand Capitaine Anoindaon s'appelle Atingyahointan, & en cette estendue de pays il y a environ vingt ou vingt cinq tant villes que villages, dont une partie ne sont point clos ny fermez, & les autres sont fortifiez, de longues boises de bois à triples rangs, à la hauteur d'une longue picque entrelassées les unes dans les autres, & redoublées par dedans de grandes & grosses escorces de huit à neuf pieds de haut, par dessus il y a de grands arbres esbranchez posez de leur long sur les troncs des arbres faits en fourchettes, fort courtes pour les tenir en estat, puis au dessus de ces pallissades & fermetures, il y a des galleries ou guerittes qu'ils appellent Ondaqua, lesquelles ils garnirent de pierres en temps de guerre pour ruer sur l'ennemy, & d'eau pour esteindre le feu qu'il y pourroit appliquer. On y monte par une eschelle assez mal façonnée, & difficile, qui est faite d'une longue piece de bois charpentée de plusieurs coups de haches, pour tenir ferme du pied en montant.

Les villes & villages de nos Hurons sont permanans, & ne se changent point sinon lors que trop esloignez des bois, ils ont de la peine d'en avoir. Et en second lieu quand leurs heritages sont tellament amaigris & deseichez (à faute de fumier) qu'ils ne peuvent plus produire leur bled à la perfection ordinaire, ce qui arrive de dix, vingt, trente, & quarante ans, plus ou moins selon les contrées, la bonté des territoires, ou l'esloignement des forests, au milieu desquelles ils bastissent tousjours leurs bourgs & villages pour les commoditez qu'ils en reçoivent, car auparavant que tous les bois des environs soient consommez, il y va un grand temps, de maniere qu'il n'y auroit plus qu'à trouver l'industrie de fumer les terres, ou de semer, en de nouvelles places leur bled d'Inde, qu'ils sont accoustumez de planter tous les ans dans les mesmes trous des années precedentes, qu'ils seroient comme nous des eternitez en un mesme lieu, car pour le bois ils ont l'invention de l'amener en temps d'Hyver, par sus les neiges, attaché sur de certaines trainées ou planchettes de cedre fort commodement.

Leurs cabanes qu'ils appellent Ganonchia, sont faites comme j'ay dit en façon de tonnelles ou berceaux de jardins, couvertes d'escorces d'arbres, longues de vingt cinq à trente toises plus ou moins, selon qu'il eschet (car elles ne sont pas toutes d'une egale longueur) & larges de six, laissant par le milieu une allée de dix à douze pieds de large, qui va d'un bout à l'autre de la cabane, aux deux costez de laquelle il y a une maniere d'establie, qu'ils appellent Endicha, de

mesme longueur & de la hauteur de quatre ou cinq pieds, où ils couchent en Esté pour éviter l'importunité des puces dont ils ont en quantité, & en Hyver au bas sur les nattes devant le feu arrangez les uns joignans les autres pour estre plus chaudement, les enfans au lieu plus commodes & les pere & mere après, & n'y a point d'entre-deux ou de separation, ny pied, ny chevet, non plus en haut qu'en bas, & ne font autre chose pour se reposer, que de s'estendre, en la mesme place où ils se trouvent assis, & s'affubler la teste dans leur robe sans autre couverture, ny lict, qui est une façon de se coucher aysée, & qui le continue à petit fraiz.

Ils emplissent de bois sec pour brusler en Hyver, tout le dessous de ses establies, mais pour les grosses busches, qu'ils appellent Anemeuny qui servent à entretenir le feu posées à terre par un des deux bouts & eslevées de l'autre sur une pierre, ou bout de tizon, ils en font des piles devant leurs cabanes, ou les serrent au dedans des porches, qu'ils appellent Aque. Toutes les femmes s'aydent à faire ceste provision de bois, qui se fait dès les mois de Mars & d'Avril, & avec cet ordre en peu de temps chaque mesnage estourny de ce qui luy est necessaire.

Ils ne se servent que de tres-bon bois, ayants mieux l'aller chercher bien loin, qu'avoir moins de peine & en avoir de mauvais ou qui fasse fumée, c'est pourquoy ils entretiennent tousjours un feu clair & bien fait: avec peu de bois, que s'ils: ne rencontrent point d'arbre secs à leur gré, ils en abbatent de ceux qui ont les branches mortes, lesquelles ils mettent par esclats & coupent de longueur comme les cotrets de Paris. Pour le fagotage, ils ne s'en servent point du tout, non plus que du tronc des gros arbres qu'ils abbatent, lesquels ils laissent là pourrir sur la terre faute de scie pour les scier, ou d'industrie pour les mettre en pièces, qu'ils ne soient secs & pourris, & pour nous qui n'y prenions pas garde de si près, nous nous servions du premier venu, sans employer tout nostre temps à en aller chercher si loing, car c'estoit à nous mesmes à y pourvoir, & non aux Sauvages, qui ne nous en donnoient que par courtoisie ou par presents reciproquez d'autres de pareille valeur, sinon lors que nous estions logez dans leurs cabanes.

En une cabane il y a plusieurs feux, & à chaque feu il y a deux mesnages, l'un d'un costé, & l'autre de l'autre, & telle cabane aura jusqu'à 8 10 ou 12 feux qui font 24 mesnages, & les autres moins, selon qu'elles sont longues ou petites, & où il fume à bon escient, qui fait que plusieurs en recoivent de tres-grandes incommoditez aux yeux, n'y ayant fenestre ny aucune ouverture, que celle qui est au faiste de leur Cabane par où fort la fumée.

Ces cabanes n'ont aucune cloison ou separation, qui puisse empescher de porter sa veuë d'un bout à l'autre & voir ce qui s'y passe, neantmoins ils y demeurent tous en paix & sans aucune confusion n'y bruits, chacun dans son département avec ce qui leur appartient, qui n'est ny enfermé, ny clos de clefs ou de serrures. Aux deux bouts il y a à chacun un porche, & ces porches leur servent principalement à mettre leurs grandes cuves ou tonnes d'escorce, dans quoy ils serrent leur bled d'Inde, après qu'il est bien sec & esgrené. Au milieu de chacun de leur logement il y a deux grosses perches suspendues, qu'ils appellent *Ouaronta*, où ils pendent leur cramaliere, & mettent leurs fourures, vivres & autres choses, peur des souris, & pour tenir les choses seichement.

Pour le poisson duquel ils font provision pour leur Hyver, après qu'il est boucané & bien deseiché, ils le serrent en des tonneaux d'escorce, qu'ils appellent *Acha*, excepté *Leinchataon*, lequel ils n'esventrent point & le pendent au haut de leur cabane attaché avec des cordelettes peur des souris & d'une mauvaise odeur qu'il rend en temps chaud, telle que personne ne la pourroit souffrir icy.

Craincte du feu, auquel ils sont assez sujets, ils serrent ordinairement ce qu'ils ont de plus précieux dans des tonneaux d'escorces, qu'ils enterrent en des fosses profondes qu'ils font au coin de leur foyer, puis les couvrent de la mesme terre, & par ce moyen sont conservez non seulement du feu, mais auffi de la main des larrons, pour n'avoir d'autre coffre ny armoire en tout leur mesnage que ces petits tonneaux. Il est vray qu'ils se font fort peu souvent du tort les uns aux autres; mais encore, s'y en pourroit il trouver de meschans, qui vous feroient du desplaisir s'ils en trouvoient l'occasion, car l'object, esmeut la puissance, dit le Philosophe, & l'occasion fait le larron.

Des exercices ordinaires des Hurons, & des pauvres mendiants & vagabons, & comme les Canadiens cabanent & courent les bois.

CHAPITRE XII.

CE bon Legislatteur des Atheniens Solon, fist une Loy dont Amafis Roy d'Egypte avoit esté jadis Auteur; laquelle obligeoit un chacun de monstrier tous les ans d'où il vivoit par devant le Magistrat, autrement à faute de ce faire il estoit puny de mort. Et le bon Empereur Marc Aurelle, faisant mention de l'ancienne diligence des Romains, escrit qu'ils s'employeroient tous avec telle ardeur aux labeurs & travaux, qu'ils ne peurent oncques trouver en toute la Cité de Rome un homme oisif, pour porter une lettre à deux ou trois journées.

C'estoit une occupation sans exemple & qui tesmoignoit le bon ordre de leur Republique, dans lesquelles on ne doit jamais souffrir ceux qui pouvans gagner leur vie par un honneste travail ne

font mestier que de volleries & brigandages, comme cela n'est que trop ordinaire par toute la France & particulièrement à Paris, où souvent ils passent pour honnestes gens, mais le pis est que comme ils ne se contentent pas de la mediocrité à laquelle ils preferent le luxe & la delicatesse, ils mettent souvent vostre vie en hazard, pour l'avoir avec la bourse.

Les Chinois desquels nous devrions imiter les Loix (quoyque Payens) ont aussi trouvé l'invention de bannir d'entr'eux les fainéants & paresseux, par une ordonnance inviolablement observée, à tous les pauvres, sous tres-grievés peines, de mandier par les rues, & à qui que ce soit de leur donner, n'y ayant que les seuls, Religieux Chinois à qui il est permis de quester, & chercher leur vie de porte en porte, comme pardeça les FF. Mineurs.

Mais pour ce qu'il sembleroit que ce seroit tout à fait bannir la charité & l'humanité du milieu d'eux, ils ont des Hospitiaux Royaux en grand nombre par tout le Royaume, pour loger, nourrir, & entretenir les vrays pauvres, s'entend ceux qui n'ont aucun moyen de travailler & gagner leur vie, & non les autres qui peuvent faire quelque chose, lesquels sont contraints de servir pour leurs despens, ce qui est plus que raisonnable, car qu'elle apparence y auroit il de nourrir du bien des pauvres, ceux qui ont de la santé assez pour n'estre point pauvres & vivre honnestement accommodé.

C'est pour la mesme raison que les Aveugles n'y sont point exempts de travailler, ny admis dans les Hospitiaux, s'ils ne sont vieux & cassez, & ne leur est non-plus permis de tracasser & mandier par les rues, ny par les Temples, comme ils font à Paris, au grand destourbier de ceux qui prient Dieu. Mais on les oblige chez les cordiers & Potiers d'estain, pour tourner les roues, & faire plusieurs autres exercices où il ne faut point d'yeux. Nous voyons mesmes nos vieilles Huronnes, qui pour avoir la veue debile, ne demeurent pas pour cela tousjours oyseuses; elles s'employent d'elle mesmes à esgrener le Maiz hors des épics, à filer, pleurer les morts, & à plusieurs autres petites occupations compatibles à leurs infirmités.

On employe les manchots & estropiez en d'autres choses selon leurs incommoditez, & les culs de jattes à faire des espingles & esguilles, à coudre des habits & faire plusieurs autres petits exercices des mains. Mais pour les playez & ulcerez, il est croyable qu'ils y sont moins frequens que par deça, puis que la mendicité leur est interdite, & que s'ils entrent dans les Hospitiaux, leurs playes sont visitées & eux oeilladez de prés, pour eviter aux tromperies & artifices, desquels plusieurs gredins & caymans uzent, pour entretenir leurs playes & tirer la quintessence des bourses. Que si on y prenoit garde de prés, on feroit souvent icy des miracles sans miracles, en des personnes que l'oeil gueriroit sans medicament, & m'estonne comme à Paris, & aux autres bonnes villes de la France, il n'y a des Chirurgiens gagez pour y donner ordre, puis que les abus y sont si frequens que personne n'en peut douter, du moins les vrays pauvres & malades seroient secourus & les trompeurs chastiez ou banis.

Nos Sauvages ne sont point en peine de dresser des Hospitiaux pour les malades, ny de deffendre la mandicite aux vagabonds, car chacun a soin de ces malades, & aucun n'est tellement vagabond qu'il doive vivre aux despens d'autrui. Ils ne sont point neantmoins si exacts observateurs que d'employer le temps avec un soin si particulier des anciens Romains, mais encore ont ils quelques occupations & exercices particuliers, ausquels ils s'adonnent & employent aucunement le temps. Les hommes vont à la chasse, à la pesche, à la guerre, à la traicte, & font des cabanes & canots ou les outils propres à cela; le reste du temps à la vérité ils le passent en oysiveté, à jouer, dormir, chanter, dancier, petuner, ou aller en festin, & ne veulent s'entremettre d'aucun ouvrage qui soit du devoir de la femme sans grande necessité, & par ainsi jouissent de beaucoup de repos qu'on ne jouty pas icy.

Ce n'est pas neantmoins en cela que consiste leur bon-heur, principalement, mais c'est en ce qu'ils n'ont aucune passion pour les biens & richesses de la terre, qu'ils possèdent comme ne les possedans point, ainsi que dit l'Apostre. N'ont aucun procès, noises ou debats, pour les deffendre, & ne sçavent que c'est de condamnation, de Judges, de tailles, subsidies, ny de prison, que pleust à Dieu qu'ils fussent convertis, mais à mesme temps qu'ils seront faicts Chrestiens, je crains bien fort qu'ils perdront leur simplicité & repos, non que la Loy de Dieu porte ceste necessité, mais la corruption glissée entre les Chrestiens se communique facilement entre les barbares convertis, qui succent avec la doctrine des Saints, le mauvais esprit de ceux qui les fréquentent.

Ils ont l'exercice du jeu tellement recommandable & coustumier, qu'ils y employent une bonne partie du temps qui leur reste des autres occupations plus serieuses, ausquelles ils s'adonnent assez peu souvent, & que la necessité ne les y contraigne. Ils sont fort beaux joueurs & patiens, car encores que la chance ne leur en die point, ils ne s'en faschent pas, & perdent aussi gayement du moins extérieurement, que s'ils estoit en chance, dont j'en ay vu, quelqu'uns s'en retourner en leur village tout nuds, chantans alaiement après avoir tout perdu au nostre, & est une fois, arrivé qu'un Canadien perdit (après toutes ses hardes) & sa femme & ses enfans contre le sieur Du Pont Gravé, lequel les luy rendit après volontairement, & de bonne volonté, car il n'eust pas voulu se charger d'un tel attirail, qui luy eust apporté plus de peine que de profit, & neantmoins, il estoit en luy de les retenir sans que le Sauvage l'eut pu trouver mauvais.

Les hommes ne s'adonnent pas seulement au jeu de joncs nommé *Aescaya* qui sont trois ou quatre cens petits joncs blancs, également coupez de la grandeur d'un pied ou environ, mais aussi à plusieurs autres sortes de jeu, comme de prendre une grande escuelle de bois, & dans icelle avoit cinq ou six noyaux ou petites boulettes un peu plattes de la grosseur du bout du petit doigt & peintes de noir d'un costé & blanche ou jaune de l'autre, & estans tous assis à terre en

rond, à leur accoustumée, prennent tour à tour selon qu'il eschet, ceste escuelle avec les deux mains qu'ils eslevent un peu de terre, & à mesme temps l'y reposent & frappent un peu rudement, de sorte que ces boulettes se remuans, ils voyent comme au jeu des dez de quel costé elles se reposent & si elles sont pour eux ou non, & pendant que celuy qui tient l'escuelle la frappe & regarde à son jeu, il dit continuellement & sans intermission, Tet, Tet, Tet, Tet, pensant que cela excite & faict bon jeu pour luy; encor que cela ne sert que d'un amusement, plus tolerable que les choleres de nos joueurs de cartes & de dez, qui s'emporent à leurs premières passions.

O bon Jesus, il n'y a pas jusqu'a un tas de mauvais garçons, que ne cessent de blasphemer au jeu, comme si offencer un Dieu nous devoit faire profiter ou plustost périr dans ses disgraces. Ah malheureux! qui as pris l'habitude de jurer, tous les vices doivent estre abhorrez, mais celuy du blaspheme plus que tous les autres, car il n'y a vice qui ne puisse causer quelque delectation & non jamais le blaspheme, & par consequent moins excusable que les autres, qui tous nous meinent à la damnation.

Pour le jeu ordinaire des femmes & filles, auquel s'entretiennent aussi par fois des hommes & garçons avec elles, est particulièrement avec cinq ou six noyaux, comme ceux de nos abricots, noirs d'un costé & jaunes de l'autre, lesquels elles prennent avec la main comme on faict les dez, puis les jettent un peu en haut, & estans tombez sur une peau qui leur sert de tapis, elles voyent ce qui faict pour elles, & continuent à qui gagnera les coliers, oreillettes, ou autres bagatelles de leurs compagnes, & n'ont jamais de monnoye d'or ou d'argent, car ils n'en ont aucune cognoissance ny usage, de manière que quand il est mesme question de trafique ou achat de marchandise ils ne font qu'eschanger une chose pour une autre.

Je ne puis obmettre aussi qu'ils pratiquent en quelqu'uns de leurs villages, ce que nous appellons en France, porter les momons; car ils envoient le cartel de defy aux autres villages, pour les faire venir jouer avec eux & gagner leurs ustencilles s'ils peuvent, & cependant les festins ne manquent point, car pour la moindre occasion la chaudière est sur le feu, particulièrement en Hyver, qui est le temps auquel principalement ils festinent & se resjouissent ensemblement pour passer plus doucement la rigueur de la saison.

Ils aiment la peinture, & y reussent assez industrieusement pour des personnes qui n'y ont point d'art, ny d'instrumens propres, & font des representations d'hommes, d'animaux, d'oyseaux & autres grotesques, tant en relief de pierres, bois, & autres semblables matieres, qu'en platte peinture sur leur corps qu'ils font non pour idolatrer, mais pour contenter leur veuë, embellir leurs callumets & orner le devant de leurs cabanes.

Pendant l'Hyver, du filet que les femmes & filles ont disposé, les hommes en font des rets & seine & pour pescher & prendre le poisson, jusques sous la glace, par le moyen des trous qu'ils y font en plusieurs endroits, dont en voicy la méthode.

Ils font, à grands coups de hache un trou assez grandelet dans la glace d'un lac ou de la riviere; ils en font d'autres, plus petits, d'espaces en espaces, & avec des perches ils passent une fiscelle de trous en trous par-dessous la glace: ceste fiscelle aussi longue que les rets qu'on veut tendre, se va arrester au dernier trou, par lequel on tire, & on estend dedans l'eau toute la rets qui luy est attaché. Quand on les veut visiter, on les retire par la plus grande ouverture, pour en recueillir le poisson, puis il ne faut que retirer la fiscelle pour les retendre, les perches ne servans qu'à passer la première fois la fiscelle.

Ils font aussi des fleches avec le cousteau fort droictes & longues & n'ayans point de cousteaux, ils se servoient anciennement des pierres tranchantes, & les empenent de plumes de queuës & d'aisles d'Aigle, par ce qu'elles sont fermes & se portent bien en l'air. Ils accommodent la pointe avec de nos fers qu'on leur traicte à Kebec, ou bien avec une pierre acérée qu'ils collent dans le bout de la flèche fendue avec une colle de poisson tres-forte. Ils font les cordes de leurs arcs avec des boyaux du nerfs d'animaux, de mesme celles des raquettes, qui leur servent pour aller sur la neige au bois & à la Chasse puis des massues de bois pour la guerre, assez bien faictes, & des pavois de cedre, qui leur couvrent presque tout le corps, & d'autres plus petits faicts de cuir bouilly.

Ils font aussi des voyages par les lacs & rivieres qui sont frequentes dans le païs, jusques en des nations fort esloignées, où ils traictent & eschangent de leurs marchandises pour d'autres, qui leur font besoin & desquelles leur païs manque, mais ils n'entreprenent pas ordinairement ces voyages de longs cours, inconsideremment & sans en avoir premierement eu la permission des Chefs; lesquels en un conseil particulier, ont accoustumé d'ordonner tous les ans, la quantité d'hommes qui doivent partir de chaque ville ou village, pour ne les laisser desgarnis de gens de guerre, & quiconque voudroit partir autrement le pourroit faire à toute rigueur, mais il en feroit blasmé & estimé mal advisé & incivil.

J'ay veu plusieurs Sauvages des villages circonvoisins venir au bourg S. Joseph, demander congé au Capitaine Onorotandi, frere du grand Capitaine Auoindaon, pour avoir la permission d'aller au Saguenay: car il se disoit Maistre superieur des chemins & rivieres qui y conduisent, s'entend jusques hors le païs des Hurons. De mesme il falloit avoir la permission & congé d'Auoindaon, pour aller à Kebec, & comme chacun entend d'estre le maistre en son pais, aussi ne laissent ils passer aucun d'une autre nation par leurs terres, pour la traicte, sans estre recognus & gratifier de quelque present: ce qui se faict sans difficulté, autrement on leur pourroit donner de

l'empeschement & faire du desplaisir si on vouloit.

Sur l'Hyver que le poisson se retire sentant le froid, comme au mois de Juillet & d'Aoust sentant le chaud, les Sauvages errants comme sont les Canadiens, Algoumequins, Etechemins & autres, quittent les rives de la mer & des rivieres & se cabanent dans les bois, là où ils sçavent qu'il y a de la venaison. Pour nos Hurons, Honquerons & autres peuples sedentaires, ils ne quittent point leurs villes & villages, que pour les raisons que j'ay deduites cy-dessus, au chapitre precedent.

Lors que ces peuples errants ont faim, ils consultent l'Oracle, & après s'en vont l'arc en la main & le carquois sur le dos, la part que leur Medecin leur a indiqué, ou ailleurs où ils pensent ne point perdre leur temps. Ils ont des chiens qui les suyvent, & nonobstant qu'ils n'aboyent point, toutesfois ils sçavent fort bien découvrir le giste de la beste qu'ils cherchent, laquelle ayant trouvée ils la poursuivent courageusement & ne l'abandonnent jamais qu'ils ne l'ayent terrassée, & en fin l'ayant navrée à mort ils la font tant harceler par leurs chiens, qu'il faut qu'elle tombe, lors ils luy ouvrent le ventre, baillent la curée aux chien, festinent & emportent le reste. Que si la beste pressée de trop près rencontre une riviere, la mer, ou un lac, elle s'eslance librement dedans, & nos Sauvages après ou ils luy donnent le coup de la mort, s'ils ont des canots prest, comme ils firent à Gaspey, un jour avant mon arrivée.

Or pour ce que plusieurs pourroient penser qu'estans les Montagnais errants, ils vivent en bestes en leur hivernement, je vous ay icy mis l'ordre qu'ils y tiennent, qui est une coustume louable, car voulans se départir & courir les montagnes & les bois, ils font une reveuë de la Quantité de femmes vesves, petits enfans & de personnes qui ne peuvent avoir leur vie par le moyen de la chasse, & les départent par les familles également, ostans des enfans où il y en a beaucoup, pour les mettre où il y en a moins, & ainsi des autres personnes inutiles. Et pour ce qui est des hommes & garçons capables de la chasse, s'il y a quelque famille qui en manque, on en tire de celles qui en ont trop pour en accommoder de moins accommodées. Il n'y a que les filles de mauvaise vie, à qui on a peine de trouver place, pour autant qu'elles sont en opprobre parmy ceux de leur nation, comme les filles desbauchées icy.

Tout cest accommodement estant fait, si les neiges sont assez hautes, ils donnent ordre qu'en chaque famille il se fasse des traïnes de bois, d'environ un pied de large, & huict ou dix de long, un peu courbées par le bout de devant, sur lesquelles ils chargent tous leurs pacquets vivres & emmeublement avec les petits enfans, qui ne peuvent marcher, si les meres n'ayment mieux les porter sur leur dos emmaillottés sur une petite planchette, à la façon de nos Huronnes, & en cette manière courent les bois s'ils ne prennent les rivieres.

Estans arrivez au lieu où ils doivent camper, les jeunes femmes & filles ayans la hache en main vont par ces grandes forests couper quinze ou vingt perches, plus ou moins, selon la grandeur de la cabane qu'ils ont à faire. Cependant les vieilles femmes & aucunesfois les hommes, en ayans designé le plan voident la neige avec leurs pelles, qu'ils font & portent expres pour ce sujet. La place se fait ronde ou en quarré à la volonté du maistre Architecte, profonde selon la hauteur des neiges de deux, trois, jusques à quatre pieds, de manière que la neige leur sert comme d'une muraille qui les environne de tous costez, excepté par l'endroit où on la fend, pour faire la porte que l'on tient fort basse.

Les perches estans apportées on les plante sur le haut de la neige., puis on jette sur ces perches qui s'approchent un peu par en haut quatre ou cinq rouleaux d'écorces cousues ensemble commençant par le bas, comme font les recouvreurs des maisons, la neige que l'on a à dos, est après couverte de petites branches de cedre ou de pin, dequoy la maison est aussi pavée, haute ou basse selon qu'il eschet, car en aucunes on s'y tient facilement debout & en d'autres non. L'huis du logis n'est autre qu'une meschante peau d'Eslan attachée à deux perches, qui servent de porte, dont les jambages du palais, sont la neige mesme, soustenue de quelque bois.

Je ne sçay si l'on pourroit assez exagerer la peine & les incommoditez que l'on souffre dedans ces chetifs palais, où l'on experimente par fois les deux extremitez, un extreme chaud tel que l'on est à demy rosty, ou un extreme froid, tel que l'on est à demy glacé, & puis les chiens nous inoportunent sans cesse pour avoir place auprès de vous, mais la fumée selon les vents en est insupportable, comme la faim quand la chasse n'est pas bonne, un autre puissant divertissement d'esprit.

S'ils n'ont dessein que demeurer une seule nuict en un mesme lieu, ou deux, ou trois au plus, ils n'y apportent point tant d'invention, particulièrement lors qu'ils n'ont point de petits enfans, car à peine font ils de cabanes, & si ce sont chasseurs, ils se contentent de coucher sur la neige au pied d'un arbre, ou pour le plus ils font un trou dans la neige, auquel ils font du feu & se couchent auprès, dormans là aussi gaillardement, que nous sçaurions faire icy sur un bon lict.

Ils se cabanent ordinairement plusieurs mesnages ensemble, & ne se servent que d'un feu à deux, à la manière de nos Hurons, mais il y a cela de difference que nos cabanes Huronnes sont bonnes & solides, grandes & spacieuses, & pour ce ordinairement froides si on n'en bouchoit les advenuës, là ou les Montagnaises sont petites, basses, reeerrées, & facilement eschauffées, si on y apporte tant soit peu de soin.

J'ay admiré les grands voyages que nos Montagnais & Canadiens font quelquesfois, tant par mer, par les rivieres, que par terre, pour traiter les marchandises qu'ils ont eues des François, ils vont jusques vers les Flamands du costé de la Virginie, & en la Virginie mesme, où sont habituez les

Anglois, & en beaucoup d'autres pays du costé du Saguenay, par des chemins fort difficiles & dangereux, & entreprendront (chose incroyable) d'aller dix, vingt, trente & quarante lieues par les bois, sans rencontrer ny sentiers, ny cabanes, & sans porter aucuns vivres, sinon du petun, & un fuzil, avec l'arc au poing, & le carquois sur le dos. S'ils sont pressez de la soif, & qu'ils ne rencontrent point d'eau ils ont l'industrie de faire une fente dans l'escorce des plus gros fouteaux qui sont en seve, & en succent la douce & agreable liqueur qui en distile, comme nous souliions faire pour semblable necessité, & les affadissemens & débilité du coeur.

Les escorces de bouleau avec quoy ils cabanent sont environ de 8 à 9 pieds de longueur, & environ trois pieds de largeur qu'ils portent roulées comme une peau de parchemin, ayant aux deux bouts à chacun une baguette platte cousüe qui les tiennent en estat & les empeschent de faire de faux plis.

Pour leurs canots ils sont assez petits, mais lors qu'ils en ont besoin de plus grands ils traitent des chaloupes Françoises, avec lesquelles ils vont librement sur les rivages de la mer, comme ils font encores avec leurs petits canots, mais avec moins d'assurance, ceux de nos Hurons sont de huit & neuf pas de long, & environ un pas, ou un pas & demy de large par le milieu, & vont, en diminuant par les deux bouts comme la navette d'un Tessier, & ceux là sont des plus grands qu'ils fassent, car ils en ont encores d'autres plus petits desquels ils se servent selon l'occasion & la difficulté des voyages qu'ils ont à faire.

Ils sont fort sujets à tourner si on ne les sçait bien gouverner, car ils ne sont simplement faits que d'escorce de bouleau renforcés par le dedans de petits cercles de cedre blanc bien proprement arrangez, & sont si légères qu'un homme seul en porte aysement un sur sa teste, ou sur son espaule, comme ils font ordinairement par la campagne. Chacun peut porter la pesanteur d'une pippe plus ou moins, selon qu'il est grand ou petit, & si l'on fait aussi, d'ordinaire par chacun jour, quand l'on est pressé 25 ou 30 lieues, dedans pourveu qu'il ny ait point de saut à passer, qu'on aille au gré du vent & de l'eau, car ils vont d'une vitesse & legereté si grande que je m'en estonnois, & ne pense pas que la poste pût guere aller plus viste, quand ils sont conduits par de bons nageurs.

Ils vont à la traicte en de certaines Nations, d'où ils rapportent de grosses coquilles de limaçons de mer, qu'ils rompent par petits morceaux, & les polissent sur un grais, ou autre pierre dure, fort industrieusement les unes en quarré gros comme une noix, & les autres un peu en rondeur gros comme vu pois chiche & plus, qu'ils percent avec je ne sçay quel instrument avec grand peine & travail pour la duresté de ces os desquels ils font des chaines & brasselets. Les Capitaines & quelques particuliers en sçavent si bien accommoder leur petunoirs, que vous diriez que ce soir l'oeuvre d'un excellent graveur, tant ces petits grains de pourceleine y sont gentiment enchassez.

On avoit tasché de leur faire passer de l'yvoire pour de la pourceleine, mais il n'y a pas eu moyen pour ce que la pourceleine est tout autrement dure, blanche & luisante que l'yvoire, & par ainsi aysée à discerner. Les Brasiliens, Floridiens & autres peuples & nations Américaines en usoient anciennement, avant la venue des Espagnols, & dequoy ils faisoient autant d'estat pour se parer que nous faisons icy des perles fines, mais à present ils portent leur pensée bien plus haut à mesure qu'ils descouvrent de plus grandes richesses, & qu'ils ont changé de maniere de vivre & embrassé nostre Religion.

Quand nos Hurons ont leur petunoir ou calumets de terre rompus, ils prennent une pierre trenchante, & d'icelle se font tant de taillades sur le bras qu'ils en tirent du sang suffisamment pour tremper les deux bouts du calumet rompu; puis les presentent un peu au feu, & après les rejoignent & laissent seicher à loisir. C'est un secret d'autant plus admirable que les pieces recollées de ce sang, sont après plus fortes que les autres, qui n'ont point receu de fraction. Il me semble qu'on en dit de mesme d'une jambe rompue bien remise.

J'admirois egallement ce secret avec leur patience, car vous eussiez dit qu'ils decouppoient la chair d'un autre, ou qu'ils fussent, sans sentiment, car ils ne faisoient pas une petite mine, mais c'estoit encor bien d'avantage de les voir eux-mesmes consommer un morceau de tondre ou de moelle de sureau allumé sur leur bras nuds comme si rien ne les eut touché, & après nous monstroient les marques & cicatrices de leur bruslure qui leur restoient pour tousjours sur les bras. Ce sont ordinairement les jeunes garçons qui s'adonnent à ce jeu là pour estre estimez courageux; car pour les grands ils ont fait leur expérience, & se mocquent de quelque douleur que ce soit pourveu qu'elle ne les oblige au lict.

Pendant que je demeurois aux Hurons l'on me fit recit d'un François, aussi peu sage qu'il vouloit estre estimé patient, lequel estant deffié par un Sauvage à qui pourroit mieux endurer le feu, se firent attacher leur deux bras nuds par les coudes & par les poignets avec des ligatures, puis mirent un gros charbon de feu allumé entre-deux & le soufflerent tant (chacun de son costé) qu'ils le consommerent, car qui eut retiré son bras ou secoué le feu, eut esté estimé moins courageux, tant y a que tous deux en sortirent à leur honneur, mais au despens de leur propre chair qui commençoit à se griller.

J'eusse volontiers demandé à ce François s'il en eut bien voulu souffrir autant pour l'amour de Dieu, qu'il avoit fait pour sa vanité, mais je crains bien fort qu'il m'eut dit que non, & que Dieu n'avoit point tant de crédit chez luy, aussi y a il plus de barbarie que de merite en toutes ces actions là, si elles ne sont faites purement pour l'amour de Dieu, ou pour s'exercer au martyre,

comme nous lisons qu'ont faits autrefois de nos Saints Frères, fols selon le monde, & sages selon Dieu.

Des femmes, & en quoy s'occupent ordinairement les Huronnes.

CHAPITRE XIII.

C'Est un tres-excellent honneur à la femme d'estre appelée le Sexe devot dans les Saintes lettres; mais la plus ravissante louange que luy puisse attribuer le Sage, est de l'appeller le support des pauvres, la consolation des affligez, & le refuge des indigens. Où il n'y a point de femmes le pauvre gémit, dit Salomon: nous voulant donner à entendre, que les pauvres n'ont que faire où n'y a point de femmes, & de fait nous les voyons plus secourables que les hommes, ont plus de compassion, sont plus charitables, & frequentent d'avantage les Sacrements, les Hospitaux, & les prisons, personne n'en peut douter, puis que leurs pratiques ordinaires, & les exercices continuels des saintes femmes, en sont des tesmoignages plus que suffisans. Je ne parle pas seulement des femmes de mediocre condition; & qui ne peuvent apprehender l'horreur des cachots, n'y la puanteur des Hospitaux, mais des Dames les plus relevées de condition jusques à la Reyne mesme la plus excellente & vertueuse Princesse de la terre, laquelle abaissant la hautesse de sa dignité Royale, fait quelquefois l'office des plus vertueux & devots Religieux, envers les pauvres agonisans, aux Hospitaux, & en lieux où elle se rencontre, les encourage à la mort, les exhorte à la patience, & au resouvenir des douleurs qu'un Dieu a souffert pour nous en Croix. C'est cette tres-admirable Princesse qui d'un profond ressentiment de son ame, nous dit un jour dans son petit cabinet; O mon Dieu, falloit il que les Religionnaires passassent la mer pour ayder à perdre les ames des Canadiens, que ces bons Religieux taschent de convertir à Dieu, par leurs prières &c

Il est vray qu'il ne se voit rien de comparable à une femme vraiment devote & spirituelle, elle entreprend tout pour l'amour de son espoux Jesus Christ, elle souffre tout pour le mesme amour, puis vous la voyez tantost faire l'office de Marie, puis celui de Magdelene. Elle sçait mesnager ses heures pour tous & les donne toutes à Dieu, car soit qu'elle vaille à l'Eglise, à son mesnage, en compagnie, ou rendre ses visites, comme son intention est sainte, tous ses pas & ses actions sont contées devant Dieu; mais que ne peut la grace envers celles qui ont bonne volonté, puisque la nature vitiée des son origine peut mesme par frequens actes, changer nos mauvaises inclinations en de bonnes habitudes, & nous rendre de vicieux vertueux, comme les anciens Philosophes nous ont fait voir en l'honnesteté de leur vie, & en la patience aux injures & au mespris qu'ils enduroient mieux que nous.

Que pleust à Dieu que le nombre des bonnes femmes fust le plus grand nombre, les pauvres ne seroient plus pauvres, & les affligez desolez, car chacun recevrait support en sa pauvreté, & consolation dans ses detresses, le Ciel nous seroit ouvert & verrions à la fin un Dieu, qui fait plus d'estat de l'humilité d'une pauvre femmelette, que de la science d'un Docteur indevot.

Je ne veux neantmoins point tellement relever la vertu propre & naturelle des Femmes au dessus de celle de l'homme, que je n'accorde qu'il y en a de tres-mauvaises mondaines, avares, & criardes comme des furies, mais peu en comparaison des bonnes à mon advis.

Nos Huronnes bien que Payennes sont à la vérité un peu trop desbauchées, mais au reste elles ont les mesmes avantages de celles d'icy. Elles font paisiblement leurs petites ouvrages, & s'occupent à ce qui est de leur charge & office, sans que jamais on y entende aucune noise ou débat, quelque sujet qui leur en puisse arriver.

Elles travaillent ordinairement plus que les hommes, encores qu'elles ny soient point forcées ny contraintes. Elles ont le soin de la cuisine & du mesnage, de semer & cultiver les bleds, faire les farines, accommoder le chanvre, & les escorces, & de faire la provision de bois necessaire. Et pour ce qu'il reste encor, beaucoup de temps à perdre, elles l'employent à jouer, aller aux dances, & festins, à deviser & se recreer, & faire tout ainsi comme il leur plaist du temps qu'elles ont de reste, qui n'est pas petit, puis que tout leur mesnage ne consiste qu'à mettre le pot au feu, & à quelque, petit fatras, n'estans obligées à tout ce qui est du travail exterieur, comme estoient jadis les femmes d'Egypte, lesquelles exerçoient la marchandise, tenoient taverne, & faisoient tout ce qui est de l'office des hommes, au lieu que leurs marys vivoient en faineants & dormoient en paresseux.

Elles n'assistoient non plus en aucun de leurs conseils, ne sont admises en plusieurs de leurs festins, & n'ont la peine de faire les cabanes & canots, n'y plusieurs autres choses qui sont du devoir de l'homme, ou les Canadiennes & Montagnaites au contraire, ont une particuliere obligation de coudre les canots avec de l'escorce après que les hommes en ont fait le corps, tistres les raquettes après qu'ils en ont fait le bois, ce sont elles qui vont quérir les animaux, après que les chasseurs les ont tuez, les escorchent & passent les peaux, bref ce sont elles qui vont quérir le bois qu'ils bruslent, font la cuisine, & ont le soin de tout le mesnage. Ce sont elles aussi qui mettent la chaudière à bas, distribuent les portions & servent le mary le premier, puis elles & ses enfans selon leur aage.

J'ay appris cette autre petite particularité des Montagnais, que les jeunes filles à marier, & les femmes, qui n'ont point encore eu d'enfans n'ont rien en maniemment, & ne mangent point dans les plats de leurs marys, c'est à dire qu'on leur fait leur part comme aux enfans. S'il arrive qu'il s'y rencontre quelque François du commun, il est servy le dernier. Si des Religieux les seconds après le mary, où aux Hurons j'estois servy le premier en la cabane de mon Sauvage.

Mais les Montagnaites à ce que j'ay pu apprendre sont un peu friandes, car s'il y a un bon morceau, c'est ordinairement pour elles, particulièrement le py des jeunes eslans femelles, desquels elles ne font point de part à leurs marys, & leur sont comme maistresses en plusieurs choses.

Je ne sçay si elles sçavent filer, mais nos Huronnes ont trouvé l'invention de filer le chanvre sur leur cuisse, n'ayant pas l'usage de la quenouille ny du fuseau, & de ce filet les hommes en font leurs rets, & seines pour la pesche, mais en telle quantité qu'ils en trafiquent encore à nos Montagnais, & en plusieurs Nations estrangeres pour d'autres marchandises. Lors que je vis pour la première fois de ces hommes assis en guenon contre terre, laisser les rets, le bout attaché à l'un des bois de leur cabane, je leur demanday si c'estoit là de l'ouvrage des hommes (car je ny voyois point travailler les femmes) ils me dirent que ouy, sinon que les femmes leur en accommodent le filet. Elles pillent aussi le maiz pour la cuisine, & en font de rostis, duquel elles tirent la fine fleur pour leurs marys, qui vont l'Esté trafiquer en des Nations esloignées.

Le mortier dans quoy elles pillent le bled, est fait d'un gros tronc d'arbre d'herable ou d'autre-bois dur, couppé de mesure, haut de deux pieds, qu'elles creusent petit à petit avec des charbons, ou du tondre ardent, qu'elles entretiennent dessus, & le renouvellent tant qu'il fait assez large & profond, puis ont des bastons longs de six, sept pieds, & gros comme le bras, qui leur servent de pillons plus faciles que s'ils estoient plus courts, ainsi que j'ay experimenté, car c'estoit assez souvent qu'il nous falloit battre nous mesme nostre bled d'Inde pour vivre, & pour traiter nos François qui nous venoient voir, aux festes pour la sainte Messe, & peu souvent pour se confesser, sinon quelqu'uns.

Elles ont l'industrie de faire de fort bons pots de terres qu'elles cuisent dans leur foyer fort proprement, & sont si forts qu'ils ne se cassent point au feu sans eau comme les nostres, mais ils ne peuvent aussi souffrir long-temps l'humidité ny l'eau froide, qu'ils ne s'attendrissent & ne se cassent au moindre heurt qu'on leur donne, autrement ils durent, beaucoup. Les Sauvageses les font prenans de la terre propre, laquelle elles nettoient & petrissent tres-bien entre leurs mains & y meslent, je ne sçay par quelle science, un peu de graiz pillé parmy; puis le masse estant réduite comme une boulle, elles y font un trou au milieu avec le poing, qu'elles agrandissent tousjours en frappant par dehors avec une petite palette de bois, tant & si long-temps qu'il est nécessaire pour les parfaire: ces pots sont de diverses grandeurs, sans pieds & sans ances, & tous ronds comme une boulle, excepté la gueulle qui sort un peu dehors.

A la fin de l'Automne, elles font des nattes de joncs, & de feuilles de maiz, dont elles garnissent les portes de leurs cabanes pour se garantir du froid, & d'autres pour s'asseoir dessus, le tout fort proprement. Les femmes des Cheveux relevez, y apportent encore quelque autre chose de plus gentil, car elles baillent des couleurs aux joncs, sî vives, & font des compartimens d'ouvrages avec telle mesure, qu'il ny a que redire, & dequoy admirer, mesme entre nous.

Elles corroyent & adoucissent les peaux des castors, d'eslans, de cerfs, de loutres & autres, avec la mesme perfection qu'on sçauroit faire icy, desquelles elles font leurs manteaux & brayers, & y peignent des passemens & bigarures de diverses couleurs, qui leur donnent fort bonne grace, & trompent souvent l'oeil & la pensée des nouveaux venus, tant ils semblent naturels, egaux & bien faits.

Elles font semblablement des paniers de joncs & d'autres avec des escorces de bouleaux, puis des hottes & tonneaux, dans quoy elles serrent leurs provisions. Elles font aussi comme une espece de gibecière de cuir ou sac à petun, sur lesquels elles font des ouvrages digne d'admiration, avec du poil de porc espic coloré & teint en rouge, noir, blanc, & bleu, cramoisy, qui sont les couleurs qu'elles font si vives, que les nostres ne semblent point en approcher.

Les Hurons & Canadiens font bien les escuelles de noeuds de bois, pour ce que cela est de longue haleine, mais les femmes s'exercent à faire celles d'escorces, pour boire & manger, & dresser leurs viandes & potages. De plus, les escharpes, carquans & brasselets qu'elles & les hommes portent, sont de leurs ouvrages; & nonobstant qu'elles ayent beaucoup plus d'occupation que les hommes, lesquels trenchent du Gentilhomme entr'eux, encores ayment elles grandement leurs marys, vivent par ensemble soit doucement, ne s'ympatientent jamais contre leurs enfans, ne querellent point leurs voisins, & ne sçavent que c'est de jurer, de maniere que dans une cabane où il y aura peut-estre dix ou douze mesnages, à peine y entendroit on un seul petit bruit, & s'ils rient ou se recréent, c'est tousjours avec de la retenue, & non point à gorge desployée, car toutes leurs joyes, leurs jeux, de mesme que les pleurs & lamentations des femmes Canadiennes, qui se barbouillent de noir au temps des funerailles, se font & tiennent toujours dans un modeste & honneste comportement de la voix & des pieds, tellement que s'ils estoient Chrestiens, il n'y a point de doute, que Dieu se plairoit avec eux, mieux qu'avec nous miserables, qui le chassons de nos maisons, par nos tumultes, nos querelles, & nos debats, qui ne trouvent jamais de fin parmy la pluspart des familles Chrestiennes. C'est pourquoy j'ay bien peur qu'à la fin il ne nous, arrive le chastiment des Juifs, desquels les pechez ont esté la gloire des Gentils, disoit l'Apostre, car perseverans dans nos malices & impietez, le Soleil de Dieu nous sera osté, la vraye Religion sera

arrachée du milieu de nous, nous n'aurons plus de foy, & tout sera pour les peuples barbares qui se rendront dignes du Paradis à nostre exclusion.

Comme ils defrichent, sement, & cultivent les terres, & comme ils faisoient anciennement cuire leurs viandes dans des chaudieres de bois & d'escorces.

CHAPITRE XIV.

TU mangeras ton pain à la sueur de ton visage, & non point à la sueur d'autrui, dit le Seigneur en la Genese, car Dieu n'approuve point les faineans, n'y ceux qui veulent faire bonne chere aux despens d'autrui. J'ay long-temps pratiqué, & encore plus admiré la maniere de vivre de nos Hurons, & Canadiens, à la verité estrange à ceux qui n'y sont point accoustumez, mais, admirable, & telle que tous les pauvres necessiteux qui sont partout en tres-grand nombre, la devroient imiter dans l'honesteté, puis que souvent faute de prevoyance & d'invention, ils se trouvent réduits & accablez sous le pesant faix d'une extrême pauvreté, de sorte qu'ils vivent languissent, & meurent sans pouvoir mourir, au lieu que nos Barbares dans un pays sauvage & peu cultivé, vivent contans, gays & joyeux, & tellement satisfait, qu'il ne croyent pas une autre vie meilleure que la leur, & neantmoins, elle ne consiste entre nos sedentaires, qu'au bled d'Inde principalement, lequel il sçavent tellement bien diversifier, & accommoder, en diverses sauces dans la pure eau, qu'ils y trouvent du goust, de la delicatesse, & une nourriture plus que suffisante pour les maintenir forts, & les conserver en santé.

Et ne faut point alléguer que les pauvres ne sont point, accoustumez à cette vie sauvagesse, & que ce seroit leur prescrire une maniere de vivre bien miserable, puis qu'ils en meinent souvent une autre plus deplorable, qui est de mourir de faim, & de vivre en langueur, les Sauvages sont hommes comme nous, & de mesme nature, & moy mesme ay vescu de leur seule viande, sans sel, sans pain, & sans vin, plus d'une bonne année entière, sans me trouver mal ny incommodé qu'un petit du coeur, auquel je fuis sujet naturellement, & non de leur viande.

Ne dites donc point que ces viandes sont incipides, & de peu de goust, il suffit qu'elles sont capables de nourrir l'homme, & le tirer de la necessité. Et quoy les riches ont ils tousjours les viandes au gré de leur appétit, helas il y en a qui les destrempeent souvent dans les larmes, & les amertumes, ausquels sont sujets les plus eslevez, mortifiez vous donc pour l'amour de Dieu & destrempez tous les grains de ce bled d'Inde dans les playes & les douleurs d'un Jesus nay pauvre & mort pauvre pour vous & je vous assure de sa part, que les choses qui vous auront semblé ameres & difficiles au commencement, vous seront à la fin douces & faciles.

Diogenes disoit, que la vertu ne peut habiter en cité ny en maison riche, c'est donc une grande disposition à la vertu que la pauvreté, laquelle estant bien prise, nous rend imitateur de celuy qui a dit de luy mesme. Les renards & les oyseaux ont des nids & des tanières pour se reposer, mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer son chef. Les Sauvages errants plus miserables que les sedentaires sembleroient à la verité imiter en quelque chose nostre Seigneur, en ce qu'ils n'ont aucune demeure arrestée, provision, ny rente assurée, mais ils ne sont pas Chrestiens, & n'ont point Dieu pour object de leurs actions, c'est pourquoy il n'y a point de mérite pour eux, ny de recompense à recevoir, au contraire des vrays Chrestiens pauvres, qui peuvent en toute action agrandir leur couronne & leur merite. Ayans la nourriture & les vestemens pour nous couvrir, nous nous contentons, disoit l'Apostre à son disciple Timothée.

Chaque mesnage de nos Hurons & Canadiens, contant de ce peu qu'il a, vit de ce qu'il peut pescher, chasser & semer, car toutes les terres, forests & prairies non defrichées, sont en commun, & est permis à qui veut de les defricher & ensemençer, & cette terre ainsi defrichée, demeure à la personne autant d'années qu'il la cultive, & entierement abandonnée du maistre, s'en sert par après qui veut & non autrement.

Ils les defrichent avec grand peine & travail, pour avoir des instrumens propres & commodes, car nos Hurons n'ont pour tout outils que la hache & la petite pesle de bois, faicte comme une oreille, attachée par le mollet au bout d'un manche, ou celles de nos Montagnais ressemblent aucunement à celles des batteliers un peu creusées.

Ils esmondent les branches des arbres qu'ils ont coupeez, & les bruslent au pied d'iceux, & par succession de temps en ostent les racines, puis les femmes nettoient bien la terre & beschent de deux en deux pieds ou peu mois, une place en rond, où elles sement au mois de May à chacune neuf ou dix grains de maiz, qu'elles ont premièrement choisi, trié & faict tremper par quelque jours dans de l'eau, & continuent ainsi tant qu'ils en ayent assez pour deux ou trois ans de provision, soit pour la crainte qu'il ne leur succede quelque mauvaise année, ou bien pour l'aller traicter & eschanger en d'autres nations, pour des pelleteries, ou autres choses qui leur font besoin, & tous les ans sement ainsi leur bled aux mesmes places & endroits, quelles rafraichissent avec leur petite pelle de bois, le reste de la terre n'est point labourée, ains seulement nettoyée des meschantes herbes, de sorte qu'il semble que de soient tous chemins, tant ils sont soigneux de tenir tout net, ce qui estoit cause qu'allant par fois seuls de nostre village à un autre, je m'esgarois ordinairement dans ces champs de bled, plustost que dans les prairies & forests.

Le bled estant donc ainsi semé, à la façon que nous faisons les febves, d'un grain sort seulement un tuyau ou canne, & la canne rapporte deux ou trois espics, & chaque espic rend cent, deux cens, quelquefois 400 grains, & y en a tel qui en rend plus. La canne croist à la hauteur de l'homme, & plus, & est fort grosse, (excepté en France & mesme en quelque endroit du Canada, où il ne vient pas si bien ny si haut, ny le grain n'est du tout si bon qu'au païs de nos Hurons & es contrées plus méridionales.) Le grain meurit en quatre mois, & en de certains lieux en trois; après ils le cueillent, & le lient en paquets par les feuilles relevées contremont, qu'ils pendent arrangez le long des cabanes du haut en bas, en des perches accommodées en ratellier qui descendent jusqu'au bord devant les establies, & tout cela si proprement ajancé, qu'il semble que ce soient tapisseries tendues le long des cabanes, & le grain estant bien sec & bon à serrer, les femmes & filles l'esgrenent, nettoient & mettent dans des sacs ou tonnes à ce destinées & posées en leur porche, ou en quelque coin de leurs cabanes.

Ils sement aussi force citrouilles du païs, & les eslevent avec grande facilité, par ceste invention. Les femmes Huronnes en la saison, vont aux forests voisines amasser alentour des vieilles souches, quantité de poudre de bois pourry, puis ayans disposé une grande caisse d'escorce, y font un lict de la dite poudre, sur lequel ils sement de la semence des citrouilles, qu'ils couvrent après d'un autre lict de la mesme poudre, & sur icelle sement derechef des semences, jusques à 2, 3, & quatre fois autant qu'ils veulent, en telle sorte neantmoins qu'il y reste encor plus de quatre ou cinq bons doigts de vuide dans la caisse, pour donner lieu au germe des semences, après ils couvrent la caisse d'une grande escorce qu'ils posent sur les deux perches suspendues à la fumée du feu, laquelle eschauffe petit à petit tellement ceste poudre & ensuite les semences, qu'elles germent en fort peu de jours, estant grandelettes & propres à planter, on les prend par bouquets avec leur poudre, on les separe, puis on les plante dans les champs en lieux disposez, d'où, après on en cueille le fruit en sa saison.

La moisson du bled estant faite, nos Sauvages en usent en diverses façons, car pour le manger en pain ou petits gasteaux, ils luy font premierement prendre un bouillon dans de l'eau, puis l'essuyent & font un peu seicher: en après ils le broyent dans le grand mortier, & paistrissent avec de l'eau tiede comme on fait la paste de laquelle ils font des petits gasteaux, espois d'un bon pouce, qu'ils font cuire sous les cendres chaudes, enveloppez de feuilles de bled, & à faute de feuilles le lavent & nettoient après qu'il est cuit: s'ils ont des fezoles ils en font cuire dans un petit pot, & en meslent parmy la paste sans les escacher, ou bien des fraizes, des bluës, framboises, meures champestres, & autres petits fruits secs & verts, pour luy donner goust & le rendre meilleur; car il est fort fade de foy, si on n'y mesle de ces petits ragousts.

Ils font encor d'une autre sorte de pain, que nous appellions pain masché; ils cueillent une quantité d'espics de bled, avant qu'il soit bien sec & meur, puis les femmes, filles & enfans avec les dents en destachent les grains, qu'ils rejettent avec la bouche dans de grandes escuelles, qu'elles tiennent auprès d'elles, après on l'acheve de piler dans le grand mortier; on en pestrit la paste, & en faits des tourtelets qu'on enveloppe dans des feuilles de bled, pour les faire cuire sous les cendres chaudes à l'accoustumée; ce pain masché est le plus estimé entr'eux, mais pour moy je n'en mangeois que par nécessité & à contre coeur, à cause que le bled avoit esté ainsi à demy masché, pilé & pestry, avec les dents des femmes filles & petits enfans. Ils font une troisieme espece de pain, qu'ils appellent d'un nom particulier Coinkia; car les autres susdits, avec celuy duquel nous usons par deça, & mesmes le biscuit, ils appellent Andataroni; ils reduisent la paste comme deux balles jointes ensemble les enveloppent de feuilles qu'ils lient par le milieu d'une cordelette, avec laquelle ils avallent ce pain dans une chaudière d'eau bouillante, & l'y laissent prendre plusieurs bouillons, estant cuit, ils l'en retirent & le mangent sans le faire passer par le feu.

Ce pain de maiz & la sagamité qui en est faite, est de fort bonne substance & nourrit merveilleusement, comme peut voir en ce que ne beuvant jamais que de l'eau pure, mangeant peu souvent de ce pain, encore plus rarement de la viande, n'usans presque que des seuls sagamitez, avec un bien peu de poisson, on se porte fort bien, & si tous ces apprests se font à fort peu de frais, sans qu'il y ait nécessité d'y adjouster de la viande, du poisson, beure, sel, huyle, herbes ou espices, si on ne veut, car ce bled porte presque toute la sauce quand & luy, c'est ce qui me fait souhaitter d'affection, d'en voir beaucoup de terres cultivées en France, pour le soulagement des pauvres, qui y sont par tout en tres-grand nombre, & vont tousjours multiplians à mesure que les miserres du siecle croissent.

Ils le diversifient & accommodent en plusieurs façons, pour le trouver bon en menestre & potage, car comme nous sommes curieux de diverses sauces pour contenter nostre appetit, aussi sont ils soigneux d'inventer de nouvelles manières d'accommoder leur menestre, dont j'ay traicté amplement en mon premier volume, intitulé le grand voyage des Hurons, imprimé à Paris, chez Denis Moreau rue S. Jacques, où je renvoye ceux qui s'en voudront servir & user de ce bled pour leur vivre.

Nos Hurons se servent aussi des vieux os de poisson reduits en poudre pour donner goust à leur sagamité, quand ils n'ont autre chose à mettre dans leur pot, mais les Canadiens & Algoumequins souverainement plus gueux, mangent jusques à la raclure des peaux d'Eslans & de Castors, qu'ils reduisent en masse dure comme pierre, j'y fus trompé, car pensant avoir traicté un morceau de viande boucannée des Algoumequins, qui estoient venus hyverner à la Province des Ours, elle devint à force de bouillir ce qu'elle estoit auparavant, tellement que personne n'en pu manger & la fallut jeter. Ils font aussi pitance de glands, qu'ils font bouillir en plusieurs eaves, pour en oster l'amertume, & les trouvois assez bons: ils mangent aussi aucunesfois d'une certaine escorce

de bois crue, ressemblant à la saulx, de laquelle j'ay mangé à l'imitation des Sauvages; mais pour des herbes ils n'en mangent ny cuites ny crues, sinon de certaines racines qu'ils appellent Sondhratates & autres semblables.

Auparavant l'arrivée des François au país des Canadiens, Montagnais & Algoumequins, tout leur meuble n'estoit que de bois, d'escorces, & de pierres, de ces pierres ils ee faisoient les haches & cousteaux, & du bois & de l'escorce ils en fabriquoient toutes les autres ustenciles & pièces de mesnage, & mesme, les plats, chaudières, bacs, ou auges à faire cuire, leur viande, laquelle ils faisoient cuire ou plustost mortifier en ceste manière.

Ils mettoient une quantité de grais ou cailloux dans un grand feu, puis les jettoient tous bruslans dans le plat ou chaudière d'escorce pleine d'eau, en laquelle estoit la viande ou le poisson à cuire, & à mesme temps les en retiroient, & en remettoient d'autres en leur place, & à succession de temps, l'eau s'eschauffoit & cuisait aucunement la viande, de laquelle ils faisoient après leur repas.

Il y a eu de mesme des Religieux, qui mesprisans le fer & l'airain, se servoient de pots de bois. Il y en avoit un en Egypte, qui remplissoit un pot de bois l'exposoit aux rayons du Soleil, lequel rassembloit ses rayons en un à cause de la concavité du pot, eschauffoit aysement la partie intérieure, si bien que ce pot de bois venoit à bouillir & cuire les viandes, sans neantmoins que ceste ardeur le bruslat: ceste invention estoit bonne seulement en Esté, & lors que le Soleil dardoit à plomb ses rayons sur la terre, mais l'autre methode inventée par nos Sauvages, se pouvoit pratiquer en toute saison & à toute heure, ayans de l'eau, du bois & du feu.

Pour les Hurons & autres peuples sedentaires, je croy qu'ils avoient, comme ils ont encores, l'usage & l'industrie de faire des pots de terre, dans quoy ils cuisent leur viande chair ou poisson, comme j'ay dit au chapitre unziesme. Quelqu'uns ont voulu dire, ce que j'ay peine à croire veu l'usage des bacs & auges susdits, que les Montagnais avant la venue des François, avoient encor le mesme usage de faire des pots de terre, lesquels ils avoient quitté du depuis, pour se servir de nos chaudières, & que leurs haches estoient comme celles des autres peuples une pierre trenchante, accommodée dans un baston fendu, avec quoy ils abbattoient les bois, comme nous en labourions nostre petit jardin au país des Hurons, où toutes sortes d'outils nous manquoient, fors la hache, les cousteaux & les chaudrons, que nous y avions porté de Kebec.

On remarquera aussi qu'eux & les Algoumequins, ont autrefois labouré les terres & habité en des bourgades comme nos Hurons, mais du depuis les Hiroquois leurs ennemis mortels les en ayans dechassez, ils furent contraincts courir les bois, & se rendre vagabonds & errants parmy les terres, fuyans la persecution de leurs ennemis, lesquels s'estans saisis de leurs bourgades les fortifierent, & depuis abandonnerent, ne les ayans pu conserver, comme il se voit encore en un lieu sur la haute terre, qui est auprès de nostre petit Convent, que l'on appelle le fort des Hiroquois.

De leurs festins & convives tant de paix que de guerre, & des ceremonies qu'ils y observent.

CHAPITRE XV.

Suetone Tranquile, raconte que l'Empereur Octave Auguste defendit à Rome l'exercice du jeu, & que nul ne peut inviter autruy à manger chez soy, pour autant disoit-il; qu'aux jeux, aucun ne s'abstient de blasphemer contre les Dieux, & aux festins de mesdire de son prochain, ce que ce victorieux peuple observa religieusement un long-temps, plus admirable, en cette victoire de soy mesme, se privant de son propre contentement pour obeir aux Loix, que d'avoir subjugué l'ennemy par le fer où les plus vicieux peuvent remporter de signalées victoires, pendant qu'eux: mesmes se laissent vaincre de leurs propres appetits.

Je ne voudrois pas neantmoins absolument condamner les honnestes entretiens & petites recreations, qui se font quelquefois entre parens & amis par un pieux divertissement, puis que cela sert à entretenir l'amitié & benevolence mutuelle, comme un autre Job avec ses enfans, mais il faudroit qu'ils imitassent cette mesme vertu & l'exemple, non de quelques avars Chrestiens, mais des anciens Payens, qui donnoient aux pauvres & souffreteux, les reliefs de leurs festins banquets, qui par ce moyen se rendoient meritoires où les nostres sont ordinairement vicieux.

Le Philosophe Aristide en une oraison qu'il fist des excellences de Rome dit: que les Princes de Perse, avoient ceste coutume de ne s'asseoir jamais à table pour disner ou soupper, jusques à ce que aux portes de leurs Palais, leurs trompettes eussent sonné, & ce afin que là, toutes les vesves & orphelins s'y assemblassent, pour ce que c'estoit une loy entr'eux, que tout ce qui demeurait des tables royales fussent pour les personnes necessiteuses. Et Plutarque en sa politique confirmant la mesme chose pratiquée entre les Romains, dit: qu'ils ordonnerent, que tout ce qui demurerait des banquets & conviz, qui se faisoient és nopces & triomphes, fut donné aux pauvres, vesves & orphelins.

Voilà des Loix qui ne doivent point estre appellées payennes, bien qu'ordonnées & pratiquées par les Payens mesmes, mais plustost religieuses & Chrestiennes, puis qu'elles sont, fondées en

charité, de laquelle nous faisons particulièrement profession, en recevant le baptême.

Nos Sauvages, à la vérité, ne sont pas gens de si grande chere, qu'ils ayent besoin de faire sonner leurs tortues, pour inviter les pauvres à venir manger les restes de leurs festins, car outre qu'ils n'ont point de pauvres ils n'ont aussi point de superflu. Ce n'est pas comme és maisons de beaucoup de riches avaricieux, lesquels s'ils traictent leurs amis avec quelque abondance, ils se servent des reliefs à leurs autres repas, & n'en font point de part aux pauvres que les vers & la putréfaction ne les y contraignent. Action digne de chastiment & non point de mérite, car on ne doit rien donner aux pauvres, qui ne soit honneste & bon s'il se peut, autrement ceste offrande est rejetée de Dieu, comme celle de Cain, qui donnoit le pire de son troupeau en sacrifice, où le bon Abel faisoit choix du meilleur, imité à present de plusieurs bonnes dames, & de personnes de merite, qui se privent souvent des mets les plus délicieux de leur table, pour en faire part aux pauvres malades & necessiteux, qu'ils envoient visiter jusques dans les cachots & où ils sçavent qu'il y a de la necessité.

Quand quelqu'un de nos Canadiens ou Hurons, veut faire festin à ses amis, il les envoie inviter de bonne heure comme l'on fait icy, mais personne ne s'excuse là, dont vous en voyez tels, sortir d'un festin pleins comme un oeuf, qui du mesme pas s'en vont à un autre, où, ils se racheptent s'ils ne peuvent manger, car ils tiendront à affront d'estre esconduits s'il n'y avoit excuse vraiment légitime, & que ce fut un festin à tout manger.

Le monde estant invité, on met la chaudière sur le feu, grande ou petite selon la quantité des viandes & le nombre des personnes qui doivent estre de la feste, tout estant cuit & prest à dresser, on va derechef faire la seconde semonce, par ces mots Montagnais, comme à la premiere fois Kinatomigaouin, je te prie de festin, & s'ils sont plusieurs Kinatomigaouinaou, je vous prie de festin, lesquels respondent ho ho ho, & entr'eux Ninatomigaouinano, nous sommes priez de festin. Mais les Hurons disent d'un ton plus grave & puissant en invitant au festin; Saconcheta (qui est un mot qui ne derive point neantmoins du nom de festin, car agochin entr'eux, veut dire festin) lesquels s'y en vont à mesme temps avec leur escuelle & la cueillier dedans, qu'ils portent gravement devant eux avec les deux mains. Si ce sont Algoumequins qui fassent le festin, les Hurons portent leurs escuelles garnies d'un peu de farine pour mettre dedans le brouet, à raison que ces Aquanaques en ont fort peu souvent, & puis c'est leur coutume.

Entrans dans la cabane chacun s'assied sur les nattes ou la terre nue, ou pour le plus sur de petits rameaux d'arbres ou de cedre, les hommes au haut bout & les femmes en suite, également des deux costez jusques au bas. Tout estant entré on dit les mots, après lesquels il n'est permis à personne d'y plus entrer, soit-il des conviez ou non, ayans opinion qu'autrement il y auroit du mal-heur en leur festin, qui est ordinairement fait à quelque intention, bonne ou mauvaise.

Les mots du banquet sont prononcez hautement & intelligiblement devant toute l'assemblée par le maistre du festin, où un autre à ce deputé, en ces termes: vous qui estes icy assemblez, je vous fais sçavoir que c'est N. qui fait le festin, nommant la personne & l'intention pourquoy il est fait, & tous respondent du fond de l'estomach: ho, puis poursuivant sa harangue dit les mots qui précèdent le manger, à sçavoir: Nequaré, la chaudiere est cuite, & de mesme tout le monde respond, ho, en frappant du poing contre terre, Gagnenon youri, il y a un chien de cuit: si c'est du cerf, ils disent: Sconoton youri, & ainsi des autres viandes, nommant l'espece ou les choses qui sont dans la chaudiere, les unes après les autres, & tous respondent ho, levans la derniere sillabe à chaque fois, puis frappent du poing contre terre d'autant plus gaillardement qu'ils estiment ce festin & l'excellence des viandes qui leur doivent estre servies.

Les Montagnais ont cela de particulier, qu'en disans les mots du festin, ils annoncent aussi si c'est un festin à tout manger, car quand ce n'est pas à tout manger, ils remportent le reste chacun à sa cabane, pour leur femmes & leurs enfans, qui est une coutume louable.

Cela fait les officiers vont de rang en rang prennent les escuelles de tous, les unes après les autres, qu'ils emplissent du brouet avec leurs grandes cueillieres, & recommencent tousjours à remplir, tant que la chaudiere soit nette, & si c'est un festin à tout manger, il faut qu'un chacun avale tout ce qu'on luy a donné, & s'il ne peut pour estre trop saoul, qu'il se rachepte de quelque peut present envers le maistre du festin & fasse achever son escuelle par un autre, tellement qu'il s'y en trouve, qui ont le ventre si plein, qu'il leur bande comme un tabourin.

Ce grand Philosophe Platon cognoissant le dommage que le vin apporte à l'homme, quand il est pris avec excez, disoit: qu'en partie les Dieux l'avoient envoyé ça-bas, pour faire punition des hommes, & prendre vengeance de leurs offences, les faisans (après qu'ils sont yvres) quereller & se tuer l'un l'autre comme il n'arrive que trop souvent par deçà, entre gens de petite condition & de petit esprit. Chose si hideuse que pour en faire abhorrer le vice, les Lacedemoniens souloient faire voir à leurs enfans, leurs esclaves pleins de vin.

Or nos barbares en leurs festins sont exempts de ses mal-heurs là Dieu mercy, car on n'y presente jamais ny vin, ny biere, ny cidre; & si quelqu'un demande à boire, ce qui arrive fort rarement, on luy donne de l'eau toute claire, non dans un verre, mais dans une escuelle ou à mesme le chaudron, qu'il avale gaillardement, & par ce moyen sont exempts d'ivrognerie, qui est un grand bien & pour le corps & pour l'esprit, car il est croyable, que s'ils avoient l'usage du vin, qu'ils se rendroient intemperés comme nous, & puis feroient des furieux, comme on a veu en quelques Montagnais, coeffez d'eau de vie que les Mattelots leur traictent.

Nos Sauvages ont je ne sçay quoy de prudent & venerable dans leurs desbauches, qu'ils ne s'emancipent point aysement en parolles & disputes, vont aux festins d'un pas plus modeste & representans ses Maigistrats, s'y comportent avec la mesme modestie & silence, & s'en retournent en leurs maisons & cabanes avec la mesme sagesse; de maniere que vous diriez voir en ces Messieurs là, allant à leur brouet, les vieillards de l'ancienne Lacedemone.

Valerius Leo, donnant un jour à soupper à Jules Cesar en la ville de Milan, servit à table des asperges où l'on avoit mis d'une huyle de senteur, au lieu d'huyle commun, il en mangea simplement sans faire semblant de rien, & tança ses amis qui s'en offençoient, en leur disant qu'il leur devoit bien suffire de n'en manger point si cela leur faisoit mal au coeur, sans en faire honte à leur hoste, & que celui qui se plaingnoit estoit bien incivil & mal appris.

Personne ne se plaint du mauvais goust des viandes aux festins de nos Canadiens, on ne dit point elles sont trop cuittes, elles sont mal nettes, trop espicées, mal salées, la sauce en est amer & d'un goust fade, qui me faict bondir le coeur & me ravit l'esprit du corps, non: mais on y mange simplement les viandes servies & telles que le maistre les donne, sans faire la mine & se plaindre de chose qui soit, pour n'estre estimé impertinent, croyans que le cuisinier & celui qui traicte ont tasché de bien faire & que de les blasmer seroit se rendre blasmable soy mesme.

Ils font quelquefois des festins où l'on ne prend que du petun avec leur petunoir, qu'ils appellent anondahoin: & en d'autres où l'on ne mange rien, que des petits pains de bled d'Inde cuits sous les cendres chaudes. Aucunesfois il faut, que tous ceux qui sont au festin soient assis à plusieurs pas l'un de l'autre, & qu'ils ne se touchent point. Autrefois, quand les festinez sortent, ils doivent faire une laide grimasse à leur hoste, ou à la malade, à l'intention de laquelle le festin aura esté fait. A d'autres il ne leur est permis de lascher du vent 24 heures, par une opinion qu'ils en mourroient incontinent après, quoy qu'ils ne mangent en tels festins que chose fort venteuse, comme sont une espece de petits pains bouillis.

Quelquefois il faut, après qu'ils sont bien sauls & ont le ventre bien plein, qu'ils rendent gorge auprès d'eux, ce qu'ils font facilement & ne s'en tiennent pas moins honnestes & civils, car estant l'ordre, ils l'observent comme action de religion ou de superstition, car telle est leur religion de croire à leurs folles pensées, & aux avis de leurs charlatans qui sçavent se donner du credit, & ausquels ils ont tant de croyance, que s'ils avoient obmis la moindre ceremonie de leur ordonnance, ils croiraient avoir commis une grande faute & s'en confesseroient miserables. Il me souvient à ce propos avoir leu dans Florimond de Remont, d'une certaine heresie ou fausse religion observée dans l'Estat de Holande (à mon advis) qui permettoit à ses Sectateurs de mettre en effet (s'ils pouvoient) tout ce qui leur venoit premier en fantasia, fut honneste ou non convenable, car disant le saint Esprit me l'a inspiré cela, suffisoit pour se mettre en besongne, & Dieu sçait comme tout alloit au profit des maistres Milourds, & au contentement des malins esprits qui avoient là leur empire.

Aussi nos Sauvages revans qu'il nous fallut faire mourir, il ne faudroit point d'autre Arrest pour nous tous mettre à mort, car comme je viens de dire, ils croyent parfaitement leur songe, & ne veulent pas qu'on s'en mocque, ny d'aucune de leur singerie pour exorbitantes qu'elles soient, hélas il y a assez de Chrestiens qui ne sont pas moins superstition, & qui adorent leurs pensées & leurs songes de la nuict, autant superstitieusement que les Sauvages mesmes, dequoy font encore foy beaucoup de bonnes femmes, qui nous en demandent les explications. Autant difficiles à donner qu'il y a de difficulté de croire les vaines Prophéties.

De quelque animal que soit fait le festin, la teste entiere est tousjours présentée au principal Capitaine, ou à un autre des plus vaillans de la troupe, pour tesmoigner l'estime que l'on fait de la vaillance & vertu, comme nous remarquons chez Homere aux festins des Héros, c'est à dire des Princes, ou des hommes extraordinairement vertueux & nobles, dans le sang desquels est meslé, je ne sçay quoy de divin, en un mot Heros est un homme tres-sage & généreux, qui à mis à chef quelque signalée entreprise, qu'on leur envoyoit quelque piece de boeuf pour honorer leur vertu, ce qui semble estre un tesmoignage tiré de la nature, puis que ce que nous trouvons avoir esté pratiqué és festins solempnels des Grecs, peuples polis, se rencontre en ces Sauvages, par l'inclination de la nature sans cette politesse.

Pour les autres conviez qui sont de moindre consideration, si la beste est grosse, comme d'un ours, d'un eslan, d'un grand esturgeon, de plusieurs assihendos, ou bien de quelqu'un de leurs ennemis, chacun a un morceau, de la beste, & le reste est demincé dans le brouet. C'est aussi la coustume que celui qui fait le festin ne mange point pendant iceluy, ains petune, chante, ou entretient la compagnie de quelque discours. J'y en ay veu neantmoins quelqu'uns manger, contre leur coustume, mais peu souvent, car mesme quand un particulier me faisoit festin, moy seul je mangeois & ne pouvois gagner sur eux de manger un morceau avec moy, ny pendant que j'estois à table, ce qui m'estonnoit au commencement, mais depuis j'ay esté sçavant en toute leur ceremonie fondées sur des imaginations d'esprit plustost que sur des expériences.

Pour dresser la jeunesse à l'exercice des armes, les rendre recommandables par le courage & la prouesse, qu'ils estiment plus que toutes les richesses de la terre, ils ont accoustumé de faire des festins de guerre, & de resjouissance, pendant lesquels les vieillards avec les jeunes hommes, les uns après les autres ayans une hache en main, une masse, ou quelque autre instrument de guerre; font des merveilles (à leur oppinion) d'escrimer & faire des armes, usans de paroles menaçantes & de mespris, comme si en effect ils estoient aux prises avec l'ennemy.

Au commencement que je me trouvoy en de ces festins, je ne sçavois bonnement comment prendre ces escrimes, car le taillant de la hache, ou le vent de la masse, approchoit parfois si près de mes oreilles que je ne les trouvois pas bien assurées, dequoy s'appercevans les Sauvages ils s'en prenoient à rire, & me disoit Ersagon prens courage, car ces escrimeurs ont la main tellement assurée qu'il ne leur arrive jamais de blesser nonobstant le hazard.

Si c'est un festin de victoire & de triomphe, en faisant des armes, ils chantent d'un ton plus doux & agréable, les louanges de leurs braves Capitaines, qui ont bien tué de leurs ennemis en guerre, puis se rassoient, & un autre prend la places jusques à la fin du festin que chacun se retire, après avoir fait les ordinaires remerciemens du pays Onne ottaha. Je suis saoul, ou Satani. Je fais rassasié, en frappant doucement leur ventre de la main ho ho ho Onianné, voyla qui est bien. Mais quand ce qu'ils mangent leur agrée vous leur entendez dire de fois à autre à Houyghahouy mécha, voyla qui est bon, & les Montagnais. Tapoué nimitison; en verité je mange.

Je n'ay point remarqué que nos Huronnes fassent de festins entr'elles, comme font quelquefois en Hyver les Canadiennes & Montagnaises en l'absence de leur marys, car comme elles ont peu souvent de la viande, & du poisson, qui ne soit sçeu de leurs domestiques, il y a tousjours quelque hommes dans les cabanes, qui les pourroient accuser & apporter du trouble entre elles & leur marys, lesquels quoy que sans jalousie, ne trouveroient pas bonnes ces petites friponeries s'ils n'y estoient appelez.

Les Canadiennes, & Montagnaises ont un moyen plus facile de se consoler & faire leurs petites assemblées, car comme leur marys sont à la chasse, qui est ordinairement pendant les grandes neiges, elles se donnent le mot, & ayans chacune choisy de la meilleure viande, elles en font de rostie, & de bouillie qu'elles mangent en quantité, le plus souvent jusques à rendre, puis c'est à rire, à gausser, & faire des contes à plaisir, qui leur mettent à toutes le coeur en joye, puis elles se font des confessions générales de toute leur vie passée ou elles adjoustent plustost qu'elles ne diminuent, non par devotion ou de contrition, mais plustost pour faire voir qu'elles n'ont pas tousjours esté nyaises ny vescu en bestes, comme disent les femmes mal sages, je croy neantmoins qu'en tout cela il y a souvent plus de plaisanteries que de malices, & qu'elles sont plus plaisantes que deshonestes. Ainsi lisons nous en nos Croniques d'un jeune Religieux fort jovial duquel s'estant ennamouraché certaines femmes ou filles, elles le firent entrer dans leur chambre sous prétexte de luy donner l'aumosne, puis l'ayant enfermé sous clef le voulurent contraindre de contenter leur deshonesteté, ce qu'ayant absolument refusé, elles l'estranglerent & firent mourir miserablement, ce qui fut sçeu par nos Religieux qui louerent Dieu, que ce Frère en un aage si tendre, si gay & jovial de son naturel, avoit pû (assisté de la grace de Dieu) resister à la furie de ces femmes.

Ces matrones ont la prudence & le soin de briser leurs assemblées avant la retour de leur marys & se rendent toutes si sages, que vous diriez à les voir qu'elles n'ont toutes de consolation qu'en la presence de leurs marys ausquels elles tiennent de la viande toute preste, & du bouillon tout chaud, qu'elles leur font avaller quand ils diraient pour les delasser, qui est une invention admirable, car ils tiennent par expérience que quand ils boivent leur bouillon, ou faute d'iceluy de l'eau chaude allans ou revenans de la chasse, ils n'ont jamais les jambes roides.

Les hommes font aussi leurs festins, & à diverses intentions ainsi que font nos Hurons, ou par recreation, ou pour gratifier un amy, ou pour observer un songe, à la pluspart desquels il faut tout manger, ou crever à la peine, & pour plusieurs autres intentions & respects que nous ne sçavons pas, mais si c'est pour avoir bonne chasse ils se donnent bien de garde que les chiens n'en gouttent tant fort peu; car tout seroit perdu, & leur chasse ne vaudroit rien à leur dire, mais qui croiroit une telle sottise.

Comme le Pere Joseph le Caron, & l'un de nos Frères se trouverent un Hyver avec eux, un barbare nommé Mantouiscache, songea que Choumin avoit tué un eslan de la teste duquel il avoit fait festin avec du bled d'Inde qu'il avoit envoyé querir à Kebec, 8 ou 9 lieuës de luy. Le lendemain matin il dit son songe à Choumin avant qu'il allast à la chasse, à laquelle il frappa ce jour là mesme un jeune eslan deux fois de son espée, sans qu'il ne pû l'aborder ny l'atteindre, pour luy donner un dernier coup, de manière qu'il fut contrainct (à cause qu'il se faisoit tard) de laisser là sa beste, & s'en retourner à sa cabane, où il conta à son songeur ce qui luy estoit arrivé, qui luy respondit qu'asseurement la beste estoit morte, & l'envoyerent chercher le lendemain matin par un de leur parens, qui la trouva abbatue à trois lieues de leur cabane, cent pas d'où elle avoit esté frappée.

Ce fut là une heureuse rencontre pour luy & pour toute leur famille, car ils se regalerent & se remplirent à plaisir, après avoir envoyé quérir du bled d'Inde à Kebec, qui fut l'accomplissement du songe de Mantouiscache. Je ne veux pas gloser là dessus, mais j'admire que le Diable aye pû si precisement conjecturer tout ce qui devoit arriver, car encor bien que Choumin pû en avoir dit quelque chose par esperance, la chose n'estoit point assurée, & pouvoit ne point arriver, car en fin le Diable ne sçait pas les choses futures que par des conjectures, si Dieu ne luy revele pour la punition de ceux qui ont recours à luy.

Je m'oublois de dire qu'aux repas ordinaires de tous nos Sauvages, aussi bien qu'en leurs banquets & festins, on donne à un chacun sa part, d'où vient que s'il y a de la viande ou du poisson à departir, il ny en a que 3 ou 4 qui ayent ordinairement les meilleurs morceaux, car il ny en a pas souvent pour tous; & si personne ne s'en plaint. Pour la sagamité elle est departie egallement à tous, autant au-dernier comme au premier avec un tel ordre que tout le monde

Des dances, chansons & autres cérémonies ridicules de nos Hurons.

CHAPITRE XVI.

NOs Sauvages, & généralement tous les peuples des Indes Occidentales sont de grands chanteurs, & ont de tous temps l'usage des dances; mais ils l'ont à quatre fins: pour agréer à leurs Demons, qu'ils pensent leur faire du bien, ou pour faire feste à quelqu'un de leurs amis ou alliez, pour se resjouyr de quelque signalée victoire, ou pour prevenir & guerir les maladies & infirmités qui leur arrivent.

Lorsqu'il se doit faire quelques dances, nuds, ou couverts de leurs brayers, à la disposition du malade, du Médecin, ou des Capitaines du lieu; le cry s'en fait par toutes les rues de la ville ou village, à ce que tous les jeunes hommes, femmes & filles, s'y trouvent à l'heure & jour ordonné, matachiez & parez, de ce qu'ils ont de plus beau & précieux, pour faire honneur à la feste, & obtenir par ces cérémonies l'entière guerison, d'une telle personne malade, qu'ils nomment publiquement, à quoy obeissent punctuellement toutes les jeunes gens mariez ou non mariez, & mesmes plusieurs vieillards, & femmes decrepites par devotion. Les villages circonvoisins ont le mesme advertissement, & s'y portent avec la mesme affection à la liberté d'un chacun, car on n'y contraint personne.

Cependant on dispose l'une des plus grandes cabanes du lieu, & là estans tous arrivez, ceux qui ny sont que pour spectateurs, comme sont les vieillards, les vieilles femmes, et les enfans, se tiennent assis sur les nattes contre les establies, & les autres au dessus, le long de la cabane, puis deux Capitaines estans debouts, chacun une tortue en la main (de celles qui servent à chanter & souffler les malades) chantent ainsi au milieu de la dance, une chanson, à laquelle ils accordent le son de leur tortue, puis estant finie ils font tous une grande acclamation disans, Hé, é, é, é, puis en recommencent une autre, ou repetent la mesme, jusques au nombre des reprises qui auront esté ordonnées, & n'y a que ces deux Capitaines qui chantent, & tout le reste dit seulement, Het, het, het, comme quelqu'un qui aspire avec véhémence, & puis tousjours à la fin de chaque chanson une haute & longue acclamation, disans Hé, é, é, é. Mais ce qui est louable en eux est qu'il ne leur arrive jamais de chanter aucune chanson vilaine, ou scandaleuse, comme l'on fait icy, aussi lors que quelque François chantoit, & qu'ils luy demandoient l'explication de sa chanson, s'il leur disoit qu'elle estoit d'amour, ou mondaine, ils n'en estoient pas contans, & disoient Danstan téhongniande, cela n'est pas bien, & ne le vouloient point escouter.

Toutes ces dances se font en rond, mais les danceurs ne se tiennent point par la main comme par deçà, ains ont tous les poings fermez, les filles les tiennent l'un sur l'autre, esloignez de leur estomach, & les hommes les tiennent aussi fermez; eslevez en l'air, & de toute autre façon, en la maniere d'un homme qui menace; avec mouvement, & du corps, & des pieds, levans l'un, & puis l'autre, desquels ils frappent contre terre à la cadence des chansons, & s'eslevans comme en demy-sauts, & les filles branlans tout le corps, & les pieds de mesme, se retournent au bout de quatre ou cinq petits pas, vers celuy ou celle qui le suit, pour luy faire la reverence d'un hochement de teste. Et ceux ou celles qui se demeinent le mieux, & sont plus à propos toutes ces petites chimagrées, sont estimez entr'eux les meilleurs, danceurs, c'est pourquoy ils ne s'y espargnent pas, non plus qu'en un festin ou quelque bon repas.

Ces dances durent ordinairement une, deux, ou trois après disnées, & pour n'y recevoir d'empeschement des habits, quoy que ce soit au plus fort de l'Hyver, ils n'y portent jamais autres vestemens ny couvertures que leurs brayers, sinon que, pour quelqu'autre sujet il soit ordonné de les mettre bas; n'oublions neantmoins jamais leurs colliers, oreillettes, & brasselets, & de se peindre par fois; comme au cas pareil les hommes se parent de colliers, plumes, peintures, & autres fatras, dont j'en ay veu estre accommodez en mascarades ou Caresme-prenant; ayans une peau d'ours qui leur couvroit le corps, les oreilles dressées au haut de la teste, & la face couverte, excepté les yeux, & ceux cy ne servoient que de portiers, ou bouffons, & ne se mesloient à la dance que par intervalle à cause qu'ils estoient destinez à autre chose.

Je vis un jour un de ces bouffons entrer processionnellement dans la cabane où se devoit faire la dance, avec tous ceux qui étoient de la feste, lequel portant sur ses espauls, un grand chien lié, & garotté par les jambes, & le museau, le prit par celles de derrière, & le rua tant de fois contre terre qu'il en mourut, estans mort il l'envoya apprestre à la cabane voisine, pour le festin qui se devoit faire à l'issue de la dance.

Que cela ayt esté fait sans dessein ou pour un sacrifice, je n'en ay rien sçeu, car personne ne m'en pût donner l'explication.

Si la dance est ordonnée pour une malade, à la troisieme ou dernière après disnée, s'il est trouvé expédient, ou ordonné par Loki, elle y est portée, & en l'une des reprises, ou tour de chanson, on la porte, en la seconde on la fait un peu marcher, & dancier, la soustenant par sous les bras, & à la troisieme, si la force luy peut permettre, ils la font un peu dancier d'elle mesme, sans ayde de personne, luy criant pendant tousjours à pleine teste, Etsagon outsahonne,

achietequ anaterseace; c'est à dire, prend courage femme, & tu seras demain guérie, & après les dances finies, ceux qui sont destinez pour le festin y vont, & les autres s'en retournent en leurs maisons.

Il se fit un jour une dance de tous les jeunes hommes, femmes, & filles toutes nues en la presence d'une malade, à laquelle il fallut (traict que je sçay comment excuser, ou passer sous silence) qu'un de ces jeunes hommes luy pissast dans la bouche, & qu'elle avallast cette eau, comme elle fit avec un grand courage, esperans en recevoir guerison: car elle mesme desira que le tout se fit de la sorte, pour accomplir & ne rien obmettre du songe qu'elle en avoit eu la nuit precedante: que si pendant leur reverie, il leur vient encore en la pensée qu'on leur fasse present d'un chien blanc, ou noir, ou d'un grand poisson pour festiner, ou bien de quelque chose à autre usage; à mesme temps le cry s'en fait par toute la ville, afin que si quelqu'un a une telle chose qu'on specifie, qu'il en fasse present à la malade, pour le recouvrement de sa santé: ils sont si secourables qu'ils ne manquent point de la trouver, bien que la chose soit de valeur ou d'importance entr'eux; ayans mieux souffrir & avoir disette des choses, que de manquer au besoin à un malade necessiteux, ou qui aye envie de quelque chose qui soit en leur puissance...

Pour exemple, le Pere Joseph avoit donné un chat à un grand Capitaine, comme un present tres rare, car ils n'ont point de ces animaux. Il arriva qu'une malade songea que si on luy avoit donné ce chat qu'elle seroit bien-tost guerie. Ce Capitaine en fut adverty, qui aussi tost luy envoya son chat bien qu'il l'aymast grandement, & sa fille encore plus, laquelle se voyant privée de cet animal, qu'elle aymoist passionnement, en tomba malade, & mourut de regret, ne pouvant vaincre & surmonter son affection; bien qu'elle ne voulut manquer, à l'ayde & secours qu'elle devoit à son prochain, ce qui nous est d'un grand exemple.

Pour recouvrer nostre dé à coudre, qui nous avoit esté desrobé par un jeune garçon, qui depuis le donna à une fille, je fus au lieu où se faisaient les dances, & ne manquay point de l'y remarquer, & ne ravoit d'une fille qui l'avoit pendu à sa ceinture, avec ses autres matachias, & en attendant l'issue de la dance, je me fis repeter par un Sauvage l'une des chansons qui s'y disoient, dont en voicy une partie.

*Ongyata éuhaha, ho, ho, ho, ho, ho,
Eguyotonuhaton, on, on, on, on, on,
Eyontara éintet, onnet, onet, onet,
Eyontara éintet à, à, à, onnet, onnet, onnet, ho, ho, ho.*

(Faut repeter chacune ligne deux fois.)

Ayant d'escrit ce petit eschantillon d'une chanson Huronne, j'ay creu qu'il ne seroit pas mal à propos de d'escire encore icy partie d'une autre chanson, qui se disoit un jour en la cabane du grand Sagamo des Souriquois, à la louange du Diable, qui leur avoit indiqué de la chasse, ainsi que nous apprend l'escot qui s'en dist tesmoin auriculaire & commence ainsi.

Haloet, ho, ho, hé, hé, ha, ha, haloet, ho, ho, hé,

Ce qu'ils chantent par plusieurs fois: le chant est sur ces notes.

Re, fa, sol, sol, re, sol, sol, fa, fa, re, re, sol, sol, fa, fa.

Une chanson finie, ils font tous une grande exclamation, disans Hé, puis recommencent une autre chanson, disans.

*Egrigna hau, egrigna hé, hé, hu, hu, ho,
ho, ho, Egrigna, hau, hau, hau.*

Le chant de cette cy estoit. Fa, fa, fa, sol, sol, fa, fa, re, re, sol, sol, fa, fa, fa, re, fa, fa, sol, sol, fa.

Ayans fait l'exclamation accoustumée, ils en commençoient une autre chantoit.

*Tameia Alléluia, tameia à dou veni, hau,
hau, hé, hé.*

Le chant estoit: Sol, sol, sol, fa, fa, re, re, re, fa, fa, sol, fa, sol, fa, fa, re, re.

Les Brasiliens en leurs Sabats, font aussi de bon accords, comme:

Hé, hé, hé, hé, hé, hé, hê, hé, hé, hé.

Avec cette notte, Fa, fa, sol, fa, fa, sol, sol, sol, sol, sol.

Et cela fait s'escroyent d'une façon, & hurlement espouventable, l'espace d'un quart d'heure, & sautoient en l'air avec violence, jusques à en escumer par la bouche, puis recommencerent la musique, disans:

*Heu, heüraüre, heüra, heüraüre, heüra,
heüra, ouek.*

La note est: Fa, mi, re, sol, sol, sol, fa, mi, re, mi, re, mi, ut, re.

Dans le país de nos Hurons, il se fait aussi des assemblées de toutes les filles d'un bourg auprès d'une malade, tant à sa priere, suyvnt la reverie qu'elle en aura eüe, que par l'ordonnance de Loki, pour sa santé & guerison. Les filles ainsi assemblées, on leur demande à toutes, les une après les autres, celuy qu'elles veulent des jeunes hommes du bourg, pour dormir avec elles la nuit prochaine: elles en nomment chacune un, qui sont aussitost advertis par les maistres de la ceremonie, lesquels viennent tous au soir en la presence de la malade, dormir d'un bout à l'autre de la cabane, chacun avec celle qui l'a choisi, & passent ainsi toute la nuit, pendant que deux Capitaines aux deux bouts du logis, chantent & sonnent de leur tortue du soir au lendemain matin, que la ceremonie cesse. Dieu vueille abolir une si damnable & mal-heureuse ceremonie, avec toutes celles qui sont de mesme aloy, & que les François, qui les fomentent par leurs mauvais exemples, ouvrent les yeux de leur esprit, pour voir le compte tres-estroit qu'ils en rendront un jour devant Dieu.

De leur mariage & concubinage, & de la difference qu'ils y apportent.

CHAPITRE XVII.

Nous lisons, que Cesar, Prince accompli & doué d'une honnesteté & pudeur admirable, louoit grandement les Allemans d'avoir eu en leur ancienne vie sauvage telle continence, qu'ils reputoient chose tres-vilaine, à un jeune homme, d'avoir la compagnie, d'une femme ou fille avant l'aage de vingt ans, & Solon Salamain, commanda par ses loix aux Atheniens, que nulle ozast se marier qu'il n'eust aussi atteint l'aage de vingt ans, & le bon Lycurgus ordonna aux Lacedemoniens, de ne prendre femme qu'ils n'eussent accomplis les 25 ans, mais le Philosophe Protheus, prohiba aux Egyptiens, de ne contracter mariage, qu'ils n'eussent passé les trente, tellement que si quelqu'un s'avançast à prendre femme avant le temps ainsi limité, estoit decreté & commandé par la loy, de chastier publiquement le pere, & d'estimer les enfans non legitimes.

C'est sans difficulté qu'on peut approuver ces loix pour bonnes ou pour mauvaises, louables en une chose & dangereuses en l'autre, mais à les prendre comme on voudra, tousjours les infidèles & les Payens mesmes, se sont faicts admirer des Chrestiens, comme plus retenus & continens. Et quoy peur de scandale on est aujourd'huy contrainct de marier des enfans à des enfans, qui n'engendrent que d'autres enfans foibles & delicats, d'où il arrive tant d'employ pour les medecins, mais il vaut mieux le marier que le brusler, dit l'Apostre, & faire une chose licite qu'illicite, car d'y apporter un reglement, la coustume estant tournée en habitude, elle s'est rendue irremediable, & comme passée en loy & d'en poser d'autres, si les Legislatteurs les observoient eux mesmes, elles ne serviroient que pour chastier les petits & donner l'essor aux grands du monde, qui croyent que toutes choses leur sont permises, pour ce que les Loix sont semblables aux toiles des araignés, disoit Solon, entant qu'en icelles, il n'y a que les pauvres & debiles, qui y soient prins, mais les riches & puissans les rompent & destruisent.

La jeunesse entre nos Hurons, Quieunontateronons & autres peuples sedentaires, a un peu trop de liberté au vice, car les jeunes hommes ont licence de s'addonner au mal si tost qu'ils peuvent, & les filles de se prostituer si tost qu'elles en sont capables, neantmoins je peux dire avec verité, de n'y avoir jamais veu donner un seul baiser, ny veu faire un geste ou regard impudique, & pour cette raison, j'ose affermer qu'ils sont moins sujet à ce vice que l'on n'est par deçà, dont on peut attribuer la cause non à la Loy; car avant nous ils n'en avoient encor receu aucune, mais à leur nudité principalement de la teste, partie au deffaut des especeries & du vin, & partie à l'usage ordinaire qu'ils ont du petun, la fumée duquel estourdit les sens & monte au cerveau & puis pour le peu d'atraits de ces objects, plus degoustans que ravissans, à quiconque a tant soit peu de retenue, & l'oeil aucunement chaste.

Les jeunes hommes, qui ne se veulent point marier, ny obliger à une femme, tiennent ordinairement des filles à pot & à feu, qui leur servent en la mesme manière que s'ils en estoient les marys, il n'y a que le seul nom de difference, car ils ne les appellent point *Atenonha* femme, ains *Asqua*, compagne ou concubine, & vivent ensemble autant long-temps qu'il leur plaist, sans perdre ny les uns ny les autres la mesme liberté qu'ils avoient de courir les cabanes, & sans ceste licence de chercher amis, je croy que beaucoup de filles resteroient vierges & sans marys, pour estre le nombre plus grand que celuy des hommes à mon advis, il en est presque de mesme en France, où les guerres consomment une infinité d'hommes, de la vîent que l'on y a basty plus de Monasteres de filles depuis trente ans ença, qu'il ne s'y en estoit estably mil ans auparavant, de quoy nostre Seigneur reçoit gloire, & ses espouzes le Paradis.

Quand un jeune homme veut avoir une fille en mariage, il faut qu'il la demande à ses pere & mere, sans le contentement desquels la fille n'est point à luy, bien que le plus souvent la fille ne prend point leur consentement ny advis, sinon les plus sages. Cest amant voulant faire l'amour à sa maistresse & acquerir ses bonnes graces, il se peinturera le visage & s'accommodera de ses plus beaux matachias, puis presentera à sa maistresse quelque colliers, brasselets, ou oreillettes de pourceleine, & si la fille a ce serviteur agreable elle reçoit ces presens, cela fait, cest amoureux viendra coucher avec elle 3 ou 4 nuicts, & jusque là, il n'y a point encor de mariage parfait, ny de promesse donnée, pour ce qu'après ce dormir il arrive assez souvent que l'amitié se refroidit, & que la fille qui a souffert ce passe droict n'affectionne pas pour cela ce serviteur, &

faut après qu'il se retire sans plus parler de mariage, comme il arriva de nostre temps à un jeune homme de la bourgade de saint Nicolas ou Touenchain, congédié par la seconde fille du grand Capitaine Auoindaon, dequoy le père mesme se plaignit à nous, bien qu'il ne la voulut contraindre de passer outre au mariage qu'il eut fort désiré.

Les parties estans d'accord & le consentement des pere & mere donné, on procede à la ceremonie du mariage, par un festin où tout les parens & amis des accordez sont invitez. Tout le monde estant assemblé & chacun en son rang assis sur son seant. Le pere de la fille ou le maistre de la ceremonie à ce deputé, dit hautement devant toute l'assemblée, comme tels & tels se marient ensemble & qu'à cette occasion a esté faicte cette assemblée & ce festin, à quoy tous respondent ho onnianne, voilà qui est bien.

Le tout estant approuvé & la chaudière nette chacun se retire, après avoir congratulé les nouveaux mariés d'un ho, ho, ho, puis si c'est en Hyver (à cause que pour lois les mesnages sont fournis de ce qui leur est necessaire) chaque femme est tenue de porter à la nouvelle mariée un faisceau de bois pour sa provision, d'autant qu'elle ne le pourroit pas faire seule, & aussi qu'il luy convient vaquer à d'autres choses pour son nouveau mesnage, qui est tousjours assez riche, puis qu'il est assorty du contentement & de la paix, qui en est la principale pièce.

Ceste courtoisie des femmes, ne se pratique pas envers toutes les nouvelles mariées, n'y en toutes les Provinces, mais j'ay appris qu'en quelque Province de nostre mesme Amerique la coustume estoit que les parens leur portaient chacun sa pièce de mesnage & de leur emmeublement qui est une chose fort commode, & que nous voyons pratiquer en quelque contrée de la Germanie.

Or il faut noter qu'ils gardent trois degrez de consanguinité, dans lesquels, ils n'ont point accoustumé de faire mariage; sçavoir est du fils avec sa mere, du pere avec sa fille, du frere avec sa soeur & du cousin avec sa cousine, comme je recognu appertement un jour, que je monstré une fille à un Huron & luy demanday si elle estoit sa femme ou sa concubine, lequel me respondit qu'elle n'estoit ny l'une ny l'autre, ouy bien sa cousine & qu'ils n'avoient pas accoustumé de coucher avec celles qui leur estoient si proches parentes, qui est une observation fort louable, en comparaison de certains Gentils du Peru avant leur conversion, lesquels se marioient indifferemment à qui que ce fust, soeurs, filles & mesmes à leurs meres. Mais hors cela toutes choses sont permises à nos Huronnes & à leurs voisines.

De douaire il ne s'en parle point, non plus que de trousseaux, ny de possessions & encore moins d'argent, aussi quand il arrive divorce, le mary, n'est tenu de rien, ny la femme de luy rendre compte, chacun prenant ce qui luy appartient, qui n'est pas souvent grand chose, un peu de fourrures, un peu de rassades, & quelque escuelles. Item Voyla tout, car les richesses principales qu'ils demandent en la personne qu'ils recherchent, sont celles de l'esprit & non de la terre, car mieux vaut un homme ou une fille sans argent, que de l'argent sans homme ou fille vertueuse, c'est le sentiment de tous les bons Chrestiens, qui s'accordent en cela avec tous les barbares.

Neantmoins si à succession de temps il prenoit envie à l'un de nos barbares, de repudier sa femme pour quelque sujet que ce soit, comme il n'y a point eu de contract: passé par devant Notaires, aussi est-il facile de rompre leur mariage, & suffit au mary de dire aux parens de sa femme, & à elle mesme, qu'elle ne vaut rien & qu'elle se pourvoye ailleurs, ce qu'elle fait, du moins elle sort & vit en commun comme les autres, jusques à ce que quelqu'autre la recherche, & non seulement les hommes procurent ce divorce quand les femmes leur en ont donné quelque sujet, mais aussi les femmes quittent quelquefois leurs marys quand ils ne leur agréent point, ou qu'elles en aiment un autre, tellement qu'il s'y en trouve qui ont eu quantité de marys, lesquels marys se remarient à d'autres femmes, & les femmes d'autre hommes, le tout, sans difficulté & sans jalousie, qu'un autre jouisse de leur couche. Il n'y a que pour les enfans lesquels ils partagent ordinairement par moitié, les filles à la mere & les garçons au pere, ainsi qu'ils jugent expedient, car ils ne suivent pas tousjours un mesme ordre entr'eux pour c'est égard.

Les Montagnais & Canadiens observent bien une partie des ceremonies des Hurons en leurs amourettes & mariages, mais encores ont ils quelques choses de particulieres & plus honestes, qui ne sont neantmoins propres qu'à des barbares, & gens qui ne fuyent pas le hazard de tomber au peché.

Quand un jeune Montagnais desire avoir une fille en mariage, il hante simplement sa cabane peinturé & enjolivé de diverses couleurs, & luy declare l'amour qu'il a pour elle, & elle au réciproque luy tesmoigne de l'affection, si elle a ses entretiens agreables, sinon elle luy donne son congé. Estant le bien venu il luy fait quelque present, lequel elle reçoit pour arre de son affection, cela fait cet amoureux viendra coucher avec elle, lors qu'il luy plaira, non de nuict, mais en plain jour, enveloppez tous deux d'une couverture, sans se toucher, car il n'est pas permis de faire rien d'indecent, mais seulement s'entretenir & discourir de leur amour en la presence de tout le monde & non point en cachette.

Le jeune homme agreant à la fille & la fille au garçon, il en parle à ses pere & mere & à leur deffaut à ses plus proches parens, & ses parens à ceux de la fille, qui considèrent avant de rien conclure, le personnage & son humeur, s'il n'est point paresseux, querelleur, mauvais chasseur ou addonné aux femmes, car encor que ce dernier vice ne soit point en mespris chez eux, si ne font ils point estat de ceux qui s'y addonnent.

Or de mesme que l'on s'informe des garçons & de leur deffauts, la mesme enquete se fait pour les filles & de leurs imperfections, l'on voit s'y elle est point une coureuse, une cajoleuse ou une desbauchée addonnée aux hommes, car de telles filles ils n'en font estat non plus que des chiennes, (ainsi les appellent ils). L'on demande aussi si elle est point une paresseuse, querelleuse, menteuse ou acariastre, car pour rien ils n'en voudroient, si elle travaille bien proprement aux petits ouvrages qu'elle a à faire, comme escuelles d'escorces raquettes à courir sur les neiges & vestements, ayans tous deux les conditions requises, les peres & meres prennent jour pour les marier, & en attendant le temps expiré, les parens de la fille avec la fille mesme, travaillent aux robes pour les futurs espoux & à disposer tout son emmeublement, qui n'arrive pas jusques dans l'excès, car je vous assure que quand elles ont une couverture, une chaudiere & quelques escuelles d'escorces les voyla prou contantes & riches.

Pour le garçon il est aussi reciproquement assisté de ses parens, car son pere luy fournit d'un canot d'escorce avec les avirons, de quelques rets & filets pour la pesche, d'une hache, d'une espée, d'un arc & fleches, mais ce qui est excellent & qui tesmoigne en effect une douce & amiable société en ceux qui n'ont jamais eu de pédagogue que la simple nature est; qu'un chacun des parens & amys des futurs espoux vont à la pesche ou à la chasse selon la saison, pour faire le festin des nopces où au jour assigné, tous les parens s'estans assemblez & l'espousée parée d'une belle robe neuve bien matachiée & le visage huylé & peint de diverses couleurs, elle en fait autant à son futur mary, qui s'en tient d'autant plus beau qu'il est mieux coloré & barré d'huiles & de peintures.

Toute la cérémonie se paracheve au festin, où chacun tasche de se consoler, après lequel, le gendre demeure de famille avec sa femme au logis de son beau père ou de sa belle mere, & ne s'en retire que pour quelque différent ou mesintelligence. Ils ne prennent aussi ordinairement que chacun une femme, bien qu'il s'y en est rencontré qui en avoit jusques à 3 ou 4 mais fort rarement, sinon un qui en avoit jusques à 7 en divers endroits, ce qui ne se voit jamais parmy nos Hurons, qui ont avec leur femme toute liberté de courir aux autres (mais sans violence aucune,) ce que n'ont pas nos Montagnais, qui mesprisent d'ailleurs ces hommes, chargez de plusieurs femmes, comme ennemis de l'honesteté. Mais comme il est impossible qu'il n'y arrive quelquefois des disgraces dans un mesnage, nos Montagnais pour paisibles qu'ils soient, chassent aucunes fois leur femmes au loin, mais par le moyen de leurs amis, ils sont facilement reconciliez & si remettent ensemble, ce qui ne se fait pas si aysement entre nos Hurons, où un chacun a bien tost trouvé party quand l'un des deux abandonne l'autre.

De la naissance & de quelque ceremonies que les Sauvages pratiquent à l'endroit des enfans nouveaux nais. De l'amour que les peres ont pour eux & de l'imposition des noms & surnoms.

CHAPITRE XVIII.

NObstant que les femmes voyent d'autres hommes que leurs maris, & les maris d'autres femmes que les leurs, si est ce qu'ils ayment tous grandement leurs enfans, gardans cette loy que la nature a entée es coeurs de tous les animaux d'en avoir le soin.

Or, ce qui fait qu'ils ayment leurs enfans plus qu'on ne fait par deçà, est à mon advis qu'ils sont le support des peres & meres en leur vieillesse, soit pour les ayder à vivre, ou bien pour les deffendre de leurs ennemis, & la nature conserve en eux son droict tout entier pour ce regard: à cause dequoy ce qu'ils souhaitent le plus est d'avoir nombre d'enfans, pour estre tant plus forts & assurez de support au temps de maladie ou de vieillesse, & neantmoins entre les Hurons les femmes n'y sont pas si fecondes que par deçà: peut estre à cause de tant d'amis ou du climat, ou pour autre raison que je ne cognois point, non plus que celles qui donnent davantage d'enfans aux Françoises qu'aux Espagnoles & Italiennes.

La femme estant preste d'accoucher toute la cérémonie qu'il s'y apportent n'est pas grande, & les preparatifs encores moins curieux, car ils plantent simplement 4 ou 5 bastons en un coin de la cabane qu'ils entourent de peaux & couvertures, comme un habitacle dedans lequel ils couchent la malade à platte terre, ou, pour le plus sur quelque fourures ou rameaux de sapin, & là elle fait son fruit assistée de quelque vieille qui luy sert de sage femme il y en a qui accouchent d'elles mesmes & en peu de temps, & peu meurent de ce travail, qui semble leur estre moindre qu'aux femmes delicates de par deçà.

L'enfant estant nay, le premier office qu'il fait, est de sonner de la trompette en pleurant, pour dire qu'entrant au monde il entre à la guerre, comme en effect ce monde n'est qu'une guerre continuelle, un séjour de misereres & une vallée de larmes, où à peine avons nous gousté de la vie qu'il faut gouster de la mort.

Il y en a qui ont remarqué que si l'enfant est masle, il profere dés aussi-tost, A, & E, si c'est une femelle, comme si chacun en son sexe accusoit Adam & Eve, d'où nous tirons toutes nos misereres & calamitez, mais cela vient d'une autre cause que les Medecins savent & que je ne peux expliquer.

En quelque contrée dès l'instant de la naissance de l'enfant, on leur frotte tout le corps d'huyle & de peintures comme au Bresil, & parmy nos Canadiens mesme les meres leur peignent le visage de noir, aussi bien qu'en la mort de leurs parens, comme si entrant au monde il falloit desja penser au trespas, car le noir signifie deuil & tristesse.

Il y en a qui leur font avaler de la graisse fondue, ou de l'huyle, si tost qu'ils sont sortis du ventre de leur mere, je ne sçay à quel dessein ny pourquoy sinon que le diable (singe des oeuvres de Dieu) leur ait voulu donner cette invention pour contrefaire en quelque chose le S. Baptesme ou la confirmation.

Les Canadiennes leur tordent aussi les deux genouils en dedans, leur faisant tourner les deux talons en dehors, en sorte que en marchant ils jettent les orteils en dedans & les talons en dehors & ce afin qu'ils prennent leur ply, & qu'estans grands, ils puissent plus facilement & commodement porter leurs raquestes & se tenir avec plus de fermeté dans les canots quand il faut estre debout, & en effect nous trouvons par expérience qu'ils ont raison, & qu'ils les portent mieux que les François, qui jettent tousjours, la pointe du pied en dehors, & par, ainsi font que la queue de leurs raquettes allans en dedans, les entrelassent souvent & se laissent tomber, comme il m'a pensé quelquefois arriver au commencement que j'y estois moins stilé, où les Sauvages au contraire ont tousjours la queue de leurs raquettes en dehors, & hors de crainte de pouvoir marcher dessus & s'entretailer comme nous faisons, dont nos chevilles en pourroient souvent dire des nouvelles, chauffez de sandalles de bois, comme nous sommes & peu souvent de cuirs.

L'usage de porter des oreillettes est tellement ancien, qu'il est dit de Job qu'après son affliction, ses parens & amis se conjoissans de sa convalescence, luy firent present chacun d'une brebis & d'un pendant d'oreille de fin or.

Nos Sauvages les ont fort en usage, non d'or ny d'argent qu'ils ne cognoissent point, mais de quoy que ce soit, c'est pourquoy la femme dès qu'elle est accouchée, suivant la coustume du pais, perce les oreilles de son petit en un, deux, trois, quatre ou cinq endroits, avec une aleine ou un os de poisson non sans quelque compassion & apprehension de leur faire douleur, mais peur qu'attendant plus tard les maux leurs soient plus sensibles & insupportables, puis y met des tuyaux de plumes ou autre chose pour entretenir les trous, estans gueris ils y pendent des patinotes de pourceleines ou autres bagatelles pareillement à son col quelque petit qu'il soit.

Après que toutes les petites ceremonies ont esté faites à l'enfant nouveau né, on fait le festin aux amis où la tarte & le bon vin n'est point espargné icy, ny le petun & la sagamité là. Mais pour l'imposition des noms, ils les donnent par tradition, c'est à dire, qu'ils ont des noms en grande quantité, lesquels ils choisissent & imposent à leurs enfans, aucuns desquels sont sans signification & les autres avec signification, qu'ils disent rarement à quiconque leur demande, car ils sont autant retenus à dire leur propre nom, comme libres de dire celui des autres.

Je veux bien advertir aussi les nouveaux François qui vont entr'eux que s'ils ne sont soigneux de leur dire leur nom propre dès leur arrivée, que les Sauvages ne manqueront pas de leur en imposer de ceux qu'ils croiront leur mieux convenir.

A ce jeune garçon qui vint demeurer avec nous dans le pais des Hurons à cause qu'il estoit jeune, petit & frétilant, ils l'appellerent *Aubaitsique*, qui veut dire petit poisson. A un autre François un peu turbulent & léger de la main, ils luy donnèrent le nom *Houaonton*, qui signifie fascheux & querelleur. A moy ils m'avoient donné le nom de grand Chef de guerre, je ne sçay par quelle raison, (car je n'avois ny espée, ny mousquet,) sinon que je n'aprehendois aucun peril ny danger, ou pour la recommandation des Chefs de l'habitation, lesquels avoient de l'affection & du respect particulier pour moy qui estois le moindre de tous nos frètes.

Après que j'eus sçu par le moyen du Truchement Bruslé & du sieur du Vernet la signification de ce nom nullement convenable à un pauvre frère Mineur, je leur dis qu'ils m'appelassent par mon nom propre Gabriel, comme ils faisoient mes deux autres confrères, Joseph & Nicolas, ce qu'ils firent, sinon par les champs & parmy les autres nations qu'ils usoient du mot *Garihouanne* grand Capitaine.

On dit que les Roys du Peru, avoient accoustumé de prendre les noms des principaux animaux, des principales plantes ou des plus belles fleurs de leur pais, pour donner à entendre & s'instruire eux mesmes, que comme ces choses excelloient par dessus celles de leur espece, il falloit de mesme qu'ils parussent plus excellemment vertueux que tous les autres hommes du commun. Aussi ce nom que mes Hurons m'avoient imposé m'obligeoit à une plus exacte pratique de la vertu, non en paroles seulement, mais à la patience & à souffrir genereusement les choses qui contredisoient à mon esprit & desplaisoient à mes sens, car pour la guerre contre les hommes elle n'estoit pas de mon gibier.

J'ay cogneu un homme d'entr'eux qui se nommoit *Onniannetani* qui veut dire je suis empeché, un autre *Tarby*, arbre, je pensois au commencement avec plusieurs autres qu'il vouloit dire Tharé, le nom du père d'Abraham mais je me mesprenois avec eux. Aucuns portent le nom de quelque animal, autres des montagnes, & vallées, du vent, ou de quelque partie du corps humain, & un qui s'appelloit Joseph, mais je n'ay pû sçavoir qui luy avoit imposé ce nom là, & peut estre que parmy un si grand nombre de noms qu'ils ont en usage, il s'y en peut trouver quelqu'uns approchans des nostres, ou par rencontre ou à dessein.

L'on tient que nos Montagnais ont cela de particulier qu'ils imposent souvent deux noms à leurs enfans, & quelquefois trois comme celui qui fut nommé *Mahican, Atic, Ouche* Loup, Cerf, Canot. Et un autre *Mahican Atic*, Loup, Cerf. Puis *Choumin*, Raisin, *Aric* Crapaut, *Petitchiouan* la mer monte. *Amiscouéian*, vieille robe de Castor, & plusieurs autres sortes de noms à la fantaisie des parens, car aussi tost est donné le nom d'un oiseau, ou d'une beste, à l'enfant comme d'une autre chose materielle ou impropre.

J'ay quelquefois ruminé en moy-mesme d'où pouvoient procéder ou deriver les surnoms de nous autres Chrestiens, veu qu'ils ne sont point ordinairement en usage chez les Juifs, Payens & Infidelles, desquels nous sommes descendus, car en fin nous avons tous pris naissance, d'Eve & d'Adam, des Juifs, ou des Gentils, & asseurement des Enfans de Noël, & ay creu, que plusieurs ont esté imposez par le vulgaire, ou pour quelque action, ou pour quelque accident, & que d'autres s'en sont imposez d'eux mesmes prenans des noms de guerre, de ville, ou de seigneurie, ensevelissans par ce moyen le leur ancien, mais je croy, & il y a bien de l'apparence que nos surnoms sont pour la plupart les noms propres de nos anciens parens avant qu'ils fussent faits Chrestiens, ausquels on imposoit un nouveau nom au saint Baptisme, & le leur propre qu'ils avoient auparavant leur a servy de surnom, qui est venu jusques à nous de pere en fils, ainsi que nous pratiquons encores de present envers plusieurs de nos Canadiens convertis, ausquels nous avons laissé leur ancien nom Sauvage pour surnom.

Car que veulent dire la plupart de nos surnoms, personne n'en sçauroit rien dire, non plus que des noms des Payens, & Sauvages dont nous ignorons les louanges, ou bien il faudroit, qu'eux-mesmes nous en donnassent l'explication, car ils en ont peu sans signification, & si on considere de près on trouvera que jamais nos anciens qui ont imposé les premiers noms aux hommes, n'en ont donné aucun sans consideration, & qui n'aye signifié quelque chose, comme j'ay dit, laquelle signification n'est point venue jusques à nous.

Or le nom que nos Sauvages ont imposé à leurs enfans en la naissance leur reste tousjours, sinon que pour quelque occasion particuliere & remarquable on leur change, ou qu'on leur en adjouste encore un autre de vitupère ou d'honneur, comme j'ay dit en la resurrection des valeureux Capitaine morts entre les neutres, ou l'on fait revivre leur memoire.

Nous avons, appris du sieur Champlain qu'il y eut un Sauvage de sa cognoissance qui par consideration voulut changer son premier nom en celui de Loup & Cerf, on lui en demanda la raison & pourquoy il avoit pris les noms de deux animaux si contraires, il respondit qu'en son país il n'y avoit beste si cruelle que le loup & animal plus doux que le cerf, & qu'ainsi il seroit bon, doux & paisible envers un chacun n'estant point offencé, mais que s'il estoit outragé, il seroit furieux & vaillant, & ne pardonneroit à personne, non plus que le loup au cerf, quand il le tient arrêté.

J'ay desja dit en quelque endroit de ce volume la force des femmes Sauvagesses, & comme elles accouchent sans grand travail, du moins qui paroisse, mais je repete derechef qu'elles sont admirables, car elles n'ont pas si tost mis un enfant au monde, qu'elles sont encores plustost sus pieds, vont au bois, vont à l'eau, & font tout le reste de leur petit mesnage comme si de rien n'avoit esté, de se geindre point de nouvelle, & de faire la delicate encore moins, on se rie plaisamment en France du caquet des accouchées, où toutes sortes de differens discours s'estalent & se deident, car l'une y parle de son mary, & l'autre de sa servante, du four, & du moulin, & du marché, de halles. O mon Dieu quel cliquetits, il n'y a que les plus spirituelles qui parlent un peu de Dieu mais encore sobrement, car la mode, & les collets, la juppe, & les souliers ont là leur empire.

Un certain François fit un jour divers interrogats à une jeune femme nouvellement relevée de ses couches, sur ce qu'elle n'avoit point parue enceinte ny grosse, guère plus qu'à son ordinaire, (c'est que j'ay admiré entre nos Huronnes) ne s'estoit point plainte, & n'avoit point gardé la chambre, comme font les femmes de France. A cela toutes se prirent à rire, disans que les Françaises estoient bien paresseuses, & avoient bien peu de courage, que pour avoir mis un enfant au monde elles voulussent tenir le lict, elles devroient tascher (dirent elles,) d'accoucher en Hyver afin de faire comme les ours, qui se tiennent quatre ou cinq mois enfermez, de peur du froid.

Et comme nostre Frere Gervais estoit un jour auprès du Sauvage Napagabiscou malade dans sa cabane, sortit d'auprès de luy la femme de ce bon homme pour aller faire ses couches à la cabane voisine, mais avec tant de prudence que personne ne s'apperceut de son incommodité, non pas mesme son mary, que le lendemain matin que sa belle soeur luy apporta une petite fille que Dieu luy avoit donnée, dequoy ils furent tous estonnez car personne ne s'estoit apperceu de sa grossesse, ny le Frere Gervais, qui demanda à cette femme, mais un peu trop simplement si cette fille estoit d'elle, laquelle luy respondit en riant que ouy (car il n'y avoit que 4 ou 5 mois qu'elle estoit accouchée) & puis dit, & quoy les femmes de France en ont elle si souvent, non dit le Religieux que d'année en année, & au plus de neuf en dix mois, mais il leur arrive quelquefois d'en avoir deux d'une couche (pour moy j'ay esté une fois en un village, où une femme estoit accouchée de quatre garçons ayans tous vie). A cela elle fit un grand cry disant: *Cbetê*: (car c'est leur façon d'admirer) elles ressemblent donc aux femelles des eslans qui portent deux petits à la fois, jamais je n'ay veu aucune femme de nostre Nation avoir deux enfans d'une couche, je croy qu'elle avoit quelque raison, car la chose arrive fort rarement entr'eux, neantmoins pendant que j'estois aux Hurons une fille en accoucha de deux, dequoy elle restoit toute honteuse, non d'avoir perdu sa virginité qui ne leur est point honorable, mais d'avoir fait un jumeau.

Entre les Montagnais ils ont cette coutume que personne ne se sert des vaisselles, calumets, ou petunoir de la nouvelle accouchée pendant le temps de 15 jours, tenant tout cela comme immonde, lesquels ils ne veulent pas mesme toucher, & les bruslent après ce temps là, ce qui sent fort de son honnesteté.

Du choix qu'il faut faire des nourrices. De la nourriture & emmaillotement des enfans, comme ils sont endurcis à la peine, & ne succedent point aux biens du Père.

CHAPITRE XIX.

Donner une bonne & vertueuse nourrice à l'enfant, est le fait d'une mere sage qui y doit avoir l'oeil, car de là depend en partie sa bonne inclination, pour ce qu'il tient ordinairement plus du naturel de celle qui l'a alaité, que de celui qui la engendré, comme l'antiquité a tres-bien experimenté en Titus fils de Vespasian, & en plusieurs autres, lequel (ainsi qu'escrit Lampride) fut tout le temps de sa vie sujet à plusieurs maladies & infirmités, à cause qu'il avoit esté baillé à nourrir à une nourrice sujete à maladie.

Mais le pis est qu'il demeure quelque impression & caractere aux ames de cette vicieuse nourriture, comme, le Grec escrit au second livre des Cesars, lors qu'il fait mention de Calligula quatriesme Empereur de Rome: les cruautés & infamies duquel n'estoient imputées à pere ny à mere: mais à la nourrice qui l'alaita, laquelle outre qu'elle estoit cruelle & barbare d'elle mesme, encore frotoit elle quelquefois le bout de sa mamelle de sang, & le faisoit succer à l'enfant qu'elle allaitoit.

Si la nourrice est yvrongne, elle prepare l'enfant à convulsion & debilité, mesme le sera yvrongne, & comme on lit en la vie de l'Empereur Tibere, qui fut grand yvrongne, car ce que la nourrice qui l'alaitoit non seulement beuvoit excessivement, mais elle sevrà l'enfant avec des soupes trempées à du vin.

Et voyla pourquoy le divin Platon entre les Grecs, & Lycurgue entre les Lacedemoniens ordonnerent & commanderent en toutes leurs loix, non seulement que toutes les femmes simples, mais les bourgeoises, Damoiselles, & de moyen estat, nourrissent leurs enfans, & celles qui estoient Princesses & délicates, au moins qu'elles nourrissent leurs enfans aisnez, à cause, comme j'ay dit, que l'enfant succe ordinairement l'humeur & l'inclination de la nourrice avec le lait de sa mammelle.

Joint que comme dit le mesme Platon en son troisieme livre des Loix, que jamais les enfans ne sont autant aimez des meres, comme quand elles les nourrissent de leurs propres mammelles, & que les peres les tiennent entre leurs bras, ce qui est vray semblable pour ce que la première amour en toutes choses est la plus vraye amour.

Plutarque au livre du régime des Princes dit que Thomiste sixiesme Roy des Lacedemoniens, mourant laissa deux enfans desquels le second herita au Royaume, pour ce que la Reyne l'avoit nourry, & non le premier à cause qu'une nourrice l'avoit alaité nourry & eslevé. Et de ce demeura la coutume en la pluspart des Royaumes d'Asie, que l'enfant qui ne seroit alaité des mammelles de sa propre mere, n'heritast aux biens de son propre pere.

Mais sans aller chercher des coutumes plus au loin: les anciennes femmes d'Allemagne sont louées par Tacite, d'autant que, chacune nourrissoit ses enfans de ses propres mammelles, & n'eussent voulu qu'une autre qu'elles les eust alaité, comme il se pratique encor de present en la pluspart des pays circonvoisins, qui se liberent par ce moyen là, entre les autres inconveniens susdits de recevoir un enfant pour un autre, ce qui est quelquefois arrivé.

De cette loy se peuvent liberer sans scrupule les femmes ausquelles la nature n'a point donné assez de forces pour pouvoir supporter, & le jour & la nuict les importunitez d'un enfant criard, car alors selon Dieu on peut avoir recours à une nourrice, non à la première venue, mais à une sage & vertueuse, comme firent jadis deux certaines Dames bourgeoises, qui toutes deux firent choix d'une mesme nourrice, à laquelle elles donnerent à nourrir en divers temps, l'une deux filles, & l'autre deux garçons, laquelle nourrice, fit après le mariage entre ses quatre nourrissons qui se marièrent tous en un mesme jour, & fus prié du festin, où je n'allay point pour ce qu'ils estoient Huguenots. Mais on peut inferer que le mariage de ces quatre estoit un mariage bien fait, car ayans esté nourris d'une mesme mammelle ils pouvoient avoir succé une mesme humeur, ou du moins qu'il s'estoit attaché en leur nature je ne sçay quoy de fort approchant à la sagesse & modestie de leur mere de lait.

Nos Sauvagessees sans autre Loy que celle que la nature leur donne, d'aymer, nourrir, & eslever leurs enfans, puisque les animaux mesmes les plus feroces ont soin de leurs petits, les allaitent de leurs propres mammelles, & n'ayans l'usage ny la commodité de la bouillie elles leur baillent des mesmes viandes desquelles elles usent, après les avoir bien maschées, & ainsi peu à peu les eslevent. Que si la mere meurt avant que l'enfant soit sevré, le pere, ou à son deffaut une autre personne, fait bouillir du bled d'Inde dans un pot de terre, puis en tire l'eau, laquelle il prend peu à peu dans sa bouche & la joignant à celle de l'enfant luy fait avaller cette eau, qui luy sert de lait & de bouillie, je l'ay veu ainsi practiquer à plusieurs, & particulièrement envers le petit de

nostre Sauvagesse baptisée, duquel le pere avoit un soin si paticulier qu'il ne le negligeoit en rien; luy faisoit avaller luy mesme de cette eau, ou bouillon.

De la mesme invention se servent aussi les Sauvagesse pour nourrir les petits chiens que les mères ne peuvent engraisser, ce que je trouvois fort salle & vilain, d'ainsi joindre à leur bouche le museau des petits chiens, qui ne sont pas souvent fort nets.

En quelque Province de nostre Inde occidentale, on n'emmailotte point les enfans, peur de les rendre courbez ou contrefaits par cet empressement, ce seroit neantmoins les mettre en un grandissime peril, n'estoit qu'on les couche dans des lits suspendus en l'air, comme font nos Canadiens, d'où ils ne peuvent tomber, ny sortir.

Mais nos Huronnes qui n'ont point l'usage du berceau, ny de ces lits suspendus, emmaillotent leurs petits enfans durant le jour dans des peaux sur une petite planchette de bois de cedre blanc, d'environ deux pieds de longueur ou peu plus, & un bon pied de largeur, où il y a à quelqu'uns un petit aiest, ou aiz plié en demv rond attaché au dessous des pieds de l'enfant, qu'ils appuyent contre le plancher de la cabane, ou bien elles, les portent promener avec icelles derrière leur dos, avec un collier ou cordelette qui leur pend sur le front. Elles les portent aussi quelquefois nuds hors du maillot dans leur robbe ceinte, pendus à la mammelle, ou derrière leur dos, presque debouts, la teste en dehors, qui regarde des yeux d'un costé & d'autre par dessus les espauls de celle qui le porte.

Lors que l'enfant est emmaillotté sur la petite planchette, ordinairement enjolivée de matachias & çhappelets de pourceleine, ils luy laissent unu ouverture devant sa nature, par ou il fais son eau, & si c'est une fille, ils y adjoustent une fueille de bled d'Inde renversée, qui sert à apporter l'eau dehors sans que l'enfant soit gasté de ses eauës, ny salle de ce costé là, laquelle invention est pratiquée par les Turcs mesmes, mais plus commodement, car je n'ay veu un modele. Ils font un pertuis au berceau au dessous du siege de l'enfant qui est decouvert, & appliquent un tuyau courbé à la nature, lequel passans entre les jambes de l'enfant respond à ce trou du berceau, sous lequel ils tiennent un petit pot qui reçoit les excremens l'urine, & par ce moyen rend les enfans toujours nets & mieux sentans que ceux d'icy, d'où je conclus que pour ce regard on devroit les imiter, particulièrement les pauvres gens qui ont faute de linges, d'estoffes & d'habits.

Les Sauvagesse comme elles n'ont jamais eu l'usage du linge, ny la methode d'en faire, encor qu'elles ayent du chanvre assez, ont trouvé l'invention d'un duvet fort doux de certains roseaux, sur lesquels elles couchent leurs enfans fort mollement, & les nettoyenr du mesme duvet, ou avec de la poudre de bois sec & pourry & la nuict venue, elles les couchent souvens tout nuds, entre le pere, & la mere, ou dans le sein de la mere mesme, enveloppé de sa robe pour le tenir plus chaudement, & n'en arrive, que tres-rarement d'accident.

Les Canadiens, & presque tous les peuples errants, se servent encore d'une pareille planchette pour coucher leurs enfans qu'ils appuyent contre quelque arbre ou l'attachent aux branches, mais encores dans des peaux sans planchette, à la manière qu'on accomode ceux de deça dans des langes, & en cet estat les posent de leur long doucement dans une peau suspendue en l'air, attachée par les quatre coins aux bois de la cabane, comme font les lits de roseau des Mattelots sous le tillac des Navires, & s'ils veulent bercer l'enfant, ils n'ont qu'à donner un branle à cette peau suspendue, laquelle se berce d'elle mesme.

Les Cimbres avoient accoustumé de mettre leurs enfans nouveaux naiz parmy les neiges, pour les endurcir au mal, & nos Gaulois au contraire les delicatent le plus qu'ils peuvent, pour les rendre fluets & mal sains de sorte que s'ils sentent un peu de vent, de chaud ou de froid plus qu'à l'ordinaire, tout est perdu, voyla un enfant malade, il faut le Médecin, il luy faut ouvrir la veine, cette viande ne luy est pas propre, gardez vous du bruit, & pour petit qu'il soit, on fait de son estomach une boutique d'Apothicaire, & d'où vient cela, c'est qu'ils sont trop mignardez, & nais de parens fluets, car on ne voit point tant d'infirmité aux enfans villageois non plus qu'à ceux de nos Barbares qui n'y apportent point tant de façon. Bon Dieu que d'abus & de sottise il y a, parmy de certaines maisons des grands, vous diriez proprement à les voir faire, & à les entendre qu'ils ont un autre pere qu'Adam, qu'ils ne sont point de la mesme nature des autres hommes, & qu'ils auront un Paradis à part, ouy & tel qu'ils l'auront fabriqué par leurs oeuvres.

Nos Sauvagesse imitans les Cimbres eslevent leurs enfans le moins délicatement qu'il leur est possible, & les laissent non seulement trotter & courir nuds à quatre pieds, par les cabanes, sans ayde ny conduite de personne; mais estans grandelets ils se veautrent, courent, & se roullent dans les neiges, & parmy les plus grandes ardeurs de l'Esté, sans en recevoir aucune incommodité, dequoy je m'estonnois fort, & de ce que mettant quelquefois un petit morceau de sucre dans la bouche des petits enfans ils me suivoient à quatre pieds comme petites bestioles, dans les plus grandes rigueurs de la saison. Et de là vient qu'ils s'endurcissent tellement au mal, & à la peine, qu'estans devenus grands, vieils & chenus, ils restent toujours forts & robustes, sans ressentir presque aucune indisposition, & mesmes les femmes enceintes sont tellement fortes, qu'elles s'accouchent souvent d'elles mesmes, comme elles m'ont dit, & n'en gardent point la cabane pour la plupart. J'en ay veu arriver de la forest, chargées d'un gros faisseau de bois, qui accouchoient dès aussi tost qu'elles estoient arrivées, puis au mesme instant sus pieds, à leur ordinaire exercice.

Et pour ce que les enfans d'un tel mariage ne se peuvent assurer légitimes, ils ont cette coustume entr'eux, aussi bien qu'en plusieurs autres endroits des Indes Occidentales, que les

enfans ne succedent point aux biens de leur pere; mais ils en font successeurs & heritiers, les enfans de leurs propres soeurs, lesquels, ils sont asseurez estre de leur sang & parentage, & par ainsi les hommes sont hors du hasard d'avoir pour héritiers les enfans d'autrui bien qu'ils fussent de leurs propres femmes.

En suite de cela il y en a qui pourroient douter que les peres eussent de l'amitié pour leurs enfans, n'estans point asseurez qu'ils fussent de leur fait, ou non, mais je vous asseure encor une fois, qu'ils les tiennent si cher, & en font tant d'estat qu'ils ne les voyent pas à demy, leur donnent toute la liberté qu'ils veulent, & ne les reprennent pour faute aucune, car de chastiment il ne s'en parle point, c'est pourquoy il ne faut pas s'estonner si estans grands ils se portent facilement au vice puis que dans les familles Chrestiennes, & Religieuses, où la correction, & le chastiment manque à la jeunesse, on n'y voit que desordre, qu'ambition & presumption d'esprit, avec plus d'excez de beaucoup que dans les familles Sauvages les plus Barbares, & esloignées de la cognoissance de Dieu.

Il faut que je m'explique & dise, (pour ne condamner les innocens avec les coupables) que s'il y a un grand nombre d'enfans Sauvages mal sages, & vicieux, & sans le respect deu à leurs parens, il y en a un autre grand nombre, qui sont mieux. Car, outre qu'ils n'ont pas tant de legeretez pueriles, comme beaucoup d'enfans de par deça, ils sont douez d'une petites gravité si jolie, & d'une modestie naturelle si honneste, que cela les rends extremement agreables & amiables, de sorte que je prenois un singulier plaisir de leur enseigner les lettres, & de les instruire en la Loy de Dieu, selon qu'ils en estoient capables, aussi en avions nous tousjours plusieurs dans nostre cabane, où nous leur donnions facile accez, aux heures qui ne nous estoient point incommodés, & non sans quelque difficulté aux mauvais garçons, pour les obliger à imiter les bons.

Nous en avions pratiqué cinq ou six de tres jolys, beaux, & d'un fort bon esprit pour les amener en France, avec le consentement de leurs peres & meres, mais quand il fut question de partir, cet amour si tendre des meres, & le réciproque des enfans envers elles, tira tant de larmes des yeux des uns & des autres, qu'en fin elles esteignirent cette première devotion, par un ouy dire qu'on fouettoit, qu'on pendoit, & qu'on faisoit mourir les hommes entre les François, sans discerner l'innocent du coupable, doctrine qui leur avoit esté donnée par le Huron Savoignon, laquelle nous empescha du tout d'en pouvoir amener aucun quelque, promesse que leur fissions d'un bon traictement, & de les ramener en leur pays dans dix huict ou vingt Lunes, qui sont un an & demy de temps, car il ne se pouvoit à moins.

De l'instruction de la jeunesse & des exercices ordinaires des enfans. De la dissolution des François. Et d'une certaine Nation ou l'on coupe le né des filles mal vivantes.

CHAPITRE XX.

CE grand Empereur Marc Aurelle, que pleust à Dieu qu'il eut esté Chrestien, il ne luy eut rien manqué digne d'un Prince egallement puissant, & vertueux. Discourant un jour avec son amy Pullion du soin que les anciens Romains avoient d'instruire leurs enfans dans la vertu & l'habitude des bonnes moeurs, dit de luy mesme ces parolles, dignes à la verité d'estre gravées & burinées sur le coeur de tous ceux qui ont à gouverner la jeunesse & les esprits encores tendres, dans la vertu.

Mon pere Anne Vere, fut en cas, autant digne de louange, comme je suis digne de reprehension, car moy estant jeune enfant, jamais ne me laissa dormir en lict, assoir en chaise, boire ny manger avec luy à sa table, & si n'osois hausser ny lever la teste ny les yeux pour le regarder en face, & pour ce souvent me disoit: Marc mon fils, j'ayme trop plus que tu sois vertueux & honneste Romain, que Philosophe superbe & dissolu, car celuy là est indigne de vivre & de paroistre entre les hommes qui n'ensuit la vertu, laquelle les Dieux mesmes recompensent dans le Ciel, & les hommes honorent sur la terre.

Puis poursuivant son discours disoit: anciennement les enfans des bons tettoient jusques à deux ans, jusqu'à quatre vivoient en leur appetit & volonté, lisoient jusques à six, & estudioient en Grammaire jusques à dix ans puis devoient prendre office ou mestier, selon qu'ils se sentoient appellés, ou destinés, ou s'adonner à l'estude, ou aller aux exercices de la guerre, de manière que parmy Rome ils n'avoient oisifs ny vagabons, veu mesmes, qu'ils avoient des Maistres & Precepteur vieils & tellement sages & prudents, que leur seule presence sans dire mot, estoit capable de les maintenir dans leur devoir & conserver dans la vertu.

J'ay estudié, dit ce bon Prince, en Grammaire avec un Maistre qui s'appelloit Euphermon, il avoit la teste toute blanche de vieillesse, il estoit fort moderé en parler, en discipline fort rigoureux, & en la vie tres-honneste, pour ce qu'en Rome y avoit une loy, que les Maistres des enfans fussent fort anciens, de maniere que si le disciple avoit l'aage de dix ans, le Maistre devoit passer cinquante. Et ce qui fait qu'à present on voit si peu d'enfans sages & modestes, c'est pour ce que les Maistres sont eux mesmes jeunes & sans vertu, & ont encore moins d'expérience; c'est pourquoy on ne doit trouver estrange si on ne leur obey pas tousjours en choses justes & licites, puis qu'en imprudens & peu experimentez, ils commandent souvent choses injustes, ou par une manière trop precipitée s'emportent au gré de leurs passions à la moindre mousche qui les

picque, pensans par là se faire estimer bon conducteur de la discipline & du bon gouvernement, en mesme parallèle de ceux qui pour estre maintenus, tellement les choses qu'ils devroient corriger.

Car les commandemens justes & bien digerez, encore qu'il n'appartienne pas aux disciples de les examiner, font les coeurs doux, souples & débonnaires, comme au contraire, les commandemens injustes ou mal faits, tournent & convertissent les hommes humbles & doux, en personnages durs & austeres, comme l'experience nous l'a fait voir maintefois, & dans les Religions les plus austeres mesmes, où la voye de la douceur est tousjours employée la premiere, puis la verge si elle ne suffit.

Il est vray, que nous voyons souvent des peres, estre la cause de la perte de leurs enfans & de la corruption de leurs moeurs, par les mauvaises habitudes qu'ils leur laissent prendre en leur bas aage. Car les uns font gloire de les nourrir dans les delicatesses & les délices, & leur souffrent de faire tout ce qu'ils veulent, comme s'ils estoient enchantez des merveilles imaginaires de leur esprit & de leur beauté, sans se mettre en peine de ce qui en arrivera, quand ils seront grands. Les autres tout au contraire les eslevent avec trop de rigueur, comme aux maisons des mécaniques, & ceux-cy les perdent encore, car comme par une excessive delicatesse, les forces du corps & de l'esprit s'affoiblissent, aussi par un chastiment trop rude, ils deviennent si hebetez qu'ils perdent souvent toute esperance d'apprendre, & sont en des apprehensions continuelles, qui les empechent de faire rien de viril, de maniere que pour les rendre tels qu'ils doivent estre, il n'est rien meilleur que de tenir un milieu, entre la douceur & la severité, afin qu'aux occasions ils soient tousjours discrets & sages, & apprennent sans timidité.

Or que ce milieu dans lequel consiste la vertu soit pratiquée par nos Sauvages envers leurs enfans, il y a apparence qu'ils n'y manquent pas en toutes choses, bien qu'ils leur souffrent les desobeissances, & de manquer au respect qu'ils doivent à leurs parens. J'en ay veu de bien sages, j'en ay veu de bien fols & temeraires, mais cela venoit de l'instinct & inclination de leur propre nature, à laquelle ils adherent, & non de l'instruction & conduite de leurs parens, lesquels les laissent vivre dans toute sorte de liberté, la bride sur le col & sans chastiment, comme ils ont esté eux mesmes eslevez sans correction, car les Sauvages n'en sçauroient souffrir à leurs enfans, & de vérité ils n'en méritent souvent pas tant que ceux d'icy, pour ce qu'ils ont moins de malices & moins d'instructions.

S'ils ne sçavent que c'est d'estre rudoyez & severement reprimendez, ils n'expérimentent non plus de delicatesses & sont eslevez fort autrement. De ses petites mignardises & caresses que les pères & mères traictent icy leurs enfans, on ne sçait que c'est aux Canadiens, car ils ayment d'une amitié plus cachée que découverte, & plus virillement que sensuellement, & par ceste maniere de gouvernement l'on peut juger comme j'ay des-ja dit, que nos Canadiens tiennent quelque chose du milieu en la conduite de leurs enfans, & mesme nos Montagnais, lesquels ne font autre reprimende à leurs petits garçons quand ils crient, que de leur dire: & quoy ne veux tu pas te taire, je te dis que tu ne tueras point d'Ours, d'Eslans, ny de Castors, & si tu te tais tu en tueras. Et aux filles ils leur disent seulement: Chotéga maché, arreste-toy, ne crie pas & rien plus.

Leurs exercices ordinaires, particulièrement des jeunes garçons, n'est pas de bien employer le temps, ny d'apprendre mestier car il n'y en a point entre nos Canadiens & Hurons, où chacun mesnage fait de luy mesme ce qui luy est convenable & necessaire, soit à coudre, à filer, faire des pots de terres & toute autre ouvrage & action de mestier qui leur fait besoin; mais nos jeunes Hurons s'exercent principalement à tirer de l'arc en quoy ils se rendent fort adroits, à darder la fleche, qu'ils font bondir & glisser droict superficiellerment par dessus le pavé, jouer avec des battons courbez qu'ils font couler par dessus la neige, & crosser une bale de bois léger; comme l'on fait par-deça. Apprendre à jeter la fourchette avec quoy ils herponnent le poisson entre les enfans des Quieunontaterons; & darder l'espée entre nos Montagnais, par le moyen d'un baston au bout duquel ils attachent une alaine, qu'ils eslancent contre un but, puis à beaucoup d'autres petits jeux & exercices de récréation, qui ne les empêchent pas de se retrouver à la cabane aux heures des repas, & lors qu'ils ont faim d'aller griller du bled.

Que si une mere prie son fils d'aller quérir de l'eau, du bois, ou faire quelque autre semblable service du mesnage, il luy respondra que c'est un ouvrage de fille & n'en fait rien: que si par fois nous obtenions d'eux de semblables services, c'estoit à condition qu'ils auroient tousjours entrée en nostre cabane, ou pour quelque espingles, plumes ou autre petite chose à se parer, dequoy ils estoient fort contans & nous aussi, pour ces petits & menus services que nous en recevions.

Il y en avoit pourtant de malicieux, qui se donnoient le plaisir de couper la corde qui soustenoit nostre porte en l'air, & puis estant tombée, nioient absolument que ce fussent eux, ou bien prenoient la fuite, car ils n'advouent jamais guere leur faute s'ils ne sont attrapez sur le fait ou que l'on ne leur convainque l'esprit par raisons. C'est une petite vanité qui n'est pas blasmable en eux, comme elle pourroit estre en des Chrestiens de vouloir estre estimé meilleur qu'on n'est, c'est neantmoins la perfection du jourd'huy, car qui voyons nous qui veuille souffrir le mespris qu'il merite, ou d'estre estimé pour tel qu'il est, personne, car le monde ne veut point de ces pratiques là, on la laisse pour les Cloistres, encores, y est elle souvent bien mal traictée & encores plus mal receue, par ceux qui en devroient monstrier l'exemple aux autres.

Il y en a qui veulent bien estre estimez pour tels qu'ils sont, non par vertu, mais par imprudence, & font voir eux mesmes à descouvert l'imperfection & malice de leur esprit, de laquelle ils

veulent tirer gloire, mais gloire qui leur tournera à confusion devant Dieu.

De mesme que les petits garçons ont leur exercice particulier, & apprennent à tirer de l'arc les uns avec les autres, si-tost qu'ils commencent à marcher, on met aussi un petit baston entre les mains des petites fillettes, en mesme temps qu'elles commencent de se fortifier, pour les stiller & apprendre de bonne heure à piler le bled, qui est leur exercice plus rude, & estans grandelettes elles jouent aussi à divers petits jeux avec leurs compagnes, & parmy ces petits ebats on les dresse encore doucement à de petits & menus services du mesnage, & aussi quelquefois (chose déplorable) au mal qu'elles voyent commettre devant leurs yeux, qui faict qu'estans grandes elles ne valent rien pour la pluspart & sont pires (peu exceptées) que les garçons mesmes, se vantans souvent du mal, qui les devoit faire rougir & qu'elles n'ont pas commis pour se faire rechercher & admirer comme valeureuses desbauchées.

Les Montagnaites apprennent aussi ce qui est du mesnage, à faire les robes, les raquettes, les escuelles, ustencilles, vaisselles & autres petites jolivetez, peindre & faire des franges aux robes & nagent comme canars. Je loue nostre Seigneur, de ce que les Huronnes prenoient d'assez bonne part nos reprimandes, & qu'à la fin elles commençoient d'avoir de la retenue & quelque honte de leur dissolution, n'osans plus que fort rarement user de leurs impertinentes parolles en nostre presence, & admiroient en approuvant l'honnesteté que leur disions estre aux filles de par-deça, ce qui nous donnoit esperance d'un prochain amendement de vie, si les François qui estoient montez avec nous par une malice effrénée, ne leur eussent dit le contraire, diffamans & taxans meschamment l'honneur & la pudicité des femmes & filles de leur païs, pour pouvoir continuer avec plus de liberté leur vie infame & mauvaise, tellement que ceux qui nous devoient seconder & servir par bons exemples, à l'instruction & conversion de ce peuple, estoient ceux-là mesme qui nous empeschoient & destruisoient le bien que nous allions establissans. Il y en avoit neantmoins quelqu'uns de tres honnestes & discrets, lesquels s'ils faisoient du mal, il ne venoit pas à nostre cognoissance, & n'esclatoit point en publique.

Tous les peuples infidelles & barbares, ne sont point neantmoins tous tellement abrutis dans le mal & si plongé dans l'horreur du vice, qu'il ne s'y en trouve encore quelqu'uns, qui observent les Loix de l'honnesteté & plus rigoureusement que les Chrestiens mesmes, bien que les premiers n'ayent aucune Loy, qui leur deffende le mal, & les derniers ayent les deffences expresses du Createur de ne le commettre pas.

L'un de nos François nommé Grenole, ayant esté à la traicte du costé Nord, en une nation esloignée environ cent lieues des Hurons, tirant à la mine cuivre, nous dit à son retour y avoir veu plusieurs filles, ausquelles on avoit couppé le bout du nés selon la coustume du païs, pour avoir faict bresche à leur honneur, (bien opposite & contraire à celle de nos Hurons & Canadiens, qui leur permet toute liberté,) nous assura de plus avoir veu ces Sauvages, faire quelque forme de prieres avant que prendre leur repas qui estoit un prejugué, qu'ils reconnoissoient & adoroient vrayement quelque divinité, à laquelle ils rendoient aussi action de graces après leur repas. Ceste disposition nous fist concevoir un grand desir d'y aller, si Dieu par sa divine providence n'en eut autrement ordonné, me renvoyant pour affaires en Canada, & de là en France pour Paris.

De l'excellence, de l'écriture. Des principes que nous en donnions aux enfans Hurons, de leur langue & de celle des Canadiens.

CHAPITRE XXI.

ENtre toutes les choses plus admirables du monde, l'écriture est digne de tres-grande admiration. Premièrement pour son premier Autheur qui a esté Dieu mesme, secondement pour son utilité, Dieu en a esté le premier Autheur, comme les parolles qu'il tint à Moïse nous l'apprennent: monte dit le Seigneur, & vien me trouver sur la montaigne, là je te bailleray, deux tables de pierre: la Loy & les commandemens que j'ay escrits, afin que tu les enseignes aux fils d'Israël. Ce que Dieu avoit escrit estoit engravé dans les tables que Moïse rompit puis après émeu de colere, lorsqu'il trouva les enfans d'Israël idolatrant après le veau d'airain. Depuis Dieu fit commandement à Moïse de renouveler les tables & d'crire ce qui estoit contenu en celles qui estoient rompues, si bien que nous voyons par là, que c'est Dieu qui est Autheur de l'écriture, & que Moïse a esté le premier entre les hommes, qui a escrit, voyons de l'Imprimerie.

L'invention de l'Imprimerie en l'Europe, comme tient la commune opinion, a commencé en l'an de grace 1438. & est attribuée à un Allemand appelé Jean Guttemberg, & le premier moule dont on imprima se fit en la ville de Mayence en Allemagne, duquel lieu un autre Allemand nommé Conrad en porta l'invention en Italie, & que le premier livre qui s'imprima, ce fut un oeuvre de S. Augustin, lequel est intitulé De la Cité de Dieu.

Mais les Chinois peuples inventifs & des mieux polissez de la terre, s'attribuent avec quelque apparence de raison, l'honneur d'en avoir esté les premiers inventeurs, & que les peuples Germaniques ne l'ont sçeu qu'après eux, ou appris de quelqu'un d'eux. De mesme ils s'attribuent l'honneur d'avoir esté les premiers inventeurs de l'artillerie, car elle ne commença en l'Europe qu'en l'an 1330, par l'industrie d'un Allemand, Munster en sa Cosmographie liv. 7, dit en l'an

A la verité on ne sçauroit assez louer l'invention & l'utilité de l'Escriture, puisqu'un Dieu en a esté le premier Autheur, & que d'elle depend la principale science des hommes, mais pour ce qu'elle s'apprend qu'avec peine & un grand temps, peu de Hurons s'y vouloient adonner, & se contentoient de conter les fueillets de nos livres, & d'en admirer les images avec tant d'attention qu'ils perdoient tout autre soin, & y eussent passé les jours & les nuicts entiers qui les eut laissé faire, mais un si frequent maniemment de nos livres, qu'ils demandoient à voir à tout moment les uns après les autres, principalement la S. Bible pour sa grosseur & ses images, les perdoit & rendoient tout fripez.

Nous avions commencé d'enseigner aux enfans, les lettres & l'escriture, mais comme ils sont libertins & ne demandent qu'à jouer & se donner du bon temps ils oubloient en trois jours, ce que nous leurs avions appris en quatre, faute de continuer & nous venir retrouver aux heures que leur avions prescrites, & pour nous dire qu'ils avoient esté empêchez à jouer, ils en estoient quittes, sans autre plus grande ceremonie, aussi n'estoit il pas encore à propos de les rudoier ny reprendre autrement, que doucement, & par une manière affable, les admonester de bien apprendre une science qui leur, devoit tant profiter à l'advenir, s'ils s'y addonnoient avec soin, plaisir & contentement.

Il y avoit des hommes qui nous demandoient d'apprendre le François avec eux, mais comme en toute leur langue il ne se trouve aucune lettre labiale, ny les uns ny les autres, n'en pouvoient prononcer une seule que tres difficilement. Pour dire P. ils disoient T, pour F, S, & pour M, N &c. & ainsi il leur eut esté comme impossible de la pouvoir apprendre dans leur païs (j'entends les personnes aagées) qu'avec une grand longueur de temps & des peines indicibles, & suis asseuré qu'un jeune garçon Huron s'efforça deux & trois cens fois pour pouvoir prononcer la lettre P. & ne pû jamais dire que T. car voulant dire Pere Gabriel il disoit T. Auïel.

Les Montagnais non plus que les Hurons, n'ont pas tant de lettres en leur Alphabeth, que nous en avons au nostre, car ils n'ont point les lettres F L V, ils prononcent un R au lieu d'un. L, ils prononcent un P. au lieu d'un V, & ont plusieurs autres observations en leur langue, qui ne peuvent estre conceues que par ceux qui ont l'usage de ladite langue, mais elle est telle que les enfans qui ont la langue assez bien pendue prendroient bien-tost nostre prononciation si on es instruisoit, & encores assez facilement les Hurons, car les deux qui furent envoyez en France il y a quelques années, dont l'un nommé Sauvoignon est retourné en son païs, & l'autre, nommé Louys est resté à Kebec, s'y sont formez, particulièrement le petit Louys, car pour l'autre il n'y a jamais esté bien sçavant, aussi estoit il plus aagé & moins apte pour apprendre que le dernier qui estoit plus jeune & gentil.

Il faut que je vous die de ce Sauvage ce petit mot en passant, que tous les Hurons l'estimoient menteur, lors qu'il leur racontoit les merveilles qu'il avoit veues en nostre Europe, comme en effect y a des choses qu'ils croyoient impossible, comme un carosse attelé de six & huict chevaux, un orloge sonnant, & beaucoup d'autres choses, que nostre tesmoignage leur fist croire faisable.

Ce bon Savignon se resouvenoit bien de la bonne chere qu'il avoit fait en France & s'en vantoit par tout, neantmoins il ne luy print jamais envie d'y vouloir retourner, jusques à un certain jour qu'ayant receu mescontentement de sa compagne, il print resolution de s'en vouloir retourner & demandoit à nos François s'il y pourroit avoir une femme pour trois castors, encore croyoit il la mettre à bien haut prix, ce qui nous donna plus de compassion, que d'envie de rire.

Ces simplicitez particulieres n'empechent pas, qu'il ne se trouve des gens d'esprit entr'eux, & qu'on n'en puisse faire quelque chose de bon, car il n'y a que la politesse qui leur manque, & si nous eussions esté encore deux ans dans le païs, je croy que nous en eussions rendu d'avancez aux lettres, & de bien instruits en la foy, car les hommes comprenoient assez bien, & les enfans tenoient gentiment la plume.

Tousjours ces commencemens serviront de beaucoup à ceux qui iront après nous travailler en cette vigne, car la chose plus difficile est faite & les principales pieces esbauchées, il n'y a plus qu'à les polir qu'elles ne soient parfaites. Je sçay bien que les derniers ouvriers font tousjours assez peu d'estat du travail des premiers & y trouvent souvent à redire. Ce sont maladies naturelles qui naissent avec l'homme, lesquelles il faut excuser & non point condamner, puisque Dieu seul est le Juge de nos actions.

Les langues ne se sçavent pas sans fautes, qu'après une grande pratique & longue experience, à la Française mesme, personne ne se dit parfait tant elle est changeante & sujette à la caprice des hommes, qui inventent tous les jours des mots nouveaux, ou une nouvelle façon de prononcer, de sorte que l'ancien Gaulois semble aujourd'huy un langage estrangez comme le sera à cent ans d'icy celui duquel on use pour le jourd'huy.

Dés la France j'avois une grande inclination pour les langues Sauvages, afin qu'en y profitant je puisse après profiter aux ames, & en avois desja assemblé une quantité de mots, mais pour ne les sçavoir prononcer à la cadence du païs, à la premiere rencontre que je fis des Montagnais, pensans baragouiner, je demeuray muet, & eux avec moy.

Marry que j'en perdu & ma peine & mon soin, avec toutes mes études que j'avois faites sans autre maistre que du petit Patetchouan, je m'addressay au truchement Marsolet, pour en avoir

quelque instruction, mais il me dit franchement dedans nostre barque à Tadoussac, qu'il ne le pouvoit nullement & que je m'adressasse à un autre; je luy en demanday la raison, il me dit qu'il n'en avoit point d'autre que le serment qu'il avoit fait de n'enseigner rien de la langue à qui que ce fut.

Me voyla donc esconduit, & ne me rebute pas pourtant, je le prie derechef de m'apprendre quelque mots de ce langage; puis qu'il n'y en avoit point d'autre plus capable que luy, & que je le servirais en autre occasion, mais il continue en son refus, ne voulant pas, disoit-il fausser son serment & faire rien contre ses promesses, neantmoins à la fin il me lança ces deux mots Montagnais, *Noma kinistitototiu*, qui veulent dire en François, non je ne t'entend point, car en Huron il faudroit dire: *Danstan tearonca*. Voyla tout ce que je pû tirer de luy avec toute mon industrie, & croy que tout son plus grand serment estoit de se rendre necessaire, & de ne laisser empiéter personne sur son office, mais s'estoit mal prendre ses mesures que de s'adresser à nous, qui n'estions pas pour luy nuire.

Ce peu que j'en ay sceu davantage, je l'ay, appris de nos Religieux de Kebec, des Montagnais & d'un petit Dictionnaire, composé & escrit de la propre main de Pierre Anthoine nostre Canadien, que j'ay creu d'autant plus asseuré, que ce Sauvage l'a fait avant qu'avoir perdu les Idées de sa langue & s'il est fautif en quelque chose, c'est en la mesme maniere que je le suis en la langue Française, en comparaison d'un Orateur disert, car il y a le bon & le mauvais Montagnais, comme le bon & le mauvais François, duquel j'yमितe le dernier pour ne pouvoir faire mieux.

Toutes les langues de la nouvelle France se peuvent réduire en deux principales, à sçavoir, Huronne & Canadienne. La Huronne comprend presque toutes celles qui courent les nations sedentaires & quelques'unnes errantes, comme les Houandares, les Quieunontateronons, Sontouhouerhonons, Attiuoindarons, Assistagueronons, & autres des contrées de la mer douce, lesquelles toutes ensemble peuvent contenir environ 3 ou 4 cens mille ames en 200 lieuës de païs, qui seroient une belle Province si elles estoient possedées par un seul Prince Chrestien, car pour le jourd'huy les montagnes, les fleuves & les rivieres, ne servent point de limites ny de bornes aux Provinces & Regions, ains, les langues & les Seigneuries, & se dit une Province & Region avoir autant d'estendue comme la langue d'icelle est parlée & entendue en icelle.

La Canadienne comprend presque toutes les nations errantes, qui tiennent depuis l'emboucheure du grand fleuve S. Laurens, jusques au païs des Hurons, parmi lesquelles nous comprenons les Almouchiquois, Montagnais, la petite Nation. Les Sauvages de l'Isle, les Ebicerinys, & généralement tous les Algoumequins & autres nations errantes, qui se rencontrent dans l'estendue de plus de 350 lieuës de païs qui ne peuvent faire en tout à mon advis, 50 ou 60 mille ames au plus, & tous errants & vagabons comme j'ay dit.

Il demeura donc constant que nous n'avons que deux langues principales dans toute l'estendue, de nostre Canada, & que tout tant qu'il y en a derivent de l'une de ces deux, & n'y a autre difference, que du Gascon ou du Provençal au François, car encor bien qu'il y ait un truchement particulier pour les Montagnais, un autre pour les Sauvages de l'Isle, & un pour les Ebicerinys. Si est ce que c'est tousjours une mesme langue, & n'y a autre difference que celle que je vient de dire, qui est assez neantmoins pour obliger d'avoir par tout des Truchemens divers, tant pour n'ignorer rien des langues, & d'une infinité de mots qu'ils ont de differens les uns des autres, que pour maintenir les François en l'amitié de ces peuples, & attirer leurs castors en procurant leur salut.

On dit qu'il y a en quelque contrée des Indes, une Nation dont les hommes ont un langage particulier & les femmes un autre, sans qu'il leur soit loisible d'user de celui de leur marys, il n'en est pas de mesme entre: nos Nations Canadiennes, mais entre toutes il me semble que les femmes Ebiceriniennes parlent le plus délicatement, & mignardement, elles ont un petit bec affilé, dont vous diriez que les paroles leur partent du bout des levres, & ce qui en est plus admirable est, qu'elles coulent de suite sans hesiter ny reprendre haleine, & si doucement qu'à peine leur voyez vous ouvrir les lèvres en leurs petits entretiens & esbats.

Je m'estonnois mesme comme elles se pouvoient entendre, & le Truchement Richer comprendre ce qu'elles disoient, car pour moy, il faut que j'advoue qu'il m'eust esté bien difficile de m'y rendre sçavant.

J'en voulu faire l'experience au pays des Hurons, où elles estoient venues hyverner avec leur marys, & en receu des leçons du Truchement que j'estudiay quelque temps ensemble, avec le Montagnais & mon Huron, mais ne my pouvans avancer pour en avoir trop entrepris à la fois, je fus contrainct de quitter les deux premiers, & vaquer seulement à la dernière, car en pensant parler d'une j'y entremellois des mots de l'autre, je courois après trois lieves & n'en prenois aucun.

Et pour vous monstrier qu'en effet il y a beaucoup de periodes qui ne se rapportent point aux langages des Montagnais, & Ebicerinys non plus qu'au Huron, qui est une langue particulière, & que le baragouin de l'un est différant du baragouin de l'autre, je vous en rapporteray icy quelques mots, par le moyen desquels vous cognoistrez la différence veritable mentionnée cy dessus.

Par exemple: Les Hurons appellent un chien gaguenon. Les Ebicerinys arionce, & les Montagnais atimoy, voyla une grande différence en ces trois mots qui ne signifient tous qu'une mesme chose.

De plus: Pour dire en Huron j'ay faim, Atoronchesta, en Montagnais Niuhimitisonne, & en Ebicerinyen Ninihoinchaé. Et pour demander à manger nos Hurons usent de ce seul mot Taetsenten, les Montagnais de celui cy Minimitson, & les Ebiceriniens de cet autre Michilmijchim. Tellement qu'on voit en ce peu de mots bien peu de rapport, particulièrement du langage Huron aux deux autres qui ont quelque correspondance.

Il se trouve une autre grande difficulté en ces langues, en la prononciation de quelque syllabes; à laquelle consistent les diverses significations d'un mesme mot, qui est une difficulté plus grande que l'on ne pense pas, car manquez seulement en une, vous manquez en tout, du si vous vous faites entendre ce sera tout autrement que vous ne desirez, comme en ce mot Ebicerinien: Kidauskinne, lequel avec une certaine façon de prononcer veut dire, tu n'as point d'esprit, & par un autre ton signifie; tu as menty.

Ainsi en est il de quantité d'autres mots, c'est pourquoy il faut ayder à la lettre, & apprendre la cadance, si on y veut profiter, car le Truchement Bruslé s'y est quelquefois luy mesme trompé bien empesché, & moy encore plus lors que les Hurons me faisoient recorder & souvent repeter de certains mots difficiles que je ne sçavois comment prononcer, & n'y pouvois avenir avec toutes les peines que j'y prenois, que de fort loing, (j'entends de quelque mots) nonobstant l'assistance & le secours du Truchement, c'est ce qui nous fit juger que nos principaux maistres en cet art, devoient estre nos soins & la frequente communication avec les Sauvages.

Avant que je fusse passé dans les Indes Canadiennes, & aucunement recognu la façon de parler de ses habitans, je croyois leur langue dans l'excés de pauvreté, comme, elle est en effet de beaucoup de mots, pour autant que n'ayans point de cognoissance de beaucoup de choses qui sont en nostre Europe; ils n'ont point de noms pour les signifier, mais j'ay recognu du depuis qu'és choses dont ils ont cognoissance, leurs langues sont en quelque chose plus fecondes & nombreuses, pouvans dire une mesme chose par quantité de différents mots, entre lesquels ils en ont de si riches, qu'un seul peut signifier autant que quatre des nostres, principalement la langue Huronne, c'est à dire qu'ils ont une infinité de mots composez, lesquels sont des sentences entieres, comme les caracteres des Chinois.

Je sçay bien qu'il y peut avoir des fautes en mes Dictionnaires, & que plusieurs choses y manquent pour les rendre parfaicts, mais je ne doute point aussi qu'un plus habile que moy, ne se trouvat bien empesché de pouvoir faire mieux en si peu de temps que j'y ay employé, toujours c'est un travail qui n'est pas petit ny de petit profit, car pourveu qu'on sçache la prononciation des mots, plus difficiles, on peut aller avec iceux, par tout leur pays & traiter sans Truchement, qui est un bien, & une commodité qui ne se peut estimer, & de laquelle plusieurs se servent, pour n'y en avoir encor eu aucun autre que les miens. C'est neantmoins une chose bien pitoyable à l'homme d'estre en cela plus miserable que les oyseaux, & bestes brutes, lesquelles se font entendre à toutes celles de leur mesme espece en quelque part du monde qu'elles se rencontrent, car elles n'ont toutes qu'une mesme voix, là où l'homme pour peu qu'il s'absente du lieu de sa naissance, demeure muet, & sans communication, dont on doit attribuer la disgrâce à nos pechez.

Ceux qui ont estudié quelque peu en Magie, selon quelques Autheurs, sçavent fort bien qu'aucuns livres de cette mauvaise science, enseignent quelques moyens, pour parvenir à la perfection de l'intelligence de ces voix; sons, paroles, ou langues de ces oyseaux, & animaux, comme un Apollonius Thyaneus grand magicien, lequel entendoit le jargon des oyseaux, & la voix des animaux, par laquelle il recueilloit les conceptions de leurs fantasies, ce que faisoit aussi Melampus fils de Amythaon. Mais pour nos langues sauvages qui en tous siecles changent pour le moins une fois, je conseillerois volontiers ceux qui en ont la puissance d'abatardir & biffer toutes celles qui sont en usage chez les Hurons, & Canadiens, & d'introduire en leur place la langue Française par tout, car qu'elle apparence que tant de petits peuples ayent des langues si différentes & si difficiles à apprendre, le sujet ne le merite pas, & si les Religieux qui ont à les instruire, y ont trop de difficulté, tant y a qu'il y a (comme je croy) moins de peuples en tous ces pays là, en y comprenant encore toute l'Acadie, où nous avons fait bastir une maison l'an 1630, en la Baye du port du Cap Naigre, que les François ont nommé le port de la Tour à cause de l'habitation des François, ou commande le sieur de la Tour, qu'en la seule ville de Paris, & de là jugez s'il seroit à propos de maintenir tant de langues differentes & les réduire en arts, comme on pourroit faire, mais sans nécessité.

Il est dit des anciens Roys de Mexique, de mesme que de ceux du Peru, qu'ils n'avoient moins de soin d'estendre leur langue que leur Empire, car au nouveau monde la langue de Mexique estoit estendue par l'espace de mille lieuës, & celle de Cusco capitale de l'Empire du Peru n'en avoit pas moins, & combien qu'on use en ces deux grands Royaumes ou Empires de plusieurs langues particulieres, & fort differentes entr'elles, considéré leur longue estendue, toutefois celle de la ville de Mexique est belle & riche & commune à toute la nouvelle Espagne, & celle de Cusco au Peru, comme entre nous la Latine, & entre les Turcs l'Esclavone, en Europe, & l'Arabique en Asie.

Tellement qu'il suffit (du rapport de quelque Historien) à ceux, qui preichent la parole de Dieu, d'apprendre une seule langue, de celles là pour aller par un pays long de deux ou trois mille lieuës, au lieu qu'il leur auroit fallu 15 ou 20 langues, voire d'avantage, pour pouvoir porter l'Evangile de nostre Seigneur par tout cette estenduë de Provinces & Royaumes.

CHAPITRE XXII.

Toutes les Nations & peuples Indiens, & Sauvages que nous avons veus en nostre voyage, sont presque tous de couleur brune, olivatre ou bazanné (excepté les dents qu'ils ont merveilleusement blanches) non qu'ils naissent tels, mais cela vient de la nudité, de l'ardeur du Soleil qui leur donne à plomb sur le dos, & des diverses graisses, huyles, & peintures, desquelles ils se frottent & peignent souvent tout le corps, comme nous voyons en France à ceux qui se font appeller Egyptiens ou Bohemiens, lesquels changent leur couleur blanche en brune, & olivastre, par le moyen des huyles desquelles ils se frottent le corps pour sembler Egyptien, bien qu'ils soient François, & n'ayent ressenteny aune chaleur que celle d'icy, ny habitè autre climat que celui de la France.

Cette couleur pourtant ne diminue en rien de leur beauté naturelle des traicts de leur visage, ny de la juste proportion de leurs corps, qui ne cedent en rien à ceux d'icy, car ils sont tous generalement bien formez & proportionnez sans difformité aucune, marchent, droit avec un maintien grave & modeste, sans estre aucunement courbé, bossu, vouté, boiteux, borgnes, ou aveugles, d'où vous voyez d'aussi beaux enfans, & des personnes d'aussi bonne grâce qu'il y en sçauroit avoir en France, entre lesquels je n'y ay jamais veu autre deffaut, qu'un Honqueronon borgne encor par accident, & un bon vieillard Huron, qui pour estre tombé du haut d'une cabane en bas s'estoit fait boiteux.

Ils sont de mesme grandeur & hauteur que par deçà, tous dispos, gays, & aligres, jeunes & vieux, ne sont point valetudinaires comme la plupart de nous autres, ny sujet à la goutte, comme beaucoup de personnes trop à leur ayse, il n'y a pas mesme de ces gros ventrus pleins d'humeurs & de graisses, que nous avons icy, car ils ne sont ny trop gras ny trop maigres, aussi n'ont ils pas trop dequoy s'engraisser, & c'est ce qui les maintient en santé, & exempts de beaucoup de maladies, ausquelles nous sommes sujets par trop faire bonne chere, car comme dit Aristote; il n'y a rien qui conserve mieux la santé de l'homme que la sobriété, laquelle ils observent mieux que nos gens, sans soucy, & moins que nos avares, tenans le milieu entre les deux.

L'une des raisons principales pour laquelle nos Sauvages n'ont rien de difforme en leurs corps, vient de ce qu'ils ne sont point violentez ou contraincts, comme les mignons & muguettes de par deçà, par des habits trop estroicts qui forcent leur naturelle disposition, & la raison en est tresbonne, d'autant que par cet empressement d'habits pour sembler linges & bien faites, les femmes qui en usent de la sorte sont pour la pluspart contrefaites, bossues, voutées, & ridées, encore qu'il n'apparoisse point au dehors, lesquelles si elles estoient veues en cette difformité par les Sauvages, ils auroient dequoy rire & se mocquer de nous, eux qui n'ont accoustumé de voir les choses que dans le naturel non violenté.

Il faut advouer pourtant que ces affiquets mondains, ces gorges decouvertes, & ces estoffes ravissantes, quelque difformité qu'elles couvrent sont des pièges bien plus pesans, & desquels le Diable tire un bien plus grand avantage que de la nudité de nos Sauvages, qui porte je ne sçay quoy de desplaisant à la veuë de ceux qui sont tant soit peu chaste, car il n'y a que les mal sages qui s'y meslent.

Or laissons à part les difformitez qui viennent par accident, & disons qu'il est vray semblable que les femmes, entre les Chrestiens, engendrent plus de monstres, & d'enfans marquez & contrefaits, que ne font les femmes Sauvages de nostre Canada, & me semble que cela arrive plus ordinairement à celles qui font les mignardes, & delicates, & qui ont le loisir d'entretenir leurs pensées, qu'à celles qui ont moins de loisir, car n'ayans point d'occupations serieuses, il faut de necessité qu'elles donnent lieu à une partie de leurs folles imaginations & fantasies, ce que ne font point les villageoises, non plus que les femmes douées d'un esprit masle & resolu qui occupent le temps: J'en pourrois rapporter icy une infinité d'exemples, & des choses mesmes que j'ay veues de mes yeux, si le sujet le meriroit, ou que la chose fut tirée en doute, mais comme le cas est assez commun, & que l'on voit en beaucoup de lieux des personnes ayans de ses marques sur leurs corps, ou au visage, qui une folle, qui une levre de lievre; une prune, une tache de vin, & je n'en diray pas davantage, sinon de vous asseurer que j'ay veu deux enfans jumeaux n'avoir qu'un dos, ou plustost avoir les deux dos collez ensemble, & les autres parties du corps parfaites en chacune d'elles.

Au mois d'Octobre dernier je vis à Paris au bout du pont neuf, un jeune garçon de Gennes, aagé de seize ans, en avoir un autre qui luy sortoit du milieu du ventre, à une cuisse prés, qui luy restoit dedans le corps, & n'en sembloit guere incommodé, sinon un peu à la pesanteur du fardeau qui luy pendoit. Au mesme mois d'Octobre dernier le 20, il nasquit à Londres capitale d'Angleterre, une fille monstrueuse ayant deux testes, & deux visages bien formez, quatre bras, deux cuisses, deux jambes, & deux pieds, avec une forme de queue, & ayant esté ouverte après sa mort en la presence du Roy d'Angleterre, il luy fut trouvé deux coeurs. Ces deux ou trois exemples doivent suffire pour confirmation des choses que j'ay dictes, car ce ne seroit jamais fait, qui voudroit s'amuser à discourir des misères dont la nature est souvent vitiée par nos pechez, ou ceux de nos parens, desquels les enfans portant souvent la peine, ou en leur esprit, ou en leurs membres. Je les puniray jusques à la troisieme, & quatrieme generation, dit Dieu aux saintes

lettres.

Les jeunes femmes, & filles sont grandement curieuses d'huyler leurs cheveux, & de se peindre & parer le corps avec divers petits fatras, pour sembler belles aux assemblées, & aux dances, où elles paroissent toujours avec tous leurs atours. Si elles ont des matachias & pourceleines elles ne les oublient point, non plus que les rassades, patinotres, & autres bagatelles que les François leur traient, & desquelles elles font estat, comme nous de l'or & des pierreries.

Leurs vignols & pourceleines sont diversement enfilées, les unes en colliers larges de trois ou quatre doigts, comme une sangle de cheval qui en auroit ses fisses toutes enfilées & accommodées, & ces colliers ont environ trois pieds & demy de tour ou plus, qu'elles mettent en quantité à leur col, selon leur moyen & richesse, puis d'autres enfilées comme nos chaînes & chapelets de divers longueurs pour pendre de mesme à leur col, & aussi à leurs oreilles. Elles en font encores d'autres de vignol gros comme noix, assez mal arondis (à cause de leur dureté) qu'elles attachent sur les deux hanches, & viennent par devant arrangées de haut en bas par dessus leurs cuisses & brayers. Il y en a de celles qui portent encores des brasselets de pourceleine aux bras, & de grandes plaques accommodées de mesme par devant leur estomach, & d'autres par derrière en rond & en quarré comme une carde à carder la laine, attachées à leurs tresses de cheveux: quelqu'unes d'entr'elles ont aussi des chaînes, ceintures & des brasselets faits de poil de porc epic, taints en rouge cramoisy & fort proprement tissues, les uns larges comme une sangle, & les autres comme une grosse gance, & cette teinture est si vive, & tient de telle sorte qu'elle fait honte à l'escarlate.

Pour les jeunes hommes ils ont la mesme curiosité de s'embellir & farder comme les filles. Ils huyent leurs cheveux, & y appliquent des plumes & du duvet fort joliment, & au lieu de collet de fine toille, ils se font des petites fraizes du mesme duvet, qu'ils mettent autour de leur col, fort proprement arrangez. Il y en a qui pour braverie, portent de grandes peaux de serpens sur le front en guyse de frontaux, qui leur pendent par derrière une grande aulne de Paris de chacun costé.

Ils se peignent aussi le corps & la face de diverses couleurs, de vert, de jaune, de noir, rouge, & violet qui sont leurs couleurs les plus communes. Vous leur voyez quelquefois la face toute bigarée, de rouge, de de vert, quelquefois ils n'en peignent qu'un costé, depuis le sommet de la teste jusques au col, il y en a de si industrieux qu'ils se figurent toute la face, & le corps devant & derriere, de passements tirez au naturel, & des compartimens avec diverses figures d'animaux assez bien faites pour des personnes, qui n'ont pas appris l'art de la peinture.

Mais ce que je trouvois de plus estrange, & d'une folie plus eminente, estoit de ceux qui pour estre estimez courageux, & redoutables à leurs ennemys, prenoient un os d'oyseau où de poisson qu'ils affiloient comme rasoirs, avec lesquels ils se gravoient & figuroient le corps, mais à diverses reprises, comme l'on fait icy une paire d'armes avec le burin. En quoy ils monstroient un courage, & patience admirable au delà du commun des hommes, non qu'ils ne ressentissent bien le mal, car ils ne sont pas insensibles, mais pour les voir immobiles & muets en un si furieux chatouillement, puis on essayoit le sang qui leur decouloit de ces incisions, lesquelles ils frottoient incontinent après avec quelque couleur noire en poudre, qui s'insinuoit dedans les cicatrices, si que les figures qu'ils ont gravées leur demeurent sur le corps pour toujours, sans que jamais on les puisse effacer, non plus que les marques qu'ont au bras les Pelerins qui reviennent de Hierusalem.

Tous n'en veulent pas neantmoins souffrir la peine, aussi n'en sont ils pas tous accommodez, mais les Sauvages qui s'y plaisent d'avantage sont les petuneux, lesquels ont pour la pluspart, le corps ainsi figuré, ce qui les rends effroyables & hideux, à ceux qui n'ont pas accoustumé de voir de tels masques, car ils me sembloient à moy mesme en les regardans l'image de quelque Demon avec lesquels je ne me trouvois pas trop asseuré au commencement, & guere plus à la fin.

Il y a des femmes, & filles, mais peu qui souffrent ces incisions, dont, j'en ay veu quelqu'unes qui estoient figurées jusques par dessus les yeux & tout cela pour sembler autant valeureuses que belles, & redoutables. J'ay veu des Sauvages d'une certaine Nation; avoir tous le milieu des narrines percées, ausquelles pendoient des patinotres bleues assez grosses, qui leur battoient la levre d'enhaut, attachées à des petites cordelettes ou filets.

Et comme ils ne portent rien sur leur corps que pour ornement, ou pour se deffendre du froid, nos Sauvages croyoient au commencement que nous portassions nos Chapelets à la ceinture pour embellissement, comme ils font leurs pourceleines, mais en comparaison ils en faisoient fort peu d'estat, disans: qu'ils n'estoient que de bois, & que leur pourceleine qu'ils appellent Onocoirota estoit de grande valeur, pour la petite teste de mort qui y estoit attachée, beaucoup la croyoient avoir esté d'un enfant vivant, mais je les ostay incontinent de cette pensée, & la volonté aux femmes de vouloir emprunter nostre manteau, & nostre capuce, pour aller en festin, & voir les nouvelles mariées, car elles m'en importunoient fort, & se fussent carrées avec cela comme fort parées & gentilles.

Pour nos sandales ou femelles de bois, je leur permettois bien à tous d'y mettre le pied, & les esprouver, mais à condition de me les rapporter incontinent peur de les perdre. Ils me disoient prou, Auiel Saracogna, Gabriel fais moy des souliers, car ils appelloient nos sandales souliers, mais je n'estois pas en lieu pour leur en pouvoir faire, & d'y mettre la main eux mesmes, outre qu'ils sont trop paresseux d'apprendre, ils n'avoient pas les outils propres, non plus que moy, qui

me servois d'un seul meschant petit outil pour les miennes, & au lieu de cloux (car il ne s'en trouve pas dans le pays) nous nous servions de cordelettes passées par des petits trous pour attacher nos cuirs.

Comme les Sauvages accommodent leur chevelure. De la barbe & de l'opinion qu'ils ont qu'elle amoindrit l'esprit. Comme saint François n'en a point porté. Des Pygmées & d'une fille velue & ayant barbe.

CHAPITRE XXIII.

Tous les esprits des hommes ne vivent pas dans un mesme sentiment, ny dans une mesme pensée, car chacun à ses opinions particulières, d'où viennent nos difficultez, & les diverses disputes entre les hommes, mais le Sage cede tousjours à la raison, & le fol à son opinion, pour ce que l'opiniatreté ne vient que d'ignorance.

Saint Augustin a dit parlant de la barbe de l'homme, qu'elle est une marque de force & de courage, & nos Sauvages tout, au contraire, tiennent avec le reste des peuples Americains qu'elle amoindrit, l'esprit, & rend la personne difforme & espouventable, comme je vous feray voir par quelques petits traicts familiers que j'ay appris & veus dans le pays.

Par ces opinions, ils ont la barbe & le poil tellement en horreur qu'ils n'en peuvent souffrir un seul petit brin aillieurs qu'à la teste, se l'arrachent & en ostent mesme la cause productive, de manière qu'on ne peut presque discerner le visage d'un homme d'avec celui d'une femme, & pensans faire injure à nos François desquels ils avoient assez mauvaise opinion à cause de leur barbe, ils les appelloient sascoinronte, qui est à dire barbu, tu es un barbu, & par ce moyen les obligeoient pour avoir paix, de se razer & se conformer aucunement à eux n leur poil & chevelure; comme ils l'estoient desjà aux habits & en la nudité pour la netteté.

Et non seulement ils avoient une si mauvaise opinion de la barbe & des barbuis, mais ils nous vouloient mesme persuader d'arracher la nostre quoy que fort courte, & nous disoient que nous en serions de beaucoup plus beaux & agreables en nostre conversation. Il arriva un jour qu'un Sauvage des plus laids d'entre les petuneux, voyant parler un de nos François avec sa grande barbe & ses moustaches mal relevées, plein d'estonnement & d'admiration se tournant à ses compagnons leur dit: voyez ce sale barbu, ce laid homme, est il possible; qu'aucune femme le voulut envisager de bon oeil, c'est un ours, & luy mesme estoit un vray masque; c'est pourquoy il avoit fort bonne grace de mespriser ce barbu & de l'appeller ours, luy qui estoit laid par despit.

Il arriva une histoire aussi plaisante au truchement des Ebicerinys nommé Jean Richer, lors qu'ils luy voulurent faire croire qu'il commençoit d'avoir de l'esprit. Il y avoit deux ans & plus, qu'il estoit dans leur païs & vivoit avec eux assez doucement en apprenant leur langue pour d'icelle servir les François à la traicte. A la vérité il y avoit assez bien profité & s'en servoit fort à propos & mesme d'un peu de la Huronne qu'il sçavoit passablement. Or ces Saunages, après luy avoir fait quelques reproches d'avoir quitté le mauvais païs de la France, pour venir habiter le leur beaucoup plus beau & meilleur, luy dirent; & bien, jusque à present tu as presque vescu en beste sans cognoissance & sans esprit, mais maintenant que tu commence à bien parler nostre langue, si tu n'avois point de barbe, tu aurois presque autant d'esprit qu'une telle nation, luy en nommant une qu'ils estimoient avoir beaucoup moins d'esprit qu'eux, & les François avoir encor moins d'esprit que cette nation là, tellement qu'il eut fallu à leur compte que ce truchement eut encor étudié pour le moins deux ou trois ans leur langue & n'avoir point du tout de barbe, pour y estre estimé homme d'esprit & de jugement; & voila l'estime qu'il font de nos gens, par une seconde raison, du peu de vertu & de modestie qu'ils voyent en ceux qu'on envoye de delà, ausquels ils ne se fient que de bonne sorte, & pour le moindre sujet leur disent l'injure ordinaire Téondion ou Tescaondion, c'est à dire tu n'as point d'esprit Atache, mal basty.

A nous autres Religieux, quelques mal advisez nous en disoient autant au commencement; mais à la fin ils nous eurent en meilleure estime, & nous disoient au contraire: *Cachia atindion*, vous avez grandement d'esprit: *houandate daustan tchondion*, & les Hurons n'en ont point; vous estes gens qui cognoissez les choses d'enhaut & surnaturelles & qui pouvez sçavoir les choses les plus cachées & secrettes, ce qu'ils disoient à cause de nos escritures, & que nous, leur enseignions des choses qu'ils avoient ignorées jusques alors, & n'avoient point ceste bonne opinion des autres François, ausquels ils preferoient la sagesse de leurs enfans, pour ce qu'ils ne leur disoient que des sotttizes.

Que si ces peuples Americains, qui sont presque la moitié de toute la terre habitable, ne portent point de barbe, il n'y a dequoy s'esmerveiller, puisque les anciens Romains mesmes, estimans que cela leur servoit d'empeschement, n'en ont point porté jusques à l'Empereur Adrien & selon quelque Autheur, jusques à François Marquis de Mantouë (qui mourut l'an 1519, père de Federic 5 qui fut crée Duc de Mantoue par Charles quint) fut le premier de tous les Princes d'Italie, qui nourrit tousjours une longue barbe. Ce qu'ils reputoient tellement à honneur, qu'un homme accusé de quelque crime n'avoit point ce privilege de faire razer son poil, comme se peut recueillir par le tesmoignage d'Aulus Gellius, parlant de Scipion, fils de Paul, & par les anciennes medailles des Romains & Gaulois, que nous voyons encores à present en plusieurs lieux.

C'est ce qui fait que beaucoup se sont autrefois étonnés & avec raison de ce que S. François (Italien de nation) estoit peint avec un peu de barbe, car ny Prestre, ny Moyne ny Religieux, ny mesme aucun Lay, nourrissoit sa barbe de ce temps là. Qui a fait penser ou que c'est une licence de peintre, ou que S. François fut portraict lors qu'il alloit ou revenoit d'Orient, comme nous lisons de S. Dominique, à cause que les Latins & Occidentaux, faisant le Voyage d'outre mer, entretenoient leur barbe longue, comme font encore de present nos Religieux, pour se conformer à la coutume du païs, auquel la barbe rare estoit honteuse, & appelloient les hommes de deçà eunuques, chastrés & effeminés, comme se lit dans les histoires de la guerre Sainte. Il ne faut donc point penser que S. François portast ordinairement barbe longue, cela estant tres-severement deffendu & puny par les saints Canons. Je laisseray ce qui est de plus commun sur ceste matiere, me contentant d'un jugement de Gregoire 7 qui seoit l'an 1170. Lib. 8. Reg. Epist. 10 à Orsoc Gouverneur de Calaris Capitale du Royaume de Sardaigne. Nous ne voulons point que vostre prudence trouve mauvais de ce que nous avons contrainct Jacques vostre Archevesque de razer sa barbe, car telle est la coutume de la sainte Eglise Romaine pratiquée dès sa naissance, que tout le Clergé de l'Eglise Occidentale raze sa barbe, &c. Et ne faut point penser que saint François eut voulu contrevenir au commandement de l'Eglise par quelque singularité ou vanité. De nostre memoire les souveraines Cours de Parlement, ont prononcé des Arrests tres-rigoureux contre toute sorte de personnes, qui ne razoient point leurs barbes, d'où reste encores le proverbe, *Barba raza, respondebit curia*.

Nos François qui ne demandoient qu'à rire & plaisanter, avoient fait entendre aux Huronnes, que les femmes de France avoient de la barbe, & leur avoient encore persuadé tout plain d'autres choses, que par honnesteté je n'escriis point icy, de sorte qu'elles estoient fort desireuses d'en voir; mais les Hurons qui me ramenèrent en Canada, ayans veu Mademoiselle Champlain & y esté assuré qu'elle estoit femme, ils furent destrompez, & reconnurent qu'en effect on leur en avoit donné à garder.

De ces particularitez on peut inferer que nos Sauvages ne sont point velus, comme quelques uns pourroient penser. Cela appartient aux habitans des Isles Gorgades, d'où le Capitaine Hanno Cartaginois, rapporta deux peaux de femmes toutes velues, lesquelles il mit au temple de Juno par grande singularité, & ay ouy dire à une personne digne de foy, d'en avoir veu une toute pareille à Paris, qu'on y avoit apportée par grande rareté, & à une autre d'avoir veu une fille vivante toute couverte de poil comme une beste en une ville de France dont j'ay oublié le nom: mais bien davantage un de nos Religieux m'a assuré d'avoir veu deux Sauvages en l'armée des Espagnols pendant la ligue, tellement velus du pied jusques à la teste, qu'on ne leur voyoit que e blanc des yeux. Ce sont des merveilles de la nature, qui ont donné l'opinion, à plusieurs que tous les Sauvages estoient velus, bien qu'ils le soient moins naturellement que les personnes de nostre Europe, entre lesquelles il s'en voit quantité qui ont l'estomach tout couvert de poils, ce que je n'ay point veu en aucun Sauvage.

Au mois d'Octobre de l'an 1633, je vis à Paris une fille du païs de Saxe, aagée d'environ quatre ans & demy, laquelle avoit une barbe blonde, fine presque comme soye, longue & large en arondissant comme celle d'un homme de 35 à 40 ans, & ce qui estoit encor fort admirable, il luy sortoit du dedans des deux oreilles deux grandes moustaches longues presque d'un pied, & au dessus des reins une autre plus courte, qui sembloit une queue, qui fit penser à plusieurs qu'il y eut quelque chose du Satyre en cette fille; mais ils se trompoient, car hors-mis sa longue barbe & qu'elle estoit velue par tout le corps d'un poil blond semblable à celui de la barbe, elle estoit fort agreable tant en la disposition du corps, qu'en la gentillesse de son esprit, autant honneste, que joviale & plaisante.

Si quelqu'un entroit dans la chambre pour la voir, en se promenant sur la table qui luy servoit de theatre, elle baisoit doucement sa main, leur presentoit & les saluoit de fort bonne grace en disant: bon jour mon pere, soyez le bien venu Monsieur, (car on luy avoit appris quelques petits mots François qu'elle prononçoit fort gentiment.) Lors que d'abord je la vy pour la première fois, il me sembloit voir en elles un vieillard du païs des pygmées, qu'on dit n'avoir qu'une coudée de hauteur au rapport de plusieurs historiens, car celle-cy n'en avoit guère davantage.

Or puis que j'ay icy entamé le discours des Pygmées, il semble que par bien-seance je sois comme obligé d'en dire ce que j'ay appris de divers Auteurs approuvez, pour aucunement satisfaire ceux qui sont encor en doute, sçavoir s'il y en a, ou non, car le nombre des Escrivains, qui ont escrit de ces Nains est si celebre & leurs raisons si probables, qu'elles persuadent un chacun à les croire. Or entre un tel nombre il me semble que le tesmoignage d'un S. Augustin nous doit suffire, sans parler de celui des Auteurs prophanes & plus anciens, comme d'Aristote, voicy ces parolles. Les Grues (dit-il) viennent des campagnes Scythiques jusques aux paluds de l'Egypte superieure, d'où sort le Nil, auquel lieu l'on dit qu'elles font la guerre aux Pygmées.

Mela, parle aussi de ceste sorte de gens en ces termes Les Pygmées sont une certaine espece de genre humain, qui ont guerres contre les Grues pour les bleds semez, Pline encore fait souvent mention d'eux, car il dit, qu'ils ont habité en Scythie & en la ville de Geranie, & près de Thebaide, & au païs de Prasia, & lieux montaigneux, & après il escrit qu'ils habitent joignant les Palus d'où le Nil prend sa source, & voicy ce qu'il en dit encores. Aux confins d'Indie, qui sont les plus esloignez, & auprès du fleuve Ganges, & en l'extremité des montaignes, demeurent les Pygmées. Aule Gelle, en parle encore comme fait aussi Isidore, & chacun des Escrivains, les fait de la hauteur d'une coudée. Elian de mesme, disant que la nation des Pygmées a accoustumé d'avoir des Rois, & lors que les Rois leur vindrent à defaillir, ils eurent une Reine, qu'ils appellerent Geraune, c'est à dire Grue en leur langue.

Ceux qui ont couru de nostre siecle toute la terre par leurs navigations, ont aussi rendu tesmoignage des Pygmées, qu'ils ont decouverts, car Anthoine Pigasera les decouvrit entre les Moluques en l'Isle Arucheto, & outre il dit qu'ils habitent encores entre les mesmes Moluques en l'Isle Caphieos, Paul Joue confirme son dire asseurant qu'ils sont outre les Lapons grand babillards, tousjours en crainte & presque semblables aux Singes. Nous avons encores ce qu'en dit Oderic, qu'il vit des Pygmées aux Indes de la grandeur de trois paumes de la main, lesquels engendrent en l'aage de cinq ans, il dit en outre qu'il y en a de la mesme stature en l'Indie Orientale, non loin de Quinsay joignant Chile. Albert le Grand adjouste cecy: ces Pygmées que nous disons habiter près du Nil, combattent perpetuellement contre les Grues, engendrent en l'aage de trois ans, & meurent à huict. J'ay leu dans quelque Autheur dont il ne me souvient pas du nom, d'un petit animal qui naist au matin, vieillit au midy, & meurt au soir.

Par ce moyen l'on doit adjouster foy à tant d'Autheurs celebres, qui traictent de ces Pygmées, lesquels font leur demeure en la Plage Australe, Orientale, & Aquilonaire: mais plus en l'Occidentale.

Auparavant que j'en eusse leu de si asseurez tesmoignages, je me doutois fort de la verité de la chose, & qu'il s'y trovast des nations d'Hommes si petits, mais à present cela m'est assez facile à croire, veu mesme qu'entre les Europeans, il s'y engendre quelquefois de petits Nains que les Princes, entretiennent & nourrissent par admiration. Voicy ce que dit Nicephore d'un certain tout semblable aux Pygmées fort prudent & fort sage qui nasquit en Egypte sous l'Empire de Theodose, d'une si petite stature qu'elle est incroyable, car il estoit si petit, qu'il sembloit une perdrix: & c'estoit aussi un plaisant spectacle de le voir converser en la compagnie des hommes, & de le voir debattre, & gausser parmy eux. En fin cecy est admirable, qu'il estoit capable de prudence, aussi bien qu'un homme parfait, & pourquoy ne le seroient pas de mesme les Pygmées, où la contrée & le climat, sinon la race, n'engendre que des Nains; Un homme petit peut avoir la mesme sagesse d'un geant, fut il de ceux desquels la S. Escriture fait souvent mention de leur forme, car au livre des Nombres il est dit que le reste des hommes sembloient sauterelles au respect d'eux. Et au mesme livre il est fait mention d'un Géant mémorable nommé Og, qui tirant son origine des Geants qui se servoit d'un lict de fer, lequel avoit neuf coudées en longueur, & quatre en largeur, ce que redit aussi Theodoret, & neantmoins personne n'oseroit soutenir que ce Géant, non plus que le Goliath, eut plus d'esprit que le petit David.

Mais voicy bien un autre prodige. Il me souvient qu'estant petit garçon, on m'envoyoit fort soigneusement à l'escole où nous avions entre nous autres petits escoliers de fort plaisans & serieux entretiens, car comme chacun apprenoit quelque chose à la maison, de son père ou en quelque bonne compagnie où la curiosité nous portoit, (car souvent la jeunesse, sans qu'on s'en donne de garde observe ce que les grands discourent) nous faisons nostre profit de tout & rapportions tous nos petits contes en nostre conseil-d'estat, composé de quatre ou cinq petits garçons de nostre humeur, car la compagnie de tous ne nous agreoit pas, principalement des juristes, menteurs ou desbauchez.

Or vous pouvez croire que quoy que nous parlissions assez serieusement & non point en enfans de sept à huict ans, que nous occupions beaucoup de temps (après nos, leçons estudiée) à discourir des fables & des Romans, desquels les serviteurs nous entretenoient les soirs avant de nous coucher, mais sur tout nous entrions dans l'admiration, sur la pensée des jugemens de Dieu, qui nous venoit par la contemplation d'un grand jugement dépeint contre la muraille d'une Chappelle, duquel nous faisons reflexion sur les Infidelles & Sauvages, desquels j'appelle petits Maistres, certains escoliers sages, qui nous faisoient répéter, nos leçons, avant d'aller devant le grand Maistre.

Or ces Sauvages, qu'on nous faisoit perdus avec tous les mauvais Chrestiens, nous faisoient bien quelque compassion, mais les contes & le récit de leur forme & figure nous faisoient douter qu'ils fussent hommes comme nous, car on nous les figuroit generalement tous velus, comme beaucoup sont encore dans cette erreur là; non seulement les hommes sans lettres, mais plusieurs qui se croyent sages. On nous parloit aussi de cette sorte de gens que nous appellons Pygmées, desquels je viens de traicter, mais bien particulierement d'une autre espece du genre humain qui estoient sans testes ayans, les yeux & la bouche dans l'estomach, & d'autres qui n'avoient qu'un oeil posé sur le milieu du front, mais ceux qui nous sembloient les plus heureux & accommodez, estoient ceux qu'on nous disoit avoir l'un de leur pieds large comme un grand van à vaner, duquel ils se servoient pour se couvrir en temps de pluyes, qui par ce moyen en estoient garantis.

Depuis que j'ay esté grand je me suis ris de tous ces contes & croyances enfantines, & n'y ay adjouste de foy jusque à present, qu'en lisant j'ay trouvé que nous avions quelque raison, & que parmy nos fables il s'y trouvoit quelque verité, ou bien les Autheurs nous trompent aussi bien que nos petits Maistres. Strabon s'est mocqué autrefois de Megasthenes, par ce qu'il avoit escrit, qu'il y avoit des hommes differents de testes, de bouche, d'oreilles, de plante de pieds, & de tout le corps: toutesfois il est convaincu ayement par le nombre & autorité de ceux qui ont escrit de ces choses; mais afin de commencer par la teste, Mela nous escrit que les Blemiens n'en ont point, & que toutes les parties de leur visage sont en la poitrine, Solin nous apprend le mesme. On trouve (dit il) des hommes qui n'ont point de testes, & qui ont les yeux aux espaules, & auparavant ceux-cy, d'autres en escrit le mesme, qu'Aule Gelle récite.

Pline assure le mesme en termes exprés & bien souvent disant: qu'ils n'ont point de teste ayant la bouche & les yeux en leur poictrine; & en autre part il dit que près des Troglodites, il y en a

qui n'en ont points ayant les yeux sur les espales.

Il n'y a personne qui nous force à ceste croyance: neantmoins combien que S. Augustin die que nous ne sommes pas astraits de le croire, toutesfois il semble qu'il infere qu'il n'est pas impossible que cela soit, puisque mesmes au Sermon trente & septiesme qu'il adresse aux frères Hermites, il tesmoigne les avoir luy mesme veus, en ces termes: J'estois des-ja Evesque d'Hippone (dit il) lorsqu'accompagnez de certains serviteurs de Jesus-Christ, je m'en allay en Ethiopie, pour y prescher l'Evangile, où tous vismes plusieurs hommes, & plusieurs femmes, qui n'avoient point de testes, mais bien des yeux gros fichez en la poitrine; le reste de leurs membres estoient semblable aux nostres.

Reprenons nostre petite fille velue que je vis à Paris; car quelqu'un pourroit douter si elle estoit hermofrodite, ou artificiellement barbue & velue. Non, je dis qu'elle n'estoit point hermofrodite & n'avoit aucun artifice en son fait, car pour en oster l'opinion, on ne faisoit aucune difficulté de la faire voir à nud devant tout le monde, & puis son jeune aage demonstroit assez la merveille, & que naturellement elle estoit sortie du ventre de sa mere velue, comme un autre Esau.

D'où vient donc ce poil & cette barbe en un aage si tendre & extraordinaire je n'en sçauois donner autre raison sinon, que cela peut venir de l'imagination & fantasie de la mere au temps de la conception, & que j'ay veu de mesme la fille d'une honneste damoiselle de la ville de Paris ressembler au pourtrait d'une Vierge devant laquelle elle souloit faire tous les jours ses prieres. Mais ce que j'ay trouvé de plus admirable est qu'un de nos amis ayant adverty sa femme, que s'il luy prenoit en fantasie de manger quelque chose qu'elle ne pût avoir, qu'elle ne portast point sa main en son visage, ains en quelque partie cachée, ce qu'elle fit, & en un mesme endroit son enfant fut marqué, comme elle nous a assuré elle mesme, ce que je dis par charité & pour advisement aux femmes de se resouvenir de cet advis remarquable, car toutes ne le sçavent, point, autrement on ne verroit pas tant de difformité au visage que plusieurs portent comme les indices de la foiblesse de leur mere. Les exemples en cette matiere ne sont que trop frequentes, il suffit qu'on se souviene des moyens dont Jacob uza chez son beau pere Laban, pour avoir des Agneau tachetez, & que la femme sans son vouloir peut marquer en son fruit, quelque chose de son object ou de son imagination au temps de la conception.

Lycurgus souloit dire que les cheveux rendent ceux qui sont beaux, encores plus beaux, & ceux qui sont laids encores plus laids & espouvantables à voir; c'est la perruque qui donnoit lustre à la rare beauté d'Absolon, comme les moustaches voltigeantes de nos Sauvages de l'Isle, aux traicts de leur visage assez bien fait, si leur ame plus noble, n'estoit souillée par le peché & la corruption des moeurs vitiées; parmy toutes lesquelles non plus qu'entre les hommes, il ne s'y voit aucune rousse ny blonde de cheveux, mais les ont tous noirs (excepté quelques unes qui les ont chataignes) lesquels elles accommodent & ajacent diversement selon les nations, car entre toutes il y a de la difference aysée à cognoistre.

Les Canadiens & Montagnais tant hommes que femmes, portent tous longue chevelure qui leur bat sur les espales & à costé des joues sans estre nouez ny attachez & n'en coupent qu'un bien peu du devant, qui restent courts sur le front, comme les gaisettes des femmes mondaines, à cause que cela leur empescheroit la veuë en courant.

Les femmes & filles Algonmequines, my partissent leur longue chevelure en trois, les deux parts leur pendent de costé & d'autre sur les oreilles & à costé des joues, & l'autre partie est accommodée par derrière en tresse, en la forme d'un marteau pendant couché sur le dos, de la longueur d environ cinq quarts de pied. Mais les Huronnes & petuneuses ne font de tous leurs cheveux qu'une tresse accommodée de mesme celle des Algonmequines qui leur bat sur le dos, liez & agencez avec des lanières de peaux d'Eslans ou d autres animaux qu'ils ont à commoditez.

Pour les hommes ils portent deux grandes moustaches pendantes à costé des joues, & quelqu'uns n'en portent qu'une qu'ils tressent & cordellent quelquefois avec des plumes & i autres bagatelles qu'ils y entremeslent, le reste des cheveux est coupé court ou bien en compartimens & en telle autre manière qu'il leur plaist, estimant à beauté que le dessous de la couronné soit raz & coupé de prés, & mesme aux petits garçons le reste des cheveux, excepté les moustaches, à cause des petits vermiseaux.

Depuis nostre arrivée, plusieurs femmes prenoient plaisir de faire des tonsures & couronnes clericales à leurs enfans, pour les rendre semblables à nous, à ce qu'elles disoient, & les garçons mesmes s'en glorifioient en nous les monstrans; je pensé les en reprendre, mais je me retins comme n'y ayans point de mal en ceste imitation; au contraire un tesmoignage d'amitié & d'estime. Il n'y a pas jusques à des vieillards mesmes qui en ont voulu porter, aucuns desquels estoient tellement curieux de parures, bien qu'ils eussent des-ja par maniere de dire, un pied dans la fosse, qu'ils se faisoient couper les cheveux par petits compartimens & y accommoder des plumes & du duvet, comme les petits enfans.

Pour les cheveux ou poils levez des nations que nous avons au Su, ils entretiennent tous leurs cheveux sur le front fort droits & relevez, plus que n'estoient ceux que nos Damoiselles portoient anciennement, ils sont coupez de mesme, allans tousjours en diminuans & racourcissans de dessus le front jusques derriere de la teste.

CHAPITRE XXIV.

Toutes les oeuvres de Dieu sont admirables & telles qu'on n'y peut que changer ny desirer, de sorte qu'il nous, suffit de dire Dieu les a faites, mais entre celles qui nous sont visibles, & que nous pouvons contempler des yeux du corps, je trouve que le visage de l'homme n'est point assez admiré. Il y a près se six mil ans que le monde est créé & neantmoins entre tant de personnes que la femme à enfanté & que du depuis le Paradis, & l'Enfer ont partagez, deux ne se sont pas de tout point trouvez semblables.

Or de mesme que le visage de l'homme est divers, l'esprit, l'humeur, & le naturel en est différent, car si l'un est joyeux, l'autre est triste, si l'un a un bon entendement, l'autre en a peu ou point du tout; & personne néantmoins ne veut advouer son imperfection, car souvent les plus fols veulent estre estimez les plus sages, & les plus opiniatres prudents, mais prudence de beste.

Dans la face de l'homme comme, dans un miroir on juge souvent des pensées de l'esprit, mais l'action, & non le semblant nous fait cognoistre pour tels que nous sommes. Il y a diverses joyes comme il y a diverses sources d'où elles procedent, mais la meilleure de toutes est celle qui vient de la bonne conscience, comme la fausse & batarde, des plaisirs du sens & de la bonne opinion de soy-mesme.

Difficilement voit on jamais un esprit triste & chagrin acquerir le degré de perfection; mais seulement celui qui a vraye compunction en son coeur, car l'esprit de Dieu ne se plaist qu'en un esprit doux et humble, & non point simulé ny arrogant.

Il ny a rien de plus aysé à conduire qu'une personne humble & de bon entendement, mais à contrepoil, il n'y a rien de plus difficile à diriger qu'un petit esprit, sombre, & qui comme une beste brute ne suit que l'instinct de sa propre nature, pour laquelle il fait par tout choix de ce qui la peut davantage accommoder, sans vouloir entendre raison ny faire cas des remonstrances, insensible qu'il est aux affronts & à la honte, & cette humeur grossiere, rustique & incivile, est neantmoins aucunesfois prise pour vertu & bonté par ceux qui ne savent discerner le naturel stupide & bas, d'avec la vraye vertu & sincerité de ceux qui ont tout un autre soin que de leur ventre.

Les climats ont neantmoins pour l'ordinaire un grand pouvoir sur nos humeurs, car autant qu'il y en a au monde, autant y voit on de sortes de moeurs, & de disparitez d'esprits, l'air estant divers en chaque climats. Ainsi voyons nous que les habitans de Suisses sont autres que ceux de l'Italie, & que l'air Septentrionnal estant froid & grossier, fait ordinairement les hommes moins polis & tardifs, où l'air meridionnal chaud & subtil, les subtilise, & les rend d'un esprit relevé & gentil quand au general, mais descendant au particulier, il y a des sages, & des moins advisez par tout.

Tous nos Sauvages, soit que cela vienne en partie du climat, ou autrement, ont l'esprit assez bon & capable de concevoir, & d'apprendre tout ce qu'on leur voudroit enseigner, & ne se conduisent que par la raison, à laquelle ils cedent facilement, & non à la passion, car, la violence n'a point de crédit chez eux. Je n'entends pas neantmoins les relever au dessus des esprits cultivez & civilisez, car je ne fais estat que de leur naturel simplement, comme gens qui ont esté de tout temps Payens, Barbares, & cruels à ceux qui les offensent.

En tant de Nations que nous avons veuës, toutes différentes en quelque chose l'une de l'autre soit pour le gouvernement, l'entretien, ou pour se vestir & accommoder de leurs parures, chacune Nation se croyant la plus sage & mieux advisée de toutes, car la voye du fol est tousjours droite devant ses yeux, dit le Sage. Et pour dire ce qu'il me semble de quelqu'uns, & lesquels sont les plus heureux, ou miserables: je tiens les Hurons, & autres peuples sedentaires, comme la noblesse du pays; car ils ont le port & le maintien vrayement noble n'ont autre exercice que la chasse, & la guerre, travaillent peu & ont tousjours dequoy vivre.

Les Algoumequins doivent tenir rang de bourgeois entre tous, entant qu'ils trafiquent fort, & comme de bons marchands entreprennent des voyages de longs cours, ils ont bien encore l'exercice de la chasse, & de la pesche, mais il faut qu'ils s'employent serieusement s'ils veulent disner, car leurs voyages, & leurs chasses ne leur en donnent pas toujours à suffisance, il faut donc qu'ils travaillent à la terre comme ils ont ja commencé, non par tout, mais en quelques endroits, & à la fin ils seront consolez & reduits à leur ayse.

Pour les Montagnais, Canadiens & autres peuples errants, nous les mettons au rang des villageois & du petit peuple, car ils sont en effet, les plus pauvres, miserables & necessiteux de tous, sont tres-peu en nombre, & comme gredins & vagabons, courent les champs & les forests à petites troupes, pour trouver à manger, n'ont point de provisions, ny de lieu arresté, & meurent de faim pour la pluspart du temps, à cause qu'ils ne cultivent point les terres, & que comme nos gueux, s'ils ont dequoy un jour ils se donnent au coeur joye, pour mourir de faim l'autre.

Tous en general sont privez de la cognoissance du vray Dieu, travaillent pour le corps seul, & non pour se salut, & c'est en quoy ils sont principalement digne de compassion: car en vain travaille l'homme, s'il ne peine pour le Paradis. Sont tous d'un humeur assez joyeuse & contente, toutefois

un peu Saturniens, sérieux & graves, ennemis de legereté, comme de l'humeur noire & mélancolique, par une maxime qu'ils ont que la legereté d'esprit est le vray simbole de folie & d'inconstance, & que sous l'humeur triste & mélancolique est ordinairement la malice & desloyauté cachée, nous en avons l'exemple en la vie de Saul, l'esprit duquel estoit gouverné par le Diable au temps qu'il estoit sombre. Et c'estoit la raison pour laquelle un François n'osoit se promener seul à l'escart, ou dans le village, comme les hommes pensifs font quelquefois, pour ce qu'ils soupçonnent dès aussitost qu'ils machinoient quelque trahison, ou pensoient à quelque malice contre eux.

Ne sçachant pas encore au commencement que je m'associay avec eux, qu'elle estoit l'humeur qui leur agreoit davantage, car comme dit L'Apostre, il se faut faire tout à tous pour les gagner tous, la prudence m'obligea de leur faire voir plusieurs faces, & divers changemens d'humeurs & trouvay que celle qui portoit la douceur en la bouche, le contentement au coeur, & un maintien humblement grave & modeste, estoit celle de laquelle ils faisoient principalement estat.

Cesar se trouvant un jour en la compagnie de ses amis, où il se resjouissoit honnestement & franchement, d'avanture y arriva quelque bon compagnon, deliberé & joyeux, mais grand, gros & gras par despit: lors quelqu'un dit à Cesar, parlez plus bas, & vous gardez de cet homme qu'il ne juge mal de vous, & n'en murmure; Cesar dit alors doucement en riant: il ne faut point craindre ces gens là, mais gens maigres & tristes: & par signe il monstroit Brutus, & Cassius, hommes pleins de malices & cautelles.

Sans flatter le dé, nos Hurons ont quelque chose de louable par dessus nous, & s'ils estoient Chrestiens seroient meilleurs Chrestiens que nous, car ils possèdent des vertus morales qui les font admirer, & suspendre à plusieurs leur condamnation, & non celle des Heretiques qui ont refusé la grace, Moysse & les Prophetes, & les Sauvages non.

Ils sont si attrempez & retenus que lors que vous leur parlez, ils vous escoutent, & vous donnent tout le temps que vous desirez, sans vous interrompre, ny parler que vous n'ayez finy, ils parlent fort posement, commme se voulans bien faire entendre, & s'arrestent aussi tost en songeans une grande espace de temps, peur de se mesprendre, ou qu'on n'aye bien conceu leur dire, puis reprennent leur parole. Cette modestie est cause qu'ils appellent nos François femmes, & les Montagnais oyes babillardes, lors que trop precipitez & bouillans en leurs actions, ils parlent tous à la fois, & s'interrompent l'un l'autre comme femmes, ce qui n'est que trop ordinaire, estant tres-veritable ce que disoit Salomon l'Hebrieu, que le Sage à la langue dans le coeur: mais que celuy qui est fol & furieux a son coeur en sa langue.

Ils craignent le deshonneur & le reproche qu'ils evitent autant qu'ils peuvent, & sont excitez à bien faire par l'honneur & la louange, d'autant qu'entr'eux est toujours honoré, & s'acquiert du renom, celuy qui a fait quelque bel exploit, ou exercé quelque acte de vertu heroïque.

Un coeur bien assis, & une ame bien logée, est tousjours liberale & pleine de charité, donne librement & gayement de ce qui est à son pouvoir, ne laisse point languir le souffreteux, assiste les indigens, & ne veut avoir de biens que pour en faire part aux pauvres: au contraire des avars & mesquins, qui ne veulent que pour eux mesmes, suent de detresse quand il leur faut faire du bien, & sont tousjours dans les plaintes, ô mon Dieu cela se voit mesmes dans les maisons des plus riches eslevez de la fortune, où rarement on trouve de la charité.

Les Sauvages selon leur pauvreté, sont louables en cette vertu, laquelle ils exercent indifferemment envers, tous ceux qui ne leur sont point ennemis, car ils se visitent les uns les autres, ils se font des presents mutuels & ne refusent jamais rien au pauvre; ny au malade qui leur demandent, s'ils ont moyen de leur satisfaire & subvenir, & ce qui en est un evident tesmoignage est comme j'ay dit ailleurs qu'ils n'ont aucuns pauvres mendiants parmy eux, & envoient de leurs biens jusques dans la maison des necessiteux malades, vefves & orphelins, sans leur en faire jamais de reproches, n'y aux passans lesquels ils logent librement, aussi long temps qu'ils veulent, & ne leur en demandent aucune recompense, & si nous leur donnions quelquefois un petit present pour ce regard, cela venoit de nostre mouvement, & non de leur importunité.

Et pour monstrier leur galantise, ils ne marchandent point volontiers, & se contentent de ce qu'on leur baille honnestement & raisonnablement, blasmans les façons de faire de nos marchands, qui barguignent une heure pour un castor, c'est pourquoy ils se rient d'eux quand ils les ont trompez, & ne se fachent point quand ils y sont attrapez.

Si dans un grand nombre il se trouve quelque particulier Sauvage avare, & qui refuse d'ayder au necessiteux, ayant moyen de luy bien faire, il en est fort blâmé, mais il ne s'y en voit aucun de si impitoyable & cruel, que le riche bourgeois de Paris, duquel un homme digne de foy m'a eu parlé sans me le nommer, car je n'ay pas desiré sçavoir le nom d'un si vilain barbare, lequel ayant des rentes à milliers vivoit dans un si grand espargne & si echarsement, que peur de donner un sol à un pauvre il serroit luy mesme son bois & n'avoit autre service que celuy qu'il se rendoit. Mais le principal traict de sa villenie, fut que sa soeur luy ayant demandé quelques confitures pour remettre deux pauvres malades en appétit, il luy respondit (Arabe qu'il estoit) qu'ils mangeassent du pain bis & que l'appetit leur reviendroit, voyla une rudesse & barbarie que je n'ay point veu aux barbares mesmes & qui peut estre comparée à celle du mauvais riche.

La clemence & mansuetude, est une vertu propre & naturelle des vrays Princes, sans laquelle ils

sont tyrans & non Princes, pour ce que Dieu ne les a établis que pour la conservation & le soulagement de leurs peuples, & non pour les opprimer & détruire. L'Empereur Trajan a esté grandement loué par Helie Spartain, d'autant qu'estant à cheval pour aller à la guerre, mist pied en terre, seulement pour ouyr la plainte que luy faisoit une pauvre femme. Nos Sauvages l'ont bien envers tous ceux qui ont recours à eux pourveu qu'ils ne leur soient point ennemis, mais en souverain degré envers les malades, & personnes affligées. Ils usent aussi d'une manière de clemence à l'endroit des femmes & petits enfans de leurs ennemis qu'ils prennent en guerre, ausquels ils sauvent ordinairement la vie bien qu'ils demeurent leurs prisonniers pour servir, mais c'est avec la mesme condition des libres, & par ainsi ils sont comme en leurs propres, maisons, sinon qu'ils ne voyent point leurs parens, ausquels ils ont fort peu d'attache.

Socrates estant un jour en sa maison, luy furent presentez des choux d'un sien amy Philosophe, qu'il receut de fort bonne grace, honorant le donneur au don, mais sa femme poussée d'envie & précipitée de sa colere maligne, les luy arracha des mains & les foulla aus pieds, sans que le bon Socrates luy dit autre chose sinon: ma femme, en me privant de ma part des choux tu t'es privée de la tienne, & puis se teut pendant que sa femme fulminant de rage de ne l'avoir pû colerer, luy jetta de la chambre haute un plein pot d'eau sur la teste comme il pensoit sortir, mais pour cela sa patience ne fust point esbranlée, car eslevant les yeux en haut vers la chambre, il dit seulement: je sçavois bien qu'après la tempeste viendroit la pluye, & puis passa outre son chemin.

La patience est une belle vertu & si elle n'est pas tousjours vertu, il n'y a qu'à la bien prendre qu'elle nous acquiert du merite. Le grand contemplatif Taulere parlant de luy mesme, disoit: je ne suis non plus humble que je suis patient, ny patient que je suis humble, aussi est il vray que celuy qui est humble est necessairement patient, & ne se colere que pour la justice, faschez vous & ne m'offencez point, dit l'Escriture. La patience de nos Sauvages, est tres admirable & edificative en toutes sortes d'occasions, de maladies, de peines ou de travail, pas un mot pour se plaindre, pas un mouvement d'impatience, tout est calme chez eux, & ne s'y entend aucun murmure non à la maniere de certains Philosophes anciens, qui souffroient bien l'injure exterieurement & interieurement en recherchoient l'honneur, mais pour le seul respect de la vertu.

Mettant l'humilité à part, je dis derechef que leur patience surpasse de beaucoup la notre, & qu'ils ont un pouvoir fort absolu sur leurs passions naturelles qu'ils maistrisent & dominant puissamment, comme on peut remarquer en leur conversation & dans des occasions, qui feroient suer les plus hardis & Constans d'entre nous, car toute leur plus grande impatience gist en un petit souris avec un petit ho, ho, ho; mais il ne s'en faut point estonner ny perdre courage en nos infirmités, puisqu'ils n'ont point de demons qui les provoquent en d'autre mal, qu'à se maintenir dans l'infidelité, comme les heretiques, dans leur heresie, suffit au diable qu'on soit à luy.

Les Sauvages qui me semblent les plus honnestes & mieux appris de toute ceste grande estendue du Canada, sont à mon advis, ceux de la contrée de Miskou, car pour si peu que je les aye conversé; je recognu facilement qu'ils tenoient quelque chose de poly, mais entre tous, le Sauvage du bon Pere Sebastien Recollect Aquitanois, qui mourut de faim avec plusieurs barbares, vers un lieu appellé de saint Jean, pendant un hyver que nous demeurions aux Hurons, environ quatre cens, lieux de luy, lequel ne sentoit nullement son Sauvage en ses moeurs & façons de faire, ains son homme sage, grave, doux, & bien appris, n'approuvant nullement la legereté & inconstance qu'il voyoit en plusieurs de nos hommes, lesquels il reprenoit doucement en son licence & sa retenue, aussi estoit il un des principaux Capitaines & Chefs du país.

Des vices & imperfections des sauvages & comme ils ont recours aux Magiciens pour recouvrer les choses perdues.

CHAPITRE XXV

Bien heureux est celuy qui supporte la foiblesse & la fragilité de son prochain, comme il seroit fort aise d'estre supporté en la sienne, disoit nostre Seraphique Pere S. François, car en cela gist la vraye charité & le vray amour que nous devons avoir l'un pour l'autre. Veritablement y a bien de quoy se mortifier & exercer la patience en la compagnie de nos Sauvages, aussi bien qu'en celle de beaucoup d'impertinens & vicieux Chrestiens, car si d'un costé & en de certaines actions; ils monstrent de la vertu, ils ont d'ailleurs des imperfections qui ternissent bien le lustre de leur vertu, car il n'y a personne pour bon qu'il soit qui n'aye en soy quelque chose à reprendre, ny si meschant & imparfait, qui n'aye quelque chose à louer, disoit un ancien Sage entre les Grecs.

Ils manquent sans jalousie, à la fidelité conjugale que le mary & la femme se doivent reciproquement, j'entends psrmy les Hurons, car pour les Canadiens & Montagnais on les tient plus honnestes en effects & moins en paroles au dire de quelqu'uns.

Le peché du mensonge est un vice detestable en la bouche du Chrestien, car pour petit qu'il soit il nous conduit dans l'infidelité c'est pourquoy nous pouvons à bon droict estimer du menteur comme d'un puits de malediction ou toutes sortes de vices, & de pechez abondent, car jamais le mensonge n'est seul en une ame: c'est un Prince des tenebres, qui a une longue suite, & devant

lequel les seuls meschans flechissent le genouil. O mon Dieu pere de verité faites nous abhorrer le mensonge & nous deffendez de la langue mensongere; car les infidelles memes l'ont en abomination.

La loy establee entre les Galamantes faisoit mourir l'homme surpris en mensonge, pour les maux qu'il cause dans une communauté. & celle que Periandre établit en la Republique des Corinthiens portoit, que l'homme ou la femme, qui au prejudice d'autrui diroit quelque menterie, porteroit par l'espace d'un mois une pierre en sa bouche, pour ce qu'il n'est point raisonnable que celui qui a l'habitude de mentir soit tousjours en liberté de parler.

Que si ces Loix estoient établies & observées entre les Chrestien, nous serions heureux & deviendrions tous enfans & imitateurs de Dieu, qui fait particuliere profession de la verité plus que de toute autre chose, de laquelle les Romains faisoient anciennement tant d'estat, que l'Empereur au triomphe qu'il fist de Marc Anthoine & Cleopatra amena à Rome un Prestre d'Egypte aagé de soixante ans, lequel, en tous les jours de sa vie n'avoit jamais dit un seul mensonge. A raison dequoy le Sénat ordonna que soudain il fut fait libre & créé grand, Prestre, & qu'il luy fust dédiée une statue & posée entre celles des plus renommez hommes des anciens, & condamnerent un de leur citoyen accoustumé à mentir, ce Religieux Sénat ayant plus d'égard à la vertu qu'aux considerations de la faveur.

Nos Sauvages ont d'autres imperfections en suite du mensonge, qui est neantmoins en eux plustost souplesse d'esprit que malice affectée, car s'ils en disent entr'eux (ce qui arrive assez rarement,) c'est lors principalement qu'ils se veulent recréer & en donner à garder aux estrangers avec lesquels ils sont assez libres: ils promettent aussi ordinairement plus qu'ils n'ont souvent dessein d'accomplir, sinon à leurs compatriots, & pour avoir quelque chose de nous ils sçavent bien flatter & vous amadouer, & pour cela vous ne tenez encor rien, si ce n'est des plus sages d'entr'eux qui feroient conscience de vous tromper. Voyons de la vengeance.

Manille demandoit une fois à Cesar, qu'elle chose estoit celle qu'il avoit faite de laquelle il creut avoir rapporté gloire, & de laquelle se souvenant, il se resjouissoit le plus: il pensoit peut estre qu'il luy parleroit de ses victoires & de ses triomphes. Mais ce prince genereux, faisant plus d'estat de la vertu que de ses conquestes, luy respondit: par les Dieux immortels je te jure, ô Manille, que je n'estime avoir merité gloire de nulle autre chose de ceste vie, ny nulle autre ne me cause tant d'allegresse, que de pardonner à ceux qui me font injure & gratifier ceux qui me servent, que responderez vous à cela, ô vindicatifs & avarés.

Nous lisons une presque semblable humanité & generosité, dans l'histoire generale du Peru, en la personne de l'un des derniers Yncas, qui a regné avant la prise de leur Empire par les Espagnols, lequel ayant esté adverty par ses Capitaines, que les soldats de son armée faisoient avaller à leurs ennemis & aux prisonniers qu'ils prenoient en guerre, d'un certain poison, qui les traisnoit dans une perpétuelle langueur, les estropioit de tous les membres, les rendoit perclus de leur jugement, defigurez en leur visage, & exposez à des peines insupportables dedans & dehors, à quoy ils prenoient un singulier plaisir (cruels qu'ils estoient) plustost que de les voir si tost mourir. Il leur envoya dire qu'ils eussent à faire brusler à petit feu, tous ceux qu'on pourroit convaincre d'avoir uzé d'une cruauté si grande, & à proceder exactement en cette execution, afin qu'il ne restast à l'advenir aucune memoire de ces meschans; Ce qui fut de tout point executé, & accompli, pour un exemple rare à tous les gens de guerre qu'un courage noble & généreux n'est jamais cruel à son ennemy vaincu non plus qu'impatient dans les disgraces de la fortune, car l'impatience & la cruauté sont les marques d'un coeur ravalé & mal instruit.

Si nos Hurons avoient ce pouvoir sur leur esprit comme ils ont en d'autre chose, de pardonner à leurs ennemis, ou de les traicter humainement comme ces autres infidelles, avec la pureté qui leur manque, il ne leur faudroit plus autre chose que la croyance & le baptesme qu'ils ne furent gens de bien, mais ils ne pardonnent pas facilement à quiconque des estrangers a offensé leur patrie, je dis estrangers, par ce qu'entr'eux ils s'offencent rarement & se pardonnent facilement, ce qui leur est aysé à cause de l'amour qu'ils ont l'un pour l'autre.

Pour l'honesteté & la civilité il n'y à dequoy les louer non plus qu'entre nous beaucoup de negligens, qui se tiennent salement & vivent rustiquement sous prétexte de pauvreté & devotion. Devotion trompeuse ou plustost follie d'esprit, car la vraye devotion est tousjours accompagnée de l'honesteté & civilité avec la candeur, qui bannit toute dissimulation.

Ils n'usent d'aucun compliment parmy eux, & sont fort mal nets en l'apprest de leurs viandes, particulièrement lors qu'ils sont par la campagne. S'ils ont les mains salles, ils les essuyent à leurs cheveux, ou au poils de leurs chiens, & ne les lavent jamais, si elles ne sont extremement salles: ce qui est encore plus impertinent, ils ne font aucune difficulté de pousser dehors les mauvais vents de l'estomach parmy le repas & en toute compagnie, dequoy je les reprenois quelquefois, mais fort doucement, aussi s'en prenoient ils à rire.

Ils font aussi naturellement fort paresseux & negligens, & ne s'adonnent à aucun travail du corps, que forcé de la necessité, particulièrement les Canadiens, & Montagnais plus que toutes les autres Nations, c'est pourquoy ils en ressentent souvent les incommoditez, & la faim qu'ils ont quelque fois extreme.

D'estre fins larrons, nos Hurons & les petuneux y sont passez maistres, non les uns envers les autres, car cela arrive fort rarement, mais seulement envers les estrangers, desquels toutes

choses leur sont de bonne prise, pourveu qu'ils n'y soient point attrapez, comme ils sont quelquefois à la traicte, où les François se donnent principalement garde des mains & des pieds des Hurons.

J'ay admiré le compte qui m'a esté fait autrefois d'un coupeur de bourse, lequel ayant convenu de prix avec un marchand coustelier à Paris, de luy faire un petit cousteau à sa mode moyennant un quart d'escu, le cousteau faict & payé, le coustelier qui desja avoit prié par plusieurs fois l'honneste homme de luy dire de grace à quoy faire un tel cousteau, le bon compere trop simple se laissa approcher de trop près du drolle pour luy en dire le secret, car en luy disant tout bas à l'oreille, c'est pour couper des bourses, il luy couppa la sienne, & remporta son quart d'escu avec le petit cousteau, sans que le pauvre coustelier s'en apperçeut qu'un petit quart d'heure trop tard.

Nos Hurons font quelquefois des traicts qui ne sont gueres moins subtils, non à couper des bourses, car ils n'ont point l'usage d'argent, sinon pour servir de parures, mais à prendre toute autre chose, où ils peuvent mettre les mains, ou les pieds, qui leur sont de secondes-mains, car avec iceux ils sçavent fort bien destourner les choses, & s'en saisir lors que vous y pensez le moins; Nous y avons esté souvent pris en nostre cabane, sans que nostre soin & nostre oeil nous pût garantir de ces fascheuses visites: Je m'en plaignois quelquefois aux cabanes, mais qu'elle adresse, ou la subtilité de dérober sas estre recognu, est estimée sagesse, & bestise de s'y laisser surprendre.

J'ay veu, aux Hurons, jusques aux clefs des coffres de nos Mattelots, des petits morceaux de fer, des peignes, quelques pièces de verre, & autres petits fatras pendus au col des jeunes enfans, que leurs parens avoient desrobé aux François. On estime avec raison la subtilité, & la patience du petit garçon de Spartes, lequel ayant desrobé & caché un renardeau sous sa robbe, ayma mieux se laisser ouvrir & deschirer les entrailles par ce meschant animal, que de découvrir son larrecin, & en avoir le fouet, qui luy eut esté plus tolerable. L'invention d'un Huron n'est guere moins admirable, lequel ayant dérobbé une cuillier d'argent aux François, la cacha subtilemenr dans la partie plus secrette de son corps, aymant mieux en souffrir la douleur, que la honte d'estre estimé lourdaut.

S'il arrive, ce qui se voit fort rarement comme j'ay dit, que quelqu'un d'entr'eux ait derobé son voisin, & que celuy qui a esté volé ait desir de recouvrer la chose perdue, il a recours au Medecin Magicien: auquel il manifeste sa perte, & le conduit dans sa cabane, ou en celle qu'il soupçonne estre le larron, cela fait, Loki ordonne des festins, pour premier appareil, (car ces malheureux là n'oublent jamais la cuisine) puis pratique ses magies, par le moyen desquelles il decouvre le voleur (à ce qu'ils disent) s'il est present dans la mesme cabane, & non s'il est absent, car il n'appartient qu'au grand Oki de sçavoir les choses plus esloignées.

C'est pourquoy le François qui derroba, les rassades au bourg de saint Nicolas, autrement de Toetichain, eut raison de s'enfuir en nostre cabane, qui en estoit à trois lieuës loin, lors qu'il sçeut l'arrivée du petit Oki dans son logis, pour le sujet de son larrecin, & ne nous dit point la cause de sa fuitte que long-temps après, que nous le trouvames saisy de ses rassades, dequoy, nous le tençames fort, tant de l'offence commise, que pour nous avoir mis par cette mauvaise action, en danger de nous faire mourir par les Sauvages, s'il eut esté descouvert; car en ces pays là, la faute d'un particulier est souvent punie en plusieurs.

Les Canadiens, & Montagnais, ne sont point larrons, du moins n'avons nous pas encor eu sujet de nous en plaindre, encor qu'ils entrent assez librement dans nos chambrettes, & parmy nostre Convent, où ils nous pourroient faire du tort s'ils vouloient. Je ne sçay neantmoins s'ils auroient la mesme retenue envers les autres François, y ayans pareille liberté, c'est pourquoy il sera toujours bon d'estre sur la mesfiance, mere de seureté, pour ne donner sujet de mal faire à personne, comme j'ay dit, que pour ce regard on ne se puisse encor plaindre, & qu'il ne se parle d'aucun larron parmy eux.

Il arriva un jour que deux jeunes garçons, l'un Huron, & l'autre Montagnais, furent visiter nostre Convent de nostre Dame des Anges: or comme le Huron se fut apperçeu d'un gros pain que nos Religieux avoient serré dans la grande chambre d'embas, il jetta si bien ses mesures, & conduit si à propos ses detours, qu'il s'en saisit sans que personne l'apperçeut, non pas mesme son compagnon, lequel sçachant après la malice du Huron, marry que ce desplaisir nous eut esté rendu en sa compagnie, nous demanda permission de courir après le volleur, comme il fit, & nous rapporta le pain, dequoy je fus d'autant plus edifié, que ce Montagnais nous adverty luy-mesme de la faute de son Huron.

Les filles Canadiennes qui d'ailleurs permettent en cachette beaucoup de licences contre la pudeur, semblent à l'extérieur sages & honnestes, tant en leurs paroles, qu'en leurs deportemens, & c'est ce qui m'en avoit toujours faict bien juger, neantmoins on m'a voulu faire croire du depuis qu'il n'y avoit que les femmes mariées d'honnestes, & que les filles voyoient en cachette de leurs amis pour trouver marys, c'est à dire qu'elles sont seulement sages en publiq, & non en particulier, mais pour moy je doute encor qu'elles soient seulement sages de si modestes, & point du tout d'impertinentes, soit de paroles ou de gestes. Il y en a qui veulent dire en suite de la mauvaise opinion qu'ils ont de ces filles, qu'on n'entend que salletez dans les cabanes des Montagnais, pour moy j'y ay passé plusieurs jours & ne l'ay point apperçeu, je confesse bien que je n'entendois pas leur langue, sinon fort peu de mots, mais je croy que le Truchement m'en eut adverty, & puis en leur geste j'en eusse descouvert quelque chose. Pour les

cabanes des Hurons il y a quelque chose de cela, aussi le peché y est il plus commun, quoy qu'il ne s'y commette qu'en cachette.

Plutarque rapporte que la femme de Tuccydes le Grec estant un jour interrogée, comme elle pouvoit endurer la puanteur de la bouche de son mary, elle respondit qu'elle croyoit que tous les autres hommes l'avoient semblable. Il y a des particuliers qui ont voulu dire que tous les Sauvages avoient la bouche puante, pour moy je n'en sçaurois que dire, & ne l'ay pas mesme apperceu de nos escoliers Hurons, qui nous approchoient d'assez prés en leur faisans dire leur leçons, bien est il vray que la plupart des Montagnais me sembloient sentir mal des graisses de loups marins, qui leur servent d'oignement & de civette, car le musc leur semble puant comme l'haleine d'un qui auroit mangé de l'ail, laquelle ils ne peuvent supporter, je l'ay veu par experience lors que par nécessité nous estions contraints de manger d'un petit oignon du pays, qui sent l'ail & l'oignon, d'où l'on peut inferer qu'ils n'ont point la bouche puante. Il y en peut neantmoins avoir quelqu'uns de ce calibre, aussi bien que des filles libertines, & des garçons dissolus en paroles, ce qui n'est que trop ordinaire aux Hurons, & peut y en avoir parmy les Montagnais, avec lesquels ces particuliers se peuvent estre rencontrez.

Des Capitaines, Superieurs, & anciens, de leurs maximes en general, & comme ils se gouvernent en leur conseil & assemblées.

CHAPITRE XXVI.

Aux vieillards se trouve la sagesse, dit le Sage. Pline en une Epistre qu'il escrit à Fabate, rapporte que Pyrrhe Roy des Epiotes demanda à un Philosophe qu'il menoit avec luy, quelle estoit la meilleure cité du monde. Le Philosophe luy respondit, la meilleure cité du monde c'est Maserde, Sire, un lieu de deux cens feus en Achaye. Le Roy estonné de cette response luy en demanda la raison, & en quoy il recognoissoit tant d'excellence, & de prerogative en ce petit lieu, pour ce (dit le philosophe) que tous les murs de la ville sont battis de pierres noires, & tous ceux qui la gouvernent ont les testes blanches. Le Roy admirant sa responce conforme à tout ce qu'en a jamais tenu la sage antiquité, se teut & demeura satisfait, car il est tellement important & necessaire en tout estat, que les vieillards & hommes prudents en ayent la conduite & le gouvernement, que sans cet ordre on n'en peut esperer qu'un notable detrimet, & en fin la ruyne totale.

Les siecles passez nous en fournissent une infinité d'exemples, & l'Escriture Sainte d'une signalée, advenue au commencement du regne de Roboam, fils de Salomon, lequel pour avoir suivy le conseil des jeunes, comme jeune qu'il estoit, autant d'esprit que d'années, perdit en un moment dix lignées qui se revolterent contre luy.

C'est pourquoy les anciens Romains, se sont rendus sages des fautes d'autrui, & prirent cette coustume des Lacedemoniens, & d'autres nations, entre lesquels il y avoit une loy imposée aux jeunes, d'honorer les anciens, & que les honorables vieillards, & non les autres, pouvoient avoir la charge de judicature, & le gouvernement de la Republique.

Nous lisons en l'Histoire que le R. P. Frere Alphonse de Benani des mineur Recollects a fait de la conversion du nouveau Royaume de Mexique, que le peuple appelle Moqui, voulant establir parmy eux un bon Capitaine, ils s'assemblerent tous au marché, & là ils garottent & lient tout nud à un pilier, celuy lequel ils pensent estre propre, & puis tous le fouettent avec des chardons, ou des espines picquantes, cela estant fait, ils l'entretiennent par des plaisantes farces, & des joyeuses faceties: & s'il se monstre Stoiquement insensible à tout, sans pleurer ny faire des laides mines ou grimaces pour l'un, & sans aucunement rire ou se resjouyr pour l'autre; alors ils le confirment, & assurent pour preux & vaillant Capitaine, lequel avec les anciens s'assemblent lors qu'il est expedient, pour conférer & discerner des choses necessaires & convenables, lesquelles estant vidées & déterminées, le grand Capitaine sort luy mesme pour les declarer & publier au peuple, sans s'en attendre à personne.

Si entre nous en l'élection des juges, Chefs, & Superieurs, on faisoit de semblables espreuves je m'asseure qu'il n'y auroit pas tant de brigues à la poursuite des charges que la seule vertu emporteroit le prix, Ô mon Dieu, nous ne sommes pas dans un siecle assez bon, car l'insolence & l'ambition de la jeunesse a prevalu par dessus la pieté des anciens, desquels ils font litiere, & les tiennent en mespris, c'est à ceux là à qui le grand fainct Gregoire adresse ces paroles pour leur faire ressouvenir qu'estans hommes & fautifs comme les autres, ils ne doivent pas perdre le don d'humilité, & la prudence qui les doit regler, & apprendre la conduite de leurs sujets.

Les Superieurs, dit-il, ne doivent pas regarder à la puissance de leur dignité, ains l'e galler de la condition humaine qu'ils ont envers leurs sujets. Ils ne se doivent point réjouyr de se voir Supérieurs des hommes, trop bien de leur estre profitable, mais il advient souvent que celuy qui gouverne, s'oublie en son coeur à cause de sa preeminence, & voyant que tout passe par son commandement, & qu'il est promptement obey, & que tous les sujets louent le bien qu'il fait, & ne contredisent point le mal, (tant s'en faut, ils louent souvent ce qu'ils devroient blasmer) seduit par les choses qui luy sont inferieures, le coeur s'enfle par dessus soy, & se voyant appuyé par dehors de la faveur & applaudissement populaire, il demeure vuide de vertu, & s'oublie soy-

mesme, prestant l'aureille aux flateries, & croit que cela est ainsi comme il l'entend par dehors, & non comme il est au dedans reellement & veritablement: c'est la cause pourquoy il mesprise ses inferieurs, & ne se souvient pas qu'ils luy sont egaux en la nature, & juge que sa vie vaut mieux que la leur, d'autant qu'il les surpasse en puissance, & par ce qu'il peut le plus, il presume de sçavoir plus qu'eux tous.

Nos Capitaines Sauvages ont bien quelque espece de vanité semblable, mais elle est cachée au dedans, & ne l'osent faire paroistre au dehors pour de confusion. Ils ne font non plus de ces espreuves des Moqui, lors qu'ils admettent ou eslisent les Capitaines, & Chefs de leur Republique, mais ils ont ce soin qu'ils paroissent vertueux & vaillans, & qu'ils soient plustost vieux que de moyen aage, & n'en admettent jamais aucun jeune d'aage, dans leur conseil, ny pour la police, ny pour la guerre, qui ne soit vieil de l'esprit, & desquels, on ne puisse esperer un bon conseil, une bonne conduite, & de bons effets, car comme disoit le Roy Cyrus, il n'appartient à nul de commander, s'il n'est meilleur que ceux à qui il commande.

Ils viennent ordinairement par succession ainsi que la Royauté par deça, ce qui s'entend si le fils d'un Capitaine ensuit la vertu du pere; car autrement ils font comme aux vieux siecles, lors que premièrement ces peuples esleurent des Roys; mais ces Capitaines n'ont point entr'eux autorité absolue, bien qu'on leur ait quelque respect & conduisent le peuple plustost par prières, exhortations & remontrances, qu'ils sçavent dextrement & rhetoriquement ajancer, que par rigueur de commandement, c'est pourquoy ils s'y exercent, & y apprennent leurs enfans, car qui harangue le mieux est le mieux obey.

La multitude des Loix dans un estat, n'est pas tousjours le meilleur, ny lors que delaisans les anciennes, on en fait souvent de nouvelles, c'est à dire que ee corps est bien malade, & prest de donner du né en terre. Lactence Firmian dit que la Republique des Sicioniens dura plus que celle des Grecs, & la cause fut pour ce qu'en sept cens & quarante ans, ils n'instituerent onques aucuns Edits nouveaux, & n'outrepasserent aucune de leurs Loix.

Nos Hurons ont bien peu de maximes, & si à mon advis, ils n'en eurent jamais d'avantage, sont tousjours dans leurs premieres & y peuvent perseverer jusques à la fin des siecles, si le Christianisme opposé à leurs tenebres n'a entrée chez eux, & en tel cas, il leur faudra changer de vie, de Loix, de maximes, qui sont pour la pluspart autant Sauvages que brutale & impertinentes.

1. Pour premiere maxime, ils tiennent de ne pardonner jamais, ny faire grace à aucun de leurs ennemis, que par de grands presens.
2. De desrober qui pourra, aux François, ou estrangers, pourveu qu'on n'y soit point apprehendé, autrement on vous feroit trouver en homme de peu d'esprit.
3. Conviennent qu'il est loisible à un chacun de voir les filles & les femmes d'autrui indifferemment, sans violence toutefois, & au cas pareils les femmes, & filles, aller aux hommes, & garçons, sans pouvoir encourir blâme ou note d'infamie.
4. Qu'on doit assister les malades, & ne souffrir de mandians, n'y aucun en disette sans luy faire part de ses biens.
5. De recevoir courtoisement les passans qui ne leur sont point ennemis, & de se rendre l'hospitalité reciproque.
6. D'avoir un grand soin des os des deffuncts, & de faire des presens pour le soulagement des ames en l'autre vie.
7. De n'entreprendre aucun voyage de long cours, sans en advertir les Chefs, & Capitaines, pour ne laisser les bourgs desgarnis de gens de guerre.
8. Qu'on puisse rompre un mariage quand les mariez ont rompu d'amitié, & que l'un des deux le desire ou procure.
9. Que personne ne s'impatiente ou fasche pour chose qui arrive, s'il ne veut estre estimé femme ou effeminé, sinon qu'il y allast de l'honneur des deffuncts qui ne se peuvent venger, ou tirer raison des offences.

Voilà tout ce qu'ils ont de plus recommandables en leurs maximes, & qu'ils observent avec plus d'affection & de soins; reste à deduire comme ils se gouvernent & comportent en leur conseil, qui est tel, que les anciens, et principaux de la ville ou du bourg, s'assemblent en un lieu avec le Capitaine où ils proposent & decident tout ce qui est des affaires de la communauté, non par commandement absolu, mais par supplications & remontrances, & par la pluralité des voix, qu'ils colligent avec des petits fetus de joncs. Il me vient en resouvenir d'un beau traict que Varron raconte du Senat Romain, lequel a tousjours tenu en si grande veneration, la Religion que les faux Prestres leur enseignoient que toutefois & quantes qu'il s'assembloit, bien que ce fut pour affaires de grande importance, & qui requissent haste & diligence, la premiere chose qu'on y proposoit devant que decider desdites affaires, appartenoit à la religion, & veneration des Dieux; & voyla comme tous les Princes Chrestiens en devoient veritablement user dans leurs conseils, pour l'honneur & le respect qu'ils doivent au service nostre Dieu puis qu'ils se disent ses serviteurs; mais helas les maximes desquelles l'on se sert pour le jourd'huy sont bien différentes & contraires à celles du mesme Dieu: qui n'a plus de part dans le conseil des grands; où il n'est

point invoqué.

Il y avoit à la ville de saint Joseph le grand Capitaine de la Province des Ours, qu'ils appelloient Garihous Andionxra pour le distinguer des ordinaires de guerre qu'ils appellent Garihous doutagueta. Iceluy grand Capitaine de Province avoit encores d'autres Capitaines sous luy, tant de guerre, que de police, par tout les autres bourgs & villages de sa jurisdiction, lesquels en chose de consequence le mandoient & avertissoient pour le bien du public, ou de la Province: & en nostre bourg qui estoit le lieu de sa residence ordinaire, il y avoit encore trois autres Capitaines qui assistoient à tous les conseils avec les anciens du lieu, outre son Assesseur & Lieutenant, qui en son absence ou quand il n'y pouvoit vacquer, faisoit les cris & publications par la ville des choses necessaires & ordonnées. Et ce Garihous Andionxra n'avoit pas si petite estime de luy-mesme, qu'il ne se voulut dire frère & cousin du Roy de France, & de mesme égalité, comme les deux doigts demonstratifs des mains qu'il nous monstroient joints ensemble, en nous faisant cette ridicule & inepte comparaison.

Or quand ils veulent tenir conseil, c'est ordinairement dans la cabane du Capitaine chef & principal du lieu, sinon que pour quelque autre raison particulière, il soit trouvé autrement expedient. Le cry & la publication du conseil ayant esté fait, on dispose dans la cabane, ou lieu ordonné, un grand feu, à l'entour duquel s'assistent sur les nattes, ou à platte terre, tous les Conseillers en suite du grand Capitaine qui tient le premier rang, assis en tel endroit, que de sa place il peut voir tous ses Conseillers & assistans en face.

Les femmes & filles, ny les jeunes hommes n'y assistent point, si ce n'est en un conseil general, où les jeunes hommes, de 25 à 30 ans peuvent assister, ce qu'ils cognoissent par un cry particulier qui en est fait. Que si c'est un conseil secret, ou pour machiner quelque trahison ou surprise de guerre, ils le tiennent seulement la nuict, entre les principaux & plus discrets Conseillers, & n'en descouvrent rien que la chose projetée ne soit mise en effect, (s'ils peuvent) prenant pour prétexte de leurs assemblées de nuict, que c'est pour n'estre divertis par l'aspect d'aucune chose, & que le jour divertissoit leur esprit, par des objects, & par ainsi que l'on ne devoit s'estonner s'ils cherchoient l'obscurité pour voir clair à leurs affaires, plus difficiles à demesler pendant le jour.

Estans tous assemblez, & la cabane fermée, ils font tous une longue pose avant parler, pour ne se précipiter point, tenans cependant toujours leur calumet en bouche, puis le Capitaine commence à haranguer en terme & parole haute & intelligible, un assez long-temps, sur la matière qu'ils ont à traicter en ce Conseil: ayant finy son discours, ceux qui ont à dire quelque chose, les uns après les autres, sans bruit, sans s'interrompre, & en peu de mots, opinent & disent leurs avis, qui sont par après colligez avec des pailles, ou petits joncs, & là dessus est conclud ce qui est jugé expedient par la pluralité des voix, non criminellement, mais civilement, car je n'ay jamais veu condamner aucun à mort, à la peine corporelle, ny à aucun bannissement entre nos Hurons, comme il se fait quelquefois parmy les autres Nations Canadiennes.

Ils font des assemblées générales, sçavoir de regions loingtaines, d'où il vient chacun un Ambassadeur de chaque Province, au lieu destiné pour l'assemblée, où il se fait de grands festins, & dances, & des presens mutuels qu'ils se font les uns aux autres, & parmy toutes ces caresses, ces resjouissances, & ces accolades, ils contractent amitié de nouveau, & advisent entr'eux du moyen de leur conservation, & par quelle manière ils pourront perdre, ruyner & exterminer tous leurs ennemis communs: tout estant fait, & les conclusions signées, non avec la plume, mais du doigt de leur fidelité, ils prennent congé les uns des autres, & s'en retournent chacun en leur païs, avec tout leur train & equipage, à la Lacedemonienne, le plus souvent un à un.

Peu s'en est fallu que je ne me sois oublié d'écrire icy un traict qui ne doit pas estre teu. La coustume que nous avons de faire lever la main à ceux de qui on exige une verité en justice, que nous appellons faire serment, est pratiquée parmy nos Canadiens & Montagnais, mais en une autre manière, car ils presentent à tenir une certaine chose qu'ils appellent *Tustéheson*; qui est une chaîne de rassades d'environ une brassée de longueur.

Celuy qui la presente à tenir (representant le juge) interroge la partie & luy demande; est-ce toy qui a faict telle chose, ou bien ne sçais tu point qui l'a faicte, l'autre est obligé en la prenant de dire verité, d'autant que par après venant à estre trouvé menteur, on ne faict plus estat de luy non plus que d'un faussaire, mais si celuy qui est appellé au serment se sent coupable, alors ne voulant dire la vérité, il ne prend point aussi le *Tustéheson*, mais faict plusieurs circonlocutions pour s'exempter de la prendre & se liberer de tout soupçon.

On dit de mesme que les Turcs font rarement de faux sermens, tesmoin celuy qui ayant mis son argent dans un baston creuzé & voulant faire ferment par devant le juge, donna ce mesme baston à tenir à son Creancier qui estoit à son costé, auquel il dit, Monsieur je vous supplie de grâce, tenez ce baston que je fasse mon ferment & leve la main, lequel ayant achevé le Creancier tout estonné sçachant tres-bien qu'il n'avoit esté payé, jetta de colere le baston de son debteur si rudement contre terre que la fourbe en fut descouverte, car le baston se rompit & l'argent en sortit, qui fist cognoistre ce debteur trompeur & non point menteur.

Avant finir ce Chapitre, je vous feray voir par une disgrace qui nous pensa arriver, comme ils sçavent assez bien proceder en conseil & user de quelque manière de satisfaction envers ceux qui auroient esté offencez par aucun d'eux, si on leur en laisse le jugement. Un jour d'Hyver que beaucoup de Sauvages nous estoient venus voir en nostre cabane, selon leur coustume ordinaire,

un d'entr'eux marry de n'y avoir place à son gré, vouloit insolemment debouter, un François de son lieu, si le Pere Joseph qui prit la parole, ne l'eut prié de ne faire point de bruit, dequoy irrité le Sauvage sans autre replique prit lors un gros baston duquel il luy eut deschargé un grand coup sur la teste, si les François qui se trouverent là presens, ne l'en eussent, empesché & repoussé les autres jeunes hommes Hurons, qui sembloient des-ja vouloir estre de la partie contre nos François, par je ne sçay qu'elle envie qu'ils avoient conceue contre eux.

En ceste esmeute, je remarquay particulièrement, la confiance d'un jeune homme Huron, lequel se tint effrontement tout nud sans sourciller devant un François, qui luy tenoit un coustelas eslevé duquel il le vouloit frapper, & le Huron l'empêcher, & en mesme temps luy sauter au collet, comme il n'eut pas manqué si je n'y fusse arrivé & fait retirer l'un & l'autre à l'edification de tous, car il y alloit d'un jeu qui n'estoit point à rire.

Des-ja ce mesme Huron s'estoit gourmé à coup de poings avec un nommé la Valée, mais un peu desavantageusement pour luy, car encor qu'il tint ce François par les moustaches, l'autre ne perdoit point temps & luy approchoit le poing si près du né qu'il luy en fist sortir le sang, neantmoins jamais aucun de ses compagnons ne bougèrent pour l'assister, car ils ont cela de bon, qu'ils disent qu'un à un la partie est egale, & qu'autrement il y auroit de l'injustice.

Voyant tant de desordre & que tous les barbares sortoient des-ja du bourg, pour voir ce qui se passoit ou pour estre de la partie m'attachay des raquettes sous les pieds pour n'enfoncer dans les neiges, & prevenir le grand Capitaine Auoindaon & tous les vieillards, qui se mirent en peine pour nous & crioient par tout contre les Moyenti. Comment veut on tuer nos Nepveux, veut on faire mourir nos Capitaines, François, ennon, ennon Moyenti, non, non jeunes gens, il ne leur faut point faire de desplaisir, ils sont nos bons amys, & ceux qui monstrent plus de ressentimens pour nous furent les principaux chefs, à sçavoir, Auoindaon, Onorotandi, Yocoisse, Ongyata & Onnenianetani, qui firent publier un conseil general à nostre requeste, pour le lendemain matin, où nous assistames le P. Nicolas & moy, avec tous les Hurons depuis l'aage de 29 à 30 ans, jusques à l'extreme vieillesse. Celuy qui avoit voulu donner le coup n'y assista point, non plus que le Pere Joseph, qui estoit resté à nostre cabane avec tous les François, crainte qu'on y allast faire quelque frasque ou ravage s'ils s'en feussent absentes, car il n'y a ny clefs ny serrures aux portes en tous ces païs là, ny fermeture suffisante qui en puisse deffendre la libre entrée à qui que ce soit.

Pour moy j'allois librement par tout solliciter les affaires des François, & empêcher qu'on n'atentast plus sur la vie d'aucun de nous, & d'apaiser les Sauvages, mais j'admiré ce traict de bonté en eux, qu'au plus fort du debat, comme j'allois criant à nos François, (un peu trop eschauffez) de se retirer & ne blesser personne, il y en eut qui coururent aussi-tost au village, publians par tout *Onianné Auiel, Onianné Auiel*. Gabriel est bon, Gabriel est bon, tant ils sont amis des amateurs de la paix.

Le conseil assemblé, le grand Capitaine nous fit soir auprès de lui, puis ayant imposé silence, il s'adressa à nous & nous parla en sorte que toute l'assemblée le pût entendre. Mes Nepveux, à vostre requeste j'ay fait assembler ce conseil general, afin de vous estre fait droict sur les plaintes que vous m'avez faictes, de quelque malicieux qui vous ont voulu offencer, mais d'autant que ces gens icy sont ignorans du fait, proposez vous mesme vos plaintes & declarez hautement en leur presence ce qui est de vos griefs, & en quoy & comment vous avez esté offencé, & sur ce je bastiray ma harangue & vous ferons justice, car nous ne desirons pas qu'aucun vous fasse de desplaisir, mais au contraire que l'on vous rende tout le service que l'on pourra, pendant que nous aurons ce bien de jouir de vostre presence.

Nous ne fusmes pas peu estonnez d'abord de la prudence & sagesse de ce Capitaine, & comme il proceda en tout fort sagement jusqu'à la fin de sa conclusion, qui fut fort à nostre contentement & edification.

Nous proposames donc nos plaintes, & comme nous avions quitté un tres-bon païs & traversé tant de mers & de terres avec infinis dangers & mesaises, pour leur venir annoncer la parole de Dieu, le chemin du Ciel, & retirer leur ames de la domination de Loki, qui les entraînoit tous après leur mort dans un abisme de feu sousterrain, puis pour les rendre amis & comme parens des François qui les cherissoient, & neantmoins qu'il y en avoit entr'eux qui avoient voulu tuer nostre frere Joseph, particulièrement un tel que nous nommasme.

Quoy leur dis-je, pour leur faire admirer la bonté & les richesses de la France, et leur oster l'opinion que les leurs ayent allechez les François, nous mangions de la graisse à plain soul, car c'est là leur plus friant morceau. Les outardes, les grues & les perdrix, nous estoient tellement communes, que cela ne nous estoit non plus espargné qu'à vous le bled d'Inde. Les pauvres mesmes ne veulent point manger de la chair de nos chiens. Nos maisons sont basties non d'escorces & de bois comme les vostres, mais de pierres & matériaux solides. Les champs sont tous semez de bon bled, de bonnes prunes & de racines excellentes, voudriez vous croire à present que nous soyons venus chercher à disner à vos portes, & que la necessité nous ait porté à un si miserable païs, desnué de toutes douceurs, comme vous advouez vous mesmes, puis que nous estions si fort à nostre aise & que toutes choses nous venoient à souhait, ayez donc de l'amitié pour nous, puis que l'amour que nous avons eu pour vous, nous a fait quitter tant d'aise & de contentement, & fait jeusner fort austerement en procurant le salut de vos ames.

Ayant fini, le Capitaine ranga un long temps sur nos plaintes, & leur remonstra l'excellence de

notre condition relevée entre celle des autres François, qu'ils estimoient moins que nous, (à cause qu'ils ne parloient point à Dieu disoient ils,) puis leur dit que ce jeune homme avoit eu grand tort d'avoir voulu tuer le Pere Joseph, que nous ne leur rendions aucun desplaisir, & qu'au contraire nous leur procurions du bien & de la consolation, pour cette vie & pour l'autre, en nous privant nous mesmes de nostre propre repos. Et bien dit-il, que voulez vous qu'ils fassent davantage pour vous, ils vous instruisent, ils enseignent vos enfans, ils parlent à Dieu pour nous, & nous traitent comme leurs parens, & pour recompense nous leur voulons rendre des desplaisirs? quoy la chose seroit elle raisonnable, non, il n'en sera pas ainsi.

Il leur remontra de plus; que s'il estoit sçeu à Kebec, qu'ils nous eussent voulu mal traiter, que les François en pourroient avoir du ressentiment, & par ainsi qu'il falloit estouffer ce desordre & nous laisser vivre en paix & repos parmy eux. Et pour conclusion, ils nous prierent d'excuser la faute d'un particulier, lequel nous devons tenir seul avec eux, pour un chien, à la faute duquel les autres ne trempoient point, & nous dirent pour exemple que des-ja depuis peu, un des leurs avoit griesvement blessé un Alcoumequin, en jouant avec luy, & qu'ils s'estoient accordez sans guerre, moyennant quelque petit present, & celuy là seul tenu pour un chien & meschant qui avoit faict le coup, & non les autres qui estoient bien marris d'un tel accident.

Ils nous firent aussi present de quelques sacs de bled d'Inde, que nous acceptames, & fumes au reste caressez de toute la compagnie, avec mille prières d'oublier tout le passé & demeurer bons amis comme auparavant; & nous conjurerent de plus, fort instamment d'assister tous les jours à leurs festins & banquets, ausquels ils nous feroient de bonnes sagamitez diversement préparées & que par cette hantize & familiere conversation qu'apportent les festins & repas, nous nous maintiendrions plus facilement dans l'intelligence & la bonne amitié, que se doivent parens & amys si proches, & que de verité ils nous trouvoient assez pauvrement accommodez & nourris dans nostre petite cabane, de laquelle ils eussent bien désiré nous retirer pour nous mettre mieux dans leur bourgade, où nous n'aurions autre soin que de prier Dieu, les instruire en nos sciences, & nous gouverner doucement avec eux, mais comme un continuel & assidu bruit de la mesnagerie n'estoit point compatible à nostre humeur non plus qu'à nostre condition, nous les remerciames de leur bonne volonté, fismes porter nostre maiz à nostre cabane & primes congé de la compagnie, fort satisfaits les uns des autres.

De la guerre, des armes dont usent nos Hurons, & comme nous les empechames de sortir contre les Neutres des-ja tout prests de nous courir sus; avec une exemple d'Uladislas Roy de Hongrie pour la fidelité, &c.

CHAPITRE XXVII.

L''Homme de bien ne cherche, point la guerre, si ce n'est pour venger l'injure faicte à Dieu, ou pour deffendre les oppressez, contre les Tyrans, autrement, ô mal heur du siecle, à quel propos tenir soldat sur campagne & voir ruyner le pupil & le paysan, dont les acclamations vont jusques au Ciel, implorans ses foudres contre les meschans, & ceux qui ne peuvent vivre sans trouble.

L'Empereur Marc Aurelle, devisant un jour avec son amy Corneille des effects d'une gendarmerie, pour bien conduite & disciplinée qu'elle puisse estre, disoit: mais avec ressentiment, qu'il ne sçavoit quelle plus grande guerre les Princes pourroient avoir, que de tenir en leurs Royaumes gens de guerre, si la necessité ne les presoit de se deffendre, pour ce que selon que nous montre l'experience ceux-cy sont devant Dieu fort coupables, aux Princes importuns, & aux peuples ennuyeux: de maniere qu'ils vivent au dommage de tous, & sans profit d'aucun.

C'est pourquoy Scipion l'Africain avoit raison de dire, que toutes les choses devoient estre essayées en guerre devant que de mettre les mains aux armes: & à la verité il n'y a plus grande victoire que celle qu'on gaigne sans effusion de sang, & sans soldats en Campagne, car l'amy, aussi bien que l'ennemy, ruine tousjours le bon homme aussi bien que le païs.

Mais c'est bien le mal-heur lors que l'on entreprend guerre injuste, car outre ces incommoditez & les maledictions des peuples, l'offence de Dieu y est si grande, que tost ou tard on en est puny en ce monde ou en l'autre; & fausser sa foy donnée à ses ennemis, est le comble du boisseau qui attire l'ire, & la juste vengeance de Dieu sur nos testes, comme l'exemple d'Uladislas Roy de Hongrie nous en sert de preuve. Car ce Roy ayant en l'année mil quatre cens quarante trois, du temps d'Eugene quatriesme gaigné une signalée victoire contre Amurat second, Empereur des Turcs, & du depuis faict treves avec luy pour dix années.

L'an suivant à la suasion du Legat du Pape nommé Julian, il faussa sa foy & luy declara la guerre. Amurat contrainct de se deffendre vint avec une armée de soixante mille hommes. La bataille le donne, où du commencement les Chrestiens eurent de l'avantage, une partie des Turcs tuez sur la place, une autre partie mise en desroute. Ce que voyant Amurat il tire de son seing une coppie de l'accord faict entre luy & Uladislas, & levant les yeux au Ciel, & tenant ce papier en main commença, à se plaindre de la perfidie du Roy & des Chrestiens en ces parolles.

Voyla, ô Jesus-Christ, l'accord que les Chrestiens ont passé avec moy, qu'ils ont juré sur tes saintes Evangiles d'observer inviolablement, cependant aujourd'huy meschans & perfides qu'ils sont, ils faussent leur foy & renoncent perfidement à l'honneur qu'ils doivent à leur Dieu. C'est pourquoy si tu es Dieu comme ils disent, venge tes injures & les miennes, & leur faisant payer la peine de leur perfidie & de la foy par eux violée, fais toy reconnoistre juste à ceux qui n'ont pas encores la cognoissance de ton nom.

A peine avoit il achevé ceste prière, qu'incontinent voilà la chance tournée. Les Turcs reçoivent nouvelles forces, une grande boucherie se fait des Chrestiens, le Roy Vladislas tué, & le Legat du Pape, qui avoit esté Autheur & conseiller de rompre la treve: tant Dieu a en horreur la perfidie & veut que l'on garde la foy donnée.

Aussi les Payens mesmes en cela se sont monstrez beaucoup, plus Religieux que les Chrestiens. Plutarque en la vie de Curtius Camillus & de Pirrhus Roy des Epirotes, en rapporte deux belles exemples, qui devoient estre imitées par ceux lesquels ambitieux d'honneur, comme de posséder le bien d'autrui, n'obtiennent aucune victoire que par mauvais moyens ou en faussant leur foy, ou en s'aquerant des thraitres, & puis il faudra mourir & abandonner tout.

La première histoire est, que Camillus ayant esté esleu Tribun militaire avec cinq autres, pour faire la guerre aux Faliques, incontinent avec l'armée Romaine entra dedans ce païs, où il alla mettre le siege devant la ville des Faleriens, qui estoit bien fortifiée & pourveuë de toutes choses requises & necessaires à la guerre; sçachant très bien que ce n'estoit pas entreprise legere que de la prendre, ne qui se peust exécuter en peu de temps, mais voulant comment que ce fust tenir ses citoyens occupez à quelque chose, & les divertir, afin que, par estre trop de sejour en leurs maisons, ils n'eussent loisir de vacquer à seditions & dissensions civiles: car les Romains usoiert sagement de ce remede là, tournans au dehors, comme bons medecins, les humeurs, qui estoient pour troubler le repos de leur chose publique.

Mais les Faleriens se confians en l'assiette de leur ville, qui estoit forte de tous costez, faisoient si peu de conte d'estre assiegez, que ceux qui n'estoient pas à la garde des murailles se pourmenoyent en robes sans armes; par la ville, & alloient leurs enfans à l'escole, le Maistre de laquelle les menoit ordinairement hors de la ville se promener, jouer & exercer au long des murailles, car ils avoient un commun Maistre d'escole pour toute la ville, comment encores ont les Grecs, voulans que leurs enfans dès le commencement, s'accoustument à estre nourris en compagnie, qu'ils conversent tousjours ensemble.

Ce Maistre donc espiant l'occasion de faire un mauvais tour aux Faleriens, menoit tous les jours leur enfans à l'esbat hors de la ville, non gueres loin des murailles du commencement, & puis les remenoit dedans, après qu'ils s'estoient esbatus & exercitez. Depuis qu'il les y eut menez une fois, il les tira de jour en jour un peu plus loin, pour les accoustumer à s'asseurer, en leur donnant à entendre qu'il n'y avoit point de danger, jusques à ce qu'un jour à la fin ayant tous les enfans de la ville avec foy, il donna jusques dedans le guet du camp des Romains, ausquels il livra tous ses escoliers, & leur dit qu'ils le menassent devant leur Capitaine general, ce qui fut fait: & quand il fut devant Camillus, il se prit à dire qu'il estoit Maistre & precepteur de ces enfans, mais, neantmoins qu'il avoit eu plus cher acquerir sa bonne grace, que de faire ce que le devoir de ces tiltres là luy commandoit: au moyen dequoy il luy venoit rendre la ville, en luy livrant ces enfans entre ses mains.

Camillus ayant ouy ces paroles, trouva l'acte bien malheureux & meschant, & dit à ceux qui estoient autour de luy, que la guerre estoit bien chose mauvaise, & où il se faisoit beaucoup de violences & d'outrages, toutesfois qu'encores y avoit il entre gens de bien quelque loix & quelque droits de la guerre, & qu'on ne devoit point tant chercher ne pourchasser la victoire, que l'on ne fuit les obligations d'en estre tenu à si maudits & si damnables moiens, & qu'il falloit qu'un grand Capitaine fist la guerre se confiant en sa propre vertu, non point en la meschanceté d'autrui.

Si commanda à ses gens qu'ils deschirassent les habillemens de ce mauvais homme en luy liant les deux mains par derriere & qu'ils donnassent des verges & des escorgées aux enfans, afin qu'ils remenassent le maistre qui les avoit ainsi trahis en le fouettant, jusques dedans la ville.

Or si-tost que les Faleriens eurent entendu la nouvelle, comme ce Maistre d'escole les avoit trahis, toute la ville en mena tres-grand dueil, ainsi qu'on peut estimer en si griefve perte, & s'en coururent hommes & femmes, pesle mesle sur les murailles & aux portes de la ville, sans sçavoir qu'ils faisoient, tant ils estoient troublés. Estans là, ils apperceurent leurs enfans qui ramenoient leur Maistre nud & lié en le fouettant, & appellant Camillus; leur Pere, leur Dieu & leur Sauveur: de manière que non seulement les peres & meres des enfans, mais aussi tous autres citoyens generalement conceurent en eux mesmes une grande admiration & singuliere affection envers la preud'hommie, bonté, & justice de Camillus, tellement que sur l'heure mesme ils assemblerent conseil, auquel il fut resolu qu'on luy envoyeroit promptement des Ambassadeurs pour se remettre eux & leurs biens du tout à sa discretion.

Si cette action de Camillus & des Romains est honorable, moins ne le fut celle du Conseil Fabricius, auquel comme il estoit en son camp estant venu un homme qui luy apportoit une missive escrite de la main du Médecin de Pyrrhus, par laquelle ce Medecin offroit de faire mourir son Maistre par poison moiennant qu'on luy promist une recompense condigne, pour avoir terminé une fascheuse guerre sans danger.

Fabricius detestant la meschanceté & perfidie de ce Médecin, escrivit une lettre à Pyrrhus en ces termes, Tu as fait mal-heureuse eslection d'amis aussi bien que d'ennemis, ainsi que tu pourras cognoistre en lisant la lettre qui nous a esté écrite par un de tes gens: pour ce que tu fais la guerre à hommes justes & gens de bien, & te fie à des desloiaux & meschans; de quoy nous t'avons bien voulu avertir, non-pour te faire plaisir, mais de peur que l'accident de ta mort, ne nous fasse calomnier, & que ton estime que nous ayons cherché de terminer cette guerre par un tour de trahison, comme si nous n'en peussions venir à bout par vertu.

Pyrrhus ayant leu cette lettre, & averé le contenu en icelle, chastia le Medecin ainsi qu'il avoit merité, & pour loyer de ceste decouverte envoya à Fabricius & aux Romains leurs prisonniers sans payer rançon.

Nos Sauvages bien que brutaux & enclins à la vengeance ne faussent jamais leur parole donnée publiquement, & moins trahissent ils leurs freres ny leur patrie pour chose qui puisse arriver, au contraire ils tiennent à gloire de lui estre fidelle, il n'y a qu'entre nous autres Chrestiens où ce mal-heur arrive, ô mon Dieu où en sommes nous! faut il que ceux qui ne vous cognoissent point soient plus gens de bien que nous, & qu'ils soient un jour nos Juges devant vous, Seigneur, qui rejetterez les enfans du Royaume, pour y colloquer les enfans perdus, horrible eschange de l'honneur d'icy bas en une espouventable confusion de démons, l'éternel mespris & l'humiliation des meschans.

Neantmoins nos pauvres Hurons pour bien enclins qu'ils soient (fors qu'à la reconciliation) n'ont encor pû comprendre la doctrine de cest admirable Prince de paix Marc Aurelle, car n'y ayant point de desordre parmy leur gendarmerie, où chacun vit de ce qu'il porte sur ses espauls, comme je diray plus amplement cy-aprés, ils n'en peuvent recevoir aucune incommodité, & partant continuent leur guerre contre leurs ennemis, non pour en posséder les terres, ny pour les rendre tributaires & sujets à leur estat, mais pour les exterminer & ruyner totalement: de maniere, qu'ils tiennent plus à gloire d'avoir tué un de leurs ennemis, que d'avoir gagné cent lieues de païs, & si toutes ces guerres ne sont fondées pour la plus part que sur un appetit de vengeance, pour quelque petit tort ou desplaisir qui n'est pas souvent grand chose, mais leur grande union, & l'amour reciproque, qu'ils se portent les uns aux autres, fait qu'ils embrassent volontiers en general, le fait & cause d'un particulier offensé par un estranger.

Mais si l'un d'entr'eux a offensé, tué, ou blessé un de leur mesme nation, il en est quitte pour un present, & n'y a point de bannissement ny chastiment corporel, pour ce qu'ils ne les ont point en usage envers ceux de leur propre nation, si les parens du blessé ou decédé, n'en prennent eux mesmes la vengeance, ce qui arrive fort peu souvent, car ils se font rarement injure, & du tort les uns aux autres. Mais si l'offensé est de nation étrangère, alors il y a indubitablement guerre declarée entre les deux nations, si celle de l'homme coupable ne se rachapte promptement par des grands presens, qu'ils exige du peuple, si les tresors publiques sont epuisez, pour la partie offensée: & par ainsi il arrive le plus souvent que par la faute d'un seul, deux peuples entiers se font cruellement la guerre, & vivent tousjours dans une continuelle crainte d'estre surpris l'un de l'autre, particulièrement sur les frontieres où les femmes mesmes n'ozent cultiver les terres, ny faire les bleds, qu'elles n'ayent tousjours auprès d'elles, des hommes armez, pour les conserver & deffendre de quelque mauvaise avenue.

Quand ils veulent faire la guerre, soit offensive ou deffensive, ce seront deux ou trois des anciens ou vaillans Capitaines, qui en entreprendront la conduite pour cette fois, et vont de village en village, faire entendre leur volonté, donnant des presens à ceux des dits villages, pour les induire à leur octroyer l'ayde & le secours qu'ils leur demandent, & par ainsi sont comme Generaux d'armées.

Il vint en notre bourg un grand vieillard fort dispos & robuste, lequel je crû estre de la mesme qualité, car il alloit de cabane en cabane parler aux Capitaines, & à la jeunesse, qu'il portoit à une guerre malheureuse, contre la nation des Attinoindarons, dequoy nous le tançames fort, & dissuadames le peuple d'y entendre, à sa confusion, & au grand contentement de tous les amateurs de la paix, car en effet il n'y a point d'apparence de rompre avec une Nation si puissante, sans se mettre au hasard d'en estre totalement ruyné, & puis l'esperance d'y avancer la gloire de Dieu s'en alloit totalement perdue par cette guerre, avec ce peu de bien que nous y avions commencé.

Ces Capitaines ou Generaux d'armes ont le pouvoir, non seulement de designer les lieux, de donner quartier & de renger les bataillons, mais aussi de commander aux assauts, & disposer des prisonniers, & de toute autre chose de plus grande consequence. Il est vray qu'ils ne sont pas tousjours bien obeis de leurs soldats, entant qu'eux mesmes manquent souvent dans la bonne conduite, & celui qui conduit mal est souvent mal suivy. Car la fidelle obeyssance des sujets despend de la suffisance de bien commander du bon Prince, disoit Theopompus Roy de Sparte.

Pendant que nous estions là, le temps d'aller en guerre contre les Hiroquois estant arrivé un jeune homme de saint Joseph; desireux d'honneur & de reputation, voulut luy seul en faire le festin, & deffrayer pour un jour entier, tous ses compagnons, ce qui luy fut de grand coust & despence aussi en fut il grandement estimé: car ce festin estoit de six grandes chaudieres pleine de bled d'Inde concassé, avec quantité de grands poissons boucanez, sans les farines, & les huiles pour faire la sauce.

On mit les chaudières sur le feu dés avant jour, dans l'une des plus grandes cabanes du bourg,

puis le Conseil estant achevé, & les resolutions de guerre prises, tous entrèrent au festin, pendant lequel, ils firent les uns après les autres, les mesmes exercices militaires, qu'ils ont accoustumé aux festins de guerre. Les chaudieres nettes, & les complimens & remerciemens rendus, partirent pour le rendez-vous de toute l'armée assigné sur la frontière, d'où ils se rendirent sur les terres ennemies, ausquelles ils prindrent environ soixante prisonniers, la plupart desquels furent tuez sur les lieux & les autres amenez pour faire mourir aux Hurons par le feu, puis mangez, en leur assemblée sinon quelque membres qui furent distribuez à des particuliers pour leurs malades.

Leurs guerres ne sont proprement que des surprises & déceptions, plustost que des batailles & combats, ou siege de villes, non par couardise & faute de courage, car ils se trouvent souvent aux prises avec l'ennemy, mais pour attraper quelqu'un mort, ou vif, sans exception d'aage ou de sexe, pour les conduire en triomphe en leur pays.

Tous les ans au renouveau & pendant tout l'Esté que les feuilles couvrent les arbres, cinq ou six cens jeunes hommes Hurons ou plus, s'en vont avec cet ordre, s'espandre dans le pays des Hiroquois, se departent cinq ou six en un endroit, cinq ou six en un autre, & se couchent le ventre; contre terre par les champs & les forests, & à costé des grands chemins & lieux passans, & la nuict venue ils rodent par tout jusques dans les villes, bourgs, & villages pour attraper quelqu'un de leurs ennemis, lesquels ils emmenent en leur pays, pour les faire passer par les tourmens ordinaires, sinon après les avoir tuez à coups de fleches ou de masse, ils en emportent les testes, ou la peau des testes escorchées avec la chevelure, qu'ils appellent Onontsira, lesquelles les femmes, passent pour les conserver, & en faire des trophées & banderoles, en temps de guerre, ou les attachent au haut de leurs murailles ou pallissades au bout d'une longue perche.

Il y a d'autres Nations en nostre Amerique qui avoient accoustumé d'escorcher ceux qu'ils prenoient à la guerre, & de remplir de cendres leurs peaux, qu'ils appendoient à leurs places publiques, comme autant de trophées, & de monumens de leurs beaux faits. Il y en avoit neantmoins plusieurs d'entr'eux qui employoient ces peaux à d'autres usages, & en faisoient des tambours, disans que ces caisses quand on venoit à les battre, avoient une secrette vertu de mettre en fuite leurs ennemis. Tous les Hurons Se Algemequins croyoient la mesme vertu en nostre beau chasuble, mais ils n'en peurent venir à l'espreeuve, car il nous faisoit besoin, & puis c'estoient toute folles opinions pardonnablees à ces pauvres gens là, & non à un Chrestien qui y adhereroit.

Quand ils veulent tenir la campagne, & aller en pays d'ennemis, ils ne meinent jamais autres pourvoyeurs ny viandiers qu'eux mesmes, chargez chacun d'un plein sac de farine qu'ils appellent Eschionque, accommodez derriere leur dos, avec des lanieres ou cordelettes, qu'ils appellent Acharo, de sorte que ce paquet les incommode de fort peu, & puis c'est la charge d'Esopo, qui va tousjours en diminuant à mesure qu'ils s'arrestent pour les repas.

De fouller le bon homme il ne s'en parle point, non plus que d'en tirer la piece, car ils vivent & logent tousjours en pleine campagne & au fond des bois où ils prennent leur refection qui est aysée, car cette farine se mange aussi bien crue que cuite, seiche que mouillée, d'eau tiede ou froide, à la volonté d'un chacun, sans qu'il soit besoin de feu, ny d'autre sauce que l'appetit.

Ils mesnagent tellement ce petit sac, qu'il leur dure jusques à leur retour, qui est environ six sepmaines ou deux mois de temps; car après ils viennent se rafraichir au pays, finissent la guerre pour ce coup, ou s'y en retournent encores avec d'autres provisions.

Que si les Chrestiens usoient de telle sobrieté & temperance, ils pourraient aysement entretenir de tres-puissantes armées avec peu de fraiz, & faire la guerre avec avantage, aux ennemis de Dieu, & du nom Chrestien, sans fouller les peuples, ny ruyner e pays, & puis Dieu n'y seroit point tant offensé, comme il est à present par la plupart de nos soldats François, qui vivent avec une telle licence chez les paysans, & par tout ailleurs où ils mettent le pied, qu'on en abhorre la veuë, & fait fuyr un chacun l'esclat de leur insolence.

Ces pauvres Sauvages (à nostre confusion) se comportent ainsi modestement en guerre, sans incommoder personne, & s'entretiennent de leur propre & particulier moyen, sans autre gage ou esperance de recompence, que du seul honneur & louange qu'ils estiment plus que tout l'or du monde ou l'on ne fait icy estat que de l'argent, autrement point de service.

Ils n'ont pour toutes armes que la masse, l'arc & les fleches, lesquelles ils empannent de plumes d'aigles, comme les meilleures de toutes, & à faute d'icelles ils y en accomodent d'autres. Ils y appliquent aussi fort proprement des pierres tranchantes collées au bois avec une colle de poisson très-forte, & de ces flèches ils en emplissent leur carquois, qui est fait d'une peau de chien passée, qu'ils portent en escharpe sur leur dos. Ils portent aussi de certaines armures & cuirasse qu'ils appellent *Aquientor* pour arrester le coup de la flesche: car elles sont faites à l'espreeuve de ces pierres aiguës, & non toutefois de nos fers de Kebec, quand la flèche qui en est accomodée sort d'un bras roide & puissant, comme est celui d'un Sauvage.

Ces cuirasses sont faites avec des baguettes blanches coupées de mesures, & serrées les unes contre les autres, tissuës & entrelassées de cordelletes fort durement & proprement. Ils se servent aussi d'une rondache ou bouclier fait d'un cuir bouilly fort dure, & d'autres faits de planches de bois de cedre, fort grands, larges & légers, qui leur couvrent presque tout le corps. Il

me souvient qu'estant à la bourgade de saint Nicolas, autrement de Toenchain, je vis arriver plusieurs jeunes hommes d'une guerre estrangere qui me monstrerent une assez grande piece d'un bouclier de leurs ennemis, qui sembloit de l'yvoire, je ne pû comprendre ny conjecturer de quel animal ce pouvoit estre, mais que ce fut d'yvoire, ou d'une coquille polie de quelque grande tortue, elle estoit pour resister à quelque fleche que ce fut, & à l'espée, & le poignard.

Ils ont diverses enseignes ou drapeaux faicts (pour le moins ceux que j'ay veus) d'un morceau d'escorce rond, attaché au bout d'une longue baguette, comme une cornette de cavalerie, sur lequel sont peintes les armoiries de leur ville ou Province.

Ce sont les principales armes dont nos Hurons se servent ordinairement, & principalement de l'arc & la fleche, de laquelle ils se servent avec tant de dextérité, qu'ils ne manquent guere de donner où ils visent: & tirent si legerement & habilement, que comme ils disent eux mesmes, ils ont plustost décoché dix flèches que nos meilleurs arquebusiers ne sçauroient avoir deschargé deux coups leur harquebuze, & s'en est trouvé de si hardis de defier en pleine campagne, un François avec son harquebuze, disans qu'ils sçauroient bien exquiver son coup, & ne le point faillir de leur fleche.

Depuis qu'on a eu porté des lames d'espées en Canada, les Montagnais, & autres peuples errants, ont trouvé l'invention de les emmancher en de longs bois comme demyes piques, qu'ils sçavent roidement elancer à la chasse contre l'eslan, & à la guerre contre leurs ennemis.

Comme on a de coustume sur mer, pour signe de guerre, ou de chastiment, mettre dehors en evidence le pavillon rouge: Aussi nos Sauvages, non seulement és jours solempnels & de resjouissances, mais principalement quand ils vont à la guerre, ils portent autour de leur teste, pour la pluspart, de certains pennaches en couronnes; & d'autres en moustaches, faits de long poils d'eslan, peints d'un rouge cramoisy beau par excellence, & collez, ou autrement attachez à une bande de cuir large de trois doigts, & longue assez pour entourer la teste.

Nostre chasuble à dire la sainte Messe, leur agreoit fort, & l'eussent bien désiré traicter de nous, pour le porter en guerre en guise d'enseigne, ou pour mettre au haut de leurs murailles, attachée à une longue perche, afin d'espouventer leurs ennemis, disoient-ils, mais ce n'estoit pas chose à leur usage, ny qui deut estre ainsi prophanée. Les Algomequins de l'Isle nous avoient fait la mesme prière au Cap de Massacre, ayant desja à ce sujet amassé sur le commun, environ quatre-vingts castors: car ils le trouvoient non seulement très beau, pour estre d'un excellent damas incarnat, enrichy d'un passement d'or (digne present de la Reyne, qui nous l'avoit donné avant partir de France) mais aussi pour la croyance qu'ils avoient qu'il leur causeroit du bon heur, & de la prosperité en toutes leurs deliberations & entreprises de guerre.

Quant la guerre est declarée en un pays, & qu'on doute des forces de l'ennemy, à tout evenement, on se fortifie par tout avec l'ordre que le Conseil y donne. Les habitans destruisent tous les bourgs, villes, & villages frontiers, incapables d'arrester l'ennemy, ou de pouvoir estre suffisamment fortifiés pour soustenir un siege, & chacun se range dans les lieux fortifiez de sa jurisdiction, où ils bastissent de nouvelles cabanes pour leur demeure, à ce aydez des habitans du lieu; qui leur font la courtoisie avec affection.

Les Capitaines à ce aydez de leurs officiers & gens du Conseil, travaillent, continuellement à ce qui est de leur conservation & fortification, à ce que par leur faute ou negligence ils ne soient surpris de l'ennemy, font balayer & nettoyer les suyes & araignées des cabanes, de peur du feu que l'ennemy y pourroit jeter, par de certains artifices qu'ils ont appris de je ne sçay qu'elle autre Nation que l'on m'a autrefois nommée, & qui s'est eschappée de ma mémoire.

Ils font porter sur les guarites, des pierres, & de l'eau pour s'en servir dans l'occasion, & crainte de tout perdre si la forteresse venoit à estre prise d'assaut, ou que le feu s'y prit, plusieurs font des trous en terre, dans lesquels ils enferment ce qu'ils ont de meilleur, & le couvrent si proprement de la mesme terre, que le lieu ne peut estre recognu que de ceux là mesme qui y ont travaillé.

Un bon Capitaine n'a pas seulement soin du dedans, mais aussi du dehors, & manquer dans la prevoyance est tout perdre, peur de quelque camisade, les Chefs envoient par tout des espions & coureurs, pour descouvrir & observer l'ennemy, & posent leurs sentinelles selon la necessité, pendant que d'autres exhortent & encouragent le reste des gens de guerre, à faire des armes, & de se tenir prests pour vaillamment & genereusement combattre, resister & se deffendre si l'ennemy vient à paroistre.

Le mesme ordre s'observe en toutes les autres villes & forteresses du pays, jusques à ce qu'ils voyent l'ennemy attaché à quelqu'une, & pour lors la nuit venue à petit bruit, une quantité de soldats de tous les villages voisins, vont au secours, & s'enferment au dedans de celle qui est assiegée, la deffendent font des sorties, dressent des embusches, s'attachent aux escarmouches, & combattent de toute leur puissance, pour le salut de la patrie, surmonter l'ennemy & le deffaire du tout s'ils peuvent.

Pendant que nous estions au village de S. Joseph, nous vismes faire toutes les diligences susdites, tant en fortification des places, apprests des armes, assemblées des gens de guerre, provision de vivres, qu'en toute autre chose necessaire pour soustenir une grande guerre qui leur alloit tomber sur les bras, de la part des Attiuoindarons, si le bon Dieu n'eust diverty cet orage, &

empesché ce malheur qui alloit menaçant nostre bourg d'un premier choc, lequel à cette occasion fut mis en estat de deffence en ruynant les cabanes escartées, qu'on rebastit dans le fort réduit en forme ronde, & en lieu assez fort d'assiette de tous costez.

Mais pour ce que nous ne voulumes pas quitter nostre ancienne cabane pour nous placer dans la ville, les Sauvages nous avertissoient de nous donner sur nos gardes à quoy nous ne manquions pas, car il ne faut point tenter Dieu, & négliger ses assurances, c'est pourquoy nous barricadions nostre porte toutes les nuicts, avec des grosses busches de bois posées les unes sur les autres, avec deux paulx derrière piquez en terre, & n'ouvrons point à heure indue à qui que ce fut, sinon aux François.

Or pour ce que la guerre n'est en rien bonne, si elle n'est pour le soustien de la foy, & que les Neutres qui pouvoient faire jusques à cinq ou six mille hommes n'estoient que trop fort pour deux mille hommes que nos Hurons peuvent faire au plus, nous fusmes les intercesseurs de la paix, comme j'ay dit ailleurs, & donnames nos raisons, lesquelles nous acquirent quelque chose sur leur esprit, & la promesse qu'ils se tiendroient en paix, & ne penseroient plus à la guerre, si les Neutres ne les y obligeoient, & que ce en quoy ils avoient auparavant fondé l'esperance de leur salut estoit en nostre grand esprit, & au secours que quelques François mal avisez, leur avoient fait esperer de Kebec: Outre une tres-bonne invention qu'ils avoient conceue en leur esprit, par le moyen de laquelle ils esperoient tirer un grand secours de la Nation du Feu, ennemis jurez des Neutres.

L'invention estoit telle, qu'au plustost ils s'efforceroient de prendre quelqu'un de leurs ennemis, ausquels ils couperoient la gorge, & que du sang de cet ennemy, ils en barbouilleroient la face, & tout le corps de trois, ou quatre d'entr'eux, lesquels ainsi ensanglantez seroient par après envoyez en Ambassade à cette Nation de Feu, pour obtenir d'eux quelque secours & assistance à l'encontre de si puissans ennemis, & que pour plus facilement les esmouvoir à leur donner ce secours, ils leur monsteroient leur face, & tout leur corps desja teints & ensanglantez du sang mesme de leurs ennemis communs.

J'admiray l'invention & l'esprit de ce bon Capitaine Auoandaon qui m'en fit le recit, mais pour cela, la paix valloit mieux que la guerre, & que demeurassions amis de tous pour les gagner tous, dequoy furent fort contans la plupart des hommes, & generalement toutes les femmes, lesquelles nous en parloient en particulier, & nous prioient d'y tenir la main, c'est ce qui nous fit croire qu'elles ont peu de voix en chapitre, & qu'il ne leur est pas permis de parler librement des choses qui concernent le fait des hommes.

***Des prisonniers de guerre lesquels ils mangent en festin après les avoir fait
cruellement mourir & du Truchement Bruslé, delivré miraculeusement de la main des
Hiroquois, par la vertu d'un Agnus Dei.***

CHAPITRE XXVIII.

LEs tourments dont nos Sauvages usent à l'endroit de ceux qui leur sont ennemis, sont si furieusement cruels, qu'ils tesmoignent en effet combien est absolu le pouvoir que le Diable a acquis sur leur malheureux esprit, car ils sont au delà de toute pensée humaine, & si estrangement horribles, qu'il ne se peut imaginer rien de plus douloureux, ny de plus constamment souffert.

Bienheureux celuy qui endure pour le Ciel, & non pour la terre, & malheureux est celuy qui patit sans profit, car l'un est martyr du Diable, & l'autre de Jesus-Christ. Nos Hurons ayans pris quelqu'un de leurs ennemis, après l'avoir lié & garotté, luy font une harangue des cruautéz, rigueurs, & mauvais traitemens que luy, & les siens, ont exercé à leur endroit, & qu'au semblable il devoit se resoudre d'en endurer autant, & plus s'il se pouvoit, & luy commandent de chanter tout le long du chemin, ce qu'il fait (s'il a du courage assez) mais souvent avec un chant fort triste & lugubre.

Estant arrivé au village, il est receu universellement de tous, & particulièrement des femmes, avec de grands cris & acclamations, battans doucement des doigts le bout de leurs levres, de joye qu'elle ont de voir leurs ennemis prisonniers, ausquels elles font continuellement festin, non seulement pour les engraisser pour la chaudiere, mais pour les rendre plus sensibles aux tourmens.

Ils n'en font pas de mesme aux femmes, & petits enfans, lesquels ils font rarement mourir, & passer par les rigueurs de la Loy, d'autant qu'ils les conservent ordinairement pour leur servir, ou pour en faire des presens à ceux qui en auroient perdu des leurs en guerre, & font estat de ces subrogez, comme s'ils estoient leurs propres enfans, lesquels estans parvenus en aage, vont aussi librement en guerre contre leurs parens, que s'ils estoient naiz ennemis de leur propre patrie, qui est un tesmoignage evident du peu d'amour que les enfans Sauvages ont pour ceux qui leur ont donné l'estre, puis que si tost ils en oublient les bien-faits passez par les presens, comme j'en ay veu l'expérience en plusieurs, ou bien telle est leur coustume passée en loix en toutes ces Nations.

J'ay leu de certains peuples qui conservent leurs jeunes prisonniers de tout sexe, pour les servir, puis les mangent quand la fantaisie leur en prends, après de longs services; qui est une cruauté bien esloignée de la douceur & humanité de Plutarque, lequel comme il disoit de luy-mesme, n'eust pas voulu tuer le boeuf qui luy eust long temps servy, & encore moins un esclave fait à l'image de Dieu, car celui qui est cruel aux bestes, l'est ordinairement aux hommes.

Quand nos Hurons ne peuvent emmener toutes les femmes, et filles, avec les enfans qu'il ont pris sur leurs ennemis, il les tuent sur les lieux, & en emportent les testes, ou les peaux, avec la chevelure. Il s'en est veu, mais peu souvent, qu'ayans amené de ces femmes, & filles dans leur pays, le desir de vengeance leur en a fait passer quelqu'unes par les mesmes tourments des hommes, sans que les larmes de ce pauvre sexe, qu'elles ont pour toute deffence, les aye pû esmouvoir à compassion, & exempter pour un peu d'un si furieux orage, plus miserables & malheureuses en cela, que certains Hollandois, lesquels ayans esté pris en qualité d'ennemis, par ceux de la Nation des Loups, & appliquez au feu, verserent tant de larmes sur les braisiers ardans, qu'elles esteignirent avec le feu, la cholere de leurs meurtriers, qui les renvoyerent comme femmes du costé de la Virginie, où ils avoient esté pris.

Les Canadiennes, & Montagnaise reçoivent leurs soldats revenans de la guerre d'une maniere fort differente à celle de nos Huronnes, car à mesme temps qu'elles ont apperceu les canots ou ouy la voix des hommes, toutes les jeunes femmes, & filles s'encourent sur le bord de la riviere, & là elles attendent de pied coy (leurs ceintures ostées, & leur robes détachées, qu'elles tiennent seulement en estat pour cacher leur nudité) que les canots soient environ à cent, pas d'elles, puis à mesme temps, quitans leurs robes, se jettent toutes dans l'eau, & vont à la nage (car elles sçavent nager comme poissons) empoigner les canots, où sont les prisonniers ou les chevelures de ceux qu'ils ont fait mourir, qu'elles, tirent à bord, puis se saisissent de tout le butin est dedans, comme leur appartenant par droit d'antiquité, comme aux hommes victorieux la gloire du triomphe qui leur est rendu, non pas admirable & ravissant, tels qu'à ces anciens Romains, riches & puissans, mais à la portée de pauvres Sauvages, à qui peu d'honneur sert de beaucoup pour animer leur courage.

Or comme ces Amazones sont prestes de se saisir des canots, & qu'il ny a plus qu'à mettre la main dessus pour les conduire à terre, les hommes les abandonnent, & se jettent tout nuds dans l'eau avec leurs armes en main, & nagent, jusques au bord de la riviere, où ils sont receus du reste du peuple avec une joye & acclamation universelle de tous, leur disans qu'ils sont bien vaillans & courageux d'avoir eu le dessus de leurs ennemis, & amené plusieurs prisonniers, tous lesquels de ce pas, sont conduicts dans la cabane de leur Capitaine, où sa femme & ses amis preparent un magnifique festin de tout ce qu'ils ont de meilleur, qu'ils leur donnent avec autant de gayeté, que s'ils avoient conquis un Empire, ou obtenu la paix pour leur païs.

Il faut que je die ce petit mot, qu'à la vérité, nul ne se peut dire heureux que celui qui vit contant, ils ont peu & peu de choses les contente, ils sont comme les petits enfans, qui croyent estre beaucoup quand ils ont une plume sur leur bonnet, ou comme les hypocondres qui s'imaginent d'estres Roys, Empereurs ou Papes, & ne commandent qu'à des mouches.

Lorsque les soldats Montagnais se jettent en l'eau, & cedent leurs canots & tout ce qui est dedans aux jeunes femmes & filles, qui leur vont à la rencontre, il ne sont pas si simples que d'y laisser tout leur meilleur butin, mais auparavant que de se faire voir, ils en cachent la pluspart dans les bois, qu'ils vont requérir quelque temps après, & ne laissent dans leurs canots que ce qu'ils veulent perdre, & par ainsi les femmes n'ont pas souvent grand chose, & quelquefois rien du tout, car les armes sont journalieres, s'ils ont quelquefois des victoires ils ont aussi souvent des pertes, comme le cancre, qui est pris pensant prendre.

Ils attachent leurs prisonniers à la barre de leur canot avec une corde, qui leur prent par les deux bras au dessus du coude allant par derriere le dos, & une autre entre le genouil & le molet des deux jambes, qu'ils attachent ensemble si estroitement, qu'ils ne peuvent marcher que fort doucement & avec grand peine. Ils uzent quelquefois d'une, autre espece de ligature, bien plus cruelle & inhumaine, envers ceux qu'ils croyent avoir tué plusieurs de leurs parens & amis, car ils leur percent le gras des jambes & des bras avec un cousteau, puis passans une corde au travers des playes, les lient de sorte qu'ils ne peuvent grouiller sans sentir de furieuses douleurs.

Nos Hurons qui prirent quantité de leurs ennemis, pendant que j'estois demeurant dans leurs païs, n'userent pas de cette cruauté, car ils se contenterent simplement de les bien garotter, & engarder de pouvoir prendre la fuitte, & après ils les accommoderent en petits damnez.

Les femmes & filles ne vont point au devant avec la mesme ceremonie des Montagnais, & se contentent de leur faire la bien venue dans le village, & de les ayder à brusler, si elles se rencontrent à la cabane où se fait le supplice, car il y en a d'un naturel si tendre, qu'elles ne peuvent voir sans horreur, deschirer les membres d'un miserable. Lorsque les hommes reviennent de la guerre, ils ont accoustumé de chanter d'un ton fort haut, approchant de leur bourg ou village, comme j'ay veu pratiquer à la ville de S. Gabriel, nommée par les Hurons, Queuindohian, au retour de quelqu'uns des leurs, il y en a aussi d'autres qui ne disent mot, ny de prés ny de loin, entrent & s'assoient dans les cabanes sans saluer personne, sinon qu'ils disent tout bas leur desconvenue à leur plus familiers amis, comme firent ceux que je vis arriver au village de S. Nicolas, autrement nommé Toenchain, ou j'estois pour lors avec Onraon, Malouin de nation.

J'en ay veu d'autres jeter de haut cris en approchans, denotans par ces voix lugubres, la perte de quelqu'uns de leurs compagnons; aussi ne leur faisoit on pas grand accueil, & demandant la raison de ces façons de faire à quelques Sauvages, elles me respondirent *Danstan teongyande*, il n'y a rien de bon, les affaires ne vont pas bien pour nous.

Il est, quelquefois arrivé qu'aucuns de nos Hurons estans poursuivis de prés, se sont neantmoins eschappez, car pour amuzer ceux qui les poursuivent & se donner du temps pour evader & gagner le devant, ils tirent leurs colliers du col, & les jettent au loin arriere d'eux, afin que si l'avarice commande à ses poursuivans de les aller ramasser, ils pensent tousjours les devancer & se mettre en lieu de seureté, ce qui a reussi à plusieurs. J'ay ruminé & creu, que c'est là la principale raison pour laquelle ils portent tous leurs plus beaux colliers en guerre afin de servir d'amorce à leurs ennemis, car de rançon ou de tribut il ne s'en parle point, non plus que d'eschanger un prisonnier pour un autre.

Lors qu'ils joignent un ennemy & qu'ils n'ont qu'à mettre la main dessus, comme nous disons entre nous, rends toy, eux disent *Sakien*, c'est à dire, assied toy, ce qu'il fait, s'il n'ayme mieux se faire assommer sur la place, on se deffendre jusques à la mort, ce qu'ils ne font pas souvent en ces extremitez, sous esperance de se sauver & déchaper avec le temps, par quelque ruze desquelles il ne manque pas.

Or comme il y a de l'ambition à qui aura des prisonniers, cette mesme ambition ou l'envie de la gloire de son compagnon; est aussi cause que ces prisonniers y trouvent quelquefois leur liberté & souvent leur compte, comme je vous feray voir en l'exemple suivante.

Il arriva un jour, que deux ou trois Hurons, se voulans chacun attribuer un prisonnier Hiroquois & ne s'en pouvans accorder ils en firent juge leur mesme prisonnier, lequel bien advisé se servit de l'occasion & dit. Un tel m'a pris & suis son prisonnier, ce qu'il disoit contre son propre sentiment & expres, pour donner mescontentement à celui de qui il estoit vray prisonnier: & de fait indigné qu'un autre eut injustement l'honneur qui luy estoit deu, parla en secret la nuit suivante au prisonnier, & luy dit: tu t'es donné & adjudé à un autre qu'à moy qui t'avois pris, je pourrois bien presentement te faire mourir & me vanger de ton mensonge, mais je ne le feray point pour eviter noyse, & te donneray liberté, plustost qu'il aye l'honneur qui m'est deu & ainsi le desliant le fist evader & fuyr secrettement la nuit.

Les prisonniers estans arrivez dans leur ville ou village, on leur continue bien les festins & bonne chere, mais je vous assure qu'ils en voudroient bien estre exempts & estre bien esloigné de ces caresses, car les tourments qu'ils sçavent qu'on leur prepare, leur donnent bien d'autres pensées que celle de la bonne chere, & si la sagamité est bien ou mal assaisonnée. Ouy les supplices sont si cruels & inhumains, qu'il faut que le diable (car Dieu n'est point avec eux) les assiste pour les pouvoir supporter courageusement comme il font, car il n'y a pas jusques aux femmes & filles aussi cruelles & inhumaines que les hommes, qui inventent de nouvelles façons de les tourmenter, & faire languir pour plus endurer.

Premierement ils leur arrachent les ongles avec les dents, leur coupent les trois principaux doigts de la main, qui servent à tirer de l'arc, puis leur levent toute la peau de la teste avec la chevelure, & mettent sur la teste des cendres ardentes, ou y font degoutter de la gomme fondue, pendant que d'autres disposent des flambeaux d'escorces, avec quoy ils les bruslent tantost sur une partie, puis sur l'autre, & à aucuns ils font manger le coeur de leur parens & amis, qu'ils tiennent prisonniers, tant leur barbarie est incapable d'assouvissement.

Il les font ordinairement marcher, nuds comme la main, au travers un grand nombre de feux, qu'ils font d'un bout à l'autre de la cabane ordonnée, où tout le monde qui y borde les deux costez, ayans en main chacun un tizon allumé, luy en donnent par tout les endroits du corps en passant, puis l'ayant lié à un poteau, luy marquent jartieres autour des jambes avec des haches chaudes, desquelles ils luy frottent aussi les cuisses du haut en bas, & ainsi peu à peu bruslent ce pauvre miserable: & pour luy augmenter ses tres-cuisantes douleurs, luy jettent parfois de l'eau sur le dos, & luy mettent du feu sur les extremitez des doigts, & de sa partie naturelle, puis leur percent les bras prés des poignets & avec des bastons en tirent les nerfs & les arrachent à force, & ne les pouvans avoir les coupent, ce qu'ils endurent avec une confiance incroyable, chantans cependant avec un chant neantmoins fort triste, mille menaces & imprecations contre ces bourreaux & contre toute la nation, disant: il ne me chaut de tous vos tourmens ny de la mort mesme, laquelle je n'ay jamais appréhendée pour aucun hazard, poussez, faites ce que vous voudrez, je ne mourray point en vilain ny en homme couard, car j'ay tousjours esté vaillant à la guerre, & rien ne m'a pas encore espouvantez.

Et bien vous me tuerez, vous me bruslerez, mais aussi en ay-je tué plusieurs des vostres, si vous me mangez j'en ay mangé plusieurs de vostre nation: & puis j'ay des freres, j'ay des oncles, des cousins & des parens, qui sçauront bien venger ma mort, & vous faire encore plus souffrir de tourmens que vous n'en sçauriez inventer contre moy; neantmoins avec tout ce grand courage, encores y en a il qui se trouvent souvent contrainsts de jeter de haut cris, que la force des douleurs arrachent du profond de leur estomach, mais tels hommes impatiens, estoient reputez ignominieux & infâmes entre les peuples du Peru avant leur conversion & y prenaient de si prés garde, que si pour aucun tourment, langueurs & supplices, le miserable deffunct avoit tesmoigné le moindre sentiment de douleur, ou en son visage, ou és autres parties de son corps, ou mesme, qu'il luy fut eschapé quelque gemissement ou quelque soupir, alors ils brisoient ses os après en avoir mangé la chair, & les jettoient à la voirie ou dans la riviere avec un mespris extreme.

Au contraire s'il s'estoit monsté patient, resolu, constant & mesme farouche dans les tourmens; en tel cas comme ils en avoient mangé la chair & les entrailles, ils seichoient les nerfs & les os au Soleil, puis les ayans mis sur le sommet des montagnes, ils les tenoient pour des Dieux, les adoroient & leur faisoient des sacrifices. Voyla comme entre les peuples les plus brutaux mesme, la patience dans les tourmens, & la confiance parmy les difficultez a tousjours esté en estime, jusques à estre adorée pour un Dieu, & au contraire de l'impatience & des impatiens, desquels les os estoient jettez à la voirie ou dans la riviere, comme indignes d'estre meslez, parmy ceux des gens de bien.

Revenons à nos Hurons.

Ce pauvre corps estant prés d'expirer & rendre les derniers souspirs de la vie, ils le portent hors de la cabane sur un eschaffaut dressé exprés, où la teste luy ayant esté tranchée, le ventre ouvert, & les boyaux distribuez aux enfans, qui les portent en trophée au bout de leurs baguettes par toute la bourgade en signe de victoire, ils le font cuire dans une grande chaudiere, puis le mangent en festin, avec des joyes & liesses qui n'ont point de prix.

Quand les Hiroquois ou autres ennemis, peuvent attraper de nos Hurons, ils leur en font de mesme ou pis s'ils peuvent, car c'est à qui fera mieux ressentir les effets de la hayne à son ennemy. Or si le bon-heur en veut quelquefois à nos Hurons, qu'ils ayent de l'avantage sur leurs ennemis: la chance se tourne aussi souvent du costé des Hiroquois, qui sçavent donner ordre à leur fait, & comme chacun se tient sur ses gardes & se mesfie de son ennemy, tel vay pour prendre, qui est souvent pris luy mesme au filet.

Les Hiroquois, ne viennent pas pour l'ordinaire guerroyer nos Hurons, que les feuilles ne couvrent les arbres, pour à la faveur de ces ombres & feuillages, surprendre nos hommes au despourveu, ce qui leur est assez facile, d'autant qu'il y a beaucoup de bois dans le país & proche la pluspart des villages, que s'ils nous eussent pris nous autres Religieux, ils nous eussent fait passer par les mesmes tourmens de leurs ennemis, & arraché la barbe de plus, comme ils firent au truchement Bruslé, qu'ils pensoient faire mourir, & lequel fut miraculeusement delivré par la vertu de l'Agnus Dei, qu'il portoit pendu à son col, dont voicy l'histoire.

Il est très-difficile & comme impossible à tous les François encore peu usitez dans le país de nos Sauvages, de faire des voyages de long cours & courir les bois & forests où il n'y a sentier ny chemin, sans guyde ou sans s'égarer, comme il arrive ordinairement, & moy mesme y ay esté pris. Or je conseillerois volontiers à un chacun, pour ne plus tomber en ces inconveniens, de ne sortir jamais en campagne seul, sans guide ou sans un cadran & bousole, pour ce qu'encor bien que la veue du Soleil à laquelle il se faut apprendre à marcher, soit une assurée guyde à ceux qui cognoissent son cours, celle de la bousole est encore plus commode à nous autres, qui ne sommes pas naturellement Astrologues commes les sauvages, & puis le Soleil ne se voit pas tousjours, & la bousole peut servir en tout temps, & la nuict & le jour, il n'y a qu'à en sçavoir user. Mais il faut avoir remarqué au préalable avant partir du logis, à quel Rut de vent on desire aller, & à quel autre Rut vous doit demeurer la maison, afin que vostre cadran que vous regarderez souvent, vous redresse si vous venez à manquer, comme il se peut qu'il n'arrive quelquefois.

Ce pauvre Bruslé, quoy qu'assez sçavant dans le país des Hurons & lieux circonvoisins, se perdit neantmoins, & s'égara de telle forte, que faute d'avoir une de ses bousoles, ou print garde au Soleil, il tourna le dos aux Hurons, traversa force país, & coucha quelques nuits dans les bois, jusques à un matin qu'ayant trouvé un petit sentier battu, il se rendit par iceluy dans un village d'Hiroquois, où il fut à peine arrivé, qu'il fut saisi & constitué prisonnier, & en suite condamné à la mort, par le conseil des Sages.

Le pauvre homme bien estonné ne sçavoit à quel Saint se vouer, car d'esperer miséricorde il sçavoit bien qu'il n'estoit pas en lieu, il eut donc recours à Dieu & à la patience, & se soubmit à ses divines volonteiz plus par force qu'autrement, car il n'estoit guère devot, tesmoin ce qu'il nous dit un jour, que s'estant trouvé en un autre grand péril de la mort, pour toute prière il dit son Benedicité.

Or je ne sçay s'il le dit icy se voyant prisonnier & dans le premier appareil de la mort, car des-ja ils l'avoient fait coucher de son long contre terre & luy arracheroient la barbe, lors que l'un d'eux avisant un Agnus Dei, qu'il portoit pendu à son col, luy voulant arracher, il se prit à crier & dit à ses bourreaux, que s'ils luy osteroient, Dieu les en chastieroit, comme il fist: car ils n'eurent pas plustost mis la main dessus pour luy tirer du col, que le Ciel auparavant serein, se troubla, & envoya tant d'esclairs, d'orages & de foudres, qu'ils en creurent estre au dernier jour, s'enfuyrent dans leurs cabanes & laisserent là leur prisonnier, qni se leva & s'enfuit comme les autres, mais d'un autre costé.

Je sçay bien que quelque petit esprit se rendra incredule à cecy, n'importe, suffit que les gens de bien & ceux qui ont demeuré dans les país infidelles, sçachent que Dieu y opère encore de plus grandes merveilles, & souvent par des personnes plus mauvaises, pour faire davantage esclater sa gloire & cognoistre qu'en effect il est seul tout puissant, & peut ce qu'il veut, & fait du bien à qui il luy plaist.

A la fin ce fortuné Bruslé a esté du depuis condamné à la mort, puis mangé par les Hurons, ausquels il avoit si long-temps servy de truchement, & le tout pour une hayne qu'ils conceurent

contre luy, pour je ne sçay qu'elle faute qu'il commit à leur endroit, & voyla comme on ne doit point abuser de la bonté de ces peuples, ny s'asseurer par trop à leur patience, pour ce que trop exercée elle se change en furie, & ceste furie en desir de vengeance, qui ne manque jamais de trouver son temps, il y avoit beaucoup d'années qu'il demouroit avec eux, vivoit quasi comme eux, & servoit de Truchement aux François, & après tout cela n'a remporté pour toute recompense, qu'une mort douloureuse & une fin funeste & malheureuse; je prie Dieu qu'il luy fasse misericorde, s'il luy plaist, & aye pitié de son ame.

Il arrive aucunesfois que les prisonniers s'eschappent, specialement, la nuict, au temps qu'on les fait promener par dessus les feux, car en courans sur les cuisans brasiers, de leurs pieds ils escartent les tizons, cendres & charbons par la cabane, qui rendent après une telle obscurité qu'on ne s'entrecognoist point: de sorte qu'on est contraint (pour ne perdre la veuë) de gagner la porte, & de sortir dehors & luy aussi parmy la presse, & de là il prend l'essor, & s'en va: & s'il ne peut encores pour lors, il se cache en quelque coin à l'escart, attendant l'occasion & l'opportunité de s'evader, & gagner païs. J'en ay veu plusieurs ainsi, eschappez, qui pour preuve nous faisoient voir les trois doigts principaux de leur main droicte coupeez.

Entre les Mexicains avant leur conversion il s'y faisoit souvent de très grandes guerres à ce dessein, principalement d'obtenir des prisonniers, pour les faire mourir & sacrifier à leurs Idoles, comme i'ay rapporté en quelque autre endroit de ce volume, de sorte qu'il s'est conté pour tel jour, (cas pitoyable) dans la seule Ville de Mexique capitale du Royaume, jusques à cent mille hommes sacrifiez sous le Roy Moteczuma, & pourquoy cela sinon pour contenter & avoir favorable leurs faux dieux, affamez du sang humain, qui par une invention infernale bastie & forgée sur l'enclume de leur obstination eternelle, ne vouloient qui leur fust sacrifié autre chose que des prisonniers de guerre, afin d'entretenir tousjours les guerres & exterminer ces peuples miserables, car le diable ne demande que la ruyné de ceux qui le se servent. C'est pourquoy lors que les Prestres des Idoles n'avoient pas toutes choses à souhait, & que leurs Dieux ne leur estoient pas secourables, ils alloient par tout trouver les Roys & les Princes, & leur disoient que les Dieu mouroient de faim, & qu'ils eussent souvenance d'eux; alors les Princes s'envoyoient des Ambassadeurs l'un l'autre, & s'entredonnoient advis de la nécessité en laquelle les Dieux se trouvoient les convians pour ceste cause à faire levée de gens de guerre pour donner la bataille, afin d'avoir dequoy donner à manger aux Idoles. Ainsi ils marchaient en abondance aux lieux destinez, & venoient aux mains pour aller à la mort, & de la mort aux enfers.

Les prisonniers que les Mexicains obtenoient, estoient menés en haut devant la porte du grand Temple, où le souverain Prestre, leur ouvroit la poictrine avec un cousteau, & leur arrachoit le coeur, qu'il monstroient premierement au Soleil, luy offrant ceste chaleur. & ceste fumée, puis il le jettoit au visage de l'Idole. Les autres Prestres donnoient après du pied aux corps, qui roulant par les degrez s'en alloit en bas, où ceux qui les avoient pris à la guerre se les partageoient & en faisoient des festins solempnels, presque à la maniere de nos Sauvages.

Voyage de nostre Frere Gervais au Cap de Victoire, & de la manière que furent amenez & receus deux prisonniers Hiroquois par les Montagnais.

CHAPITRE XXIX.

J'ay fait mention au Chapitre precedent, mais fort succinctement, de la manière que sont amenez & receus entre les Montagnais, leurs prisonniers de guerre, dont ils sont en quelque chose differents des autres nations qui ne donnent point tant de part aux femmes en leurs victoires, estans d'ailleurs assez satisfaites au repos de leur mesnages & à la douceur, à quoy il semble que nos Huronnes soient enclinés & moins interessées en ces actions de guerre que les errantes.

Nostre Frere Gervais m'a appris, que comme il fut envoyé par le R. P. Joseph le Caron Supérieur de nostre Convent de Kebec dans une barque, avec le R. P. Lallemand Jesuite, pour les trois Rivieres, à dessein d'apprendre des Hurons (qui s'y devoient trouver) des nouvelles de nostre Pere Joseph de la Roche, qui estoit dans leur païs, & d'y monter s'il eust esté necessaire pour son secours. Estans là arriverent sur le soir trois canots de jeunes Montagnais, volontiers qui malgré leurs parens & Capitaines estoient partis pour la guerre contre les Hiroquois, pour y mourir, ou pour en ramener des prisonniers, comme ils firent.

Il dit qu'ils venoient chantans tout de bout dans leurs canots, comme personnes fort contantes & joyeuses & que de loin qu'on les apperceut & qu'on pût discerner leur chant & leur posture, on jugea à leur mine, qu'ils venoient de la guerre, & qu'asseurement, ils avoient autant de prionniers, comme ils repetoient de sons à la fin de chacun couplet de leur chanson la sillabe ho, ce qui fut trouvé véritable, car ils la repetoient deux fois, aussi avoient ils deux prisonniers.

Ils en font de mesme quand ils ne rapportent ue les testes de leurs ennemis, ou leurs perruques escorchées, lesquelles ils attachent chacune au bout d'un long bois, arrangez sur le devant de leurs canots, pour faire voir leur prouesse & la victoire obtenue sur leurs ennemis à ceux qui leur doivent une honorable reception pour ces exploits.

Le bon Frere Gervais, desirux de voir ces prisonniers de plus près & sonder si pourroit obtenir leur delivrance, se fist conduire à terre avec le R. P. Lallemand, & de là entrèrent dans les cabanes, pour voir ces pauvres prisonniers, qu'ils trouverent chez un Sauvage, nommè Mecabo ou Martin par les François, qui nous estoit grand amy.

Son gendre appellè Napagabiscou, & par les François Trigatin, fils d'un père nommè Neptegaté, c'est à dire homme qui n'a qu'une jambe, non qu'il fut boiteux, mais estoit son nom de naissance. Ce Napagabiscou estoit Capitaine des sept autres barbares, qui l'avoient accompagné à la guerre centre les Hiroquois, d'où ils avoient amenez ses deux prisonniers, lesquels ils avoient surpris occupés à la pesche du Castor en une Riviere autour de leur village ou bourgade.

Ces pauvres esclaves, l'un aagé d'environ 25 ans, & l'autre de 15 à seize, estoient assis à platte terre proche de ce Capitaine Napagabiscou, festinans en compagnie de plusieurs autres Sauvages, d'une pleine chaudière de pois cuits, & de la chair d'Eslan, avec la mesme gayeté & liberté que les autres, du moins en faisoient ils le semblant, pour n'estre estimez poltrons ou avoir peur des tourmens, desquels ils avoient des-ja eu le premier appareil, capable de pouvoir tirer des larmes de personnes moins constantes, car pour moindre mal, nous crions bien à l'ayde.

Le bon Frere dit, qu'on leur avoit des-ja arraché les ongles de tous les doigts des mains, puis bruslé le dessus avec de la cendre chaude, ordinairement meslée de sable bruslant, pour en estancher le sang. L'un d'eux avoit aussi esté tres-bien battu par une femme Montagnaise, qui luy mordit le bras, dont elle mangea une grande piece, disant: que c'estoit en vengeance de la mort de son fils, qui avoit esté pris & mangé en leur païs.

Ils avoient aussi esté tres-bien battus en les prenais & part les chemins dont ils estoient presque tout brisez de coups, particulièrement le plus jeune, qui ne pouvoit quasi marcher d'un coup de massue qu'il avoit receu sur les reins, sans que cela l'empeschast de la mine gaye & joyeuse, & de chanter avec son compagnon, mille brocards & imprecations à l'encontre de Napagabiscou, & de toutes les Nations Montagnaises, & Algomequines, qui ne se faschoient nullement d'entendre un si fascheux ramage, telle estans leur coustume, qui seroit meritoire si elle estoit observée pour Dieu, ou à cause de Dieu, mais le malheur est qu'il n'y a rien que la seule vanité qui les porte d'estre estimé inesbranlable pour les injures, & pleins de courage dans les tourmens.

Il y a une autre raison qui ayde encore à leur constance & fermeté, c'est qu'en faisant voir un si grand mespris des injures & des tourmens, ils croyent intimider ceux qui leur font souffrir; & que si facilement ils n'oseront plus aller à là guerre contre une Nation si belliqueuse & constante, & que ce sera assez pour eux de se tenir doresnavant sur leur garde, peur qu'on ne vienne venger sur leurs testes, la mort de ces pauvres patiens, & que s'ils se monstroient timides & effeminez, ou pleuroient pour les tourmens, on retourneroit librement en leur pays pour attraper de ses femmes, ainsi appellent ils les hommes impatiens & sans courage.

Le festin estant finy, l'on les mena en une autre grande cabane, où quantité de jeunes filles, & garçons se trouverent pour la dance qu'ils firent à leur mode, dont les deux prisonniers estoient au milieu qui leur servoient de chantres pendant que les autres dançoient autour d'eux, si eschauffez qu'ils suoient de toutes parts.

Leurs postures & leurs grimasses sembloient de Demons. Ils frapportoient du tallon en terre de telle force que le bruit en retentissoit par tout, car c'est leur mode de se demener fort, particulièrement les jeunes hommes, qui n'avoient pour tout habit qu'un petit brayer devant leur nature.

Les filles estoient un peu plus decemment couvertes, & plus modestes en leurs actions, car en dançans elles avoient les yeux baissez, & les deux bras le long de leurs cuisses estendus, comme est leur coustume, & non point des Huronnes. Je m'oubliais de parler des violons ou instrumens musicaux, au son desquels, & des chansons des deux chantres, tout le bransle alloit, & se remuoit à la cadence, c'estoit une grande escaille de tortuë, & une façon de tambour de la grandeur d'un tambour de basque, composé d'un cercle large de trois ou quatre doigts, & de deux peaux roidement estenduës de part & d'autre, dans quoy estoient des grains de bled d'Inde, ou petits cailloux pour faire plus de bruit: le diamettre des plus grands tambours est de deux palmes ou environ, ils le nomment en Montagnais Chichigouan; ils ne le battent pas comme on fait par deça mais ils le tournent & remuent, pour faire bruire les cailloux qui sont dedans, & en frappent la terre tantost du bord, tantost quasi du plat, pendant que tout le monde dance.

Voyla tout ce qui est des instrumens musicaux du pays, sinon qu'il se trouva quelques petits garçons assis au milieu de la dance auprès des prisonniers, qui frapportoient avec des petits bastons sur des escuelles d'escorces à la cadance des autres instrumens pour servir de basses. Mais quand aux chansons elles estoient de divers airs, & au bout de chacun les chantres crioient tousjours, ho, ho, ho, & les danceurs, hé, hé, hé, & quelquesfois ché, ché, ché. Et puis tous ensemble à la fin de chaque chanson la voix, ho, ho, coué, coué, rouloit tousjours.

Nostre bon Frere Gervais ayant veu toutes ces ceremonies, fut à la fin contrainct sorti de la cabane avant que tout fut achevé, tant pour l'excessive chaleur, que pour la quantité de poudre qui lui offusquoit les yeux.

Le Magicien ou principal Jongleur qu'ils appellent Manitousiou, nom commun à tous leurs Sorciers, fut à la fin fort bien recompensé de plusieurs des danceurs qui luy donnerent, qui un

castor, qui une peur de loutre, une robe de chien, de laquelle il fit grand estat, puis une de castors, & une autre d'ours dans l'excellence, voyla comme il fut grandement bien sallarié & payé, jusques à la valeur de six ou sept robes de castors, qui vaudroient en France plus de quatre-vingts escus, au prix que l'on les y achepte.

Tout cecy n'est pas la fin des mysteres de nos pauvres prisonniers, ils ont encores bien des tours à faire avant que de voir la fin de leur tragedie, les barbares ne sont pas si fort empressez que de vouloir vider si tost une affaire où ils trouvent tant soit peu de recreation, ou sujet de festiner, le ris, & la cuisine leur est trop recommandable, & la punition de leurs ennemis trop precieuse pour en demeurer là, & s'arrester à si beau jeu, il faut que la feste soit faict entière, & que chacun reste content, qui n'est jamais pendant qu'il y a de quoy, j'en parle comme sçavant, & non pas à la maniere d'un certain Baron, lequel en voulant donner à garder à tout plein de personnes de qualité, avec lesquels nous disnions de compagnie chez son Rapporteur, car comme on fut à la fin du second, il commença à discourir, d'un prétendu voyage qu'il avoit fait parmy les Sauvages du Canada, (nottez il n'y avoit jamais esté) & entre autre chose il s'estendit fort sur la deduction d'un festin que les Barbares luy firent (à son dire) à l'entrée du pays, je le laissay dans ses gayes humeurs jusques à la fin que je luy demanday, Monsieur ou ses pauvres Sauvages avoient ils emprunté la vaisselle, à cela point de response, mon pauvre Gentilhomme demeura muet, & confessa qu'il ne me croyoit, pas si prés.

La dance finie, l'on mena les prisonniers à la cabane de Napagabiscou, ou estoit préparé le souper que Macabo son beau pere luy vouloit faire pour son heureux retour, F. Gervais qui se trouva là present en fut prié, & ne s'en pû excuser, pour ce que comme ce bon Macabo l'aymoit comme son petit fils (ainsi l'appelloit-il) c'eust esté l'offencer que de l'éconduire, car ces bonnes gens là ne considerent pas le degoust que l'on a de leurs sauces, il faut tout prendre en gré, & tesmoigner le mieux que l'on peut, qu'on est fort leur obligé, d'avoir part à leur bonne chère, & à leur amitié, en vérité plus sincere que celle de la pluspart des Chrestiens, ausquels il n'y a à present, que tromperie, mensonge, & dissimulation, jusques aux maisons qui semblent les plus saintes, cela n'est que trop averé & cognu, au grand regret de tous les gens de bien, & des ames vrayement devotes & candides.

Ce festin estoit composé d'un reste de chair d'eslan de son Hyver passé, moisie & seiche comme du bresil, qu'on mit dans la chaudière sans la laver ny nettoyer, avec des oeufs de canars si vieux & pourris que les petits y estoient tout formez, & partant fort mauvais. On y adjousta encore des poissons entiers sans estre habillez, puis des pois, des prunes, & du bled d'Inde, qu'on fit bouillir dans une grande chaudiere, brouillé & remué le tout ensemble avec un grand aviron.

Je vous laisse à penser quel goust, & quelle couleur pouvoit avoir ce beau potage, & s'il fut pas necessaire à ce Bon Religieux de se surmonter soy mesme pour gouster d'une telle viande, de laquelle il mangea neantmoins un peu, pour ne pouvoir plus. Apres quoy il pria pour la delivrance des prisonniers qu'il voyoit fort jeunes & affamez, sans qu'ils tesmoignassent aucun ressentiment de leur capture, non plus que s'ils eussent esté en pleine liberté. Et pour ce remontra à tous les Sauvages là assemblez, que puis que ces pauvres Hiroquois ne leur avoient fait aucun desplaisir, il n'estoit pas raisonnable de les faire mourir ny traicter comme ennemis, veu mesme leur jeunesse, & qu'ils avoient esté pris en peschant, & non point en combatant.

A cela ils luy respondirent qu'il ny avoit ny paix ny tresve entr'eux, & les Hiroquois, mais une guerre continuelle, qui leur permettoit d'user de toutes sortes de rigueurs à l'endroit de ceux qu'ils pouvoient attraper, & qu'au cas pareil les Hiroquois usoiient des mesmes cruautez envers ceux de leur Nation qu'ils pouvoient prendre, & partant qu'il ne seroit pas raisonnable de laisser aller ces deux prionniers sans chastiment, qui portast moins que la mort, sinon qu'ils voulussent passer pour gens effeminez, & de peu de courage, qui ne sçavoient chastier leurs ennemis, & ainsi furent condamnez ces deux pauvres prisonniers à mourir devant toutes les Nations assemblees pour la traite, sans que les prieres de nostre Frère peussent rien obtenir pour eux qu'une prolongation de quelques jours, que le sieur de Champlain, avec le reste des Capitaines Montagnais devoient se rendre à la traite.

Le lendemain du festin, nous prismes le devant, & fismes voiles pour le Cap de Victoire, dit le bon Frère Gervais, & ne leur fut possible de passer l'entrée du lac saint Pierre, à cause d'un vent contraire jusques au jour suivant qu'ils furent jusques au milieu avec un vent assez favorable, mais qui changea soudain en un contraire, qui les obligea de ranger la terre, & mouiller l'anchre le travers d'une petite riviere qui vient du costé du Sud, où desja estoient à l'abry plusieurs canots Sauvages attendans le beau temps pour le mesme voyage.

Le vent s'estant changé en un favorable, nos gens leverent l'anchre, partirent sur les deux heures après minuit, & avancerent jusques au bout du lac, & le lendemain matin apres un petit different survenu entre les mariniers pour le chemin, à cause qu'il y a plusieurs petites Isles entrecouppées de diverses petites rivieres qui entrent dans le lac, & rendent le pays beau à merveille, ils arriverent à la traite, sur le bord du grand fleuve devant la riviere des Ignierhonons, où quantité de Barbares estoient desja cabanez attendans nos Montagnais des trois rivieres, avec les Hurons qui n'estoient point encores descendus.

Sur le soir du mesme jour, les prisonniers arriverent lesquels furent gardez, liez & garottez, l'espace de deux ou trois jours dans la cabane de leur hoste, pendant lequel temps le sieur Champlain arriva de Kebec, dans le canot du Capitaine Mahican-Atic, avec son frere, & deux autres Capitaines dans un autre canot. Tous les François, & plusieurs Sauvages se resjouyrent

fort de leur venue, sous l'esperance qu'ils pourroient obtenir la delivrance des prisonniers, laquelle le Frère Gervais n'avoit pû obtenir, mais il s'y presenta tant d'obstacles, qu'après que ledit sieur de Champlain eut bien debatue pour ce bon oeuvre, un Capitaine Algonmequin mesprisant ses conseils, luy dit: Tu veux que l'on delivre ces gens là qui sont nos ennemis, & je ne le veux pas moy qui suis Capitaine, il y a trop long temps que je mange maigre, je veux manger gras, particulièrement, de la chair des Hiroquois, de laquelle j'ay grande envie & partant deporte toy de tes poursuites, & nous laisse faire justice de nos ennemis, car nous ne nous meslons point de tes affaires.

Puis sur le soir un Capitaine Montagnais nommé Chimeouriniou autrement par les François le meurtrier, couppa les cordes aux deux prisonniers, pensant les faire evader, mais il ne pu. On ne sçait par quel instinct, ny quel sujet le mouvoit à ce faire, sinon qu'il eut mieux aymé leur donner liberté, qu'ayant eu la peine de les amener, un autre eut la gloire de les delivrer, car ils sont sur tout ambitieux d'honneur, & envieux qu'un autre leur empiète. Le sieur de Champlain resta fort mescontent de cette action du Montagnais & avec raison, car il avoit un tres-bon dessein en la poursuite de cette delivrance pour laquelle il estoit venu exprés de Kebec, pour ce que comme il est croyable, il n'y avoit pas plus beau moyen pour traiter de paix avec les Hiroquois qu'en delivrant leurs prisonniers par le moyen des François.

Ce que considéré par plusieurs Capitaines Sauvages, ils tindrent divers conseils, où assisterent tousjours le sieur de Champlain, & quelqu'uns des principaux François, où après plusieurs contestations il fut resolu que l'un des deux prisonniers seroit renvoyé en son pays accompagné de deux Montagnais, & de quelques François, si aucun se presentoit, pour traiter de paix, par le moyen de ce prisonnier, pendant que l'autre demeureroit pour ostage jusque à leur retour à Kebec.

Cet arrest consola merveilleusement tous les Sauvages portez à la paix, & en remerciement le sieur de Champlain, advouant qu'il estoit un grand Capitaine, digne de sa charge & de son bon jugement, marris que depuis vingt Hyvers qu'il hantoit avec eux, il ne s'estoit point estudié à leur langue pour pouvoir jouyr de ses conseils, & se communiquer avec eux par soy mesme, & non par Truchemens, qui souvent ne rapportent pas fidellement les choses qu'on leur dit, ou par ignorance, ou par mespris, qui est une chose fort dangereuse, & de laquelle on en a souvent veu arriver de grands accidens. J'ay dit vingt Hyvers pour vingt années, c'est la façon de parler des Montagnais, lesquels voulans dire, quel aage as tu, disent combien d'Hyvers as tu passé, de mesme au lieu que nous dirions deux jours, trois jours, ils, disent deux nuicts, trois nuicts, comptans par les nuicts au lieu que nous comptons par les jours.

Sur l'esperance d'une paix prochaine que nos Sauvages se promettoient de cest Ambassade, ils ordonnerent des dances, des festins, & divers petits jeux, en quoy ils se firent admirer par les François qui y prenoient un singulier plaisir, nommément la jeunesse. Mais comme on estoit occupé à ces esbats voicy arriver une double chaloupe de Gaspey conduite par des François qui donnerent advis au sieur de Champlain, de l'arrivée du sieur du Pont, & de son petit fils le sieur Desmarests à Kebec, mais que le Navire du R. P. Noiroit Jesuite ne paroissoit point, & faisoit douter de quelque naufrage, ou mauvaise rencontre, neantmoins qu'il leur estoit arrivé des vivres deschargez à Gaspey, & qu'il estoit necessaire que le R. Pere Lallemant descendit à Kebec, pour les envoyer querir au plustost.

A ces nouvelles on advisa d'envoyer promptement les prisonniers Hiroquois, le Capitaine Ckimeouriniou, un autre Montagnais, nommé par les François Maistre Simon, un Hiroquois de Nation, lequel ayant esté pris fort jeune, donné à une femme vefve qui l'adopta pour son fils, est toujours demeuré depuis en leur pays, & affectionné à ce party. Ils demanderent d'estre assistés de quelques François, par une prudence politique, que s'il venoit faute d'eux, & des François, tous les autres François fussent obligez par honneur de se joindre à eux, & prendre vengeance de leurs hommes contre les Hiroquois en quoy ils se pouvoient tromper, car on n'est pas si eschauffez icy que de prendre part dans les interests de ces pauvres gens, sinon par ceremonie, ou pour quelque profit.

Le Frere Gervais m'a dit qu'il eut bien desiré d'y aller, & se fut volontiers offert s'il eut esté en lieu pour en avoir l'obedience, & par permission du R. Père Joseph, mais qu'en estant trop esloigné, il luy en resta seulement le desir & la bonne volonté d'y aller hasarder sa vie pour Dieu, & y cognoistre le pays.

Plusieurs François s'offrirent bien d'y aller, mais avec des conditions si desavantageuses qu'on les esconduisit tous, excepté un nommé Pierre Magnan, lequel, prodigue de sa vie contre l'advis de ses amis se mist en chemin avec le prisonnier, & les trois Montagnais moyennant douze escus qu'on luy devoit donner à son retour, avec tout le profit de ses castors, qui estoit assez peu pour un si périlleux voyage, qui en effet leur fut funeste & malheureux, car ils y furent tous quatre miserablement, condamnez à mourir, puis mangez par les Hiroquois.

Le François estant d'accord pour son voyage, Chimeouriniou se disposa aussi avec les autres pour partir, & assura le sieur de Champlain, & tous les autres François, & Barbares, que assurément ils reviendroient dans vingt nuicts, & que s'ils en tardoient plus de vingt cinq, seroit signe qu'ils seroient arrestez ou morts, ou tombez malades en chemin puis partirent le jour de la sainte Magdelene pour le pays des Hiroquois, & le Reverend Pere Lallemant, avec le sieur de Champlain pour leur retour à Kebec, pendant que le Frère Gervais resta encore à la traite pour un temps.

*De la creance, Religion, ou superstitions des Hurons, du Createur, & de sa mere grand.
Des ames des deffuncts, & des presens, & aumosnes qu'ils font à leur intention. De
certains esprits ausquels ils ont recours, & des ames des chiens, & choses inanimées.*

CHAPITRE XXX.

ENcor que Ciceron aye dit, parlant de la nature des Dieux, qu'il n'y a gent si sauvage, si brutale, ny si barbare, qui ne soit imbue de quelque opinion d'iceux, & n'aye ce sentiment naturel d'une nature superieure à celle de l'homme, qui le porte à quelque forme d'adoration de Religion, & de culte intérieur, ou extérieur pour en tesmoigner les recognoissances. Neantmoins nos Hurons, & Canadiens, semblent n'en avoir aucune pratique ny l'exercice, que nous ayons pû decouvrir, car encor bien qu'ils advouent un premier principe & Créateur de toutes choses, & par consequent une Divinité, avec le reste des Nations, si est ce qu'ils ne le prient d'aucune chose, & vivent presque en bestes, sans adoration, sans Religion & sans vaine superstition sous l'ombre d'icelle.

De Temples ny de Prestres, ils ne s'en parle point entr'eux nom plus que d'aucunes prières publiques ny communes, & s'ils en ont quelqu'unes à faire, ou des Sacrifices, ce n'est pas à cette premiere cause, ou premier principe qu'ils les adressent, mais à de certains esprits puissans qu'ils logent en des lieux particuliers, ausquels ils ont recours, comme je vous diray cy après.

Pour des Diables & malins esprits, ils en croyent des nombres infinis, & les redoutent fort, car il leurs attribuent la cause principale de toutes leur maladies & infirmitéz, qui faict que quand dans un village, il y a nombre de malades, ils ordonnent des bruits & tintamarres pour les en dechasser, croyans que ces bruits sont capables d'espouventer les Demons, comme ils feroient une troupe d'oyseaux ou des petits enfans.

Ils n'ont ny Dimanches, ny Festes, sinon celles qu'ils ordonnent, pour quelque ceremonie car ils estiment tous les jours égaux, & aussi solemnels les uns comme les autres, & ne font non plus distinction de sepmaines, mais seulement de mois, par les Lunes, des quatre, saisons de l'année, & des années entières.

Or comme il y a diverses Nations, & Provinces de Barbares, Sauvages, aussi y a il diversité de ceremonies, d'opinions, & de croyance Sainte, car n'estans pas esclairez de la lumière de la foy, & de la cognoissance entière du vray Dieu; dans leurs tenebres chacun se forge des observations, des ceremonies, & une Divinité, ou Createur à sa poste, auquel neantmoins ils n'attribuent point une puissance absolue sur toutes choses, comme nous faisons au vray Dieu, car leur en parlant ils le confessoient plus grand seigneur que leur Yoscaha, qu'ils croyent vivre presque dans la mesme infirmité des autres hommes, bien qu'eternel.

Les Indiens de diverses Provinces plus meridionales de nostre mesme Amérique, firent jadis eslection de leurs Dieux, avec quelque consideration, tenant pour Deitez les choses dont ils recevoient quelque profit, tels qu'estoient ceux qui adoroient la terre, & l'appelloient leur bonne mere, à cause qu'elle leur donnoit ses fruicts; les autres l'air, pour ce disoient ils, qu'il faisoit vivre les hommes par le moyen de la respiration; les autres le feu, à cause qu'il leur servoit à se chauffer, & à leur apprester à manger; les autres le mouton, pour le grand nombre de troupeaux qu'ils nourrissoient en leurs pasturages; les autres le Maiz, ou leur bled d'Inde, pour ce qu'ils en faisoient du pain; Et les autres toutes les sortes de légumes & de fruicts que leur pays produisoit.

Mais à le prendre en general, ils recognoissent la mer pour la plus puissante de toutes les Deitez; & l'appelloient leur mère. Voyla comme tous ces Payens & Barbares parmy leur Deitez, en ont tousjours reconnu quelqu'une de plus grande puissance, dont la mesme chose se recognoist entre nos peuples Hurons, bien qu'ils ne les adorent avec des ceremonies si particulieres des anciens Payens.

Ceux qui habitent vers Miskou, & le Port Royal, au rapport du sieur Lescot, croyent en certain esprits, qu'ils appellent Cudouagni, & disent qu'il parle souvent à eux, & leur dit le temps qu'il doit faire; Ils disent que quand il se courrousse contr'eux, il leur jette de la pouciere aux yeux. Ils croyent aussi quand ils trespasent, qu'ils vont és Estoilles puis vont en de beaux champs verts, pleins de beaux arbres, fleurs & fruicts tres-somptueux & delicats.

Pour les Souriquois, peuples errants, leur creances est que veritablement il y a un Dieu qui a tout créé, & disent qu'après qu'il eut fait toutes choses, qu'il prit quantité de flesches & les mit en terre, d'où sortirent hommes & femmes, qui ont multiplié au monde jusques à present. Ensuite de quoy il demanda à un Sagamo s'il ne croyoit point, qu'il y eut un autre qu'un seul Dieu, il respondit qu'ils croyoient un seul Dieu, un fils, une mere, & le Soleil, qui estoient quatre, neantmoins que Dieu estoit par dessus tous; mais que le fils estoit bon & le Soleil, à cause du bien qu'ils en recevoient: mais la Mere ne valait rieu & les mangeoit, & que le Pere qui est Dieu, n'estoit pas trop bon par les raisons que je diray cy après.

Puis dit; anciennement il y eut cinq hommes, qui s'en allèrent vers le Soleil couchant, lesquels rencontrerent Dieu, qui leur demanda: où allez vous; ils responderent, nous allons chercher nostre

Dieu leur dit: vous la trouverez icy, ils passeront plus outre sans faire estat de ce que Dieu leur avoit dit, lequel prit une pierre & en toucha deux qui furent transmuez en pierres. Et il demanda derechef aux trois autres: où allez vous: & ils respondirent comme à la première fois: & Dieu leur dit derechef: ne passez plus outre vous la trouverez icy: & voyans qu'il ne leur venoit rien ils passeront outre; & Dieu prit deux bastons desquels il toucha les deux premiers, qui furent transmuez en bastons & le cinquième s'arresta ne voulant passer plus outre. Et Dieu luy demanda derechef: où vas tu? je vay chercher ma vie, demeure, & tu la trouveras: il s'arresta sans passer plus, outre. Et Dieu luy donna de la viande & en mangea. Après avoir fait bonne chère, il retourna avec les autres Sauvages, & leur raconta tout ce que dessus.

Ce Sagamo fist encore ce plaisant discours à ce François. Qu'une autre fois il y avoit un homme qui avoit quantité de tabac, & que Dieu dit à cet homme & luy demanda où estoit son petunoir, l'homme le prit & le donna à Dieu qui petuna beaucoup, & après avoir bien petuné il le rompit en plusieurs pièces: & l'homme luy demanda: pourquoi as tu rompu mon petunoir, & tu vois bien que je n'en ay point d'autre: & Dieu en prit un qu'il avoit & le luy donna luy disant: en voyla un que je te donne, porte le à ton grand Sagamo, qu'il le garde, & s'il le garde bien, il ne manquera point de chose quelconque ny tous ses compagnons: cet homme prit le petunoir qu'il donna à son grand Sagamo, & durant tout le temps qu'il l'eut, les Sauvages ne manquerent de rien du monde: mais que du depuis le dit Sagamo avoit perdu ce petunoir, qui est l'occasion de la grande famine qu'ils ont quelquefois parmy eux. Voilà pourquoy ils disent que Dieu n'est pas trop bon, ayant fondé toute leur abondance sur un Calumet de terre fragile, & que les pouvans secourir il les laissoit souffrir au delà de toutes les autres nations.

La croyance en general de nos Hurons (bien que tres-mal entendue par eux mesmes & en parlent fort diversement,) est que le Créateur; qui a fait tout ce monde, s'appelle Yoscaha, & en Canadien Atahocan ou Attaouacan, lequel a encore sa mère grand, nommée Eataentsic: leur dire qu'il n'y a point d'apparence, qu'un Dieu qui a esté de toute éternité, aye une mere grand & que cela se contrarie, ils demeurent sans replique, comme à tout le reste de leur créance. Ils disent qu'ils demeurent fort loin, n'en ayans neantmoins autre certitude ou cognoissance que la tradition qu'ils tiennent de pere en fils, & le récit qu'ils allèguent leur en avoir esté fait par un Attiuoindaron, qui leur a donné à entendre l'avoir veu & les vestiges de ses pieds imprimées sur un rocher au bord d'une riviere qui avoisine sa demeure, & que sa maison ou cabane est faite au model des leurs, y ayant abondance de bled & de toute autre chose necessaire à l'entretien de la vie humaine. Que Eataentsic & luy sement du bled travaillent, boivent, mangent, dorment, & sont lascifs comme les autres; bref ils les figurent tous tels qu'ils sont eux mesmes.

Que tous les animaux de la terre sont à eux & comme leurs domestiques. Que Youskeha, est tres-bon & donne accroissement à tout, & que tout ce qu'il fait est bien fait, & nous donne le beau temps & toute autre chose bonne & prospere. Mais à l'opposite que sa mère grand est meschante, & gaste souvent tout ce que son petit fils a fait de bien.

D'autres disent, que cette Eataentsie est tombée du Ciel, où il y a des habitans comme icy, & que quand elle tomba elle estoit enceinte. Qu'elle a fait la terre & les hommes & qu'avec son petit Fils Youskeha, elle gouverne le monde. Que Youskeha, a soin des vivans & des choses qui concernent la vie, & par consequent ils disent qu'il est bon. Eataentsic a soin des ames, & parce qu'ils croient qu'elle fait mourir les hommes, ils disent qu'elle est meschante & non pas pour donner le mauvais temps, comme disent d'autres, ou pour bouleverser tout ce que son petit Fils fait de bien. Voilà comme ils ne s'accordent pas en leur pensée.

Un jour discourant en la presence des Sauvages de ce Dieu terrestre, pour leur donner une meilleure croyance & leur faire voir leur absurdité. Entre autre chose je leur dis, que puis que ce Dieu n'estoit point dans le Paradis, demouroit sur la terre & ne s'estoit pû liberer des necessitez du corps, qu'il falloir par consequent & necessairement, qu'il fut mortel & qu'en fin après estre bien Vieil il mourut & fut enterré comme nous autres, & de plus que je desirois fort sçavoir le lieu qu'il avoit esleu pour sa sepulture, afin de luy pouvoir rendre les derniers devoirs au cas qu'il mourut pendant nostre séjour en leur país. Ils furent un long-temps à songer avant que de me vouloir respondre, se doutant bien que je les voulois surprendre, & que difficilement se pourroient ils developper de ce piege sans y engager leur honneur, qu'ils desiroient honnestement & prudemment sauver. Un jeune homme de la bande, plus hardy que les autres, après un long silence entreprit la dispute & dit: que ce Dieu Yoscaha avoit esté avant cest Univers, lequel il avoit créé & tout ce qui estoit en iceluy, & que bien qu'il vieillisse comme tout ce qui est de ce monde y est sujet, qu'il ne perdoit point son estre & sa puissance, & que quand il estoit bien vieil, il avoit le pouvoir de se rajeunir tout à un instant & se transformer en un jeune homme de vingt-cinq à trente ans, & par ainsi qu'il ne mourroit jamais & demouroit immortel bien qu'il fut un peu sujet aux necessitez corporelles, comme le reste des hommes.

En suite je leur demanday, quel service ils luy rendoient & quelle forme de prière ils luy offroient estant leur Créateur & bienfaiteur. A cela point de responce, sinon qu'il n'avoit que faire de rien, & qu'il estoit trop esloigné pour luy pouvoir parler ou le prier de quelque chose.

Pourquoy donc usez vous de prières, & offrez vous des presens à de certains esprits que vous dites resider en des rivieres & rochers, & en plusieurs autres choses matérielles & sans sentiment, pour ce, dit-il que non seulement les hommes & les autres animaux ont l'ame immortelle, mais aussi toutes les choses matérielles & sans sentiment entre lesquelles il y en a qui ont de certains esprits particuliers fort puissans, qui peuvent beaucoup pour nostre consolation si nous les en requerons en la presence des choses qu'ils habitent, car bien qu'ils

n'apparoissent point à nos yeux ils ne laissent pas d'opérer & nous faire souvent ressentir les effets de leur puissance, en exauçant nos prières. Que si nous en prions d'absens, comme lors que nous peschons les poissons dans nos cabanes, les rets ou l'esprit des fillets le rapportent aux poissons, qu'ils prient de donner dans nos pièges, ou d'esquiver la main de ceux qui jettent de leurs os au feu, de manière que si nos Predicateurs sont excellens Orateurs, nous sommes asseurez d'en avoir à force, ou rien du tout si on a jetté de leurs os au feu, ou commis quelque autre insolence en la presence des filets, folie aussi grande que celle des Montagnais, qui n'ozent respandre à terre le pur sang d'un castor, croyans que s'ils l'avoient fait ils n'en pourroient plus prendre.

Pour revenir à nostre dispute du vieil Youscaha rajeuny, ils ne sceurent à la fin plus que répondre, & se confesserent vaincus ignorans le vray Dieu & Createur de toutes choses dont les uns se retirèrent de honte, & d'autres qui s'estoient embrouillez se tindrent au tacet, qui nous fit cognoistre qu'en effect, il ne recognoissent & n'adorent aucune vraye Divinité, ny Dieu celeste ou terrestre, duquel ils puissent rendre quelque raison, & que nous puissions sçavoir, car encore bien qu'ils tiennent tous en general Youskeha, pour le premier principe & Créateur de tout l'Univers avec Eataentsic, si est-ce qu'ils ne luy offrent aucunes prières offrandes ny sacrifices comme à Dieu, & quelqu'uns d'entr'eux le tiennent fort impuissant, au regard de nostre Dieu, duquel ils admirent les oeuvres.

Ils ont bien quelque respect particulier à ces démons ou esprits qu'ils appellent Oki, mais c'est en la mesme manière que nous avons le nom d'Ange, distinguant le bon du mauvais, car autant est abominable l'un, comme l'autre est venerable. Aussi ont ils le bon & le mauvais. Oki, tellement qu'en prononçant ce mot Oki ou Ondaxi, sans adjonction, quoy qu'ordinairement il soit pris en mauvaise part, il peut signifier un grand Ange, un Prophete ou une Divinité, aussi bien qu'un grand diable, un Medecin, ou un esprit furieux & possédé.

Ils nous y appelloient aussi quelquesfois, pour ce que nous leur enseignions des choses qui surpassoient leur capacité & les faisoient entrer en admiration, qui estoit chose aysée veu leur ignorance.

Ils croyent qu'en effect il y a de certains esprits qui dominant en un lieu, & d'autres en un autre, les uns aux rivières, les autres aux rochers, aux arbres, au feu & en plusieurs autres choses matérielles, auxquels ils attribuent diverses puissances & autorités, les uns sur les voyages, les traites & commerces, les autres à la pesche, à la guerre, aux festins, és maladies & en plusieurs autres affaires & négoes.

Ils leur offrent par fois du petun, & quelque sortes de prières & ceremonies ridicules, pour obtenir d'eux ce qu'ils desirent, mais le plus souvent sans profit; il n'y a que les démons qui ne soient pas les bien-venus chez eux, lesquels ils chassent de leur village à force de bruits, pour ce qu'ils leur causent toutes leurs maladies à ce qu'ils disent. Et en effect mon grand oncle Auoindaon estant tombé malade me prioit de fort bonne grâce de ne permettre pas que le demon le fist mourir.

Ils m'ont montré plusieurs puissans rochers sur le chemin de Kebec, auxquels ils croyent presider quelque esprit, & entre les autres ils m'en monstrerent un à quelque cent cinquante lieuës de là, qui avoit comme une teste & les deux bras eslevez en haut, & au ventre ou milieu de ce grand rocher il y avoit une profonde caverne de tres-difficile accès. Ils me vouloient persuader & faire croire à toute force avec eux, que ce rocher avoit esté autrefois homme mortel comme nous, & qu'eslevant les bras & les mains en haut, il s'estoit metamorphosé en ceste pierre & devenu à succession de temps un si puissant rocher, lequell ils ont en veneration & luy offrent du petun en passant par devant avec leurs canots, non toutes les fois, mais quand ils doutent que leur voyage doive reussir; & luy offrant ce petun qu'ils jettent dans l'eau contre la roche mesme, ils luy disent; tien prend courage & fay que nous ayons bon voyage, avec quelques autres paroles que je n'entends point, & le Truchement Bruslé duquel nous avons parlé au Chapitre precedent nous dit (à sa confusion) d'avoir fait une fois pareille offrande avec eux (dequoy nous le tançames fort) & que son voyage luy fut plus profitable qu'aucuns autres qu'il ait jamais fait en tous ces pais là.

C'est ainsi que le diable les amuse, les maintient & les conserve dans ses filets & en des superstitions estranges, leur prestans ayde & faveur (comme à gens abandonnez de Dieu,) selon la croyance qu'ils luy ont en cecy, comme aux autres ceremonies & sorcelleries, que leur Oki observe & leur fait observer pour la guerison de leurs maladies & autres necessitez.

Ils croyent l'immortalité de l'ame, avec tous les autres peuples Sauvages, sans faire distinction du bon ou du mauvais, de gloire ou de chastiment, & que partant de ce corps mortel, elle s'en va droicte du costé du Soleil couchant, se resjouir & danser en la presence d'Youscaha, & de sa mere grand Eataentsic, par la route des estoilles, qu'ils appellent Atisxein andahatey, & les Montagnais *Tohipai meskenau*, le chemin des ames, & nous la voye lactée ou l'escharpe estoillée, & les simples gens le chemin de saint Jacques. Ils disent que les ames des chiens & des autres animaux y vont aussi par le costé du Soleil levant, à ce que disent les Montagnais, qui croyent aller apres leur mort en un certain heur où elles n'ont aucune necessité. Je demanday à nos Hurons, quelle estoit la nature de ames des chiens, & si elle estoit autre que celles des hommes, ils me dirent que ouy & me monstrant certaines estoilles proches voisines de la voye Lactée, ils me dirent que c'estoit là le chemin qu'elles avoient, lequell ils appellent Gaguenon anda hatey le chemin des chiens, c'est à dire que les ames des chiens vont encore servir les ames de leurs

Maistres en l'autre vie, ou du moins qu'elles demeurent avec les ames des autres animaux, dans ce beau païs d'Yoscaha, ou elles se rangent toutes, lequel païs n'est habité, que des ames des animaux raisonnables & irraisonnables, & de celles des haches, cousteaux, chaudieres & autres choses qui ont esté offertes aux deffuncts, ou qui sont usées, consommées ou pourries, sans qui s'y mesle aucune chose qui n'ayt premierement gousté de la mort ou de l'aneantissement, c'estoit leur ordinaire responce, lors que nous leur disions que les souris mangeaient l'huyle et la galette, & la rouille, & pourriture le reste des instrumens, qu'ils enfermoient avec les morts dans le tombeau.

Ils croyent de plus, que les ames en l'autre vie bien qu'immortelles, ont encores les mesmes necessitez du boire & du manger, de se vestir, chasser & pescher, qu'elles avoient lors qu'elles estoient encores revestues de ce corps mortel & que les ames des hommes vont à la chasse des ames des animaux, avec les ames de leurs armes & outils, sans qu'ils puissent donner raison de tant de sottizes, ni si les ames des castors & eslans qu'ils tuent à la chasse pour leur nourriture, ont encore une deuxiesme ame, ou si elles engendrent pour conserver leur espece, car on ne peut esperer beaucoup de raison de gens nais & nourris dans l'ignorance grossiere du Paganisme, si premierement elles n'ont esté instruites en l'escole de Jesus Christ, & aux sciences qui nous sont necessaires, c'est pourquoy il en faut avoir compassion, & se dire que si nous fussions naiz de mesmes parens barbares, nous serions de mesme eux & peut estre encore pis.

Nous leur parlions souvent du Paradis & comme la demeure des bien heureux estoit dans le Ciel avec Dieu, où ils n'ont aucune necessité & vivent tousjours contans. Ils trouvoient cela fort bien & nous en demandoient le chemin, mais ils abhorroient celuy de l'enfer, remply de diables, de feu & de meschans.

J'ay trouvé excellent que dans toutes leurs superstitions & soins qu'ils ont des trespassez, ils ne sacrifient aucune personne, comme souloient jadis faire les peuples du Peru en la mort de leur Roy & de leurs Caciques, qui estoient leur souverain Prestre, & aussi pour la guerison des malades & le bon succez de leurs entreprises, car lors que le Roy Guaynacapa mourut, il y eut mille; personnes de sa maison qui furent tuez & ensevelis avec luy pour le servir en l'autre vie: & la raison pourquoy ils enterroient ainsi leurs familles & leurs richesses avec eux, estoit pource qu'il leur sembloit quelquefois voir ceux qui estoient morts aller par leurs possessions, estans parez de ce qu'ils avoient emporté avec eux, & accompagnez de leur familles à raison dequoy se persuadans qu'en l'autre vie on a besoin de service, d'or, d'argent, & de vivres, ils les en pourvoyoit le mieux qu'ils pouvoient, comme font nos Hurons les leurs de ce qu'ils peuvent.

Il me vient de resouvenir que lors que je parlois au commencement à nos Hurons, de la demeure de Dieu, du Ciel, du Paradis, où selon l'Apostre l'oeil n'a point veu, ny l'entendement humain ne sçauroit comprendre les biens que Dieu a préparé à ceux qui l'ayment, ils me respondoient qu'il ne pouvoit faire beau au lieu d'où la neige, la gresle & la pluye venoient, s'imaginans que tout cela venoit du Paradis, tant ils estoient mauvais Astrologues, mais comme je ne sçavois pas moy mesme comme toutes ces influences se forment en l'air, pour n'avoir jamais étudié en aucune de ces sciences, je me servis d'un livre que je portois tousjours avec moy, pour leur donner à entendre, aydé du Truchement, & leur dis: premierement, que le Paradis la demeure des bien heureux, faisoit l'unziesme Ciel & qu'au dessous d'iceluy il y en avoit dix autres.

Que le tonnerre estoit un esclat d'une exalaison enfermée entre des nuées froides, sortant avec effort, pour fuyr son contraire (ce n'est donc point un oyseau comme ils pensent.) Que l'esclair, est une exalaison enflammée, provenant de la rencontre & conflis des nuées, & la foudre une exalaison pareille à l'esclair, à sçavoir; toute flamboyante, faisant bresche à la nuée, avec un tres-soudain & grand effort, & a cecy par dessus l'esclair, qu'elle descend jusqu'icy bas.

Mais quant aux nuées, je leur en dis en begayant, tousjours assisté du Truchement ce que mon livre portoit, qu'elles estoient un ramas & assemblage de plusieurs vapeurs extraites de l'eau, & ce en la moienne région de l'air; & que la pluye estoit une effusion d'eau tombant ça bas, provenant de la dissolution des nuées par la chaleur du Soleil, ou par le choc qu'elles font l'une contre l'autre par l'impetuositè des vens.

Ils me demanderent en suite bien quasi aussi ignorant qu'eux mesmes, car à peine ay je sçeu decliner mon nom, en quelque mois que j'ay esté sous un Maistre, pour ce que la liberté m'estoit; plus chere que la science & mon propre contentement assez innocent, que tout le Latin & l'eloquence d'un Ciceron. O mon Dieu que la jeunesse est mauvais juge de son bien. Je leur dis que mon livre m'enseignoit que la neige estoie une impression aqueuse, engendrée de nuées gelées par le froid, laquelle venant à se dissoudre, tomboit à flocons jusqu'icy bas, & que la gresle n'estoit autre chose qu'une pluye congelée en l'air à mesure qu'elle descouloit de la nuée. Voyez si mon livre dit vray, & ne m'interrogé point là dessus, car comme je vous ay dit, je n'ay jamais rien sçeu, sinon qu'il vaut mieux cognoistre un Jesus-Christ & ignorer toutes choses, que de sçavoir toutes choses & ignorer Jesus Christ.

Pour la quantité de la terre considerée en son globe, on la tient de tour, 11259 lieuës Françoises. Et par ainsi estant comparée au Ciel des estoiles fixes, elle n'est qu'un point, & comme un grain de Coriandre environné d'un cerne distant dix mille pas esgalement de luy, qui est à dire, que la terre est merueilleusement petite, encore qu'elle nous semble grande, & que les Roys & les Princes qui ne sont que des petites fourmis au regard de Dieu, ont grand tort d'entreprendre guerre & mettre en hasard leur propre salut, pour si petite chose qu'ils ne peuvent à peine posseder, que la mort ne les engloutisse.

Je passe les bornes d'un homme sans estude, mais il faut que je die encore cecy, que j'ay tasché faire savoir à mes Hurons, que la Lune est estimée quarante fois plus petite que le globe de la terre, & en est esloignée de octante mille deux cens treize lieuës. Mais relevons nostre ton plus haut et portons nostre pensée jusques à ce beau Soleil, qui nous esclaire & ravit nostre consideration, jusques à l'estimer quelque chose de divin, j'entends les payens & nous trouverons si les livres ne nous trompent, qu'il est 166 fois plus grand, que le globe de la terre, par ainsi le Soleil est près de sept mille fois plus grand que la Lune. Et par opinion on tient aussi que le Soleil estant monté au plus haut point est dix huict fois plus loin de la terre que la Lune. Et pour le comble de son honneur on l'appelle le Roy des estoilles fixes & errantes, estant le plus grand de tous les corps celestes le plus lumineux & chaleureux sans comparaison, & après cela je n'ay plus de louange à luy donner, sinon qu'il est la figure & l'ombre de nostre vray Soleil de justice, Jesus qui fait du bien aux bons & aux mauvais, sans distinction du fidel ou de l'infidel, mais bien heureux celuy qui a tousjours son coeur & sa pensée en luy.

De la créance & vaines opinions des Montagnais de diverses deitez. De la creation du monde, & du flux & reflux de la mer.

CHAPITRE XXXI.

JE pensois au commencement ne faire qu'un Chapitre de la creance des Hurons & de celle des Montagnais, mais comme je l'ay veu grossir sous ma plume au delà de mon dessein j'ay brizé au milieu de la carriere & fait d'un grand Chapitre deux petits, afin que l'on puisse mieux comprendre ce que je dis, car la multitude de la matiere offusque l'esprit & empesche l'entendement de la bien concevoir, & partant l'on ne trouvera point mauvais si quelqu'uns de mes Chapitres sont abregez, plus faute de Rhetorique que de matiere, ô qu'il y a de personnes riches en parolles & en eloquence, qui diroient des merveilles où je me trouve muet, c'est mon imperfection & mon deffaut d'estude. J'avois autrefois appris plusieurs petits contes fabuleux, touchant la Creation du monde & le deluge universel, que tiennent nos Hurons, lesquels me sont eschappez de la memoire, & de ma plume peur de me méprendre, mais je diray avec plus d'assurance ce peu que j'en ay sçeu de nos Montagnais, pour en avoir eu la mémoire rafraichie en discourant avec nos freres.

Mais au prealable, il faut que je vous die de nos Canadiens ce que j'ay remarqué en nos Hurons, qu'il n'y a ny accord, ni apparence en ce qu'ils nous content des Deitez ou causes supremes qu'ils recognoissent, Autheurs, Createurs & Reparateurs de cet Univers, car si l'un dit une chose d'une façon, l'autre en parle tout autrement, & ay veu en eux ce qui se dit des heretiques de nostre temps, desquels si les uns advouent Calvin ou Luther pour leur Apostre, les autres les rejettent comme des vilains & infames, qui n'ont fait banqueroute à l'Eglise que pour leur ventre, ainsi en est il generalement de tous les desvoyez, j'ay sçeu mesme d'un honneste homme, qui a demeuré deux ans à Constantinople, qu'il y a des Turcs qui se gaussent plaisamment, mais en cachette, de leur Mahomet, & d'autres le tiennent pour le premier Profete de Dieu, & Jesus-Christ pour le second, c'est le malheur de ceux qui ne suivent point la vertu & n'ont pas Dieu pour but de leurs actions, de se tromper de la sorte.

Nos Montagnais recognoissent trois Deitez, à sçavoir Atahocan, son Fils & Messou, representant l'image de la tres-sainte Trinité, mais il faut dire de plus qu'ils confessent une Mere, à laquelle ils ne donnent point de nom, d'autant qu'elle ne gouverne rien & semble représenter en quelque chose la Mere de nostre Seigneur Jesus-Christ. J'ay leu autrefois l'histoire de la Chine, où j'ay remarqué qu'entre leurs principales Idoles, ils en ont une qui a trois testes, lesquelles se regardent l'une l'autre comme n'ayant qu'une mesme volonté, puissance, aage & autorité, quoy que distinctes, non plus que le Pere n'est pas le Fils, ny le Fils le S. Esprit, un seul Dieu en trois personnes.

Nos Montagnais attribuent la Création & le gouvernement du ciel à Atohacan, mais ils sont encore dans les admirations comment il l'a pû faire, veu sa hauteur, la quantité des planettes & les Cieux d'infinies distances, où nous ne pouvons aller qu'avec la pensée. Quelqu'uns ont voulu dire que le Fils, auquel ils ne donnent point de nom particulier, gouverne la terre, & la mer, mais d'autres & avec plus d'apparence en attribuent la creation, la conservation, & le gouvernement à Messou, lequel Messou est quelquefois pris pour bon Ange, car ils disent qu'il est tousjours avec eux, & le Manitou aussi; Ils tiennent ces Deitez tres-riches, & qu'elles ne peuvent jamais avoir de necessité, ayans puissance de leur ayder, bien qu'ils ne leur offrent ny sacrifices ny prieres, comme nous faisons à nostre Dieu.

Ils disent qu'ils font venir le beau temps & la pluye quand il est necessaire, mais si la chose arrive hors de saison, ou qu'elle apporte du dommage à leur bled, à leur chasse ou à la pesche, ou qu'il fasse de grands coups de vents qui les empeschent de naviger, ils attribuent tout ce mal là au Manitou; qui est le Diable, lequel ils disent estre tousjours meschant.

Pour la création ils tiennent qu'avant que les Deitez eussent formé ce monde, elles estoient toutes trois dans un canot sur les eauës avec une petite beste, qu'ils appellent Achagache, qui peut estre comme une blette un peu plus grosse, & que la jettant à l'eau elle alla au fond, d'où elle rapporta en ses pieds un peu de terre, de laquelle Messou, en prist une partie & en fit une

bouille toute ronde; laquelle il souffla tant qu'elle grossissoit à veuë d'oeil, & l'ayant bien soufflée il la fit si grosse qu'elle devint la terre comme elle est à present.

Du reste du morceau de terre il en fit un petit homme avec de la salive qu'il cracha dans sa main, & puis il le souffla tant qu'il devint grand, estant grand il luy donna la parole, en lui soufflant dans la bouche. Voilà des sentimens & des pensées qui ne sont pas trop esloignées de la vérité de la chose pour des Sauvages qui n'ont jamais esté instruits, car il ne se lit point que jamais les Apostres, leurs Disciples, ny aucun Religieux avant nous, ayent passé en ces pays là pour leur prescher la parole de Dieu, ny autrement. Pour la creation de la femme, ils disent que le Messou remit cette petite beste à l'eau qui en rapporta encore de ta terre; de laquelle il fit une femme de la mesme sorte qu'il avoit fait l'homme, puis demeurans ensemble sur la terre, ils eurent quantité d'enfans, & leurs enfans en eurent d'autres, de sçavoir leurs noms, ils n'en sçavent aucuns, leurs peres ny leurs meres en leur ayans pas appris, pour les avoir eux-mesmes ignorez, comme avoient faits leurs predecesseurs.

Et disent de plus que tous ces enfans là furent presque tous noyez à cause qu'ils estoient trop meschans. Il en resta seulement cinq, sçavoir; trois hommes, & deux femmes, lesquels s'estans sauvez dans leur canots se tindrent tousjours sur les eauës, & voicy comme la chose arriva à leur dire: Ce Messou allant à la chasse ses loups cerviers dont il se servoit au lieu de chiens, estans entrez dans un grand lac ils y furent arrestez. Le Messou les cherchant partout, un oyseau luy dit qu'il les voyoit au milieu de ce lac, il y entre pour les retirer, mais ce lac venant à se des gorger, couvrit la terre, & abysma le monde, & généralement tous les arbres quelle avoit produit d'elle mesme en furent cachez, & leurs branches pourries dans les eaux ny restant que le tronc. Apres que les eaux se furent retirées, ce Messou tira des flesches à ces troncs d'arbres, lesquelles se convertirent en branches, se vengea de ceux qui avoient arresté ses loups cerviers, & espousa une ratte musquée, de laquelle il eut des enfans qui ont aydé à repeupler le monde, se disent quelqu'uns, mais d'autres tiennent que ce Messou e se maria point, & qu'il ny resta pour la réparation du monde que ces cinq personnes eschappées du deluge, d'où appert qu'ils ont quelque tradition de cette inondation universelle, qui arriva du temps de Noé.

Ils tiennent que ces cinq s'en allerent bien loing chercher le Messou, qui estoit Dieu, lequel ils ne pouvoient rencontrer, en fin après voir bien cherché sur les eaux ils arriverent en un lieu d'où les eaux s'estoient retirées, & y avoit terre ferme, sur laquelle ils trouverent un homme, auquel ils demanderent s'il estoit Messou, il leur respondit que ouy, lors ils luy demanderent du tabac ou petun pour petuner, il leur en donna, & comme ils eurent petuné ils luy presenterent le calumet qu'il prist & le cassa, alors ils luy dirent qu'il n'estoit pas le vray Messou, car il n'est point meschant, mais plustost le Manitou, c'est pourquoy ils le quitterent là, & s'en allèrent plus loing, ou ils rencontrèrent un grand homme qui ne parloit point, mais leur fit signe de la main. Ils furent à luy, & l'ayans abordé il leur presenta de grandes chaudieres pleines de viandes, mais comme il ne parloit point ils estoient bien empeschez; il survint là un homme qui leur demanda où ils alloient, ils responderent qu'ils cherchoient Messou, lors il leur dit, vous l'avez trouvé, & puis leur donna bien à manger de fort bonnes viandes, & entre autres il leur en donna d'une qui n'estoit pas plus grande que l'ongle, de laquelle ils avoient beau manger elle ne diminueoit point, & avoit le goust de toutes sortes de viandes, comme d'eslan, d'ours de cariboust, lievres, perdrix, &c.

Apres qu'ils eurent bien mangé il leur demanda s'ils vouloient voir quelque chose de beau, ils dirent que ouy, aussitost il fit venir quantité d'animaux de toutes les sortes, qui avancerent devant eux, & les arbres aussi. Apres avoir veu tout cela il les congédia, & leur dit qu'ils n'en parllassent à personne, & ce qui les estonna d'avantage, fut que cet autre ne parla jamais, mais avoit tousjours les yeux estincelans & comme pleins de feu.

Cela fait, ils s'en revindrent par une petite riviere, (car l'eau n'estoit plus sur la terre) en laquelle ils rencontrèrent un petit Islet sur lequel il n'y avoit personne, n'ayans mesme point veu de pistes d'hommes le long du bord de l'eau qu'ils avoient passée. Ils demeurèrent sur cest Islet, où là estant y vint des Manitous (qui sont des Diables), qui eurent, affaires à leurs femmes, dont elles eurent des enfans, lesquels ont repeuplé le monde peu à peu comme il est.

Pour la mer, j'ay dit que c'est le fils qui la gouverne, & semblablement la terre, mais ils disent qu'ayant esté bonne à boire au commencement elle devint sallée & amere par cet accident. Il arriva un jour que le Nikycou (qui est la loutre) ayant mordu la Ouynesque, qui est une petite beste fort puante, que nous appelions autrement l'enfant du Diable à cause de ses mauvaises qualitez, ce loutre l'ayant mordue, il eut la gueule infecte & puante de son ordure qu'il luy jetta, escumant ainsi il s'alla laver dans la mer, & la rendit sallée & de mauvais goust, comme elle est.

Ils disent en outre, que tous les animaux de chaque espece, ont un frere aisé, qui est comme le principe, & comme l'origine de tous les individus, & que ce frere aisé est merveilleusement grand & puissant, l'aisné des castors, disent-ils, est peut estre aussi gros qu'une cabane, quoy que les cadets (s'entend les castors ordinaires) ne soient pas plus gros qu'un petit mouton; Or ces aisnez de tous les animaux sont les cadets du Messou, (le voila bien apparenté) si quelqu'un void en dormant l'aisné, ou le principe de quelques animaux, il fera bonne chasse, disent-ils, s'il void l'aisné des castors, il prendra des castors, s'il void l'aisné des eslans, il prendra des eslans, jouissans des cadets, par la faveur de leur aisé qu'ils ont veu en songe, mais quand on leur demande où sont ces aisnez ils se trouvent bien empeschez, confessans eux-mesmes qu'ils ne sçavent où ils sont, sinon que les aisnez des oyseaux sont au Ciel, & les aisnez des autres animaux sont dans les eauës, mais l'Alcoran de Mahomet dit bien mieux que les bestes vont dans

le Paradis, & que ce grand coq, l'aisné de tous les coqs, prie pour tous ses freres, & que quand il chante, tous les coqs de la terre luy respondent, & chantent comme luy par une correspondance que les animaux de la terre ont avec ceux du Ciel, qui prient pour eux.

On dit de plus que nos Montagnais reconnoissent deux principes des saisons, l'un s'appelle Nipinoukhe, c'est celuy qui ramene le Printemps & l'Esté, l'autre s'appelle Pipounoukhe, qui ramene la saison froide. Ils soustiennent bien qu'il sont vivants, mais ils ne sçavent pas comme ils sont faits, s'ils sont hommes, ou animaux, ny de quelle espece, & disent qu'ils les entendent parler, ou bruire, notamment à leur venue, sans pouvoir distinguer ce qu'ils disent, pour leur demeure, ils partagent le monde entr'eux, l'un se tenant d'un costé, l'autre de l'autre, & quand le temps de leur station, qui est aux deux bouts du monde, est expiré, l'un passe en la place de l'autre, se succedant mutuellement. Quand Nipinoukhe revient, il ramene avec soy la chaleur, les oyseaux, la verdure, il rend la vie & la beauté au monde, mais Pipounoukhe ravage tout, estant accompagné de vents, de froids, de glaces, de neiges, & des autres appanages de l'Hiver.

Pour les flux & reflux de la mer, comme ils tiennent que l'eau a une ame immortelle qui lui donne ses mouvemens, ils ne s'estonnent pas tant de ce flux & reflux, comme firent jadis nos Hurons arrivant avec nous à Kebec, lesquels encor bien qu'avec nos Montagnais, ils croyent à l'eau une ame vivante, ils crurent nostre riviere de bien plus grand esprit que celles de leur pays, qui n'ont pas de flux & reflux pour estre trop esloignées de la mer, & m'en demandoient des raisons, non seulement, mais ils eussent bien désiré me voir raisonner avec cette eau, & luy demander à elle mesme, pourquoy ses diverses allées & venuës contraires, & à quel dessein, effects qu'ils admirerent plustost que de les pouvoir comprendre, ne les comprenans pas moy mesme, pour estre au delà de ma capacité, & de celle des Sçavans.

On tient pour certain qu'Aristote se precipita dans l'Euripe, desirant que l'Euripe le comprit, puis qu'il ne pouvoit comprendre les principes & les raisons des mouvemens d'iceluy. Qui est-ce aussi qui depuis ce grand Philosophe a pû nous donner une raison certaine du mouvement admirable de cet espouventable Ocean? mouvement qui ne se fait pas du pole Arctique, jusques au pole Antarctique, comme quelqu'uns se sont persuadez. Que si cet element ne faisoit que rouler du Nort au Sud, & retourner du Sud au Nort, il n'y auroit de quoy tant admirer. Mais la merveille est que la mer prenant son cours vers le pole Antarctique, qui est celuy là qui va du costé du Midy, au mesme temps elle vient vers l'Arctique qui luy est opposé, c'est à dire qui est du costé du Septentrion & par ainsi elle a des mouvemens contraires (bien qu'en diverses parties,) en mesme temps, & à l'instant quelle se retire, de nostre pole Arctique, elle retourne aussi de l'Antarctique, refluant tant d'une part que d'autre, au milieu de la mer où les marées, & reflux venant à s'entrecroiser sous la ligne Equinoctiale, incontinent la mer vient à bouffir, s'enfler & grossir aussi long-temps que le reflux e fait. Et derechef la mer estant estrangement enflée & eslevée comme de tres hautes Montagnes, elle commence aussitost à se dilater & abaisser. Tant plus se dilate tant plus elle s'abaisse au dessous de la ligne; & d'autant qu'elle s'abaisse en ce milieu du monde, plus elle monte & se dilate d'une part & d'autre vers les deux poles susdits, roullant dessus les sables, inondans les campagnes, & eslevans de toutes parts, jusques à Lebe venant. Lors qu'elle se dilate ainsi vers bouts, & autres extremités de la mer, on l'appelle flux, & le reflux, quand elle se retire vers l'Equinoctiale.

Ce flux & reflux se fait deux fois pendant vingt quatre heures. Car en cinq heures ou environ, la mer fluë vers le Nort, & vers le Sud, & en quelque six à sept heures, elle fait son reflux. Et comme l'estat de la Lune n'est égal ou pareil, mais irregulier en son croissant, & décroissant, ainsi le mouvemens de la mer est du tout inegal, comme chacun sçait, & l'experimentons en nostre petite riviere de saint Charles, tous les quartiers de la Lune, & les mois de l'année, & principalement en la pleine Lune, où nous voyons l'eau s'eslever le plus vers nostre Convent, ce qui nous obligeoit en ces temps là, de ne rien laisser de nos meubles & ustencilles, que fort esloignez du bord de la riviere.

Finissons ce Chapitre de la creance & des superstitions de nos Montagnais, par cette conclusion, que qui voudroit faire estat de les observer toutes, il en faudroit faire un juste volume à part, tant elles sont en grand nombre, mais, comme la lecture n'en seroit agreable ny utile, je me contente de ce que j'en ay escrit comme suffisant, & finy par cette priere que je fais à Dieu, de leur donner lumiere cognoissance de leur aveuglement, qui les porte à ignorer le vray Dieu, & attribuer des puissances divines à des choses insensibles, jusques à croire que la neige, & la gresle ont une ame qui a cognoissance & intelligence, & s'offence de la lumiere, & clarté des chandelles & fallots, avec quoy ces pauvres gens n'oseroient sortir la nuict quand il neige, ou gresle, peur que cette ame en advertisse les animaux, qui prendroient la fuite. Tiennent aussi que les chiens ne doivent ronger les os des castors, des oyseaux, n'y des autres animaux pris au lacet. Que d'autres ne doivent non plus estre jettez dans le feu, & que si on manque à la moindre observation de leurs folles opinions, que c'est fait de leur chasse & de leur vie, & que tout ira, s'en dessus dessous, & à contrepoil de leur intention.

De la sainte Oraison. De L'apparition des Esprits, & du grand Capitaine Auoindaon.

Sans Oraison la vie de l'homme est miserable, & sa fin malheureuse, disoit le B. Pere Bartholemy Solutive. Il me semble avoir autrefois leu, aussi bien qu'ouy dire que ce grand Empereur Charles le Quint Roy des Espagnes estant couché au lit de la mort, & prest de rendre son ame à Dieu le Createur, fut prié, par quelqu'uns de ses amis plus familiers, de leur dire quelle estoit la chose qui plus l'avoit contenté en ce monde, & qu'il ne leur dit autre chose, l'Oraison: Dieu m'a fait îa grace, disoit il, que depuis l'aage de vingt trois ans, jusques à present, jamais je n'ay passé un seul jour sans avoir fait quelque peu d'Oraison mentale, laquelle, m'a tellement servi que ce resouvenir de Dieu m'a tousjours consolé en mes ennuy, m'a fortifié en mes disgraces, m'a donné force contre le peché, & pour le comble de mon bon-heur, elle m'a retiré des tracas du monde, & des tumultes de la terre, pour me colloquer dans ce lieu de repos, d'où j'espere moyennant la grace de nostre Seigneur, aller en Paradis.

C'est une chose admirable, & un prodige merveilleux, qu'un Prince si grand, & un Monarque si puissant, environné de tant d'ennemis, & ayant de si grandes, & si puissantes armées à gouverner, par mer & par terre, n'aye pû dans le gouvernement d'un si grand Empire, estre diverty, pour un seul jour du service, & devoir qu'il devoit à son Dieu, à la confusion de nous autres petits vermisseaux de terre; qui perdons si aysement cette presence tant necessaire d'un Dieu, pour le moindre petit divertissement qui nous arrive. C'est mon regret, & mon desplaisir qui me fait crier à vous Seigneur, à ce qu'il vous plaise nous faire sa grace, que l'exemple de ce Prince serve à nostre salut, & non point à nostre condamnation, car si nous sommes soigneux de nourrir nostre corps, pourquoy nostre ame créée à vostre Image & semblance; manquera-elle de son alliment spirituel, car de mesme que la gorge est le canal, par le moyen duquel l'estomach reçoit sa nourriture corporelle, l'Oraison est le conduit par lequel vostre divine Majesté communique ses graces, & ses dons spirituels à l'ame, & comme sans cette gorge l'estomach ne recevoit aucune nourriture, n'y vie, ainsi sans l'Oraison, l'ame meurt à la grace, & ne peut avoir de vie pour le Paradis.

Nos pauvres Sauvages ignorant encores la manière d'adorer, & servir Dieu, avoient souvent recours à nos prières, & ayans par plusieurs fois expérimenté le secours, & l'assistance que nous leur promettons d'en haut, lorsqu'ils vivoient en gens de bien, & dans les termes que leur prescrivions, advouoient franchement que nos prieres avoient plus d'efficaces que tout leur chant, leurs ceremonies, & tous les tintamarres de leurs Medecins & se resjouissoient de nous ouyr chanter de Hymnes, & Pseaumes, à la louange de de Dieu, pendant lesquels (s'ils se trouvoient presens), ils gardoient estroitement le silence, & se rendoient attentifs, pour le moins au son, & à la voix, qui les contentoit fort.

S'ils se presentoient à la porte de nostre cabane, nos prières commencées, ils se donnoient la patience qu'elles fussent achevées, ou s'en retournoient en paix, sçachant desja que nous ne devions pas estre interrompus en une si bonne action, & que d'entrer de force, ou par importunité, estoit chose estimée mesme incivile entr'eux, & un obstacle aux bons effects de la priere, tellement qu'ils nous donnoient du temps pour prier Dieu, & vaquer en paix, à nos Offices divins. Nous aydant en cela la coustume qu'ils ont de n'admettre aucun dans leurs cabanes, lors qu'ils chantent les malades, ou que les mots d'un festin ont esté prononcez.

Lorsque la sainte Messe se disoit dans nostre cabane, ils n'y assistoient non plus, car elle s'y disoit tousjours la porte fermée, ou si matin qu'ils n'en voyoient rien, non seulement pour ce qu'ils estoient, incapables d'y assister, comme infidelles, mais aussi pour une apprehension que quelques malicieux nous desrobast nostre Calice qu'ils appelloient petite chaudière, & n'en eussent point fait de scrupule: pour nostre voile de Calice, nous leur monstions assez librement, avec le beau chasuble que la Reyne nous avoit donné, qu'ils admiroient avec raison, & trouvoient riche par dessus tout ce qu'ils avoient de plus rare, & nous venoient souvent supplier de le faire voir à leurs malades, la seule veuë desquels les consoloit, & leur sembloit adoucir leurs douleurs. La bonne femme du Sauvage du Pere Joseph, en avoit desrobé l'Etrole, & cachée au fond d'un tonneau, mais après l'avoir long-temps priée, & conjurée, car elle estoit tousjours sur la negative, elle nous la rendit en fin, disant qu'elle l'avoit retirée des mains de quelque volleur de la Nation du Pétun, mais c'estoit elle mesme qui en avoit fait le vol, ne pensant pas que nous y deussions prendre garde, & c'est en quoy elle se trompoit.

Auoindaon grand Capitaine de la ville de saint Joseph, avoit tant d'affection pour nous, qu'il nous servoit comme de pere syndique dans le pays, & nous voyoit aussi souvent qu'il croyoit ne nous estre point importun, & nous trouvens par fois de genouils prians Dieu, il s'y mettoit auprès de nous, les mains jointes, avec une posture qui donnoit de la devotion, & ne pouvans d'avantage, il taschoit serieusement de contrefaire nos gestes & cérémonies, remuant les lèvres, puis eslevoit les mains, & les yeux au Ciel, & y perseveroit jusques à la fin de nos offices, & Oraisons, qui estoient assez longues, & luy aagé d'environ soixante & quinze ans. O mon Dieu, que cet exemple devoit confondre des Chrestiens! & que nous dira ce bon vieillard Sauvage, non encore baptisé, au jour du Jugement, de nous voir plus negligens d'aymer, & servir un Dieu, que nous cognoissons, & duquel nous recevons journellement tant de grâces, que luy, qui n'avoit jamais esté instruit que dans l'escole de la gentilité, & ne le cognoissoit encores qu'au travers les espaisnes tenebres de son ignorance.

Mon Dieu, reveillez nos tiedeurs, & nous eschauffez du feu de vostre divin amour. Car nous sommes pour la pieté, en quelque chose plus froids que les Sauvages mesmes. Ce bon homme m'importuna fort de luy donner un petit Agnus Dei, qu'il porta à l'on col, avec tant de respect & de devotion, qu'il n'y avoit aucun François qui en fit plus d'estat, non pour la beauté de la foye de

laquelle il estoit enveloppé, mais pour la croyance qu'il y avoit, lequel il confessoit tellement que peur de le perdre, il se fit encor couvrir d'un autre morceau d'estoffe.

Il nous pria fort de luy permettre d'assister à la sainte Messe, pour y prier Dieu avec nous, mais comme nous luy eumes dit qu'il ne pouvoit, n'estant pas baptisé, il nous supplioit qu'on le baptisast pour y pouvoir assister, & faire au reste comme nous. Et comme il estoit tout plein de bonne volonté, il ne cherchoit que l'occasion de nous faire plaisir, & demandoit de coucher dans nostre cabane, lors qu'en l'absence de mes confrères, j'y restois seul la nuit. Je luy en demandais la raison, & s'il croyoit m'obliger en cela, il me disoit qu'il apprehendoit quelque accident pour moy, particulièrement au temps que les Hiroquois estoient entrez dans leurs terres, & qu'ils me pourroient aysement prendre, ou me tuer dans nostre cabane, sans pouvoir estre secouru de personne, & que de plus les esprits malins qui les inquietoient, me pourroient aussi donner de la frayeur, s'ils venoient à s'apparoir à moy, ou à me faire entendre de leurs voix, comme ils font en diverses contrées, & sous diverses figures. Je le remerciais de sa bonne volonté, & l'asseurois que je n'avois aucune apprehension ny des Hiroquois, ny des esprits malins, & que je voulois demeurer seul, la nuit dans nostre cabane, en silence, prieres, & Oraisons. Il me repliquoit: Mon nepveu, je ne parleray point, & prieray JESUS, avec toy, souffre moy seulement en ta compagnie pour cette nuit, car tu nous es cher, & crains qu'il ne t'arrive du mal ou en effect d'apprehension. Je le remerciois derechef, le renvoyois au bourg, & demourois seul à la garde de nostre Seigneur & de mon bon Ange, car je ne jugeois pas necessaire d'avoir autre garde avec moy, & puis de mon naturel je suis assez peu apprehensif, Dieu mercy.

Il y en a qui s'imaginent que les païs Sauvages sont tout plains de demons, & que ces pauvres gens en sont continuellement tourmentez & vexez, cela est bon pour les païs de ceux qui les adorent, comme faisoient anciennement les Mexicains, mais pour nos Hurons, ils les croyent meschans & ne les adorent aucunement encores qu'il le semblent faire aux offrandes qu'ils font en des lieux particuliers comme j'ay dit aillieurs, & si Satan leur apparoist comme il fait à quelqu'uns, ce n'est pas tousjours sous une forme hydeuse & espouventable, mais ordinairement sous forme humaine, ou de leurs parens & amis deffuncts, & quelquefois en songe seulement, principalement aux femmes, ou ils se font ouïr de la voix, & comme ils la diversifient, tantost triste & plaintive, & tantost gaye & joyeuse, avec des risées, sans qu'on y puisse rien comprendre, ny qu'on appercoive aucune chose. Les Sauvages m'en demandoient l'interpretation & me servant dextrement de l'occasion, je leur disois que ces voix tristes & lamentables de leurs parens & amis deffunct, n'estoient autres que de regrets & desplaisirs de leur damnation y pour n'avoir pas esté baptisez & vescu selon la loy que le Fils de Dieu nous a enseignée par ses Apostres. Et que pour ce qui estoit de ces ris & voix de resjouissance, cela ne procedoit que du malin esprit, qui leur vouloit faire croire par là, contre toute vérité que leurs parens estoient bien-heureux, & jouissoient de la félicité éternelle, afin de les divertir eux mesmes de la voye de Dieu, les obliger à la mesme vie, les maintenir dans les mesmes vices, & les entrainer en la mesme damnation avec leurs parens & amys deffuncts, tellement que les pauvres Sauvages par ceste responce detestans ces cachots tenebreux, frappoient de la main doucement contre leur bouche & disoient ho, ho, ho, ho, ho. Danstan téonguiandé, voyla qui n'est pas bien, voyla qui ne vaut rien, & ils avoient raison.

Il arrive quelquefois que le diable pere de mensonge dit des veritez, mais cela luy est si rare, qu'il n'en diroit jamais, s'il n'y esperoit du profit, ou que Dieu ne luy contraignit, aussi ne le doit on croire, ny l'escouter, que comme on doit faire un démon en bouchant ses aureilles. Un honneste gentil homme de nos amis, nommé le sieur du Vernet, demeurant avec nous au païs des Hurons, nous dit un jour que comme il estoit dans la cabane d'une Sauvagesse vers le Bresil, qu'un demon vint frapper trois grands coups sur la couverture de la cabane, & que la Sauvagesse qui cognut que c'estoit son demon, entra dés aussitost dans sa petite tour d'escorce, où elle avoit accoustumé de recevoir ses oracles & entendre les discours de ce malin esprit. Ce bon gentil homme presta l'oreille, & escouttant le colloque, entendit le diable qui se plaignoit tout haut, d'estre grandement fatigué, & que son seul respect l'avoit amené là d'un loingtain païs, d'où il venoit de guérir des malades (ô mal-heureux medecin) Après avoir encor long-temps discoursu avec une voix assez basse, il dit en fin à ceste Magicienne qu'il y avoit trois Navires François en mer, qui arriveroient bientost, ce qui fust trouvé veritable, car à trois ou quatre jours de là ils arriverent, & après que la Sauvagesse l'eut remercié & fait ses demandes, le demon s'en retourna dans les enfers & ledit sieur du Vernet dans les Navires nouvellement arrivez.

Ce mesme gentilhomme nous dit, qu'il avoit remarqué en ses Sauvages bien que tout nuds, hommes, femmes & enfans, que jamais les femmes ne cognoissent d'autres hommes que leurs propres maris; lesquels en estoient si jaloux, qu'ils n'eussent souffert pour chose du monde qu'un autre eut abusé de leur couche, & d'abondant que tous ces peuples, par une superstition payenne, s'alloient tous les jours laver à la riviere dés qu'ils estoient sortis du lict, & ne nous en sçeu donner autre raison, sinon celle de leur antiquité, pour se nettoyer du peché.

Ce n'est pas seulement aux peuples infidelles & barbares, que le diable s'apparoist sous diverses formes & figures, mais aussi à plusieurs Chrestiens & Religieux. Depuis quelques années en ça, j'ay appris d'un bon Pere des nostres, de la Province de Flandre, que demeurant de communauté dans un Convent de la mesme Province, il y eut un jeune Novice lequel se promenant seul dans le jardin, & prestant trop inconsiderement la pensée à la tentation, qui luy remettoit en mémoire les grands biens qu'il avoit laissé au monde, & que s'il y fust demeuré qui eut esté riche & opulent, au lieu d'une extreme pauvreté qu'il embrassoit, eut esté bien monté au lieu d'aller pieds nuds, & estimé au lieu d'estre mesprisé, dont le diable prenant occasion luy estourdit l'esprit & le plongea

dans une telle melancolie, que mesprisans en son ame les actions vertueuses de la sainte Religion, il aspira aux plaisirs mondains de telle sorte, que le diable pour le perdre davantage, luy fist apparoir un gros cheval noir bien equippé, sellé & bridé, garny d'une bonne bougette à l'arçon de la selle, qui sembloit plaine d'escus, le Novice grandement effrayé d'une apparition si inopinée rentrant en luy mesme s'enfuit au Convent, où n'ayant pû dissimuler sa peur, fut commandé par le Supérieur de luy dire le sujet de son estonnement, ce qu'ayant fait encor tout tremblent, fut doucement disposé à rendre l'habit de la sainte Religion, & charitablement adverty que l'ordre n'admettoit que ceux qui batailloient & resistoient vaillamment à l'ennemy, & non ceux qui adheroient à leurs tentations. Il rendit donc l'habit bien qu'avec regret, & fut renvoyé au monde, où il vit, toujours un peu troublé & inquieté de ceste apparition.

Il a du depuis fait de grands efforts pour rentrer en l'ordre, mais il n'a pu venir à chef de ses pretentions, pour apprendre aux Novices & nouveaux champions en la milice de nostre Seigneur d'estre tousjours sur leur garde, & de resister aux tentations du malin esprit dès l'instant qu'elles se presentent, peur de tomber en pareil inconvenient, & mal-heur de ce Religieux, car le diable ne dort jamais.

Il y a d'autres apparitions qui arrivent, mais à des personnes plus avancées à la vertu, par de rudes combats & des prises estranges avec cet esprit malin, que Dieu permet pour les faire meriter & affermir dans la mesme vertu.

Depuis quelques années en ça nous avons eu en nostre Convent de Paris, un de nos Religieux nomme Frere Bonnaventure, natif d'Amiens, tellement poursuivy & molesté par l'ennemy du genre humain, s'y qu'à peine luy laissoit il prendre un peu de relasche, de sorte que tous les Religieux & principalement les Novices, comme nouveaux apprentifs en la voye de Dieu, en restoient tous effrayez & n'ozoient plus se tenir seuls la nuict dans leurs cellules, s'ils n'avoient le soir esté assuré par leur Pere maistre & receu sa bénédiction.

Combien de fois a on veu ce pauvre Frere meurtry de coups & esgratigné comme, d'un animal meschant, on a ouy quelquefois des chaines de fer rouler par le Convent & des tintamarres effroyables, que ce malin esprit proche les bons jours principalement, faisoit en la poursuite de ce bon Religieux, pour l'espouventer & lui faire quitter ses oraisons & l'exercice de ses mortifications, pendant lesquelles on l'a souventefois veu ravy en extaze deux & trois fois le jour. Dieu m'a fait la grace de m'y estre quelquefois trouvé present, & en des jubilations admirables où sa voix egalleement denote avec ses parolles, sembloient celles d'un Ange du Ciel, tant elle estoit douce & ravissante.

Ce malin esprit inventa un jour une estrange maniere de le vexer & luy donner peine, car comme il luy en vouloit, il ne cherchoit que l'occasion de luy mal faire & le faire mourir s'il eut pu. Il y avoit une grande Croix dans la cellule de ce bon Religieux, devant laquelle il avoit accoustumé de se prosterner & faire ses oraisons, le diable desirant de le faire mourir, prit des cordes, & l'attacha pieds & poings liez sur ceste Croix, en sorte qu'il n'eust sçeü se bouger ny remuer, puis luy mist une corde au col, & la serra, de si près qu'il l'en pensa estrangler, & pour empêcher qu'on ne le secourut (malice infernale) il ferma la porte par dedans, en telle maniere, que le Superieur fut contrainct d'y faire entrer un Religieux, par la fenestre avec une eschelle, où la porte ouverte ce pauvre frere fut, trouvé comme mort, & destaché fut mis sur sa couche, d'où revenu à soy, il loua Dieu & luy rendit graces infimes d'avoir combatu pour luy & delivré son ame d'un si puissant ennemy.

Dieu tres bon ne permet jamais que nous soyons tentez au delà de nos forces; il veut que nous soyons esprovez & non point surmontez, car il n'y a que celui qui le veut qui le puisse estre. Les esprits infernaux desesperent de pouvoir rien gagner sur ceste belle ame, que plustost ils luy augmentoient ses couronnes & ses merites, un d'iceux en guise d'un Courtisan s'adressa un jour à l'un de nos Novices auquel n'ayant pu mettre en l'esprit de quitter la sainte Religion, le batit de telle sorte que le Reverend Pere Provincial entendant les coups de sa chambre, accourut promptement le secourir, mais à son approche ce feint, courtisan disparut, dequoy le Novice rendit graces à Dieu & audit Pere, auquel il compta l'histoire.

Je pourrois encore icy rapporter plusieurs autres apparitions & combats des demons à l'encontre des Religieux, mais comme ce n'est pas mon sujet & que cela est assez ordinaire, je me contente pour le present des deux susdites lesquelles doivent suffire, l'une pour nous faire tenir sur nos gardes & resister fortement à l'ennemy dès qu'il nous approche par quelque tentation, & l'autre pour nous apprendre qu'il y a toujours à combatre pendant que nous sommes en ce monde, & que tant plus nous nous approchons de Dieu, plus puissamment le diable nous assaille, mais avec la grace de nostre Seigneur, nous luy pouvons resister, & dire avec S. Paul, je puis tout en celui qui me donne confort.

Du recours que les Sauvages avoient à nos prieres. De la creance qu'ils nous avoient, & où ils croyent que le Soleil se couche.

PRiez les uns pour les autres afin que vous soyez sauvez, disoit l'Apostre saint-Jacques. Je ne m'estendray pas davantage pour vous faire voir combien merite celui qui prie pour son prochain, que de vous rapporter une memorable sentence de la Bien heureuse sainte Angelique de Foligny laquelle à autant gravement que veritablement dit ces mots dignes de sa perfection: peut estre que l'on se mocquera de moy de ce que je vay vous dire, mais neantmoins il est vray; que j'ay receu plus de graces de Dieu, priant pour autruy que priant pour moy mesmes.

Ce qui s confirme par l'histoire suivante extraicte des Croniques de nostre saint Ordre, après laquelle il ne faut plus de preuve ny d'autres tesmoignage du bien qui nous revient de prier pour autruy, quoy que nous soyons grand pecheurs, car Dieu ne se laisse jamais vaincre de courtoisie, & est tousjours prest à donner pour peu qu'on le prie avec foy. Un certain Religieux & parfait Frere Mineur homme de tres-sainte vie, prioit ordinairement tous ceux à qui il parloit d'avoir memoire de luy en leurs prières. Advint un jour, comme il entroit en quelque ville, qu'il rencontra une femme fort visieuse, & malvivante, qui le saluant, luy rendit aussi-tost le réciproque, & la pria tres-humblement de prier Dieu, & la Vierge pour luy. Mais ceste femme toute estonnée d'un propos si nouveau en son endroit, luy respondit, hélas! mon pere, mes prières vous seroient inutiles & ne vous serviroient de rien: parce que je suis la plus grande pecheresse du monde. Qu'elle que vous soyez, repart le Religieux, je vous supplie de m'obliger de ce bien, ô chose admirable: si-tost qu'elle fut entrée en l'Eglise, elle fit la reverence à une image de la sainte Vierge, & alors elle se ressouvint du Religieux, incontinent se mit à genoux devant icelle image, disant, l'*Ave Maria* pour luy, elle n'eust si-tost achevé ladite oraison, qu'elle fust ravie en esprit, & vit la Vierge Mere de Dieu, tenant son fils bien aymé entre ses bras, qui le prioit pour elle, luy disant, (Monseigneur, je vous supplie escoutez, s'il vous plaist l'oraison de ceste pecheresse,) & quoy ma mere, respondit l'enfant, (comment voulez-vous que j'escoute l'oraison odieuse de ma grande ennemie, encores qu'elle prie pour mon grand amy?) hé! mon fils, repliqua la Vierge, de grace, faites luy misericorde, & vous la rendez amie, pour l'amour de vostre grand amy.

Ceste pauvre femme retournée à soy, grandement estonnée d'une telle apparition, courut incontinent trouver le Religieux, & luy raconta ce qu'elle avoit veu en son esprit, après luy fit une entière & parfaite confession de tous ses pechez, & depuis s'estudia du tout à fuir le vice; & servir devotement ceste tant secourable Advocate des pecheurs.

Environ les mois d'Avril & May les pluyes furent tres-grandes & presque continuelles au país de nos Hurons (au contraire de la France qui fut fort seiche cette année là) de sorte que les Sauvages estoient dans de grandes appréhensions que tous les bleds des champs deussent perir, & dans cette affliction qui leur est fort sensible, ne sçavoient plus à qui avoir recours sinon à nous, car des-ja toutes leurs inventions & superstitions avoient esté inutilement employées, c'est ce qui les fist recourir au vray Dieu qui leur départit misericordieusement les effects de sa divine providence. Ils tindrent donc conseil entre les principaux Capitaines & vieillards, & adviserent à un dernier & salutaire remede, qui n'estoit pas vrayement Sauvage, mais digne de personnes plus illuminées. Ils firent apporter un tonneau de médiocre grandeur, au milieu de la cabane du grand Capitaine ou se tenoit le conseil, & ordonnerent que tous ceux du bourg qui auroient un champ de bled encemencé y apporteroient une escuellée de bled de leur cabane, & ceux qui avoient deux champs en apporteraient deux escuellées, & ainsi des autres, puis l'offreroient & dedieroient à l'un de nous trois, pour l'obliger avec ses deux autres confreres, de prier Dieu pour eux.

Cela fait, ils me manderent par un nommé Grenole de me trouver au conseil, où ils desiroient me communiquer quelque affaire d'importance, aussi pour recevoir un tonneau de bled qu'ils m'avoient dédié.

Avec l'avis de mes confreres je m'y en allay, & m'assis auprès du grand Capitaine, lequel me dit: Mon Nepveu: nous t'avons envoyé quérir, pour t'adviser que si les pluyes ne cessent bientost, nos bleds se pourriront, & toy & tes confreres avec nous, mourrons tous de faim, mais comme vous estes gens de grand esprit, nous avons eu recours & vous & esperons que vous obtiendrez de vostre Pere qui est au Ciel, quelque remede & assistance à la necessité presente, qui nous menace d'une totale ruyne.

Vous nous avez tousjours annoncé qu'il estoit tres-bon, & avoit tout pouvoir au ciel & en la terre si ainsi est qu'il soit tout puissant & puisse ce qu'il veut; il peut donc nous retirer de nos miseres, & nous donner un temps favorable & propice, prie le donc, avec tes autres confrères, de faire cesser les pluyes & le mauvais temps, qui nous conduit infailliblement dans la famine. S'il continue encore quelque temps, & nous ne te serons pas ingrats ny mesconnoissans: car voyla des-ja un tonneau de bled que nous t'avions dédié en attendant mieux.

Son discours finy, & ses raisons deduites, je luy remonstray que tout ce que nous leur avions dit & enseigné estoit tres-veritable, mais qu'il estoit à la liberté d'un Pere d'exaucer ou rejeter les prières de son enfant, & que pour chastier, ou faire grâce & misericorde, il estoit toujours la mesme bonté, y ayant autant d'amour au refus qu'à l'octroy, & luy dis, pour exemple: voy la deux de tes petits enfans, Andaracouy & Aroussen, car ainsi s'appelloient ils, quelquefois tu leur accorde ce qu'ils te demandent, & d'autres fois non, que si tu les refuses & les laisse contristez, ce n'est pas pour hayne, que tu leur portes, ny pour mal que tu leur veuille; ains pour ce que tu juge mieux qu'eux que cela ne leur est pas propre, ou que ce chastiment leur est necessaire. Ainsi en use Dieu nostre Pere très sage, envers nous ses petits enfans, & serviteurs.

Ce Capitaine un peu grossier en matière spirituelle, me répliqua, & dit: Mon Nepveu, il n'y a point de comparaison de vous à ces petits enfans, car n'ayans point d'esprit ils font souvent de folles demandes, & moy qui fuis père sage & de beaucoup d'esprit je les exauce ou refuse avec raison. Mais pour vous qui estes grandement sages & ne demandez rien inconsidérément & qui ne soit tres-bon & equitable, vostre Pere qui est au Ciel n'a garde de vous esconduire, que s'il ne vous exauce & que nos bleds viennent à se perdre, nous croyons que vous n'estes pas véritables, & que vostre Jesus n'est point si bon ny si puissant que vous nous avez annoncé. Je luy repliquay tout ce qui estoit nécessaire là dessus, & luy remis en mémoire que des-ja en plusieurs occasions ils avoient expérimenté le secours d'un Dieu & d'un Créateur si bon & pitoyable, & qu'il les assisterait encore à cette presente & pressante nécessité, & leur donneroit du bled plus que suffisamment, pourveu qu'ils nous voulussent croire & quitassent leurs vices, & que si Dieu les chastioit parfois, c'estoit pour ce qu'ils estoient toujours vicieux & ne sortoient point de leurs mauvaises habitudes, & que s'ils se corrigeoient, ils luy seroient agréables & les traitteroit après sans qu'ils manquassent de rien.

Ce bon homme prenant goust à tout ce que je luy disois, me dit: ô mon Nepveu je veux donc estre enfant de Dieu comme toy, je luy respondis tu n'en es point encore capable, ô mon oncle & il faut encore un peu attendre que tu te sois corrigé, car Dieu ne veut point d'enfant s'il ne renonce aux superstitions & qu'il ne se contente de sa propre femme, sans aller à celles d'autrui, & si tu le fais nous te baptiserons, & après ta mort ton ame s'en ira bienheureuse avec luy en Paradis.

Le conseil achevé, le bled d'Inde fut porté en nostre cabane, & m'y en retournay, où j'advertis mes confreres de tout ce qui s'estoit passé, & qu'il falloit serieusement & instamment prier Dieu pour ce pauvre peuple, à ce qu'il daignast les regarder de son oeil de misericorde & leur donnast un temps propre & nécessaire à leurs bleds, pour de là les faire admirer ses merveilles. Mais à peine eusmes nous commencé nos petites prieres & esté processionnellement à l'entour de nostre petite cabane (le P. Joseph revestu) en disant les Litanies & autres prières propres, que N. S. tres-bon & misericordieux fist à mesme temps cesser les pluyes, tellement que le Ciel, qui auparavant estoit par tout couvert de nuées obscures qui se deschargeoient abondamment sur la terre, se fist serain, & toutes ces nuées se ramasserent en un globe au dessus du bourg, qui tout à coup s'alla fondre derrière les bois, sans qu'on en apperceût jamais tomber une seule goutte d'eau. Et ce beau temps dura environ trois semaines au grand contentement, estonnement & admiration des Sauvages, qui satisfaits d'une telle faveur celeste nous en resterent fort affectionnez, avec deliberation de faire passer en conseil, que de là en avant ils nous appelleroient Peres, qui estoit beaucoup gagné sur leur esprit, & à nous une grande obligation de rendre infinies graces à nostre Seigneur, qui nous avoit exaucé, veu qu'il n'usent jamais de ce mot Pere, qu'envers les vieillards de leur nation, & non envers les estrangers, par une certaine vanité qu'ils ont de tenir, tousjours le dessus.

Quelqu'uns ensuite nous appelloient Arondiouane, c'est à dire Prophete ou homme qui predit les choses à venir & peut changer les temps, car entr'eux il y a de certains Sorciers, Medecins ou Magiciens, qui ont accez au diable & qui font estat de prédire les choses futures & de faire tonner ou cesser les orages, & ceux là sont les plus estimez entr'eux, comme entre nous les plus grands Saints, non qu'ils les estiment Saints, mais admirables & sçachant les choses à venir. C'est tout ce qu'ils pouvoient dire d'excellent de nous, car pour nous appeller Oxiou Ondaki, qui veut dire demon ou Ange, cela estoit quelque degré au dessous de ceste premiere qualité.

Bref les Sauvages nous eurent une telle créance & avoient tant d'opinions de nous depuis ceste faveur celeste, que cela nous estoit à peine, pour ce qu'ils en inferoient & s'imaginoient que Dieu ne nous esconduiroit jamais d'aucune chose que luy demandassions, & que nous pouvions tourner le Ciel & la terre à nostre volonté (par maniere de dire) c'est pourquoy il leur en falloit faire rabatre de beaucoup & les adviser que Dieu ne fait pas tousjours miracle, & que nous n'estions pas digne d'estre tousjours exaucez mais souvent corrigez.

Il m'arriva un jourqu'estant allé visiter un Sauvage de nos meilleurs amis, grandement honneste homme, & qui sentoist plustost son bon Chrestien que non pas son Sauvage, comme je discourais avec luy & pensois monstrer nostre cachet, pour luy en faire admirer l'image qui estoit de la sainte Vierge, une fille subtilement s'en saisit & le jette de costé dans les cendres pour n'en estre trouvée saisie & le ramasser après ma sortie. J'estois marry que ce cachet m'eut esté ainsi desrobé, & dis à ceste fille que je soupçonnois, tu te ris à present de mon cachet perdu, mais sache que s'il ne m'est rendu, que tu pleureras demain & mourras bien tost, car Dieu n'ayme point les larronnesses & les chastie, ce que je disois simplement pour l'intimider & faire rendre son larrecin, comme elle fist à la fin l'ayant moy mesme ramassé du lieu qu'elle me monstra l'avoir jetté.

Le lendemain matin à heure de dix estant retourné voir mon Sauvage, je trouvay cette fille toute explorée, malade & travaillée de grands vomissemens, estonné & marry de la voir en cet estat je m'informay de la cause de son mal & de ses pleurs, l'on me dit que c'estoit le chastiment de Jesus que je luy avois predit & que devant mourir elle desiroit s'en retourner à la nation du petun d'où elle estoit, pour ne mourir hors de son país, je la consolay alors & luy dis qu'elle ne mourroit point pour ce coup ny ne sentiroit davantage de mal, puisque ce cachet avoit esté retrouvé, mais qu'elle avisast une autre fois de ne plus desrober, puis que cela desplairoit au bon Jesus, elle me demanda derechef si elle n'en mourroit point, je luy dis que non, après quoy elle resta entièrement guérie & consolée & ne parla plus de retourner en son país comme elle faisoit auparavant.

Comme ils estimoient que les plus grands Capitaines François estoient douez d'un plus grand esprit, & qu'ayans un si grand esprit ils pouvoient faire les choses plus-difficiles & non les pauvres qui n'avoient point d'esprit. Ils inferoient de là que le Roy (comme le plus grand Capitaine des François,) faisoit les plus grandes chaudières, & les autres Capitaines les moindres & plus petits meubles. Je les tiray de cette folle pensée lors qu'ils nous en presenterent à raccomoder, car leur ayant dit que c'estoit l'ouvrage des pauvres artizans & non du Roy ny des grands, l'admirant ils nous dirent: les pauvres ont donc de l'esprit en vostre païs & d'où vient donc que ce sont les Capitaines de Kebec qui ont toute les marchandises & non les autres, c'est que les pauvres leur donnent leur travail, & les riches les nourrissent.

Ils nous prièrent quelquefois de fort bonne grace, de faire pancher en bas les oreilles droictes de leurs chiens, pour les rendre semblables à ceux de Kebec, & de tuer cest importun Tonnere qui les estourdissoit de son bruit, car ils croyoient qu'il estoit un oyseau fort délicat qu'on mangeoit en France, couvert de fort belles plumes, & nous demandoient si les pennaches de nos gens estoient de ses plumes, & s'il avoit bien de la graisse, & pourquoy il faisoit tant de bruit, & de la cause de ces esclairs, & de ces roulemens, & je satisfaisois selon ma petite capacité à leur demande, & les détrompois leur faisant voir qu'ils ne devoient penser si peu apparemment des choses, ny croire à tous esprits, de quoy ils restoient fort contens & satisfaits, car ils sont bien ayse d'apprendre, & d'ouyr discourir des choses qu'ils ignorent, pourveu qu'on leur parle serieusement, & en vérité, & non point en gaussant, ou niasant, comme faisoient nos François.

Ils furent fort estonnez entre autre chose, aussi bien que plusieurs simples gens d'icy, d'ouir dire que la terre fut ronde, & suspendue sans autre appuy que de la puissance de Dieu, que l'on yoyageast à L'entour d'icelle, & qu'il y eut des Nations au dessous de nous, & mesme que le Soleil fit son cours à l'entour; car ils pensoient que la terre fut posée sur le fond des abysmes des eauës, & qu'au milieu d'icelle il y eut un trou dans lequel le Soleil se couchoit jusques au lendemain matin qu'il sortoit par l'autre extrémité.

Cette opinion est quasi conforme à celle des Peruennois, lesquels quand ils voyoient que le Soleil se couchoit, & qui sembloit se précipiter dans la mer, qui en toute l'estendue du Peru est du costé du Ponent, ils disoient qu'il entroit dedans où par la violence de sa chaleur il desseichoit la pluspart des eauës, & qu'à l'imitation d'un bon nageur, il faisoit le plongeon par dessous la terre qu'ils croyoient estre sur l'eau, pour sortir le jour d'après des portes de l'Orient ce qu'ils, ne disoient que du coucher du Soleil sans parler de celui de la Lune ny des autres estoiles. De toutes lesquelles choses oa peut inférer, qu'ils n'estoient gueres sçavans en l'Astrologie, & fort ignorans en ces sçiences pour n'y avoir pas eu de Maistres.

Histoire d'une femme Huronne baptisée, & d'un jeune Montagnais auquel le Diable s'apparut sous diverses formes. Du festin qui fut fait à son baptesme, & de la harangue des Sauvages.

CHAPITRE XXXIV

LA conversion des Infidelles est le propre gibier des Frères Mineurs, & de roder toute la terre, pour les amener à Jesus Christ, car Dieu ne nous a pas envoyé pour nous seuls, mais pour ayder à sauver les autres en nous sauvans nous mesmes, autrement nous ne satisfaisons pas à tout ce qui est du devoir d'un vray Frere Mineur, qui doit estre martyr de volonté s'il ne le peut estre d'effet.

Je fais mention au Chapitre suivant des conversions admirables que nos tres-saincts Frères ont fait dans les Indes, & presque par toutes les terres Payennes & Barbares, lesquelles surpassent infiniment celles qui se sont faites dans tout le Canada; mais ceux qui considereront ce qui est de la nouvelle France, & le peu de zele de l'ancienne à y porter leur ayde. La grande estendue & le peuple presque infiny des Indes, outre le bon ordre que les Viceroyz & Gouverneurs des pays y tiennent, que ce sont peuples policez pour la pluspart, admireront qu'il y en aye aucun de converty dans nostre pauvre Canada, & que nos Religieux y ayent pu disposer un si grand nombre de Barbares à la foy, & en baptiser plusieurs, entre lesquels je feray choix de quelqu'uns pour vous faire voir qu'en effet, on y feroit du profit si on y estoit assisté.

Nous baptisames une femme Huronne malade en nostre bourg de saint Joseph, qui ressentit interieurement, & tesmoigna exterieurement de grands effets du saint Baptesme, il y avoit plusieurs jours qu'elle ne prenoit aucune nourriture, ne pouvoit rien avaler, & n'avoit d'appétit non plus qu'une personne mourante, elle avoit neantmoins tousjours l'esprit & le jugement tres-bon, jouissoit de la faculté de ses sens, & paroissoit en elle je ne sçay quoy d'aspirant aux biens éternels, car à mesme temps qu'elle fut baptisée l'appetit luy revint comme en pleine santé, & en ressentit plus de douleurs par l'espace de plusieurs jours, après lesquels la maladie se rengregeant, & son corps s'afoblissant, elle rendit son ame à Dieu le Créateur, comme pieusement nous pouvons croire.

Avant d'expirer elle repetoit souvent à son mary que lors qu'on la baptisoit, elle ressentoit en son ame une si douce, si suave & agreable consolation, qu'elle ne pouvoit s'empescher d'avoir les yeux, & la pensée, continuellement esleveez au Ciel, & eut bien désiré qu'on eut pu luy réitérer

encore une autre fois le saint Baptesme, pour pouvoir jouyr derechef de cette consolation interieure, grace & faveur que ce Sacrement luy avoit communiquée.

Son mary nommé *Ongyata*, tres-content & joyeux au possible nous en a tousjours esté du depuis fort affectionné & desiroit encore estre Chrestien, avec beaucoup d'autres, mais il falloit encore un peu temporiser & attendre qu'ils fussent mieux instruits & fondez en la cognoissance d'un Jesus Christ Crucifié pour nos pechez, au mespris de toutes leurs folles ceremonies, & à l'horreur du vice, pour ce que ce n'est pas assez d'estre baptisé, pour aller en Paradis, mais il faut vivre Chrestienement & dans les termes, & les Loix que Dieu & son Eglise nous ont prescrit: autrement il n'y a qu'un Enfer pour les mauvais Chrestiens, non plus que pour les infidelles, & non point un Paradis.

Et puis je diray avec vérité, & veux bien le repeter plusieurs fois, que la doctrine, & la bonne vie des Religieux, ne suffisent pas à des peuples Sauvages pour les maintenir dans le Christianisme, & en la foy, il faut de plus la conversation & le bon exemple des personnes seculiers; car comme ils disent eux mesmes, s'il y avoit des mesnages de bons Catholiques habituez avec eux, ils apprendroient plus en deux Lunes, leur voyans rendre les devoirs de bons & vertueux Chrestiens seculiers, qu'en quatre, les oyans dire à des Religieux, à la vie desquels ils trouvent plus à admirer qu'à imiter.

Entre plusieurs Sauvages Canadiens que nos Peres ont baptisez, soit de ceux qu'ils ont fait conduire en France, ou d'autres qu'ils ont baptisez & retenuz sur les lieux, un principalement merite que je vous describe l'Histoire qui est assez remarquable.

J'ay rapporté cy devant au premier livre de ce volume, Chapitre sixiesme, comme le Canadien Choumin, autrement nommé le Cadet, avoit promis au Pere Joseph de luy amener son fils ainé nommé *Naneogauachit*, pour estre instruit & baptisé, si tost qu'il sçauroit son retour de France, comme il fit en effet, s'y rendant si soigneux, qu'à peine ledit Pere eut il pris un peu de repos qu'il le vint trouver avec sondit fils, lequel après un petit compliment luy dit en sa Langue: Pere Joseph voila mon fils que je t'ay amené pour demeurer avec toy, ou pour l'envoyer en France ainsi que tu voudras, je te l'avois promis & m'en acquite, & te le laisse en depos pour en disposer à ta volonté, seulement je te supplie pour l'amour que tu porte à *Jesus*, d'en avoir le soin, de l'instruire, & de le faire son enfant comme tu m'as promis, car je veux qu'il vive dorenavant comme toy, & aille en Paradis avec toy.

L'enfant ne pouvoit avoir lors qu'environ neuf ou dix ans seulement, mais il estoit fort joly, honneste, & sentant peu son Sauvage non plus que son père. On luy demanda s'il vouloit demeurer avec nous, & estre baptisé, il dit que ouy, & qu'il estoit fort contant. Là dessus on luy fait quitter son habit de Sauvage, qui consistoit en un petit capot rouge qu'il avoit eu à la traite pour des pelleteries, & fut revestu d'un petit habit à la Françoisie, qui le consola fort, car il se contemploit, se regardoit, & s'admiroit luy-mesme avec ce petit habit. Mais combien est puissant l'amour d'un pere envers son enfant, & reciproquement celuy d'un enfant bien nay envers son pere, il n'y a que celuy qui l'a experimenté qui le puisse exprimer.

Ce pauvre Sauvage avoit esté contant jusques là, mais quand il fut question de dire à Dieu à son enfant, la parole luy manqua, & fondant en larmes, il n'osoit plus regarder ce fils, l'objet de ses douleurs, non plus qu'une autre sainte Paule son petit sur se rivage de la mer, neantmoins surmontant sa paternelle affection, & ayant plus son fils pour Dieu que pour luy-mesme, dit derechef au Pere Joseph, cet enfant est à toy, je te l'ay donné, & me suis despouillé du pouvoir que j'avois sur luy, afin qu'il suive tes volontez, reçois le donc & en fais comme de ton fils, & sur ce partit pour s'en retourner avec les autres Sauvages, chargé de quelque petit present qu'on luy donna pour essuyer ses larmes.

Or ce fut icy bien la pitié, car *Neogauachit* voyant partir son pere, il n'y eut plus de paix à la maison, il pleuroit, il s'affligeoit & vouloit à toute force s'en retourner avec luy, sans qu'on pu par aucune douceur luy persuader de demeurer, à la fin on usa de quelque menace de luy oster son habit, & de le renvoyer comme il estoit venu, ce qu'aprehendant, il s'appaissa un petit, & dit au Pere Joseph; Si tu m'ayme comme tu dit, laisse moy donc aller avec cet habit, car il me plaist infiniment, autrement je ne voy point que tu aye de l'amour pour moy, car l'amitié ne se reconnoist que dans le bienfait, & tu me le veux oster, ce n'est pas que je desire te quitter pour tousjours, mais seulement pour la consolation de mon pere qui se meurt de tristesse. Et quoy voudrois tu bien user d'une si grande rigueur à l'encontre de celuy qui ne peut vaincre les sentimens que la nature luy a donné pour celuy qui l'a mis au monde, je ne le peux concevoir, & ne sçauois comprendre que tu sois bon pour les autres, & que pour moy seul tu sois mauvais, c'est à toy à faire voir ta courtoisie en effet, & à moy ne t'en faire les remerciemens selon leur valeur, & te promettre comme je fais, de te venir voir souvent avec d'autre petits garçons que je t'ameneray pour apprendre à prier Dieu avec moy, si tu m'en donne le congé: mais comme il vid qu'il falloir tout à bon quitter l'habit, ou demeurer, il se resigna, & du qu'il ne s'en vouloit point aller, & deslors resta avec nos Freres, sans plus parler de ses parens.

Il faut advouer qu'il y eut un rude combat à cette separation, & puis le Diable y allumoit bien les tisons, car il y alloit de son interest, comme la suite de ce discours vous fera voir. Ce petit se rendit si soigneux d'apprendre la doctrine Chrestienne, & les prieres necessaires, qu'il s'en faisoit admirer, car outre qu'il avoit l'esprit bon, & la memoire heureuse pour bien apprendre, il avoit je ne sçay quoy de gentil qui le faisoit aymer, & esperer de luy, quelque chose de bon pour l'advenir.

Après qu'il eut appris les petites prières il ne manquoit pas de les reciter soir & matin de genouils devant une image devote, ou à l'Oratoire, & ne se couchoit jamais qu'au préalable il ne se fut recommandé à Dieu, & fait le devoir d'un bon Chrestien (Payen qu'il estoit). Lors qu'ils alloit par les cabanes de ceux de sa Nation, il incitoit les petits garçons d'apprendre les mesmes chose, & de venir demeurer avec luy, & advertissoit les malades de ne mourir point sans estre baptisé, car luy mesme avoit un si grand desir de l'estre, après qu'il eut un peu compris la Doctrine Chrestienne, qu'il ne cessoit jour n'y nuit de prier nos Freres de le baptiser, & fallut en fin pour sa consolation, & celle de son pere qui les en prioit aussi luy donner jour pour cette solemnité, à Pasques, ou quand les Navires arriveroient de France, pendant lequel temps il apprit toute sa croyance, son Catechisme, & les Commandemens de Dieu & de l'Eglise, avec une facilité & contentement incroyable.

Ce que ne pouvant supporter l'ennemy du genre humain, luy dressa une furieuse baterie, & inventa tout ce qu'il peut pour l'empescher de son salut, qui ne luy reussit pas neantmoins. Il incita, quelqu'un de sa Nation de dire à son pere de ne point permettre qu'il fut baptisé, & qu'autrement il mourrait comme les autres qui l'avoient esté. Ce qu'ils disoient pour plusieurs Sauvages que nos Peres avoient baptisez à l'article de la mort après avoir esté instruit en santé, & partant qu'il le devoit retirer vers luy. Ce pauvre homme affligé de cette nouvelle, partit à mesme temps du lieu où il Hyvernoit, esloigné de plus de trente cinq lieuës de nostre maison, & se rendit à l'habitation, non sans une grande peine, pour consulter les François sur ce qu'il avoit à faire touchant son fils. Il s'adressa, mais fort mal à propos, à de certains indevots, qui ne se soucioient non plus du salut des Sauvages que du leur propres car au lieu de porter ce pere à faire baptiser son fils, ils l'en destournerent le plus qu'ils peurent l'asseurant qu'il le devoit retirer de nos mains, & suivre le conseil de ceux de sa Nation, à quoy il n'estoit desja que trop porté.

Ce mauvais conseil des François n'estoit pas qu'ils se souciaient que l'enfant fut baptisé ou non, mais c'estoit pour tirer de ce pauvre pere quelques piéces de pelleteries, ou de venaison, ce qui parut lors que n'en pouvans rien avoir, ils luy chantèrent injures, l'appelant yvrongne, & qu'il ne valloit rien d'avoir ainsi livré son fils, qu'on envoyeroit en France si tost qu'il seroit baptisé, & que le Pere Joseph avoit tort de l'avoir accepté. Voyez l'insolence, & la temerité de ces indevots, je croy que les Chefs les en auront chastiez, si la faute leur en a esté descouverte, car ils ne peuvent tout cognoistre, que par les yeux d'autrui.

Qui n'eut esté esmeu de tant de mauvais conseils, & des injures des François, autre qu'un, esprit bien fort. Ce pere ainsi traversé dans ses pensées, s'en vint chez nous, où il fut bien receu, & traité de mesme nous, & ne sçachans son mauvais dessein, on luy permit de parler à son fils en particulier, auquel il demanda s'il vouloit quitter là les Religieux, mais l'enfant luy respondit que non, & qu'il vouloit demeurer avec eux, pour estre baptisé, & que le jour destiné pour son baptesme s'approchoit fort. Le pere ne luy en parla pas, d'avantage pour lors, se contentant de cette première atteinte, jusques à une autre fois qu'il revint le presser de plus prés, sans que l'enfant descouvrit rien à personne, de la peine que son pere luy donnoit, peur qu'en la descouvrant, il ne fut renvoyé à ses parens, en quoy il se trompoit.

Ces malicieux & faux Chrestiens François, continuerent tousjours de solliciter ce Choumin à retirer son fils de nos mains, & de ne permettre, qu'il fut baptisé, quelques autres Sauvages s'y employèrent aussi, qui l'animerent si bien, que le Samedy de Pasques, il vint chez nous accompagné d'un Sauvage, que l'on tenoit pour grand sorcier, & avoit une frequente communication avec le Diable, aussi bien que le pere de ce petit, qui outre cela estoit estimé le meilleur Medecin, & grand chasseur du pays.

Comme on ne se mesfioit point de luy on le laissa derechef monter seul dans la chambre où estoit son fils occupé en quelque petit exercice, & l'ayant salué à sa mode, luy dit que c'estoit à ce coup qu'il falloit qu'il renonçast au saint Baptesme, & à tout ce qui estoit de nos instructions, autrement qu'il mourroit, & qu'il fit estat de s'en retourner avec luy. L'enfant insistoit tousjours du contraire, & ne pouvant gouter un si mauvais procédé, pressé de trop prés: luy dit franchement que s'il le contraignoit d'avantage en la conscience, qu'il le renonceroit pour son pere, & qu'il avoit bien peu d'esprit (mot ordinaire) de vouloir luy empescher à present une chose que luy mesme luy avoit conseillée, lors qu'il le donna au Père Joseph.

Le pere irrité que par douceur, & autrement il ne pouvoit rien gagner sur l'esprit, & la confiance de son fils, voulut user de menace, & luy descarga un si grand coup sur l'estomach qu'il le renversa par terre, au bruit duquel le Frère Gervais accourut, qui luy demanda pourquoy il avoit frappé son fils, mais le petit prenant la parole, respondit; Ne vois tu pas bien qu'il n'a point d'esprit, & qu'il ne sçait ce qu'il fait. Il voudrait que je vous quittasse, & que je ne fusse point baptisé, mais je le veux estre, & mourrois plustost à la peine, que de m'en retourner avec luy sans avoir receu ce benefice, c'est pourquoy pour me libérer de ces importunités si je vay en France je n'en reviendray pas, ou bien vous me contraindrez de revenir, car autrement je ne puis avoir de repos. Les Religieux qui le trouverent là, voyans sa confiance le consolèrent, & tancerent le pere de vouloir empescher le baptesme de son fils: lequel s'excusa sur ce que les François mesmes, avec plusieurs de sa Nation, luy conseilloyent de le reprendre, & ne permettre qu'il fut baptisé.

C'estoit la coustume que nos Freres alloient toutes les Festes & Dimanches, faire l'Office divin à l'habitation, & y demeuroient depuis le matin jusques après Vespres qu'ils revenoient à nostre Convent. Le jour de Pasques dès le matin le Pere Joseph s'y en alla à mesme dessein,

accompagné de son petit Sauvage, & de Pierre Antoine, Patetchounon, autre Sauvage qui avoit esté baptisé en France, Choumin s'y trouva aussi où ayant rencontré son fils, le pria derechef de s'en retourner avec luy, & pour l'amadouer l'ayans tiré un peu à l'escart loin de la maison, luy presenta quelque chose à manger, qu'il n'accepta que par contrainte, & encor moins luy voulut il obeyr en son mauvais dessein; Tellement que cet impetueux n'ayant encor pû rien gagner sur sa constante resolution, fut à la fin contraint de l'abandonner en ses bonnes volonte, & le laisser retourner avec nos Freres.

Vespres estant dites, le Pere Joseph fit chercher ce petit, & ne l'ayant pû trouver s'accompagna de son Pierre Anthoine, & partit pour son retour au Convent, esperant que si le garçon n'y estoit encore arrivé, qu'il les suivroit bien tost après, car il estoit assuré de sa resolution.

Or l'enfant qui avoit un peu trop tardé avec son pere, fut bien marry que le Pere Joseph fut party, car il craignoit tousjours la rencontre de ceux qui le dissuadoient de son salut, & fut contraint de s'en aller seul, en nostre maison. Estant arrivé au dessus de la coste du fourneau à chaux, qui est à un grand quart de lieuë de nostre Convent, chantant comme ils ont accoustumé allans par les bois; s'apparut à luy un fantosme en guise d'un vieillard, ayant la teste chauve, & une grande barbe toute blanche, qui n'avoit point de pieds, mais seulement deux bras, & deux aisles, avec lesquelles il voltigeoit autour de luy, luy disant quitte les Religieux, & le P. Joseph, ou autrement je te tueray.

Ce petit un peu esmeu, luy respondit qu'il n'en feroit rien, qu'il les ayait trop, & vouloit estre baptisé. Je te tueray donc repliqua le fantosme, & à mesme temps se jetta sur luy, comme il passoit entre deux arbres, l'abatit sur la neige pour lors encore d'un pied & demy d'espoisseur, & luy pressa tellement l'estomach que de douleur il fut contraint de jeter de hauts cris, & d'appeller le Pere Joseph à son ayde, ce qu'ayant fait lacher prise à ce fantosme, il luy emporta son chapeau à plus de trois cent pas de là.

S'estant relevé, il se prit à crier, & courir de toute sa force, sans sçavoir où estoit son chapeau, lequel il retrouva au milieu du chemin, fort loin d'où il luy avoit esté pris, & l'ayant ramassé, non sans quelque apprehension du malin esprit, qui l'avoit là porté, il ouyt une voix qui luy dit derechef, quitte donc ces *Ca Iscoue ou ac pet*, (ainsi appellent-ils les Recollects) il respondit: je n'en feray rien, & fuyoit tousjours vers le Convent en criant aux Religieux qu'ils l'allasse secourir lequel ayant esté à la fin entendu, le Père Joseph envoya, Pierre Anthoine pour voir que c'estoit, car on ne pouvoit encor discerner la voix que confusement. Estant rencontré, il conta à Pierre Anthoine son infortune, & les frayeurs qu'il avoit eu de ce fantosme, le priant au reste de n'en dire mot à personne, peur que cela ne retardat son baptesme, ou que l'on en conceut quelque mauvaise opinion de luy, ce qu'ils tindrent fort secret jusques au temps qu'il le fallut découvrir. J'ay eu diverses pensées sur ce fantosme, & m'est venu en l'opinion que ce pouvoit estre Choumin mesme, qui l'avoit envoyé à son fils pour luy faire quitter le party de Dieu, car comme j'ai dit ailleurs il estoit estimé un fort grand Pirotis.

Ce soir mesme les bons Peres Jesuites, qui estoient logez à nostre departement d'embas, donnerent à soupper à nos Religieux, qui leur en donnoient aussi reciproquement, où ils menèrent Pierre Anthoine, & un autre Sauvage qui nous avoit promis son fils, puis le petit Naneogauachit avec son pere qui l'estoit venu voir, lesquels louerent fort l'apprest des viandes, & la manière de nous gouverner en nos repas. Apres souper le petit Naneogauachit monta à la chambre avec le Frère Gervais, & tout gay & joyeux se tenoit auprès du feu, pendant que ledit Frère escrivoit quelque mots Sauvages qu'il luy enseignoit, comme tout à coup il vint à tomber pleurant amerement, avec la gorge & un visage fort enflé, qui estonnoit fort nos gens, ne sçachant d'où ce mal luy pouvoit proceder; On luy demanda ce qu'il avoit, mais à cela point de respons, seulement on luy oyait dire entre ses dents, Noma, Noma, qui veut dire en nostre langue, Non, Non. Lors ledit Pierre Anthoine qui avoit desja sçeu l'apparition du fantosme, dit alors qu'il y avoit là du fort necessairement, & quelque traict de la magie de son pere, ou de cet autre sorcier qu'il avoit amené, & pour confirmation de son dire, conta l'histoire de ce Demon, qui en forme d'un vieillard luy estoit apparu sur le chemin, revenant de Kebec.

Ce qu'ayant sçeu le bon Frere Gervais & craignant pis, appella le P. Joseph à son secours et avec luy les R.R. Peres Jesuites, pour voir l'estat du petit & comme on en devoit user, car il estoit comme mort estendu de son long devant le feu, la première chose qu'ils voulurent faire fut de le mettre sur la couche qui estoit là tout proche, mais ils ne le purent oncques lever de terre, à la fin nostre Frère Charles y prestant la main & tout ce qu'il avoit de force avec le Frère Gervais, le mirent sur sa paille. Le Père Joseph & les RR. PP. Jesuites ne sçachant la cause de ce changement si soudain, s'informèrent de Pierre son confidant, d'où cela pouvoit proceder, lequel leur raconta derechef, la rencontre du fantosme, qui leur donna quelque crainte d'obsession, & que ces si grands tourments qu'il se donnoit à luy mesme sur la couche, en estoient des autres indices, c'est pourquoy ils se mirent tous en prières.

En ces entrefaites, le Pere de ce petit parut avec son compagnon, auquel on conta ce qui s'estoit passé, mais il en fit bien l'estonné, & dit mon fils veut mourir, mais laissez moy faire & je le gueriray, & se retirant dans le jardin avec cet autre médecin, firent des extorsions du corps & des grimasses estranges, pendant lesquelles son mal augmentant, il se prit à pleurer & suer à grosses gouttes par tout le corps, les yeux fermez & tellement changé de face qu'il n'estoit pas cognoissable, nonobstant il repetoit souvent comme s'il eut parlé à quelqu'un, Nema; qui veut dire nom, & quelquefois Niony baptisé toutaganiouy je veux estre baptisé, & se plaignant fort de l'estomach, disoit: que ce qu'il avoit veu sembloit le vouloir estouffer tant il le pressoit. Ce que

voyant le R. P. Lallemand, luy couvrit le visage de sa couverture, où ayant esté peu de temps, on l'entendit qu'il contestoit fort, disant Nema & ralloit comme un homme agonizant On le descouvrit promptement pout luy donner de l'air, car il avoit des-ja la face toute changée, les lèvres fort enflées, & les yeux tout tourneuz. Et reprenant un peu haleine, il dit, mais avec peine, que c'estoit le petit homme qu'il avoit veu, qui le vouloit estrangler à cause qu'il vouloit estre baptizé & que cela le tenait encor à la gorge, l'on luy donna du vin qu'il avalla, mais cela ne luy servit de rien, non plus que d'un autre dans lequel le P. Lallemand avoit faicte tremper son Reliquaire, car l'enfant crioit tousjours Neke boutamounau, j'estouffe. Neke poutamepitau, j'estrange.

Le P. Joseph voyant que tout ce qu'on luy avoit pu faire ne l'avoit de rien soulagé, luy fist avaler une cueillerée d'eau beniste, laquelle ayant avallée, il dit, qu'est-ce qu'on m'a faict boire, ce meschant craint bien cela, il l'a faict fuir, il ne me tient plus à la gorge, il est à present aux pieds du lit, jettés en dessus: après qu'on en y eut jetté, il dit, il n'est plus là, il est sous le lict, jettez y en aussi, ce qu'ayant faict, l'enfant dit, Voyla il n'est plus céans, il s'est enfuy tant il craint ce que tu luy jette.

Pendant que cela se passoit dans la chambre, le pere du petit avec son compagnon, estoient dans le jardin, où ils faisoient des grimasses & chimagrées avec de certaines invocations au demon, d'où ayans sçeu qu'on les appercevoit, ils cesserent & furent appelez à la chambre, & reprimandez de leurs magies, & jusqu'à la veille de la Pentecoste, que ce petit devoit estre baptizé, il fut tourmenté tous les soirs par ce demon, l'espace d'une heure & quelquefois de deux, avec des peines pareilles de la première fois.

Il luy est aussi arrivé que allant seul par les bois chasser aux escurieux pour son divertissement particulier, il ouyt une voix sans rien appercevoir, qui luy répéta par trois ou quatre fois, quitte donc les Religieux ou je te tueray, (c'estoit la menace ordinaire du demon) ce qui luy donna une telle apprehension, que laissant là son arc, ses fleches & l'escurieux qu'il avoit tué, s'enfuyt à travers les bois jusques dans nostre Convent, & deslors ne vouloit plus sortir seul, sinon que nos Religieux l'advertirent, que quand il oyroit, ou verroit quelque fantosme, qu'il se signat du signe de la sainte Croix, invoquant le saint Nom de Jesus & de Marie, & que par ce moyen l'ennemy ne luy pourroit plus nuire, ce qu'ayant observé & baisé souvent le Reliquaire qu'il portent à son col, auquel il y avoit de la vraye Croix, il s'assura du tout & n'eut plus peur de l'ennemy, jusques un certain jour que le demon s'apparoissant derechef à luy hors le Convent, & luy commandant avec une voix fort afreuse, de quitter les Religieux, il en demeura tellement effrayé qu'en fuyant il crioit comme un perdu au secours, mais comme il vint à se resouvenir de ce qui luy avoit esté enseigné, il fist promptement le signe de la sainte Croix sur luy, & adjousta, je ne te crains point ô Satan, car tu ne me sçaurais empescher d'estre baptizé dans huit jours, ce qu'ayant dit l'ennemy disparut, & s'en alla comme un tourbillon de vent rencontrer trois de nos Religieux qui estoient dans le jardin du rempart, lesquels il pensa renverser du haut en bas des murailles, mais s'estans recommandez à Dieu, ce tourbillon les quitta & s'attacha à un petit arbrisseau, qu'il esbranla & secoua de telle sorte qu'il en rompit plusieurs, petites branches, & ne toucha à aucun des autres qui estoient là auprès desquels les feuilles ne branslerent pas seulement. Le petit estant de retour à la maison, il dit à nos Peres ce qui luy estoit arrivé & que le démon l'ayant quitté il estoit allé droit à eux, mais on ne luy voulut point-dire ce qu'ils en avoient expérimenté peur de l'espouventer.

Nos Frères voyant cet enfant tousjours dans les souffrances & que l'esprit malin ne desistoit point de ses poursuites, se resolurent de le baptizer le jour de le Pentecoste prochaine, & en parlerent par plusieurs fois à son Pere, lequel reconnoissant sa faute, dit qu'il estoit tres-marry de ce qui s'estoit passé, & que ç'avoit esté à la persuasion de quelqu'uns de sa nation & de plusieurs François, qui ne trouvoient pas bon que son fils allast en France & fut baptizé, mais qu'à present, il ne se soucioit pas de leur discours, & estoit tres content qu'on en fist un bon Chrestien & que luy mesme se trouveroit à Kebec au jour de son baptesme, pourveu qu'on luy die en quel jour de la Lune ce seroit (car nos Montagnais de mesme que nos Hurons content par Lune ce que nous contons par mois, & par nuicts, ce que nous contons par jour) & que s'il pouvoit il y ameneroit plusieurs Algoumequins, ses pareils & amis, avec toute sa famille pour en voir les cérémonies & magnificences.

Le Samedy de la Pentecoste estant arrivé, le P. Joseph accompagné du petit & de Pierre Anthoine, allèrent aux cabanes des Sauvages, les prier pour la cérémonie du baptesme qui se devoit faire en publique, après lequel il y auroit festin solemnel, pour tous ceux qui s'y trouveroient indifféremment, hommes, femmes & enfans, qu'estoit le moyen d'y avoir bonne compagnie, car où la chaudière marche, ils sont assez diligens.

Le lendemain dès le matin, le P. Joseph & le P. Lallemand allerent donner ordre pour la ceremonie du baptesme, laquelle sieur de Champlain Lieutenant pour Monsieur le Duc de Vantadour dans le país, ne voulut permettre estre faict en publique, comme il avoit auparavant promis, par des raisons d'estat, disant qu'une autrefois si les Sauvages avoient envie de conspirer contre les François, ils n'auroient point meilleur occasion qu'à presenter un enfant au baptesme, & pendant que nos gens seroient occupez à en voir les cérémonies, ils les pourroient tous tuer ou emmener esclaves comme s'il estoit tousjours necessaire de faire ces ceremonies en publique, & par cette deffence il empescha le contentement & l'édification qu'elles eussent pu donner à plus de deux cens Sauvages, qui estoient là arrivez.

Le R. P. Lallemand celebra la sainte Messe & en suite la Predication à la prière du P. Joseph, à

la fin de laquelle on fist venir le petit habillé de blanc à la porte de l'Eglise, lequel, en la presence de toute la compagnie, fut interrogé s'il vouloit pas estre baptizé, il respondit que ouy, & generalmente à tout, suivant qu'il est porté dans le Rituel Romain; voyant sa perseverance, l'on le fist entrer dans la Chappelle de la Court (car il n'y a point d'autre Eglise) & là fut baptizé par le P. Joseph le Caron, & nommé Louys par le sieur Champlain, qui le tint au nom du Roy; & la dame Hebert premiere habitante du Canada, pour Mareine, une bonne partie, des François en furent les tesmoins, avec la pluspart des parens du garçon, excepté de son pere, qui n'y pu assister pour quelques affaires particulieres qui luy estoient survenues. A la fin le Te Deum fut chanté en action de graces, & deux coups de canons, tirés, & quelque mousquetades.

Toute estant achevée, il fut question, de donner ordre pour le festin des Canadiens amis auparavant, le P. Joseph assisté du P. Lallemand, du sieur de Champlain & de quelques autres François, leur voulant donner la refection spirituelle de l'ame, car s'estant transportez en une grande place où tout le peuple, estoit là assemblé, il leur fist une exhortation, en langue Canadienne, par laquelle il leur fist entendre ce qui estoit du S. Baptesme & de sa necessité, & la principale raison pour laquelle nous nous estions acheminez en leur país, qui estoit pour les instruire en nostre Religion, leur apprendre à servir Dieu & gagner le Paradis. Plus il leur demanda s'ils en vouloient pas estre instruits & nous donner de leurs enfans, pour estre eslevez en nostre Convent aux choses de la foy, comme des-ja on leur en avoit beaucoup de fois prié, & avoient tousjours differé d'en donner, & qu'il les prioit de luy dire à present leur volonté.

Puis s'adressant aux Capitaines, il leur dit: c'est principalement vous autres qui devriez prendre soin de vous faire instruire & enseigner, afin que vos enfans & les autres Sauvages fissent de mesme & ensuivissent vostre exemple. Je vous supplie donc d'y aviser & me faire sçavoir vostre deliberation, car en une affaire où il va de vostre salut, il n'y faut point de remise. Les RR. PP. Jesuites sont icy venus nous seconder & travailler pour le mesme effect, ce qui vous doit grandement consoler, car avec l'instruction spirituelle, ils auront moyen de vous assister en vos necessitez corporelles, & eslever de vos enfans dans leurs maisons lors qu'ils seront basties, ce que nous n'avons pû faire nous autres, à cause de nostre pauvreté, & que nous ne vivons que d'aumosnes qui nous sont eschagement données par les François, desquelles si nous vous faisons part ils ne sont pas contans, comme l'avez pû appercevoir, ny mesme des choses qui nous font besoin.

Il leur fist encor plusieurs autres discours, touchant la gloire des bien-heureux & les tourmens des damnez; & sur la fin il leur recita les Commandemens de Dieu qu'ils comprirent fort bien, mais quand il vint au sixiesme commandement *Non mecaberis*, la plus-part se prirent à rire, disans que cela ne se pouvoit observer jamais d'autres plus sages leur respondirent; les Pères l'observent bien, car ils n'ont point de femmes & n'en veulent point avoir, pourquoy non nous autres.

A la fin du discours un des Capitaines nommé Chimeouriniou, prist la parole & dit: il est vray que nous n'avons point d'esprit, de voir que depuis douze Hyvers que tu es icy, & que tu nous as tant de fois parlé du chemin du Ciel & de te donner de nos enfans, pour estre nourris & instruits (ils mettent tousjours la nourriture avant l'instruction,) en ta Religion & en tes ceremonies, nous ne t'en avons encor point voulu donner que fort rarement, en partie à cause de ta pauvreté, & avons negligé nostre instruction & le bien que tu nous procurois, ne pensans pas qu'il nous fust necessaire.

Tu monstre bien que tu nous ayme grandement, d'avoir quitté ton país pour nous venir instruire & endurer tant de mal comme tu as fait pendant deux ou trois Hyvers, que tu as couru les bois avec nous pour apprendre nostre langue.

Si nous allons chez toy, tu nous fait part de tes biens, & nous donne à manger & à nos enfans, & pourquoy te serions nous ingrats & méconnoissans en ne recevans tes paroles, puisque tu es fort puissant & sçavant; & nous des bestes rampantes, ou comme petits enfans qui manquent de jugement: nous voicy treize Capitaines avec tout cet autre peuple qui nous est sujet & plein d'amitié pour toy, car tous te cognoissent pour bon & pacifique; Nous tiendrons demain conseil pour deliberer sur ces parolles, & puis nous te dirons nostre resolution & le desir que nous avons de te contenter & d'amender les fautes passées.

Après un autre Capitaine nommé Mahican Atic, s'adressant à Pierre Anthoine Patetchounon, dit-il, il est vray que tu n'as point d'esprit de ne nous avoir point raconté ce que tu as appris en France, nous t'y avons envoyé afin que tu y remarquasse les choses bonnes pour nous les faire sçavoir, & neantmoins voilà plus d'un hyver passé que tu en es de retour, & ne nous as encore rien dit; je ne sçay si c'est faute d'esprit, ou faute de hardiesse, ou que tu te mocque de ce qui est en France, car quant tu nous en parle, qui est fort peut souvent, tu ne fais que rire, & fais tousjours l'enfant, il faut que tu sois homme & dise hardiment & sagement les choses que tu as vues & apprises, afin que nous en tirions du profit.

Lors le Pere Joseph prenant la parole pour Pierre Anthoine, respondit au Sauvage, il est bien vrai que Patetchounon, est un peu honteux de vous parler de ce qu'il a veu & appris en France, car quand il vous en parle il se plaint que vous vous en mocquez, disans, que les François luy avoient appris à mentir; c'est pourquoy il ne vous ozeroit plus rien dire. Premierement il y a appris à parler François, à prier Dieu, lire & escrire, & beaucoup d'autres choses necessaires que vous autres ne sçavez pas, & que si vous voulez nous apprendrons à vos enfans & à vous mesmes si vous voulez, vous en donner la peine.

Cela fini, un chacun se leva pour aller au festin. Les RR. PP. Jesuites, nos Religieux & quelques Capitaines Sauvages, avec Pierre Anthoine & le nouveau baptisé, avec ses principaux parens allerent disner à l'habitation avec le sieur Champlain, & Esrouachit Capitaine Montagnais, alla chez la Dame Hébert, où se preparoit le grand festin des Canadiens pour leur distribuer la viande, car entr'eux chacun se contente de ce qu'on luy donne, & personne ne prend luy mesme au plat, dont reussit un grand silence, douceur & paix en tous leurs repas.

Les viandes qui furent employées à ce solemnel festin, furent en tres-grande quantité, car il y avoit premierement 56 outardes ou oyes sauvages, 30 canards, 20 sarcelles, & quantité d'autres gibiers, que Pierre Anthoine, Patetchounon, & le petit Neogauachit destiné au baptesme, & quelque François que le sieur de Champlain avoit presté, tuèrent au Cap de Tourmente pendant trois jours qu'ils y giboyerent. Le sieur Destouches Pasisien y contribua deux Grues, qu'il avoit tiré près de nostre Convent & deux corbillons de poix. Plusieurs autres François y firent aussi leur presens, & Messieurs de la Traicte principalement, desquels on eut deux barils de poix, un baril de galettes, 15 ou 20 livres de pruneaux, six corbillons de bled d'Inde, & quelque autre petite commodité, qui furent mises avec tout le reste des viandes, bled, pain, poix & pruneaux dans la grande chaudière à brasserie de la dame Hébert.

Les Officiers qui eurent soin de disposer ce banquet solemnel, furent Guillaume Coillard, gendre de la dame Hebert, Pierre Magnan, qui a esté depuis mangé par les Hiroquois, comme je diray cy-aprés. Un nommé Matthieu celuy qui avoit hyverné avec nous aux Hurons, & Jean Manet truchement des Skedaneronons. Lesquels après avoir faist bien bouillir le tout ensemble, pesle mesle, dans cette grande chaudiere, ils se servirent des grands rateaux du jardin en guyse de fourchettes, pour en tirer la viande, & d'un sceau attaché au bout d'une perche, pour en puiser le bouillon, qui fut distribué & partagé avec la viande par ledit Capitaine Esrouachit, à toute la compagnie commençant par luy le premier. Et après qu'ils furent tous bien rassasiez, ils dancierent à leur mode, puis emportèrent le reste des viandes dans leurs cabanes, disans qu'ils voudroient qu'il y eut tous les jours baptesme pour y faire tous les jours bonne chère.

Histoire d'un Algoumequin baptisé, surnommé par les François Trigatin, & de sa ferveur.

CHAPITRE XXXV.

JE vous ay rapporté au Chapitre precedent, la harangue, que le deffunct P. Joseph fist aux Sauvages sur le sujet du baptesme du petit Neogauachit, vous verrez à la suite de ce discours que plusieurs la receurent, comme des fructs du Paradis, & d'autres comme chose indifferente. Car comme il est dit dans l'Evangile, une partie de la semence tomba sur la bonne terre, & l'autre partie sur la pierre dure.

Les barbares ayans ruminé le discours de ce bon Pere, teindrent conseil par entr'eux & resolurent de se faire instruire & de donner de leurs enfans pour estre enseignez en la voye du Ciel, comme il leur avoit esté dit. Ils députerent deux Capitaines pour luy en donner advis, sçavoir Chimeouriniou & Esrouachit, lesquels le prierent de se transporter avec eux à Kebec, où le sieur de Champlain & le Sauvage Mahican atic, l'attendoient à ce sujet pour adviser des moyens.

Le Pere Joseph ne perdit point de temps & ayant prié le P. Charles Lallemand Supérieur des RR. PP. Jesuites, (pour lors encores logez avec nous dans nostre Convent) d'y assister, s'en allèrent de compagnie avec les deux Sauvages à Kebec, où le P. Joseph leur reiterra les mesmes exhortations qu'il leur avoit faites au temps du festin, & de plus, leur remonstra la necessité qu'il avoit de sçavoir parfaitement leur langue avant que de leur pouvoir entièrement expliquer les mysteres de nostre foy; & que cela ne se pouvoit faire eux estans tousjours errans & vagabons par les bois & les montagnes, qu'avec des longueurs & pertes de temps infinis; & que tout le remede qu'on pouvoit apporter en cela estoit de suivre nostre premier dessein, qui estoit de choisir une place, cultiver les terres & se rendre sedentaires, & que par ce moyen on apprendroit facilement leur langue, on les instruiroit en la foy & se formeroient au gouvernement des François.

Le Père ayant finy son discours, le Capitaine Montagnais prit la parole & fist une harangue, accompagnée de son eloquence ordinaire, dont en voicy la teneur, que j'ay bien voulu vous coucher icy, non pour la rareté de son stile, mais pour la substance que son discours contient, enfermé dans sa simplicité que je confesse estre sincere, comme celle de nos meilleurs Catholiques. Vous qui estes icy assemblez, escoutez, considerez & pretez l'oreille à ce que je vay vous dire, afin que vous en puissiez faire fruit. Il est vray que nous n'avons point d'esprit nous autres barbares, nous le cognoissons bien à present au lieu que du passé nous nous croyons sages, mais aussi faut il advouer que vous en avez bien peu (vous Pere Joseph,) en cette demande que vous nous faites, de cultiver les terres & nous habituer auprès de vous avec toutes nos familles comme nous en avons eu autrefois le dessein par tes remonstrances desquelles depuis long-temps, tu n'a plus ozé dire mot, ou pour y estre contrarié par les François, ou pour considerer toy mesme que nous n'avons point de quoy vivre, ny toy moyen de nous en donner pendant que nous abattrions les arbres & défricherions les terres. Mais si les François avoient du

courage assez, de nous en prester pendant un an ou deux, qu'il nous faudroit pour disposer ces terres, nous nous y employerions de bonne volonté avec toutes nos familles, qui ne demanderoient pas mieux, & y ayant dequoy les nourrir, nous irions à la chasse, & rendrions aux François leurs vivres en des pelleteries & fourures plus qu'ils ne nous auraient presté, autrement nous ne pouvons pas nous arrester en un lieu sans mourir de faim; voyez donc si vous pouvez nous assister, & selon vos offres, nous tascherons de satisfaire à vos desirs.

Ceux à qui la chose touchoit de plus près ne firent point d'autre responce, sinon, qu'il n'y avoit point de provision à Kebec, & qu'on doutoit encore que les Navires arrivassent si tost, & partant qu'on, ne pouvoit leur en prester pour ce coup, puis que les François estoient eux mesmes en nécessité; ce qu'entendans les pauvres Sauvages pleins de bonne volonté, ils offrirent nonobstant de leurs enfans pour estre instruits avec les François, mais à raison qu'il y avoit peu de vivres au magasin, comme je viens de dire, on différa d'en vouloir prendre jusqu'à l'arrivée des Navires.

Les RR. PP. Jesuites receurent neantmoins un petit garçon nepveu de Esrouachit, mais soit qu'il s'ennuiat seul, ou qu'ils n'eussent pas moyen de l'entretenir, il ne leur demeura guere, car la perte de leur vaisseau & du R.P. Noirot, les avoit mis à l'estroit & privé de beaucoup de commoditez, qui leur eussent pû servir en cette belle occasion.

Voicy encor un autre fruict du baptesme du petit Neogauachit & de l'exhortation du Pere Joseph le Caron, envers un Algoumequin nommé Napagabiscou, & par les François Trigatin, lequel à quelque jours de là estant tombé malade, eut si peur de mourir sans estre baptisé, qu'il demanda maintefois & avec tres-grande instance, si que se voyant pressé du mal, il disoit que s'il n'estoit baptisé, qu'il en imputeroit la faute devant Dieu à quiconque luy refuseroit, promettant d'ailleurs que si Dieu luy rendoit la santé, il se feroit instruire aussi tost après son baptesme & vivroit à l'advenir en bon Chrestien.

Tellement qu'un Sauvage nommé Choumin vint advertir le F. Gervais qui estoit encor pour lors au Cap de Victoire de se transporter promptement auprès du malade qui le demandoit à toute instance, mais à peine ledit F. eut il moyen de luy rendre responce & s'informer de sa si soudaine maladie qu'un autre messenger arriva en grand haste (lequel depuis a esté baptisé par les PP. Jesuites) pour le faire diligenter, luy disant viste, viste, frere Gervais pour baptizer Napagabiscou, qui t'en prie, car il s'en va mourir; Alors le bon frere luy dit, je veux bien, l'aller secourir & faire mon possible pour le rendre capable du Ciel, mais comment veux-tu que je me transporte là, je ne peux passer la riviere à nage, & n'ay ny canot ny chaloupe pour me conduire. Le Sauvage respondit, c'est à tort que Choumin a laissé retourner son canot, mais, met toy librement sur mes espales, & je te passeray à la nage, car autrement tu tarderas trop icy.

Considerés un peu, ô Chrestiens l'affection que ce bon Sauvage avoit pour le salut de son frere prochain, luy qui n'en avoit pas encore pour luy mesme pour n'estre pas encore assez illuminé. Il court, il sollicite, il prend soin de son ame, & passe la riviere à nage pour demander le secours du frere Gervais, & la repasse derechef pour luy amener une chaloupe, puis qu'il ne s'estoit voulu mettre sur ses espales, où il n'eust pas esté trop assuré, comme en effect quelle apparence à nous autres Religieux couverts de gros habits qui boivent l'eau comme l'esponge, se mettre sur les espales d'un barbare pour passer un si grand fleuve, le sujet en estoit bon, mais le hazard fort grand.

Après que ce bon Religieux fut muni d'une Chaloupe, il pria le Truchement Marsolet de le vouloir accompagner comme il promit de tres-bonne volonté, mais comme ils penserent jouer de l'aviron, il survint des flots & des coups de vents si puissans, avec la pluye qui estoit fort violente, qu'on fut contraint de rentrer dans une barque, & attendre là un autre temps plus beau, car les Mattelots refuserent de passer outre.

Comme ils estoient là attendans la fin des pluies, ils apperceurent deux Sauvages dans le fleuve à nage, qui allerent premièrement à la barque d'où estoit party le Frere Gervais qu'ils cherchoient, puis vindrent à celle où il estoit, auquel ils firent leur legation, & le solliciterent de partir promptement, pour ce que le pauvre malade l'attendoit avec impatience, & une apprehension grande de mourir sans estre baptisé.

Estans arrivez avec quatre ou cinq François qui les accompagnerent, ils trouverent ce pauvre homme dans une convulsion, & une grosse fièvre qui le mettoient dans un doute qu'il en pu reschaper, car n'y ayant là ny Médecin, ny remede, on ne sçavoit que luy faire sinon de l'observer, & voir quand il expireroit. O bon Jesus, ou sommes nous qui nous delicatons tant pour peu de mal, à la moindre indisposition, les Médecins sont à nos chevets, & les remedes sont à foison distribuez à nos maux pour nous sauver la vie du corps pendant que nous perdons souvent celle de l'ame, Seigneur, qui doit estre pour vostre Paradis.

Ce pauvre Sauvage est au destroit, ce pauvre homme est agonizant, les douleurs de la mort l'assaillent de tout costez, crie il au Médecin sauve-moy la vie, non mais revenu de sa convulsion il n'a recours qu'à ceux qui luy peuvent faire part dans l'héritage de Dieu, puis se tournant du costé du frere il luy dit avec un accent plein de devotion. Mon Frere, il y a long-temps que je t'atendois pour estre fait enfant de Dieu, je te prie baptiser celui qui preferant les interets du Ciel, à ceux de la terre, ne veut que ce que ton Dieu veut, qui est la grâce de le louer à jamais.

Le bon Frere luy demanda s'il y avoit long-temps qu'il avoit ce desir, il respondit qu'il y avoit plus de trois Hyvers qu'il en avoit fait la demande au Pere Joseph, & qu'asseurement il avoit compris

que sans le baptesme on n'alloit point en Paradis. Et le bon Religieux continuant ses interrogations, luy demanda par les Truchement Olivier, & Marsolet (car il entendoit fort peu l'Algoumequin) s'il cognoissoit nostre Dieu duquel il parloit, ouy dit il aux effets de sa toute-puissance & bonté, laquelle nous expérimentons, & voyons tous les jours devant nos yeux, & quand bien nous ne le cognoistrions qu'en cet univers, le Ciel, la terre, & la mer qu'il a créée, & tout ce qu'ils contiennent pour nostre service, comme nous pour sa gloire ainsi que nous a eu dit le P. Joseph, cela suffiroit pour le confesser ce qu'il est, tout puissant & Dieu par dessus toutes choses, qui a envoyé son fils unique en ce monde, mourir pour le rachapt des humains.

Puis poursuivant son discours il dit. Je ne me puis pas souvenir, malade comme je suis, de toutes les Instructions que le P. Joseph m'a eu donnée, mais je croy entierement tout ce qu'il croit, & que tu crois aussi, & veux vivre & mourir dans vostre créance, car ceux qui ne sont pas des vôtres, ne peuvent jouyr de la vie eternelle, comme vous, ils vont dans un feu sous la terre avec les Manitous, c'est ce que j'ay retenu de plus particulier de vos instructions & enseignemens, tu me feras resouvenir du reste qui m'est necessaire à un autre temps, mais auparavant baptise moy mon Frere, car je seray tousjours en peine, & en doute de mon salut que cela ne soit accompli.

Le Religieux le voyant dans une si bonne resolution & ferme propos du S. Baptesme, luy dit qu'il en estoit fort edifié, mais qu'il falloit de plus estre marry des offences qu'il avoit commises contre Dieu, avec une ferme resolution de n'y plus recidiver, & d'abandonner pour un jamais toutes leur vaines superstitions, & de se faire plus amplement instruire s'il revenoit en convalescence; ce qu'il promit & tesmoigna avec des paroles, & des souspirs qui ne pouvoient proceder que d'un coeur vrayement touché de Dieu, & confus de sa confusion mesme, Ouy, dit-il, je suis grandement fasché de tout le mal que j'ay fait en ma vie, & d'avoir fait le Manitou en tant d'occasions; Tien voyla mon sac qui est là attaché à cette perche, prend-le & tout ce qui est dedans, & le brusle, ou le jette dans la riviere, fais en fin tout ce que tu voudras, car dés à present je te promets que je ne m'en serviray jamais, baptise moy donc.

Il y avoit là plusieurs François, tant Catholiques que Huguenots, lesquels dirent tous que veritablement il le falloit baptiser, & qu'il y auroit conscience de le laisser mourir sans luy donner contentement, puis qu'il avoit rendu de si grands tesmoignages de son bon desir: Mecabau beau-pere du malade le desiroit aussi, ayant desja à cet effet fait assembler plusieurs Sauvages pour le baptesme de son gendre qu'il croyoit luy devoir estre conferé après de si grandes prieres, surquoy print sujet nostre Religieux de faire une harangue à toute l'assemblée des merveilles & misericordes de nostre Dieu envers ce pauvre alité, puis luy dit à luy mesme.

Mon frere, tu ne peux ignorer la mauvaise volonté que plusieurs Sauvages ont eu contre nous depuis la mort de la petite fille de Kakemistic, disant qu'elle estoit morte pour avoir esté baptisée, & receu un peu d'eau sur la teste, & leur cholere esl arrivée jusques aux menaces de nous vouloir tous tuer, & partant je veux bien t'avertir, & tous ceux qui sont icy presens, que ce n'est pas le saint Baptesme qui fait mourir ceux qui le reçoivent, mais au contraire il donne souvent la santé du corps, avec la vie de l'esprit. Doncque ceux de ta Nation ne dient point que l'eau du Baptesme t'aura fait mourir si Dieu t'appelle de ce monde après iceluy, mais que ça esté pour te delivrer des misereres que tu souffre, & te rendre bienheureux en Paradis, à quoy respondit le malade, qu'il le croyoit ainsi & que ceux qui croioient le contraire n'e seroient pas sages.

Lors son beau-pere ayant ouy ses plaintes, & sçeu le mauvais dessein de quelques Sauvages se leva en sursaut & dit: je ne sçay comme il se peut trouver des personnes de si petit esprit, que de croire qu'un peu d'eau soit capable de nous faire mourir; Ne sçait on pas bien qu'il faut que tous les hommes meurent, baptisez & non baptisez, & que nous ne sommes icy que pour un temps. Ce sont des meschans, qui attribuent de si mauvais effets au baptesme que ces Religieux nous conferent pour nostre salut.

Ha, dit-il en cholere si je rencontre jamais de ces malins, je les feray tous mourir, & ne supporteray jamais qu'aucun tort soit fait à ces Peres, encores que mon gendre vienne à mourir, puis se pourmenant à grand pas d'un bout à l'autre de la cabane, avec une hache en la main, disoit d'une voix force. Vous autres de ma Nation, & vous mes amis, parlant aux Algoumequins, (car il estoit Montagnais) je vous dis, que je veux que mon gendre soit baptisez, puis qu'il le veut estre, & qu'il en a le dessein depuis un si long-temps; faut il vouloir du mal à ceux qui nous veulent du bien, rendre des desplaisirs pour des bienfaits, vous avez trop d'esprit pour le vouloir faire, mais je vous assure que je couperay la teste à tous ceux qui y contrediront, & puis je la porteray aux François, pour preuve que je suis leur amy.

Si son discours fut fort long il n'en fut pas moins animé, car il ne parlait que de tuer, & sembloit qu'il deust assommer tous ceux, de la cabane, tant il se demenoit avec sa hache, non qu'il eut l'esprit troublé & offusqué de colere, car c'est chose qui leur arrive rarement, observans l'écriture, qui dit fasché vous & ne m'offencé point. Mais pour faire voir son zèle à l'endroit de nous autres qui cherchions leur salut, & qu'asseurement il ne vouloit pas qu'on contredit à une chose si sainte.

Sa ferveur estant un peu appaisée, il s'assit à terre entre le Frere Gervais, & le malade, puis d'une voix douce & pacifique, commença à parler à toute l'assemblée en ces termes. Mes amis; Nous sommes icy assemblez pour une chose de grande importance, qui est le salut de mon gendre, il est malade comme vous voyez, sans esperance qu'il en releve, & pour ce faut travailler pour le repos, de son ame, par le moyen du baptesme qu'on est prest de luy donner, s'y vous estes bien ayse de cecy, vous serez cause que je vivray & mourray content, & par ainsi vivant &

mort je seray bienheureux, que si vous nous voulez ensuivre, vous redoublerez vostre joye, & à la fin vous viendrez en Paradis avec nous, où nous devons tous aspirer.

Lors plusieurs Sauvages dirent qu'ils estoient bien contens des resolutions de son gendre, & seroient fort ayses d'en voir les ceremonies, nonobstant tous les discours qu'on avoit tenu que cela faisoit mourir les Hommes, à quoy adjousta un certain Canadien fort plaisamment, que tels hommes estoient de bien peu d'esprit, de croire qu'un peu d'eau que l'on jette sur la teste d'une personne qu'on baptise soit capable de le faire mourir, veu que depuis que nous sommes icy (dit-il) en voyla desja plus de quatre sceaux que l'on a jette sur la teste & par tout le corps de cest autre pauvre malade, & il n'en est pas mort; donc un peu ne fera pas grand mal à ce gendre qu'on le baptise je vous laisse à penser si cela ne donna pas à rire à tous les François qui se trouverent là present, & s'ils ne se mocquerent pas plaisamment de ceux qui arguoient que l'eau du baptesme faisoit mourir, n'usans eux mesmes d'autres rafraichissemens plus salutaire pour adoucir les ardeurs de la fièvre, que de jetter quantité d'eau fraische sur le corps de ceux qui en sont travaillez, & puis dites qu'ils sont bons Médecins, & fournis de bonnes drogues.

En ces entrefaites il survint une grande convulsion à nostre Catecumene, qui le rendit froid comme une glace, & sans aucun sentiment, car ayant estendu ses pieds sur les charbons ardans, ils n'en sentit rien du tout qu'après estre revenu de sa pamoison. Le Religieux le voyant en cet estat, creut qu'il estoit trespasé, & blasma sa negligence de ne l'avoir pas assez tost baptisé, mais comme l'on eut bien remué ce corps, il revint à foy. & dit *Jesus Maria*, en joignant les mains au Ciel selon qu'il avoit appris en nostre Convent de le faire de fois à autre, dequoy toute l'assistance loua Dieu, & se resjouit, puis regardant le bon Frere ayant tousjours les mains jointes il luy dit.

Frere Gervais je m'en vay mourir comme tu vois, je te prie donc de me baptiser presentement, car si je meurt sans l'estre, tu respondras de mon ame devant Dieu, il n'y aura point de ma faute, elle sera toute tienne, quel tesmoignage veux tu davantage de moy que de croire tout ce que tu crois, & te promets que si je retourne en convalescence, que j'yray demeurer proche de toy pour me faire plus amplement instruire; alors tous les François dirent tous d'une commune voix qu'il le falloit baptiser, sans en remettre l'action au Pere Joseph, que le Frere attendoit, peur d'un accident de mort inopiné. A quoy obtemperant le Religieux il pria les deux Truchemens d'expliquer encore une fois les principaux misteres de nostre foye en langue Algonmequine.

Cela estant fait tous se mirent de genouils & dirent le *Veni Creator*, & le *Salve Regina*, et le *Salve sante Pater*, à la fin desquels, le Frere luy demanda derechef s'il croyoit tout ce que luy, & nos autres Freres luy avoient enseigné, & ayant dit que ouy, il entra dans une grande convulsion, pendant laquelle il fut baptisé & peu après estimé pour mort, par l'espace de mie heure, après laquelle il assura luy-mesme estre baptisé, ayant ouy les paroles, & senty l'eau tomber sur sa teste, & que du depuis, il n'avoit rien entendu ny senty, de tout ce qu'on luy avoit fait & qu'au reste il estoit à present tout prest de mourir s'il plaisoit à Dieu luy en faire la grace, pour aller bien tost avec luy.

On chanta le *Te Deum laudamus*, en action de graces, on regala le nouveau Chrestien le mieux que l'on peut, & chacun lui fit offre de son service, avec assurance d'une amitié eternelle, dequoy il sentit une grande allegresse en son ame, & les remercia.

Son beau-pere qui estoit là present s'adressant alors au Religieux, il luy dit en sa methode simple & ordinaire, mais energique, Mon frere, tous mes parens & amys qui sont icy presens, & moy, sommes bien ayses que tu aye baptisé mon gendre, & fait enfant de Dieu comme toy, ce qu'estant il n'est plus à nous, il est à toy, c'est pourquoy fais en tout ce que tu voudras, gouverne le en sa maladie à la façon de vous autres, seigne le, coupe, tranche, il est à toy, & ne veux plus qu'aucun de nos Manitousiou le chantent. Puis s'adressant aux Sauvages, il leur dit: S'il meurt il ne faut pas que vous en parliez sinistrement, & jugiez mal du Baptesme, comme quelqu'uns ont faits, je porteray son corps en la maison du Pere Joseph, afin de l'y enterrer auprès du sieur Hébert, à quoy s'accorda sa femme, qui jusques alors avoit gardé le silence, contente en son ame du bonheur de son mary.

Le frere Gervais promit de l'assister & servir le jour & la nuit au mieux qu'il luy seroit possible, puis prenant son sac avec tous les instrumens dont il se servoit eu son office de Médecin, en jetta la pierre (dont j'ay parlé au Chapitre des malades) dans la riviere & les petits bastons dans le feu, pour leur oster le moyen de s'en pouvoir plus servir.

Le sieur de Caën lors chef de la traite, ayant sçeu ce bon oeuvre, se transporta auprès du malade auquel il tesmoigna l'ayse & le contentement qu'il avoit de son Baptesme, & luy fit offre de tout ce qui estoit à son pouvoir, luy recommandant d'user librement avec luy comme avec son frere de tous ses vivres pour sa personne en particulier, qu'il ne vouloit pas luy estre espargné, puis, tirant une croix d'or de son col, il la luy mist au sien, disant: Tien voyla une croix precieuse laquelle je te preste, & veux que tu la porte jusques à entière guerison, que tu me la rendras, fais en un grand estat, car il y a dedans du bois de la vraye Croix, sur laquelle est mort le Sauveur de nos ames. Tous les Chrestiens l'adorent & venerent comme gages de leur Redemption, car par le moyen d'icelle le Ciel nous a esté ouvert, & avons esté faits cohéritiers de Jesus-Christ, nostre Dieu, nostre Père, & nostre Tout: se disant, il la baisa reveremment, la fit baiser au malade, & la mit à son col, luy recommandant d'avoir esperance & confiance en Dieu, puis partit pour son bord, laissant ce pauvre nouveau Chrestien en paix, & plein d'affection envers cette Croix, qu'il baisoit incessamment, disant *Jesus chouerimit*, ego xé saguitan, qui signifie: *Jesus aye pitié de*

moy & je t'aymeray. Voyla ce que vaut un bon Chrestien dans un pays, & que pleust à Dieu que tous ceux qui ont esté avant, & après luy, eussent esté de mesme luy, porté pour le salut des Sauvages, je m'assure que cela eut grandement profité & avancé leur conversion.

La charge du malade ayant esté donnée à nostre Frere Gervais, par son beau pere. Il luy fit prendre pour premier appareil un peu de theriaque de Venise avec un peu de vin, qui luy fit jetter quantité d'eau, qui le soulagerent grandement, & en suite les autres medicamens necessaires, jusques à entière guarison, après laquelle il rendit la Croix d'or au sieur de Caën, avec les remerciemens & complimens, que son honnesteté luy pû suggerer. Il le remercia aussi des viandes de sa table, desquelles il luy avoit fait part tous les jours de sa maladie puis ayant mis une Croix de bois à son col, à la place de celle d'or, il s'en retourna à sa cabane tres-content, & pleine de bonne volonté pour ses bienfacteurs, & devot envers Dieu.

Pendant la maladie de ce bon homme, sa femme accoucha d'une fille qu'elle presenta à son mary, à laquelle le F. Gervais demanda si elle vouloit qu'on la baptisast, elle respondit simplement que ouy, comme, fit semblablement son mary, & que sa femme le fut aussi, dont le Frère fut fort satisfait.

Je vous ay tantost dit comme ce nouveau Chrestien avoit promis de se venir faire plus amplement instruire, après qu'il seroit guery, à quoy il ne manqua point, car l'Automne venu, il se vint cabaner proche de nous, où il passa tout l'Hyver & les deux autres suivans; pendans lesquels il estoit la pluspart du temps avec nos Religieux, desquels il apprint tout ce qui est necessaire à salut, & ne voulut jamais plus chanter les malades, ny parler au diable, comme il souloit avant son baptesme, car en estant fort prié par ceux de sa Nation, il leur respondit qu'il avoit renoncé à tout cela, & qu'il vouloit faire tout ce qu'il avoit promis aux *Ca Iscoueuacopet*, signifiant par ces mots, ceux qui sont habillez comme les femmes, c'est à dire les Recollects, qui portent leurs habits longs.

Un jour un Sauvage reprochant à nos Peres que nous ne devons pas empescher Napagabiscou, nostre nouveau Chrestien de chanter les malades, & que cela faisoit un grand tort à cause de son experience: On luy dit qu'estant à present Chrestien il ne le devoit plus faire ny aucune de leurs superstitions, ce qui fascha fort ce barbare qui ne laissa pas d'aller trouver Napagabiscou, & luy dire que nos Religieux luy permettoient d'y aller, ce qu'il ne creut pas, & dit qu'il en avoit menty (c'est, une façon de parler assez commune entre les Sauvages) & que nous ne luy avions pas dit cela, & qu'il n'iroit pas: Je suis homme, dit-il, & non point enfant, j'ay promis de ne plus faire le Manitou & je ne le feray plus aussi, quand bien ma femme m'en deust prier pour elle mesme.

Entre les instructions de nos frères on luy enjoignit d'aller toutes les Festes & Dimanches à la sainte Messe, & pour ce qu'ils n'ont aucun Dimanche, on lui faisoit remarquer le septiesme jour, ce qu'il fit dés lors assez exactement, mais pour les jours de festes on l'en advertissoit particulièrement. Un jour qu'il avoit manqué de s'y trouver le R.P. Massé Jesuite le rencontrant luy dit, tu n'as point aujourd'hui assisté à la sainte Messe, cela n'est pas bien, l'autre lui repartit; je ne sçavois pas qu'il y fallut assister aujourd'hui, mais afin que je n'y manque plus, je vai me cabaner en lieu plus commode, & quand tu iras dire la sainte Messe, tu m'appelleras en passant, & je te suivrai pour ny manquer plus.

Il y en a qui ont voulu dire que, ce pauvre baptisé est retourné demeurer parmy ses parens, sans considerer que n'ayant dequoy vivre il a bien fallu qu'il en cherchast où il pouvoit aussi bien que les François dans la necessité, puis que nous n'avons pas le moyen de le nourrir, ny les François la devotion de l'entretenir, mais il ne se trouvera point que depuis son baptesme il aye fait le Manitou, ny usé de ses anciennes superstitions, ausquelles ils sont attachez de pere en fils, qui est beaucoup, & partant je dis que n'y ayant point de sa faute, Dieu luy pardonnera beaucoup de choses qu'il n'excuseroit point en nous pour avoir toute occasion de bien faire, & moyen de vivre en vray Chrestien, ou les Sauvages errants sont privez de nos aydes.

D'une petite fille Canadienne baptisée. De sa mort, & de celle du sieur Hebert premier habitant du Canada.

CHAPITRE XXXVI.

AU commencement de l'Hyver en l'an mil six cens vingt six. Un Sauvage nommé Kakemistic, lequel, avoit accoustumé de passer une bonne partie des Hyvers proche de Kebec, tant pour en recevoir quelque aliment, s'il tomboit en necessité, que pour faire part aux François de quelque morceau de viande de la chasse, s'ils luy faisoient d'ailleurs courtoisie, prist resolution d'aller Hyverner assez loin des François, mais comme il pleust à Dieu de disposer des choses, il ne fut pas loin qu'il fut contraint de retourner sur ses pas, d'où il estoit venu pour le peu de neige qu'il trouva par tout au mois de Décembre, laquelle à peine pouvoit estre d'un pied de hauteur au plus, qui estoit trop peu pour arrester l'eslan, & puis sa femme estoit fort enceinte, & preste d'accoucher.

Kakemistic avec toute sa famille, composée de huit personnes, prirent donc resolution de retourner vers les François, & passans par nostre petit Convent, ils y sejournerent deux jours,

pendant lesquels nos Frères leur donnerent à manger de ce qu'ils avoient, car ces pauvres Sauvages n'avoient pour toute provision qu'un peu d'anguilles boucannées du reste de leur pesche.

Au bout des deux jours ils trousserent bagage pour aller cabanner proche du fort, afin de pouvoir recevoir quelque soulagement des François de l'habitation, mais auparavant partir il pria le Pere Joseph de luy vouloir donner une paire de raquette qui luy faisoient besoin, & quelque peu de vivres pour ayder à nourrir sa famille, pendant qu'il iroit faire un voyage en son pays vers la riviere du Saguenay au Nort Nordest de Kebec. Ce bon Pere Joseph tout bruslant de charité luy accorda, facilement tout ce qu'il desiroit nonobstant la pauvreté du Convent, & luy donna deux paires de raquettes, un sac de pois, & un sac de grosses febves, avec quelques autres petites choses propres à son voyage, car en verité sans exagérer la vertu de ce bon Pere, il estoit tellement porté de leur bien faire (& à tous les Sauvages generalement) qu'il se privoit souvent, luy & ses freres, de ce qui leur faisoit besoin pour les accommoder, dequoy il estoit aucunesfois blasmé, par ceux qui ne pouvoient approuver ses liberalitez, & cet excez de charité envers des personnes qui n'estoient pas encores Chrestiens n'y en termes de l'estre.

Le bon Sauvage se voyant si estroitement obligé, fit plusieurs complimens à sa mode, & des remerciemens qui tesmoignoient assez le ressentiment de tant de bienfaits, & entre autre chose, il dit au Pere Joseph, Je voy bien que tu as un bon coeur, & que tu m'aime bien & toute ma famille semblablement, c'est pourquoy je te la recommande, derechef, & te prie de ne permettre qu'elle aye aucune necessité. Si ma femme accouche pendant que je seray absent, ne laisse point mourir l'enfant sans estre baptisé, puis que tu dis qu'il le faut estre pour aller au Ciel, elle en sera bien ayse, & moy aussi, car luy en ayant parlé, elle me l'a tesmoigné; Et après plusieurs autres discours l'on, luy promit d'en avoir le soin, & puis partit pour son voyage du Saguenay après avoir cabané sa famille proche le fort des François.

Il ne se passa pas un long-temps après son depart, que la femme se trouvant mal, elle en fist advertir le P. Joseph & le prier de luy envoyer quelque peu de vivres pour faire ses couches, car ceux de sa nation ne la pouvoient ayder ny secourir de quelque chose que ce soit.

Le pauvre Père ayant receu cet advertisement luy en envoya autant qu'il pu par Pierre Anthoine & le petit Neogauachit, avec commandement de le venir advertir des l'instant qu'ils sçauoient la fin de sa couche, pour aller baptizer l'enfant, à quoy obtempérant ils ne manquerent point, car encore bien qu'elle en fist quelque difficulté au commencement, elle y consentit à la fin, & les pria d'aller quérir le Pere Joseph, pour baptizer la petite fille qu'elle venoit de mettre au monde, assez foible & fluette, ce que sçachant il y accourut promptement pensant la baptizer, mais l'ayant trouvé assez forte en differa le baptesme avec contentement de la mère, jusques à l'arrivée du Pere Charles Lallemand qu'il fut quérir en nostre Convent, luy referant ceste honneur, en recognoissance de la peine qu'ils avoient prise de nous venir seconder à rendre les Sauvages enfans de Dieu. Ce que le R. P. Lallemand luy accorda & retournèrent de compagnie à la cabane de l'accouchée, où ils trouverent le mary arrivé de son voyage, qu'il n'avoit pû accomplir comme il pretendoit, pour la rencontre de deux ours que son chien avoit esventé dans le creux d'un arbre, lesquels il tua, & en apporta de la viande, puis renvoya quérir le reste le lendemain matin par ses domestiques.

Ce pauvre Sauvage se monstra très content de voir sa femme heureusement accouchée & en bonne santé, marry seulement de voir son enfant malade & en danger de mort. Ils eurent ensemble quelque discours, sçavoir s'ils le feroient baptizer ou non, il disoit pour lui qu'il en avoit prié le P. Joseph, & sa femme plus attachée à ses superstitions, vacillant tousjours, n'advouoit point qu'elle y eust consenty, & taschoit de l'en divertir, disans pour ses raisons que cette eau du Baptesme feroit mourir son enfant, comme elle avoit fait plusieurs autres. En ces entrefaites arriverent les PP. Joseph le Caron & Lallemand, lesquels cognoissans ce petit different furent entre le mary & la femme touchant le Baptesme de leur petite fille, les eurent bien tost vaincus de raisons, & faicts consentir derechef qu'elle seroit baptizée, ce qui fut fait par le R.P. Lallemand, à la prière du P. Joseph. L'on ne luy imposa point de nom pour estre proche de sa fin, car elle mourut le soir mesme de sa naissance, non en Payenne, mais en Chrestienne, qui luy donne le juste titre d'enfant de Dieu, & coheritiere de sa gloire.

Le pere & la mere furent fort affligez de la mort de ceste fille plus qu'ils n'eussent esté de celle d'un garçon, entant comme j'ay dit ailleurs, qu'elles ne sortent point de la maison du pere & que si elles se marient il faut d'ordinaire que le gendre vienne demeurer avec elle au logis de son beau pere. L'on consola ces pauvres gens au mieux que l'on peut, après quoy le Père Joseph leur demanda le corps de la deffuncte qu'ils avoient enveloppé à leur mode, pour la mettre en terre sainte au Cimetière proche Kebec, mais le pauvre homme estoit tellement passionné pour sa fille morte, qu'il la vouloit garder, & la porter par tout où il yroit, disant que puis que son ame estoit au Ciel, elle prioit Latahoquan, qui est le Créateur, pour sa famille, & qu'elle n'auroit jamais de faim. Et comme on luy eut dit qu'à la fin il se laisseroit d'un tel fardeau. Il respondit que du moins il ne la vouloit pas enterrer que ceux de sa Nation ne fussent arrivez à Kebec pour en faire le festin plus solemnel, & leur tesmoigner par effect l'ayse & le contentement qu'il avoit du Baptesme de sa fille, & qu'à present il se pouvoit dire parent & allié de tous les François depuis cette magnificence.

Nonobstant les RP. le gaignerent tellement qu'il consentit qu'elle seroit enterrée en terre sainte, & avec les ceremonies de la sainte Eglise, au plustost qu'il se pourroit, sans attendre la venue de ceux de son pays, qui ne devoit pas estre de long temps. A ceste cérémonie se trouverent deux

de nos Religieux, sçavoir le P. Joseph, & le F. Charles, le P. Lallement, & le F. François Jesuite avec plusieurs François de l'habitation, qui tous ensemblement se transporterent à la cabane de la deffuncte, qu'ils prirent & la porterent solemnellement en la Chappelle de Kebec chantans le Psalme ordonné aux enfans, puis le R.P. Lallement ayant dit la sainte Messe on fust l'enterrer au cimetièrre avec un assez beau convoi pour le pays, car le pere de l'enfant marchoit tout le beau premier couvert d'une peau d'Eslan toute neuve enrichie de matachias & bigarures, & avec luy marchoit le sieur Hébert & les autres François en suite, selon l'ordre qui leur estoit ordonné, non si gravement mais moins modestement que ce Sauvage pere, qui tenoit mine de quelque signalé Prelat.

L'insolence & l'avarice sont blasmables, mesmes par ceux qui ne cognoissent point Dieu. Quand il fut question d'enterrer le corps il y eut quelque débat entre les François à qui appartiendroit les fourures dans quoy il estoit enveloppé, & vouloient luy arracher, particulièrement un certain qui se disoit officier de la Chappelle, si la risée & moquerie des autres ne l'en eussent empesché. Ce que voyant le pere de la deffuncte, il ne voulut permettre qu'aucun autre que luy l'enterrast peur du larrecin & des debas des François en quoy il se monstra tres-sage. Il disposa donc la fosse & la para avec des rameaux de sapin tout autour en dedans & mist 3 ou 4 bastons au fond pour empecher, que le corps des-ja enveloppé & garotté, ne touchast à la terre. Estant dans la fosse, il le couvrit d'une escorce de bouleau, & replia par dessus les rameaux de sapin qui sortoient en dehors, puis par dessus plusieurs pieces de bois pour le tenir en seureté contre les bestes, sans vouloir, permettre qu'aucun y jettast de la terre, jusques au lendemain matin qu'à son inseu on l'en couvrit peur de plus grand inconvenient.

Ce bon Sauvage a esté tousjours du depuis grand amy des François, & tesmoigna au renouveau suivant, à tous ceux de sa Nation, l'aise & le contentement qu'il avoit du salut de sa fille, par un festin solemnel qu'il leur fist plus splendidement que de coutume en la memoire de la deffuncte qu'il n'avoit pu faire pour leur absence le jour de la sepulture.

La joye que nous eumes du salut de cette pauvre ame, fut bien-tost suivie d'une affliction en la mort du sieur Hebert, laquelle fut autant regrettée des Sauvages que des François mesmes, car ils perdoient en luy un vray pere nourricier, un bon amy, & un homme tres-zelé à leur conversion, comme il a tousjours tesmoigné par effect jusques à la mort, qui luy fut aussi heureuse comme sa vie avoit pieusement correspondu à celle d'un vray Chrestien, sans fard ny artifice.

Je ne peux estre blasmé de dire le bien là où il est, & de déclarer la vertu de ce bon homme, pour servir d'exemple à ceux qui viendront après luy, puis qu'elle a esclatté devant tous & a esté en bonne odeur à tous. Si je n'en dis point autant des vivans, personne ne doit estre appellé Saint qu'après sa mort, ny jugé comme meschant, jusques après le trespas, pour ce qu'on peut tousjours déchoir de sa perfection ou sortir du vice pour la vertu. Un jour juge de l'autre, mais le dernier juge de tous disoit un Philosophe, & par ainsi il faut attendre après la mort pour juger de l'homme.

Dieu voulant retirer à soy ce bon personnage & le recompenser des travaux qu'il avoit souffert pour Jesus-Christ, luy envoya une maladie, de laquelle il mourut 5 ou 6 sepmaines après le baptesme de ceste petite fille de Kakemistic. Mais auparavant que de rendre son ame entre les mains de son Createur, il le mist en l'estat qu'il desiroit mourir, receut tous les Sacremens de nostre P. Joseph le Caron, & disposa de ses affaires au grand contentement de tous les siens. Après quoy il fist approcher de son lict, sa femme & ses enfans ausquels il fist une briesve exhortation de la vanité de cette vie, des tresors du Ciel & du mérite que l'on acquiert devant Dieu en travaillant pour le salut du prochain. Je meurs contant, leur disoit-il, puis qu'il a pleu à nostre Seigneur me faire la grâce de voir mourir devant moy des Sauvages convertis. J'ay passé les mers pour les venir secourir plustost que pour aucun autre interest particulier, & mourrois volontiers pour leur conversion, si tel estoit le bon plaisir de Dieu. Je vous supplie de les aymer comme je les ay aymez, & de les assister selon vostre pouvoir, Dieu vous en sçaura gré & vous en recompensera en Paradis: ils sont créatures raisonnables comme nous & peuvent aymer un mesme Dieu que nous s'ils en avoient la cognoissance à laquelle je vous supplie de leur ayder par vos bons exemples: & vos prieres.

Je vous exhorte aussi à la paix & à l'amour maternel & filial, que vous devez respectivement les uns aux autres, car en cela vous accomplirez la Loy de Dieu fondée en charité, cette vie est de peu de durée, & celle à venir est pour l'éternité, je suis prest à l'aller devant mon Dieu, qui est mon juge, auquel il faut que je rende compte de toute ma vie passée, priez le pour moy, afin que je puisse trouver grace devant sa face, & que je sois un jour du nombre de ses esleus; puis levant sa main il leur donna à tous sa benediction, & rendit son ame entre les bras de son Créateur, le 25 jour de Janvier 1617, jour de la Conversion faint Paul, & fut enterré au Cimetièrre de nostre Convent au pied de la grand Croix, comme il avoit demandé estant chez nous, deux ou trois jours avant que tomber malade, comme si Dieu luy eut donné quelque sentiment de sa mort prochaine.

Histoire de la conversion & baptesme de Mecabau Montagnais, avec l'exhortation qu'il fit à sa femme & à ses enfans avant sa mort.

Vers la my Mars de l'an 1618: Les Sauvages qui avoient hiverné es environs de l'habitation, commencerent à s'approcher d'icelle à cause des neiges qui se fondoient, comme les rivières, les glaces qui se détachent par tout des bords, qui rendoient la navigation perilleuse, c'est ce qui les fit passer, & avancer peur de plus grandes incommoditez. Le sauvage Mecabau, autrement appellé pat les François Martin, que j'ay autrefois fort cogneu comme bon amy, & pour ses petites reverances qu'il vouloit faire à la Française, se cabana assez proche de nostre Convent, d'où il venoit souvent visiter nos Religieux & les RR. PP. Jesuites qui estoient fort ayse de sa compagnie, car par le moyen de son entretien on apprenoit tousjours quelque chose de la langue. Or il advint que le R.P. Masse Jesuite (encor nouveau dans la langue,) luy voulans dire quelque chose en Montagnais, luy dit tout autrement de sa pensée, certains mots qui signifioient, donne moy ton ame, aussi bien mourras tu bien-tost: ce qui estonna fort le Sauvage, qui luy repartit, comment le sçay-tu, ce que n'entendant pas le Pere Masse il continua sa première pointe, qui fascha à la fin aucunement le Sauvage & le porta à luy dire leur diction ordinaire, tu n'as point d'esprit, puis feignit s'en aller mescontant, ce qu'apercevant le R.P. Masse, changea de discours & luy fist present d'une escuellée de poix, qu'il accepta volontiers & l'emporta à sa cabane, d'où il revint à nostre Convent, pendant que ses enfans les firent cuire dans un chaudron sur le feu.

Estant chez nous il s'adressa au P. Joseph & luy conta le pourparler qu'il avoit eu avec le R. P. Masse, luy disant, mon fils (car ainsi appelloit il le Pere Joseph,) je viens de voir le P. Masse, je croy qu'il est plus vieux que moy & si n'a point d'esprit, car il m'a demandé par plusieurs fois mon ame, & me pronostique que je mourray bien-tost, & me semble neantmoins que je mange encore bien, & que j'ay de fort bonnes jambes, & d'où viendroit donc que je mourusse si-tost, sinon que luy mesme me voulut faire mourir. Le Pere Joseph luy dit, tu monstre bien toy mesme que tu as bien peu d'esprit d'avoir si mauvaise opinion de personnes qui te cherissent egaleement comme nous, tu dis vray, dit-il, car il m'à donné une escuellée de poix que j'ay donnée à cuire à ma cabane pour mes enfans & pour moy, & ayant sçeu du Père Joseph, que le Pere Masse ne l'avoit interrogé que pour s'instruire de la langue, qu'il n'entendoit pas encore, il s'en retourna à sa cabane pour manger de ses poix, qu'il trouva amers comme aloës, & n'y pû apporter remède.

Or pour ce que le mal heur de l'histoire ou plustost bon heur, puis qu'elle luy causa son salut, vint de la salleté dont ils usent à l'aprest de leurs viandes; il faut que je vous die qu'ils ne nettoient rien de ce qu'ils mettent au pot, s'ils ont un gros poisson ou un morceau de viande à couper ils mettent gentiment le pied dessus, & le coupent pour la chaudière, sans rien laver fut il fort salle, moisi où pourry, comme j'ay dit ailleurs. Ils en firent de mesme des poix du Pere Masse, tords au possible, d'alun, de noix de galle & de couperose, qui par mesgard s'estoient meslez parmy d'une composition d'ancre, mais qui rendirent les poix si extremement noirs & mauvais, qu'il fut impossible d'en pouvoir manger, ny le pere ny les enfans, ny mesme les chiens, dont un mourut pour en avoir mangé d'un reste que le pere avoit jetté en terre, & luy mesme en fut extremement malade, pour y avoir gousté, & ses enfans encor plus, de quoy il s'alla plaindre au Père Joseph, luy disant: mon fils, il est vray que le Pere Masse n'a point d'esprit de m'avoir voulu faire mourir, il m'a demandé mon ame, c'est à dire qu'il desiroit que je mourusse, dont je m'estonne d'autant plus que je ne luy ay jamais fait de desplaisir. Il m'a donné des poix qui ne valent rien & nous ont rendus, moy & mes enfans jusques à l'extremité, j'y ay mis de la viande, pour en oster le mauvais goust, & ils n'en ont pas esté meilleurs, j'ay tout jetté aux chiens dont l'un en est des-ja mort & ne sçay que deviendront les autres, voy donc mon fils le mal que l'on nous veut, & y apporte du remede.

Le Pere Joseph bien estonné du discours de ce barbare; tascha de le consoler au mieux qu'il peut, & partit en mesme temps pour aller trouver le Pere Masse, auquel il conta l'effect des poix, qui fut bien esbahy ce fut le bon Pere, car il croyoit avoir fait une oeuvre de grande charité en faisant ce present, mais ayant mené le Pere Joseph au baril où il les avoit pris, il s'y trouva tant de drogues, que l'on ne douta plus de la malignité des poix & fut contrainct d'avouer, que le mal en venoit de là, mais pour ce qui estoit d'avoir demandé l'ame de ce pauvre homme, c'est à dire sa mort, le bon Pere asseura, comme il est tres-certain, qu'il ne pensoit pas luy tenir ce langage là & que cela luy devoit estre pardonné, comme n'estant pas encor assez instruit en leur langue. Je peux souvent manquer & dire une chose pour une autre en ces commencemens, dit-il au Pere Joseph, & partant, je vous supplie d'appaiser ce barbare & considerer que ce que je me hazarde de leur parler n'est que pour les instruire en m'apprenant tousjours ce qui ne se peut faire sans faute.

Le Pere Joseph ayant sçeu comme la chose s'estoit passée, retourna à son Sauvage, lequel il pria de croire que le tout s'estoit fait sans dessein de l'offencer, & qu'au contraire le Pere Masse l'aymoit tendrement comme son frere, & bien marry de ce mal heureux accidens qu'il eut voulu rachepter pour beaucoup, s'il eut esté à son pouvoir, mais que la faute estant faite il la devoit pardonner quand bien il y auroit eu de la négligence du Pere à nettoyer ces poix. Le barbare luy repartit que c'estoient toutes excuses & qu'il l'avoit voulu asseurement faire mourir, & pour chose qu'on luy pû dire du contraire ou de luy pû jamais oster cela de l'esprit, & coëffé de ceste mauvaise opinion, il partit pour les Montagnais, vers les quartiers du cap de tourmente, où à peine fut il arrivé qu'il tomba griefvement malade, ce qui le contraignit d'avoir recours aux François, qui se trouverent là pour en recevoir quelque soulagement ou remede à son mal, mais pour soin qu'on en prit on ne le pû guerir ny remettre en santé. Le sieur Foucher qui estoit là Capitaine, luy fist donner du vin d'Espagne & de l'eau de vie pour le remettre en force, & voir si ces remedes extraordinaires luy serviroient mieux que d'autres drogues plus ordinaires, mais

rien ne le pût soulager, dequoy ces bons François estoient fort marris, pour l'avoir tousjours veu fort affectionné à leur endroit.

A la fin ce bon homme, qui conservoit en son coeur le desir d'estre Chrestien depuis un long-temps sans l'avoir absolument déclaré le manifesta lors, & dit qu'il vouloit aller retrouver le Pere Joseph pour estre baptisé, & pour ce les pria de luy prester un canot, ce que fist le sieur Foucher après l'avoir supplié de demeurer là à cause de sa grande foiblesse, & pour les glaces, qui pourroient offencer son canot des ja fort depery & le perdre en suite, mais cette priere fut inutile.

Car il avoit une telle apprehension de mourir sans avoir receu le baptesme, que la mesme apprehension estoit capable de l'envoyer au tombeau, si on ne lui eut donné contentement. Il s'embarqua donc avec ses deux fils, l'un aagé de 17 à 18 ans, & l'autre de 12 à 13, & arriverent tout d'une Marée proche de Kebec, en un endroit où la riviere portoit, & là ils deschargerent leur pere sur la glace, puis ayans caché leur canot dans les bois; l'un deux vint en nostre Convent advertir que leur père se mouroit, & supplioit le Pere Joseph de l'aller baptizer auparavant, d'autant qu'il le desiroit à toute instance. Ce qu'entendant le Pere Joseph plein de zele, prist un peu de vin pour le malade, & s'en alla promptement au devant de luy qu'il trouva en devoir de se faire trainer vers nostre Convent par l'un de ses fils. Sitost qu'il apperceut le P. Joseph, il luy cria de loin, mon fils je te viens voir pour estre baptisé, car je croy que je m'en vay mourir, tu m'as tousjours promis que tu me baptizerois si je tombois malade, et tu vois l'estat auquel je suis à present comme d'un homme qui n'a presque plus de vie.

Le Pere Joseph attendry des paroles de ce pauvre vieillard, lui dit: Mon Pere je suis marry de ta maladie, & me resjoy fort de ton bon desir, sçache que je ferai pour toy tout ce qu'il me sera possible, & te nourrirai comme l'un de mes freres; mais pour ce qui est du saint Baptesme, comme la chose est en soi de grande importance il faut aussi y apporter une grande disposition, & me promettre qu'au cas que Dieu te rende la santé, que tu ne retourneras plus à ton ancienne vie passée, & te feras plus amplement instruire pour vivre à l'advenir en homme de bien, & bon Chrestien, ce qu'il promit.

Alors ledit Pere faisant office de charité & d'hospitalité, le prist par la main, & l'ayda à conduire en nostre Convent, où on lui disposa un grabat dans l'une des chambres, plus commode & y fut traité & pensé par nos Religieux au mieux qu'il leur fut possible, pendant cinq jours que la fievre continue luy dura avec des convulsion fort estranges. Le Chirurgien des François le vint voir, & luy fist aussi tout ce qu'il pût, mais comme ces gens là ne se gouvernent pas à nostre mode, l'on avoit beaucoup de peine autour de luy, & s'il vouloit qu'il y eut tousjours quelque Religieux peur de mourir sans le Baptesme qu'on differoit luy donner pretextant l'apparence d'une prochaine guerison, qui trompa nos freres.

J'ay admiré la ferveur & devotion de ce bonhomme pendant sa maladie, car de nos Religieux m'ont asseuré qu'il proferoit tous les jours plus de cent fois les saints noms de *Jesus Maria*, & demandoit continuellement d'estre enrollé sous l'estendart des enfans de Dieu jusques à un certain jour qu'il dit au P. Joseph, Mon fils je pense que tu me veux laisser mourir sans Baptesme, & as oublié la promesse que tu m'avois faite de me baptizer quand j'y serois disposé, quelle plus grande disposition desire-tu de moy, que de faire tout ce que tu veux, & croire tout ce que tu crois, dans laquelle croyance je veux vivre & mourir. Mon mal se rangrege prend garde à moy, & que par ta faute je ne sois privé du Paradis, pour ce que tes remises me mettent dans un hazard de perdition.

Là dessus le Père luy dit qu'asseurement il le baptizeroit avant mourir, & qu'il n'eust point de crainte, & que ce qui l'avoit obligé à ces remises estoit outre l'esperance de sa guerison, qu'il vint avec le temps à retourner à ses superstitions, & oublier le devoir de Chrestien, comme il est facile à ceux qui ne seroient pas deuëment instruits vivans parmy vous autres. A quoy le Sauvage repartit, Mon fils, il est vray qu'il est bien difficile de pouvoir vivre parmy nous en bon Chrestien, veu que les François mesme qui y viennent hyverner ny vivent point comme vous, mais sçache que tu ne seras pas en peine de m'y voir plus, car je me meurs & n'en peu plus, une chose ay je encore à te prier de me faire enterrer dans ton cimetièrre auprès de Monsieur Hebert, car je ne veux pas estre mis avec ceux de ma Nation, quoy que je les ayme bien, mais estant baptisé il me semble que je dois estre mis avec ceux qui le sont, mes enfans n'en seront point faschés, d'autant que je leur diray en leur faisant sçavoir ma derniere volonté, de laquelle je croy qu'ils feront estat.

Le Pere le voyant perseverer dans une si ferme resolution de son salut, luy accorda sa demande, & le baptisa pendant une convulsion qui luy arriva tost après, laquelle fut telle qu'il eut opinion qu'elle l'emporteroit: Neantmoins il revint à soy, & ayant demandé le Baptesme, il luy fut dit qu'il venoit d'estre baptisé, ce que tous luy tesmoignerent, & mesme l'un de ses enfans qui estoit là present, dequoy il se monstra tres-satisfait par ces paroles, disant, *Jesus Maria*, je suis bien content, & ne me soucie plus de mourir puis que je suis Chrestien, & puis disoit par fois Jesus prend moy à present, ce qui donnoit de la devotion aux plus indevots mesmes qui admiroient ces paroles.

Peu de temps après arriverent trois Sauvages, Napagabiscou son gendre, un de leur Médecin, avec un autre de leurs amis. Sitost qu'ils furent entrez le Médecin demanda au malade combien de jours il y avoit qu'il estoit dans ces langueurs, l'autre luy respondit quatre, puis le Medecin le prenant par la main la regarda, & die qu'il cognoissoit par icelle qu'un homme luy avoit donné le

coup de la mort mais que s'il vouloit permettre qu'il le chantast, qu'il le rendroit bien tost guery, ce que le malade ne voulut permettre disant qu'estant à present baptisé cela ne se devoit plus faire, ce que luy confirma, Napagabiscou son gendre aussi Chrestien, & le loua de s'estre fait baptizer, & de ne souffrir plus ces importuns chanteurs qui ne clabaudent que pour leurs interests.

Neantmoins le malade fut porté de curiosité de sçavoir du Médecin comment il cognoissoit qu'un homme le faisoit mourir, confessant qu'on luy avoit donné à manger quelque chose qui ne valoit rien, nottez sans nommer le P. Masse, car nos Religieux luy avoient deffendu, le Medecin dit qu'il le voyoit fort bien en sa main. On luy demande de quelle Nation estoit celui qui avoit donné le mal: il repart des Etechemins (qui est une Nation du costé du Sud de l'habitation & assez esloigné dans les terres.) On l'interroge comment cela s'estoit pu faire, puis qu'il y avoit plus de deux ans qu'on n'en avoit veu aucun en ces quartiers. Il dit qu'il estoit venu la nuict, & qu'ayantr trouvé Mecabau endormy qu'il luy avoit mis une pierre dans le corps, laquelle luy causoit ce mal, & le feroit mourir si on ne luy ostoit à force de souffler. Cela appresta un peu à rire à nos Religieux, qui luy dirent qu'il estoit un manifeste trompeur & ne sçavoit ce qu'il vouloit dire.

Mais comme il vit qu'on donnoit à manger à ce malade, il changea de notte, & dit à nostre Frere Gervais qui en estoit l'infirmier, ne vois-tu pas bien que tu n'as point d'esprit de donner à manger à cet homme qui n'a point d'appetit, & que quand on est malade on ne sçaurroit manger, & qu'il faut attendre que l'on soit guery & en appetit, je ne sçay si ce Médecin avoit appris les maximes des Egytiens & des Italiens, qui donnent aux malades, le pain & les viandes à l'once, mais il estoit un peu bien rigide, ce qui me fait derechef deplorer la misere de leurs pauvres malades, qui meurent souvent faute d'un peu de douceurs pour les remettre en appetit.

J'ay dit en quelque endroit que la vengeance & le soupçon en cas de maladie est fort naturelle, & attachée de pere en fils à nos Sauvages. Mecabau qui ne pouvoit oublier ses poix en conta l'histoire (à nostre insceu) au Médecin, & à son compagnon, qui en furent fort scandalisez, & sortirent de nostre Convent tout en cholere pour l'aller dire à leurs femmes, lesquelles en conceurent une telle aversion contre les RR. PP. Jesuites, qu'elles dépescherent en mesme temps un canot à Tadoussac, & un autre aux trois rivieres pour en donner advis à tous ceux de leur Nation, qu'elles conjurerent de se donner de garde puis que desja ils avoient fait mourir, le pauvre Mecabau. Qui fut bien estonné, ce furent nos pauvres Religieux, qui eurent aussi tost advis de ce mauvais trafic. Ils en tancerent fort ce nouveau baptisé, & le reprirent de n'avoir encore quitté cette mauvaise opinion, comme ils l'en avoient desja par plusieurs fois prié. Que faut-il donc que je fasse, leur dit-il, est il pas vray qu'ils m'ont donné des poix qui ne valoient rien, dont je suis malade & prest à mourir pour en avoir mangé. On luy dit que sa maladie ne venoit pas de là, & que c'estoit pour avoir trop travaillé & estre trop vieux. Il est vray, dit il, que je suis bien vieux, & que je ne puis pas toujours vivre, mais qu'est-il donc question de faire pour vous contenter, il faut dit le Pere Joseph que tu efface de ton esprit toutes les mauvaises pensées que tu as contre les Peres Jesuites, & que tu renvoye querir ces deux de ta Nation, à qui tu les as dites pour leur tesmoigner du contraire, ce qu'il promit, mais avec bien de la peine, car il ne vouloit pas se desdire.

Les hommes estans arrivez, il les pria de ne point croire ce qu'il leur avoit dit des Peres Jesuites, & qu'ils estoient de bonnes personnes, partant qu'ils renvoyassent à Tadoussac, & aux trois rivieres dire la mesme chose, ce qu'ils promirent moyennant quelque petit present, car entr'eux comme en Turquie les presens ont un grand pouvoir. Le gendre estant de retour, le malade luy dit qu'il se sentoit bien mal, & qu'il leur vouloit dire ses dernières volontés, & partant que l'on fit venir sa femme & ses enfans, ce qui fut promptement executé, estant arrivez, il les fist mettre autour de luy, & se tournant vers son gendre, luy dit, Napagabiscou tu es mon gendre que j'ay tousjours fort aymé dés que tu estois petit garçon, & pour cela je t'ay donné ma fille que tu as aussi tousjours aimé, tu n'as guere disputé avec elle, car elle t'ayme bien aussi, deffuncte ma femme qui estoit sa mere, m'aymoit bien aussi, & moy elle. C'est pourquoy je vous recommande de vous bien aymer, cela n'est pas bien quand on querelle l'un contre l'autre, car personne n'en peut estre edifié ny content. Aime bien auffi tes enfans, tes freres & tes soeurs qui sont mes enfans, aussi ta belle mère, qui est à present ma femme, quand ils auront necessité ne les abandonne point, donne leur tousjours de la chair & du poisson quand tu en auras.

Ne sois point querelleur avec les autres, ny porteur de mauvaises nouvelles, & pour ce faire ne hante point ton oncle Carominisit, car c'est un querelleur, ne va point en sa cabane, ny avec ceux qui font comme luy. Mais ayme les François & va tousjours avec eux, particulièrement avec le Père Joseph, & ceux qui sont habillez comme luy, car tu es baptisé aussi bien, que moy. Il faut que tu les aymes plus que les autres puis qu'ils t'ont baptisez, quand tu auras de la viande, & du poisson, tu leur en donneras, & ne les abandonneras point. Ayme aussi les Pères Jesuites, & oublie ce que je t'en ay dit. Ayme aussi Monsieur du Pont, Monsieur de Champlain, Madame Hebert, & son gendre, & tous les autres François qui seront bons, & ne va point avec les meschans. Ne te fasche point quand je seray mort, il nous faut tous mourir & partir de ce pays icy, & ne sçavons quand. A quoy respondit le gendre, je feray tout ce que tu m'as dit mon pere, & puis se teut, car ils n'ont pas grand responce.

Puis le malade s'adressant à ses enfans qui estoient là pleurants, dit à son fils aîné: Matchonnon (ainsi s'appelloit-il) sois tousjours bon garçon, & ayme bien tes freres, & tes soeurs, ne sois point paresseux, car tu es bon chasseur, & bon pescheur, & ne sois point aussi quereleur, demeure avec ton beau frere, & toy & tous tes freres & soeurs, vivez bien en paix, ne va point à la cabane de ton oncle Carommit, car c'est un quereleur. Si tu veux demeurer avec le Pere Joseph je le

veux bien, il te baptisera, & tous tes frères, & croy ce qu'il dira, mais pourtant ne va point en France, car peut estre que tu y mourais, que tes frères n'y aillent point aussi. Pour demeurer icy avec luy je le veux bien. Je luy ay promis ton petit frere Chippe Abenau, s'il le veut avoir donne luy, mais qu'il n'aille point en France, comme je vien de dire.

Voicy comme il luy enseigne de prendre une fille honneste. Quand tu te marieras prens une fille qui ne soit point paresseuse ny coureuse, ayme la bien, & tes enfans, n'en prens point d'autres de son vivant, ne te fasche point contre elle, ne la chasse point, ayme tousjours tous les François, & les assiste de chair, & de poisson quand tu en auras, & de l'anguille au temps de la pesche, que tu donneras au Pere Joseph, & à ses Freres, afin qu'ils n'ayent point de faim. Ne te fasche point quand je seray mort. Le Pere Joseph me donnera un drap pour m'ensevelir, & m'enterrerai auprès de Monsieur Hebert, ne t'en fasche point. A tout cela le fils luy respondit de mesme que le gendre, mon pere je feray tout ce que tu m'as dit, & le mettent en effet, car ils ont en grande veneration les dernières paroles de leur pere & mere, plus que toutes les autres qu'ils leur ont dites de leur vivant, en quoy ils sont imitez de tous les bons Chrestiens, pour ce que les dernieres paroles sont ordinairement les plus energiques & salutaires.

Le pauvre Mecabau fit la mesme exhortation à tous ses autres enfans, les uns après les autres, par lesquelles il leur recommandoit particulièrement la paix & l'amitié, qui estoit tout ce que saint Jean recommanda à ses Disciples avant sa mort, disant qu'en ce seul, commandement de s'aymer l'un l'autre, ils accompliroient toute la Loy. Puis s'adressant au Pere Joseph, & à tous ses Religieux il luy dit: Pere Joseph mon fils, je te remercie de ce que tu m'as Baptisé, & m'as souvent donné à manger, & à tous mes enfans, ayme les auffi comme tu m'as aymé je t'en prie. Quand ils auront faim donne leur à manger, & si tu n'y es pas, tu diras à tes frères qu'ils leur en donnent. Je t'ay tousjours bien aimé, voyla pourquoi je te donne mon petit garçon Chappe Abenau, ayme le, & tous mes enfans, baptise les, mais je te prie qu'ils n'aient point en France, tu as bien entendu tout ce que je leur ay dit, je veux qu'ils le facent, & se tournant vers Frere Gervais, il luy dit, Frère Gervais ayme bien aussi mes enfans, si tu veux aller Hyverner, pour apprendre la langue, va demeurer avec eux, ils auront soin de toy. Quand le Pere Joseph sera mort tu diras à tes autres Freres qui viendront, qu'ils ayment bien mes enfans.

Lors le Pere Joseph dit, je suis bien edifié de tes paroles, par lesquelles tu montre que tu as de l'amitié, & de l'esprit, mais je suis estonné que tu deffends à tes enfans d'aller en France, où, il y fait si beau vivre, je te promets bien que je les aymeray, & assisteray, de tout mon pouvoir, mais pour le petit Chippe Abenau que tu m'as donné, je serois bien ayse de le conduire en France, avec le petit Louys fils de Choumin, à quoy il ne voulut jamais consentir, à cause qu'il y en estoit mort quelqu'uns de leur Nation. Puis il fait son Testament, en recommandant à ses enfans d'aymer aussi leur belle mère, qui ne s'estoit pû la trouver; & comme il estoit de son naturel fort jovial, levant les yeux, ça dit-il, ou est la mort elle ne vient point.

Mais on luy dit après, Mecabau, vous avez eu raison d'exhorter vos enfans, & de mespriser la mort, vous sentant bien avec Dieu; neantmoins il y a encore une chose que vous avez oublié, de leur enjoindre payer à Monsieur Corneille ce que luy devez, (c'estoit le Commis de la traite) car on doit payer ses créanciers, comme nous vous avons dit, ou donner charge qu'il se fasse payer. Vous n'avez point d'esprit, respondit-il, ne sçavez vous pas bien qu'il a tant gagné avec moy, & que je luy ay tant donné de testes, & de langues d'eslan, & des anguilles à foison, lors que je faisois la pesche, c'est au moins qu'il me donne ce que je luy dois, si je retourne en convalescence je le payeray, mais si je meurs je ne tueray plus de castors pour luy satisfaire, & n'entend point laisser debtes à mes enfans, & comme on luy eut dit qu'il n'y avoit que 20 castors à payer, ce n'est pas beaucoup, dit-il, c'est pourquoy il luy sera plus facile de me les quitter, car il est assez riche, & nous pauvres.

Le lendemain matin sa femme le vint voir, fachée de ce qu'il vouloit estre enterré à nostre Cimetiere, & pria ses enfans de le mener à sa cabane, pour estre enterré avec ceux de sa Nation, car elle ne pouvoit souffrir pour la mesme raison qu'il mourut en nostre maison, ce bon homme refusoit fort & ferme de sortir, car il n'osoit desobliger nos Religieux, qui le prioient de demeurer, mais à la fin il fut tellement, persuadé qu'il fut contraint de se laisser conduire à sa cabane, disant qu'on luy avoit asseuré qu'il n'importoit où l'on mourut pourveu que l'ame fut sauvée, & ainsi partit nostre malade conduit sur une trame par sa petite fille.

Nos Religieux neantmoins ne l'abandonnèrent point, car ils l'alloient souvent voir pour l'exhorter à la perseverance, mais, comme il arriva que le Pirotois, & plusieurs de ses amis l'allerent visiter pour le divertir par quelque chanterie, le malade leur souffrit, & chanta avec eux, non à dessein de guarison, mais pour leur complaire, ce que sçachant les François, firent courre le bruit qu'il estoit retourné à ses superstitions passées, en quoy ils se trompoient, car à ce faux bruit le Pere Joseph y fut qui le trouva tousjours dans sa première devotion, & n'avoit chanté, que pour complaire aux autres, car, l'ayant interrogé il protesta qu'il vouloit vivre & mourir en bon Chrestien, & dans nostre croyance comme il avoit promis au Saint Baptesme. On luy oyoit aussi souvent dire ces mots, Jesus Maria, Chouetimit egoke sadguitan, qui signifie en François, Jesus Maria ayez pitié de moy & je vous aymeray.

Et comme la maladie s'alloit rengregeant il perdit peu à peu la parole, & mourut en nostre Seigneur pour vivre en Paradis, comme pieusement nous pouvons croire. Il fut ensevely dans le drap que nos Religieux luy avoient donné, puis enterré au Cimetière de ceux de sa Nation, proche le jardin qu'on appelle du Pere Denys, pour le contentement de ses parens, qui autrement n'eussent point vescu en paix.

Des Missions & fruicts des Freres Mineurs en toutes les principales parties du monde, & d'un Religieux Dominicain, venant actuellement de la grande ville de Goa, capitale des Indes Orientales.

CHAPITRE XXXVIII.

SI nos Freres qui sont à present devant Dieu, & ceux qui restent en tres grand nombre dans toutes les parties de la terre habitable, estoient blasmable en quelque chose, ce seroit pour avoir esté trop retenus, & n'avoir descrites leurs saintes actions & les grands fruicts qu'ils ont faits, & font actuellement en l'Eglise de nostre Seigneur, qui eussent servy pour nostre exemple & edification; mais comme leur sentiment a esté bon & ne cherchent que l'honneur & la gloire de Dieu, ils se contentent de bien faire sans se soucier des vaines louanges du monde, de maniere que si nous sçavons quelque chose d'eux, ça esté plustost, par autruy que par eux mesmes, car ils ne se sont jamais amusez à faire des Relacions annuelles, qui ne sont pour l'ordinaire que redites, & un desguisement de Rhetoriciens, autant plein de feuilles que de fruicts.

Nos pauvres Religieux ont esté en effet des ames choisies de Dieu pour le salut des peuples ont peu parlé, moins escrit, & beaucoup operé, car le vray serviteur de Dieu, en operant, patissant, & souffrant, non plus qu'en jouissant n'a que la seule voix de l'agneau à l'imitation du vray agneau J.-Christ, ouy & non. Leur vie & leurs actions sont vrayement admirables, & comme parfun très odoriferant devant Dieu, mais la recompence qu'ils en attendent est au delà de tout espoir humain, puis qu'un Dieu si bon ne peut petitement remunerer, donnant dés ce monde le centuple, & après la mort, la vie eternelle. La vertu porte tousjours son prix, & n'y a rien qui gaigne tant les coeurs que la douceur, & le bon exemple, & particulierement entre les Infidelles le mespris de l'honneur, & des richesses qu'ils admirent entre toutes les actions de vertu plus difficiles, pour ce que naturellement l'homme est porté d'en avoir, & de fuir la disette, & le mespris le plus qu'il peut, & il est vraysemblable que cette pauvreté volontaire & le mespris de l'honneur & des richesses de la terre, est un tres-puissant moyen pour terrasser Satan, & luy faire lascher prise des ames qu'il traîne dans la perdition, & c'est en cette vertu principalement, que nos Saints Freres se sont faits admirer entre tous les Religieux qui ont passé depuis eux en ces terres Infidelles pour les acquerir à Dieu.

Plusieurs s'estoient imaginez que le monde se convertissoit plustost par la science des Doctes, que la bonne vie des simples, & c'est en quoy ils se sont trompez, car encor bien que l'un & l'autre soit necessaire, de peu sert le discours docte & eloquent sans l'exemple de vertu. Nostre Seraphique P. S. François souloit dire aux Predicateurs de son ordre qui sembloient avoir quelque vanité de leur science & du sujet de leur Predication: Ne vous enflez point Predicateurs, de ce que le monde se convertit à Dieu par vos predications, car mes simples Frères convertissent auffi par leurs prieres & bon exemple, qui est la Prédication que principalement je desire & souhaite à tous mes Freres.

Il appelloit simples Freres ceux qui par humilité refusans la Prestrise, desiroient estre Freres Layz, qu'il appelloit par excellence les Chevaliers de sa table ronde, & les meres de la S. Religion, qu'il caressoit & embrassoit amoureusement & paternellement d'autant plus volontiers qu'il sçavoit le dire de David estre véritable, qu'il vaut beaucoup mieux estre le plus petit en la maison de Dieu que le plus grand en la maison des pecheurs, car la Prestrise est un estat qui requiert une si grande perfection, que saint François par humilité ne l'a jamais voulu estre, & ses premiers compagnons, qui estoient tous gentils-hommes & lettrez n'aspirerent au Sacerdoce, ains choisirent estre freres Laiz par humilité comme ont eu faits beaucoup d'autres saints personnage, qui s'en jugeoient indignes, tellement qu'au siecle d'or de nostre sacré ordre, à peine se trouvoit il des Religieux qui voulussent estre Prestres, & ce grand Anacorette Pacomius ayant jusques au nombre de 1400 Religieux en son Monastere, ne voulut jamais permettre qu'aucun fut *in sacris*, pour maintenir l'humilité en sa maison, & eviter le mespris de ceux qui se picquent de vanité, car un Prestre d'un village voisin, leur venoit à administrer les Sacremens.

Ils ne sont ainsi nommez freres Layz que pour les distinguer des freres du Choeur, car au reste ils sont vrayement Ecclesiastiques & de mesme profession & egalité en nostre Religion que les Religieux du Choeur, ils portent aussi ou peuvent porter, comme eux Ordonnances & Offices de nostre Custodie de Lorraine enjoignoient, une petite couronne clericale conformement à la volonté du Pape, qui en fist porter aux premiers compagnons de saint François, & estoient indifferemment esleus Superieurs, Commissaires, Provinciaux, Gardiens & Vicaires, comme il s'est pratiqué en plusieurs lieux, & mesme de nostre temps nous avons veu Gardien de nostre Convent de Verdun un vénérable P. Daniel, frere Lay, à laquelle charge il est mort, chargé de gloire & de mérite.

Il y a quelques années, que demeurant, de communauté en nostre Convent de S. Germain en Laye, un jeune Religieux Dominicain actuellement venant de la grand ville de Goa, capitale des Indes Orientales, qu'il avoit demeuré l'espace de dix année consecutives, nous dit que nos freres y sont tellement reverés pour leur vertu & également tous les Religieux des autres Ordres, qui sont dans les païs Indiens, que sans offencer aucun autre Religieux de nostre Europe, il n'avoit rien veu de pareil en toute la France, en Italie, ny par toutes les Espagnes.

Et véritablement je dois croire que ce bon Religieux parloit du fond de son ame & disoit verité, car bien qu'il fut actuellement retournant d'un si long & penible voyage, qui luy auroit pû causer de la distraction, il estoit neantmoins si retenu eu ses parolles, si modeste en ses actions, & si mortifié de la veue, qu'à peine levoit il les yeux en nous parlant. Il estoit neantmoins François de nation, lequel s'estant transporté en Espagne, fut fait page d'un Seigneur du país, qui s'embarqua pour Goa, d'où le Viceroy pour sa Majesté Catholique, l'envoya depuis Ambassadeur vers le Roy de la grand Chine, qui le logea l'espace de six sepmaines dans l'un des plus beaux departemens de son Palais Royal, d'où il alla de là passer par la Perse. L'Ambassade finie, & l'Ambassadeur estant de retour à Goa, ce bon page faisant fruct de son voyage & de tant de merveilles, grandeurs & richesses qu'il y avoit vuës, comme les images & l'ombre des beautez du Ciel, prit resolution de quitter le monde & prendre le party de Dieu en l'Ordre S. Dominique, où il a acquis les vertus & les graces necessaires à un bon Religieux.

Je m'informé de luy des principales raretez du Royaume de la Chine, de cette grande muraille qui separe cet Estat de celui des Tartares, sur laquelle il avoit marché quelque temps. De ce grand, riche & admirable Palais Royal. Des salles lambrissées de plaques d'or massif, couvertes & enrichies d'escarboucles & de diverses pierres precieuses, dans lesquelles l'Ambassadeur son maistre avoit esté receu. Des boules d'or massif eslevées pour embellissement sur des colonnes, & par dessus les coins & saillies des architectures, & de tous, les pais par où il avoit passé, & trouvay ses responce conformes à tout ce que j'en ay pû apprendre dans l'histoire, & quelque chose de plus que les autres Autheurs, n'avoient point remarquées.

Ma curiosité me porta encores de m'enquerir du Royaume de Calicut, qu'il me dit estre voisin de celui de Goa, mais commandé par un Roy idolatre, & que ce qu'il avoit le plus admiré estoit le nombre presque infiny de diamans & autres pierres precieuses desquelles brilloient toutes les niches & places où estoient posées leurs idole, & luy reprochoient comme gens terrestre & grossiers, que le Dieu des Chrestiens de l'Europe estoit un Dieu bien pauvre & necessiteux puis que son peuple & ses gens estoient contraincts de passer les mers jusques dans les dernieres extremités de la terre pour avoir de l'or & des pierreries, desquelles leurs Dieux avoient en abondance & de tous biens, comme en effect c'est un tres-riche país.

Ce ne sont pas seulement les idoles de Calicut & les peuples idolatres, qui en sont enrichis jusques dans un furieux excés, mais mesmes les peuples des Royaumes convertis & particulierement les dames de Goa quoy que Chrestiennes, en portent jusques sur leurs petits patins enchassées en des lames d'or, les oreillettes brillantes, leur pendent sur les espauls, qu'elles ont simplement couvertes jusques à la ceinture d'une fine chemise de cotton, qui debat avec la blancheur de leur chair, & la Thiarre de pierreries que les grandes Dames ont sur la teste leur semble donner grâce avec leur petite jupe volante de fine soye, & dans toutes ces mignardises & parmy tous ses puissans attrais, encore y voit on reluire de la vertu & plus de pudeur que l'on ne s'imagineroit pas, qui est neantmoins chose rare & bien difficile en une femme, qui veut estre estimée belle, & fait ce qu'elle peut pour sembler l'estre, il est vray qu'elles ont un advantage du climat, que les porte naturellement dans l'honnesteté, voyent de la devotion & une grande modestie aux courtisans, jusques au Viceroy mesme, qui fait souvent ses devotions dans nostre Convent, où sa pieté & les diverses mortifications, que nos freres exercent tous les Vendredys l'attirent, & puis l'amour qu'elles ont pour l'honneur & la bonne renommée, les tient en bride, mais tousjours y a il du hasard pour elles ou pour autruy.

Ce n'est pas seulement dans les Indes, que la vertu & la pauvreté Evangelique des Freres Mineurs a esté admirée & bien receuë d'un chacun, mais par tous les autres endroits du monde où ils ont habité. Jacques de Vitriac Cardinal, dit, que au Levant les Sarrazins admiroient leur perfection & humilité, & pour ce leur pourvoyent librement de vivres & logemens & qu'il avoit veu nostre Seraphique Pere saint François prescher avec un tel zele & ferveur au Soldan d'Egypte, que le renvoyant de crainte de tumulte & souslevement de son peuple, il luy avoit dit, prie pour moy afin qu'il plaise à Dieu me reveler la loy & la foy qui luy est plus agreable, tellement que ce S. Pere esbranla merveilleusement l'esprit & la constance de ce grand Prince, lequel se fut deslors converty, sans ceste damnable maxime d'estat, qui luy fist préférer la terre au Ciel; & l'enfer au Paradis, par une crainte de souslever son peuple & perdre son Empire, comme si Dieu ne protegeoit point les Princes & les Roys, qui le recognoissent & embrassent son party. Véritablement il est bien difficile & non point impossible, que les grands se sauvent, pour ce qu'ils se flattent eux mesmes & veulent estre flattez, & estre estimez Savans, lors que bien souvent ils irritent Dieu, & font desesperer un peuple.

Ce S. Pere eut douze compagnons qui le suivirent de prés, qui sont les douze premiers Martirs de l'Ordre que l'Eglise a canonisé; Le Pape Gregoire IX qui canoniza S. François, dans la certitude qu'il eut du grand fruct que faisoient nos Freres, leur donna pouvoir de prescher & confesser par tout le monde, où ils se sont depuis esendus, comme il appert par une Epistre d'Alexandre 4, qui siegeoit l'an 1254, 28 ans après la mort de S. François que j'ay inserée icy pour vostre edification, Alexandre &c. A nos fils & bien aymés les Freres Mineurs, voyageant aux terres des Sarrazins, Payens, Grecs, Bulgares, Cumanes, Ethiopiens, Syriens, Hyberiens, Alains, Garites, Gots, Rutheniens, Jacobites, Nubiens, Nestoriens, Georgiens, Armeniens, Indiens, Mossellaniques, Tartares, Hongrois, de la haute & basse Hongrie, Chrestiens captifs entre les Turcs, & autres nations infidelles du Levant, ou quelque autre part qu'ils soient, salut & Apostolique benediction. Ceste lettre est capable d'annoblir pour jamais l'essence de cet Ordre, & r'allumer dans les coeurs de ses professeurs un vehement amour de l'amour de Dieu & du prochain car 1. on void nos Freres semés aux principales parties du monde, Europe, Asie &

Afrique, 2. Ils font esbandus par toutes les Provinces & nations plus esloignées, plus Sauvages & Barbares de la terre. 3. Ils entreprennent la conversion de toute sorte d'Infidelles, Schismatiques, Idolatres, Payens, Mahometans, Heretiques, Sarrazins, Turcs, & Juifs, qui est tout le plus grand service qu'on peut rendre à Dieu en ce monde icy.

Environ l'an 1271 fut envoyé es Grece & Tartarie Hierosme d'Ascoli, depuis General, Cardinal, & Pape Nicolas IV, par le Pape Grégoire X, qui mesnagea si bien & si heureusement la reconciliation de l'Eglise Grecque avec la Latine, qu'il amena au Concile General de Lyon, l'Empereur des Grecs, & quarante Princes, qui se vinrent prosterner aux pieds de sa Sainteté, & luy protesterent toute sorte d'obeysance. Les Ambassadeurs des Tartares, conduits par le mesme furent Baptisez fort solempnellement à la grande Eglise avec un honneur incroyable des Freres Mineurs, occasion pourquoy plusieurs Religieux de cet ordre y furent prescher & enseigner la Foy & la Religion Chrestienne, & derechef Benoist XI, l'an 1341, envoya deux freres Mineurs pour ses Legats, pour restablir la Foy, & eurent permission de l'Empereur d'y prescher l'Evangile, qui profita estrangement.

L'an 1289, Frere Raimond Geoffroy, Provincial esleu General, fut prié par le Roy d'Armenie d'envoyer des Freres Mineurs pour les instruire en la Foy. Il y en depeicha six qui publierent l'Evangile avec un admirable succez, desquels Frere Pierre de Tolentin y receut la couronne du Martyre.

1322. En la ville de Thamné de l'Inde Orientale, furent martyrisez, quatre Religieux passans de Thauris à Carhai, puis à Olmus, de là ils s'embarquerent pour aller à Tharnné, distant trois mois de navigation de Thauris, où ils baptizerent grand nombre de ces Infidels. L'un deux nommé frere Jacques fut exposé par d'eux fois au feu sans brusler Dieu le conservant miraculeusement aussi bien que les trois enfans dans la fournaise de Babylone. Et les habitans du pays prenant de la terre où ont esté martyrisez ces Saints & la trempant dans l'eauë, & la beuvant se sont guéris miraculeusement de leurs maladies.

1332. A la requeste de Zacharie Archevesque de saint Thadée en la grande Armenie obeysant au Pape, le General de l'Ordre envoya grand nombre de Religieux d'Aquitaine & Provence pour la conversion de ses peuples. Le Pere Arnaut demeurant avec Imperatrice Latina de la maison de Savoye, convertit son mary, qui obtint du Pape Jean XXII, des Religieux pour la conversion de ses peuples.

1336. A la requeste de Robert, Roy de Sicile frere de S. Louys Evesque de Tholose, le Turc octroya aux Religieux de saint François, le mont de Syon, le S. Sepulchre de nostre Seigneur & Bethleem, où estoit autrefois le devot Monastere de Paule & Eustachium, que les Recollects possèdent à present avec Nazaret. Le mont Liban, où ils ont edifié plusieurs Convents depuis deux ans, en ont un en Galata lez Constantinople, avec une residence, & un autre des Conventuels, & en beaucoup d'autres lieux sur les terres des Turcs, où ils souffrent souvent de grandes persecutions, comme nous font foy les lettres que nous en recevons de nos Freres.

1340. Le Chapitre General envoya des Religieux en Sclavonie, & au Royaume de Bosna infectez d'heresie, & y firent, tel fruit qu'après la conversion de ces peuples, ils y bastirent sept Custodies de Convents. Ce fut la mesme année que F. Gentil fut martyrisé preschant en Perse, lequel auparavant estant en Babylone, ne pouvant apprendre la langue Arabique, resolu de s'en retourner en son pays, il rencontra un Ange en chemin qui la luy enseigna miraculeusement, ayant depuis heureusement presché en cette langue là.

1341. L'Empereur des Tartares duquel nous avons parlé, fist bastir, quoy que Payen un Convent aux freres Mineurs en la ville d'Amalech, & appelloit F. François d'Alexandrie son pere, qui l'avoit divinement guery d'une fistule, & luy bailla son fils pour estre catechisé & baptisé.

1342. F. Paschal ayant appris la langue Carmanique, de laquelle on use par tout l'Empire des Tartares, des Perses, Chaldeens, Medes, & Carhai; voyagea & prescha jusques à la ville de Burgaut & Amalech, qui sont aux derniers confins des Perses & Tartares, où après plusieurs travaux il fut martyrisé: deux autres le furent encor preschant à Valnacastre & Livonie par le commandement du Duc Idolatre.

Et pour ne parler que des plus insignes missions, Urbain V, 1370; envoya 60 Religieux de saint François sous la conduite de Frere Guillaume du Prat, qu'il fist Evesque & son Legat au Royaume de Carhai, au mesme au Frere Jean de Naples prescha la Foy au Roy de Gaza où il fut mis à mort aussi bien que quatre autres en Bulgarie par la faction des Grecs.

Voicy derechef un solempnel Ambassade d'Eugène quatriesme, qui depute F. Albert de Sartian, insigne Predicateur, & grand homme d'affaires avec 40 Religieux au Preste-jan, duquel il obtient pouvoir d'aller par tout son Empire, & l'an 1439, il retourna à Florence où se tenoit le Concile General, ayant amené avec soy R.P. en Dieu F. André Abbé du Monastere saint Anthoine, Legat & Commissaire du Preste-jan, qui desiroit recevoir instruction, & rendre obeysance à l'Eglise Romaine. Il fut receu avec toute sorte de magniscence & joye, & enseigné en la Foy & doctrine orthodoxe. Au mesme temps F. Jean de Capistran Vicaire General de l'Ordre estant allé en Levant pour là Reformation des Convents de l'Ordre, y amena les Ambassadeurs Arméniens, & depuis fut Legat en Lombardie, où il ramena le Duc de Milan qui favorisoit le Concile de Basle. Martin V le fit Inquisiteur General du saint Office par toute la Chrestienté où il se trouvoit. Eugene 4 luy confirma cette dignité, & le fit son legat contre les Juifs, Payens & Heretiques, & convertit un

jour à Rome 40 Juifs avec le Prince de la Synagogue nommé Sagelas, lequel il rendit muet & vaincu en dispute publique, & refusa, plusieurs Eveschez pour estre plus libre à prescher, à la requeste de l'Empereur Frederic, de l'Archiduc d'Autriche, d'Eneas Sylvius Evesque de Sienne Legat du saint Siege, depuis Pape Pie Second, Nicolas V l'envoya en Hongrie & Allemagne, où il avoit acquis une si grande créance qu'Eneas Sylvius en dit ses mots: Frere Jean est un homme de Dieu, les peuples d'Allemagne le tiennent comme un Prophete, il a le pouvoir, s'il vouloit au moindre signe de la main, d'eslever une grande multitude; il se trouva avec un Crucifix en main à la bataille que les Chrestiens gaignerent en Hongrie contre Mahomet second, qui avoit tout fraîchement envahy l'Empire de Constantinople, & se promettoit là conquête de toute la Chrestienté, mais, ce serviteur de Jesus-Christ anima tellement par ses prédications les Chrestiens, qu'ils furent victorieux, ce que tesmoignent Nicolas Calcondile, Grec, & le livre *Fasciculus temporum*, auteurs qui vivoient au mesme temps.

Ce saint personnage estoit receu en toutes les villes avec un applaudissement & joye incroyable, le peuple luy alloit au devant, il estoit receu avec le son des cloches, conduit en la grande Eglise, où l'on entonnoit le Cantique *Te Deum Laudamus*, avec la musique & les orgues, chacun admirant sa doctrine, & ses miracles, il baptisa en la Russie & Valachie plus de dix mille ames, chose incroyable par une seule predication, mais accompagnée de l'esprit de Dieu, à Gabriele en Pologne six vingts jeunes hommes estudians dirent à Dieu au monde pour endosser l'habit de Religion, desquels cent se firent Religieux de S. François; il fit brusler six chartées d'instrumens à jouer, & six cens, d'attifez & vains ornemens des femmes, lesquels servent de prise au diable pour decevoir & perdre les ames.

Le Pape Calixte III, rapporta la victoire des Chrestiens sur les Turcs assiegeant Bellegrade l'an 1456, aux prières de ce grand serviteur de Dieu, en laquelle il n'y eut jamais que soixante Chrestiens de tués, & y demeura bien, deux cents quarante mille Turcs, avec 160 pieces de canon qui furent prises. Il mourut la mesme année le 13 Octobre aagé de soixante dix ans quatre mois, desquels il en avoit passé 40 & six mois en la vie Religieuse. Le Souverain, Pontife Calixte III pleura amerement sa mort & permit dés lors d'exposer son image, en publique, & faire l'office d'un saint Confesseur, & Docteur en l'Evesché de Sulmona, d'où il estoit natif: & depuis ayant operé quantité de miracles, Grégoire XV, dernièrement decédé le déclara solennellement bien heureux, avec permission de celebrer sa feste & son office en tout l'ordre S. François.

Le Bien heureux frere Jacques de la Marque l'an 1490, convertit à la Foy le Royaume de Bosna; dans lequel y avoit plusieurs Payens. Il prescha douze ans entiers par les commandemens d'Eugène IV, Nicolas V, & Calixte III en la Hongrie, Sclavonie, Dalmatie, Pologne, Albanie, Prusse, Dannemarc, & haute Allemagne, & fit un tel progresz, & profit qu'il baptiza plus de deux cents mille ames, soient Payens convertis, ou Schismatiques reunis à l'Eglise: suivant laquelle ils n'avoient pas esté deurement baptisez, manquant quelque chose d'essentiel au Baptesme. Il prescha 40 ans durant avec une infinité de miracles, mourut aagé de 90 ans, dont il en avoit vescu 61 en Religion, avec une rigueur & austerité incroyable. Sixte IV, à qui il avoit prophetizé qu'il seroit General, Cardinal, & puis Pape, commanda qu'on mit son image en l'Eglise pour y estre venerée, son manteau au Convent de Montbrandon où il prit l'habit, chasse les Diabes encor à present, & sa corde & son habit font le mesme au Convent de nostre Dame la neufve à Naples où il est enterré.

Des deux Indes Orientales & Occidentales, & des conversions admirables que les Freres Mineurs y ont operé, & comme dés l'an 1622, ils avoient dans la seule Mexique plus ce cinq cens Convents en 22 Provinces.

CHAPITRE XXXIX

Deux puissantes raisons avoient induits Aristote & quelques autres à se persuader qu'il n'y avoit autres gens au monde que les habitans d'Europe, d'Asie & d'Afrique; La premiere estoit la grand largeur de la mer, qui leur fist estimer que les hommes ne sçauroient passer tant d'eaux avec aucune force ou industrie, & ce fut ce qui meut S. Agustin à nier les Antipodes.

L'autre raison: qui deceut les anciens fut qu'ils creurent que la Zone Torride estoit inhabitable pour son excessive ardeur, de mesme que les Polaires pour leur froideur insupportable, mais ils se sont trompés comme tout le monde sçait à present, sans qu'il soit necessaire d'en descrire icy les particularitez puisque d'autres en ont desja escrit, seulement je diray que ce monde nouveau fust decouvert en l'an 1497 par Americq Vespuce Florentin, qui luy imposa, ou d'autres à sa faveur, le nom Americques, bien que l'honneur en soit proprement deu à Christoffe Colomb Genoï, qui l'a le premier decouvert en l'an 1492, cinq ans avant ledit Americq Vespuce selon quelques Auteurs.

Plarus Jesuite donne cette gloire à nos Religieux par dessus tous les autre, d'y avoir passé les premiers, deux desquels favoriserent grandement Christoffe Colomb envers le Roy Ferdinand pour une si haute & genereuse entreprise, laquelle estoit estimée pour une fable par les hommes d'estat, & traverserent les mers l'an 1493, sans apprehension des dangers, & hazards qu'ils trouvoient à toute heure pour parvenir en l'Amerique qu'on nomme Inde Occidentale, ou nouveau

monde.

L'an 1516, ils edifierent deux Convents à Cubagna & Cumana, & un autre à Marcaparia, que les Sauvages bruslerent & massacrerent tous les Religieux. Les premiers qui furent jamais prescher aux Royaumes de Tlaxcalla, Mechioacan, & Mexico furent Freres Mineurs sans redouter la fureur de ses peuples barbares. L'an 1520, le Roy de Mechioacan Sunzinca qui pour regner tout seul avoit fait tuer ses quatre freres, adoucy par la predication evangelique, receut la Foy & le Baptesme, & se fist nommer François pour l'affection qu'il portoit à nos Religieux; il rendit son Royaume tributaire à l'Espagne, & procura peu après le salut de ses sujets, par les Sermons du P. Martin de JESUS Recollect.

L'an 1524, au mesme temps que l'Enfer eut vomy sa rage, & que Martin Luther Apostat se revolta dans l'Allemagne avec une partie des Provinces d'Occident; car quoy qu'il eust l'an 1517, commencé à prescher contre les indulgences, si est-ce qu'il demeura toujours dans son cloistre avec l'habit Religieux, & ne dit point Adieu tout à fait à l'Eglise Romaine que l'an 1523, un autre homme de Dieu, & parfaict Religieux Frere Mineur Recollect; nommé Frere Martin de Valence exposa & sa vie & son industrie & travail pour la conquete spirituelle des Indiens Americains; le Pape le créa Commissaire Apostolique avec toute sorte de pouvoir sur ce requis: Il s'embarqua avec unze Religieux, cette troupe de gens, Apostoliques arriverent heureusement à Mexico capitale du Royaume.

Voilà deux Martins en campagne, l'un deserteur de la Foy, l'autre professeur d'une très estroite pauvreté: l'un combat pour Sathan, l'autre pour Dieu, l'un perd les ames par sa pestilente doctrine, l'autre sauva par la prédication de l'Evangile, & travailla si assiduellement & avec tant de bon-heur, que luy & ses compagnons convertirent jusques à 14 millions d'hommes, l'un desquels comme il est remarqué par quelque Auteur, en baptiza à sa part en plusieurs années environ quatorze cens mille, ce qui sembleroit quasi incroyable à ceux qui ne sçauroient pas le grand nombre des Provinces que le Roy des Espagnes possede au nouveau monde, & le nombre presque infiny de peuple qu'il y a si les Historiens qui ont esté dans le pays, & ceux mesmes, qui sont moins portez pour la grandeur d'Espagne ne luy en asseuroient, & tesmoignoient en leur relation.

L'advis adressé à tous les Princes Chrestiens, publié cette année à Paris, declare hautement & generalmente que cette Couronne, d'Espagne a conquis depuis environ cent ans, cent Royaumes ou Empires aux Indes, & de là jugez combien de peuple il y peut avoir, & combien de Freres Mineurs il y a, car nous en avons par tout.

Voicy ce que dit Dom Frere Barthelemy de las Casas Dominicain, qui a voyagé au nouveau monde environ l'an 1540 & 41, où il rapporte que les Espagnols y avoient desja conquis plus de pays que la Chrestienté n'est grande trois fois, puis poursuivant il dit: La premiere terre où les Espagnols entrerent pour habiter, fut la grande & tres fertile Isle Espagnole, laquelle contient six cens lieuës de tour en 5 grands Roiaumes principaux, & quelques autres Provinces separées, qui n'ont à present de Princes que le seul Roi d'Espagnes.

Il y a d'autres grandes & infinies Isles à l'environ, & és confins à tous costez, lesquelles nous avons veuës les plus peuplées, & les plus pleines de leurs gens naturels, & d'un des plus excellens air que peut estre autre pays au monde, dont la pire est plus fertile que le jardin du Roy en Seville.

La terre ferme laquelle est loing de l'Isle Espagnole à 250 lieuës, contient au long de la coste de la mer, plus de dix mille lieuës qui sont desja descubertes, & s'en descouvre tous les jours davantage, toutes pleines de gens comme une formiliere de formis. En ce que jusque à l'an quarante & un s'est decouvert, il semble que Dieu a mis en ces pays là le gouffre ou la plus grande quantité de tout le genre humain.

D'autres Auteurs rapportent que dans la seule ville de Mexique capitale du Royaume de mesme nom, au temps qu'elle fut reduite sous la puissance du Roy des Espagnes, ce qui advint en l'an 1520, le 13 d'Aoust, par Ferdinand Cortez, on y contoit en soixante & dix mille maisons, jusques à huit cens mille habitans, entre lesquels il y avoit trente Potentats, ou grands Seigneurs, qui avoient chacun cent mille vassaux, & trois mille Lieutenans qui en avoient encores d'autres sous eux, & en l'Isle Espagnola, autrement saint Dominique qui n'est rien en comparaison de ce puissant Empire, qui enceint tant de Provinces, & de Royaumes, on a conté jusques à quinze cens mille hommes & en a on veu jusque à cent mille prendre la discipline processionnellement en memoire des coups de fouets dont on a meurtry le corps du Fils de Dieu, tant estoit grande leur ferveur & dévotion, & le grand fruit de nos Freres parmy ces pauvres Indiens.

Dieu benissoit tellement les travaux de ses seconds Apostres, que Surius Chartreux remarque, qu'il n'y en eut pas un qui n'en baptisast plus de cent mille pour sa part, & le Pere Motonilia Recollect Espagnol, qui fut le dernier de ces douze premiers Peres, en baptisa quatre cents mille; & pour sa grande pauvreté, les Indiens l'appelloient Motonilia, qui signifie pauvre en leur langue.

Le Souverain Pontife ayant ouy le grand fruit que ces zelans & servans Religieux avoient fait en cette nouvelle Espagne, à la requeste de l'Empereur Charles V, il pourveut du premier Evesché de Mexique l'an 1528, Frère Jean de Zumaragna, homme de sainte vie, & infatigable parmy ces penibles voyages qu'il fit sans jamais manier argent. Il fit toutes les visites de son Evesché à pied quelque decrepité qu'il fut, car il est mort aagé de quatre vingt ans, son corps se conserve encor miraculeusement tout entier. C'est d'une lettre qu'il escrivit à nos Peres au Chapitre tenu à

Toulouse que nous apprenions tout plein de particularitez des Indes, de l'ordre qu'il établit en la conversion des Infidèles, institution des Colleges vis à vis de nos Convents: où les enfans estoient imbus & endoctrinés en la foy, & aux bonnes lettres.

Ce furent aussi les Freres Mineurs Recollects, de la Province de faint Joseph, qui passerent les premiers aux Isles Philippines, & l'an 1540, le Roy de Portugal ayant esté instamment requis par le Roy de Zeilan, de luy envoyer des personnes qui le peussent instruire en la Religion Chrestienne, il en donna la commission à sept de nos Religieux, qui prescherent si utilement & fructueusement, qu'ils convertirent le Roy, & toute sa famille.

Le sang de nos Religieux qui a arrosé la terre du Japon la leur a rendu plus fertile, qui pourroit raconter les supplices cruels, qu'on fit souffrir à six de ces bons Peres, l'an mille cinq cens nonante sept avant que de les faire barbarement mourir par le feu, & le fer, mais en recompense, ils ont bien gagné des ames à Dieu, car l'an mille, six cents quinze, le cinquiesme d'Octobre, arriva à Rome Fraxicura Ambassadeur du Roy de Voxu, qui est une Province située à la partie Orientale du Japon, ce solemnel Ambassade estoit de cent Gentilhommes Japponois, qui s'embarquerent le 28 Octobre de l'an mille six cens treize pour faire voyle en ces quartiers, & venir rendre l'obeissance au Souverain Pontife, la longueur & l'incommodité d'un voyage d'un an entier, ayant passé deux fois la ligne Equinoctiale, les ardantes & intolerables chaleurs qu'ils y souffrirent leur causa des maladies dont la pluspart moururent, excepté vingt cinq qui abordèrent en Espagne le 10 Novembre 1614. Ils estoient conduits par le Pere Louys Sotello Recollect qui harangua devant le pape, après qu'ils eurent esté magnifiquement receus & traictés à Rome, où rien ne fut oublié ny espargné, tant à leur, entrée Royale qu'au reste de la despence qui fut tres-splendide, & tout autre que ne portoit l'escrit qui enfin imprimé, comme m'a asseuré un très honneste Prestre seculier qui se trouva là present en toutes les ceremonies, & dans nostre Convent où lesdits Ambassadeurs estoient logez avec le Pere Louys, pour faire voir à ces Seigneurs Japponois la grandeur & puissance de Rome, & combien l'Eglise Romaine chérit & fait estat de ses enfans qui la recognoissent pour mere, & luy rendent l'obeissance filiale.

Fraxicura reconnut le Pape au nom de son Roy, pour Vicaire de Jesus-Christ en terre, & Père commun de tous les Chrestiens. Il rendit tesmoignage que le P. Louys avoit donné entrée à la prédication de l'Evangile dans le Royaume de Voxu, où il avoit travaillé l'espace de quatorze ans continuels, & requist instamment sa Sainteté de luy donner des Religieux de S. François pour la continuation d'un si bon oeuvre, promit de les ayder, & de bastir des Convents en ses terres, comme le Roy par tout son Royaume.

Son Roy nommé Idate pour marque de sa vraye conversion & zele à la Religion, ruina & brusla huit cens Idoles, avec leurs pagodes, il a permis à tous ses sujets de se faire Chrestiens, d'où on espere une ample & riche moisson d'ames; Il delivra 18 cens personnes de la mort qu'un Gouverneur sien cousin estoit resolu de faire mourir; le Jesuite Platus de son temps dit que nous y avions desja 13 Provinces, donc la moindre est de 12 Convents, & celle de Mexique en contenoit 50, par la dernière liste que nos Peres en ont veu de l'an 1621. Ils y ont remarqué plus de 500 Convents en 22 Provinces. Ces grandes entreprises, ces fameuses conversions ne sont que pour la vraye Eglise, laquelle de la mer d'infidelité tire au rivage du Christianisme les ames humaines, sous l'heureuse conduite des Religieux Catholiques qui ont fait surgir és ports reculés & inconnus, la nef de l'Eglise, ils ont ancré aux lieux où jamais les Apostres n'avoient abordés, leurs premieres traces sont marquées du sang bouillant de leur affection, bien souvent captifs ils ont captivé les hommes, & vainquans ont vaincu leurs vainqueurs, de sorte que nous pouvons dire que sous leur bannière l'Eglise est comme sortie du monde, pour acquérir de nouveaux mondes.

Pour l'Orientale, la decouverte & conquete estoit au Roy de Portugal Dom Emanuel, qui en l'an 1500 y envoya 8 Freres Mineurs sous la conduite de Pierre Alvares de Cabral, qui y furent tous martyrisés excepté F. Héry de Conimbre, qui fut à son retour Confesseur du Roy, & Evesque de Cepta. Ils arriverent à Calicut, & de là passerent à Cochin où ils commencerent à arborer la Croix, qu'ils prescherent à ces Nations Barbares.

L'an 1502, au seconds voyage qui fit Vasco de Gama, il y mena de nos Religieux qui baptiserent une multitude incroyable d'enfans, & les Chrestiens Orientaux tesmoignoient à Vasco, le contentement qu'ils avoient de voir des Chrestiens en leurs pays, & se tenoient fort ses obligez.

Frere Garcia de Padilla, fut créé le premier Evesque de l'Isle S. Dominique, autrement Espagnole. Et l'an 1510, fut basti un Convent à Goa fameuse ville & capitale du Levant, qui servit après comme de Séminaire, d'où l'on tirait les Religieux pour envoyer par les Royaumes de Cananori, de Cochin, Coilani, les autres alloient avec l'armée, preschoient servaient aux hospitaux, & s'occupaient aux oeuvres de charité; à enseigner & catechiser les enfans: jusques à ce que l'an 1542, ils resignerent le College au P. François Xavier, afin d'avoir moins d'embarras à prescher l'Evangile, dequoy fait foy la premiere vie de saint François Xavier, imprimée in 8, & composée par Horace Turselin de la mesme compagnie, quoy que la dernière ait oublié ceste particuliere beneficence, ce qui a fait dire à Gonzague, tout le travail & la peine qu'il y a eu en l'Inde Orientale durant 40 ans continuels, soit à guerir les malades, soit à convertir les infidels, soit à instruire les Catechumenes, soit à administrer les Sacremens, ou bien enfin à exercer les autres oeuvres de charité, toute ceste fatigue estoit chargée sur le dos des Religieux de saint François.

CHAPITRE XXXX.

Quand je viens à considerer la vie, les moeurs & les diverses actions de ceux qui ne vous cognoissent point (ô mon Dieu) je ne sçay qu'en penser sinon que c'est un continuel aveuglement & un abisme de folie. Desireux de voir les ceremonies & façons ridicules que nos Hurons observent à la pesche du grand poisson, je partis du bourg de S. Joseph, avec le Capitaine Auoindaon, au mois d'Octobre, & nous embarquames sur la mer douce, moy cinquiesme dans un petit canot, puis après avoir long-temps navigé & avancé dans la mer par la route du Nord, nous nous arrestames & primes terre dans une Isle commode pour la pesche, où des ja s'estoient cabanez plusieurs Hurons, qui n'attendoient rien moins que nous.

Dés le soir de nostre arrivée, l'on fist un festin de deux grands poissons, qui nous avoient esté donnez par un des amis d'Auoindaon, en passant devant son Isle où il peschoit: car la coustume est entr'eux, que les amis se visitans les uns les autres au temps de la pesche, de se faire des presens mutuels de quelques poissons. Nostre cabane estant dressée à l'Algoumequine, chacun y choisit sa place selon l'ordre ordonné, aux quatre coins estoient les quatre principaux, & les autres en suite, arrangez les uns joignans les autres assez pressez. On m'avoit donné un des coins dés le commencement comme à un chef, mais au mois de Novembre qu'il commença à faire un peu de froid, comme il faict ordinairement és contrées du Nord, je me mis plus au milieu, & ceday mon coin à un autre, pour pouvoir participer à la chaleur des deux feux, que nous avions dans la cabane.

Tous les soirs on portoit les rets environ un quart ou demie lieuë au plus, avant dans la mer, & puis le matin venu, dés la pointe du jour on les alloit lever souvent garnis de tres-bons gros poissons, comme assihendos, truites, esturgeons, & autres qu'ils esventroient comme l'on faict aux molues, puis les estendoient sur des ratteliers de perches dressez exprés, pour les faire seicher au Soleil, où en temps incommode & de pluyes, les faisoient boucaner à la fumée sur des clayes, ou au dessus des perches de la cabane, puis serroient le tout dans des tonneaux, de peur des chiens & des souris & non des chats, car ils n'en ont point, & ceste provision leur sert pour festiner, & pour donner goust à leur potage, pricipalement en temps d'Hyver qu'ils tiennent fort la maison, & manquent de douceurs.

Quelquefois ils reservoient des plus grands & gras assihendos, lesquels ils faisoient fort bouillir en de grandes chaudieres pour en tirer l'huyle, laquelle ils amassoient fort curieusement avec une cueillier par dessus le bouillon, & la serroient en des bouteilles d'escorce d'un certain fruit ressemblant à nos calbasses, qui leur viennent d'un país fort esloigné à ce qu'ils me disent: cet huyle est aussi douce & agreable que beure fraiz, aussi est-elle tirée d'un tres-bon poisson, incogneu aux Canadiens & encore plus icy.

Quand la pesche est bonne, & qu'il y a nombre de Sauvages cabanez en un lieu, on n'y voit que festins & banquets, reciproques, qu'ils se font les uns aux autres, & s'y resjouissent de fort bonne grace, sans aucune dissolution ny action qui sent de la legereté ou sottize. Ceux qui se font dans les bourgs & villages sont passablement bons; mais ceux qui se font à la pesche & à la chasse sont les meilleurs de tous, quand l'heure en donne, car ils n'y espargnent rien. Comme à une personne de laquelle ils faisoient estat, ils avoient accoustumé de me donner à tous les repas, le ventre de quelque grand assihendos, parce qu'il est fort plein de graisse & tres-excellent, mais comme je n'ay jamais esté beaucoup amateur de la graisse qui est le sucre des Sauvages, je le changeois volontiers contre un morceau plus maigre, & eux se consoloient du mien. Neantmoins tout bien considéré le plus asseuré est suivant le conseil de S. Bonnaventure, mange simplement ce que l'on te donne & ne point faire choix des viandes, sous pretexte mesme de rendre du pire.

Ils prennent sur tout garde de ne jeter aucune arreste de poisson dans le feu, & y en ayant jetté, ils m'en tancèrent & les en retirerent fort promptement, disans que je ne faisois pas bien, & que je serois en fin cause qu'ils n'en pourroient plus prendre, pour ce (disent ils,) qu'il y avoit de certains esprits, ou l'esprit des rets ou des poissons memes, desquels on brusloit les os, qui advertiroient les autres poissons de ne se pas laisser prendre, puis qu'on les traictoit de la sorte & sans aucun respect.

Les Canadiens & Montagnais ont aussi ceste coustume de tuer tous les eslans qu'ils peuvent, attraper à la chasse, croyans que ceux qui eschappent vont advertir les autres de se cacher au loin peur de leurs ennemis, & ainsi en laissent ils par fois gaster sur la terre, quand ils en ont des-ja suffisamment pour leur provision, qui leur seroient bon besoin en autre temps, pour les grandes disettes qu'ils souffrent souvent, particulierement quand les neiges sont basses, auquel temps ils ne peuvent que tres-difficilement attraper la beste, & encore en danger d'en estre offensé, mais le plus grand mal que cause ceste superstition est, qu'ils ruinent la chasse du poil, de l'eslan & du cerf, comme nos Hurons ont faict celle du castor en leur país, qu'il ne s'en trouve plus aucun, & par ceste destruction, ils s'enjoignent souvent des jeusnes plus rigoureux que ceux de l'Eglise, & des plus austeres Religieux des Cloistres. Un jour, comme je pensois brusler au feu le poil d'un escurieux mort, qui m'avoit esté donné, ils ne le voulurent point permettre, & me l'envoyerent brusler dehors, à cause des rets, qui estoient pour lors dans la cabane, disans: qu'elles le diroient aux poissons, je leur dis que les rets ne voyoient goute & n'avoient aucun

sentiment, ils me respondirent que si, & qu'elles entendoient & mangeoient: donne leur donc de la sagamité, leur dis je, quelqu'uns me repliquerent, ce sont les poissons qui leur donnent à manger & non point nous.

Je tançay une fois les enfans de la cabane, pour quelques mauvais & impertinens discours qu'ils tenoient, il arriva que le lendemain ils prindrent fort peu de poisson, ils l'attribuerent à cette reprimende, qui avoit esté rapportée par les rets aux poissons, & en murmurèrent, disans, que si mes prieres leur obtenoient par fois du poisson, que j'avois esté cause à ce coup qu'ils n'avoient rien pris, & pour chose que je leur pû dire du contraire, ils resterent dans leur croyance premiere, que tancer leurs enfans du mal, estoit empêcher leur pesche.

Un soir que nous discourions des animaux du pays, voulans leur faire entendre que nous avions par toutes les Provinces de l'Europe, des lapins & levraux, qu'ils appellent Quietonmalisia, je leur en fis voir la figure par le moyen mes doigts en la clarté du feu, qui en faisoit donner l'ombrage contre la cabane, par hazard on prit le lendemain matin du poisson beaucoup plus qu'à l'ordinaire, ils creurent que ces figures en avoient esté la cause, & me prièrent de prendre courage & d'en faire tous les soirs de mesme & de leur apprendre ce que je ne voulu point faire, pour n'estre cause de cette superstition & pour n'adhérer à leur folie & simplicité, digne de compassion.

En chacune des cabanes de la pesche, il y a un Prédicateur de poisson, qui a accoustumé de les prescher, s'ils sont habilles gens ils sont fort recherchez, pour ce qu'ils croyent que les exhortations d'un habile homme, ont un grand pouvoir d'attirer les poissons dans leurs rets, comme eux l'éloquence d'un grand Ciceron à sa volonté. Celuy que nous avions s'estimoit un des plus ravissans, aussi le faisoit il beau voir demener & des mains & de la langue quand il preschoit, comme il faisoit tous les soirs, après avoir imposé le silence & fait ranger un chacun en sa place, couché de son long, le ventre en haut comme luy.

Son thème estoit; que les Hurons ne bruslent point les os des poissons & qu'on ne leur fait aucun mauvais traitement, puis en suite avec des affections nompareilles exhortoit les poissons, les conjuroit, les invitoit & les supplioit de venir, de se laisser prendre & d'avoir bon courage, & de ne rien craindre, puis que c'estoit pour servir à de leurs amis, qui ne bruslent point leurs os. Il en fist aussi un particulier à mon intention par le commandement du Capitaine, lequel me disoit après, hé, mon nepveu, voyla-il pas qui est bien? ouy, mon oncle, à ce que tu dis, luy respondis je, mais toy & tous vous autres Hurons avez bien peu de jugement, de penser que les poissons entendent, & ont l'intelligence de vos sermons & de vos discours, il croyoit que si neantmoins, & ne pouvoit estre persuadé du contraire.

Pour avoir bonne pesche ils bruslent aussi du petun, en prononçans de certains mots que je n'entends pas. Ils en jettent aussi à mesme intention dans l'eau, à des certains esprits qu'ils croyent y presider, ou plustost à l'ame de l'eau, car ils croyent que toute chose materielle & insensible, a une ame qui entend & comprend, la prient à leur manière accoustumée d'avoir bon courage, & de faire qu'ils prennent bien du poisson, & fassent une pesche qui leur soit profitable & avantageuse. Voilà où aboutissent toutes leurs prières, ou pour leur ventre, ou pour leur santé, ou pour la ruyne de leurs ennemis, & n'en font point d'autres à quelque esprit que ce soit, sinon pour les voyages & la traicte, car de rendre graces à Dieu, ou de luy demander pardon, avec promesse de mieux faire, il ne s'en parle point, non plus que des autres choses qui regardent le salut, si on ne leur en discours.

Les simplicités que je vous ay descrites, tesmoignent assez que nos Sauvages n'ont pas l'esprit cultivé, & qu'ils vivent dans une grande ignorance, mais si nous considerons de près, nous trouverons en France des personnes aussi mal polyes qu'eux & presque en pareille ignorance, & si j'oze dire plus ignorances, j'ay veu des François aux Hurons, enseigner aux Sauvages des folies & des inepties si grandes, que les Sauvages mesmes s'en gaussoient avec raison, & comment n'eussent ils estalé leur marchandises & leurs folles opinions devant un peuple sans science; puis qu'à nous mesmes ils nous en proposoient de si ridicules qu'elles ne seroient pas pardonnables à des enfans, & cependant c'estoient personnes de plus de trente cinq à quarante ans d'aage, fort incapables d'estre envoyez parmy un peuple, que l'on doit reduire & amener à Dieu par science & bonne vie.

Nous trouvâmes dans le ventre de plusieurs grands poissons, des ains faits d'un morceau de bois accommodé avec un os, qui servoit de crochet & lié fort proprement avec de leur chanvre, mais la corde trop foible pour tirer à bord de si gros poissons, avoit fait perdre & la peine & les ains de ceux qui les avoient jettez en mer, car véritablement il y a dans cette mer douce des esturgeons, assihendos, truittes & brochets, si monstreusement grands qu'il ne s'en voit point ailleurs de plus gros, non plus que de plusieurs autres especes de poissons qu'on y pesche & qui nous sont icy incognus.

Cette mer douce de laquelle tant de personnes sont desireuses de sçavoir, est un grandissime lac qu'on estime avoir près de trois cens lieuës de longueur de l'Orient à l'Occident, & environ cinquante de large, fort profond, car pour le sçavoir par experience nous jettâmes la sonde vers nostre bourgade assez proche du bord en un cul de sac, & trouvâmes quarante huit brassées d'eau, mais il n'est pas d'une égale profondeur par tout, car il l'est plus en quelque lieu & moins de beaucoup en d'autres.

Il y a nombre infiny d'Isles, ausquelles les Sauvages cabanent quant ils vont à la pesche ou en

Voyage aux autres nations qui bordent ceste mer douce. La coste du midy est beaucoup plus agreable que celle du nort, où il y a quantité de rochers en partie couverts de bois, fougères, bluets & fraizes, l'on tient que la chasse de la plume y est bonne, & à quelqu'uns celle du poil, & qu'il y a force caribous & autres animaux rares & de prix, mais ils sont difficiles à prendre. Le truchement Bruslé avec quelques Sauvages, nous ont asseuré qu'au de-là de la mer douce, il y a un autre grandissime lac, qui se descharge dans icelle par une cheute d'eau que l'on a surnommé le saut de Gaston, ayant près de deux lieuës de large, lequel lac avec la mer douce contiennent environ trente journées de canaux selon le rapport des Sauvages & du truchement quatre cens lieuës de longueur.

Lors qu'il faisoit un grand vent, nos Sauvages ne portoient point leurs rets en l'eau parce qu'elle s'eslevoit alors comme la grand mer, & en temps d'un vent mediocre, ils y estoient encore tellement agités, que c'estoit assez pour me faire louer Dieu qu'ils ne perissoient point là dedans, & sortoient avec de si petits canots du milieu de tant de flots que je contemplois à dessein du haut de quelque rocher, où je me retirois seul tous les jours, ou dans l'espaisseur de la forest, pour dire mon office & faire mes prieres en paix.

Ceste Isle estoit assez abondante en gibier, outardes, canars & autres oyseaux de rivieres, pour des escurieux il y en avoit telle quantité, de suisses & autres commun, qu'ils endommageoient fort la secherie du poisson, à laquelle ils estoient continuellement attachez, bien qu'on taschast de les en dechasser par la voix, le bruit des mains & à coup de pierres qu'ils craignoient peu, & estans saouls ils ne faisoient que jouer & courir les uns après les autres soirs & matin. Il y avoit aussi des perdrix grises l'une desquelles m'approcha un jour de fort près en un coin dans le bois, où je disois mon office, & m'ayant regardé en face, s'en retourna à petit pas comme elle estoit venue faisant la roue comme un petit coq-d'inde, & tournant continuellement la teste en arriere regardoit & contemploit doucement sans crainte, aussi ne voulu je point l'effaroucher ny mettre la main dessus, comme je pouvois faire, & la laissay aller.

Un mois & plus s'estant escoulé, on commença de penser de nostre retour, comme le grand poisson du sien, car il change de contrée suivant les Lunes & les saisons comme les molues en la mer: Mais comme il fut question de partir, le Lac s'enfla si fort qu'il fit perdre aux Sauvages l'esperance d'ozer s'embarquer ce jour là, craignant le danger eminent de quelque naufrage par la tourmente qui s'alloit renforçant. Cependant je demeurois seul dans nostre cabane, lors qu'à l'issue de leur conseils ils me vinrent trouver pour avoir mon avis, & sçavoir ce qu'il estoit question de faire, car sous pretexte que je leur parlois souvent de la toute bonté & puissance de nostre Seigneur, il leur estoit avis que j'avois quelque crédit envers sa divine Majesté, & que rien ne m'estoit impossible non plus qu'incogno, c'est ce qui me donnoit bien de la peine, & plus que n'eust pas fait une autre opinion de moy, car au trop il y a tousjours du danger. Il me fallut à la fin aller voir la mer pour les contenter, autrement je n'eusse point eu paix avec eux, puis que tous s'estoient resolu à ce que j'ordonnerais, comme si j'eusse eu quelque experience de la marine, ou que Dieu m'eust donné assurance des choses à venir: je l'avois desja veuë dans ses choleres, depuis un quart d'heure, & sçavois, qu'il y alloit d'un grand hazard de s'y embarquer, neantmoins pour les contenter, il me fallut derechef sortir dehors, & la considerer dans ces furies plus d'une fois.

L'ayant bien considerée, & les eminentes perils qu'on pouvoit à bon droit apprehender, je priay Dieu qu'il me donnast lumiere pour donner bon conseil, & n'estre cause de refroidir en ces pauvres gens, par mon peu de foy, la confiance qu'ils commençoient d'avoir de sa divine Majesté: Mais ou par presumption, ou par le juste vouloir de Dieu qui fait parler les muets, ou par une foy double que nostre Seigneur me donna lors. Je leur dis qu'ils devoient partir, & que dans peu la mer calmeroit à leur contentement, ce qu'ils crurent tellement, que ma voix se porta dés aussi tost par toutes les cabanes de l'Isle qui les fist si bien diligenter pour l'esperance de la bonace prochaine, qu'ils nous devancerent tous, & fusmes les derniers à desmarer, non par paresse ou crainte, mais par trop d'affaires & d'embaras.

Si tost que la flotte fut en mer, ô merveille du tout-puissant, les vents cesserent, & les ondes s'acoiserent calmes & immobiles comme un plancher, jusques au port de S. Joseph, où je rendis graces à Dieu, tandis que mes Sauvages disoient, ho, ho, ho, onniané, admirant ses merveilles.

Il estoit nuict fermée avant que nous y pusmes prendre terre, & puis mes gens estoient tellement embarassés de leurs poissons & filets, qu'ils furent contrains de cabanner là jusques au lendemain matin qu'ils se rendirent au bourg; mais pour moy qui n'avois rien qui me pût empescher d'aller que deux petits poissons qu'ils m'avoient donné, je partis de là & m'en allay seul travers les champs & la forest en nostre cabane, qui en estoit à une bonne demie lieuë esloignée, j'eu bien de la peine de la trouver à cause de la nuict, & m'esgarois souvent, mais la voix de quelques petits Sauvages, qui chantoient là és environs me radressoit, autrement j'estois pour me voir coucher dehors, & me repentir de m'estre mis en chemin.

Ce qui m'avoit le plus pressé de partir seul à heure indue, estoit le doute de la santé du Père Nicolas, que les Sauvages m'avoient voulu faire mort, mais je le trouvay en tres-bonne santé, Dieu mercy, de quoy je fus fort joyeux, & eux au reciproque furent fort ayses de mon retour, & de ma bonne disposition, & me firent festin de trois petites citrouilles cuittes sous la cendre chaude, & d'une bonne sagamité de maiz, que je mangeay d'un grand appetit; pour n'avoir pris de toute la journée, qu'un bien peu de bouillon de bled d'Inde, fort clair, le matin avant partir.

CHAPITRE XXXXI.

SI au Palais Royal est estimé & favori celui que le Roy caresse: en la maison de Dieu est aussi préféré celui que Jesus-Christ chastie. Depuis le peché de nostre premier Pere, tous les hommes ont esté sujets à maladies & infirmités du corps ou de l'esprit. A la verité les causes de nos maux sont diverses, mais les remedes propres sont bien différens aussi. Dieu chastie les bons ou les esprouve par diverses afflictions & maladies, au contraire des meschans qui sont punis pour leurs propre demerites, hélas, nous sommes souvent trompez en nos jugemens, car tels semblent estre sauvez, quand au jugement des hommes qui devant Dieu sont en voye de damnation, & ceux que l'on croit souvent estre reprouvez, sont du nombre des enfant de Dieu: car le monde ne juge que de l'escorce & Dieu juge le dedans. Dieu demeure avec les malades & affligez, & le diable avec ceux qui sont en prosperité, & à qui toutes choses viennent à souhait, tesmoin l'histoire de saint Ambroise où il est dit, qu'il n'eust pas plustost adverty son compagnon de sortir de la maison, où toutes choses prosperoient comme une maison maudite de Dieu, que tout fust abismé & le Maistre & la Maistresse escrazé avec leurs enfans sous les ruynes. O mon Dieu! le B. Frere Gille compagnon de saint François avoit bien raison de dire que le demon de la prosperité estoit plus dangereux que celui de l'adversité, car nous en voyons plus se perdre dans l'abondance, que dans la disette, car peu se desesperent pour l'une & tous se glorifient pour l'autre.

Constans fils du grand Constantin, qui fit autant de maux à l'Eglise que son pere luy avoit fait de bien, heretique Arrien qu'il estoit, se flattoit sur la prosperité de ses victoires, & de là tenoit sa vie par une juste punition de Dieu, de s'imaginer qu'il estoit dans la vraye foy, puis qu'il recevoit tant de faveurs du ciel, comme si les faveurs plustost que les disgraces estoient des tesmoignages du vray amour de Dieu. A quoy selon le dire de Seneque le Philosophe, qu'il n'y a rien pis que la felicité des meschans, luy respondit fort bien Lucifer Evesque de Salare contemporain du grand S. Athanase, en un livre qu'il intitula, Des Roys Apostats, où il luy monstre que la prosperité temporelle n'est pas une marque asseurée de la vraye foy, & que bien souvent Dieu permet que les plus meschans Princes regnent long-temps, & les bon peu, ce qu'il confirme par les exemples de Basa Roy d'Israël qui regna vingt quatre ans, & son fils trente cinq ans, & Manasses Roy de Juda, le plus meschant de tous les Roys, bien que fils d'un bon pere Ezechias, qui regna cinquante sept ans, ce qui nous doit assez faire voir la vanité de ce siecle, où les plus mauvais ont plus grand part que les gens de bien, auquel il semble souvent que toutes choses leur aillent à contrepoil, ce que Dieu permet pour les chastier comme enfans, ou pour les rendre plus conformes à luy comme amis, & pour cet effet leur promet des ennemis pour les punir de leur fautes (car il n'y a si bon qui ne manque) ou pour les empescher l'attache des grandeurs d'icy bas, ou ils se pourroient aysement perdre sans la malice de ses ennemis, qui émoussent leur gloire, car d'un advertissement ou conseil d'amis on en fait assez peu d'estat s'il n'est à nostre goust, bien que Diogenes dise que pour cognoistre soy-mesme ses fautes, il faut avoir un vray amy, ou ennemy, car l'un ny l'autre ne vous celle rien, mais quand les péchez sont grands, & que nous avons trop offensé, si Dieu ne nous dit mot, c'est signe que nous sommes perdus, sinon il nous envoie des maladies, des pertes de biens, des traverses d'amis, & de plus il esleve les mechans contre nous qui nous esprouvent comme l'or dans le creuset. Et de fait Anastasius rapporte qu'un bon Religieux se plaignant à Dieu, de ce qu'il avoit permis que Phocas après, avoir tué l'Empereur Mauritius, & ses enfans, s'empara de l'Empire; Dieu luy respondit, qu'il l'avoit permis pour punir son peuple, & que s'il en eut trouvé un plus meschant pour luy mettre la couronne sur la teste, il l'eust fait.

Parlons maintenant de la santé du corps, & des maladies ordinaires qui arrivent indifféremment & naturellement aux bons, & aux mauvais, afin de ne nous esloigner trop, de nostre premier sujet, & disons que les anciens Egyptiens avoient accoustumé d'user de vomitifs pour guerir les maladies du corps, & de sobriété pour se conserver en santé, car ils tenoient pour maxime, indubitable, que les maladies corporelles ne provenoient que d'une trop grande abondance & superfluité d'humeurs, & par consequent qu'il n'y avoit aucun remede meilleur, pour la santé, que le vomissement & la diette, mais la diette principalement.

Troque Laerce, & Lactance, dient la cause pourquoy les Grecs demeurent si long temps sans avoir Medecins, ce fut pour ce qu'ils cueillaient au mois de May des herbes odoriferantes qu'ils gardoient en leurs maisons, se faisoient seigner une fois l'an, & non pas tous les jours comme l'on fait à Paris, se baignoient une fois le mois, & ne mangeoient qu'une fois le jour, & estoient si exacts observateurs de cette temperance & sobriété, que Platon ayant esté interrogé s'il avoit veu aucune chose nouvelle en Sicile; Je vy, respondit-il, un monstre en nature, c'est un homme qui se sauloit deux fois par jour. Cela, disoit il, pour Denys le Tiran, lequel fut le premier qui introduit la coustume de manger deux fois par jour, sçavoir est disner à midy, & souper au soir, car toutes les autres Nations avoient accoustumé seulement de souper le soir, & les seuls Hebrieux disnoient à midy.

De vouloir à present exiger cela de nous en général, il y auroit bien des oppositions, mesmes dans les Cloistres, car la nature n'a plus les forces du passé, & va tousjours débilitant à mesure que la fin du monde approche, c'est une science que j'appris du R. P. Gontery Jesuite, en une conference qu'il eut en la presence de la Reyne Marguerite, avec un Maistre des Requestes, qui

disoit au contraire (mais assez mal à mon advis) que si le corps, & les forces corporelles eussent toujours diminué depuis la création de l'homme, que nous serions à present comme de petits fourmis. Cela estoit un peu brusquement parlé devant cette sage Princesse, mais qui avoit tant de respect aux gens Doctes & de merites, qu'elle en souffroit mesmes les petites saillies d'esprit, lors qu'eschauffez dans les disputes elles leurs eschapoient avant d'y avoir pensé.

Il est vray que nous ne pouvons pas esgaler, ny imiter de bien prés les austeritez & penitences des anciens, à qui toutes rigueurs sembloient autant douces & faisables, comme à nous ameres & insupportables, soit pour nostre foiblesse & imbecilité, ou pour nostre deffaut d'amour de Dieu, qui est nostre plus grand mal, mais encores si en trouve il d'assez forts qui pourraient faire davantage qu'ils ne font s'ils vouloient, pour le salut, ou pour la santé corporelle, de laquelle nous sommes fort amateurs, & souvent mauvais conservateurs, car nous ne voulons pas nous mortifier en rien, & voulons vivre en paix & ayse, & suivre nos appetits, sans distinguer des choses propres ou impropres, & de là vient que nous tombons si souvent malades & restons indisposez, où abrégeons nostre vie; mais quoy la sobriété a perdu son procès, il n'y a plus d'Advocats pour elle, les frippons l'ont bannie des bonnes compagnies, & n'est plus receuë qu'où elle est le plus en hayne.

L'Empereur Aurelian vescu jusques en l'an septante & sixiesme de son aage, durant lequel temps il ne fut jamais seigné ne médecine, hormis que tous les ans il entroit au bain, tous les mois il se provoquoit à vomir, & si jeusnoit un jour toutes les semaines, & tous les jours prenoit une heure pour se promener, qui estoient tous regimes & remedes faciles & aysez à pratiquer par ceux qui en ont le desir, car il n'y a si pauvre ny si riche qui ne le puisse faire, & observer de point en point, mais qui commencera.

Nos Sauvages ont bien la dance & la sobriété, avec les vomitifs, qui leur sont utiles à la conservation de leur santé (car j'en ay veu quelqu'uns passer les jours entiers sans manger) mais ils ont encores d'autres preservatifs desquels ils usent souvent: c'est à sçavoir les estuves & sueries, par le moyen desquelles ils s'allegent & previennent les maladies, & puis ils sont tellement bien composez qu'ils sont rarement malades, & encores plus rarement gouteux, graveleux, hypocondres ou pulmoniques, mais ce qui ayde encor grandement à leur bonne disposition est, qu'ils sont engendrez de parens bien sains & dispos, d'une humeur & d'un sang bien temperé, & qu'ils vivent en une parfaite union & concorde entr'eux sont toujours contents, n'ont aucun procès, s'interessent fort peu pour les grades & biens de la terre, qu'ils possèdent avec une grande indifférence, c'est à dire, que les perdans ils ne perdent pas leur tranquillité, ainsi en usent les gens de bien, & non les autres, qui n'ont point d'amour de Dieu, & se piquent pour la moindre perte qui leur arrive.

Il n'y a neantmoins corps si bien composé ny régime si bien observé qui le puisse maintenir pour toujours dans une egale santé, qu'il ne faille à la fin s'affoiblir ou succomber par divers accidens ausquels l'homme est sujet. Pour donc prevenir & remedier à tous ces deffauts & incommoditez du corps humain: outre les susdits remedes nos Sauvages ont des Medecins, Apoticaire, & Maistres des ceremonies qu'ils appellent Oki, ou Ondaxi, & d'autres Arondiouane, ausquels ils ont une grande croyance, pour autant qu'ils sont pour la plupart grands Magiciens, grands devins, & invocateurs de Demons: Ils leur servent de Medecins, & Chirurgiens, & portent toujours avec eux un petit sac de cuir dans quoy ils tiennent quelques petits remedes pour les malades, comme poudres de simples ou de racines, avec la tortue que l'Apoticaire luy porte en queue.

Ceux qui font particulière profession de consulter le diable, & predire les choses à venir ou cachées, (car tous n'en ont point le grade) ont quelques autres petits instrumens qui leur servent à ce mestier, dont je vous diray ceux qui se trouverent dans le sac de Trigatin, estimé bon Pirotois, & tres-excellent Medecin. Il y avoit premièrement une pierre un peu plus grosse que le poing taillée en ovale, de couleur un peu rouge, ayant un traict noir tout autour prenant d'un bout à l'autre, dont ils tiennent que quand quelqu'un doit mourir de la maladie dont il est atteint, elle s'ouvre un peu par le petit traict noir, & que s'il n'en doit pas mourir elle ne s'ouvre point, s'entend qu'il faut que le Pirotois approche la pierre du malade.

Il y avoit aussi dans ce sac, cinq petits battons de cedre, longs de six ou sept pouces chacun, & un peu bruslé autour, desquels ils se servent pour predire les choses à venir, & pour advertir des passées. Qu'il ne s'y mette tout plein de bourdes parmy leurs propheties, personne n'en peut douter, c'est pourquoy est malheureux celui qui hebeté s'y fie. Je ne fais point icy mention du petit tabourin de basque avec quoy ils resveillent l'esprit des malades, & conjurent le diable, pour ce que j'en ay parlé ailleurs, mais je vous diray que nous avons une grande obligation à nostre bon Dieu, de nous avoir donné de meilleurs Medecins, & pour le corps & pour l'ame, qui doit un jour jouyr de son Dieu.

S'il y a quelque malade en un village on l'envoye aussi tost querir, on l'informe de la maladie, on luy declare le temps qu'elle a commencé, si elle est naturelle, ou par fois: car il y a des meschans parmy eux aussi bien qu'entre les Epicerinys, qui en donnent à garder à ceux contre qui ils en veulent. Après quoy il fait des invocations à son Demon, il souffle la partie dolente, il y fait des incisions avec une pierre trenchante, en succe le mauvais sang, & fait en fin tout le reste de ses inventions, selon les maladies, car pour les sorts, il faut que les dances, chansons, Negromantie, soufflemens, bruits & hurlemens marchent aussi bien que les festins & récréations, qu'il ordonne toujours pour premier appareil, afin de participer luy mesme à la feste; puis s'en retourne avec ses presens.

S'il est question d'avoir nouvelle des choses absentes ou advenir, après avoir interrogé son demon, il rend ses oracles, mais le plus souvent faux ou douteux, & quelquefois veritables: car le diable parmy les mensonges leur dit quelque verité pour se mettre en credit, & se faire croire habile esprit.

Un honneste Gentilhomme de nos amis nommé le sieur de Vernet, qui a demeuré une année avec nous au pays des Hurons, nous a assuré, que comme il estoit dans la cabane d'une Sauvagesse vers le Bresil, qu'un Demon vint frapper trois grands coups sur la couverture de la cabane, & que la Sauvagesse qui cogneut que c'estoit son Demon, entra dés aussi tost dans sa petite tour d'escorce, où elle avoit accoustumé de recevoir ses oracles, & entendre les discours de ce malin esprit. Ce bon Gentilhomme, preste l'oreille, & escoutant le colloque entendit le diable que se plaignoit à elle, disant qu'il estoit fort las & fatigué, pour venir de fort loin guerir des malades, & que l'amitié particulière qu'il avoit pour elle, l'avoit obligé de venir voir ainsi lassé, puis pour l'avertir qu'il y avoit trois Navires François en mer qui arriveroient bien tost, ce qui fut trouvé veritable: car à trois ou quatre jours de là les Navires arriverent, & après que la Sauvagesse l'eut remercié, & fait ses demandes, le Demon disparut.

L'un de nos François estant tombé malade en la Nation du Petun, ses compagnons qui s'en alloient à la Nation Neutre, le laisserent à en la garde d'un Sauvage, auquel ils dirent. Si cestuy nostre camarade meure, tu n'as qu'à le despouiller de sa robbe, faire une fosse & l'enterrer dedans, car aussi bien ne feroit elle que se pourrir dans la terre. Ce bon Sauvage demeura tellement scandalisé du peu d'estat que ces François faisoient de leur compatriot, qu'il s'en plaignit par tout, disant qu'ils estoient des chiens d'abandonner ainsi leur compagnon malade, & de conseiller qu'on l'enterrast tout nud s'il venoit à mourir. Je ne feray jamais cette injure à un corps mort bien qu'estranger, disoit-il, & me despouillerois plustost de ma robbe pour le couvrir, que de luy oster la sienne pour m'en servir.

L'hoste de ce pauvre garçon sçachant sa maladie partit aussi-tost de saint Gabriel, que nous appellons autrement la Rochelle, où Quieuidahon, d'où il estoit pour l'aller querir, & assisté de ce Sauvage qui l'avoit en garde l'apporterent dans une hotte sur leur dos jusques dans sa cabane, où en fin il mourut, apres avoir esté confessé par le Pere Joseph, & fut enterré en un lieu particulier hors du Cimetiere des Sauvages, le plus honorablement, & avec le plus de ceremonies Ecclesiastiques qu'il nous fut possible; dequoy les Sauvages resterent fort edifiez, & assisterent eux mesmes au convoy avec tous nos François, qui s'y trouverent avec leurs armes, car ils sont ensemblement aise de voir honorer les trespassez. Ils ne voulurent pas neantmoins que ce corps fut enterré dans leur Cimetière, pour autant, disoient-ils, que nous n'avions rien donné, pour ses os, & qu'il faudroit qu'il eut part en l'autre vie, aux biens de leurs parens & amis deffuncts, s'il estoit enterré avec eux.

Nonobstant, les femmes & filles, firent les pleurs & lamentations accoustumez avec l'ordre du Médecin, qui luy-mesme s'estoit présenté pour faire son sabbat, & ses superstitions ordinaires envers ce pauvre garçon, mais nos Religieux ne luy voulurent pas permettre qu'il en approchast, car il n'avoit aucun remede naturel propre à la maladie, c'est pourquoy il fut renvoyé, & payé d'un grand mercy & puis à Dieu.

Je me suis informé d'eux, des principales plantes, & racines, desquelles ils se servent pour leurs maladies & blessures, mais entre toutes ils font principalement estat de celle appelée Oscar, les effects de laquelle font merueilleux & divins en la guerison des playes, ulceres, & blessures, aussi les Hurons en font une estime si grande que peu s'en faut qu'ils ne l'adorent, tant ils relevent & venerent ses vertus, & les bons effects qu'ils en reçoivent. Ils m'en donnerent un morceau, de la tige environ de la longueur du petit doigt, & gros un peu moins, je la consideray curieusement, & me sembla en tout approchant au fenouil, quoique ce soit une autre plante, & qui leur est rare, car on n'en trouve qu'en certains lieux.

Ils ont tout plein d'autres plantes, & racines de grande vertu, & mesme des arbres qui portent une escorce grandement excellente pour vomitif, & autres cures, mais je ne me suis point informé des noms, ny de leurs principales proprietéz, sinon de quelques unes qui me sont encores eschappées de la memoire, pour le peu d'expérience que j'ay aux choses de médecine.

Je croy que le Createur a donné aux Hurons le tabac ou petun, qu'ils appellent Hoüanhoüan, comme une manne necessaire pour ayder à palier leur miserable vie, car outre qu'elle leur est d'un goust excellentissime, elle leur amortit la faim & leur fait passer un long-temps sans avoir necessité de manger: & de plus elle les fortifie comme nous le vin, car quand ils se sentent foibles ils prennent un bout de petun, & les voyla gaillards. Elle a beaucoup d'autres vertus, qui nous sont icy incognues & non point à plusieurs Espagnols, qui la nomment pour cet effet l'herbe sainte, mais l'usage en est beaucoup meilleur & salubre aux Sauvages qu'à nous autres, à qui Dieu a donné en autre chose tout ce qui nous fait besoin, & conseillerois volontiers à tous les Gaulois de n'en user point, que par grande necessité, pour ce que le goust en est tellement charmant qu'en ayant pris l'usage, on ne s'en peut deffaire qu'avec grande difficulté dont j'en ay veu aucuns maudire l'heure de s'y estre jamais accoustumés.

J'ay dit quelque endroit de ce volume, que le Mayz ou bled d'Inde a beaucoup de suc & de substance, pour la nourriture du corps humain, mais plusieurs ont philosophé sur les autres vertus, ont jugé & trouvé par expérience, qu'il est fort propre à guerir les maux de reins, les douleurs de la vessie, la gravelle, & retentions d'urine, dequoy ils se sont advisez, pour avoir pris garde qu'il n'y a presque point d'Indiens qui soient travaillez de ces maladies, à cause de leur

boisson ordinaire, qui est faite de Mayz.

Nos Sauvages ont aussi des racines tres-venimeuses, qu'ils appellent Ondachiera, desquelles il se faut donner de garde, & ne se point hasarder d'y manger d'aucune sorte de racine, que l'on ne les cognoisse, & qu'on ne sçache leurs effects & leurs vertues; de peur des accidens inopinez qui nous sont quelquefois arrivez.

Nous eusmes un jour une grande apprehension d'un François, qui pour en avoir mangé d'une qu'il avoit luy mesme arrachée dans les forests, devint tout en un instant pasle comme la mort, & tellement malade que nous fusmes contraints d'avoir recours aux Sauvages pour avoir quelque remede à un mal si inopinément arrivé, lesquels luy firent avaller un vomitif composé d'eau & de simples, avec de l'escorce de certains bois qui luy fit rendre tout le venin qu'il avoit dans l'estomach, & par ce moyen fut guery, & appris pour une autre fois, de ne manger d'aucune herbe ny racine, que celles que les Sauvages luy diroient, ou desquelles il cognoistroit luy mesme les effects.

Continuation du traité de la santé, & maladies des Sauvages, & de celles qui sont dangereuses & imaginaires. Des estuves & sueries, & du dernier remede qu'ils appellent Lonouoyroya.

CHAPITRE XLII.

IL nous arriva encore une autre seconde apprehension, mais qui se tourna bientost en risée, ce fut que certains petits Sauvages ayans des racines qu'ils appellent Ooxrat, ressemblans à un petit navéau ou chastaigne pelée, qu'ils venoient d'arracher pour leurs cabanes, un jeune garçon François nostre disciple, leur en ayant demandé & mangé une ou deux sans s'informer de ses effects, les trouva bonnes au commencement, & d'un goust assez agreable, mais qui se convertist soudain en de très-cuisantes & picquantes douleurs, qu'il sentoit par tout dans la bouche & la langue, qu'il avoit comme en feu, & outre cela, les phlegmes luy distiloient continuellement de la bouche qu'il tenoit ouverte, la teste panchée en bas pour leur donner cours, ce qui me faisoit compassion.

S'il estoit bien empesché en ses maux, l'apprehension de la mort luy estoit la plus sensible, comme à nous mesmes l'ignorance de sa maladie, jusque à ce que les Sauvages nous eurent adverty en se gaussant plaisamment, que le garçon en tenoit, mais qu'il n'en mourroit pas pourtant. Cela nous consola fort, car je vous assure que nous nous trouvions bien empeschez, & ne sçavions quel remede apporter à ce mal inopiné.

Je vous manifesteray comme les Sauvages en usent pour leur santé, avec fruit & sans douleur, mais au préalable, il faut que je vous die, que nostre petit disciple n'y pas le dernier pris, car quelques François s'estans trouvez presents à sa disgrâce, y trompèrent plusieurs de leurs compagnons, qui en murmuroient assez pendant que les autres s'esgorgeoient de rire. Cela fut en partie la cause que je n'en apportay point en Canada pour la France, peur qu'on ne dis que j'avois apporté de quoy rire, preferant ce petit interest d'honneur, au grand estat qu'on en eut fait d'ailleurs, pour son excellente propriété de purger le cerveau, & d'esclaircir la face, mieux qu'aucune autre drogue que nous ayons icy.

Lors que nos Hurons, vieillards & autres se sentent le cerveau par trop chargé d'humeurs & de phlegmes qui leur incommodent la santé, ils envoient de leurs enfans (je dis de leurs enfans, pour ce qu'ils n'ont ny vallets, ny chambrières, non plus que de manoeuvres ou gens à la journée, en tout ces pays là) chercher de ces petits navéaux, lesquels ils font cuire sous les cendres chaudes, & en mangent un, deux, ou trois au matin, ou à telle heure de la journée qu'il leur plaist, & n'en ressentent aucune douleur ny incommodité que de tenir leur teste panchée, pendant que les flegmes leur distillent de la bouche.

Lescot dit que les Montagnais & Canadiens ont un arbre appelle *Annedda* d'une admirable vertu, contre toutes sortes de maladies corporelles, intérieures, & extérieures, duquel ils pilent l'escorce & les feuilles qu'ils font bouillir en de l'eau, laquelle ils boivent de deux jours l'un, & mettent le marc sur les parties enflées & malades, & s'en trouvent bien-tost guéris, principalement d'un mal de terre qui a fort couru.

J'ay veu de nos Hurons lesquels pour se rendre plus souples à la course, se découpent le gras des jambes, en chausses de Suisses, avec des pierres tranchantes, & les parties enflées pour les purger des mauvaises humeurs, qu'ils sapoudroient de je ne sçay quelle poudre, après que L'oki avoit craché dessus. Je ne veux pas dire qu'il soient grands Chirurgiens, car je me tromperois, mais encores ne sont ils point tant impertinens qu'on pourroit bien dire, il leur reussit quelquefois de guerir des playes assez dangereuses avec les seuls simples sans composition, & n'ont pour toute ligature, linge ou compresse, que des écorces de bouleaux & d'un certain arbre appellé Atti, qui leur est util en beaucoup de choses.

Allant voir les malades parmi les Hurons, il me falloit souvent faire du Medecin & n'y cognoissois rien, mais il le falloit faire pour les contenter, car m'ayans veu taster le poulx à l'un d'iceux & dit

qu'il ne mourroit point de cette maladie, (c'est que je n'y trouvois point de fiebvre,) il me fallut après toucher le poulx de tous les autres & en dire mon advis. C'estoit un mestier qui m'estoit bien nouveau & n'en parlais que comme un aveugle des couleurs, car à dire vray, si la fiebvre n'est fort violente, je ne la cognois point à moy mesme, comme il parut bien il y a quelques années que je me trouvois tres mal d'une fiebvre fort violente, pour la première fois de ma vie, je dis au Medecin que je sentoie du mal par tout, mais sans fiebvre.

Selon que j'ay pû apprendre & cognoistre dans la communication ordinaire & familiere que j'ay eue avec nos Hurons, les Sauvages ne sçavent l'art de tater le poulx, ny de juger d'une urine, & ne cognoissent non plus la fiebvre, sinon par le froid ou dans les grandes ardeurs qu'ils rafreschissent (joinct nos Canadiens) avec quantité d'eau fresche, qu'ils jettent sur le corps du malade, & non pas nos Hurons.

Ils ne sçavent aussi que c'est de purger le corps, ny de guerir les maladies, si elles ne sont extérieures, car pour le dedans ils n'ont autre remede, que les vomitifs & les superstitions, c'est pourquoy les pauvres malades ont beau languir, & tirer la langue sur la terre nue fors une natte de joncs, qui leur sert de lict, avant qu'ils puissent recevoir guerison de leur chanterie & superstitions. Ils nous demandoient de Lenonquate, c'est à dire quelque chose propre à guerir, mais n'ayant autre drogue, je leur donnois un peu de canelle, ou un peu de gingembre avec tant soit peu de sucre, (car je n'en avois gueres,) qu'ils delayoient & faisoient tremper (apres estre bien pulverisé,) dans de l'eau claire, laquelle ils avalloient comme une medecine salutaire, & s'en trouvoient bien, du moins ils en restoient fort contens, & le coeur fortifié.

Neantmoins la compassion que j'ay de ces pauvres malades, me faict vous dire derechef, que c'est une grande pitié de les voir languir; couchés de leur long, à platte terre sur une meschante natte de jonc, sans couchette, sans lict, sans linceuls, sans mattelats & sans chevet, privés de toute douceur & rafraichissement, fors de quelques petits poissons boucanez fort puants, & de la sagamité ordinaire, pour quelque maladie qu'ils ayent. O mon Dieu! ils ne geignent neantmoins point tant que nos malades, ils ne disent pas, mon chevet est trop haut ou trop bas, mon lict n'est pas bien faict, on me rompt la teste, les sauces ne sont point à mon appetit, je ne puis prendre goust à tout ce que vous faictes, car ils demeurent couchez sur la natte, patiens comme des Saints.

Quand ils se trouvent las du chemin ou appesantis par accident, (ce qui arrive fort rarement) ou qu'ils veulent fortifier leur santé, ou prevenir quelque maladie, qui les menace, ils ont accoustumé de se faire suer dans des estuves qu'ils dressent au milieu de leurs cabanes, ou emmy les champs, ainsi que la fantasie leur en prend, car voyageant mesmes ils en uzent pour se soulager & delasser du chemin, mais il faut qu'ils soient plusieurs, autrement la suerie ne seroit pas bonne, & ne pourroient pas s'exciter suffisamment.

Or quand quelqu'un veut faire suerie, il appelle plusieurs de ses amis, lesquels sont aussitost prests, car en faict de courtoisie ils sont assez vigilans, soit pour la faire, soit pour la recevoir; estans assemblez, les uns picquent en terre des grosses gaules environ un pied l'une de l'autre, qu'ils replient à la hauteur de la ceinture en façon d'une table ronde, pendant que les autres font chauffer dans un grand feu six ou sept cailloux, qu'ils mettent après en un monceau au milieu de ce four qu'ils entourent d'écorces, & couvrent de leurs robes de peaux après que les hommes y sont entrez tout nuds assis contre terre, serrez en rond les uns contre les autres, & les genouils fort eslevez devant leur estomach, peur de se brusler les pieds. Et pour s'eschauffer encore davantage & s'exciter à suer, ils chantent là dedans incessamment frappant du tallon contre terre & doucement du dos les costez de ces estuves, puis un seul chante & les autres repetent comme en leurs dances, se refrein het, het, het, & estans fort lassez, ils se font donner un peu d'air, & par fois ils boivent encores de grands coups d'eau froide, qui seroient capables de donner de grosses maladies à des personnes moins robustes puis se font recouvrir, & ayans sué suffisamment, ils sortent de là & se vont jeter dans la riviere, sinon, ils se lavent d'eau froide, ou s'essuyent de leurs robes, puis festinent & se remplissent pour dernier médicament.

S'ils sont en doute que la suerie leur doive reussir, ils offrent du petun & le bruslent en sacrifice à cet esprit qui la gouverne, comme s'il estoit un Dieu ou une puissance souveraine. Je m'estonnois fort de voir de nos François dans ces estuves pesle mesle avec les Sauvages, car à mon advis ils y sont comme estouffez sans aucun air, & si pressez, les uns contre les autres, qu'ils se peuvent à peine retourner.

Il arrive aucunes fois que le Medecin ordonne à quelqu'un de leurs malades de sortir du bourg, & d'aller cabaner dans les bois ou à quelque lieu à l'escart, pour luy aller là observer ses diaboliques inventions, ne voulans estre veu de personne en de si estranges & ridicules ceremonies, mais cela ne s'observe ordinairement qu'à ceux qui sont entachez de maladie salle ou dangereuse, lesquels on contrainct de se separer des autres peur de les infecter & d'aller cabaner au loin jusques à entiere guerison, qui est une coustume louable & qui devroit estre pratiquée par tout, pour les inconveniens qui arrivent tous les jours par la fréquentations de personnes mal nettes, plus frequentes icy que là, où les François semblent avoir des-ja mis quelque mauvaise racine, car qu'elle y fust auparavant je n'en ay rien sçeu, ny appris de personne.

Je me promenois un jour seul, dans les bois de la petite nation des Quiennonteronons, pour chercher quelque petits fruicts à manger, comme j'apperceus un peu de fumée au travers les bois, qui me donna la curiosité de vouloir sçavoir que c'estoit, j'advançay donc & tiray celle part, où je

trouvay une cabane faite en façon d'une tour ronde ayant au faite un trou ou souspiral par où sortoit la fumée: non content, j'ouvris doucement la petite porte pour voir qui estoit là dedans, & trouvay un homme seul, estendu de son long sur la platte terre, enveloppé dans une méchante couverture de peau, auprès d'un petit feu.

Je m'informay de luy de la cause de son esloignement du village, & pourquoy il se deuilloit; il allongea son bras sur luy & me dit moitié en Huron & moitié en Algonmequin, que c'estoit pour un mal qu'il avoit aux parties naturelles, qui le tourmentoit fort, & duquel il n'esperoit que la mort; & que pour de semblable maladies ils avoient accoustumé entr'eux de se separer & esloigner du commun, ceux qui en estoient entachez; peur de gaster les autres par la frequentation, & neantmoins qu'on luy apportoit les petites necessitez & partie de ce qui luy faisoit besoin, ses parens & amis ne pouvans pas davantage pour lors, à cause de leur pauvreté & que plusieurs d'iceux estoient morts de faim l'Hyver passé. J'avois beaucoup de compassion pour luy; mais cela ne luy servoit que d'un peu de divertissement & de consolation en ce petit espace de temps que je fus auprès de luy: car de luy donner quelque nourriture ou rafraichissement, il estoit hors de mon pouvoir, puis que j'estois moy mesme à demy mort de faim & tellement necessiteux, que je cherchois par tout dans les bois quelques petits fruicts pour amortir ma faim & fortifier mon estomach tout abbatu.

J'ay veu au país de nos Hurons de certains malades, qui sembloient plustost possédez du malin esprit ou fols tout à fait, qu'affligés de maladie naturelle, ausquel il prendra bien envie de faire dancer toutes les femmes & filles ensemble, avec l'ordonnance de Loki; mais ce n'est pas tout, car luy & le medecin, accompagnez de quelqu'autre, feront des singeries & des conjurations, & se tourneront tant qu'ils demeureront le plus souvent hors d'eux mesmes: puis il paroist tout furieux, les yeux estincelans & effroyables, quelquefois debout & quelquefois assis, ainsi que la fantaisie luy prend; aussitost une quinte luy reprendra, & fera tout du pis, renversera brisera & jettera tout ce qu'il trouvera en chemin avec des insolences nompareilles, puis se couche où il s'endort quelque espace de temps, & se resveillant en sursaut r'entre dans ses premières furies, lesquelles se passent par le sommeil qui luy prend. Après il fait suerie avec quelqu'un de ses amis qu'il y appelle. D'où il arrive que quelqu'uns de ces malades se trouvent gueris & des autres au contraire joignent la maladie du corps avec celle de l'esprit.

Il y a aussi des femmes qui entrent en ces hipocondries, & saillies d'esprit, mais elles ne sont si insolentes que les hommes, qui sont d'ordinaire plus tempestatifs: elles marchent à quatre comme bestes, & font mille grimasses & gestes de personnes insensées & aliénées de leur esprit; ce que voyant le Magicien, il commence à chanter puis avec quelque mine la soufflera, luy ordonnant de certaines eauës à boire, & qu'aussi-tost elle fasse un festin, soit de chair ou de poisson qu'il faut trouver, encore qu'il soit rare, neantmoins il est aussi-tost prest.

Le banquet finy, chacun s'en retourne en sa maison, jusque à une autrefois, qu'il la reviendra voir, la soufflera, & chantera derechef, avec plusieurs autres à ce appelez, & luy ordonnera encore 3 ou 4 festins tout de suite, & s'il luy vient en fantaisie commandera des mascarades, & qu'ainsi accommodez ils aillent chanter près du lict de la malade, puis courir les rues pendant que le festin se prepare; auquel ils reviennent, mais souvent bien las & affamez.

J'ay esté quelquefois curieux d'entrer au lieu où l'on chantoit les malades, pour en voir toutes les ceremonies; mais les Sauvages n'en estoient pas trop contents, & m'y souffroient avec peine, pour ce qu'ils ne veulent point estre veus en semblables actions. Ils rendent aussi le lieu où cela se fait, le plus obscur & tenebreux qu'ils peuvent, & bouchent toutes les ouvertures qui peuvent donner quelque lumiere, & ne laissent entrer là dedans que ceux qui y sont necessaires & appelez.

Pendant qu'on chante, il y a des pierres qui rougissent au feu, lesquelles le medecin empoigne & manie entre ses mains, puis masche des charbons ardans, fait le demon deschaisné, & de ses mains si eschauffées, frotte & souffle avec un sifflement, qu'il fait bruire entre ses dents, les parties dolentes du patient, ou crache sur le mal de son charbon masché. Cette dernière ceremonie des pierres & du charbon ne s'observe pas à tous indifferemment, mais à des particuliers selon l'ordre du medecin, qui n'oublie jamais la tortue au país de nos Hurons, ny entre nos Montagnais le petit tambour de basque, que les Pirotois portent allans voir leurs malades, avec le reste de leur boutique & petits agisios.

Lors que tous les remedes humains n'ont de rien servy, ny les inventions ordinaires de nos Sauvages, ils tiennent Conseil, auquel ils ordonnent la ceremonie qu'ils appellent, Lonouoyroya, qui est l'invention principale & le moyen plus excellent, (à ce qu'ils disent,) pour chasser les diables & malins esprits de leurs bourgs & villages, qui leur causent & procurent toutes les maladies & infirmités qu'ils endurent & souffrent au corps & en esprit.

Le jour de la feste estant assigné, ils en commencent la ceremonie dès l'après souper du soir precedent, mais avec des furies, des fracas & des tintamarres si grands qu'ils semblent un sabat de demons, car les hommes brisent, renversent & jettent tout ce qu'ils rencontrent en leur chemin, de sorte que les femmes sont en ce temps là fort occupées à serrer & mettre de costé ce qu'elles ne veulent point perdre. Ils jettent le feu & les tizons allumez par les rues crient, chantent, hurlent & courent toute la nuict par le village & autour des murailles ou pallissades comme fols & insensez.

Aprés que le sabat a esté bien demené ils s'arrestent un peu à la première pensée qui leur vient

en l'esprit de quelque chose qui leur fait besoin, sans en parler à personne, puis le matin venu ils vont de cabane en cabane, & de feu en feu, & s'arrestent à chacun un petit espace de temps, chantans doucement les louanges de ceux qui leur donnent quelque chose; disans: Un tel m'a donné cecy, un tel m'a donné cela, & autres semblables complimens, qui obligent les autres mesnages de leur donner quelque chose, qui un cousteau, qui un petunoir, un chien, une peau, un canot, ou autre chose qu'ils acceptent de bonne volonté sans autre ceremonie, & continuent de recevoir par tout, jusques à ce que par rencontre on leur donne la chose qu'ils avoient songée, & pour lors la recevant ils font un grand cry & s'encourent hors de la cabane joyeux & contans d'avoir rencontré leur songe, pendant que ceux qui y restent crient, l'acclamation ordinaire, hé,é,é,é,é,é, & ce present est pour luy & l'augure qu'il ne doit pas si-tost mourir: mais pour les autres choses qui ne sont point de son songe, il les doit rendre après la feste, à ceux qui luy ont baillées.

Il s'y coule neantmoins quelquefois de la tromperie, car tel retiendra une piece qu'il dira avoir songée, qui n'y aura pas pensé, comme il arriva à un François nommé Matthieu, lequel ayant donné à un jeune Sauvage une chaine de rassades, pensant qu'elle luy deut estre rendue, l'autre luy dit qu'elle estoit son songe & fut pour luy, bien qu'on aye après sçeu sa fourbe & tromperie.

Cette feste dure ordinairement trois jours entiers, & ceux qui pendant ce temps là n'ont pû trouver ce qu'ils avoient songé, s'en affligent & tourmentent, & s'estiment miserables, comme des gens qui doivent bien-tost mourir. J'y ay veu des femmes aussi-bien que des hommes porter à quatre une grande peau d'Eslan, chargée de mille beatilles & de presens. Il y a mesmes des pauvres malades qui s'y font porter, sous l'esperance d'y trouver leur songe & leur guerison, & neantmoins il ne remportent qu'une lassitude & un rompement de teste, qui les conduit souvent de la feste au tombeau.

Je n'ay rien remarqué de particulier aux Canadiens qui ne puisse convenir aux remedes de nos Hurons, car si les Médecins des uns sont bien impertinens & superstitieux, les Pirotis des autres sont auffi peu sages & experimentez en leur art. Ce petit Sauvage qui mourut sur mer à son retour de France, dans le mesme vaisseau des PP. Gallerant & Piat qui le baptizerent, fist bien contre la maxime de leurs medecins en mangeant, toujours pour sauver sa vie, car ils font faire à leurs malades des diettes nompareilles, & ne trouvent pas bon qu'on les importune de manger beaucoup, disans qu'estans malades ils ne peuvent avoir d'appetit, & par consequent qu'ils ne doivent pas manger ou fort peu, pour n'incommoder leur estomach.

Ils soufflent leur malades comme nos Hurons, leur faisant souvent à croire que c'est par cette partie là qu'ils tireront leur mal, & pour mieux faire leur jeu ils leur disent que c'est un homme d'une nation estrangere, qui leur a donné ce mal là, où il s'est formé une petite pierre qui leur cause la douleur, & comme bon charlatans en ayans pris une petite dans la bouche, après avoir bien soufflé la partie dolente ou autre part, ils la sortent de le bouche & leur disans que c'est celle qui leur faisoit douleur, ce que les malades croyent & s'en tiennent soulagez, mais c'est dans l'imagination.

Ils uzent aussi quelquefois de vrays remedes, comme de decoctions d'herbes & d'escorces qui leur servent grandement, & en reussit de bonnes cures qui mettent en crédit leur charlataneries, autrement on auroit bien-tost decouvert leur piperies aussi bien faictes que celles de quelques malicieux Chirurgiens, dont j'ay experimenté une fois en une playe qu'on m'entretint l'espace de six sepmaines sans amendement, qui se guerit après en trois jours sans aucun onguent, peut estre neantmoins que celui qui me traictoit n'en sçavoit pas davantage, & que je le dois excuser, mais tousjours est-ce une grande faute d'employer des ignorans.

Il y eut un jour un Sauvage appelé Neogabinat, lequel avec quelque autres Sauvages de ses amis, ayans beu avec excès d'une eau de vie qu'ils avoient traictée des François pour de la chair d'eslan, estans tous bien enyvrez & de repos près d'un grand feu dans leurs cabanes, quelqu'uns d'eux demanderent à Neogabinat s'il vouloit lutter, & esprouver ses forces, lequel ayant respondu que non & persisté à ce refus, ils luy dirent qu'ils le coucheroient donc au travers du feu, & n'y manquèrent pas, car les uns le prirent par les pieds & les autres par la teste & le couchèrent tout au travers des charbons tout nud qu'il estoit, & y demeura courageusement autant long-temps qu'il fallut pour donner loisir aux femmes de l'en retirer, autrement il s'y fust laissé brusler & consommer comme un homme mort car il ne fretilloit point, non tant à cause du vin que de son courage qu'il vouloit faire paroistre en se tourment, elles ne le purent neantmoins si promptement oster de dessus ses charbons ardans, qu'ils avoient esbrasillé exprés, comme un lic d'honneur, qu'il n'en demeurat tout rosty depuis la teste jusques à la plente des pieds, de manière qu'il luy fallut oster les charbons qui luy tenoient par tout à la chair, dont il fut fort malade & en danger de mort, ce qui luy donna l'envie d'envoyer en nostre Convent, prier qu'on le vint baptiser, mais il fut si admirablement bien secouru qu'au bout des dix jours il commença de se lever, & nous aller visiter jusques chez nous, où il monstra à nos Religieux ce dequoy il s'estoit servy pour se guerir, qu'estoit de la seconde escorce d'un arbre, appelé pruche espece de sapin, laquelle ces gens luy faisoient bouillir & de la decoction ils l'en lavoient continuellement, ce qui le rendit sain & gaillard en moins de trois sepmaines.

Pourquoy les Sauvages errants tuent aucunefois de leurs parens trop vieux ou malades. D'un François qu'ils voulurent assommer, & de la cruauté de deux femmes Canadiennes

CHAPITRE XXXXIII.

LEs vieillards decrepis, & personnes malades dans l'extremité entre les peuples errans sont en cela plus miserables que ceux des nations sedentaires, que ne pouvans plus suivre les autres, ny eux moyen de les nourrir & assister, (si ces malades le trouvent bon,) leurs parens les tuent aussi librement comme l'on pourroit faire un mouton, encores pensent ils en cela leur rendre de grands services, puis qu'estans dans l'impuissance de les pouvoir suivre & eux de les assister, faudroit qu'ils mourussent miserablement par les champs, qui est neantmoins une grande cruauté & qui surpasse celle des bestes bruttes, desquelles on ne lit point qu'elles fassent le mesme envers leurs petits.

Le Truchement des Honqueronons me dit un jour que comme ils furent un long-temps pendant l'Hyver sans avoir de quoy manger autre chose que du petun, & quelque escorce d'un certain arbre que les Montagnais nomment Michian, lesquels ils fendent au Printemps pour en tirer un suc doux comme du miel, mais en fort petite quantité, autrement cet arbre ne se pourroit assez estimer; je n'ay point gousté de ceste liqueur, comme n'ay fait de celle du fouteau, mais la croy tres-bonne au goust de l'escorce de laquelle j'ay mangé parmy nos Hurons, bien que fort peu souvent & plustost par curiosité que par nécessité, d'autant qu'ayant autre chose à disner ils laissent ceste viande là pour les plus necessiteux Canadiens, qui manquent souvent de tout & autre chose. Ce pauvre garçon me dit donc qu'il pensa estre au mourir de ce jeusne trop estroit, & que les Sauvages plus robustes le voyant en cest estat, touchez de compassion le prierent qu'il agreea qu'on l'achevast de faire mourir, pour le delivrer des peines & langueurs dont il estoit abbattu, puis qu'aussi bien faudroit il qu'il mourut miserablement par les champs, ne les pouvans poursuivre ny eux l'assister n'ayans pas dequoy, mais il fut d'avis que l'on ne touchast point à sa vie, & qu'il valoit mieux languir & esperer en nostre Seigneur que de mourir comme une beste qui ne se se confie point en Dieu, aussi avoit il raison, car à quelques jours de là, ils prindrent trois Ours, qui les remirent tous sur pieds; & en leurs premieres forces, après avoir esté 14 ou quinze jours en jeusnes continus laissé sans prendre autre nourriture que la fumée du petun, & quelque escorce d'arbre, qui estoit quelque chose de plus que ne souloit prendre un certain Gentilhomme Venicien, lequel ayant receu quelque desplaisir se mit au lit en resolution de ne manger point, & de fait quelque remonstrance qu'on luy pût faire il demeura (au grand estonnement d'un chacun) 63 jours sans prendre autre chose que l'eau du puis de saint Marc, au bout desquels il deceda en crachant & vomissant du sang.

Il me semble avoir appris que l'Escriture Sainte ne fait mention que d'un seul enfant mangé en Jerusalem par ses propres parens, au temps de la famine, qui fut très grande durant le siege des Romains; mais voicy une histoire bien plus estrange arrivée en Canada environ l'an 1626 ou 27 de deux femmes Canadiennes qui mangerent leur marys, le pere & le fils, dont on eut beaucoup de regret à l'habitation, tant pour leur malheureuse fin, que pour la bonne affection qu'ils avoient tousjours eue pour les François, qui les aymoient aussi reciproquement: L'un estoit un bon vieillard de 80 ans, ou environ, appellé Oustachecoucou, autrement nommé par les François, le grand oncle du pere Joseph, ainsi appellé pour avoir passé un Hyver avec luy dans les bois. L'autre estoit son fils aisné aagé de quelque trente ans ou environ estimé un des meilleurs chasseurs de sa Nation, desquels je vay vous declarer succinctement comme le malheur de leur mort arriva.

Après la pesche de l'anguille qu'on a accoustumé de faire tous les ans environ le mois d'Octobre, le bon vieillard Oustachecoucou, prevoyant à la nécessité future, en pensoit serrer quelque quantité de pacquets boucannés dans nostre Convent pour leur servir au temps de la nécessité, & des basses neiges (pendant lesquelles on ne peut attrapper l'eslan, ny le cerf) mais sa femme un peu trop acariate, n'y voulut jamais consentir, car elles ont un tel pouvoir sur leurs marys, qu'il semble que les hommes ne peuvent délibérer sans elles, & fallut luy obeyr, comme à la maistresse, ils les furent donc cacher dans les bois au delà du fleuve du costé du Sud, & après s'en allèrent dans les terres, vers le Nord, environ 15 lieues de nostre Convent, chargez du reste de leurs vivres, qui ne consistoient en tout, pour dix ou douze personnes qu'ils estoient, qu'en trois petits sacs de bled d'Inde, & six ou huit pacquets de 50 anguilles chacun, en ayant laissé environ autant dans leur cache ou magasin, dequoy ils se repentirent bien après, mais tard, car les neiges estant trop basses, ils ne purent prendre de bestes, & tout ce qu'ils avoient porté de vivres estant consommé, il fallut prendre nouveau conseil pour vivre, & se tirer de misere.

Ils resolurent de retourner à leur magasin pour avoir de la provision, mais le fleuve estoit pour lors tellement embarassé de glaces que la marée faisoit debatre & s'entrechoquer, qu'ils ne purent jamais trouver passage, & fallut se resoudre à la patience, & à un jeusne exacte de huit ou dix jours, sans pain, sans viande, & sans poisson, ce qui les amaigrit; tellement qu'il ne leur restoit plus que la peau collée sur les os, car d'aller demander des vivres aux François ils n'osèrent peur de se rendre importuns, où crainte d'estre esconduits, car les Montagnais sont si souvent en nécessité, qu'il seroit bien difficile de leur pouvoir tousjours satisfaire, c'est ce qui les obligera à la fin de cultiver les terres, comme faisoit ce bon homme qui avoit recueilly d'un petit desert cinq ou six sacs de bled d'Inde, la mesme année que nos Religieux luy eurent appris à travailler, ce qu'il faisoit avec tant de contentement qu'il se blasmoit luy-mesme, & ceux de sa Nation de leur paresse, & du peu de soin qu'ils ont de pourvoir à leur vivre pour la nécessité.

La mere, & la bru appellée Ouscouche, (presque d'un mesme aage) avec trois ou quatre petits

enfans, leur crioient tous les jours à la faim, les appellans paresseux, & les vouloient contraindre d'aller querir des victuailles aux François, ou chercher de la beste (c'est leur façon de parler de la chasse) autrement qu'elles mourroient de faim avec leurs enfans. Les pauvres marys ne sçavoient comment les contenter, car leurs ventres n'avoient point d'aureilles pour leurs raisons, ny de patience pour endurer; O mon Dieu, que c'est une furieuse batterie que la faim, il n'y a place qu'elle n'emporte, ils leur repetoient souvent patientons encor un peu, il neigera peut estre bien-tost, & nous tuerons des bestes qui nous rassasieront tous sans estre importuns aux François, mais cela ne leur donnoit point à manger.

Elles resolurent à la fin de manger le bon vieillard, si bien-tost il n'apportoit des vivres, car il n'y avoit plus d'excuses qui les pût contenter. Elles choisirent donc leur temps, & prirent si bien leur mesure qu'elles executerent leur malheureux dessein, un matin apres que le gendre fut sortit de la cabane pour la chasse, car ayans pris chacune une hache en main, elles en donnerent tant de coups sur la teste du pauvre bon homme couché de son long, les pieds devant le feu qu'il en mourut sur le champ, puis le mirent en pieces, & en firent cuire à l'instant quelque morceau dans la chaudière pour s'en rassasier, & cachèrent le reste dans la neige pour le manger à loisir. O mon Dieu, il est vray qu'en descrivans cecy j'ay horreur d'y penser seulement, & neantmoins leur rage, & leur faim ne peut estre assouvie de l'excez d'une telle cruauté & barbarie, furieuse au delà de celles des bestes les plus feroces & carnassieres de l'Afrique. Elles resolurent encore de tuer le jeune homme à son retour, crainte qu'il ne vengeast sur leur vie, la mort de son pere, qui ne se pouvoit celer & se liberer de soupçon.

Il faut noter que ce jeune homme estant sorty de la cabane pour la chasse, entendit bien frapper, & les cris de son pere, mais il ne se fut jamais imaginé une telle meschanceté de sa mere, & de sa femme, c'est pourquoy il ne retourna point pour s'en esclaircir & poursuivit son chemin jusques à la rencontre d'un chasseur Montagnais, auquel il raconta leur extrême famine, & luy demanda s'il avoit point veu de pistes de bestes, & comme l'autre luy eut dit que non & qu'il en cherchoit pour estre luy mesme en pareille necessité. Je te prie, luy dit-il, de passer par nostre cabane, car je crains qu'il soit arrivé quelque accident à mon pere, l'ayant ouy crier après que j'en ay esté party, & en suis en peine; l'autre luy promit d'y aller puis se separerent.

Quelque temps apres nostre pauvre jeune homme rencontra un eslan qu'il tua, & l'ayant esventré, il prist le coeur & les intestins qu'il porta à sa cabane, après avoir caché la beste dans les neiges: car ils ont accoustumé de les porter, & quelquefois la langue ou la teste, pour les manger promptement, ou pour assurer que l'animal est à bas.

Ayant chargé son paquet sur son dos il s'en revint à la maison, & en approchant il fit un cry selon leur coustume, pour advertir de sa venue, puis ayant laissé son espée & ses raquettes à la porte, & levé la couverture de peau qui sert d'huys, pour entrer en se courbant bien fort, car leurs portes sont fort basses, les deux femmes estoient au dedans des deux costez, chacun une hache en main, desquelles elles luy deschargerent plusieurs grands coups sur la teste, & l'estendirent mort sur la place avant que d'avoir apperceu le coeur & les intestins de la beste qu'il avoit tuée, ce qui leur devoit estre une grande tristesse, car telle beste estoit seule capable de les tirer tous de la necessité, au lieu que leur impatience leur tourna à malheur, elles ne laisserent pourtant, de manger ce corps meurtry, elles & leur enfans, leur disans que c'estoit de la chair d'un ours que leur pere avoit tué.

Deux jours après, le Sauvage qui avoit eu charge du fils trespasé de se transporter à sa cabane, pour sçavoir des cris de son pere, y arriva chargé d'un morceau d'eslan qu'il leur apportoit, mais un peu trop tard, car il avoit esté retardé par la prise de la beste qu'il rencontra fortuitement en son chemin, laquelle ayant tuée, il en porta quelque morceau eu sa cabane, & renvoya quérir la reste par les femmes avant partir, pour son message.

Or comme il fut entré en la cabane des meurtris, il s'informa des enfans qu'il trouva là assis, où estoient leur pere & leur mère: pour nos papa, dirent les enfans, nous les croyons à la chasse, & nos meres chercher l'eslan qu'ils ont tué, lequel neantmoins elles ne trouverent pas, à cause des grandes neiges qui estoient tombées depuis, & couvert par tout les traces & marques des raquettes, il leur demanda de plus, dequoy ils avoient vescu depuis deux jours qu'il avoit rencontré leur pere au bois. Ils dirent de la chair d'un ours que leur grand papa leur avoit envoyé, & qu'il ne leur en restoit plus guère: où est donc ce reste, car je ne voy rien de pendu à vos perches, leur repartit cet homme. Lors les enfans ne sçachans encor le malheur arrivé à leur pere (car il est croyable qu'ils estoient absens lors qu'ils furent tuez) luy dirent que leur mere avec leur grand maman l'avoient caché dehors, & luy montrèrent à peu près l'endroit que le Sauvage chercha, & l'ayant trouvé & fouillé dans la cache, il en tira, au lieu de la patte d'un ours, la jambe d'un homme, bien estonné, il mit derechef la main dans le trou, d'où il en tira encore deux autres jambes, esmerveillé au possible, il demanda aux enfans que cela vouloit dire, & si on avoit là tué des hommes, ils respondirent qu'ils n'en sçavoient rien, & que leurs peres luy rendroient raison de tout, s'il vouloit attendre leur retour, comme il fit.

Estant arrivées, il leur demanda ou estoient leur marys, elles ne sçachans pas encores qu'il eut trouvé la cache, luy dirent qu'elles n'en sçavoient rien, & qu'ils pourroient estre quelque part à la chasse: Vous mentez, leur répliqua le Montagnais, car vous les avez tué, & mangé la chair avec vos enfans, puis leur monstrant une des jambes, leur dit, est-ce là la jambe d'un Hiroquois que vous avez tué, sont ils venus jusques icy, non, ce sont vos marys que vous avez meurtris miserablement, vous estes des meschantes & ne valez rien. Elles bien estonnées de se voir decouvertes, ne sceurent que répliquer, car car leur monstrant le reste des corps desquels elles

avoient premièrement mangé les testes, elles ne prirent autre excuse pour se justifier d'un cas si enorme, sinon que mourans de faim elles avoient esté contraintes de les tuer pour vivre, elles & leurs enfans, puis qu'ils n'avoient pas eu soin de leur chercher à manger, voyla comme on est mal asseuré avec des gens affamez, & qui n'esperent point en Dieu.

Le Montagnais n'y pouvant apporter autre remede, ny empescher que la chose ne fut faite, laissa là les deux miserables avec leurs enfans, & retourna à sa cabane porter ses tristes nouvelles & partout où il alloit il en avertissoit les Sauvages detestant cet acte inhumain, il nous en donna aussi advis quinze ou seize jours apres, mais nos Religieux l'avoient desja sceu par le petit Naneogauachit appellé à son Baptesme Louys. Une telle nouvelle attrista fort nos Freres, pour l'affection qu'ils avoient à ce bon Oustachecoucou, mais d'ailleurs le procedé du petit Louys en fut fort agréable & plaisant, car venant tout exploré de Kebec, d'où il avoit appris ceste fascheuse histoire de la mort de son parent; demanda à nos Religieux où estoit le Père Joseph, hélas, dit il, qu'il sera fasché de la triste nouvelle que je viens d'apprendre à Kebec, tost, tost, mon frère, dit-il à l'un de nos Religieux, ouvrez moy promptement la porte de vostre chambre, que je voye si Oustachecoucou est dans l'Enfer, car il est mort sans estre baptisé. C'estoit un grand jugement en taille douce, dans l'Enfer duquel il pensoit trouver dépeint avec les autres damnez, car nos Religieux avoient accoustumé de leur monstrier cette Image, pour leur mieux faire comprendre les fins dernières de l'homme, la gloire des bienheureux, & la punition des meschans. En verité les Images devotes profitent grandement en ces pays là, ils les regardent avec admiration, les considerent avec attention, & comprennent facilement ce qu'on leur enseigne par le moyen d'icelles. Il y en a mesmes de si simples qui ont cru que ces Images estoient vivantes, les apprehendoient & nous prioient de leur parler, c'estoient les livres où ils apprenoient leurs principales leçons, mieux qu'en aucun de ceux desquels ils ne faisoient que conter les feuillets.

Comme les deux femmes qui avoient mangé leurs maris furent condamnées par tes Sauvages à l'une d'estre assommée, & l'autre d'estre bannie, laquelle en fin fut ensevelie sous les glaces, après avoir bien rodé & contrefait la furieuse.

CHAPITRE XLIV.

UN malheur n'arrive jamais seul, ny un peché sans l'autre, voyez en l'expérience aux mauvais, ils ne sont pas sortis d'un crime qu'ils en commettent un autre. *Abissus abissum invocat.* On dit de nostre jeune Sauvagesse Ouscouche qu'avant de tuer son père, & son mary, elle en avoit donné advis à un sien frère, auquel elle promit deux de ses enfans pour luy servir de nourriture, en attendant qu'il eut pris de la beste, c'est à dire de la venaison, & qu'il en mangea l'un, & l'autre resta à la mère. Je ne veux pas asseurer que la chose soit vraye, tant y a que les Sauvages nous l'ont asseuré: & ont par plusieurs fois monstrier cet inhumain à nos Religieux, leur disans, tenez, voyla le frere d'Ouscouche, qui a tué, & mangé son propre nepveu.

C'est la coustume des Sauvages Montagnais de se rendre vers Kebec au renouveau pour traicter avec les François, & ordonner des choses necessaires à leur Nation, car encore qu'ils vivent presque sans Loy, ils ont encore quelque forme de justice, & de gouvernement politique entr'eux. En cette assemblée leur première expedition fut de donner sentence contre les deux femmes meurtrières, non à l'estourdy & par precipitation, mais après avoir meurement consideré l'importance du fait, & bien debatue les raisons de part & d'autre, dont la faveur emporta neantmoins pour la plus jeune (c'est à dire que la corruption se glisse par tout) car deux Capitaines avec plusieurs anciens, ayans conclu à la mort de toutes les deux, le troisieme Capitaine nommé Esrouachit, ny voulut jamais consentir pour la dernière, à cause qu'elle avoit autrefois espousé son frere, & fut seulement bannie.

L'exécution neantmoins en estoit un peu difficile, car comme ils n'ont point de Ministres ordonnez pour de pareilles actions, il falloit trouver un homme assez hardy pour l'entreprendre, & personne ne se presentoit, aussi font ils grande difficulté de mettre la main sur aucun de leur Nation, non pas mesme pour l'offencer tant soit peu, & encor moins sur les femmes, & petits enfans qu'ils supportent avec patience & charité. A la fin le Capitaine nomme Mahiconatic, ayant rehaussé la vox & demandé devant toute l'assemblée, si quelqu'un voudroit se charger de la punition de ses deux femmes, (car ils ne contraignent personne contre son sentiment) Alors le Sauvage Renoemar, surnommé par les François le Camart, homme adroit, & de bon jugement, s'offrit publiquement d'en faire l'exécution & d'y aller au plustost, car qu'elle apparence, disoit-il, que personnes si meschantes demeuraissent impunis après tant de cruauté; il ne m'importe que la vieille soit ma parente ou non, je ne la recognois plus pour telle, suffit que je sçay qu'elle a tué & mangé son fils, & son mary, & ayant esté accepté du Conseil, il prit congé pour sa commission, & passa par nostre Convent pour nous en donner advis.

Le bon Père Joseph tascha bien, mais en vain de le dissuader de faire mourir la vieille, sans au préalable avoir sondé si on la pourroit rendre Chrestienne, mais il ne fut possible de l'y combler, & dit qu'elle ne meritoit pas cette grace là, & qu'au reste nous avons bien peu d'esprit (c'est leur façon de reprimender) de procurer la vie à celle qui avoit donné la mort à de nos meilleurs amis, & que les autres François l'avoient encouragé de s'en promptement deffaire, afin qu'il ne fut plus parlé d'elle, & là dessus sortit de nostre Convent, fut coucher à sa cabane, & dès le lendemain

matin se rendit à celle des criminelles, lesquelles il trouva fort affligées, & en l'attente de la mort qui leur avoit esté annoncée sous main par un de leurs amis, pour leur donner temps de s'évader.

Mais au contraire ces pauvres femmes touchées d'un desplaisir extreme de leur faute passée, commencerent à s'escrier disans, hélas; à quel propos nous enfuyr, puisque nous avons meritées la mort, en celle de nos maris; non, nous attendrons icy comme coupables, la punition de nos demerites, & comme criminelles, la juste sentence de nos Capitaines, c'est pourquoy allez-en paix, & nous laissez icy pleurer nos infortunes, puis que vous ne pouvez faire que nos pechez ne soient commis, & nous rendre de coupables innocentes, mourons donc puis qu'il faut mourir ma chere fille, disoit la vieille à sa bru, car nous ne pouvons survivre nos maris qu'en abomination, & deshonneur de tout le monde, j'ay désiré le crime pour rassasier ma faim, & tu as suivy mes mauvaises volontez, j'en suis la plus coupable, & tu n'es pas innocente; ô mort pourquoy souffre tu un si long-temps de si miserables creatures sur la terre, oste nous cette vie, ô mort, qui nous fait rougir devant le reste des créatures, car pour moy je suis lassée de vivre, & mourray de tristesse, si la vie par la violence, ne m'est bien-tost ostée. Comme la vieille achevoit ses tristes discours, ausquels respondoient d'un mesme ton, ceux de la jeune aussi affligée qu'elle; arriva Kenoemar, chargé de leur condamnation bien resolu de la mettre en effet, comme il fit apres les y avoir disposées & prudemment préparées. Il entra donc dans la cabane sans frapper à la porte, car ils n'ont pas accoustumé d'y frapper en entrant non plus qu'au pays des Hurons, & se scisent là sans saluer, ny dire mot, sinon quelquefois le ho, ho, ho, qui est leur plus grand compliment.

Estant assis il demanda à manger, disant qu'il avoit une grand'faim, lors la vieille se mit en devoir de luy en disposer promptement avec la chair d'eslan qu'elle mit cuire dans une chaudiere sur le feu. Comment, dit-il, tu me veux donc faire festin (car ils appellent festin tous les repas où il y a un peu de bonne chere.) Est-ce point encore de la chair de ton mary, ou de ton fils, sont-ce là des restes de ta cruauté. Aquoy ces pauvres femmes ne respondirent autre chose, sinon nous ne vallons rien, & avons bien merité la mort, ce qu'elles dirent avec tant de regrets, de larmes & de souspirs, comme personnes qui se voyaient prochaines de la mort, & de celui qui la leur devoit donner, qu'il fust justement esmeu & contrainct de dissimuler un peu avec elles, & les prier de ne pleurer plus, & d'oublier tout le passé & prenant de petun dans son petit sac, leur en presenta à petuner, mais elles le refuserent disant. L'amertume de nos ames & les ressentimens de nos fautes passées, nous a osté l'envie, & la force de pouvoir petuner, plustost fais nous promptement mourir puisque tu es venu à ce dessein, car nous ne faisons que languir, & allonger nostre martyre. Ce que voyant, & qu'il ne pouvoit les apaiser, ny ne vouloient avoir part au festin qui se preparoit, il jetta alors le masque, & leur dit qu'en effet elles ne valloient rien, & meritoient la mort, & s'adressant à Ouscouche la première, il luy dit. Les Capitaines t'ont condamnée de sortir de la Nation, & de t'en aller ailleurs où tu pourras avec ton enfant, tous avoient oppiné à ta mort comme meschante, mais ton beau frere a prié pour ta vie, parquoy remercie l'en à la premiere rencontre, & ne fais plus estat de nous voir, ny nous, ny les Algomequins, avec lesquels nous avons alliance.

Après se tournant vers l'autre, il luy dit, & toy vieille qui devois avoir plus de vertu que ta bru, tu mourras de la mesme mort de ton mary, & de ton fils, puis levant sa hache il luy en deschargea un si grand coup sut la teste, qu'il l'estendit morte sur la place, & luy ayant coupé le col, il emporta la teste aux Capitaines, après avoir festiné de la viande, que la vieille avoit mise sur le feu.

Ouscouche qui devoit estre adoucie par la grace qu'on luy avoit faite en devint au contraire, plus insolente & furieuse, car rodant les bois, elle laissa premièrement son enfant à la premiere cabane qu'elle rencontra, puis leur dit, sçachez que je ne mourray jamais que je n'aye encore mangé des hommes, & des enfans, & par tout où j'en trouveray je les assommeray, & en feray curée. Ce qui donna une telle espouvente à tous les Sauvages, qu'on la redoutoit par tout, comme une furieuse lyonne qui a perdu ses petits. Si quelqu'un la rencontroit par les bois il s'en d'estournoit, car un seul ne l'eut osé aborder. Ils disoient qu'elle avoit le diable au corps, & qu'elle estoit plus forte que cent hommes, pourquoy tous tiroient de long peur de la rencontrer.

Environ le mois de Juillet de la mesme année, il prit envie à nostre F. Gervais d'aller par canot au lac de la riviere de S. Charles avec Neogaemat afin de voir la difficulté du chemin en estoit si grande que les Sauvages nous depeignoient, car jamais aucun François n'y avoit esté que sur les neiges, ou sur les glaces pendant l'Hyver. Ayans donc passé unze ou douze saults, dont aucuns sont assez difficilles, non pas neantmoins à l'égal de ceux des Hurons, qui sont espouvantables, & dangereux, au delà de la pensée de ceux qui n'y ont pas esté. Ils se cabanerent sur le bord de la riviere, en un lieu que les Sauvages appellent le Capacagan, d'où il faut quitter la riviere & aller par dans les terres environ trois lieues de chemin chargé de son equipage.

Or pendant le jour, chemin faisant, ils avoient rencontré la trace de quelque personne nouvellement passée par là, ce qui donna une telle espouvente au pauvre Neogaemat qu'il n'en pû dormir toute la nuict & fut tousjours au guet pendant que les autres dormoient, craignant à toute heure de voir Ouscouche à ses espauls, & ne voulut permettre qu'on fist du feu pour le souper, car comme il croyoit qu'elle eut passé par là il alleguoit qu'elle sentiroit la fumée du feu, qui luy feroit descouvrir leur giste & les assommeroit tous en dormant. Il fallut donc patienter de son humeur, se contenter d'un petit morceau de pain sec, & se coucher au pied d'un arbre, jusques au lendemain matin qu'ils continuerent leur chemin vers le lac.

On a appris du depuis que ces traces imprimées sur le sable, estoient du bon frere Jean Gaufestre Jesuite, lequel s'estant égaré dans les bois, avoit repris le bord de la riviere pour retrouver le

chemin de sa maison perdue, car les plus expérimentés y sont souvent pris, s'ils ne sont conduits par les Sauvages, qui comme les oyseaux retrouvent tousjours leurs nids, quoy que fort esloignés, ou pour petits qu'ils soient.

Nostre pauvre Ouscouche comme une beste égarée, rodoit par tout sans trouver qui la voulut recevoir; elle ne cherchoit qu'à mal faire, & tous la fuyoient comme dangereuse & indigne de la conversation humaine. Si elle alloit aux Algoméquins ils la rebutoient & la chassoient de leur compagnie. Si à Tadoussac de mesme, tellement qu'elle estoit comme dans un desespoir de pouvoir jamais trouver qui la voulut recevoir à grace jusques à ce que deux jeunes hommes Sauvages, dont l'un s'appelloit Sy Sysiou, Montagnais de nation, lequel avoit auparavant demeuré avec les RR. PP. Jesuites, & depuis quitté comme un las de bien faire, & l'autre estoit un Algoméquin, nommé Chiouytonné, lesquels abandonnans leur nation, se mirent en la compagnie de cette mauvaise femme, & faisoient ensemble les manitous & endiablés, menaçans de ne vouloir vivre que de chair humaine & d'assommer tout autant de personnes qu'ils pourroient attraper.

Cela mist une telle alarme par tout le camp que petits & grands en apprehendoient les approches. Le Capitaine Esrouachit appellé par les François la Fouriere avec quelque autres Capitaines tindrent conseil par entr'eux pour adviser aux moyens de se deffaire de ses deux compagnons avant qu'il en arrivast plus grand accident, & conclurent qu'il les falloit faire assommer tous deux sans autre forme de procez. Ce qui fut incontinent executé, car s'estans venus ranger vers Tadoussac où estoient ces Capitaines, ils furent surpris & mis à mort en leur prononçant leur Sentence plustost que d'avoir sçeu qu'on s'estoit assemblé pour eux, car là il n'y a point d'appel, ils sont des juges souverains, qui ne sçavent que c'est de chicanerie, un procez est aussitost jugé qu'il est intenté. On n'y fait point d'escritures, on n'y paye point d'espices; les Advocats, Procureurs & Sergens en sont bannis, c'est un conseil de vieillards & de gens prudens qui ne se precipitent point en affaires, ruminent ce qu'ils veulent dire & suivent facilement la raison, qu'ils voyent apparente, autrement il y a peu de faveur pour qui que ce soit.

La déterminée Ouscouche fut bien estonnée quand elle vit ces deux hommes par terre, la peur d'un pareil chastiment luy fist alors croistre des ailles aux pieds, mais qui la precipiterent dans une mort plus rigoureuse & sensible, car s'estant jettée seule dans son canot pensant traverser la riviere, qui a 6 ou 7 lieuës de large en cet endroit, elle fut ensevelie sous les glaces que la marée faisoit debattre & s'entrechoquer, desquelles elle ne put se deffendre, & là perit miserablement, celle qui estoit auparavant la terreur & l'espouvante de tous ceux de sa nation.

Voyla une fin funeste & mal-heureuse qui nous doit apprendre que tost ou tard la justice vengeresse de Dieu attrape les meschans, & les punit d'autant plus rigoureusement qu'il tarde à leur esclancer ces foudres.

Des deffuncts, & du festin qui se fait à leur intention. Comme ils les pleurent & ensevelissent & de leurs sepultures. Du deuil & de la resurrection des hommes valeureux, avec deux notables exemples pleines d'instruction.

CHAPITRE XLV.

PAr Arrest du tres-haut, il a esté ordonné, que tout homme riche & pauvre mourra un jour, & rendra compte devant Dieu de toute la vie passée, mais hélas le pauvre & le riche seront bien differens en la mort, beaucoup plus qu'en la vie, pour ce que si le pauvre meurt ce sera pour reposer, & si le riche meurt ce sera pour peiner: de manière que Dieu tres-juste privera l'un de ce qu'il possedoit, & mettra l'autre en possession de ce qu'il desiroit, & par ainsi chacun aura son tour, le riche deviendra pauvre, & le pauvre deviendra riche, ô Jesus, des biens de vostre Paradis.

Bienheureux est celuy qui n'est point attaché aux vanitez & richesses de cette vie, & qui se maintient tel en la vie qu'il desire estre trouvé en la mort: car il vaut beaucoup mieux mourir comme un pauvre Lazare estant en la grace de Dieu, abandonné de tous, que de mourir puissant comme le riche gourmand, & estre assisté de tous.

On meurt bien differemment & de diverses maladies naturelles & violentes; mais dans l'ordinaire, le seul manger & boire tue les bestes & les hommes, brutaux qui en prennent au delà de leur suffisance; mais les hommes sages & gens d'esprit ne meurent jamais, fors que d'ennuis, disoit Ciceron escrivant à Atticus son amy.

Toutes les nations les plus barbares aussi bien que Chrestiennes, ont tousjours eu un soin tres particulier d'ensevelir les morts & de venerer les trespassez. Le bon Tobie en receut les promesses de Dieu comme il se lit és saintes lettres, & tous les livres sont plains d'exemples des personnes devotes qui se sont addonnées à ceste Chrestienne & pieuse occupation, qui est reverée mesme de nos Hurons & Canadiens, qui y apportent l'ordre que je vous vay d'escire.

A mesme temps que quelqu'un de nos Hurons est decédé l'on l'enveloppe dans sa plus belle robe, de telle sorte que le menton touche les genouils, ils le lient avec de leurs couroyes de cuir, qu'ils

font de peau d'eslan ou de l'escorce qu'ils apellent ati. Si c'est un Montagnais ou Canadien, ils luy donnent des gands & des chausses, & l'ayant enveloppé dans une robe toute neuve, puis lié en une piece d'escorce, ils le portent en leur cimetiére. Pour les Hurons après que le corps a esté enveloppé dans sa plus belle robe, il est après posé sur la natte où il est mort, couvert d'une autre robe qui luy sert de poisle & deslors n'est plus sans assistance d'hommes ou de femmes ou des deux ensemble, qui se tiennent là en grand silence assis sur les nattes & la teste panchée sur leurs genouils, sinon les femmes qui se tiennent assises à leur ordinaire avec un visage pensif, qui denote le dueil.

Cependant tous les parens & amys du deffunct, tant des champs que de la ville sont advertis de cette mort, & priez de se trouver au convoy par les plus proches, & diriez qu'ils ayent appris, ces ceremonies des Chrestiens, desquels ils veulent mesme surpasser en leur soin.

Le Capitaine de la police de son costé, fait ce qui est de sa charge: car incontinent qu'il est adverty de ce trespas, luy, ou son assesseur, en en fait le cry par tout le bourg, & prie un chacun disant: Etsagon. Etsagon, prenez courage, prenez courage, & faites tous festin au mieux qu'il vous sera possible, pour un tel ou une telle qui est decedée. Alors tous les parens & alliez du deffunct; chacun en leur particulier, font un festin dans leurs cabanes, le plus excellent qu'ils peuvent & de ce qu'ils ont à commodité, puis le departent & l'envoyent à tous leurs parens & amys à l'intention de deffunct, sans en rien reserver pour eux, & ce festin est appellé Agochin atiskein, le festin des ames.

Les Montagnais font quelquefois des festins des morts, auprès des fosses de leurs parens trespassez & leur donnent la meilleure part du banquet qu'ils jettent au feu, mais je ne me suis pas enquis des autres nations s'ils en font de mesme, ou comme ils en usent, d'autant que cela est de peu d'importance, & qu'il est facile par ce que je viens de dire, de leur persuader les prieres, aumosnes & bonnes oeuvres pour les deffuncts, puis que des-ja ils en font en quelque maniere dans leur obscurité, croyans soulager les ames.

Les Essedons, Scythes d'Asie, celebrient les funerailles de leur pere & mere avec chants de joye. Les Thraciens ensevelissoient leurs morts en se resjouissans, d'autant (disoient-ils) qu'ils estoient partis du mal & arrivez à la beatitude: mais nos Hurons ensevelissent les leurs en pleurs & tristesses, neantmoins tellement moderées & réglées au niveau de la raison, qu'il semble que les femmes qui doivent pleurer ausquelles seules la charge en est donnée, ayent un pouvoir absolu sur leurs larmes & sur leurs sentimens, de maniere qu'elles ne leur donnent cours que dans l'obeissance, & les arrestent par la mesme obeissance, où plusieurs femmes Chrestiennes pleurent demesurement, au lieu qu'à l'imitation des Essedons & Thraciens elles devroient se resigner à la volonté de Dieu en la mort de leurs parens, & pleurer plustost en leur naissance pour les voir chargés de crimes & du peché de la conception.

Avant que le corps du deffunct sorte de la cabane, les femmes & filles là presentes y font les pleurs & lamentations ordinaires, lesquelles ne commencent ny ne finissent jamais, (comme je viens de dire,) que par le commandement dû Capitaine ou Maistre des ceremonies. Le commandement donné, toutes unanimement commencent à pleurer, & se lamenter à bon escient, & femmes, & filles, petites & grandes, (& non jamais les hommes, qui demonstrent; seulement une mine & contenance morne & triste, la teste & les yeux abaissez) & pour s'y esmouvoir avec plus de facilité, elles repetent tous leurs parens & amis deffuncts, disans. Et mon pere est mort, & ma mere est morte, & mon cousin est mort, & ainsi des autres, & toutes fondent en larmes, sinon les petites filles, qui en font plus de semblant qu'elles n'en ont d'envie, pour n'estre encores capables de ses sentimens.

Ayans suffisamment pleuré, le Capitaine leur fait le hola, & toutes cessent de pleurer comme si elles n'y avoient point pensé. Il y en a qui entremestent en leurs complaints funebres, les hautes louanges du deffunct & exagerent ses vertus & prouesses, pour en faire regretter la perte, & donner un facil accez à leurs larmes qui autrement seroient souvent tariées, car de grace sans ses inventions, quelle apparence y auroit il de pouvoir pleurer une personne, à qui vous n'auriez aucune obligation & ne vous seroit ny parente ny amie, ny de cognoissance.

Or pour monstrier combien il leur est facile de pleurer, par ces ressouvenirs & repetitions de leurs parens & amis decedez, les Hurons & Huronnes souffrent assez patiemment toutes autres sortes d'injures: mais quand on vient à toucher cette corde, & qu'on leur reproche que quelqu'un de leurs parens est mort, ils sortent alors fort aysément des gonds & de la patience, car ils ne peuvent supporter ce ressouvenir, & feroient en fin un mauvais party à qui leur reprocheroit: & c'est en cela, & non en autre chose, que je leur ay veu quelquefois perdre patience & se cholerer ouvertement.

Au jour & à l'heure assignée pour le convoy chacun se range dedans & dehors la cabane pour y assister: on met le corps sur un brancart en forme de civiere couverte d'une peau, puis tous les parens & amis avec un grand concours de peuple le suivent processionnellement devant & derriere jusques au cimetiére ordinairement esloigné d'une portée d'arquebuse du bourg, où estans tous arrivez, chacun se contient en silence, les uns debouts & les autres assis, selon qu'il leur plaist, pendant qu'on esleve le corps en haut, & qu'on l'accomode dedans sa chasse, faite & disposée exprés pour luy: car chacun corps est mis dans une chasse à part, bastie de grosses escorces, & posé sur quatre gros piliers de bois, un peu peinturez, haut eslevé de neuf ou dix pieds, où environ, ce que je peux conjecturer en ce qu'eslevant ma main, je ne pouvois toucher aux chasses qu'à plus d'un pied ou deux prés.

Les Corinthiens & presque tous les peuples d'Asie, avoyent de coustume d'enfourer dans la terre avec les corps des deffuncts, tous les plus beaux vaisseaux d'oeuvre de poterie qu'ils eussent; & pensoient à leur fol jugement, & vaine superstition, que les Dieux qui en avoient la garde comme Dieux domestiques, venoient boire & manger avec eux, après leur trespas, & leur apportoit de la viande des Dieux celestes, & de leur breuvage aussi. J'ay veu une petite idole de terre cuite de la longueur de cinq ou six poulces, plombée de vert, qu'on avoit apportée d'Egypte & prise dans le corps d'un deffunct, selon l'ancienne coustume des Egyptiens de mettre dans les corps morts de ceux de leur nation, une semblable idole, comme un Dieu tutelaire posé pour leur garde & conservation.

Nos Sauvages sont bien fols à la verité, mais ils ne le sont pas davantage que ces Sages Egyptiens en ce cas, car bien qu'ils enferment avec les corps de leurs parens deffuncts, de l'huyte, de la galette, des haches, cousteaux, & autres meubles, si est-ce qu'ils ne croyent pas que les Dieux domestiques, terrestres, ny celestes viennent manger avec eux dans la fosse, ny qu'une petite idole de terre cuite, pétrie par la main d'un potier soit un Dieu tutelaire, qui les puisse deffendre, & par ainsi il ne faut point trouver estrange s'ils ont de folles croyances, puis que des peuples policez estimez Sages & non Sauvages, ont eu de si ridicules superstitions.

Le corps estant posé & enfermé dans la chasse avec tout son petit équipage, on jette de dessus la biere deux battons ronds, chacun de la longueur d'un pied, & gros comme 4 doigts, l'un d'un costé pour les jeunes hommes, & l'autre pour les filles, après lesquels ils se mettent comme Lyons à qui les aura, & les pourra eslever en l'air de la main pour gagner un certain prix, qui leur couste presque la vie tant ils s'empresment pour l'avoir. Il y a des ceremonies & des jeux où l'on peut prendre quelque esbat, mais à celuy-cy il n'y en a point du tout, & donne plustost horreur que contentement & récreation, particulièrement la violence & l'empressement que ce font les filles, qui pourtant n'en font que rire, non plus que les garçons de leurs sueurs & perte d'haleines, qui feroient estouffer personnes plus delicates; mais ceste ceremonie ne s'observe pas envers tous.

Or pendant que toutes ces ceremonies s'observent, il y a d'un autre costé un officier monté sur un tronc d'arbre, qui reçoit les presens que plusieurs font à la vefve, ou plus proche parent du deffunct, pour essayer ses larmes, qui est une bonne invention, car par ce moyen le dueil en est bientost passé. A chaque chose qu'il reçoit, il l'esleve en l'air à la veue de tous, & dit; voyla une telle chose qu'un tel ou une telle a donné, pour essayer les larmes d'une telle, puis il se baisse & luy met entre les mains: tout estant achevé, chacun s'en retourne d'où il est venu avec la mesme modestie & silence.

J'ay veu en quelque lieu des corps mis en terre, (mais fort peu,) sur lesquels il y avoit une chasse d'escorce dressée, & à l'entour une pallissade toute en rond, faicte de pieux picqués en terre, de peur des chiens & bestes carnassieres, ou bien par honneur & reverence des deffuncts.

Les Canadiens, Montagnais, & les autres peuples errants, ont quelques autres ceremonies particulières envers les morts qui ne sont pas communes avec celles de nos Hurons, car premierement les Montagnais ne sortent jamais les corps, des trespassez par la porte ordinaire de la cabane où il est mort, ils levent en un autre endroit une escorce par où ils le font sortir, disans pour leur raison, que l'on ne doit pas sortir un deffunct par la mesme porte où les vivans entrent & sortent, & que ce seroit leur laisser un fascheux resouvenir, & pour quel que autre raison que je n'ay pas apprise.

Ils ont encore une autre ceremonie particuliere de frapper sur la cabane ou quelqu'un vient de mourir, en disant: oué, oué, oué, pour en faire sortir l'esprit, disent ils, & ne se servent jamais d'aucune chose de laquelle un trespasé se soit servy en son vivant, & pour le reste des funerailles après que le corps a esté enseveli & garotté à leur accoustumée, ils l'eslevent couvert d'une escorce sur des fourches ou habitacle fort haut, avec tous ses meubles, & richesses, en attendant que tous ses parens & amis se soient assemblez pour l'enterrement: car de laisser le corps en bas dans les cabanes il y pourroit par fois estre trop long-temps, ce qui les incommoderoit fort, & causeroit une autre plus mauvaise odeur que leur poisson puant. O bon Jesus, qui ne leur seroit pas plus en horreur & desdain qu'est à nous la putrefaction de ces vaines créatures du monde quand elles viennent à mourir, à aucunes desquelles j'ay assisté & n'y ay pas esté satisfait.

Estans vagabonds & sans aucune demeure permanente, ils ne peuvent avoir de cimetièrre commun & arrêté comme les nations sedentaires, mais aux lieux plus commodes où ils se trouvent, ils font une fosse capable, laquelle estant faite ils mettent au fons 2 ou 3 bastons, puis le corps dessus qu'ils entourent de branches de sapin sans y mettre de terre, le couvrent d'une escorce, & par dessus cette escorce d'une quantité de busches qu'ils coupent de longueur plus grandes que la fosse, d'autres redoublent la fosse par tout de rameaux d'arbres, puis de peaux de bestes, & en suite y mettent tout le meuble du deffunct, si c'est d'un homme, son arc, ses fleches, son espée, sa masse & quelque escuelle, petite chaudiere & un fuzil. Si c'est une femme, sa corde pour aller au bois, sa hache, quelque escuelle & ses petites ustencilles à travailler, tant à peindre leurs robes que leurs esguilles à coudre; puis tout cela est couvert d'escorces & de busches; quelquefois font tomber dessus plusieurs gros arbres en croix les uns sur les autres comme un bucher, crainte des bestes, & un autre debout pour signal, qu'ils peignent un peu de rouge par en haut.

Il y en a qui n'y en mettent point pour en oster la cognoissance aux estrangers & François

desquels ils craignent plus l'avarice, que la gueule devorante des bestes féroces & carnassieres, tant ils sont religieux conservateurs, des biens & des os de leurs parens deffuncts, de maniere qu'on ne sçavoit en rien tant les offencer, qu'à fouiller dans leurs sepultures, comme ont quelquefois fait les François pour en tirer les castors, lesquels s'ils y eussent esté surpris par les Sauvages, ils en eussent suby la peine que meritoit leur avarice & impiété, & comme m'ont dit quelquefois les Hurons, il faudroit faire estat de subir une mort plus cruelle que pour avoir volé les vivans, ou s'y pourroit assez assurer dans ce tesmoignage averé, qui si le feu s'estoit pris en leur village, & en leur cimetiére, ils accouroient premierement esteindre celuy du cimetiére, & puis celuy du village.

La fosse estant couverte (entre nos Canadiens) l'on fait un grand feu à l'un des bouts, où tous les assistans & gens de convoy s'approchent pour festiner & faire bonne chere, des meilleures viandes, soit chair ou poisson, que l'on a peu recouvrer. Ce festin est à tout manger, en deut-on crever à la peine, si l'on ne se rachepte. Les plus proches parens du deffunct ont soin (bien qu'en deuil) de faire cuire les viandes qui sont dans les chaudières, pendant que le Capitaine ou plus ancien de la compagnie fait les harangues, & oraisons funebres à la louange du trespasé, lesquelles finies l'on commence à vider les marmites, sinon la femme ou le mary de la deffuncte & autres parens proches, qui demeurent en silence sans manger, jusques à une autre heure hors de compagnie, ils se peignent le visage de noir, qu'ils entretiennent, un an durant pour habit de deuil, puis en retournent chacun à sa cabane.

Ils font de la différence & distinction aux sepulchres des Capitaines, lesquels ils font en façon d'une Chappelle ardente: ils plantent des pieux à l'entour, redoublez d'escorces, sur lesquelles ils peignent quelque personnage dessus, il y en a à quelqu'uns dont on ne met point d'escorces, mais forces busches que l'on entasse les unes sur les autres; on dit aussi que à la mort de ces Capitaines ou personnes d'autorité, les parens & amis du deffunct, avec le reste du peuple, vont trois ou quatre fois l'an, chanter & dancer sur leur fosse, & que s'il y reste quelque chose du festin, il est jetté dedans le feu, au lieu qu'aux autres il faut tout manger; & en cela ils se conforment aucunement à l'ancienne coustume de plusieurs Chrestiens, qui souloient banqueter sur les sepultures, interpretant l'escriture qui dit: met ton pain & ton vin sur la sepulture du trespasé.

A ce propos des sepultures de Capitaines, il me souvient avoir veu un petit Islet au milieu d'un grand lac au país des Algoumequins, couvert d'un fort haut bucher avec une grosse piece de bois dressée debout par dessus, je le contemplay & l'admiray un fort long-temps avec opinion que ce devoit estre la sepulture d'un des plus grands de leur nation, puisque le bucher en estoit si haut, qu'il estoit le travail de beaucoup d'hommes. Mes Sauvages ne m'en sceurent donner autre raison, aussi y avoit il bien de l'apparence. Ce lac estoit si grand qu'il comprenoit plus de 50 Isles dans son enceinte, mais celuy du bucher estoit le plus petit de tous, car il ne contenoit simplement que le bucher.

En quelque nation, non seulement les Sauvages ont accoustumé de se peindre le visage de noir à la mort de leurs parens & amis, qui est un signe de deuil: mais aussi le visage du deffunct, & enjolivent son corps de matachias, plumes & autres bagatelles, & s'il est mort en guerre le Capitaine fait une harangue comme une oraison funebre devant le corps, où assistent tous ses parens & amis, lesquels il incite & exhorte de prendre promptement vengeance d'une telle meschanceté, & que sans delay on aille faire la guerre à leurs ennemis, afin qu'un si grand mal ne demeure point impuny, & qu'une autre fois on n'aye plus la hardiesse de leur venir courir sus.

Les Attiouindarons font des resurrections des morts, principalement des grands Capitaines & personnes signalées en valeur & merite, à ce que la mémoire des hommes illustres revive en quelque façon en autruy, par exemples de vertus semblables que doit donner celuy que l'assemblée subroge.

Or l'election se faist par les gens du conseil de la personne qu'ils croyent plus approcher en corpulence, aage, & valeur, de celuy qu'ils veulent ressusciter. Après quoy il se levent tout debouts excepté celuy qui doit estre ressuscité, auquel ils imposent le nom du deffunct, & baissans doucement la main jusque bien bas, feignent le relever de terre, voulans dire par là qu'ils tirent du tombeau ce grand personnage deffunct, & le remettent en vie en la personne de cet autre qui se leve debout, lequel (apres les grandes acclamations du peuple) reçoit les presents qu'on luy fait, & les complimens desquels il est honoré, puis festinent en sa consideration avec allegresse pour l'avoir retiré du tombeau; voyla comme les personnes bien meritées sont honorées chez les Gentils.

Il me reste à vous dire avant clore ce Chapitre, que si je n'ay point fait mention des Testamens, & dernieres volontez de nos Hurons, c'est pour n'estre pas en usage chez-eux ny necessaires, & que leur seule parole suffit sans autre escriture, car ils sont tellement bien unis, & si peu picquez d'avarice, que pour ce regard ils n'ont jamais de difficulté, mais ils ont ce malheur en eux de ne pardonner point à leurs ennemis en mourant comme font les bons Chrestiens, & en recommandent la vengeance à leurs enfans, comme David la punition à Semej, & comme les dernières paroles d'un pere sont celles que les enfans doivent inviolablement observer & garder en leur esprit, de là vient qu'ils ne pardonnent point ayement à quiconque a fait du desplaisir à leurs parens, plus portez en cela de mauvaise volonté que le bon Phocion General des Atheniens, lequel estant fait injustement mourir par ses concitoyens, quelqu'un des assistans luy ayant demandé s'il vouloit mander aucune chose à son fils Phocius: Ouy certes, dit-il, c'est qu'il ne cherche jamais à venger le tort que me font les Athéniens, ce qu'il dit non par un esprit de vanité,

mais par devoir d'un homme de bien, & vrayement vertueux, il estoit d'ailleurs si attrempé, & d'un naturel si honneste qu'il se monstroit doux, gracieux, courtois, & humain à tout le monde, jusques à hanter privement avec ceux qui luy estoient adversaires, & les servir en leurs affaires s'ils venoient à tomber en quelque danger, & en quelque adversité, ce que je ne puis assez admirer, car nous voyons bien peu de Chrestiens avoir de semblables qualitez, sinon quelqu'uns, lesquels mourans laissent à leurs enfans un catalogue de bonnes instructions pour principal heritage, & souveraine richesse, laquelle la rouille ne peut endommager, ny les larrons l'emporter, mais qui est un prix si haut qu'elle nous peut eslever jusques à Dieu, le cognoistre, l'aymer, adorer, & jouyr de vous mesme, ô bon Jesus, qui est l'unique, & vray bien de tous les esleuz.

Mais pour ce que l'exemple des grands Princes est d'autant plus énergique & capable de nous esmouvoir, que leur condition a surpassé la nostre, je vous rapporteray icy les dernieres paroles du tres pieux Empereur Marc Aurelle à son fils Commode, son unique heritier à l'Empire, afin que si l'exemple des petits n'a eu assez de force sur vostre esprit; celle d'un grand Prince vous soit recommandable, & vous porte dans l'exercice de la vertu, autant courageusement qu'un autre grand Payen vous en donne l'exemple sans vous alléguer la vie de nos Saints, & la parole de Dieu mesme qui nous enjoint la charité, la concorde & la paix avec nostre prochain. O Dieu que c'est une grande vertu du Ciel que de pardonner & faire bien à son ennemy, il ny a jeusne, austerité, ny aumosne qui luy soit comparable.

Ce bon Prince se tournant à son fils, apres une longue exhortation à la vertu, luy dit. Pour cette dernière heure, mon fils, je t'ay gardé le meilleur, le plus noble, & plus riche joyau que j'aye possédé en ma vie: & protesté aux Dieux immortels, que si ainsi comme ils me commandent mourir, ils me donnoient congé & licence de lire en la sepulture, je le commanderois enterrer avec moy. Tu sçauras, mon fils, qu'en l'an dixiesme de mon Empire, s'esleva une forte guerre contre les Parthes indomptez, où par malheur advint qu'il fut necessaire y aller en propre personne pour leur donner la bataille: laquelle gaignée, & toutes leurs terres, m'en revins par l'ancienne Thebes d'Egypte pour voir si je trouverois aucune antiquité de celles du temps passé. En la maison d'un Prestre Egyptien, trouvay une petite table que l'on pendoit à la porte de la maison de Roy, le jour que l'on le couronnoit Roy: & me dit ce pauvre Prestre, ce qui estoit en cette table avoit esté escrit par un Roy d'Egypte appellé Ptolomé Arsacide.

Je prie aux Dieux immortels, mon fils, que telles soyent tes oeuvres, comme les paroles de ce tableau le requierent. Comme Empereur je te laisse heritier de plusieurs Royaumes, & comme pere je te donne cette table de conseils que je te prie tousjours garder, & tenir en ta mémoire & entendement pour les mettre en pratique. Sois doncque cette cy ma dernière parole. C'est avec l'Empire que tu seras craint par tout le monde, mais avec les conseils de cette table tu seras aymé de tous, & vivras en homme de bien & Prince equitable.

Ce propos achevé, & la table baillée, l'Empereur tourna les yeux & perdit le sentiment, & par l'espace d'un quart-d'heure fut en tel travail, & de là à bien peu rendit l'esprit.

En icelle table, estoient certaines lettres Grecques, quasi par maniere de vers heroiques, qui veulent dire en nostre vulgaire:

Jamais je n'eslevay le riche tyran, ny hay le pauvre juste.

Jamais n'ay nié la justice au pauvre, pour estre pauvre, ny pardonné au riche pour estre riche.

Jamais je n'ay fait aucun don pour une seule affection, ny donné chastiment pour une seule passion.

Jamais je n'ay laissé le mal sans punition & chastiment, ny le bien fait sans remuneration & loyer.

Jamais n'ay commis le jugement de la justice evidente à un autre, ny déterminé l'obscur par moy seul.

Jamais je n'ay dénié justice à celuy qui la me demandoit, ny misericorde à celuy qui la meritoit.

Jamais n'ay fait chastiment par ennuy quelconque, ny promis loyers estant joyeux & content.

Jamais n'ay esté nonchalant en la bonne prosperité & santé, ny desesperé en l'adversité.

Jamais n'ay fait mal ny chose deshonneste par malice, ny commis aucune vilenie par avarice.

Jamais n'ay favorisé les mutins, ny presté l'oreille aux flatteurs.

J'ay tousjours travaillé à estre aymé des bons, & jamais ne me suis soucié d'estre hay des mauvais.

Pour avoir favorisé les pauvres qui pouvoient peu, j'ay esté favorisé des Dieux contre ceux qui pouvoient beaucoup.

CHAPITRE XLVI

IL n'y a point de doute que l'on pourrait facilement persuader aux Sauvages, les prieres & bonnes oeuvres pour les deffuncts, puis que d'eux mesmes ils se sont desja forgez une maniere de les assister, car de dix en dix ans, plus ou moins, nos Hurons & autres peuples sedentaires, font la grande feste ou ceremonie des morts, en l'une de leur bourgade, ou village, comme il aura esté conclu & arrêté par un conseil general de tous ceux du pays (car les corps des deffuncts ne sont ensevelis en particulier que pour un temps) & là font encore annoncer aux autres Nations circonvoisines, afin que ceux qui y ont esleu la sepulture des os de leurs parens les y portent, & les autres qui y veulent venir par devotion, y honorent la feste de leur presence; car tous y sont les biens venus & festinez pendant quelques jours que dure la ceremonie, où l'on ne voit que chaudieres sur le feu, festins, & dances continuelles, qui fait qu'il s'y trouve une infinité de peuple qui y aborde de toutes parts.

Les femmes qui ont à y apporter les os de leurs parens, les prennent aux Cimetieres: que si les chairs n'en sont du tout consommées, elles les en tirent & les rendent fort nets, puis les envelopent dans de beaux castors neufs, ornez de rassades, & colliers de pourceleines, que les parens & amis contribuent, disans: Tien, voyla ce que je donne pour les os de mon pere, de ma mee, de mon oncle, de ma femme, &c, & lss ayans mis dans un sac neuf, elles les portent sur leur dos, parez encore par le dessus de quantité de pourceleines, & autres petites jolivetes desquelles ils ne sont point chiches en semblables occasions.

Elles portent aussi toutes les pelleteries, haches, couteaux, chaudieres & autres choses offertes, avec quantité de vivres au lieu destiné, qui sont après mis à part & separez, les vivres en un lieu, pour estre employez en festins, & les sacs, & emmeublemens pendus par les cabanes de leurs hostes, en attendant le jour auquel tout doit estre ensevely dans la terre avec les os.

La fosse se fait hors de la ville fort grande & profonde, capable de contenir tous les os, meubles, & pelleteries dediées pour les deffuncts. On y dresse un eschaffaut haut eslevé sur le bord auquel on porte tous les sacs d'os, puis on tend la fosse par tout, & au fond, & au costez de peaux, & robbes mesmes de castors, puis on y fait un lict de haches, en apres de chaudieres, rasades, colliers, & brasselets de pourceleine, & autres choses qui ont esté données par les parens & amis. Cela fait, du haut de l'eschaffaut les Capitaines vident tous les sacs dans la fosse parmy la marchandise, lesquels ils couvrent encore d'autres peaux neuves, & d'escorces, après ils rejettent la terre par dessus, & des grosses pieces de bois peur des bestes, puis ils piquent en terre des pilliers de bois tout autour de la fosse, & font une couverture pardessus, qui dure autant qu'elle peut, festinent derechef, & prennent congé l'un de l'autre pour leur retour, bien joyeux & contens que les âmes de leurs parens & amis deffuncts, ayent bien dequoy butiner, & se faire riche ce jour là en l'autre vie.

Chrestiens, r'entrons un peu en nous-mesmes, & voyons si nos ferveurs sont aussi grandes envers les ames de nos parens detenues dans les prisons de Dieu, que celles des pauvres Sauvages envers les ames de leurs semblables deffuncts; & nous trouverons que leurs ferveurs surpassent de beaucoup les nostres, & qu'ils ont plus d'amitié l'un pour l'autre, & en la vie, & après la mort, que nous, qui nous disons plus sages, & le sommes moins en effet, parlant de la fidelité, & de l'amour réciproque simplement: car s'il est question de donner l'aumosne, ou faire quelque oeuvre pieuse pour les vivans, ou deffuncts, c'est souvent avec tant de peine & de repugnance, qu'il semble à plusieurs qu'on leur arrache les entrailles du ventre, tant ils ont de difficulté à bien faire, prenans pour excuse, leurs enfans, si Dieu leur oste, leur pauvres parens, & par ainsi ils ont tousjours raison à leur dire, de continuer dans leur avarice, & plustost mourir que lascher prise & d'avoir sa bourse ouverte à l'indigent.

Au contraire de nos Hurons & autres peuples Sauvages, lesquels font leurs presents, donnent leurs aumosnes pour les vivans, & pour les morts avec tant de gayeté, & si librement que vous diriez à les voir, qu'ils n'ont rien plus en recommandation, que de faire du bien, & assister de leurs moyens ceux qui sont en necessité, & particulièrement les ames de leurs parens & amis deffuncts, ausquels ils baillent le plus beau & meilleur de leur avoir, & s'en incommodent quelquefois, & y a telle personne qui donne presque tout ce qu'il a pour les os de celuy ou celle qu'il a aymée & chérie en cette vie, & ayme encore apres la mort: tesmoin Ongyata, qui pour avoir donné & enfermé avec le corps de sa deffuncte femme (sans nostre sçeu) presque tout son vaillant, en demeura tres-pauvre & incommodé, & s'en resjouissoit sous l'esperance que sa femme en seroit mieux accommodée en l'autre vie.

Or par le moyen de ces assemblées & ceremonies, ils contractent une nouvelle alliance, amitié & union plus estroite, disans: Que tout ainsi que les os de leurs parens, & amis deffuncts sont assemblez & unis en un mesme lieu, de mesme aussi qu'ils devoient durant leur vie, vivre tous ensemblement en une mesme unité & concorde, comme bons parens & amis, sans s'en pouvoir à jamais separer ou distraire, pour aucun desservice ou disgrace, comme en effet ils font.



HISTOIRE

DU CANADA.

ET

VOYAGES DES PERES

RECOLLECTS EN LA nouvelle France.

LIVRE TROISIÈSME.

Des animaux & bestes brutes, & de la compassion qu'en ont certains indiens, ausquelles ont basty un Hospital pour les malades & blessées.

CHAPITRE I.



N dit que la consideration fait les Sages, & les Saints, & nous esleve jusques à pouvoir connoistre Dieu, & nous-mesmes, mais nostre negligence & peu de soin nous entretient souvent dans l'ignorance. C'est une chose merveilleuse que Salomon aye cognu jusques à la vertu de l'ysope, & nostre premier Pere jusques au moindre des animaux ausquels il a imposé les noms, & que nous qui devrions estre tout confit en cognoissance, ignorons encores les choses plus communes de la divine providence à nostre endroit. Qui ne voit les continuels miracles de Dieu, en la nourriture & aliment des hommes de tout cet univers, je ne sçay si je me trompe, mais je croy que n'estoit le miracle qu'il ne se trouveroit pas à chacun, deux gerbes de bled après la moisson, & cependant tout le monde vit.

Laissons à discourir des hautes sciences aux Doctes, & dans nostre simplicité ordinaire, voyons un peu ce qui se passe à Paris, & dans les grandes villes peuplées, & vous verrez (chose admirable) qu'il n'y a journées qu'il ne s'y consume plus de boeufs, & de moutons, d'oyseaux, & de poissons, avec toutes autres sortes d'animaux de poils, & de plumes, qu'il ny pourroit avoir d'animaux nuisibles en route une Province, & pourtant il y en a tousjours de reste pour le lendemain. C'est la providence divine qui a esté en cela, fort sage, ayant fait que tous les animaux pour eux & de bon manger, soyent grandement feconds, afin que par estre souvent mangez, ils ne deffaillissent ainsi que bestes nuisibles & malfaisantes, lesquelles sont d'elles-mesmes peu lignageres. Partant le lievre est fort fecond, & seul de toutes les bestes de venaison, surcharge sa portée, à cause que l'homme, bestes, & oyseaux le poursuivent à mort. Pareillement le haze des

connils se trouve si pleine de lapins, que les uns sont encor sans poil, les autres sont un peu plus formez, & les autres sortent du ventre. Entrons dans les colombiers & nous, chargeons de pigeonneaux, dans un mois d'icy nous y trouverons encores autant, de mesme des molues, & harangs (chose prodigieuse) desquels on fait de si furieuses pesches tous les ans, & si on n'en sçauroit espuser la mer, ny les rivieres de toutes autres especes de poissons, non plus que l'air & la terre, & des oyseaux, & bestes de bon manger, dequoy nous devons grandement louer le Createur, & faire icy une bonne meditation, puis que nous voyons mesme les bestes & animaux nuisibles estre en moindre nombre, & moins lignageres que ceux qui servent à la vie & nourriture de l'homme, comme est de la lyonne qui est la plus forte & la plus hardie de routes les autres bestes, laquelle selon les Egyptiens, ne porte qu'une fois en sa vie, & un seul faon seulement, mais bien davantage on nous assure que le lyon n'a point de sentiment, & mourroit de faim si la divine providence ne l'avoit pourveu d'un petit compagnon ressemblant au chat que les Italiens appellent Gati. Ce petit animal esvente la proye, estant decouverte il court, & glapit pour advertisement au lyon, lequel le suit jusques à la veue de la beste qu'il va estrangler, & en fait part à son bien-facteur, car entre tous les animaux le lyon est recognoissant.

Certes il y en a qui se plaisent bien en la jouissance de toutes ces choses, mais, ils en recognoissent mal celui qui leur a donné, d'où il advient qu'ils en usent comme bestes sans eslever leur pensée à Dieu, qui a créé tout ce qui est de ce monde pour le service, & la gloire de l'homme, comme l'homme pour sa gloire & son service. Mais comme nous nous sommes rendus rebelles à Dieu par le peché, le mesme peché a rendu les bestes rebelles à l'homme, qu'elles offencent comme nous offençons Dieu.

Plusieurs grands saints ont néanmoins commandé aux plus feroces & cruelles, & ont esté obeys, comme un saint François qui deffendit à un loup enragé de plus faire de mal, & se rendit doux comme un agneau, mais ce sont graces qui n'appartiennent qu'à ceux qui ont la mesme innocence de nostre premier Pere avant son peché, & ne devons en traiter les animaux plus cruellement, puis que leur cruauté n'a pris naissance que de nos pechez.

Je ne sçay dans quelle cognoissance plusieurs Nations Payennes n'ont pas voulu nuyre aux animaux, & se sont abstenus, mesmes d'en manger, peur de nuire à ceux qui ne les offençoient pas; mais ce sont simplicitéz Payennes, lesquelles on n'est point obligé d'ensuivre, sinon en la compassion envers icelles pour s'apprendre à l'estre envers les hommes. Les Atheniens mesmes ne faisoient point mourir les mulets qui avoient long-temps servy à leur Republique, & donnoient liberté à leur vieillesse de paistre & se nourrir où elle pourroit sans qu'il fut permis à aucun de leur nuyre ou offencer.

Il y a une sorte de gens qui habitent une Province du grand Mogor qu'on appelle Bayennes, lesquels ne mangent d'aucune chose qui aye eu vie, & bien qu'ils adorent en chaque famille, les uns des arbres, les autres des oyseaux, & autres bestes; ils ont tous en singuliere vénération la vache, laquelle ils mettent chacun en la meilleure chambre de leur logis comme une Deesse, de laquelle ils boivent le laict, & le pissat, avec de son beure fondu, & n'en mangent point la chair. Et quand on leur demande pourquoy, puis qu'ils en boivent bien le laict qui en provient, ils respondent que nous bevons bien le laict de nostre mere, & n'en mangeons point la chair.

Mais l'excellence & la rareté de leur humeur est, qu'ils ne peuvent voir faire de mal à une beste, quel qu'elle soit, ny à un rat mesme, lequel s'il s'approche d'eux lors qu'ils mangent, ils le caressent & luy donnent à manger, & hayssent fort les Chrestiens, d'autant qu'ils font du mal aux bestes sur lesquels ils deschargent souvent leurs passions, & la furie de leur humeur cholérique. Ils ont un hospital (chose admirable) pour penser & guerir les bestes malades, où il y a des Medecins & Chirurgiens entretenus, qui en ont le soin jusques à entiere guerison, puis les rendent à ceux à qui elles appartiennent.

Voicy un autre traict de leur douceur envers icelles, qui me fait resouvenir de celle de nostre Pere saint François, lequel donna son manteau à un paysan pour sauver la vie à deux agnelets qu'il portoit vendre ne pouvans souffrir qu'on les egorgeast à cause du vray Agneau Jesus. Il y a une si grande quantité d'oyseaux dans cette Province Bayennes qu'ils vous crevent presque les yeux (comme j'ay dit de l'isle aux oyseaux) aussi ne s'envolent ils point pour lesdits Bayennes. Quelqu'un d'eux ayans veu un François nommé le sieur Charles Fournier (qui est celui mesme duquel j'ay appris cecy) tirer aux oyseaux, il en fut fort mal satisfait & en rachepta de luy deux de fort blessez qu'il fit mettre dans un trou de muraille avec de l'eau; & du ris, & commanda à l'un de ses esclaves d'y passer la nuit pour y prendre garde jusques au lendemain matin qu'il les fist porter à l'hospital. Il vouloit aussi donner au dit sieur Fournier 50 Mamodis (c'est une piece d'argent qui vaut dix sols) de son arquebuzé afin qu'il n'en tuat plus, assurent que c'est un malheur de faire du mal aux bestes, ne nous en faisant point.

Je ne suis pas Payen & ne voudroit pas ensuivre les actions des Payens, mais je suis d'avec eux de ne faire de mal à aucune creature, sinon aux venimeuses & à celles qui nous attaquent, contre lesquelles il se faut deffendre, autrement il faut estre humain envers elles, pour s'accoutumer à l'estre envers les hommes, car qui ne se peut commander en une passion, s'emporte facilement en une autre.

Je me suis quelquefois rencontré avec un fort honneste homme Egyptien de nation & natif du grand Caire; & comme il est homme qui a grandement voyagé par toutes les terres du grand Seigneur, il m'a raconté diverses fois comme ceux de son país prennent les Cocodrilles qui habitent le Nil, lesquels autrefois ils tenoient, pour des dieux ou pour monstres la puissance des

dieux à cause de leurs forces qui gist principalement à la queue, laquelle ils adoroient, enfermée dans une cage de fer, & donnoient à manger à cet animal, comme à une beste divine & representant, ou estant la Déesse mesme. Il y avoit mesme des particuliers qui en nourrissoient de jeunes dans leur maisons & leur donnoient toute liberté à ce qui n'en prit pas bien à un certain Egyptien, lequel en ayant eslevé une en son logis luy devora son fils & puis s'enfuit un jour que le pere estoit absent, tant il fait dangereux domestiquer un animal naturellement cruel & ennemy de l'homme.

Le chasseur armé d'un habit de maille de fer, qui luy couvre tout le corps, fait une fosse profonde & estroite comme un petit puits, dans lequel il se met jusques au col environné de mousses & fueillages pour n'estre apperceu, puis il enferme sa teste dans l'escorce d'un gros fruit ressemblant au melon, que les Égyptiens sement en quantité par les champs, & dans ceste escorce il y fait deux trous comme un masque pour voir & n'estre veu, ayant au préalable attaché à un long chable, qui tient par un bout à un tour ou moulinet à bras, ne chaîne de fer, au bout de laquelle est attaché à de gros harpons & crochets, quelque chien mort ou autre charogne qui sert d'amorce à l'animal.

Le cocodrilte sortant de l'eau pour chercher sa nourriture, ne se donne pas garde du piège ny de l'homme caché, & rodant ça & là en rugissant, trouve en fin l'amorce qu'il avale avidement, puis se retire dans le Nil, pendant que le chasseur luy file sa corde, jusques au point qui le tient arrêté au moulinet, qui fait par ceste violence prendre ferme aux crampons & crochets avalés dans le corps de ceste beste. Cela estant fait le chasseur sort de sa fosse oste son melon, & crie par tout à l'ayde aux laboureurs des champs, qui vont à son secours & tournent tous ensemblement le moulinet, qui fait approcher la beste comme un cabestran les anches de la mer, estant là traîné la gueule beante & eslevée, le chasseur luy saute sur le dos, & luy fait passer un fer par la gueule, comme un mors à cheval, qui luy revient prendre par derrière la teste où il est attaché avec des vis, & serré de si près que l'animal ne peut offencer de sa dent, il n'y a plus que sa rude queue à craindre, de laquelle ils se donnent de garde, comme d'un dangereux coup, qui ne guerit point, car ceste rude peau est dure au possible. Et en ceste equipage le conduisent au grand Caire attaché à la queue d'un chameau, pour estre veu, ou pour estre vendu.

Pour le cheval marin, (desquels j'ay veu une furieuse teste) il gaste tous leurs bleds, & se prend de mesme que nous prenons icy les loups dans les louvieres, il apprehende tellement le feu, qu'à la seule veue d'iceluy, il s'enfuit comme fait aussi le Lyon, ainsi que j'ay veu quelque part, de ceux que les estrangers nous amènent.

J'ay appris d'un Religieux nommé frere Ange Deluan pour lors nostre compagnon, qu'estant en terre sainte en l'an 1626 quelqu'un de nos freres, desirans passer de l'Egypte, par les deserts pour la Palestine se servirent de l'occasion d'une Caravanne, qui alloit aux Saints lieux. Mais comme ils furent un soir campez & assis auprès d'un bon feu, ils entendirent japper le Gati, qui leur fust un assuré signal du voisinage de quelque Lyon, qui parut incontinent après & les regarda fixement un assez long-temps, assis sur son derrière sans oser neantmoins les approcher, car les hommes s'estoient munis de leurs armes & chargé leurs arquebuzes, ce que voyant le petit compagnon tourne bride & le Lyon après sans qu'aucun tirast sur eux, pour nous apprendre que nous ne devons pas mespriser les petits & que si quelqu'un ne nous peut nuire, il nous peut assister au besoin & empescher qu'on ne nous nuise par leur advertissement.

Des oyseaux plus communs du Canada.

CHAPITRE II

AU commencement que les François allerent en Canada, ils y trouverent tant d'oyseaux de toutes especes, & si faciles à prendre, que celui ne le croiroit qui ne l'auroit veu, ils les assommoient à coups de bastons sur les arbres, comme j'ay veu faire à des Sauvages dans les Isles de la mer douce au delà des Hurons, où nous estions cabanez pour la pesche; & les perdrix estoient si peu battues, qu'elles se laissoient mettre le lasset au col, attaché au bout d'une baguette. Quand on alloit giboyer le chasseur estoit assuré de rapporter autant d'oyseaux qu'il en pourroit porter, car ils n'estoient pas encores faits à nos arquebuzes, comme ils sont à present que ces foudres les ont esclairsés & un peu advisés. Il y en reste tousjours neantmoins une si grande quantité en quelques Isles, qu'elle semble egaler le sable de terre, & qui servoient d'une douce manne aux Sauvages, s'ils avoient nos inventions & nos armes, mais ils ont peu d'industrie pour les attraper, & par ainsi en jouissent de peu & en nourrissent encore moins, car comme j'ay dit, ils n'ont d'animaux domestiques, que des chiens, & au plus quelques ours ou quelque aigles.

Entre tous les oyseaux que j'ay veu dans le païs, il me semble que le plus beau, le plus ravissant & le plus petit qui soit peut estre au monde, est le Vicilin, ou oyseau mousche que les indiens appellent en leur langue ressuscité. Cet Oyseau, en corps, n'est pas plus gros qu'un grillon, il a le bec long & tres-délié, de la grosseur de la pointe d'une aiguille, & ses cuisses & ses pieds aussi menus que la ligne d'une esriture. L'on a autrefois pesé son nid avec les oyseaux & trouvé qu'il ne peze davantage de 24 grains, il se nourrit de la rosée du Ciel, & de l'odeur des fleurs qu'il

succe sans se poser sur icelles, mais seulement en voltigeant par dessus. Sa plume est aussi deliée que duvet, & est tres plaisante & belle à voir pour la diversité de ses couleurs.

Cet oyseau (à ce qu'on dit) le meurt ou pour mieux dire s'endort au mois d'Octobre, demeurant attaché quelque petite branchette d'arbre par les pieds, & se resveille au mois d'Avril, que les fleurs sont en abondance, & quelquefois plus tard, & pour cette cause est appellé en langue Mexicaine, ressuscité. Il en vient quantité en nostre jardin de Kebec, lors que les fleurs & les poix y sont fleuris, & prenois plaisir de les y voir, mais ils sont si petits que n'estoit qu'on en peut approcher de fort près, à peine les prendroit on pour oyseaux, ains pour papillons: on les discerne & recognoist à leur long bec, à leurs aisles, plumes, & à tout le reste de leur petit corps bien formé.

Ils sont fort difficiles à prendre, à cause de leur petitesse, & qu'ils ne se donnent aucun repos, sinon qu'ils se soustiennent quelquefois un peu en l'air becquetant une fleur. Quand on les veut avoir il se faut approcher des fleurs & se tenir coy, avec une longue poignée de verges en main, de laquelle il les faut frapper si on peut & c'est l'invention & la manière la plus aysée pour les prendre. Nos Religieux en avoient un en vie, enfermé dans un coffre & attaché à un filet, mais il ne faisoit que bruire, & se tourmenter là dedans; bien qu'il eut des fleurs & confitures à manger, & au bout de quelques jours il mourut, car il n'y a moyen aucun d'en pouvoir nourrir ny conserver long-temps en vie, autrement nous en eussions apporté pour nos amis.

Il venoit aussi quantité de chardonnerets, manger les semences & graines de nostre jardin, leur chant me sembloit plus doux & agreable que ceux d'icy, & mesme leur plumage, plus beau & beaucoup mieux doré, mais ils sont difficiles à prendre, car leur ayant tendu quelque piege, je n'en pû attraper aucun, comme j'esperois pour France.

Il y a une autre espece d'oyseau un peu plus gros qu'un Moyneau, qui a le plumage entierement blanc comme albatre, il se nourrit aussi en cage comme le chardonneret, mais son ramage n'en est pas si agreable, bien qu'il ne soit pas à mespriser.

Les Gays que nous avons veus aux Hurons, lesquels ils appellent Tintian, sont pus petits presque de la moitié, que ceux que nous avons par deça, & d'un plumage plus diversifié, ce qui les rend fort gentils & agreables, mais qui ne s'accommoderoient pas bien à nostre climat.

Ils ont aussi des oyseaux qu'ils appellent Stinondoa, environ de la grosseur d'une tourterelle; qui ont leurs plumes entièrement rouges où incarnates, on les pourroit prendre pour petits perroquets, s'ils en avoient le bec, car tous les perroquets ne sont point verts, ny jaunes, ny blancs, j'en ay veu de plumage rouge, & quelques autres tirans sur le bleu ou violet, également gentils & de mesme nature des communs. On donna à nos Religieux de Kebec un Stinondoa, qui n'estoit guère plus gros qu'un moyneau, mais un peu plus long, lequel pour estre trop gras ils ne purent nourrir, non plus que moy un autre oyseau que les Hurons m'avoient donné, il avoit la teste & le col rouge, les aisles noires, & tout le reste du corps blanc comme neige.

Ils m'en avoient aussi donné quatre d'une autre espece, gros comme tourterelles; lesquels avoient par tout sous le ventre, sous la gorge, & sous les aisles, des Soleils bien faicts de diverses couleurs, & le reste du corps estoit d'un jaune meslé de gris: desquels les Sauvages font un tel estat, que quelqu'uns d'eux en conservent les peaux comme d'autres especes rares. J'eusse bien désiré d'en pouvoir apporter en vie par deça, pour la beauté & rareté que j'y trouvois mais il n'y avoit aucun moyen, pour le tres-penible & long chemin, qu'il y a des Hurons en Canada, & de Canada en France.

L'Aigle que nos Hurons appellent Sondaqua, est un animal genereux, & comme le roy entre tous les autres oyseaux; mais royauté tyrannique, car avec ce qu'elle leur commande, elle leur fait une guerre immortelle, & les devore; comme les plumes d'une Aigle morte le tesmoignent, en ce que si l'on mesle avec elles des plumes d'autres oyseaux, elles les devorent & consomment, ainsi que dit Pline. C'est une chose qu'aucun ne sçavoit exprimer que les plumes usent de la mesme tyrannie dont l'oyseau usoit: sinon que Dieu nous voulut faire voir, qu'il fait dangereux vivre sous un Prince sanguinaire, & qui a des Ministres que surchargent ses peuples.

Il y a quantité d'Aigles au país des Algoumequins, comme plus montagneux & froids que celui de nos Hurons, lesquelles font leurs nids sur le bord des eaux ou de quelque precipice, tout au coupeau des plus hauts arbres & rochers: de maniere qu'elles sont fort difficiles à desnicher: nous en denischasmes neantmoins plusieurs nids à nostre retour, auxquels nous ne trouvâmes en aucun plus d'un ou deux Aiglons, que nous mangeâmes après que je fus las de les porter, & les trouvâmes tres-bonnes, car elles estoient encores jeunes & tendres. Elles ont une propriété que se cognoissant estre estroites, & qu'elles font leurs oeufs avec difficulté, elles cherchent une pierre nommée aerites, autrement pierre aquilin, qu'elles apportent en leur nid pour se rendre plus larges; & pour pondre plus aysement, laquelle est pour le jour d'huy en usage, chez plusieurs dames d'Italie & de France, pour soulager leur enfantement.

Il est une fois arrivé qu'un de nos Religieux, estant allé seul dans les bois environ une lieue de nostre Convent de Kebec, une tres-grande Aigle ou peut-estre un Griffon, vint pour s'abatre sur luy de telle furie, que ce pauvre Religieux s'estant promptement terré dans un gros buisson le ventre contre terre, cet oyseau ne pouvant avoir sa proye, débattit long-temps des aisles par dessus ce buisson & puis fut contrainct de s'en aller, dequoy le Religieux rendit graces à Dieu.

Il ne faut point que je passe aussi sous silence, (puis que je suis dans le sujet) une belle propriété entre toutes, que les Naturalistes attribuent à l'Aigle, pour ce peut estre que quelqu'un en pourra faire son profit, comme font les vieux pécheurs & ceux qui fréquentent peu le Sacrement de la penitence, nécessaire pour renouveler sa vie. Ils nous apprennent donc, qu'estant chargée de vieillesse, & ne pouvant supporter la grosseur de son bec crochu (comme celui du perroquet) qui l'empesche de manger; & la pesanteur de ses vieilles plumes, qui ne luy peuvent plus permettre de voler, haut, ressentant aussi beaucoup d'incommoditez, à cause de la debilité de sa veue, qui fait qu'elle ne peut plus fixement regarder le Soleil, comme elle souloit: elle se jette dedans une claire fontaine, qu'elle cherche pour ce sujet; elle rompt son bec crochu à quelque dure pierre: elle despouille ses vieilles plumes; & par tels moyens elle renouvelle si bien sa jeunesse & ses forces que changeant de bec, de plumes & de veue, elle commence à manger, voler aussi haut, & contempler aussi fixement les rayons du Soleil, qu'elle faisoit en sa pristine jeunesse. O pauvres pecheurs enviellis dans le peché, faites icy votre application, & imitez l'Aigle en vous revestans du nouvel Adam.

Mes Sauvages me vouloient aussi desnicher des oyseaux de proye, qu'ils appellent Ahouatantaque, d'un nid qui estoit sur un grand arbre assez proche de la riviere, desquels ils faisoient grand estat, mais je les en remerciay, & ne voulût point qu'ils en prissent la peine, neantmoins je m'en suis repenty du depuis, car il pouvoit estre que ce fussent Vautours, desquels la peau est excellente pour un estomach refroidy.

En quelque contrée, & particulièrement du costé des petuneux, il y a des poulles d'inde, qu'ils nomment Ondettontaque, lesquelles sont champestres & non domestiques, car les Sauvages comme j'ay dit, ne nourrissent que des chiens, & presque point d'autres bestes. Le gendre du grand Capitaine de nostre bourg, en poursuivit une fort long-temps és environs de nostre cabane, mais il ne la peut tirer, pour ce qu'encor bien qu'elle fut lourde & massive, si est-ce qu'elle gaigna d'arbre en arbre & par ce moyen evita la flesche.

Je ne m'estonne point, si tant d'Autheurs escrivent que les Gruës font la guerre aux pigmées, qui sont petits hommes de la hauteur d'une coudée, residans vers la source du Nil, puis qu'il y en a de si grande & forte, que sans baston, un homme parfait ne la sçauroit surmonter. Au mois d'Avril quand on seme les bleds & en Septembre quand ils sont meurs, les champs de nos Hurons en sont presque tous couverts, ils leur tendent des collets, mais ils y en prennent peu souvent & n'en tuent guere davantage avec la flesche, car ces animaux sont de bon guet, & s'ils ne sont frappés mortellement ou qu'ils n'ayent les aisles rompues, ils emportent facilement la flesche dans la playe, qui se guerit avec le temps, ainsi que nos Religieux du Canada l'ont veu par experience d'une Gruë prise à Kebec, qui avoit esté frappée d'une flesche Huronne, 300 lieuës au delà, & trouverent sur sa crope la playe guerie, & le bout de la flesche avec sa pierre enfermée dedans. Nos François en tuent aussi avec leurs arquebuses, plus que les Sauvages avec leurs flesches, mais je vous assure qu'il y en a qui se sont souvent trouvez bien empeschez de combattre celles qui se sentant frappées tiroient droit à leurs hommes pour les defigurer, sinon elles courent de la vitesse de l'homme.

Il y a aussi un tres-grand nombre d'outardes & d'oyes blanches, & grises nommées Ahonque, par tout le país du Canada, qui font le mesme détrimet des Grues dans les bleds de nos Hurons, ausquelles on fait de mesme la guerre, mais elles ont bien peu de deffence.

Je me suis estonné que nos Hurons ne mangent point du corbeau, qu'ils nomment oraquan, desquels je n'eusse fait aucune difficulté de manger si j'en eusse pû attraper, car il n'y a rien de salle en ces país là qui en doive donner horreur. Au contraire ils ne bougent presque des bleds, qu'ils grattent comme poulles; dequoy ils nous en faisoient souvent de grandes plaintes, & demandoient le moyen de les en chasser, mais il eut esté bien difficile sans une continuelle quette.

Tout de mesme que le corbeau qui au commencement est blanc, & puis prend la couleur noire. Les poussins du cygne se font noirs, & après deviennent blancs. Nos Hurons les appellent Horhey, mais il s'en trouve peu dans leur país, c'est principalement vers les Ebicerinys; où il s'en voit plus grande quantité dans les terres & en Canada en quelque lacs.

Il y a presque par tout des perdrix blanches & grises nommées Acoissan, qui ont leur retraite dans les sapinieres & une infinie multitude de tourterelles, qu'ils appellent Orittey, lesquelles se nourrissent en partie de glands, qu'elles avallent facilement entiers. Au commencement elles estoient si sottes, quelles se laissoient abbatre à coups de pierres ou de gaules de dessus les arbres, mais à present elles sont un peu plus advisées.

Il seroit bien difficile & non nécessaire, de descrire de toutes les especes d'oyseaux, qui sont dans l'estendue de ces larges Provinces, ce peu que j'en ay descrit peut suffire, pour faire voir que le Ciel a là ses habitans, pour louer Dieu aussi bien que nous en avons icy, & que par tout retentissent les louanges du Créateur. Qui a encor peuplé le país de nos Sauvages de plusieurs oyseaux de proye, de ducs, faucons, tiercelets, espreviens & autres: mais sur tout de bons gibiers, comme canards de plusieurs especes, margaux, roquettes, outardes, mauves, cormorans, & autres.

CHAPITRE III.

CE n'est pas de merveille qu'il se trouve de certains animaux en quelques contrées qui ne se voyent point en d'autres, car il y en a qui ne se plaisent qu'au froid & les autres à la chaleur: c'est pourquoy en quelque Royaumes d'Afrique, il n'y a nulles bestes à quatre pieds, lesquelles n'y peuvent vivre pour l'extreme chaleur qu'il y fait: pour ce mesme sujet on n'y voit ny sanglier, ny cerf, ny chevre, ny ours, au rapport de quelques Auteurs, sinon que les Espagnols y en ayent fait passer.

Et ceux qui ont traicté du nouveau monde & de l'Amerique entiere, asseurent qu'avant que les mesme Espagnols l'eussent conquise, il n'y avoit ny chiens, ny moutons, ny brebis, ny chevres, ny pourceaux, ny chats, ny asnes, ny boeufs, ny chevaux, chameaux, mulets, ny elephans, de tous lesquels il ny en avoit non plus dans tout le Canada, excepté des chiens, lesquels sont encore un peu differens des nostres de deçà.

Mais à present & depuis longues années, il se trouve dans ce nouveau monde ou Mexique, une presque infinie multitude de toutes les especes d'animaux necessaires au service & nourriture de l'homme, que les Espagnols y ont fait conduire des parties d'Europe, d'Asie & d'Afrique.

Il n'y a que nostre pauvre Canada qui en est tres mal pourveu. On y a seulement fait passer quelques vaches, chevres; pourceaux & volailles communes & rien plus. Nos Religieux y ont eu fait passer un asne & une asnesse, tant pour peupler, que pour le service qu'on en pouvoit esperer en un païs où il n'y a d'animaux de charge, mais les hyvernans de Kebec, les ont tellement fatiguez qu'en fin ils y ont fait mourir l'asne, & n'y reste plus que l'asnesse, que nous laissons tout l'Esté coucher emmy les champs, & en liberté de se nourrir où elle veut, sinon pendant l'Hyver qu'elle se retire en une petite estable, que nos Religieux luy ont fait accommoder à la basse court de nostre petit Convent.

Il arriva un petit traict gentil en la descente de ces deux animaux, car comme les Sauvages furent advertis qu'il y avoit aux barques deux bestes etrangeres, tous accoururent au port pour en avoir la veuë, & se tindrent là coy tandis qu'on les débarquoit, qui ne fut pas sans peine, mais le plaisir fut à leur beau ramage, car quand ils commencèrent d'entonner leur notte, qu'ils rehaussoient à l'envie à mesure qu'ils sentoient le doux air de la terre, tous les Sauvages en prirent telle espouvante, qu'ils s'enfuyrent tous à vauderoute emmy les bois, sans qu'aucun regardat derriere-soy, pour se deffendre de ses desmons, ô que voyla de furieuses bestes, disoient ils, que les François nous ont amenez, ou pour nous devorer, ou pour nous resjouir de leur airs musicaux.

Je ne sçay si on les eut voulu vendre aux Sauvages, combien de castors ils en eussent bien offerts, pour estre les premiers qui ayent entré dans le païs, mais j'ay appris (dans l'histoire) que les premiers que les Espagnols firent passer au Peru, il s'en vendit un dans la ville de Huamanca, en l'an 1557, quatre cens huictante ducats, & trois cens septante six marauedis, à Garcillasso de la Vega, pour en faire saillir ses juments & en avoir des mulets. Il en fist depuis achepter un autre huict cens quarante ducats, & il n'eust pas valu en Espagne plus de six ducats, tant les choses rares sont estimées, comme une chevre, qui a esté vendue jusques à cent & dix ducats, mais maintenant elles y ont si bien multiplié depuis ce temps là, que si l'on en fait cas aujourd'huy, ce n'est seulement que pour en avoir la peau & si on avoit le soin de passer de mesme de toutes nos especes d'animaux dans le Canada, on en verroit avec le temps la mesme multitude, mais il y faudroit aussi des familles, pour les gouverner.

Or bien que le pais de nos Hurons soit desnué de beaucoup d'especes d'animaux que nous avons icy. Dieu le Créateur leur en a pourveu de plusieurs autres sortes, qui leur sont utiles, & desquels le pais ne manque non plus que l'air & les rivieres, d'oyseau & de poissons.

Ils ont trois diverses espece de renards tous differens en poil & en couleur, & non en finesse & cautelle, car ils ont la mesme nature des nostres de deçà, mais beaucoup plus estimez pour leurs fourures, très-excellentes & riches.

L'espece la plus rare & la plus riche des trois, sont ceux qu'ils appellent, Hahyuha, lesquels ont tous le poil noir comme gey, & pour cette cause grandement estimez, jusques à valoir plusieurs centaines d'escus la piece entre les Allemands & peuples; Septentrionnaux pour des fourures, ou bords à leurs bonnets.

La seconde espece la plus estimée, sont ceux qu'ils appellent Tsinantontonque, lesquels ont une barre ou liziere de poil noir, qui leur prend le long du dos, & passe par dessous la ventre, large de quatre doigts ou environ, le reste est aucunement roux & grisatre.

La troisieme espece sont les communs, appelez, Andasatey, ceux cy sont presque de mesme grosseur, & du poil des nostres, sinon que la peau semble mieux fournie, & le poil un peu plus grisatre. De toutes lesquelles especes, il nous en fut donné quelque peaux par des Sauvages estrangers, nous venans visiter en nostre maison Huronne, lesquelles sont demeurées à nos François après nous en estre servy pendant les grands; froids.

Ils ont aussi trois sortes d'escurieux differends, & tous trois plus beaux & plus petits que ceux de

nostre Europe. Les plus estimez & rares sont les escurieux volans, nommez Sahouesquanta, qui ont la couleur cendrée, la teste un peu grosse, le poil doux & court, & les yeux petits: Ils sont appelez volans, non qu'ils ayent des ailles, mais à raison qu'ils ont une certaine peau aux deux costez, prenans de la patte de derrière à celle de devant, qu'ils replient fort proprement contre leur ventre quand ils marchent puis l'estendent quand ils volent, comme ils font aysement d'arbre en arbre, & de terre jusques au dessus.

Les premiers que je vis furent trois jeunes qui nous furent apportez par l'une des filles du grand Capitaine Auiondaon, que je receus sans sçavoir que c'estoit; jusques à l'arrivée du Père Joseph à qui je les donnay à nourrir, comme il fit un assez long-temps, mais qui à la fin se laisserent mourir, ou par trop de froid, ou pour ne les sçavoir accommoder, dequoy nous eusmes quelque regret, car c'estoit un present digne d'une personne de condition, joint qu'ils sont assez rares dans le pays.

La seconde espece qu'ils appellent Ohihoin, & nous Suisses, à cause de leur bigarure sont ceux qui sont rayez & barrez universellement par tout le corps, d'une raye blanche, puis d'une rousse, grize & noiraste, qui les rendent tres-beaux & agréables, mais qui mordent comme perdus, s'ils ne sont apprivoisez, ou que l'on ne s'en donne de garde.

La troiesme espece, sont ceux qui sont presque du poil, & de la couleur des nostres, qu'ils appellent Aroussen, & ny a presque autre différence, sinon qu'ils sont plus petits.

Au temps de la pesche que j'estois cabané dans une Isle de la mer douce, j'y vis un grand nombre de ces animaux profiter de nostre pesche, desquels j'eue plusieurs de ceux que mes Sauvages tuerent à coups de flesches, & en pris un Suisse dans le creu d'un arbre tombé.

Ils ont en plusieurs endroits des Lievres, & lapins qu'ils appellent Quentonmalisia, les sapinieres & petits bois sont les lieux de leur retraite, à la sortie desquels les Sauvages tendent des lacets, mais ils en prennent bien peu souvent, quoy qu'il y en ait en quantité sur le chemin des Quieunontateronons, car les cordelettes n'estant ny bonnes ny assez fortes, ils les coupent aysement quand ils s'y trouvent attrapez, ou bien en autre façon, les Sauvages les tuent avec leurs arcs ou matras.

Les loups cerviers nommez Toutsitsoute, de la peau desquels les grands font tant d'estat pour leurs fourures plus riches, en quelque Nation sont assez frequents. Mais les loups communs qu'ils appellent Anarisque, sont assez rares par tout, aussi en estiment ils grandement la peau, de laquelle ils font de riches robes de Capitaines, comme de celle d'une espece de leopard ou chat sauvage qu'ils appellent Tiron. Il y a un pays en cette grande estendue de terre, que nous surnommons la Nation de Chat, pour raison de ces chats, petits loups ou leopards qui se retrouvent dans leur pays, desquels ils font leur robes qu'ils parsement, & embellissent de quantité de queues d'animaux cousues tout alentour des bords, & par le milieu du corps, és endroits où elles paroissent le plus. Ces chats ne sont gueres plus grands que renards, mais ils ont le poil du tout semblable à celuy d'un loup commun, car j'y fus moy mesme trompé au choix.

Ils ont vers les Neutres une autre espece d'animaux nommez Otay, ressemblant à un escurieux grand comme un petit lapin d'un poil tres-noir, & si doux, poly & beau qu'il semble de la panne. Ils font grand cas de ces peaux desquelles ils font des robes & couvertures, où il y en entre bien une soixantaine qu'ils embellissent par tout à lentour, des testes, & des queues, de ces animaux qui leur donnent bonne grace, & rendent riches en leur estime.

Les enfant du diable que les Hurons appellent Scangaresse, & le commun des Montagnais Babougi Manitou, ou Ouinesque; est une beste fort puante de la grandeur d'un chat ou d'un jeune renard, mais elle a la teste un peu moins aiguë, & la peau couverte d'un gros poil rude & enfumé, & sa grosse queue retroussée de mesme, elle se cache en Hyver sous la neige, & ne sort point qu'au commencement de la Lune du mois de Mars laquelle les Montagnais nomment Ouinescon pismi qui signifie la Lune de la Ouimesque. Cet animal outre qu'il est de fort mauvaise odeur est tres-malicieux, & d'un laid regard, ils jettent (à ce qu'on dit) parmy leurs excremens des petits serpens, longs & déliez, lesquels ne vivent néanmoins gueres long-temps. J'en pensois apporter une peau passée, mais un François passager me l'ayant demandée je la luy donnai.

Les eslans ou orignals en Huron Sondareinta sont frequents & en grand nombre au pays des Montagnais, & fort rares à celuy des Hurons sinon à la contrée du Nort, d'autant que ces animaux se plaisent dans les pays froids & montagneux, plus qu'aux pays chauds & temperé. C'est l'animal le plus haut qui soit après le chameau: car il est plus haut que le cheval, il a le poil ordinairement grison, quelquefois fauve, & assez long, mais un peu rude, sa teste est fort longue & porte son bois double & branchu comme le cerf, mais large & plat en quelque façon comme celuy d'un dain, & long de trois pieds ou environ. Le pied en est fourchu comme celuy du cerf, mais beaucoup plus plantureux, la chair en est courte & fort delicate, & la langue très-excellente, il paist aux prairies, & vit aussi des tendres pointes des arbres. C'est la plus abondante manne des Canadiens, & Montagnais, pendant l'Hyver, comme le poisson pendant l'Esté. L'on en nourrissoit un jeune au Fort de Kebec destiné pour la France, que je fus voir, mais il ne pût estre guery de la morsure des chiens qui l'avoient arresté, & mourut quelque temps après. On tient que la femelle porte tousjours deux petits & tousjours malle & femelle, neantmoins la chose n'est pas tellement infallible qu'on n'aye quelquefois veu le contraire.

Il y a en plusieurs contrées des caribous, ou asnes sauvages, que quelqu'uns appellent ausquoy à

mon advis les montagnais en prennent assez souvent, desquels il nous donnerent un pied, qui estoit creux & si leger de la corne, & fait de telle sorte, qu'on peut ayement croire ce qu'on dit de cet animal qu'il marche sur les neiges sans y enfoncer, mais je n'en veux point asseurer par ce que je n'en ay point veu l'experience, & me contente de dire que je donnay ce pied à un François qui me le demanda avec importunité, autrement je l'aurois apporté icy.

Les ours nommez Agnouoin, sont plus, communs dans le Canada que les loups, & y en a de deux sortes, sçavoir, noir & blanc mais les blancs sont beaucoup plus grands & plus dangereux que les noirs, car ils combattent les hommes, & les devorent, ils habitent particulièrement (à ce qu'on dit) vers l'Isle Danticosti à l'embouchure du fleuve S. Laurent, qui n'est fréquenté que de bien peu de Sauvages, mais les contrées plus ordinaires où se nourrissent ces animaux farouches sont les hautes montagnes, & les pays très-froids.

On tient qu'au Temple de saint Olaus en Normandie qui despend de l'Archevesché de Trudun, & aux pieds du siege Pontifical, on y void la peau d'un ours, qui surpasse en blancheur la neige, ou le lis, elle est large de quatorze pieds. Marc Pole asseure avoir veu en Tartarie des ours blancs de vingt aulnes de longueur, ce que j'ay peine à croire, encore qu'Olaus en fasse mention, pour ce qu'il semble que le conte soit hors de raison, & dit pour faire admirer les simples. Albert le Grand, & plusieurs autres avec luy, racontent que les ours blancs nagent au profond de la mer, & qu'ils y peschent & mangent les poissons ce qui nous est facile à croire en ce que nous voyons les communs mesme, entrer librement dans les eauës, se plonger & nager comme les poissons, tesmoin celuy que je conduis au pays des Hurons, lequel vouloit se jeter dans toutes les eaux qu'il rencontroit en chemin, ou pour se sauver ou pour s'esgayer, & avois de la peine assez de l'en retirer avec la corde qui tenoit à son col, lequel pour revanche (malicieuse beste) vouloit jeter à mes jambes, mais à mesme temps je luy relevois la teste en haut, & ayant bien grondé il s'appaisoit & continuoit son chemin à costé de moy.

Les ours sont tres-bons à manger, c'est pourquoy nos Sauvages en font un grand estat, & tiennent sa chair fort chère, je ne sçay à quoy l'acomparer, car elle ne sent ny le boeuf, ny le mouton, & encore moins le cerf, mais plustost le chevreau, les vieux ont un autre goust, & sont gras comme lard. Il m'arriva de dire à Monsieur le Mareschal de Bassompierre que j'avois mangé de la chair d'ours, & l'avois trouvée bonne. Il m'asseura que au dernier voyage qu'il fit en Suisse pour le Roy il en avoit aussi mangé en un festin que luy firent les Suisses, & ne l'avoit point trouvée mauvaise. Nos Sauvages les engraisent (car la graisse est leur sucre) avec une manière facile, ils font une petite tour au milieu de leurs cabanes, avec des pieux picquez en terre, & la ils enferment la beste, à laquelle ils donnent à manger par les entredeux des bois, des restes de sagamité, sans crainte des pattes & de leurs dents, & estant bien grasse, ils en font un bon festin à tout manger.

Le Pere Joseph le Caron m'a raconté dans le pays, qu'hyvernant avec les Montagnais, ils trouverent dans le creux d'un chesne, une ourse avec ses petits couchez sur quatre ou cinq petites branches de cedre, environnez de tout costez de tres-hautes neiges, sans avoir rien à manger, & sans aucune apparence qu'ils fussent sortis de là pour aller chercher de la provision depuis trois mois & plus, que la terre estoit par tout couverte de ces hautes neiges: cela m'a fait croire avec luy, ou que la provision de ces animaux estoit faillie depuis peu, ou que Dieu, qui a soin & nourrist es petits corbeaux delaissez, substante par une manière à nous incognüe, ces pauvres animaux au temps de la necessité: ils les tuerent sans difficulté, car ils n'eussent sceu s'eschapper ou se deffendre, & en firent bonne chere, avec les ceremonies accoustumées entr'eux, qui sont telles (à ce que j'ay ouy dire,) que toutes les filles nubiles, & les jeunes femmes mariées, qui n'ont point encore eu d'enfans, tant celles de la cabane où l'ours doit estre mangé, que des autres voisines, s'en vont dehors, & ne r'entrent point tant qu'il y reste aucun morceau de cet animal, dont elles ne goustent point, & ne sçay pourquoy.

Les cerfs qu'ils appellent Sconoton, sont plus communs dans le pays des Neutres, qu'en toutes les autres contrées Huronnes, mais, ils sont un peu plus petits que les nostres de deça, & tres-legers du pied, neantmoins ces Attiuoindarons avec leurs petites raquettes attachées sous leurs pieds, courent sur les neiges avec la mesme vitesse des cerfs, & en prennent en quantité, par d'autres inventions qui ne sont pas en usage en nostre Europe. Ils en font boucaner d'entiers pour leur Hyver, & n'ostent point les fumées des entrailles qu'ils font cuire ensemble avec les intestins dans la sagamité. Cela faisoit un peu estonner nos François au commencement, mais; il falloir avoir patience & s'accoustumer à manger de tout, car il n'y avoit pas là de viande à choisir, ny de rue aux ours pour avoir du rosty.

Il y a quantité de porcs-epics, lesquels les Canadiens sçavent attraper pour leur nourriture, & des pointes pour leurs matachias, j'ay dit aillieurs comme ils leur sçavent donner couleur, & s'en servir, parquoy je ne le repeteray point icy. Ils ont aussi des martres assez belles, desquelles ils font de bonnes fourures pour se couvrir en Hyver, & après les traittent aux François.

On tient qu'il y a des dains en quelque contrées, mais pour des Buffles, le P. Joseph m'a asseuré en avoir veu des peaux entières entre les mains d'un Sauvage de pays fort esloigné, je n'en ay point veu, mais je croy ce bon Pere.

Parlons à present des chiens & de leur naturel; car entre tous les animaux qui servent à l'homme, il tient le premier rang pour la fidélité, nous en avons des exemples très remarquables, & qui nous font admirer, tesmoin celuy qui portoit à la bouche de son Maistre estendu mort sur un eschafaut, le pain que les passans luy donnoient par compassion, & qui après se noya voulant

sauver son Maistre jetté dans le Tibre, 3 jours après son execution. Voicy une autre exemple presque pareille, & plus recente que nous apprend l'ordinaire arrivé de la ville de Minden en Allemagne, datté du 13 Mars 1655, un cavalier que son cheval avoit jetté dans la riviere, pendans ces grandes inondations d'eaux, estoit desja à fonds, & se noyoit, lors qu'un chien qu'il nourrissoit de longue main & luy tenoit tousjours compagnie, faisant le plongeon, le prit à belles dents par les cheveux, & luy tint la teste hors de l'eau, tant que les bateliers de là auprès le tirèrent de ce péril, & luy firent confesser qu'il devoit à son chien la vie que son cheval luy avoit ostée.

Je rapporteroy icy tour plein d'autres exemples de cette fidelité canine, n'estoit la brieveté que je me suis proposée & qui m'oblige de passer beaucoup de choses sous silence, mais encor ne veux je point obmettre de dire comme je passois un jour par une bourgade chez un Gentilhomme de nos amis; son chien s'essayant seul dans la campagne prit un lievre à la course, lequel un certain paysan sceut si bien cajoler qu'il luy enleva sa prise & l'emporta en sa maison, dequoy le chien indigné au possible le suivit & l'ataqua diverses fois, mais n'en ayant pû tirer raison, il en fut faire ses plaintes à son Maistre, avec de souspirs & abbayemens qui tesmoignoient assez ses ressentimens, & que quelque malheur luy estoit arrivé; en fin le sieur Moriset, ainsi s'appelloit ce Gentilhomme, voulut s'esclaircir des plaintes de son chien, & pourquoy il le tiroit & monstroit de sortir à la porte, il suivit donc cette beste qui le conduit droit au logis de ce paysan, lequel se croyant descouvert s'accusa de luy mesme, disant qu'il luy alloit porter un lievre qu'il avoit osté à fon chien, peur qu'un autre le prist. Je sçavois bien, dit alors le Gentilhomme, que mon chien avoit raison de m'amener icy, une autre fois n'usez plus de pareille courtoisie.

Fidelité & recognoissance telle qu'elle fait honte à celle de l'homme, qui n'a d'amitié que pour ses interets particuliers, où le chien n'a pour tout espoir qu'un morceau de pain, souvent meslé des effets de vostre cholere, sans que les coups le fassent bouger de vos pieds, couché contre terre, les pattes eslevées comme vous demandant pardon, innocent qu'il est à vous son criminel. Que pleust à Dieu que nous fussions ainsi humble devant Dieu, au temps de sa visite, & que les miseres ausquelles l'homme est sujet fussent un affermissement de nostre fidelité envers de Dieu de qui nous dependons.

Tout ce que l'on peut trouver de blasmable au chien, & qui ternit sa fidelité, est un mauvais naturel qu'il a envers son semblable affligé, car si un chien est accablé, ou mal traité d'un autre, incontinent tous les autres chiens se jettent encor dessus, sans s'informer s'il a tort ou non, c'est assez qu'ils le voyent abayé pour l'accabler s'ils peuvent, ainsi en font les cruels politiques en ce monde envers les gens de bien ordinairement affligez. On dit du pourceau tout au contraire du chien, que si l'un d'eux crie à l'aide, tous les autres vont au secours, cela estant, le pourceau a donc le naturel meilleur que l'homme meschant, & Dieu vueille que dans des congregations bien saintes, aussi bien que dans le monde, on en voye point ce malheureux naturel du chien, d'affliger l'affligé, & mespriser celui qui n'est point favorisé, ce que font ordinairement les gausseurs, & ceux qui n'ont jamais sçeu que c'est d'honesteté au monde.

Les chiens du Canada sont un peu differens des nostres, sinon au naturel, & au sentiment, qui ne leur est point mauvais. Ils hurlent plustost qu'ils n'abayent & ont tous les oreilles droites comme renards, mais au reste tout semblables aux matins de mediocre grandeur de nos villageois, arrestent l'eslan & descouvrent le giste de la beste, & sont de fort petite despence à leur maistre, mais au reste, plus propre à la cuisine qu'à tout autre service.

La chair en est assez bonne & sent aucunement le porc, peut-estre à cause des salletez des rues de quoy ils se nourrissent principalement, j'en mangeois assez peu souvent, car une telle viande est fort estimée dans le pays, c'est pourquoy je n'en avois pas si souvent que j'eusse bien désiré. Ils sont fort importuns dans les cabanes, marchent sur vous, & s'ils rencontrent le pot au descouvert ils ont incontinent leur museau aigu dans la sagamité, qui n'en est pas estimée moins nette.

Il y a une espece de grosses souris aux Hurons que je n'ay point veu ailleurs. Ils les appellent Tachro, une fois plus grosses que les communes qu'ils appellent Tsongyatan, & moins puissantes que les rats desquels je n'ay point veu aux Hurons, & ne sçay s'il y en a aucun non plus qu'au Peru avant la venue des Espagnols; où on dit qu'il y en a à present dans les villes basses, & par la campagne, de si prodigieux, qu'il n'est point de chat si hardy soit-il, qui les oze combatre, & non pas mesme les regarder, cela estant on peut croire que l'origine en est venue de ceux qui s'engendrent dans les Navires, qui pourroient avoir esté portés à terre dans les hardes des Espagnols lors qu'ils y descendirent pour la conqueste du pays, & que le climat, où toutes, autres choses viennent dans leur plus grande perfection ait fait grossir ces animaux au delà de l'ordinaire.

Mais ce qui est plus probable, je croy que ces rats sont entrez dans les Indes, & le Peru, comme ils entrent aux ports de France, ou vous voyez que peu de temps après que les navires ont esté deschargez, & qu'il ny a plus de quoy manger, ils sçavent trouver les cables sur lesquels ils se coulent à terre file à file, & puis se logent aux premieres hostelleries sans fouriers, s'ils ne sont empeschez par les petits garçons, qui à coups de bastons leur font furieusement la guerre, mais de jour, car la nuict ils font mieux leur débarquement.

Il est vray que si nos Hurons sont exempts de rats, ils ont des souris communes en grand nombre qui leur font un merveilleux degast de bled, & de poisson sec, quand elles y peuvent atteindre. Les Sauvages mangent le tachro sans horreur aussi faisoient mes confreres ceux que nous

prenions la nuit sous des pieges, dans nostre cabane, sans que nous les peussions autrement discerner des souris communes qu'à la grosseur, & à la rareté, car nous en prenions peu souvent, & quantité des autres que l'on jettoit aux champs comme nuisibles.

S'ils ont des souris sans nombre ils ont des puces à l'infiny, qu'ils appellent Touhauc, & particulièrement pendant l'Esté, desquelles ils seroient fort tourmentez s'ils estoient chargez d'habits, mais ils sont vestus à la legère un petit brayer de cuir, & la robe quand ils veulent.

Pour les petits vermisseeux qu'ils nomment Tsiuoy, les femmes les mangent avec delectation & plaisir, & y font une chasse aussi exacte qu'on pourroit faire à un excellent gibier, mais ils en ont tres-peu en comparaison des puces. Quelqu'uns ont voulu dire que les Sauvages ne mangent ces petits vermisseeux que par vengeance, disans je morderay qui m'a mordu, mais ils se sont trompez, car il n'y a ordinairement que les femmes qui en mangent & ce par delice, & non point les hommes, du moins je ne leur en ay point veu manger, ny faire estat comme font les femmes, & les filles indifferemment.

L'invention quelles ont pour les avoir de leurs fourures est gentille, elles picquent 2 battons en terre, l'un d'un costé, & l'autre de l'autre devant le feu, puis elles y attachent la peau le poil en dehors or ces vermisseeux sentans la chaleur sortent du fond du poil, & se tiennent à l'extrémité, où ils sont pris par les Sauvages, & croquez entre leurs dents; une merveilleuse coutume s'observoit jadis en quelque Provinces des Indes Occidentales, où l'oisiveté n'avoit point de lieu. Les pauvres impotens qui n'avoient ny moyens pour vivre, ny santé pour en gagner, devoient payer au Roy un nombre de cornets de ces vermisseeux qu'il leur avoit enjoint, afin de les obliger à occuper le temps, & à se tenir nettement.

Des Poissons, & bestes aquatiques.

CHAPITRE IV.

Dieu, qui a peuplé la terre de diverses especes d'animaux, tant pour le service de l'homme, que pour la decoration & embelissement de cet univers, a aussi peuplé la mer & les rivieres d'autant, ou plus, de diversité de poissons, qui tous subsistent dans leurs propres especes, & en nombre presque infiny, bien que tous les jours l'homme en tire une partie de sa nourriture, & les poissons gloutons qui font la guerre aux autres dans le profond des abysmes, en engloutissent & mangent à l'infiny: ce sont les merveilles de Dieu.

Il est vray que les poissons n'ont rien de commun avec les hommes, & qu'il y en a bien peu qui s'accoustument, & adoucissent avec eux, & entendent quand on les appelle, & prennent à manger de leur main, comme la Murène du Romain Crassus tant celebrée de tous; & toutesfois ils ont esté creéz avant les autres animaux, & avant l'homme mesme, & n'ont jamais esté sujets à la malediction non plus que les eauës, qui les environnent, car Dieu maudissant Adam n'a maudit les eaux, pour ce qu'il n'a beu de l'eau contre le commandement de Dieu, mais bien mangé du fruit de la terre, qui luy estoit deffendu. On sçait par experience, que les poissons marins se delectent aux eaux douces auffi bien qu'en la mer, puis que par fois on en pesche dans nos rivieres; Mais ce qui est admirable en tout poisson, soit marin, ou d'eau douce, est; qu'ils cognoissent le temps & les lieux qui leur sont commodes & ainsi nos pescheurs de molues jugèrent à trois jours prés, le temps qu'elles devoient arriver, & ne furent point trompez, & en suite les maquereaux qui vont en corps d'armée, serrez les uns contre les autres comme un bataillon bien rangé, le petit bout du museau à fleur d'eau, pour découvrir les embuches, des pescheurs.

Cela est admirable, mais bien plus encore de ce qu'ils vivent & se resjouissant dans la mer salée, & neantmoins s'y nourrissent d'eau douce, qui y est entre-meslée, que, par une maniere admirable, ils sçavent discerner & succer avec la bouche parmy la salée, comme dit Albert le Grand: voire estans morts si l'on les cuit avec l'eau salée, ils demeurent neantmoins doux. Mais quand aux poissons, qui sont engendrez dans l'eau douce & qui s'en nourrissent, ils prennent facilement le goust du sel, lors qu'ils sont cuits dans l'eau salée. Ce font secrets de la nature.

Or de mesme que nos pescheurs ont la cognoissance de la nature de nos poissons, & comme ils sçavent choisir les saisons & le temps pour se porter dans les contrées qui leur sont commodes, aussi nos Sauvages aydez de la raison & de l'expérience, sçavent aussi fort bien choisir le temps de la pesche, quel poisson vient en Automne ou en Esté, ou quel en l'une ou en l'autre saison.

Pour ce qui est des poissons qui se retrouvent dans les rivieres & lacs au païs de nos Hurons, & particulièrement à la mer douce. Les principaux sont l'assihendo, duquel nous avons parlé ailleurs, & des truites qu'ils appellent ahouyoche, lesquelles sont de desmesurée grandeur pour la plupart, & n'y en ay veu aucune qui ne soit plus grosse que les plus grandes que nous ayons par deçà: leur chair est communement rouge sinon à quelqu'unes qu'elle se voit jaune ou orangée, mais excellemment bonne.

Les brochets, appelez soruissan, qu'ils y peschent aussi, avec les esturgeons, nommez hixrahon, estonnent les personnes, tant il s'y en voit de merveilleusement grands, & friands au delà de toutes nos especes de poissons: je le sçay par experience, car j'en ay fait les espreuves dans la

necessité, qui me faisoit trouver la sauce à l'eau douce & bonne comme beurre fraiz, & puis on dira qu'on ne sçauroit manger le poisson, sans le sel, l'espice ou le vinaigre, on se trompe, car je le mangeois sortant de l'eau seule & le trouvois bon.

Quelques sepmaines après la pesche des grands poissons, ils vont à celle de l'einchataon, qui est un poisson un peu approchant aux barbeaux de par deça, long d'environ un pied & demy, ou peu moins: ce poisson leur sert pour donner goust à leur sagamité pendant l'Hyver, c'est pourquoy ils en font autant d'estat comme du grand poisson, & afin qu'il fasse mieux sentir leur potage, ils ne l'esventrent point, & le conservent pendu par monceaux aux perches de leurs cabanes; mais je vous assure qu'au temps de Caresme, ou quand il commence à faire chaud, qu'il put et sent si extremement mauvais, que cela nous faisoit bondir le coeur, & à eux ce leur estoit muse & civette.

En autre saison ils y peschent à la ceine une certaine espece de poisson, qui semblent estre de nos harangs, mais des plus petits, lesquels ils mangent frais & boucanez. Et comme ils sont tres-sçavants aussi bien que nos pescheurs de moluës, à cognoistre un ou deux jours prés, le temps que viennent les poissons de chacune espece, ils ne manquent point d'aller au petit poisson, qu'ils appellent auhaisique, & en peschent une infinité avec leur ceine, & cette pesche du petit poisson se fait en commun, qu'ils partagent entr'eux par grandes escuellées, duquel nous avons nostre part comme bourgeois de leur bourgade saint Joseph, ou Quieunonascaran.

Ils peschent aussi de plusieurs autres especes de poissons, mais comme ils nous sont incognus, & qu'il ne s'en trouve point de pareils en nos rivieres, je n'en fais point aussi de mention.

L'anguille en sa saison, est une manne qui n'a point de prix chez nos Montagnais. J'ay admiré l'extreme abondance de ce poisson en quelqu'un des rivieres de nostre Canada où il s'en pesche tous les ans vers l'Automne une infinité de centaines & qui viennent fort à propos, car n'estoit ce secours on se trouveroit souvent bien empesché en quelques mois de l'année principalement les Sauvages & nos Religieux en usent comme viande, envoyée du Ciel, pour leur soulagement & consolation. Ils la peschent en deux façons, avec une nasse ou avec un harpon, ce qui se fait la nuit à la clarté du feu. Ils font des nasses avec assez d'industrie, longues, & grosses, capables de contenir cinq & six cens anguilles: la mer estant basse les placent sut le sable en quelque lieu propre & reculé, les assurent en sorte que les marées ne les peuvent emporter; aux deux costez ils amassent des pierres, qu'ils étendent comme une chaisne ou petite muraille de part & d'autre, afin que ce poisson qui va tousjours au fond rencontrant cet obstacle, se glisse doucement vers l'emboucheure de la nasse où le conduisent ces pierres: la mer venant à se grossir couvre la nasse, puis se rabaissant, on la va visiter: par fois, on y trouve cent ou deux cens anguilles d'une marée, quelquefois plus, & d'autrefois point du tout, selon les vents & les temps. Quand la mer est agitée, on en prend beaucoup, quand elle est calme, peu ou point, mais alors ils ont recours à leur harpon, comme je vis faire en la mer douce, proche un village des cheveux relevez, tirant aux Hurons.

Voicy comme les Sauvages font seicherie de ces poissons. Ils les laissent un peu egouster, puis leur coupent la teste & la queuë, il les ouvrent par le dos, puis les ayans vidés ils les taillent, afin que la fumée entre par tout: les perches de leurs cabanes en sont toutes chargées, estans bien boucanez, ils les accouplent & en font de gros paquets environ d'une centaine à la fois. Voyla leurs vivres principaux jusques à la neige, qui leur donne de l'ornigac & autres animaux.

Comme j'estois en nostre Convent de Kebec prest de partir pour les Hurons, nos freres eschaperent un loup marin s'esgayant au Soleil sur le bord de l'eauë, car leur canot n'ayant pû assez tost ranger la terre à cause de la violence du flux, il s'eschappa, autrement il estoit à eux pour quelque coups de baston, qui est la maniere de les tuer, car ne pouvans courir ils sont aysement pris s'ils sont tant soit peu esloignez de leur element naturel. Voyla comment les Montagnais en prennent souvent, & en font de bons festins, mais ils ne se prennent qu'en de certaines saisons.

Au lieu nommé par les Hurons Onthrandéen, & par nous le Cap de victoire, ou diverses Nations de Sauvages s'estoient assemblés; je vis, en la cabane d'un Montagnais un certain poisson, que quelqu'uns appellent Chaousarou gros comme un grand brochet, il n'estoit qu'un des médiocres, car il s'en voit de beaucoup plus grands & qui ont jusque à 8, 9, & 10 pieds à ce qu'on dit; il avoit un bec d'environ un pied & demy de long, fait à peu prés comme celui d'une becasse, sinon qu'il a l'extremité mousse & non pointu, gros à proportion du corps.

Il a double rang de dens fort aigues & dangereuses, d'abord ne voyans que ce long bec qui passoit au travers une fente de la cabane en dehors, je croyois que ce fust de quelque oyseau rare, ce qui me donna la curiosité de le voir de plus prés, mais je trouvay que c'estoit d'un poisson qui avoit toute la forme du corps tirant au brochet: mais armé de tres-fortes & dures escailles, de couleur gris argenté, & difficile à percer.

Ce poisson a une industrie merveilleuse (à ce qu'on dit,) quand il veut prendre quelque oyseau, il se tient dedans des joncs ou roseaux, qui sont sur les rives du lac, & met le bec hors de l'eau sans se bouger de façon que lorsque les oyseaux viennent se reposer sur le bec, pensant que ce soit un tronc de bois, il est si subtil, que serrant le bec qu'il tient entr'ouvert, il les tire pat les pieds sous l'eau & les devore. Il ne fait pas seulement la guerre aux oyseaux, mais à tous les autres poissons qui ne luy peuvent resister. Les Sauvages font grand estat de la teste, & se saignent avec les dents de ce poisson à l'endroit de la douleur, qui se passe soudainement à ce

qu'ils disent.

Les castors nommez par les Montagnais Amiscou, & par nos Hurons Tfoutayé, sont la cause principale que plusieurs marchands François traversent ce grand Ocean, pour s'enrichir de leur despouilles, & se revestir de leurs superfluités, desquels ils apportent si grande quantité toutes les années, que je ne sçay comment on n'en voit la fin.

Ces animaux à ce que l'on tient, sont fort feconds, les femelles portent jusques à cinq & six petits chaque année: mais les Sauvages trouvant une cabane tuent tout, grands & petits, & mâles & femelles: il y a danger qu'en fin il n'exterminent tout à fait l'espece en ces païs, comme il en est arrivé aux Hurons.

Cet animal est à peu près gros comme un mouton tondu ou peu moins, & qui se peut apprivoiser, car nos Religieux de Kebec en avoient un qui les suivoit comme un petit chien & moy mesme en ay veu un autre pareil qu'on nourrissoit de tendrons de Vigne. Il a le poil fort doux & le duvet plus que le velour, de couleur châtaignée, & y en a peu de bien noirs. Il a les pieds fort courts & fort propres pour nager, particulièrement ceux de derriere, car ils ont une peau continue entre les ongles, à la façon des oyseaux de rivieres, ou des loups marins; sa queue n'a point de poil, ny d'écailles qui se puissent lever, elle est toute platte & faite presque comme une sole sinon qu'elle est plus en ovale & n'a point de bouquet au bout, elles sont de diverses longueurs & grosseurs selon l'animal, je n'en ay point manié ny mangé, qui passent un pied, mais d'un manger fort bon & plus excellent que la chair du corps, qui est tenu pour amphotie, c'est à dire qu'on en peut manger en tout temps, quoy que j'en aye veu faire quelque difficulté en quelque lieu de nostre Europe, car un gentil-homme de ma cognoissance, en ayant tué un en caresme proche de Nancy, nous n'en mangeâmes que la queue & les pattes de derriere, qu'on tenoit pour poisson & le reste viande. Quant à la teste elle est courte & presque ronde, ayant en gueule sur le devant quatre grandes dents tranchantes comme rasoirs, sçavoir deux en haut & deux en bas, desquelles un certain pensa avoir le bras coupé, en en voulant prendre un qu'il avoit blessé à mort d'un coup d'arquebuse au bord de la riviere.

De ces dents il coupe ayement des petits arbres & des perches en plusieurs pieces, dont il bastit sa maison, & mesme à succession de temps, il en coupe parfois de bien gros, quand il s'y en trouve qui l'empeschent de dresser son petit bastiment, lequel est fait de sorte (chose admirable) qu'il n'y entre nul vent, d'autant que tout est couvert & fermé avec du bois & de la terre, si bien liez & unis par ensemble qu'il n'y a mousquet qui la transperce à ce qu'on dit: il y a un trou qui conduit dessous l'eau, & par là se va pourmener le castor où il veut; puis une autre sortie par où il va à terre, & tromper le chasseur. Et en cela, comme en toute autre chose, & voit appertement reluire, la divine providence, qui donne jusquaux moindres, animaux de la terre, l'instinct naturel, & le moyen de leur conservation.

Or ces animaux voulans bastir leurs petites cavernes, ils s'assemblent par troupes dans les forests sombres & espaises s'estans assemblez ils vont couper des rameaux d'arbres à belles dents, qui leur servent à cet effect de cognées & les traistent jusques au lieu où ils bastissent, & continuent de le faire jusqu'à ce qu'ils en ayent assez pour achever leur ouvrage.

Quelques uns tiennent que ces petits animaux ont une invention admirable à charier le bois, & disent qu'ils choisissent celui de leur troupe, qui est le plus faineant ou accablé de vieillesse, & le faisant coucher sur son dos, vous disposent fort bien des rameaux entre ses jambes, puis le traistent comme un chariot jusqu'au lieu destiné, & continuent le mesme exercice tant qu'il y en ait à suffisance. J'ay veu plusieurs de ces cabanes sur le bord de la grand riviere au païs des Algoumequins, mais elles me sembloient admirables & telles que la main de l'homme n'y pourroit rien adjoûter: le dessus sembloit un couvercle à l'escive, & le dedans estoit departy en 2 ou 3 estages, l'estage d'embas est sur le bord de l'eau, celui d'en haut est au dessus du fleuve, quand le froid a glacé les rivieres & les lacs, le castor se tient retiré en l'estage d'en haut, où il a fait sa provision de bois pour manger pendant l'Hyver, il ne laisse pas neantmoins de descendre de cest estage, en celui d'embas, il se glisse sous les glaces, mais sa retraite plus ordinaire est en l'estage d'en haut, d'autant qu'il craint l'inondation & la pluye.

La chasse du castor se fait ordinairement en hyver, pour ce principalement qu'il se tient dans sa cabane, & que son poil tient en cette saison là & vaut fort peu en esté. Les Sauvages voulans prendre le castor, ils occupent premierement tous les passages par où il se peut eschaper, puis percent la glace du lac gelé, l'endroit de la cabane, puis l'un d'eux met le bras dans le trou attendant sa venue, tandis qu'un autre va par dessus cette glace frappant avec un baston sur icelle pour l'estonner & faire retourner à son giste; lors il faut estre habile pour le prendre au collet, car si on le happe par quelque endroit où il puisse mordre, il fera une mauvaise blessure comme j'ay dit. Ils le prennent aussi à la rets & sous la glace par cest autre invention, on fend la glace en long, proche de la cabane du castor, on met par la fente un rets & du bois qui sert d'amorce, ce pauvre animal venant chercher à manger s'enlace dans ces filets faits de bonne & forte ficelle double, & encor ne faut il pas tarder à les tirer, car ils seroient bien-tost en pieces; estant sorty de l'eau par l'ouverture faite en la glace, ils l'assomment avec un gros baston.

Au Printemps le castor se prend à l'attrappe amorcée du bois dont il mange, les Sauvages sont très-bien entendus en ces attrappes, & nous en monstrerent de plusieurs sortes au païs des Hurons, pour diverses sortes d'animaux, dont j'admirois les inventions que nous n'avons pas icy, de l'une desquelles le P. Joseph se servit pour attraper deux renars qui glapissoient toutes les matinées & au soir és environs de nostre cabane, d'où ils ne pouvoient avoir rien à manger.

Quelquefois les chiens rencontrant la castor hors la cabane d'où il sort souvent pour paître ou pour s'approvisionner, le poursuivent & le prennent aisement, car il ne peut courir viste & n'a de deffence que de sa dent.

Il y en a quelqu'uns, qui disent que si l'on prend du castor trempé en eau, & qu'on le respande sur la mer, c'est un remede assureé pour faire fuyr la troupe des baleines, & les faire enfoncer dans la mer, combien qu'elles rugissent horriblement, & que cela s'observe en Laponie & Norvegie mais comme je n'en ay point veu l'experience je ne le veux assurer ny maintenir une chose que je tiens fort douteuse.

Ils ont aussi des rats musqués qu'ils appellent ondathra, qui ne sont de nostre Europe, ny de ceux d'Egypte, desquels on dit comme des musquez qu'ils se servent des deux pieds de devant comme de mains, & marchent debouts des deux pieds de derriere comme les singes. Le rat d'inde est aussi differant de tous ceux là, duquel je diray un petit mot.

On l'appelle rat musqué, pour ce qu'en effet une partie de son corps prise au Printemps sent le musc, en autre temps elle n'a point d'odeur. Les Sauvages en mangent la chair qu'ils font rostir dedans le feu, & conservent les peaux & roignons musquez: ils ont le poil noir, court & doux, presque comme celui d'une taupe, & les yeux fort petits, ils mangent comme les escurieux avec leurs deux pattes de devant, ils paissent l'herbe sur terre, & le blanc des joncs au fond des lacs & rivieres Il y a plaisir à les voir manger & faire leurs petits tours pendant qu'ils sont jeunes: car quand ils sont à leur entiere & parfaite grandeur qui approche celle d'un jeune levraut, ils ont une longue queue de guenon, qui ne les rends point agréables. J'en avois un tres-joly, grand comme un escurieux suisse, que j'apportoys de la petite Nation à Kebec, je le nourrissois du blanc des joncs, & d'une certaine herbe, ressemblant au chiendent que je cueillois sur les chemins, & faisois de ce petit animal tout ce que je voulois, sans qu'il me mordit, aussi n'y sont ils pas sujets, il estoit si mignard qu'il vouloit toutes les nuits coucher dans l'une des manches de nostre habit, & cela fut la cause de sa mort; car ayant un jour cabané dans une sapiniere, & porté la nuit loin de moy ce petit animal pour la crainte que j'avois de l'estouffer, car nous estions couchez à platte terre sur vn costeau, fort penchant, où à peine nous pouvions nous tenir couchez sans rouler, (le mauvais temps nous ayans contraints de cabaner en lieu si incommode) cette bestiole, après avoir mangé ce que je luy avoit donné, me vint retrouver à mon premier sommeil, & ne pouvant trouver l'ouverture de nos manches, il se mit dans le replis de nostre habit; où je le trouvay mort le lendemain matin, & servit pour le petit dejeuner de mon aigle, qui en eut bien devoré d'autres, car comme disoient mes Sauvages, il estoit un démon qui ne pouvoit estre rassasié.

En plusieurs rivieres & estangs, il y a grande quantité de tortues, qu'ils appellent Angyahouiche, ils en mangent la chair cuite dans de l'eau, ou sous les cendres chaudes, les pattes contre-mont, ce qui me faisoit horreur & reprenois mes barbares, de cette rudesse, car j'eusse mieux aymé les tuer auparavant que de les mettre sous les braziers & les voir debatre. O mon Dieu ce n'est pas vertu en moy, mais je ne peux faire de mal à une beste innocente. Elles sortent ordinairement de l'eau quand il fait Soleil, & se tiennent arrangées, sur quelque longue pièce de bois tombée, mais, à mesme temps qu'on pense s'en approcher, elles s'eslancent toutes dedans l'eau comme grenouilles, & trouvoy par expérience que je n'estois pas assez habile, pour les prendre & n'en sçavoit l'invention.

Il y a dans le pais des grandes couleuvres & de diverses sortes qu'ils appellent Tioointsique, desquelles ils prennent les peaux des plus longues, & en font des fronteaux de parade, qui leur pendent par derriere une bonne aulne de longueur, & plus de chacun costé, c'estoit bien n'appréhender point la salleté de ces animaux, veneneux que de les escorcher, & s'en servir à un tel usage, mais je me suis plusieurs fois estonné de voir les petits garçons se jeter l'un l'autre en se jouant de petits serpens tout envie & n'en estre point offensé, & plus encore du deffunct sieur Hebert habitant de Kebec, lequel trouvant des couleuvres en son chemin les jettoit dans son desert pour en nettoyer les crapaux & autres venins qui grattoient ses plantes.

Outre les grenouilles que nous avons par deçà, qu'ils appellent kiotoutsiche, ils en ont encore d'une autre espece qu'ils appellent ouraon, quelqu'uns les appellent crapaux, bien qu'ils n'ayent aucun venin & soient de la couleur des grenouilles, mais je ne les tient point en cette qualité, quoy que je n'aye veu en tout les pais Hurons aucune espece de nos crapaux, ny ouy dire qu'il y en ait, sinon en Canada où j'en ay veu plusieurs avec adersion pour l'horreur naturelle que j'ay contre ces animaux, telle que quand il n'y auroit point d'autre punition du péché que d'habiter en lieux remplis de crapaux. je ne sçay comment on se pourroit jamais porter à un seul peché mortel volontairement, & cependant l'enfer est bien autre chose, car ce mal n'en est que le moindre. Je viens de dire que je n'ay point veu de ces vilaines bestes en la Province des Hurons, il ne s'ensuit pas neantmoins qu'il n'y en puisse avoir, car une personne pour exacte qu'elle soit, ne peut entièrement sçavoir ny observer tout ce qui est d'un pais, ny voir ny ouyr tout ce qui s'y passe, & c'est la raison pourquoy les historiens & voyageurs ne se trouvent pas tousjours d'accord en plusieurs choses.

Ces ouraons, ou gosses grenouilles, sont verdes, & deux ou trois fois grosses comme les communes, m'ais elles ont une voix si puissante qu'il sembleroit (à qui n'en auroit encore point veu) que ce fust d'animaux 20 fois plus gros: pour moy je confesse ingenuément que je ne sçavois que penser au commencement, entendant de ces grosses voix le soir sur le bord des eaux à plus d'un quart de lieuë de moy, & m'imaginoy que c'estoit de quelque dragon, ou bien de quelqu'autre animal gros comme un boeuf. J'ay ouy dire à nos Religieux dans le pais, qu'ils ne feroient aucune difficulté d'en manger, en guise de grenouilles mais pour moy je doute si je

l'aurais voulu faire, n'estant pas encore bien asseuré de leur netteté.

L'on m'a souvent fait récit du poisson remora, à qui l'on attribue la vertu naturelle de pouvoir arrester les plus grands vaisseaux voguans en pleine mer, mais je n'en ay veu aucun en toute nostre traverse, y en la mer, ny dans les fleuves & rivieres de tout nostre Canada, qui me fait croire ou que c'est une fable faicte à plaisir ou qu'ils sont rares, & ne se retrouvent qu'en certaines mers: j'en ay veu seulement un de mort à Paris que je contemplay à loisir, admirant qu'en un si petit animal Dieu ait logé tant de vertu, car il n'est pas plus grand qu'un harang, a le corps fait comme un rouget avec de certaines petites scies ou rateliers faits de petites pointes comme aiguilles, qui leur prennent par mesure & en droicte ligne depuis la teste jusques à la queue que ce soit en ses petites scies que gist sa force, je n'en sçay rien, car Dieu seul le cognoist, mais nous pouvons admirer le Créateur en ceste merveille & dire en nous humiliant que la foiblesse de l'homme est bien grande & qu'il ne se doit point prendre à Dieu, puis qu'un si petit animal a assez de force pour arrester un million d'hommes, & faire perir les plus grands Roys.

O pauvres petits vermisseaux que nous sommes. Je dis que vous autres les grands de la terre & qui faites trembler tout l'univers, avez un grand sujet de vous abaisser devant Dieu, car estant hommes, vous estes moins que poussiere devant luy, qui vous peut tous aneantir en un seul clin d'oeil de sa divine volonté. Ne mesprisez donc personne de peur qu'un moindre que vous ne vous surmonte: ne soyez pas comme ce grand Empereur des Turcs, lequel méprisant le petit Scauderbeque, fut surmonté par sept fois d'iceluy (juste punition de Dieu) ainsi voyons nous ce petit remora arrester le cours des plus grands Navires qui sembloient se moquer des plus grandes tourmentes de la mer, autant en dit on d'un autre petit poisson qu'on nomme achan, si bien qu'outre le remora il y a un autre poisson capable de rendre les vaisseaux immobiles.

On dit aussi du rat d'Inde qu'il fait mourir les plus grands cocodrilles, ce qui est merveilleux, car il n'est pas plus grand qu'un lapin & cependant l'emporte en dessus de ce grand furieux & tres-cruel animal. J'en ay veu un duquel un castor beaucoup plus grand n'ozoit approcher pour avoir esté une fois touché de sa dent. Il est d'un poil gris argenté fort beau, & a un museau pointu comme un renard & la queue longue & estendue comme une guenon, mais non si difforme.

Des fruits, plantes, arbres, & richesses du pays.

CHAPITRE V.

Il est presque impossible que ceux qui font profession de descrire les choses qui se retrouvent dans l'estendue d'un grand pays ne se trompent quelque fois comme ont fait, ceux qui ont dit que dans l'Amerique il n'y avoit anciennement aucuns cedres ny vignes, car nous en avons veu en abondance, & mesmes des Isles, qui en estoient toutes couvertes dans le pays de nos Hurons, & és contrées Algoumequines qui n'y ont jamais esté apportées d'ailleurs, bien est il vray qu'il n'y avoit avant la venue des Espagnols, aucuns orangers, limoniers, grenadiers, figuiers, poiriers, de coings, ny oliviers, & entre les grains, il ny avoit non plus de froment, seigles, ny de toutes les sortes de bleds, excepté de celui que nous appelons d'Inde, ny du ris, des melons, ny beaucoup d'autres especes de fruits, de plantes, & de racines que nous avons en nos jardins, & par la campagne, & és forests de nostre Europe, aussi en ont ils plusieurs autres sortes, & especes que nous n'avons pas icy & qui nous sont aussi rares, qu'à eux les nostres.

Parlant en general & naïvement des choses comme elles sont, il faut advouer qu'il n'y a aucun fruit en tout le pays de nos Canadiens, Montagnais, Algoumequins, & Hurons, qui merite le nom d'excellent, & desquels l'on doit faire estat, il y en a bien quelque petits, comme je diray presentement, mais c'est peu de chose en comparaison d'une bonne poire, ou d'une bonne pomme, que nostre Europe nous fournit à foison; Dieu l'a ainsi voulu, sa divine Majesté l'a ainsi ordonné, qui sçait qu'en y plantant la foy, il est nécessaire qu'on leur fasse gouter des douceurs dont jouissent en leur pays, ceux qui font profession de la mesme foy, pour leur rendre nostre joug plus aymable, & leur servitude plus tolerable. O Dieu j'ay tousjours peur que nos malices, avec nos delices y passent aussi-tost que la foy.

Au pays des Algoumequins, & dans celui de nos Hurons, il y a en beaucoup d'endroits, contrées, Isles, le long des rivieres, & parmy les bois, si grande quantité de blüets, que les Hurons appellent ohentagué, & autres petits fruits qu'ils appellent d'un nom general hahique, que les Sauvages en font seicheries pour leur Hyver, comme nous faisons icy des prunes seichées au Soleil pour nos malades, & cela sert de confitures, de sel, & d'espices, pour donner goust à leur sagamité, & pour mettre dans les petit pains qu'ils font cuire sous les cendres. Nous en mangeames en quantité sur les chemins, comme aussi des fraises qu'ils nomment tichionte, avec de certaines graines rougeastres, & gosses comme gros pois, que je trouvois tres bonnes, mais je n'en ay point veu en Canada, ny en France de pareilles, non plus que de plusieurs autres petits fruits & graines incognues par deçà, desquelles nous mangions comme mets délicieux quand nous en pouvions trouver, ce qui se fait en la saison.

Il y en a de rouges qui semblent presque du corail, & qui viennent quasi contre terre par petits bouquets, avec deux ou trois feuilles ressemblans aux lauriers qui luy donnent bonne grace, & semblent de tres beaux bouquets & serviroient pour tels s'il y en avoit icy. Il y a de ces autres

grains plus gros encore une fois, comme j'ay tantost dit, de couleur noiraste, & qui viennent en des tiges, hautes d'une coudée. Il y a aussi des arbres qui semblent de l'espine blanche, qui portent de petites pommes dures, & grosses comme avelines, mais non pas gueres bonnes. Il y a aussi d'autres graines rouges, nommées Toca, ressemblans à nos cornioles; mais elles n'ont ny noyaux ny pepins, quelqu'un peut estre en pourra douter, mais il doit estre satisfait en ce que je l'asseur y avoir pris garde, & qu'il n'y en a point du tout, bien que ce fruit soit assez gros, les Hurons les mangent crues, & en mettent aussi dans leurs petits pains.

Ils ont aussi des noyers en plusieurs endroit, qui portent des noix un peu differentes aux nostres, j'en ay veu qui sont comme en triangle, & l'escorce verte exterieure sent un goust comme terebentine, & ne s'arrache que difficilement de sa coque dure, mais le mal est qu'elles ont peu de chair, & le noyau petit comme une amande faute de culture.

Ils ont aussi en quelque contrée des chatainiers, & des cerisiers, dont les cerises ne sont gueres plus grosses que grozelles de tremis, à faute d'estre antées & labourées, il y en a en beaucoup de lieux, & par les bois, & par les champs, desquelles neantmoins on fait assez peu d'estat. Pour les prunes, nommées Tonestes, qui se retrouvent au pays de nos Hurons, elles ressemblent à nos damas violets, ou rouges, sinon, qu'elles ne sont pas si bonnes de beaucoup, car la couleur trompe, & sont aspres & rudes au goust, si elles n'ont senti de la gelée: c'est pourquoy les Sauvages, après les avoir soigneusement amassées, les enfouyent en terre quelques sepmaines pour les adoucir, puis les en retirent, les essuyent, & les mangent. Mais je croy que si ces prunes estoient antées, qu'elles perdroient leur acrimonie & rudesse qui les rend desagreables au goust, auparavant la gelée, car elles sont tres belles, fort rondes, & d'un rouge violet comme nos plus gros damas violet.

Il se trouve des poires, ainsi appellées poires, certains petits fruicts un peu plus gros que des poix, de couleur noirastre & mol; tres-bon à manger à la cueillier comme bluës, qui viennent sur des petits arbres, qui ont des feuilles semblables aux poiriers sauvages de deça, mais leur fruit en est du tout different. Pour des framboises, & meures champestres, grozelle, & autres semblables fruicts que nous cognoissons, il s'en trouve assez en des endroits, comme semblablement des vignes & raisins, desquels on pourroit faire de fort bon vin au pays des Hurons, s'ils avoient invention de les cultiver & façonner, mais faute de plus grande science, ils se contentent d'en manger le raisin, & les fruicts sans en faire du vin.

Les racines que nous appelions Canadiennes, ou pommes de Canada, qu'eux appellent Orasqueinta, sont assez peu communes, dans le pays, ils les mangent aussi tost crues que cuites, comme semblablement d'une autre sorte de racine, ressemblant aux panays, qu'ils appellent Sondhratates, lesquelles sont à la vérité meilleures de beaucoup: mais on nous en donnoit peu souvent, & lors seulement que les Sauvages avoient receu de nous quelque present, ou que nous les visitions dans leurs cabanes.

Dans le Navire Anglois que nous prismes sur mer, il y avoit quantité de patates, fort grosses, & tres-excellentes, les unes jaunes, violettes, blanches, & d'autres de diverses couleurs, desquelles nous nous servimes tres à propos, car en toutes sauces qu'on les mettait elles estoient tres-bonnes & ravissantes. J'en cherchay aux Hurons & n'en pû trouver, ny n'en pû dire le nom aux Sauvages, ce qui me fit repentir de n'en avoir porté avec moy, car bien que cette racine ne porte point de graine, estant couppée par morceaux, & plantée en terre, elle grossit en peu de temps, & multiplie comme les pommes de Canada à ce qu'on dit.

Nos Hurons ont de petits oignons blancs nommez Anonque, qui portent seulement deux feuilles semblables à celles du muguet: ils sentent autant l'ail que l'oignon sans qu'on puisse dire proprement auquel ils ressemblent le plus quant au goust, nous nous en servions dans nostre sagamité pour luy donner quelque saveur, & d'une espece de marjoleine sauvage qu'ils appellent Ongnehon, de laquelle les Sauvages ne vouloient point manger lors qu'il y avoit de ces herbes, & encor moins sentir l'haleine, si tant soit peu nous avions mangé de ces oignons, ou ails crus, comme nous faisons aucunesfois (contraincts de la necessité), avec un peu de pourpier, & de sel, sans pain, sans huyle, & sans vinaigre.

Les Sauvages en mangent neantmoins de cuits sous la cendre lors qu'ils sont en leur vraye maturité & grosseur, & non jamais dans leur menestre, non plus que d'aucune autre sorte d'herbes, desquelles ils font très-peu d'estat, bien que le pourpier, ou pourceleine leur soit commun, & que naturellement il vienne dans leurs champs labourez, parmy le bled & les citrouilles.

Dans les forest, il se voit quantité de cedres, nommez Asquara, l'odeur duquel est contraire aux serpens, c'est pourquoy les Sauvages se servent souvent de leurs rameaux allans en voyages pour se coucher dessus, il y a aussi de tres-beaux chesnes gros à merveilles, des fouteaux, herables, & merisiers ou guyniers, & un grand nombre d'autres bois de mesme espece des nostres, & d'autres qui nous sont incognus: entre lesquels ils ont un certain arbre nommé atti, duquel ils reçoivent des commoditez nompareilles.

Premièrement ils en tirent de grandes lanières d'escorces, qu'ils appellent Ouhara: lesquelles ils font bouillir, & les rendent en fin comme chanvre, de laquelle ils font leurs cordes, & leurs sacs, & sans estre bouillie ny accommodée, elle leur sert encore à coudre leur robes, plats & escuelles d'escorce de bouleau & toute autre chose lors que les nerfs d'eslan leur manquent. Ils en lient aussi les bois & perches de leurs cabanes, & en envelopent leurs playes & blessures, & cette

ligature est tellement bonne & forte qu'on n'en sçauroit desirer une meilleure & de moindre coust.

Le muguet qu'ils ont en leur pays, a bien la fueille du tout semblable au nostre, mais la fleur en est du tout differente, car outre qu'elle est de couleur tirant sur le violet, elle est faite en façon d'estoile, grande & large, comme petit Narcis: mais la plus belle plante que j'aye veue aux Hurons, est (à mon advis) celle qu'ils appellent Angyahouiche Orichya, c'est à dire, chausse de tortue: car sa fueille ressemble en tout, (excepté à la couleur) au gros de la cuisse d'un homard, ou escrevice de mer, & est ferme & creuse au dedans comme un gobelet, duquel on se pourroit servir à un besoin pour boire la rosée qu'on y trouve tous les matins en Esté.

J'ay veu en quelque endroit sur le chemin des Hurons, de beaux lys incarnats, qui ne portent sur leur tyge qu'une ou deux fleurs, & comme je n'ay point veu en tout le pays Huron aucuns martagons, ou lys orangez, comme ceux de Canada, ny de cardinales, aussi n'ay je point veu en tout le Canada aucuns lys incarnats, ny chauffes de tortues, ny plusieurs autres especes de plantes que j'ay veues aux Hurons, ou s'il y en a, je ne l'ay point sceu.

Pour les roses, qu'ils appellent Eindauhatayon: nos hurons en ont de simples, mais ils n'en font aucun estat, non plus que d'aucunes autres fleurs qu'ils ayent dans le pays: car tout leur deduit est d'avoir des parures & affiquets qui soient de durée, & non des chappeaux, & bouquets de fleurs, qui fletrissent sitost qu'elles ont paru belles, ainsi est-il de toutes les beautez de ce siecle, qui ne doivent ravir nos yeux, & nostre entendement, que pour y contempler la beauté d'un Dieu, & les richesses de sa gloire.

Ils font estat du tourne-sol, qu'ils sement en quantité en plusieurs endroits, à cause de l'huyle qu'ils tirent de sa graine, laquelle leur sert non seulement à gresser leur cheveux, mais aussi à manger, & en plusieurs autres usages, & voicy l'invention comme ils la tirent. La graine estant bien meure, & arrachée nettement de sa tige, les filles la reduisent en farine dans le grand mortier, puis la font bouillir avec de l'eau dans une grande chaudière, & à succession de temps elle rend son huile qui nage par dessus le bouillon, que les Sauvages amassent avec des cueillieres propres & serrent dans leurs calabasses, & non seulement cette huyle est bonne à manger comme j'ay dit, mais aussi la graine pillée, que les Sauvages mangent comme chose qu'ils estiment excellente, & que j'ay gusté avec admiration. Mais comment est-ce que ce peuple Sauvage a pû trouver l'invention de tirer d'une huyle que nous ignorons, sinon à l'ayde de la divine providence, qui donne à un chacun le moyen de sa conservation, ce qu'autrement n'estant point policé ny instruit ce peuple resteroit miserable, où les brutes mesmes trouvent leur consolation & entretien.

Il y a tout plein d'autres petites fleurettes, plantes, arbres & racines mais comme la chose en est de si petite importance qu'elle ne merite pas l'escriture, nous n'en faisons point icy de mention, pour donner lieu au traité des autres richesses qui se retrouvent en cette grande estendue de pays, non encores entierement cognus, car la misere est telle, & particulierement de ceux qui n'ont la gloire de Dieu, & le salut du prochain pour but & reigle de leurs actions, que s'il n'y a dans un pays quelque chose de valeur qui les y amorce, ils n'en font jamais d'estat y eut il à gagner le Ciel, & un monde d'ames pour le Paradis, comme l'experience nous l'a souvent fait voir, & experimenter à nostre regret.

Au retour de mon voyage, lors que je m'efforçois de faire entendre aux courtisans la necessité que nos pauvres Sauvages avoient d'un secours puissant, qui favorisast leur conversion, & qu'il y avoit cent mille ames à gagner à Jesus Christ, plusieurs mal devots me demandoient s'il y avoit cent mille escus à gagner auprès, & que le reste leur estoit de peu de consideration. O coeurs de bronze vous n'estes point, du party de Dieu, non plus que plusieurs autres de vostre condition, qui vivent dans des maximes bien contraires à celles de Dieu & pour dire vray il y a bien peu de salut dans la Cour, où par flaterie, on y fait des Saints qui auront l'Enfer pour leur gloire.

Helas si le bon S. Denys, & les autres Ss. Martyrs, qui nous ont les premiers apporté la parole de Dieu, eussent eu ces basses pensées de la terre, nous serions encores, à estre Chrestiens, ils avoient la charité & nous n'en avons point, ils sont morts en procurant nostre salut, & nous ne voulons rien contribuer en procurant celuy des Sauvages desquels on fait estat comme de bestes brutes, à la condamnation de si mauvais Juges.

Voicy ô mal devots bien des richesses que je vay vous mettre devant les yeux, ausquelles vous aspirez, souspirez, & aspirez continuellement avec tant d'inquietudes, mais elles ne sont point pour vous, ny pour tous ceux qui comme vous n'ont autre pensée que le luxe, & la vanité de gens douillets qui n'ont point de courage.

Le Peru est la plus fameuse partie de toutes les Provinces du Nouveau Monde, d'un air temperé, & bien peuplé, voire le plus riche en or & argent qui soit peut-estre au monde. Lors que les Espagnols prindrent possession de ce pays, & tindrent le Roy Atabaliba prisonnier, ce Prince offrit pour sa rançon, de remplir tout d'or le lieu auquel il estoit detenu prisonnier, qui estoit long de 22 pieds, & large de 17, & de telle hauteur que luy mesme pourroit atteindre du bout de ses doigts, se tenant sur le bout de ses orteils, ou s'ils aymoient mieux de l'argent il en donneroit deux foix cette place pleine jusque au plancher.

Et bien messieurs vous voudriez bien que le Canada fut en mesme paralelle, vous donneriez volontiers cinq sols pour avoir une chartée d'escus, ouy mais cela ne se peut faire car les

richesses de la nouvelle France, ne montent pas à si haut pris, neantmoins encores ne doivent elles pas estre mesprisées pour si peu qu'il y en aye.

Premierement il y a quantité de pelleteries, de diverses especes d'animaux, terrestres & amphibies, comme vous avez pu remarquer dans le Chapitre qui traicte des animaux terrestres & aquatiques. Il y a des mines de cuivre desquelles on pourroit tirer du profit, s'il y avoit du monde, & des ouvriers qui y voulussent travailler fidellement, ce qui se pourroit faire, si on y avoit estably des Colonies, car environ 80 ou 10 lieuës des Hurons, il à une mine de cuivre rouge, de laquelle le Truchement Bruslé me monstra un lingot au retour d'un voyage qu'il fit à la Nation voisine, avec un nommé Grenolle.

On tient qu'il y a encore vers le Saguenay, & mesme qu'on y trouve de l'or, des rubis & autres pierreries. De plus quelqu'uns assurent qu'au pays des Souriquois, il y a non seulement des mines de cuivre, mais aussi de l'acier, parmy les rochers, lequel estans fondu, on en pourroit faire de tres-bons trenchans; puis de certaines pierres bleuës transparentes, lesquelles ne vallent moins que les turquoises, & c'est ce qui nous a donné le plaisir de voir quelquefois des nouveaux venus, aussi simples que neufs, avoir tousjours les yeux attachez sur le galay, & par tout les chemins où ils passoient pour voir s'ils pourroient rencontrer parmy les pierres, & les cailloux, quelque pierrerie rare & de prix.

Aux rochers de cuyvre, & en quelque autres se trouvent aussi aucunesfois des petits rochers couverts de diamants y attachez, & peut dire en avoir amassé & recueilly moy mesme vers nostre Convent de nostre Dame des Anges dont quelqu'uns sembloient sortir de la main du Lapidaire, tant ils estoient beaux, luisans & bien baillez, mais entre tous ceux que j'ay jamais veu de ces pays là, je croy que celluy que Monsieur le Prince de Portugal m'a fait voir est le plus beau, le plus net, le plus grand, & le mieux taillé de tous. Je ne veux neantmoins assurer qu'ils soient fins, mais seulement qu'ils sont tres-beaux, & escrivent sur le verre.

Il me semble qu'on pourroit encor trouver des mines de fer en quelque endroit, & plusieurs autres mineraux, si on y vouloit chercher & faire la despence necessaire. Pour du bois il y en a abondance, & des forests de tres-grandes estendues, des pierres, de la chaux, & de toutes autres sortes de materiaux propres à construire des maisons, edifices. Je pourrois aussi faire mention de beaucoup d'autres petites commoditez qui se retrouvent dans le pays mais la chose ne le merite pas, non plus que de parler du profit qui provenoit des cendres qui se transportoient en France, puis qu'elles ont esté delaissées comme de peu de rapport en comparaison des fraiz qu'il y convenoit faire, bien qu'elles fussent meilleures, & plus fortes de beaucoup que celles qui se font en nos foyers, dont on a veu l'experience une infinité de fois.

De nostre partement du pays des Hurons pour le Canada, & de ce qui nous arriva en chemin jusques au lac des Bisseriniens.

CHAPITRE VI.

UN an entier s'estant escoulé, le pain à chanter, & beaucoup d'autres petites choses nous manquans il fut question d'aviser pour en r'avoir d'autres. Or en ce temps là les Hurons se dispoient pour descendre à la traite qui nous eut esté une commodité propre, s'ils eussent esté capables de cette commission, mais comme ils sont par trop curieux de voir les petits emmeublemens & autres commoditez qui nous viennent de France, nous apprehendames qu'en fouillans nos pacquets pour voir ce que nos freres de Kebec nous envoyeroient, ils ne consommassent nostre pain à chanter, & se servissent du linge de l'Autel.

Je me resolu donc à cette commission, bien que tres-penible pour estre un voyage de six cens, lieuës de chemin, & traitay avec un Capitaine de guerre, nommé Angoiraste, & deux autres Sauvages de sa bande, l'un nommé Andatayon, & l'autre Gonchionet, qui me promirent place dans leur canot. Or comme leur ordre porte de n'entreprendre jamais aucun voyage de long cours, sans en avoir premierement donné advis au Conseil, & sceu leur volonté, je fus appellé à cette celebre assemblée, deux jours avant que je deu partir, non dans une cabane, ou maison bien ornée, ains sur l'herbe verte en dehors du village.

Les harangues faites, & toutes choses conclues au contentement d'un chacun, je fus supplié par ces Messieurs de leur estre favorable envers les Capitaines de la traite, & de faire en sorte qu'ils pussent avoir d'eux, les marchandises necessaires à prix raisonnables & que de leur costé ils leur rendraient de très bonnes pelleteries en eschange. Ils me dirent aussi qu'ils desiroient fort le conserver l'amitié des François, par mon moyen, ce qu'ils esperoient d'autant plus facilement qu'ils me croyoient de consideration entr'eux, & puis l'honneste accueil & bon traitement qu'ils m'avoient tousjours fait, meritoit bien cette recognoissance, & ce service de moi pour leur nation.

Je leur promis là dessus tout ce que je devois & pouvois, & ne manquay point de leur satisfaire, & assister en tout ce que je pû, & le devois ainsi, car de vray nous avons trouvé en eux, la mesme courtoise & humanité, que nous eussions pû esperer des meilleurs Chrestiens, & peut-estre le faisoient ils neantmoins sous esperance de quelque petit present, ou pour nous obliger de ne

point les abandonner, ce qui estoit plus probable, car la bonne opinion qu'ils l'avoient conceue de nous, leur faisoit croire, que nostre presence, nos prieres, & nos conseils, leurs estoient utiles & necessaires en toutes choses.

Faisans mes adieux par le bourg plusieurs apprehendans que je les delaissasses pour tousjours, taschoient de me dissuader de mon voyage, mais voyant ma resolution & la necessité qui m'en pessoit, me prioient au moins de revenir bientost, & ne les abandonner point, & aucuns me monstrans de leurs enfans malades me disoient d'une voix assez triste, & piteuse, Gabriel, serons nous encore en vie, & ces petits enfans quand tu reviendras icy, tu sçay comme nous t'avons tousjours aymé & chery, & nous es précieux au delà de toutes les choses du monde, ne nous abandonne donc point, & prend courage en nous instruisant, & enseignant le chemin du Ciel; à ce que nous y puissions aller avec toy, & que le diable qui est meschant ne nous entraine après la mort dans sa maison de feu, & je les consolais au mieux que je pouvois dans la croyance d'un bref retour, & que Dieu auroit en fin pitié d'eux.

Comme les sentimens sont divers, ils produisent divers, effets parmy un si grand nombre de Sauvages qui s'affligoient de mon depart, plusieurs entremeslans des demandes parmy leurs pleurs, me disoient Gabriel, si en fin tu es resolu de partir pour Kebec, & que l'on deffendoit de revenir (comme nous t'en supplions) rapporte nous quelque chose de ton païs, des rassades, des prunes, des aleines, des cousteaux, ou ce que tu voudras, car comme tu sçais, nous sommes fort pauvres en meubles & autres choses que vous avez en abondance, & si de plus tu pouvois, disoient quelqu'uns, nous faire present de tes sendales de bois, nous t'en aurions de l'obligation & te donnerions quelque chose en eschange, car elles nous semblent fort commodes & puis nos Moyenti tascheroient d'en faire de mesme pour nous exempter de l'incommodité du pied nud & des espines qui nous blessent en marchans, & je taschois de les contenter tous, de parole ou autrement, & les laisser avec cette esperance que je les reverrois en bref, & leur rapporterois quelque chose, comme en effect c'estoit bien mon dessein, si Dieu n'en eut autrement disposé.

Ayant pris congé du bon Pere Nicolas avec promesse de le revoir au plustost, (si Dieu & l'obeissance me le permettoient) je partis, de nostre cabane un soir, assez tard avec mes Sauvages & allames coucher sur le bord du lac, d'où nous partîmes le lendemain matin moy sixiesme, dans un canot tellement vieil & rompu, qu'à peine eusmes nous avancé deux ou trois heures de chemin, qu'il fist eau par tout, nous contraignit de prendre terre & nous cabaner en un cul de sac (avec d'autres Sauvages qui allaient au Saguenay) d'où nous renvoyames querir un canot en nostre bourgade de S. Joseph, par deux de nos hommes ausquels je donnay un petit mot de lettre pour le P. Nicolas que je leur expliquay, & en attendant leur retour, (après avoir servy Dieu) j'employay le reste du temps à visiter tous ces pauvres voyageurs, desquels j'appris la paix, la patience & la sobrieté qu'il faut avoir en voyageant, lesquels ils pratiquoient merveilleusement bien.

Leurs canots estoient petits & aysez à tourner, aux plus grands il y pouvoit trois hommes & aux plus petits deux avec leurs vivres & marchandises. Je leur demanday la raison pourquoy ils se servoient de si petits canots; mais ils me firent entendre qu'ils avoient tant de fascheux chemins à faire, & des destroits parmy les rochers si difficiles à passer, avec des sauts de sept & huit lieuës où il falloit tout porter, qu'avec de plus grand canots ils ne pourraient passer. Je loue Dieu en toutes choses, & admire sa divine providence que si bien il nous donne les choses necessaires à la vie du corps, plus abondamment qu'aux Sauvages, il doue aussi ces pauvres gens d'une patience au dessus de nous, qui supplée au deffaut des petites commoditez qui leur manquent plus qu'à nous.

Nostre canot estant arrivé, je ne vous sçaurois expliquer l'admiration que nos Sauvages firent du petit mot de lettre, que j'avois envoyé au P. Nicolas, disant que ce petit papier avoit parlé à mon frere, & luy avoit dit tout le discours que je leur avois tenu par deça, & que nous estions plus que tous les hommes du monde, & en contoient l'histoire à tous, qui pleins d'estonnement admiroient ce secret, qui en effet est admirable. Cela me servit bien à Kebec lors que je leur mis en main les petites necessitez que j'envoioy audit Pere avec un mot de lettre, car leur ayant dit que s'ils y faisoient faute ce petit papier les accuseroit, ils le creurent tellement que sans regarder au paquet, ils le rendirent fidellement au Pere.

Nous lisons presque une semblable histoire, au Sommaire des choses des Indes de Pierre Martyr, & d'autres en plusieurs endroits és histoires de ceux qui ont voyagé & conversé parmy les peuples Sauvages mais comme la chose est de soy assez commune & triviale, je me deporte d'en dire davantage pour ce coup.

Toutes nos petites affaires estant faictes & disposées pour partir, nous fismes voile avec telle diligence; qu'environ le midy nous rataignimes le Truchement Bruslé, accompagné de cinq ou 6 canots du village de Toenchain, qui vogoient pour Kebec, avec lesquels nous fumes loger au plus prochain village des Algoumequins, où des que nous fumes cabanez, je fus par tout visiter ces bonnes gens qui estoient assez bien approvisionnez de poisson, particulièrement de grands esturgeons gros comme de petits enfans dequoy je demeuray estonné.

Entrans dans le village je trouvay presque par tout devant les cabanes, une quantité de sang de plusieurs grands esturgeons qui y avoit esté esventrez, j'eusse bien desiré en traicter quelque morceau, mais je n'avois pas dequoy, à la fin la fortune m'en voulut & trouvay un bon homme chantant auprès d'un grand feu où cuisoit un esturgeon decouppé par morceaux dans la chaudière qui estoit sur le feu, m'approchant de luy il interrompit sa chanson, s'informa qui

j'estois & qui m'avoit là conduit, après luy avoir rendu response & satisfait à sa demande, (car il parloit Huron) il me pria du festin dequoy je fus fort ayse & luy promis de m'y trouver plus pour avoir sujet de leur parler de Dieu & apprendre quelque chose de leurs ceremonies, que pour le desir de la bonne chere, quoy qu'elle me vint bien à propos pour les grands jeusnes que la necessité m'avoit joints depuis longtemps d'un tel rencontre.

A peine fus je de retour dans nostre cabane, que le semoneur du festin s'y trouva, lequel donna à chacun de ceux qu'il invitoit une petite buchette, de la longueur & grosseur du petit doigt, pour marque qu'ils estoient du nombre des invités, & non les autres qui n'en pouvoient monstrier autant, qui est un ordre qui ne se pratique point entre les autres Nations, non plus que de porter par les invitez des farines au festin, comme firent nos Hurons pour le bouillon.

Il se trouva près de 50 hommes à ce festin, lesquels furent tous rassasiez plus que suffisamment de ce grand poisson, duquel chacun eut un bon morceau & une escuelle de la sagamité huylée. Pendant qu'on vuidoit la chaudiere, les Algoumequins les uns après les autres firent l'exercice des armes, pour faire voir à nos Hurons leur adresse, & vaillantise, aussi bien aux armes qu'au plat, & que s'ils avoient des ennemis ils avoient aussi de la force & du courage pour les surmonter. A la fin je leur parlay un peu de Dieu & de leur salut, à quoy ils sembloient prendre un singulier plaisir, & puis nous nous retirames tous chacun à son quartier & pensames de nostre voyage.

Le lendemain matin, après avoir prié & desjeuné, nous nous embarquames, & fumes loger sur un grand rocher joignant la riviere, où je m'accommoday dans un lieu cave dans le roc, qui estoit là en forme de cercueil, le lict & chevet en estoient bien durs à la verité, mais ô mon Dieu, vostre sacré corps, & vostre chef couronné d'espines, estoient encores bien plus durement accommodés sur l'arbre de la sainte Croix, où mes pechez vous avoient attachez, pour l'amour de vous Monseigneur, je me souciois assez peu de ma peine & m'y accoustumois, il n'y avoit, que les piqueures des mousquites & moucherons en nombre presque infiny dans ces deserts qui me faisoient souvent crier à vous, & vous demander patience & delivrance de ces importuns animaux, qui ne me donnoient aucun relasche ny le jour ny la nuit.

Environ l'heure du midy apparut l'arc en Ciel à l'entour du Soleil, avec de si vives & diverses couleurs, qu'elles attirerent long-temps mes yeux en admiration, puis un de nos Sauvages nommé Andatayon, passant près d'un petit islet, tua d'un coup de fleche un animal ressemblant à une fouyne ou martre, elle avoit ses petites mammelles pleines de lait, qui me fait croire que ses petits n'estoient pas loin de là: & cet amour que la nature luy avoit donnée pour sa vie & pour ses petits, luy donna aussi le courage de traverser les eauës, & d'emporter la flèche qu'elle avoit au travers du corps, qui luy sortoit également des deux costés, de sorte que sans la diligence de nos Sauvages qui luy couperent chemin, elle estoit perdue pour nous, ils l'escorcherent, en jetterent la chair, qu'ils n'estimoient pas bonne, & se contenterent de la fourrure, de laquelle ils firent un petit sac à petun, & de là continuant nostre chemin, nous allasmes à l'entrée de la riviere qui vient du lac des Ebicerinys se descharger dans la mer douce.

Le jour ensuivant après avoir passé un petit saut, nous trouvames deux cabanes d'Algoumequins dressées sur le bord de la riviere, desquels nous traitames une grande escorce à cabaner & un morceau de poisson frais pour du bled d'Inde, duquel nous avions assez & trop peu de l'autre. De là nous nous egarames aussi bien que le jour precedent, par des sentiers destournez & dans des païs fort aspres, & montagneux couverts de bois, desquels nous eumes bien de la peine nous retirer & remettre dans le droit chemin.

Nous portames après à six sauts assez proche les uns des autres, puis à un septiesme assez grand, au bout duquel, nous trouvames quatre cabanes d'Algoumequins desquelles nous primes langue, & sçeumes après nous estre un peu rafraischis avec eux, qu'ils estoient partis pour un voyage de long cours, & neantmoins ils n'avoient aucune provision de vivres, que ce qu'ils pouvaient chasser & pescher chemin faisant, qu'estoit proprement marcher à l'Apostolique s'ils eussent esté Chrestiens.

Nous partimes de là sur le soir & allames cabaner sur une montagne proche le lac des sorciers, où nous fumes visitez de plusieurs Sauvages passans, car ils ont partout ceste coustume de visiter les cabanes qu'ils rencontrent & les autres de les recevoir courtoisement & amiablement du moins de visage s'ils ne peuvent davantage, car pour le vivre ils n'en ont jamais gueres trop.

Dés le lendemain matin que nous eumes fait chaudiere, nous nous embarquames dans nostre Navire d'escorce, guère plus assuré que la gondole de jonc du petit Moyse, & traversames assez favorablement le lac Epicerinien de 10 ou 12 lieuës de traict, lequel pour sa beauté & bonté mérite bien que je vous en fasse une description particulière, après que nous nous serons cabanez sur la rive du canal de nostre lac Epicerinien assez proche de leur village, & de plusieurs cabanes de passagers.

Du lac & pays des Bisseriniens. Des armoiries des Sauvages. Du P. Nicolas submergé, & de la Nation de l'Isle.

CHAPITRE VII.

Lac des Skecaneronons, est un lac beau à merveille, profond & fort poissonneux duquel les Sauvages qui habitent ses rives, tirent une bonne partie de l'année leur principale nourriture & aliment, car les esturgeons, Brochets, & autres diverses especes de poissons qu'il y a en grand nombre sont tres-excellent & delicats au possible pour estre l'eau fort claire & nette. Il est de forme sur-ovale c'est à dire un peu plus long que large, ayant de circuit plus de 25 lieuës selon que je pu juger à la traverse. Le petites Isles qu'il enceint, servent fort à propos de retraicte aux Sauvages du pays, pour le temps de la pesche, ou ils ont la commodité du bois pour faire chaudiere & de la prairie pour faire seicherie.

Quand il fait tant soit peu de vent, les Sauvages les traversent avec grandes apprehensions, pour ce qu'il s'enfle alors comme une petite mer, mais ce qui est le plus admirable & dequoy je m'estonnois le plus en ce lac, est (si je ne me trompe) qu'il se descharge par les deux extremités opposites: car du costé des Hurons il desgorge cette grande riviere qui se va rendre dans la mer douce, & du costé de Kebec, il se descharge par un canal de sept ou huict toises de large, mais tellement embarrassé du bois que les vents y ont fait tomber à succession de temps, qu'on n'y peut passer qu'avec peine & en destournant continuellement les bois de la main, ou des avirons.

On dit que la chasse est abondante dans le païs, mais il me semble que sans ce lac, les Sauvages Ebiceriniens auroient de la peine à vivre, car le poil & la plume ne se prennent pas aysement, si les neiges ne sont hautes, pour le poil, & la saison propre pour la plume.

Le païs n'est pas beaucoup agreable à cause des rochers & terres sablonneuses qui se voyent en beaucoup d'endroits, & neantmoins les habitans en font estat comme de l'Arabe heureuse, & pour ce disoient de fort bonne grace à Jean Richer leur truchement, que c'estoit la seule beauté de leur païs qui l'avoit attiré, dont ils inferoient de là, que la France estoit peu de chose en comparaison, puis qu'il l'avoit quittée & vouloit vivre avec eux.

Tout nostre petit fait estant dressé, je fus visiter le village des Sorciers à la portée du pistolet, desquels je traictay un morceau d'esturgeon pour un petit cousteau fermant, car ils ne firent point estat de rassade rouge, qui est celle que toutes les autres Nations estimoient principalement.

Le matin venu nous nageames par le canal environ un petit quart de lieuë, puis nous primes terre, & marchames par des chemins tres-fascheux & difficiles plus de quatre bonnes lieuës, excepté deux de nos hommes qui pour se soulager d'une partie du chemin conduirent leur canot par un ruisseau auquel neantmoins ils se trouverent souvent embarassés & fort en peine, tant pour son peu d'eau, que pour le bois tombé dedans qui les empeschoit de passer, ce qui les contraignit à la fin, de quitter ce ruisseau, prendre le canot, & les marchandises sur leurs espauls, & d'aller par les terres comme nous.

Je portois les avirons du canot pour ma part du bagage, avec quelqu'autre petit paquet, avec quoy je pensay tomber dans un profond canal, marchant sur des boises mal assurees: mais nostre Seigneur qui me voyoit des-ja assez en peine m'en garentir & tombay favorablement sur le sable sans me blesser; & puis me relevay un peu mouillé & en peine qu'estoient devenus mes gens, car ils estoient si legers du pied que je les perdois de veuë à tout moment à cause des bois, vallées & montagnes & qu'il n'y avoit point de sentiers battus, mais à leur appel je me remettois, & allois à eux, lesquels au lieu de me crier m'encourageoient & excusoient ma lassitude qu'ils eussent bien désiré soulager, & ne me contraignoient en rien; d'une chose estois je bien assuré qu'ils ne m'abandonneroient pas & me laisseroient à la mercy des ours, plustost ils m'eussent porté sur leurs espauls que de me laisser malade, ou miserablement mourir sur les champs, comme font les Sauvages errants leurs parens, malades, trop vieux, ou du tout impotans.

Ce long & penible chemin fait, nous trouvames un lac, long d'une lieuë ou environ, au bout duquel ayant porté à un petit saut, nous rencontrames la grand riviere des Algoumequins qui descend à Kebec, sur laquelle nous nous embarquâmes.

Depuis le païs des Hurons sortans de la mer douce jusques à l'entrée du lac des Ebicerinys, nous avions toujours eu le courant de l'eau contraire, mais depuis le canal du mesme lac qui se descharge par deçà, jusques à Kebec, nous l'eumes tousjours & les ruisseaux & rivieres favorables, tellement qu'on peut inferer de là, que la terre des Ebicerinys est plus haute que celle des Hurons & de Kebec.

Nous ne suivimes pas tousjours en descendant, le mesme chemin que nous prismes en montant, comme je remarquay très bien en ce que nous fusmes un long-temps destournez par les terres & les lacs, sans tenir de rivieres, ne sçay par qu'elle consideration, car le chemin en estoit plus long & penible, sinon que nous evitames le saut des cousteaux que les Sauvages nomment ainsi, à cause que les pierres dures y coupent les pieds nuds comme cousteaux, ny par beaucoup d'autres endroits que nous avions passé en montant.

En fin après avoir bien trainé, heurté & porté nostre pauvre canot, il fallut luy donner congé car il n'en pouvoit plus, faisoit force eau, & nous menaçoit de couler à fond si on ny remedioit promptement. Il fut donc question d'en faire un autre pour le reste du voyage, car de demeurer en chemin il n'y avoit point d'apparence, & d'avancer il n'y avoit plus moyen, mes Sauvages furent donc chercher des escorces de bouleaux dans les plus prochaines forests pour y travailler en toute diligence, pendant que je restay seul en nostre cabane joignant deux autres

d'Algoûmequins avec lesquels je m'entretins.

Ces Algoûmequins avoient deux jeunes ours privez, gros comme moutons, qui continuellement luttoient, couraient & se jouoient par ensemble, puis c'estoit à qui auroit plustost monté un arbre qu'ils embrassoient comme un homme & descendoient, de mesme: mais l'heure du repas venue, ces meschans animaux ne nous donnerent aucun repos, car de leur dents & de leurs pattes, ils nous vouloient arracher nos escuelles pour en manger la sagamité.

Mes Sauvages rapportèrent avec leurs escorces, une tortue pleine d'oeufs, qu'ils firent cuire vive les pattes contre-mont sous les cendres chaudes, et m'en firent manger les oeufs gros & jaunes corne le moyeu d'un oeuf de poule, sa chair sembloit veau, mais j'eusse est fort ayse de m'en priver, plustost que de voir ensevelir dans les brasiers ardans cette pauvre beste en vie, qu'ils accommoderent de la sorte, peut estre, en sacrifice, car comme j'ay dit ailleurs ils en ont quelque espece.

Ce lieu estoit fort plaisant & agreable, accommodé d'un tres-beau bois de gros pins fort hauts, droits & presque d'une egale grosseur & hauteur, sans meslange d'aucun autre bois que de pins, net & vuide de broussailles, & halliers, de sorte qu'il sembloit estre l'oeuvre & le travail d'un excellent jardinier.

Avant partir de là, mes Sauvages y afficherent les armoiries du bourg de S. Joseph, autrement Quieunonascarán; car chacun bourg ou village des Hurons a ses armoiries particulieres, qu'ils affichent sur les chemins faisans voyages, lorsqu'ils veulent qu'on sache qu'ils ont passé celle part, ou pour autre raison qu'ils ne m'ont point fait sçavoir.

Les armoiries de S. Joseph, furent depeintes sur un morceau d'escorce de bouleau, de le grandeur d'une feuille de papier, où il y avoit un canot grossièrement crayonné avec autant de traicts noirs tirez dedans; comme ils estoient d'hommes, & pour marqué que j'estois en leur compagnie, ils avoient grossièrement dépeint un homme au dessus des traictes du milieu, & me dirent qu'ils faisoient ce personnage ainsi haut eslevé par dessus les autres, pour donner à entendre aux passans, qu'ils avoient un Capitaine François avec eux (car ainsi m'appelloient ils) & au bas de l'escorce pendoit un morceau de bois sec, d'environ demy pied de longueur, & gros comme trois doigts, attaché d'un brin d'escorce, puis ils pendirent cette armoirie au bout d'une perche fichée en terre, en peu penchante sur le chemin.

Toute cette ceremonie estant achevée, nous partimes avec nostre nouveau canot, & portames encore ce jour là mesme tout nostre équipage à 6 ou 7 sauts, mais comme nous pensames après descendre un courant d'eau, nous fusmes portez si rudement contre un rocher, qu'il fist un trou dans nostre canot, qui le pensa couler à fond, si la diligence de nos hommes ne nous eut mis promptement à terre, où nous recousimes une piece à la blessure.

Je ne fay point icy mention de tous les hazards & dangers que nous courusmes en chemin, ny de tous les sauts où il nous fallut porter tous nos pacquets par de très-longs & fascheux chemins, ny comme beaucoup de fois nous courusmes risque de nostre vie & d'estre submergez dans des cheutes d'eau espouvantables, comme a esté du depuis le bon P. Nicolas, & un jeune garçon François nostre disciple, qui le suivoit de prés dans un autre canot, pour ce que ces dangers & perils sont si frequents & ordinaires, qu'en les descrivans tous, ils sembleroient des redites par trop rebatues, c'est pourquoy je me contente d'en rapporter icy quelqu'uns, & lors seulement que le sujet m'y oblige.

Le soir après un long travail, nous cabanames à l'entrée d'un saut, d'où je fus long-temps en doute que vouloit dire un grand bruit accompagne d'une grande & obscure fumée qui s'elevoit jusques à perte de veue. Je disois, ou qu'il y avoit là un village ou que le feu estoit dans la forest à une lieuë de nous, mais je me trompois en toutes les deux sortes, car ce grand bruit & ces fumées provenoient d'une cheute d'eau de 25 ou 30 pieds de haut entre des rochers que nous trouvames le lendemain matin. Après ce saut, environ la portée d'une arquebuzade, nous rencontrames sur le bord de la mesme riviere, ce puissant rocher, duquel j'ay fait mention au chap. 30 de ce 2e livre que mes Sauvages croyoient avoir esté homme mortel comme nous & puis metamorphosé en ceste pierre par la permission & le vouloir du Createur, à un quart de lieuë de là, nous trouvames encore une terre fort haute, entremeslée de rochers, plate & vide au dessus & qui tenoit comme d'une haute muraille à cette riviere Algoûmequine.

Ce fut icy ou mes gens pour ne me pouvoir persuader que ceste montagne eut un esprit vivant dans ses entrailles, qui la regit & gouverne m'en monstrerent un visage assez austere contre leur ordinaire: après nous portames encore tout nostre equipage à 3 ou 4 sauts, au dernier desquels nous nous arrestames un peu à couvert sous des arbres pendant un grand orage, qui nous avoit des-ja percé de toutes parts jusques aux os, puis après avoir encore passé un grand saut où le canot fut en partie porté & en partie traisné, fusmes cabaner sur une pointe de terre haute eslevée entre la riviere qui vient du Saguenay & va à Kebec, & celle-cy qui se rendoit & perdoit dedans tout de travers.

Les Hurons descendent jusqu'icy pour aller au Saguenay, & vont contre-mont l'eau, & neantmoins la riviere du Saguenay, qui entre dans la grand riviere de S. Laurens à Tadoussac, a son fil & courant tout contraire, tellement qu'il faut necessairement que ce soient deux rivieres distinctes, & non une seule, puis que toutes deux se rendent & se perdent dans le mesme fleuve S. Laurens, il est vray, qu'il y a de la distance, d'un lieu à l'autre prés de 200 lieuës, c'est

pourquoy je n'asseure nullement de rien puis mesmes que nous changeames si souvent de chemin, allans & revenans des Hurons à Kebec, que cela m'a fait perdre l'entière certitude & la vraie cognoissance du droit chemin & de la situation des lieux, autrement je l'aurois mieux observée.

Nous laissames le chemin de main gauche qui conduit en la Province du Saguenay, & pristes celui qui est à droite pour Kebec, mais il me resouvient encore de l'estonnement admirable que causoit en nos yeux ce meslange de rivieres, car nous fismes plus de 6 ou 7 lieuës de chemin, que je ne pouvois encore sortir de l'opinion (ce qui ne pouvoit estre) que nous allions contre mont-l'eau, & ce qui me mit en cet erreur, sur la grande difficulté que nous eumes à doubler la pointe, & que le long de la riviere jusqu'au saut, l'eau se souslevoit, s'enflloit, tournoyoit & bouillonoit par tout comme une chaudiere sur un grand feu, puis, des raports & traisnées d'eau qui nous venoient à la rencontre un fort long espace de temps, & avec tant de vitesse, que si nous n'eussions esté habiles de nous en destourner avec la mesme promptitude, nous estions pour nous y perdre & submerger. Je demanday à mes Sauvages que c'estoit, & d'où cela pouvoit proceder, ils me responderent que c'estoit un oeuvre du diable ou le diable mesme.

Approchant du saut, en un tres-mauvais & dangereux endroit, nous receumes des grands coups de vagues dans nostre canot, & encor en danger de pis, si les Sauvages n'eussent esté stilez & habiles à la conduite d'iceluy, pour leur particulier ils se soucioient assez-peu d'estre mouilliez, car ils n'avoient point d'habits sur le dos qui les empeschat de dormir à sec, mais pour moy cela m'estoit un peu plus incommode, & craignois fort pour nos livres particulièrement, mais cette crainte, ne m'empeschoit pas d'estre bien mouillé, & de me lever le matin sans estre seiché.

Nous nous trouvasmes un jour bien empesché dans des grands boubiers, & profondes fanges, approchant d'un lac, où il nous fallut passer avec des peines nompareilles, & si subtilement & legerement du pied, que nous pensions à toute heure enfoncer jusques par dessus la teste au profond du lac, qui portoit en partie cette grande estendue de terre noire & fangeuse: car en effet tout trembloit sous nous.

De là nous allasmes prendre nostre giste en une ancre de terre, où desja estoient cabanez depuis quatre jours un bon vieillard Huron, avec deux jeunes garçons, qui estoient là attendans compagnie, pour passer à la traite par le pays de Honqueronons; car ils n'osoient passer seuls, pour ce que ce peuple est malicieux jusques là, que de ne laisser passer par leurs terres au temps de la traite, un ou deux canots seulement, mais veulent qu'ils s'attendent l'un l'autre, & passent tous à la fois, pour avoir leurs bleds & farines à meilleur prix, qui leur contraignent de traiter pour des pelleteries.

Le lendemain matin arriverent encor deux autres canots Hurons, qui cabanerent auprès de nous; mais pour cela personne n'osoit encore se hasarder de passer peur d'un affront. A la fin mes hommes qui n'estoient pas en resolution de faire là un si long sejour, me supplierent d'accepter la charge de Capitaine de leurs canots, & d'avouer pour miennes toutes leurs marchandises, bleds & farines, ce que je fis par charité, & pour leur conservation, car sans cette invention ils n'eussent pas ozé passer, & passants ils eussent peut-estre esté aussi mal traittez de ce peuple superbe, que deux autres canots Hurons, qui n'estoient point de nostre bande, & voulurent tenter la fortune, contre nostre advis, mais à leur despens, car leurs marchandises leur furent ostées, & en partie vollées, & le reste payé à vil prix.

Des Honqueronons ou Sauvages de l'Isle, & de leur humeur, & d'un lac couvert de papillons.

CHAPITRE VIII.

Nous partismes donc de cette ancre de terre, mais ayans à peine avancé une demie heure de chemin, nous apperceumes deux cabanes que nous creumes estre de l'Isle, dressées en un cul de sac, en lieu eminent, d'où on pouvoit decouvrir de loing tous ceux qui entroient dans leurs terres. Mes Sauvages les voyans eurent opinion que c'estoient sentinelles posées pour leur en empecher le passage, & qu'il estoit necessaire de les aller recognoistre, & sçavoir d'eux si c'estoit à nous à qui ils en vouloient, & là dessus me prierent de me cacher dans le canot, afin que n'estant apperceu d'eux, je pusse estre tesmoin auriculaire de leur discourtoisie & dispute, pour leur en faire après une reprimande, & qu'ils n'auroient garde car disoient-ils, s'ils vous appercevoient avant de nous parler, ils n'auroient garde de nous gourmander, & par ainsi vous seriez en doute de leur malice, & de nostre juste apprehension.

Nous approchames de ces deux cabanes en la posture qu'ils desirerent, & leur par lames un assez long-temps, mais ces pauvres gens ne songeoient à rien moins qu'à nous, & ne s'estoient là cabanez que pour la pesche, & la chasse, à quoy ils s'occupoient pour vivre, & par ainsi nous reprismes promptement nostre route, & allames passer par un lac assez grand, & de là par la riviere qui conduit au village, laissant à main gauche le droit chemin de Kebec, d'où on comptoit de là environ cent quatre vingts lieuës.

Je loue mon Dieu de toutes choses, & le prie que ma peine & mon travail luy soient agreables, mais il est vray que nous pensames perir ce jour là en deux tres-mauvais endroits proche la cheute du lac dans la riviere, où l'eau par ses soudains souslevemens, & ses ondes inopinées, nous penserent engloutir & coulera fond.

Ces perils passez, nous fusmes descendre dans un petit bois taillis, tout couvert de fraizes, desquelles nous fismes nostre meilleur repas, & reprimes nouvelles forces pour passer jusques à nos Quieunontateronons, où nous arrivames ce jour là mesme, après avoir fait vingt lieues & plus de chemin.

Ce village estoit placé sur le bord de la riviere dans une belle pleine, d'où nous fumes apperceus à plus d'une lieuë du port, où presque tous les Sauvages se rendirent avec de grandes huées, & des bruits qui nous estourdissoient, car on n'entendoit par tout qu'une voix, ou par complimens, ou pour se moquer nous, qui nous rengions à leur mercy, je croy neantmoins le premier par une raison qu'ils esperoient profiter de nos; vivres, car à mesme temps que nous eumes mis pied à terre, ils sauterent dans notre canot, & se saisirent de nos bleds, & farines pour les eschanger à leur devotion, contre des pelleteries qu'ils ont à foison, mais comme la charité bien ordonnée commence soy-mesme, sçachans que nos vivres nous faisoient besoin, j'y mis le hola, (car mes gens n'osoient dire mot,) & par ce moyen tout nous fut conservé, & porté au lieu que choisimes pour cabaner, un petit jet de pierre esloigné du village, pour eviter leurs trop fréquentes visites.

Il ne faut point douter neantmoins, que ces Honqueronons ne vissent bien (comme ils nous en firent quelque reproches) que les bleds & farines n'estoient point à moy, & que ce que ie m'en disois le maistre, estoit de l'invention de mes gens qui m'en avoient prié, pour les conserver, & s'exempter de leur violence & importunité, mais il leur fallut avoir patience, & mortifier leur sentiment, car ils n'osoient m'attaquer, ou me faire du desplaisir, peur du retour à la traite de Kebec, où ils ont accoustumé d'aller, tous les ans faire leur emploite & rapporter des marchandises.

Ce peuple est (à mon advis) le plus reveche, le plus superbe & le moins courtois de tous ceux que j'ay jamais conversé en toutes les terres du Canada, du moins me l'a il semblé, pour le peu que je les aye pratiqué, mais aussi est il le mieux couverte, le mieux matachié, & le plus jolivement paré de tous, comme si à la braverie estoit inseparablement attachée la superbe, & la vanité, comme nous voyons en quelque parens de nos Religieux, lesquels semblent avoir honte de s'advouer pour tels, pour les voir pauvrement habillez, maltraitez, mesprisez des gens de neant, crottez, mal chaussez; & mandier par les rues avec la besace, comme pauvres de Jesus-Christ. O siecle perverty, o vanité deplorable, vous mesprisez ceux qui ont choisi la bassesse pour l'amour de Jesus-Christ, mais ce sera à vostre confusion, car ils seront un jour vos juges & condamneront vostre mespris, car pourquoy en faites vous moins d'estat que s'ils estoient seculier.

Les jeunes femmes, & filles sembloient des Nymphes, tant elles estoient bien ajustées, & des Comediennes, tant elles estoient legeres du pied, vous les voyez la teste levée par le village, couvertes de matachias, sauter, courir, & se resjouir plaisamment, comme si elles eussent esté asseurées d'une eternelle felicité, ainsi au vray dire elle n'ont pas peur d'un Enfer, ny de perdre un Paradis, qu'elles ayent quelque chose à manger, les voyla contentes, si elles n'ont rien elles ont la patience.

Nous passames tout le reste du jour, dans nostre cabane, & encore le suivant, pour la venue du Truchement Bruslé, puis nous troussames bagage, dès le lendemain matin, car nous mourions là de faim sans pouvoir obtenir un seul morceau de poisson qu'à prix desraisonnable, peut estre par un ressentiment de ne leur avoir laissé nos bleds & farines à l'abandon, comme ils s'estoient promis. Ils ne lassoiient pourtant de nous venir voir en nostre cabane, mais plustost pour nous observer que pour s'instruire de leur salut, & nous faire offre de leur service.

Au partir de ce village, nous allames cabaner en un lieu tres-propre pour la pesche, d'où nous eumes du poisson de diverses especes plus que suffisamment pour tout ce jour là; nous en fismes de rostis, & du bouillis, sans autre sauce que du bon appétit, mais mes gens qui n'escailloient point celui qu'ils deminssoient dans le brouet, non plus que celui qui se mangeoit en autre façon (telle estant leur coustume) estoit la cause qu'à chaque cueillerée de sagamité qu'on prenoit, il en falloit cracher une partie dehors & pour une autre incivilité, s'ils avoient un morceau de viande à deminsser, ils se servoient de leur pieds crottez pour la tenir, & d'un meschant cousteau pour la couper.

Les grands orages qu'il fit ce jour là, & qui durèrent jusques au lendemain matin, nous firent loger fort incommodement dans un maret, ou d'avanture nous trouvames un chien égaré, que mes Sauvages prirent, & tuèrent à coups de haches, puis le firent bouillir pour nostre soupper. Comme au chef ils me presenterent la teste, mais je vous assure que sa grand'gueule beante la rendoit si hideuse, & de mauvaise grace, que je n'eus pas assez de courage pour en manger, & me contentay d'un morceau de la cuisse, que je trouvay tres-bonne.

Ces bons Sauvages me desnichoient parfois des aigles, mais comme ce sont oyseaux tres lourds, quand j'estois las de les porter, nous en faisons chaudieres, & nous servoient de pitance, excepté d'une qu'ils ne voulurent point manger, je ne sçay par quelle superstition, car comme j'estois occupé hors de la cabane avec quelque Sauvages, ils luy tordirent le col pour avoir ses cousteaux, & la jetterent au loing, me donnant à entendre qu'elle estoit morte d'elle mesme, & qu'ils n'y avoient pas cooperé, ce que je ne pû croire & pour preuve je leur monstray le col rompu, &

neantmoins ils n'en voulurent jamais manger, ny prendre la peine de la faire cuire, peut-estre pour avoir esté estouffée.

Le jour ensuivant, après avoir tout porté à cinq ou six sauts, & passé par des lieux tres-perilleux, nous primes giste en un petit hameau d'Algoumequins, sur le bord de la riviere, qui a en cet endroit plus d'une bonne lieuë de large, je fus visiter tout ce peu de cabanes qu'il y avoit là, faites en rond, & desquelles l'entrée estoit fort estroite, bouchée d'une petite peau d'eslan, mais si pauvres au dedans, qu'elles me sembloient voir les hermitages des anciens Peres hermites de la Thebayde, selon qu'on les despeint.

Le lieu estoit aussi pauvre & sterile comme les maisons, car ce n'estoit qu'un rocher couvert d'un peu de sable par endroits, & de quelque petits arbrisseaux qui servoient de retraite aux oyseaux, je fus par tout chercher des fraizes, & des bluëts, mais tout estoit desja dissipé, car comme ces petits fruicts servent de manne aux Algoumequins, ils les amassent soigneusement pour en faire seicherie. Le truchement Bruslé qui nous suivoit de prés, nous y vint trouver & s'y logea, mais aussi incommodement que nous.

Le matin venu nous batimes aux champs sans tambour, car il n'y avoit point de plaisir en lieu si miserable, & vismes environ midy deux Arcs-en-Ciel, fort visibles & apparens, qui tenoient devant nous les deux bords du fleuve, comme deux arcades, sous lesquelles il sembloit à tout moment que deussions passer. Il y a eu de certains peuples qui l'ont eu en telle veneration: Que s'ils le voyoient paroistre en l'air, ils fermoient la bouche aussi-tost, & y portoient la main devant, pour ce qu'ils s'imaginioient que s'ils l'ouvroient tant soit peu, leurs dents en seroient pourries & gastées. Je n'ay point veu pratiquer cette sottise entre nos Hurons, mais ils en croyent bien d'autres, qui ne vaillent guère mieux.

Le soir arrivé, mes Sauvages mangerent un aigle, de laquelle je ne mangeay pas seulement du bottillon, & encor moins de la chair, car il estoit jour de Vendredy, ces pauvres gens m'en demanderent la raison, car ils sçavoient bien ma necessité, & le peu que nous avions pris le matin avant partir, & ayant sceu que je le faisois pour l'amour du bon Jesus, ils en resterent fort edifiez & contens, car comme ils sont exactes observateurs de leurs ceremonies, ils trouvoient aussi tres-bon que nous fissions selon nostre croyance, & eussent trouvé mauvais qu'eussions fait du contraire pour aucun respect.

Si tost qu'il commença à faire jour nous nous mismes sur l'eau, couvertes par tout d'un nombre presque infiny de papillons, en l'estenduë de plus de trois heures de chemin, & la riviere qui sembloit un lac en cette espace, large de plus de demye lieuë estoit de mesme par tout couverte de ces petits animaux, de sorte que j'eusse auparavant douté, s'il y en auroit bien eu autant en tout le reste du Canada, comme il s'y en estoit noyé dans cette seule riviere. De dire quel vent les avoit là amenez, & comme il s'y en est pu trouver un si grand nombre en un seul endroit, c'est ce que je sçay moins que des mosquitoes, & cousins, qui sont engendrez de la pourriture des bois.

Passé cette mer de papillons, nous trouvames une cheute d'eau dans laquelle un François nommé la Montagne, pensa tomber avec tous ses Sauvages, d'où ils ne se fussent jamais retirez que morts & brisez des rochers. Leur imprudence les avoit mis dans ce danger, pour n'avoir pas assez tost pris terre, & s'ils ne se fussent promptement jettez dans l'eau, le courant les jettoit infailliblement dans le précipice, & de là à la mort, qu'estoit la fin de leur voyage.

Du saut de la chaudiere, de la petite Nation, & de la difficulté que nous eumes avec les Algoumequins, & Montagnais, du tresor publique des Hurons, & la suite de nostre voyage jusques à Kebec.

CHAPITRE IX.

NOus avons cy devant fait mention de plusieurs cheutes d'eau, & de quantité de sauts très-dangereux, mais en comparaison de tous ceux-là, celui de la chaudiere, que nous trouvames demie heure de chemin après celui de la montagne est le plus admirable, & le plus perilleux de tous: Car, outre le grand bruit que cause sa cheute de plus de sept ou huit brasses de haut entre des rochers, qui se fait entendre de plus de deux lieuës loin, il est large d'un grand quart de lieuë, traversé de quantité de petites Isles, qui ne sont que rochers aspres & difficiles, couverts en partie de meschants petits bois, le tout entrecoupé de concavitez & precipices, que ces bouillons & cheutes ont fait à succession temps, & particulièrement à un certain endroit où l'eau tombe de telle impetuositè sur un rocher au milieu de la riviere, qu'il s'y est cavé un large & profond bassin; si bien que l'eau courant là dedans circulairement y fait de tres-violans & puissans bouillons, qui envoyent en l'air de telles fumées du poudrin de l'eau, qu'elles obscurcissent par tout l'air où elles passent.

Il y a encore un autre semblable bassin, ou chaudiere plus à l'autre bord de la riviere, presque aussi large, impetueux & furieux que le premier, & de mesme, rend ses eauës en des grands précipices, & cheutes de plusieurs toises de haut. Les Montagnais, & Canadiens, à raison de ces deux grandes concavitez qui bouillonnent, & rendent ces grandes fumées, ont donné à ce saut le nom Asticou, & les Hurons, Anoö, qui veut dire chaudiere en l'une, & en l'autre langue.

Or comme je m'amusois à contempler toutes ces cheutes & precipices pendant, que mes Sauvages deschargeoient le canot, & portoient les pacquets au delà du saut, je me prins garde que ces rochers, où je marchois sembloient tous couverts de petits limas de pierre, & n'en peux donner autre raison, sinon que c'est, ou de la nature de la pierre mesme, ou que le poudrin de l'eau qui donne jusques là dessus, peut avoir causé tous ces effects, ou comme il y a quelque apparence, qu'une quantité de limas estans venus là mourir, (comme cette infinie multitude de papillons que je vis noyez dans la riviere) se soient convertis en pierre, par le continuel arrousement de la fraicheur, ou froideur de ce poudrin, & ce qui m'en donne quelque croyance est d'avoir veu & manié autrefois des poires, & un morceau de pain convertis en pierre ce qui ne se peut neantmoins qu'avec une grande longueur de temps, & en des lieux particulieres & fraiz, comme sont les quarrieres, où les poires, & le pain avoient esté metamorphosez, au rapport du Matematicien du Roy, qui me les fit voir environ l'an 1604.

Ce fut aussi en ces contrées où je trouvoy des plantes de lys incarnats, ils n'avoient que deux fleurs au coupeau de chacune tige, mais elles estoient ravissantes, de plus curieux que moy en eussent apporté en France, mais je me contentay de louer Dieu en les admirans, & de les laisser pour l'amour du mesme Dieu.

Mes Sauvages arrivans à ce saut, me firent point les ceremonies ordinaires, ou, pour avoir trop de haste, ou à raison que je les avois reprist de semblables superstitions, lesquelles sont telles, selon que nous l'avons appris du sieur de Champlain. Apres que les Hurons, & Sauvages ont porté tous leurs pacquets, & les canots au bas du saut, ils s'assemblent en un lieu, où un d'entr'eux avec un plat de bois, va faire la queste, & chacun d'eux met dans ce plat un morceau de petun. La queste faite, le plat est mis au milieu de la troupe, & tous dancent à l'entour en chantans à leur mode; puis un des Capitaines fait une harangue, remonstrant que des long-temps ils ont accoustumé de faire une telle offrande, & que par ce moyen ils sont garantis de leurs ennemis, qui les attendent souvent au passage, & qu'autrement il leur arriveroit du desplaisir.

Cela fait je harangueur prend le plat, & va jeter le petun au milieu de la chaudière, du dessus les rochers, puis tous d'une voix, font un grand cry & acclamation, en finissant la ceremonie.

A une petite lieue de là, nous passames à main droite devant un autre saut, ou cheute d'eau admirable, d'une riviere qui vient du costé du Su, laquelle, tombe d'une telle impetuosité de 20 ou 25 brasses de haut dans la riviere où nous estions, qu'elle fait deux arcades, qui ont de largeur prés de deux ou trois cens pas. Les jeunes hommes Sauvages se donnent quelquefois le plaisir de passer avec leurs canots par dessous la plus large, & ne se mouillent que du poudrin de l'eau, mais je vous assure qu'ils font en cela un acte de grand folie & temerité, pour le danger qu'il y a assez eminent: & puis à quel propos s'exposer sans profit dans un sujet qui leur peut causer un juste repentir, & attirer sur eux la risée & moquerie de tous les autres.

Autrefois les Hiroquois venoient jusques là surprendre nos Hurons, allans à la traite, mais à present ils ont comme, desisté d'y plus aller, jusques en l'an 1632 qu'ils firent des courses jusques à Kebec, pensans surprendre de nos François, & Montagnais au despourveu, & l'année suivante le second jour de Juin, furent aux trois rivieres, où ils tuerent deux François à coups de haches, & en blessèrent cinq autres à coups de fleches dont l'un mourut bientost après. Ils eurent bien la hardiesse d'aborder encore la chaloupe avec leurs canots, & sans qu'un François les coucha en joue avec son harquebuze, où il ny avoit ny balle, ny poudre, il est croyable que pas un n'en fut eschappé, & qu'ils se fussent rendus maistres de la chaloupe, & de tout l'equipage des François.

Le sieur Goua qui commandoit à la barque à demye lieue de là, ayant ouy les cris du combat, despescha aussi-tost une chaloupe au secours, & luy mesme suivit après avec sa barque, mais trop tard, car quand ils arriverent là, les Hiroquois avoient desja fait leur coup, & faisoient leur retraite, dedans les bois, où aucun François n'eust ozé les suivre pour aucun commandement de leur Chef, s'excusant sur le danger trop eminent, & par ainsi ces Hiroquois nous ayans bravé & battus jusques dans nos terres, s'en retournerent glorieux avec les testes des meurtris.

On peut admirer en cecy la hardiesse de ces Sauvages, d'avoir ozé, sans crainte des espées ny des mousquets, traverser tant de pays, & de forests, & attaquer de nos François es contrées de l'habitation, sans que jamais on en aye pû tirer de revanche, & puis il y en a qui veulent dire qu'ayans leur harquebuze chargée, ils tiendraient teste à dix Sauvages, ce seroit bien assez à deux bien deliberez, car ils sont prompts de l'oeil & du pied pour s'esquiver, & grandement adroits de l'arc pour vous tirer, & puis gard les surprises.

Mes Hurons à tout evenement se tindrent tousjours sur leur garde, peur de surprise, & s'allèrent cabaner hors du danger, & comme nous souffrimes les grandes ardeurs du Soleil pendant le jour, il nous fallut de mesme endurer les orages, les grands bruits du tonnerre, & les pluyes continuelles pendant la nuict, jusques au lendemain matin qu'elle nous perça jusques aux os.

Qui fut alors bien empesché de sa contenance ce fut moy, car je ne sçavois mesme comment me gouverner dans nostre habit trempé, qui m'estoit fort lourd, & froid sur les espauls où il fut deux jours à seicher, dont je m'estonne que je n'en tombé malade, mais Dieu tres-bon me fortifioit tousjours au plus fort de mes peines & labeurs.

Un surcroy d'affliction nous arriva dans nos incommoditez de deux Algomuquins, lesquels nous estans venus voir après la pluye passée, nous firent croire du moins à mes gens, que la flotte

Françoise estoit perie en mer, & que c'estoit perdre temps de vouloir passer outre, mes Hurons furent vivement touchez de cette mauvaise nouvelle & moy d'abord avec eux, mais ayant un peu ruminé à par moy & considéré ce qui en pouvoit estre, je me doutay incontinant de la malice des Algoumequins, qui avoient controuvé ce mensonge pour nous faire rebrousser chemin & en suite persuader à tous nos Hurons de n'aller point à la traicte, pour en avoir eux mesmes tout le profit, ce que je fis sçavoir à mes gens qui reprirent courage, & continuerent leur voyage, avec esperance de bon succès.

De là nous allames cabaner à la petite Nation que nos Hurons appellent Quieunontateronons, ou nous eumes à peine pris terre, & dressé nostre cabane, que les députez du village nous vindrent visiter, & supplierent nos gens d'essuyer les larmes de 15 ou 20 pauvres femmes vefves, qui avoient perdu leur marys l'Hyver passé; les uns par la faim, & les autres de diverses maladies.

Voyant mes hommes un peu trop retenus à faire plaisir à ces estrangers, je les priay de ne les point esconduire & que tout ne consistoit qu'à quelque petit present qu'il falloit faire à ces pauvres vefves, comme il se pratiquoit mesme entr'eux pour semblables occasions. Ils en firent en effect leur petit devoir & leur donnerent une quantité de bled d'Inde, & de farine qui les resjouyt fort & en sus moy mesme bien ayse, tant elles me faisoient compassion & puis c'est une Nation si honneste, douce & accommodante d'humeur, que je m'en trouvay fort edifié, & satisfait.

Ce fut icy où je trouvay dans les bois, à un petit quart de lieuë du village, ce pauvre Sauvage malade, enfermé dans une cabane ronde, couché de son long auprès d'un petit feu, duquel j'ay fait mention cy-devant au chapitre des malades.

Me promenant par le village de cabane en cabane pour mon divertissement, un jeune garçon me fit present d'un petit rat musqué, pour lequel je luy donnay en eschange un autre petit present duquel il fist autant d'estat, que moy de ce petit animal.

Le Truchement Bruslé, qui s'estoit là venu cabaner avec nous, traicta un chien, duquel nous fismes festin le lendemain matin en compagnie de quelque François, puis nous partimes encores dans de nouveaux, doutes de la perte des Navires de France, que les Algoumequins nous asseuroient indubitable, comme en effect il y avoit pour lors, quelque apparence, en ce qu'ils tardoient à venir beaucoup plus qu'à l'ordinaire, je tenois neantmoins tousjours bonne mine à mes gens & les asseurois; du contraire peur qu'ils s'en retournassent, comme ils en faisoient souvent le semblant.

Passans au saut S. Louys, long d'une bonne lieue & tres-furieux en plusieurs endroits, mes Sauvages ne voulurent pas tousjours tenir la terre, comme on a accoustumé, mais aux endroits moins dangereux, ils remettoient leur canot dans l'eau, où nostre Seigneur me preserva d'un precipice & cheute d'eau, où je m'en allois tomber infailliblement: car comme mes Sauvages en des eaux basses conduisoient le canot à la main, estant moy seul dedans, pour ce que je ne les pouvois suivre dans les eaux à cause de mon habit, ny par terre où les rives estoient trop hautes & embarrassées de bois & de rochers, la violence du courant leur ayant fait echapper des mains, je me jettay fort à propos (aydé de Dieu), sur un petit rocher en passant, puis en mesme temps le canot tomba par une cheute d'eau dans un precipice, parmy les bouillons & les rochers d'où ils le retirèrent fort blessé avec la longue corde que (prevoyans le danger) ils y avoient attachée, & après ils le racomoderent avec des pièces d'escorces qu'ils cherchèrent dans les bois & me vindrent requerir sur mon rocher.

Depuis nous souffrimes encores plusieurs petites disgraces & des coups d'eau dans nostre canot, avec des grandes, hautes & perilleuses elevations, qui faisoient dancier, hausser & baisser nostre vaisseau d'une merveilleuse façon, pendant que je m'y tenois couché & racourcy, pour ne point empecher mes Sauvages de bien gouverner, & voir de quel bord ils devoient prendre.

De là nous allames cabaner assez incommodement dans une sapiniere au pied dudit saut, d'où nous partimes le lendemain matin, encore tout mouillez & cotinuames nostre chemin entre deux Isles, par le lac dans lequel se descharge ledit saut, & de ce lac par la riviere des prairies autrement des Algoumequins, d'où il y a jusqu'au lac des Bisserinys, plus de 80 saut à passer tant grands que petits, dont les uns sont tres-dangereux principalement à descendre, car à monter cela ne se peut sinon à bien peu par le moyen d'une corde, attachée au canot.

Nous avons esté fort mal couchez la nuit passée, mais nous ne fumes pas mieux la suivante, car il nous la fallut passer à deux lieuës du Cap de victoire, sous un arbre bien peu à couverts des pluyes, qui durerent jusques au lendemain matin, que nous nous rendimes audit Cap, où des-ja estoit arrivé depuis deux jours le truchement Bruslé, avec deux ou trois canots Hurons, duquel j'appris la deffence que les Montagnais & Algoumequins leur avoient faites de passer outre, voulans à toute force qu'ils attendissent là avec eux, les barques de la traicte, & qu'ayans pensé leur resister ils s'estoient mis en hazard d'estre tous assommez, particulièrement luy Truchement Bruslé, qui en avoit esté pour son sac à petun, & craignoit encore un autre plus mauvais party, s'y on n'y apportoit quelque remede.

Je trouvay ce procédé fort mauvais & en fis quelque reproches à ces mutins qui me dirent pour excuses que si personne ne descendoit, les barques seroient contrainctes de les venir trouver là, sans avoir la peine de trainer leurs femmes & leurs enfans jusques à Kebec où il n'y avoit dequoy disner pour eux. Je leur dis que j'y avois necessairement affaire, & que je desirois d'y descendre

& que pour eux qu'ils en fissent comme ils voudroient, cette resolution ne les contenta pas beaucoup, neantmoins ils ne voulurent pas me violenter comme ils avoient fait le Truchement, mais ils trouverent une autre invention plus favorable pour intimider nos Hurons & tirer d'eux quelque petit present.

Ils firent donc semer un faux bruit qu'ils venoient de recevoir vingt colliers de pourceleines des Ignierhonons (ennemis mortels des Hurons) & à la charge de les envoyer advertir à l'instant de l'arrivée desdits Hurons, pour les venir tous mettre à mort, & qu'en bref ils seroient icy.

Nos gens vainement espouventez de cette mauvaise nouvelle, tindrent conseil là dessus, un peu à l'écart dans le bois où je fus appelé avec le Truchement qui estoit d'aussi légère croyance qu'eux, & pour conclusion ils se cottizerent tous, qui de rets, qui de petun, bled, farine Se autres choses, qu'ils donnerent aux Capitaines des Montagnais & Aloumequins, pour estre protegez contre leurs ennemis. Il n'y eut que mes Sauvages qui ne donnerent rien, car m'ayant demandé d'y contribuer, je leur dis que je ne fournissois rien pour autoriser un mensonge, & qu'asseurement les Canadiens avoient inventé cette fourbe pour avoir part à leur commoditez & les empescher de descendre, comme il estoit vray.

Mais puis que nous sommes à parler des presens des Sauvages, avant que passer outre, nous en dirons les particularitez, & d'où ils tirent principalement ceux qu'ils font en commun, afin qu'un chacun sçache qu'ils ne sont pas tout à fait denuez de police.

En toutes les villes, bourgs & villages de nos Hurons, ils font un certain amas de colliers de pourceleine, rassades, haches, cousteaux, & generalement de tout ce qu'ils gaignent & obtiennent pour le publique, soit à la guerre, traicté de paix, rachapt de prisonniers, peages des Nations qui passent sur leurs terres, & par toute autre voye & maniere d'où ils ont accousturmé tirer quelque profit.

Or est-il que toutes ces choses sont mises, & déposées entre les mains & en la garde de l'un des Capitaines du lieu, à ce destiné, comme Thresorier de la République: & lors qu'il est question de faire quelque present pour le bien & salut commun de tous, ou pour s'exempter de guerre, pour la paix, ou pour autre service qui concerne le publique, ils assemblent le conseil auquel, après avoir deduit la necessité urgente qui les oblige de puiser dans le thresor, & arrêté le nombre & les qualités des marchandises qui en doivent estre tirées, on advise le Thresorier de fouiller dans les coffres de l'espargne, & d'en apporter tout ce qui a esté ordonné, & s'il se trouve espuisé de finances, pour lors chacun se cottise librement de ce qu'il peut, & sans violence aucune donne de ses moyens selon sa commodité & bonne volonté; jusques à la concurrence des choses necessaires & Ordonnées, qui ne manquent point d'estre trouvées.

Pour suivre le dessein que j'avois de partir du Cap de victoire pour Kebec, nonobstant la contradiction de nos Aloumequins & Montagnais, je fis jeter nostre canot en l'eau dés le lendemain de grand matin que tout le monde dormoit encore, & n'esveillay que le Truchement pour me suivre, comme il fist au mesme instant, & fismes telle diligence, favorisez du courant de l'eau, que nous fismes 24 lieues ce jour là, nonobstant quelques heures de pluyes & cabanames au lieu qu'on dit estre le milieu du chemin de Kebec au Cap de victoire, où nous trouvames une barque à laquelle on nous donna la collation, puis des poix & des prunes, pour faire chaudière entre nos Sauvages, lesquels d'ayse, me dirent alors que j'estois un vray Capitaine, & qu'ils ne s'estoient point trompez en la croyance qu'ils en avoient tousjours eue, veu la reverence & le respect que me portoient tous les François, & les presens qu'ils m'avoient faits, qui estoient ces poix & ces pruneaux, desquels ils firent bonne expedition à l'heure du souper, ou plustost disner, car nous n'avions encore beu ny mangé de tout le jour, tant nous avions peur que les Canadiens nous suivissent à mauvais dessein, pour avoir passé contre leur volonté.

Je diray que le respect que les François nous ont quelquesfois tesmoigné en la presence des Sauvages, nous a de beaucoup servy & donné de l'autorité envers ces barbares qui sçavent faire estat de ceux que les François honorent lequel honneur redonne au mérite des mesmes François.

Le lendemain dés le grand matin, nous partismes de là, & en peu d'heures trouvames une autre barque, qui n'avoit encore levé l'anchre faute d'un vent favorable, & après y avoir salué celui qui y commandait, avec le reste de l'equipage & fait un peu de collation, nous passames outre en diligence, pour pouvoir arriver à Kebec ce jour là mesme, comme nous fismes avec la grace du bon Dieu.

Sur l'heure du midy mes Sauvages cacherent sous du sable un peu de bled d'Inde à l'ordinaire, & firent festin de farine cuite, arrousée, de suif d'eslan: mais j'en mangeay tres-peu pour lors, (sous l'esperance de mieux au soir:) car comme je ressentis des-ja l'air de Kebec, ces viandes incipides & de mauvais goust, ne me sembloient si bonnes qu'aparavant, particulierement ce suif fondu, qui sembloit proprement à celui de nos chandelles fondues, lequel seroit là mangé en guyse d'huyte ou de beure frais, & eussions esté trop heureux d'en avoir quelquefois pour nostre pauvre potage, au país des Hurons où aucune douceur ne nous envisageoit sinon le contentement de l'esprit.

A une bonne lieuë ou deux de Kebec, nous passames assez proche d'un village de Montagnais, dressé sur le bord de la riviere, dans une sapiniere, le Capitaine duquel avec plusieurs autres de sa bande, nous vindrent à la rencontre dans un canot, & vouloient à toute force contraindre mes Sauvages de leur donner une partie de leur bled & farine, comme estant deu (disoient ils) à leur

Capitaine pour le passage & entrée dans leurs terres; mais les François qui là avoient esté envoyez exprès dans une chaloupe pour empescher ces insolences, leur firent lascher prise, & nous donnerent liberté, tellement que mes gens n'en furent de rien incommodez que du reste de nostre sagamité du disner, laquelle ces Montagnais mangèrent à pleine main toute froide, sans autre ceremonie, & la trouverent tres-bonne, comme n'en ayans pas souvent de telles.

De nostre arrivée à Kebec, & du mécontentement des Sauvages que je les devois quitter, leur fismes festin & donnames un chat pour leur pays. Et puis je m'embarquay pour la France.

CHAPITRE X.

DElivrez de ces importuns picoueurs, nous doublâmes le pas pour arriver d'heure à Kebec, où nous primes terre avec nos sept ou huit canots, après avoir esté Saluez du fort à deux vollées de canon, & des sieurs de Caën & de Champlain d'une honneste réception à nostre débarquement, tous devancez par le bon P. Joseph, qui nous attendoit au port impatiens de ne nous voir assez-tost.

Nous fumes de compagnie dans l'habitation, où nous receumes la collation pendant laquelle je les entretins de mon voyage & de nostre gouvernement au païs des Hurons. Après quoy je fus voir cabaner mes hommes, puis nous partimes le P. Joseph & moy pour nostre petit Convent, où je trouvay tous nos confrères en bonne santé Dieu mercy, desquels, après l'action de graces rendue à nostre Seigneur, je receu la charité & bon accueil que ma foiblesse & lassitude pouvoit esperer d'eux, car j'estois autant debile qu'amaigry & bruslé des ardeurs du Soleil, tousjours gay & contant en mon ame par la divine providence qui me conserva dans cette humeur, pour ce que je peinois & travaillois pour luy & à cause de luy, du moins me sembloit il en avoir le desir & la volonté.

Après avoir eu quelque jours de repos & de recollection intérieure je fis mes petits apprets pour mon retour aux Hurons, car mes Sauvages avoient achevé leur traicte, mais comme tout fut prest & que je pensay partir il me fut delivré lettres & obédience de nostre R.P. Provincial par lesquelles il me donnoit ordre de m'embarquer au plus prochain voyage pour France demeurer de communauté en nostre Convent de Paris, où il desiroit se servir de moy, dont voicy le contenu de la lettre.

M***On tres-cher Frere, salut en J. C. J'ay receu les vostres avec joye & contentement de vostre heureuse arrivée dans ces terres Canadiennes, d'où vous avez passé à celles des Hurons pour y employer vostre zele & la bonne volonté qu'avez, pour le salut des mescroyans, je prie le mesme Dieu qui vous a presté son Ange pour vous y conduire, qu'il vous en ramene au plustost en pleine santé. J'ay affaire de vostre presence par deça, c'est pourquoy je vous envoys one obediencia en vertu de laquelle je vous commande de revenir au plus prochain voyage qu'il vous sera possible; non que je doute de vostre obeissance, mais afin que personne ne pense de vous empecher. Je vous attendray donc en nostre Convent de Paris où je feray prier nostre Seigneur, pour vous qui suis après m'estre recommandé à vos saintes prieres.***

Mon tres-cher Frere,

A Paris ce 9 Mars 1625.

***Vostre affectionnez serviteur
en J.C.***

***Frere Polycarpe du
Fay Provincial.***

Il me fallut donc changer de batterie & laisser Dieu pour Dieu par l'obeissance, puis que sa divine Majesté en avoit ainsi ordonné, car je ne pu recevoir aucune raison pour bonne de celles qu'on m'alleguoit de ne m'en retourner point, & d'envoyer mes excuses par escrit, veu la nécessité & la croyance qu'on avoit de moy dans le païs; pour ce qu'une simple obeissance estoit plus conforme à mon humeur, que tout le bien que j'eusse pu esperer, par mon travail au salut & conversion de ce peuple sans icelle.

En delaisant la nouvelle France, je perdus aussi l'occasion d'un voyage de trois Lunes de chemin au delà des Hurons, tirant au Su, que j'avois promis avec mes Sauvages, si tost que nous eussions esté de retour dans le païs, pendant que le Pere Nicolas eut esté decouvrir quelque autre Nation du costé du Nord. Mais Dieu admirable en toutes choses, sans la permission duquel une seule feuille d'arbre ne peut tomber, a voulu que la chose soit autrement arrivée.

Prenant congé de mes pauvres Sauvages affligez de mon départ, je taschay de les consoler au

mieux que je pû, & leur donnay esperance de les revoir l'année suivante, & que le voyage que je devois faire en France, n'estoie d'aucun mescontentement que j'eu d'eux, ny pour envie que j'eusse de les abandonner mais pour quelque autre affaire particulière qui redonneroit à leur contentement & profit.

Ils furent fort ayses lorsque je leur promis de supplier les Capitaines François de bastir une maison au dessous du saut saint Louys, pour leur abreger le chemin de la traicte & les mettre à couvert de ce costé là de leurs ennemis, qui sont tousjours aux aguets pour les surprendre au passage, & effect ce leur est une grandissime peine de faire tous les ans tant de chemin & courir tant de risques pour si peu de marchandises qu'ils remportent de Kebec, laquelle leur peut estre ostée avec la vie par les Hiroquois, c'est pourquoy je dis derechef qu'il seroit necessaire de bastir une habitation au saut saint Louys, pour la commodité des uns & des autres, des Sauvages & des François.

Ils me prierent de me resouvenir de mes promesses, & que puis que je ne pouvois estre diverty de ce voyage, qu'au moins je me rendisse à Kebec dans 10 ou 12 Lunes, & qu'ils ne manqueroient pas de s'y rendre, pour me reconduire en leur païs, comme ils firent à la verité l'année d'après, ainsi qu'il me fut mandé par nos Religieux de Kebec, mais l'obedience de nos Supérieurs qui m'employoit à autre chose à Paris, ne me permit pas d'y retourner, comme l'eusse bien désiré & tenu à faveur singuliere, principalement pour baptizer mon grand oncle Auiondaon & beaucoup d'autres Sauvages Hurons, qui m'en avoient tant de fois supplié, lesquels je remettois de jour à autre pour les mieux sonder, ne pensant pas que nostre Seigneur me deut si tost tirer de là, & ramener en France.

Avant mon depart nous les conduisimes dans nostre Convent, leur fismes festin, d'une plaine chaudière de poix assaisonnée d'un peu de lard, & les caressames à nostre possible, dequoy ils se sentoient grandement honorez, mais bien davantage lors qu'après le repas nous leur donnames à chacun un petit present, & au Capitaine du canot un grand chat pour porter en son païs, present qui luy agréa tellement pour estre un animal incognu en tout le Canada, qu'il ne sçavoit assez nous en remercier à son gré, voyla comme les choses rares sont estimées par tout, encores qu'en soy, elles soient de peu de valeur.

Ce bon Capitaine estimoit en ce chat un esprit raisonnable, voyoit que l'appellant, il venoit & se jouoit à qui le caressoit, il conjectura de là qu'il entendoit parfaitement bien le François & comprenoit tout ce qu'on luy disoit, après avoir bien admiré cet animal, il nous pria de luy dire qu'il se laissast emporter en sa Province & qu'il l'aymeroit comme son fils. O Gabriel qu'il aura bien dequoy faire bonne chère chez moy, disoit le bon homme, tu dis qu'il aime fort les souris & nous en avons en quantité, qu'il vienne donc librement à nous, ce disant, il pensa embrasser ce chat que nous tenions auprès de nous, mais ce meschant animal qui ne se cognoissoit point en ses caresses, luy jetta aussitost les ongles & luy fist lascher prise plus viste qu'il ne l'avoit approché.

Ho,ho,ho, dit le bonhomme, est ce comme il en use ongaron, otischohat, il est rude, il est meschant, parle à luy. A la fin l'ayant mis à toute peine dans une petite caisse d'escorce, il l'emporta entre ses bras dans son canot & luy donnoit à manger par un petit trou du pain qu'on luy avoit donné à nostre Convent, mais ce fust bien la pitié lors que luy pensant donner un peu de sagamité, il s'eschappa & prit l'essor sur un arbre d'où ils ne le purent jamais ravoïr, & de le rappeler il n'y avoit personne à la maison, il n'entendoit point le Huron, ny les Hurons la maniere de le rappeler en François, & par ainsi ils furent contraints de luy tourner le dos & le laisser sur l'arbre bien marry d'avoir fait une telle perte & le chat bien en peine qui le nourriroit.

La naifveté de ce bon homme estoit encore considérable en ce qu'il croyoit le mesme entendement & la mesme raison estre au reste des animaux de l'habitation, comme au flux & reflux de la mer, qu'il croyoit par cet effect estre animée, entendre & avoir une ame capable du vouloir ou non vouloir, comme une personne raisonnable, & là dessus je brise par cest à Dieu que je fais à nostre pauvre Canada, lequel je ne quitte qu'avec un extreme regret & desplaisir de n'y avoir achevé le bien encommencé, & veu le Christianisme que j'avois esperé.

O mon Dieu! je vous recommande & remets entre les mains ce pauvre peuple que nous aviez commis. Vous ne m'avez pas jugé capable de vous y servir plus long-temps Seigneur, puis que si-tost m'en avez retiré, & avez commandé à l'Ange tutelaire du païs, de ne point debatre de mon retour avec celui de la France, où il faut que l'accomplisse vos divines volontés. Ce n'est point à moy de penetrer dans vos secrets divins, mais d'admirer & adorer vostre divine providence & vos jugemens souverains. Au moins ô mon Dieu, ayez pour agreable ma bonne volonté & l'affection que m'aviez donnée de vous servir en la conversion des Hurons & d'y endurer la mort mesme pour l'amour de vous si telle eut esté vostre divine volonté, puis que tout ce que je puis est d'advouer mon impuissance & mes demerites. Et me prosternant aux pieds de vostre divine Majesté, Vous supplier me donner vostre benediction avant que je m'embarque, avec celle de vostre Pere celeste & du S. Esprit, qui vit & regne au siecle des siecles Amen.

Nous primes congé de nos pauvres Freres & leur dimes à Dieu, non sans un extreme regret de nous separer, car la moisson qui se voyoit preste à cueillir avoit plustost besoin de nouveaux ouvriers, que d'en diminuer d'utils comme le P. Irenée, car pour moy je ne servois que de nombre.

Nous entrames dans nostre Chapelle pour offrir nos larmes & nos voeux à nostre Seigneur, puis

d'un mesme pas ayans pris congé des François, & de mes pauvres Sauvages ausquels nous consignames ce peu de commoditez que nous envoyons au bon P Nicolas, nous nous embarquames le dit Père & moy pour Tadoussac, d'où nous partimes dans le grand Navire pour Gaspay, où nous sejourname quelque jours; pendant lesquels nous apprimes de quelque pescheurs de molues, que les Anglois nous attendoient à la manche, avec deux grands vaisseaux de guerre pour nous prendre au destroit.

C'estoit là une nouvelle mauvaise à gens mal armez, & encore moins hardis contre des Navires armez, nous qui n'estions que marchands. On tint conseil de guerre pour adviser à ce qu'on avoit à faire, & fut jugé expédient d'attendre l'escorte des trois autres Navires de la flotte qui se chargeoient de molues, avec lesquels nous fismes voile, & donnâmes en vain la chasse à un Pirate Rochelois, qui nous estoit venu reconnoistre, passant au travers de nostre armée.

A la verité la faute que fit nostre avant-garde, le corps d'armée, & l'arriere-garde à la poursuite de ce Pirate, me fist bien croire que nous n'estions pas gens pour attaquer, & que c'estoit assez de nous deffendre. Et puis c'estoit un plaisir d'entendre auparavant nos guerriers de vouloir aller attaquer unze Navires basques vers Miscou, & de là s'aller saisir des Navires Espagnols le long des Isles Assores. Dieu sçait quelle prouesse nous eussions faite, n'ayans pu prendre un forban de 60 tonneaux, qui nous estoit venu braver jusques chez nous.

Approchans de la Manche, l'on jetta la sonde & ayant trouvé fond à 90 brasses, le Pilote Cananéé eut ordre d'aller à Bordeaux avec une patache de 50 tonneaux, laquelle fut prise des Turcs le long de la coste de Bretagne, & les hommes fais esclaves comme j'ay dit au Chapitre 4 du premier livre.

Deux ou trois jours après il s'esleva une brume si obscure & favorable pour nous, qu'ayans à cause d'icelle, perdu nostre route, donné jusques dans la terre d'Angleterre vers le cap appelle Tourbery, nous esquivames par ce moyen la rencontre de ces Pirates Anglois, naturellement ennemis des François.

Nous voyla donc asseurez de ce costé là, tous en rendent graces à Dieu, & prient pour le bon succès du voyage, car jusques à ce que l'on soit à terre il ne se faut vanter de rien, je loue en cela ce qu'on m'a dit des Espagnols, qu'ils ne mettent jamais aucun Navire en mer pour des voyages de long cours, qu'il n'y ait tousjours quelque bons Peres, ou Religieux dedans, car quand ils ny serviroient d'autre chose que d'empescher les mauvais discours, ce seroit tousjours beaucoup. Je diray ce mot à la louange des Mariniers qui nous ont conduits qu'à la reserve de quelque parpaillots, tout le reste nous a fort edifié jusques aux Chefs, desquels si les discours n'ont pas tousjours esté serieux & necessaires, ils ont esté indifferents, & non impertinents, comme vous pourrez remarquer au Chapitre suivant, après que je vous auray asseuré que le sceau de R. P. Commissaire de cette mission du Canada (que j'ay oublié de mettre en son lieu) porte un saint Louys Roy de France, & un faint François, le champ tout parsemé de lys, autour il y a escrit, *Sigillum R. P. Commissary Fratrum Minorum Recollectorum Canadinsium.*

De divers entretiens de nos Mariniers pendant nostre traverse.

CHAPITRE XI.

CE me seroit chose impossible de pouvoir rapporter icy en detail tous les discours, & les diverses demandes de nos Mariniers, car comme l'oisiveté règne puissamment sur les Navires, aussi y agissent ils ardamment pour charmer leurs ennuy: J'avois tout sujet de me contenter du sieur du Pont nostre Vice-admiral, & des officiers de son bord, quoy qu'en partie de contraire Religion, pour ce que ne faisoit aucun mal à personne, aucun ne nous vouloit de desplaisir, & s'abstenoient mesme à nostre considération, de beaucoup de vains discours ordinaires à gens de marine.

A l'issue des repas si autre chose ne les occupoit, ses questions rouloient sur le tapis, ou plustost sur le tillac, car les tapis n'ont point là de lieu, & falloit excuser le tout, car la paix n'en a jamais esté interrompue, ny nos discours alterez, & pour ce qu'en matière d'entretien il se faut rendre capable de tout, ou fausser compagnie, & de demeurer muet il ne seroit pas tousjours possible, pour ce que l'homme est d'une telle nature, que s'il n'a sa consolation en Dieu, il la cherche aux créatures.

Le sieur du Pont comme Chef, fut le premier qui nous interrogea, car comme il estoit d'un naturel complaisant & jovial, il avoit tousjours le petit mot en bouche pour rire. D'où vient le proverbe qui dit: l'Affrique n'apporte elle rien de nouveau

Je ne luy respondit autre chose sinon avoir leu que cela procedoit de ce que pour le grand deffaut d'eau qu'il y a, à cause des chaleurs excessives, les animaux y meurent de soif, de maniere que toutes sortes de bestes courans pour boire se meslent ensemble, & de là nouveaux animaux s'engendrent.

Qui a esté le premier inventeur des couriers, dit un autre. Resp. Pirrhe Roy des Epirotés, car comme il eut trois armées en diverses parties du monde, & qu'il demeurast assiduellement en la

citée de Tarente, sçavoit les nouvelles de Rome en un jour, celles de France en deux, celles d'Allemagne en trois, & celles d'Asie en cinq.

D'où est venue la coutume de donner les estrenes, à sçavoir le don qu'on presente au commencement de l'année. Resp. Elle est venue des anciens Romains: car les Chevaliers souloient par chacun an au premier jour de Janvier offrir au Capitole les estrenes à Cesar Auguste, qu'oy qu'il fut absent, laquelle façon de faire est depuis venue jusques à nous.

Mais dit le Cuisinier qui a esté l'inventeur des masques, & momeries, lesquels mesmes sont en usage chez les Hurons ainsi que m'aviez appris. Resp. Je ne vous en puis dire autre chose, sinon avoir leu que les Corybantes prestres de la Deesse Cybele en avoient esté les inventeurs, & s'embarbouilloient le visage avec du noir, d'où est venu ce mot maschurée, qu'on dit en Italien mascarati.

Un parpaillot d'un humeur assez discourtoise, & qui voulut donner son mot, nous demanda d'où venoit la coutume que nous autres Catholiques faisons le signe de la Croix en baillant, & donnions le salut de paix à ceux qui esternuoient.

Resp. L'an de nostre salut 619, en Italie, courut une sorte de maladie qu'en esternuant on mouroit soudain quelquefois. Ce qui donna des lors entrée à la coutume que quand on voyoit quelqu'un commencer à esterner, on luy disoit, Dieu vous ayde. Le bailler estoit semblablement occasion de mort soudaine, pour remedier à quoy en baillant on commença en l'Eglise Romaine à faire le signe de la Croix sur la bouche; & delors, comme on dit, tel inconvenient cessa.

Monsieur Goua. Qui est celuy qu'on doit estimer sage. Resp. Celuy qui mesprise les biens & honneurs de ce monde, pour servir à Jesus-Christ.

Un bon Charpentier bien devot: comment peut-on parvenir à cette union de l'ame avec Dieu. Responce. En pratiquant ces quatre mots: Moy, Toy, Esclave, Roy. En l'Oraison s'imaginer estre seul au monde avec Dieu. Se faire esclave & valet de tout le monde pour l'amour de Dieu, Estre Roy & dompteur de ses passions & propres affections pour l'amour du mesme Dieu.

Combien de coeurs faut-il avoir pour acquerir la perfection. Resp. Trois. Un coeur de fils envers Dieu, un coeur de mere envers son prochain & un coeur de juge envers soy-mesme.

Quelle est la pensée la plus profitable à salut. Resp. Croire que tous les autres sont dignes du Paradis, & nous seuls dignes de l'Enfer, c'est à dire juger bien d'un chacun, & ne juger mal que de soy mesme.

Un certain. Quel est l'estat le plus noble, le plus parfait, & le plus assuré à salut qui soit au monde.

Responce. Le Religieux & solitaire.

Monsieur Joubert: par quel raison.

Resp. Par la mesme que Jesus-Christ a dit, si tu veux estre parfait; va & vend tous tes biens, & les donne aux pauvres, & me suis. Saint Laurent Justinian disoit que Dieu avoit caché la grace de la Religion aux hommes, par ce que si tous la cognoissoient, tous voudroient estre Religieux. J'aymerois mieux une grace en la Religion, que douze au monde, disoit le B. Frère Gille, car ma grace peut estre facilement conservée, & augmentée en la Religion par le bon exemple de mes Freres, & mes douze au monde facilement perdues par les divers objets, & mauvais exemples qui s'y donnent. Nous donnons l'arbre & le fruit à Dieu, & les mondains que le seul fruit.

Un jeune homme un peu libertin nous demanda par quel reigle quelqu'uns tenoient qu'il y va plus de femmes en Paradis que d'hommes, veu la fragilité de leur sexe, & un si grand nombre qui s'adonnent au mal; Mon sentiment fut que la femme estoit plus portée à la pieté que l'homme, & moins fragile, puis qu'elle s'adonnoit moins au mal, & que s'il y en a un grand nombre de mauvaises, il y a un bien plus grand nombre d'hommes vicieux.

Le sieur de la Vigne. Pourquoi dit l'écriture, que mieux vaut l'iniquité de l'homme, que la femme bien faisante. Resp. Pour ce qu'il y a plus de danger de tomber en peché en communiquant trop familiarment avec une belle femme qu'en frequentant un homme vicieux.

Le Pilote. Pourquoi les Turcs gens Infidelles croient ils les femmes bannies du Paradis Resp. Pour ce qu'elles ne sont point circonscises. Disans que personne n'entre dans le Paradis qui ne soit circonscis. Or les femmes ne sont point circonscises entr'eux, & par consequent il n'y a point de Paradis pour elles. Il n'en est pas de mesme des femmes des Perses, lesquels ont trouvé l'invention de les circonscire, & leur faire esperer un Paradis Mahometique.

Un petit parpaillot changeant de discours dit, que c'estoit grand pitié de voir le Ecclesiastiques seculiers estre si peu portez à la pieté & à faire du bien aux pauvres, et que parmy les personnes mariées, on y voyoit plus de charité.

Responce. Vous avez raison Monsieur, mais encores s'en trouve il un grand nombre fort gens de bien, & qui abhorrent l'avarice, & s'adonnent à la vertu, avec une humilité qui me fait honte à moy mesme, je ne dis pas seulement des simples Prestres, mais des Cardinaux, Evesques, Curez,

Docteurs, & Chanoines, que je n'oze icy nommer, dont je prie Dieu me faire la grâce d'egaler un jour leur vertu.

J'ay veu, dit un Catholique, beaucoup de Temples des Huguenots, tant en France, qu'aux pays estrangers, mais ils sont tous bastis de neuf. Resp. Une Religion nouvelle ne peut avoir de Temples vieux, & ce fut la raison pour laquelle le villageois ne voulut point escouter le Ministre Huguenot disant qu'il n'y avoit pas encor de lierre aux murailles de son Eglise, & que les nostres estoient toutes chenues de vieillesse.

Ah dit un parpaillot, nous sommes venus de nouveau pour vous reformer vous avez raison dit un Mattelot, car vous mariez les Prestres, vous avez retranché les Caresmes, abbatez les Autels, & faites les Demons converties pauvres Catholiques, quels miracles avez vous jamais faits.

Or dit un autre laissons là les disputes de Religion, qui bien fera bien touverra, car nous sommes asseurez que le Paradis n'est que pour les gens de bien Mais qu'ont fait ces deux jeunes Genrilhommes qui sont là à la chaisne. R. Ils s'estoient voulu battre, dit le Contre-Maistre, & pour les mettre d'accord on les a tous deux mis à la quesne, dit il en son Normand.

D'où vient dit un certain, que nous autres François changeons si souvent de mode en nos habits; & que les Nations estrangeres sont si constantes en leur façon de s'habiller qu'on n'y voit jamais de changement. Resp. C'est qu'ils ont l'esprit plus solide que nous, ou qu'ils ont moins de curiosité. Nous le voyons mesme aux personnes sages d'entre nous lesquels se tiennent tousjours à la modestie, & n'outrepassent jamais la bienséance deue à leur condition.

Le Chirurgien qui jusques alors avoit gardé le silence, dit qu'il s'estonnoit fort que nous razions nos barbes, estant l'ornement de l'homme.

Resp. Nostre vie doit estre conforme à celle de nostre Pere, & si un si grand Saint s'est conformé aux anciens, & observé l'ordonnance de l'Eglise qui enjoint à tous les Ecclesiastiques de razer leur barbe, il ne faut point d'autre raison pour nous faire mespriser cette superfluité.

Ouy dit un gros Mattelot, & s'est il conformé aux anciens avec son bonnet pointu, comme nous voyons porter à quelques Religieux de vostre ordre. Resp. La consequence n'en est pas bonne, car s'il y en a qui ayent trouvé bon de le porter de la sorte, n'est pas à dire que S. François l'ait porté pointu, s'est une liberté qu'ils se font donnée, aussi n'estoit il point rond, ains de forme quarrée à peu près comme celuy que nous portons.

Garçon, dit Monsieur du Pont au Mattelot, il n'importe pas qu'un capuse soit rond, quarré, ou pointu, mais que le Religieux observe bien sa regle & pour moy j'ay quelquefois leu les Chroniques de S. François, & ay tousjours aymé les Religieux de son Ordre, mais à dire vray, l'obeissance qu'on dit autrement les Cordeliers, a donné un grand nombre de Saints à l'Eglise, & y a encores parmy eux de grands serviteurs de Dieu, que le monde ne cognoist point, lesquels s'y perfectionnent en bien faisant, & non point en regardant à la vie de quelques libertins, desquels le Collège de Jesus Christ n'a pas esté exempt, ny l'Ordre pendant le vivant mesme de S. François.

Mais à quel propos tant de sortes de Religieux répliqua le Mattelot.

Resp. Le lustre d'un Roy, & la grandeur d'un Prince gist en la bonne conduite, & se fait voir en la multitude, & diversité de ses serviteurs, comme la beauté de l'Eglise en ses ceremonies, & au grand nombre, & union de ses Religieux & Ecclesiastiques.

Vostre raison est très bonne, dit lors un passager, mais vous estes beaucoup qui vous dites de saint François, & si on ne sçait à qui attribuer la Regle. Il y a des Tertiaires qui se veulent dire de l'Ordre, & passent mesme souvent pour Recollects, & Capucins, ainsi que j'ay veu en quelques lieux, & cependant je cognois plusieurs de leurs Convents qui possèdent de bonnes rentes, ont des colombiers, & glapiers, & reçoivent argent & pecune, & vous dites que cela ne vous est pas permis, ils sont donc transgresseurs de vostre Règle, & manquent à cette union.

Response. Ils ne sont point transgresseurs de nostre Règle, car ils ne l'ont jamais professée ny observée, ains une troisieme, qui avoit esté faite pour les personnes seliers seulement, laquelle n'a rien de commun avec la nostre, qui est celle mesme que saint François a observée durant sa vie.

Ils auroient donc grand tort s'ils se disoient Capucins, ou Recollects, par cela seroit vous scandalizer, & faire passer pour Religieux qui faites profession d'une Reigle & ne l'observez point.

Response. Cela est bien véritable Monsieur, mais pour couper broche à tous ces discours, & vous faire une fois sçavant pour toutes. Je vay vous distinguer les Ordres de saint François, & puis nous parlerons d'autres choses, ou bien nous prierons Dieu, car desja la chandelle est à l'habitable.

Je seray fort ayse d'apprendre ces distinctions, dit Monsieur du Pont, & est mesme necessaire que chacun les sçache pour beaucoup de raisons, poursuivez donc vostre discours.

Il faut que vous sçachiez, Messieurs, que saint François nostre Chef & Patriarche, establit trois

Ordres, le premier qu'il nomme des Frères Mineurs, est aujourd'huy divisé en trois corps d'Observantins dits Cordeliers, Recollects & Capucins, qui sont tous trois les vrais Freres Mineurs & Observateurs d'une mesme Règle & Profession.

Le second de pauvres Dames, ou filles de sainte Claire. Le troisieme qui estoit quasi à la mode des Confrairies d'aujourd'huy est des penitens de l'un, & l'autre sexe, d'hommes, & de femmes vivans en leur propres maisons.

Les seuls Freres Mineurs sont obligez par leur Regle de vivre des seuls aumosnes offertes, ou mandées, & ne doivent recevoir argent, rentes n'y revenus, sans licence expresse du saint siege, auquel ont eu recours les Frères Mineurs conventuels, qui par ce moyen vivent en conscience possedans du revenu.

Les filles de sainte Claire doivent estre pauvres & mendiante, sinon celles qui sont privilégiées, non qu'elles mesmes puissent sortir de leur Monastere pour mandier leur vie, car ce n'est pas le propre de filles, mais on leur ordonne des Tertiaires ou Frères au chapeau, qui ont soin d'elles en cest office.

Pour les Penitens du troisieme Ordre de l'un & l'autre sexe, mariez, & non mariez vivans en leurs propres maisons, ils n'ont autre loix que celle des Chrestiens, & d'observer une Reigle fort facile, que saint François leur a laissée pour contenter leur devotion, & non pour en faire aucun corps de Religion, comme il est très probable en ce que plus de deux cens cinquante ans après la mort de ce saint Pere, il n'y en a point eu d'estably, & n'estoit pas necessaire de faire outre l'intention au Saint, & apporter trouble en son Ordre, par cette multiplication de Religion, desja trop grande aujourd'huy en l'Eglise.

L'Ordre des Peres Tertiaires que l'on appelle à Paris Picpuces, ou Capucins de Picpuces est le mesme que S. François établit pour les seculiers de l'un & l'autre sexe, que le R. P. Vincent premier fondateur de cette Congregation a accommodé à son usage, & à celui de ses Freres, avec le pied nud, & un habit non bleu, ou perse, avec une couroye de cuir pour ceinture, comme j'ay veu en quelques Tertiaires, mais tel qu'il ne differe presque en rien du nostre, qu'à leur long manteau, à leur grande barbe, & à deux grandes moizettes ou pièces de drap attachées à leur capuce qui leur descendent jusque à la ceinture & à la couleur du drap, lequel ils portent de laine obscure, comme les Minimes, & non ourdy de blanc, & tissu de noir, comme les Freres Mineurs, ce qui n'empeche pas qu'ils ne passent souvent pour Recollects ou capucins, quoy qu'ils ne le soient point, & nous soient bien differents en Règle & maniere de vie, comme ayans argent, rentes & revenus, & nous chose qui soit que pauvreté, à laquelle nostre S. Patriarche nous a reduit par sa Règle, ce que je dis, non pour les blâmer, car je ne touche pas à leur vertu, mais pour ce qu'il est necessaire que soyez esclarcy, & destromper ceux qui s'estoient laissé persuader qu'ils estoient Freres Mineurs, Recollects, ou Capucins, & ne le sont point ains Tertiaires ou Tiercelins, c'est à dire du troisieme Ordre estably par S. François, pour les seculiers, mariez ou non mariez, vivans dans leur propres maisons.

Or dit le Maistre du Navire, fort honneste homme, à sa pretendue Religion prés, car luy mesme s'offrit de me monstrier la Sphère: vous vous dites d'un mesme Ordre & profession, les Cordeliers, les Capucins, & vous, qui sont les premiers, & plus anciens de vous trois, car pour les Tertiaires ou Picpuces, leur fondateur est encor vivant.

Estant ainsi pressé & honnestement obligé, je fus contraint de rappeler ma memoire, songer à ce que j'avois autrefois leu, & puis je leur parlay de la sorte.

Messieurs, Les Pères Recollects ont eu leur commencement des l'an 1486, deux cens septante sept ans après l'institution de la Règle qui commença en l'an mille deux cens neuf, & septante & un an après la reformation des Pères de l'Observance, dits Cordeliers, qui ne prennent leur origine de plus haut que du Concile de Constance, tenu l'an mille quatre cens quinze, duquel ils receurent leur confirmation par les peres assemblez (le Siège Apostolique vaquant) bien qu'il ayt eu son commencement l'an mille trois cens octante, par le vénérable. Frere Paul de Trinci Lay qui en est le fondateur, Dieu ayant voulu establir cette sainte Reforme sur le baze, & fondement de l'humilité, de laquelle ce serviteur de Dieu estoit particulièrement doué, bien qu'il eut esté tres-noble au monde.

Les Pères Capucins qui sont venus du depuis ont commencé leur Reformation l'an mille cinq cens vingt cinq, laquelle ne prend neantmoins son origine que l'an mille cinq cens vingt huit, le treizieme de Juillet, que le Pape approuva cette Religion trente neuf ans après les Peres Recollects.

Le fondateur ou celui qui a donné commencement à la Reformation des Peres Recollects, a esté le vénérable Frere Jean de la Puella Ferrara, personnage tres-insigne en sainteté & merite. Il prit naissance dans l'Espagne des Duces de Beiar, il estoit propre nepveu du Roy Catholique Dom Ferdinand V. & possedoit la Comté de Benalcazar, & ensemble de grands biens.

Estant touché d'une inspiration divine il quitta les grandeurs de la terre, & rompit tout à fait avec le monde, pour se consacrer entierement au service de nostre Dieu, sous les enseignes du Seraphique saint François, & depuis il obtint du Pape Innocent VII, par l'entremise d'Elizabeth Reyne d'Espagne, licence de bastir quelques Monasteres de Recollection, pour y garder estroittement la Règle de saint François, avec ceux seroient portez de la mesme volonté que luy.

Ce qui arriva l'an de grâce mille quatre cens octaie neuf.

Il fut le premier qui porta le tiltre de Custode, & exerça cette charge depuis l'an mille quatre cens nonante, jusques à l'an 1495 qu'il deceda.

Le fondateur ou celui qui a donné commencement à la Reformation des PP. Capucins a esté le Vénérable Frère Mathieu Basci, personnage très insigne en sainteté & merite natif du Chasteau de Basci, situé aux confins de Monfestre en Italie, lequel prit habit de Religion en un Monastere appellé saint Sixte des Peres de l'observance, puis les quitta & donna commencement à la Reformation des Pères Capucins l'an 1525.

Et ayant attiré quelque compagnons comme le Venerable Frere Louys & quelque autres, ils obtindrent du Pape Clément VII par l'entremise de la Duchesse d'Urbain la confirmation de leur Ordre par une Bulle dattée du 1 Juillet l'an 1528 les soumettant neantmoins tousjours aux Freres Mineurs Conventins en la confirmation de leur Prelat, comme nous le sommes au General de tout l'Ordre S. François.

Or les Annales de leur Ordre nous asseurent que ce P. Louys qui avoit souvent infinis travaux, pour establir & amplifier cette sainte Reformation par un secret jugement de Dieu il quitta tout, & s'alla faire Hermite. Et le Pere Mathieu ne mourut point dans l'Ordre, ains s'en retourna quelque années devant son trespas à Venize, entre les Pères de l'Observance où il mourut dans la maison du Curé de S. Moyse le 5 Aoust, après avoir receu ses derniers Sacremens des Pères de l'Observance & fut enterré dans le Convent des Observantins de Venize, appellé la Vigne.

Voyla en general le commencement de ces saints Ordres, desquels Dieu a pris un soin très-particulier, & ne faut point s'estonner si le Pere Louys après avoir bien peiné pour reestablishement des PP. Capucins, s'est fait Hermite, il faut croire que ça esté par inspiration divine, & pour avoir un peu de repos après le travail, cela s'est veu en plusieurs autres bons Religieux, ausquels la solitude favorise la perfection & la vertu de ceux qui ont vieilly en la Religion comme il est dit en la vie des Peres.

Le bon Frere Mathieu qui a esté le premier commençant, a esté auffi le premier qui retournant vivre au sein de la mere, d'où il avoit tiré les enfans qui ont suivy la première pointe, on ne peut en cela qu'admirer les jugemens de Dieu. Le Bon Frere Nicolas, tres-saint personnage, qui mourut il y a quelque années en Espagne avoit esté premierement Cordelier, puis Recollect, se fit après Capucin, & retourna mourir Recollect, & luy ayant esté demandé la raison de tous ces changemens il respondit. Je ne puis faire autre chose que la volonté de Dieu, les Cordeliers & Observantins sont Saints, les Recollects sont Saints, les Capucins sont Saints, & pour moy, je croy avec luy, & vous donne advis que j'apperçois la terre que l'on appelle de la Heve & que bien tost nous arriverons à Dieppe moyennant la grace de nostre Seigneur, comme nous fismes fort heureusement le mesme jour, & de là de nostre pied à nostre Convent de Paris, où nous rendimes nos actions de graces au tout puissant & receumes la charité de nos Freres, autant consolez de nostre retour que marris de ne nous pouvoir allez tesmoigner les effects de leur bienveillance, laquelle je prie Dieu recompenser dans le Ciel, Amen.

Fin du troisieme Livre.



HISTOIRE DU CANADA,

ET

VOYAGES DES PERES

Recollects en la
nouvelle France.
en Canada.

LIVRE QUATRIESME.

Advis de l'Autheur donné à Monseigneur le Duc de Montmorency Viceroy, touchant la preeminence que les Huguenots pretendoient leur estre deuë, & du choix que les PP. Recollects firent des PP. Jesuites pour estre secondés à la mission du Canada.

CHAPITRE I.



E silence est une vertu telle que hors son temps n'est plus vertu. Les desordres que j'avois veus en la nouvelle France, m'obligerent puissamment d'en advertir Monseigneur le Duc de Montmorency Viceroy du païs pour y apporter les remedes necessaires, car les Huguenots tenoient par tout le dessus dans leurs vaisseaux faisans leurs prières, & nous contraincts de tenir la proue en chantans les louanges de nostre Dieu, qu'estoit proprement mettre le trompeur Baal au dessus du vray

Dieu.

Et la cause de ce desordre procedoit de ce que les principaux de la flotte avec la pluspart des officiers estoient de la religion prétendue & reformée, lesquels avoient esté ozés jusques là, que de chanter de nouveau leurs marottes, pendant qu'un de nos Frères disoit la sainte Messe à la Traicte, pour l'interrompre ou le contrarier ce sembloit tellement que ce n'estoit pas le moyen de planter la foy, où les chefs & principaux estoient contraires à la mesme foy, mais plustost une confusion de croyance aux Sauvages, qui s'appercevoient des-ja de nos differentes manières de servir Dieu, disans que les uns faisoient le signe de la Croix, & les autres non.

Je dressay donc des memoires lesquels je presentay à ce Seigneur Duc, qui en desira la lecture & estre luy mesme le gardien de mes cayers pour les presenter à son conseil, auquel il me pria d'assister, mais qui eut tant de remise, qu'à la fin je ne m'y pû trouver pour quelque affaire particulière qui me survint, & à mon deffaut le Pere Irenée y accompagna nostre R. P. Provincial qui y receut contentement.

Neantmoins à peine l'ordre necessaire est il estably par ce Seigneur Duc en son conseil, qu'il est mandé pour le service du Roy dans les gouvernemens, c'est ce qui l'obligea, outre ses autres grandes & serieuses charges, de se deffaire de la Vice-royanté du Canada, entre les mains de Monseigneur le Duc de Vantadour son nepveu, lequel suivant l'intention dudit Seigneur son oncle, nous fist l'honneur de nous communiquer ses pieux desseins & la volonté qu'il avoit d'establir de grandes colonies dans le païs, si le mal-heur par l'impuissance ne luy eue empeché d'esclorre ses divins projets.

Nous voyla donc dans de grandes esperances, & selon la grandeur des choses qu'on nous despeignoit, nous jugeons avec le mesme Seigneur, que pour entretenir tant de peuplades, continuer la conversion des Sauvages, & establir des Séminaires par tout pour l'instruction de la jeunesse, il nous estoit necessaire d'avoir le secours de quelques Religieux rentez, qui puissent par leurs propre commoditez & moyens, fournir aux frais & à la nourriture desdits enfans & nouveaux convertis, puis que la compagnie des marchands s'excusoit sur son impuissance, & nous sur nostre Regle qui nous deffend les revenus.

Entre tous les Religieux nous proposames les RR. PP. Jesuites, lesquels comme personnes puissantes pouvoient beaucoup à ces peuples indigens, où il faut necessairement avoir de quoy donner si on y veut avancer, car plus on leur donne plus on les attire, & n'avez pas dequoy les nourrir, c'est à dire qu'ils vous admireront & peu vous pourront suivre. Ce n'est pas comme dans les Indes où les habitans n'avoient à faire que du secours spirituel simplement, là où ceux cy ont affaire de tous les deux, spirituel & temporel & par ainsi je peux dire asseurement que la

pauvreté de S. François a fait un très grand fruit aux Indes, & que nous avons eu raison d'appeller le secours des RR. PP. Jesuites au Canada.

Je sçay bien que nos Pères établirent des Collèges & Séminaires par toutes les deux Indes avant la venue, des RR. PP. Jesuites, auxquels ils les cédèrent volontairement à leur arrivée, comme ayans d'ailleurs assez d'autres occupations à prescher, convertir & confesser par tout où ils estoient appellez. Mais le Roy d'Espagne y pourvoyoit tellement par la main de ses officiers, avec d'autres personnes devotes, qu'ils n'y avoient autre plus grand soin que de catechiser les enfans, les instruire aux bonnes lettres, & les convertir à Jesus Christ, sans se mesler des rentes que des personnes honnestes & vertueuses avoient en manieiment, mais icy, comme j'ay dit, il en va tout autrement, car personne n'a pris soin de nous seconder que de parole seulement, à la reserve de quelqu'uns de nos amis.

Ce choix que nous fismes desdits Pere Jesuites pour le Canada, fut fort contrarié par beaucoup de nos amis, qui taschoient de nous en dissuader, nous asseurant qu'à la fin du compte ils nous mettroient hors de nostre maison & du païs, mais il n'y avoit point d'apparence de croire ceste mescognoissance de ces bons Peres; ils sont trop sages & vertueux pour le vouloir faire, & quand bien un ou deux particuliers d'entr'eux en auroient eu la volonté, une hyrondelle ne fait pas un Printemps, ny un ou deux Religieux la communauté, & par ainsi c'eut esté crime de se mesfier d'eux, non pas mesme en la pensée, car il paroist que par tout ailleurs nous avons vescu en paix avec eux.

Pour revenir au sujet de cette proposition, le P. Irenée estant en l'hostel dudit Seigneur Duc, y arriva fort à propos le R.P. Noirot Jesuite, auquel ledit P. Irenée ayant fait ouverture de l'affaire, pria ledit Seigneur de l'agreer comme il fist, après que ledit P. Noirot eut accepté l'offre d'une affection noppareille, (car il estoit fort zelé) protestant au nom de la compagnie, qu'ils nous en auroient une éternelle obligation. Quelqu'uns d'eux ensuite nous vindrent prier de leur faire part de quelque mémoires de la langue Huronne que j'avois dressez pour leur servir, lesquels je ne pû leur donner pour lors, n'estans pas encores en estat.

Les choses estant en telle disposition, il fut question de faire passer au conseil dudit Seigneur & de la compagnie des Marchands tout ce qui estoit de cet accommodement, & devons nous y trouver ensemble avec eux, mais n'ayans pas esté adverty du jour, lesdit Peres y assisterent sans nous, & à mesme temps partirent pour Dieppe, où des-ja estoit arrivé pour le mesme voyage le Pere Joseph de la Roche Daillon Recollect, avec un jeune Sauvage Canadien, qui depuis cinq ans avoit esté envoyé en France par nos Religieux de Kebec, lequel après avoir esté bien instruit & endoctriné aux choses de la foy, fut baptisé & nommé par deffunct Monsieur le Prince de Guimenée son parrain. Pierre Anthoine, qu'il entretint aux estudes jusques après sa mort, que l'enfant fut congru en la langue Latine, & si bon François, qu'estant de retour à Kebec nos Religieux furent contraints le renvoyer pour quelque temps entre ses païens, afin de reprendre les idées de la langue maternelle qu'il avoit presque oubliée, dequoy il fit quelque difficulté au commencement, car comme le P. Joseph le Caron Supérieur de Kebec, luy eut proposé cette obediencie, il le pria les larmes aux yeux de l'en vouloir dispenser, disant: comment mon Pere vostre Reverence voudroit elle bien me renvoyer entre les bestes qui ne cognoissent point Dieu, mais le Pere luy repartiit que c'estoit pour leur faire cognoistre, & pour raprendre la langue maternelle qu'il l'y envoyoit, afin d'ayder à sauver ses parens & tous ceux de sa Nation, après quoy il obéit & se disposa pour partir, duément instruit de la manière comme il se devoit gouverner parmy ses gens, sans courir risque de son salut.

Dés le lendemain matin estant en ville, je rencontray fort à propos une personne de qualité interessée dans le party, avec lequel m'abouchant il m'advertit de tout le resultat du conseil, & comme les RR. PP. Jesuites avoient obtenu la nourriture de deux de nos Religieux, de six que la compagnie nous entretenoit de tout temps, & par ainsi réduit nostre nombre de six à quatre, qui ne fut pas pris à bonne augure.

Cet advertissement donné, je fus trouver Monseigneur le Duc de Vantadour, auquel je fis mes plaintes, & le priay d'y remedier, comme il fist promptement, commandant au sieur Girard son Secrétaire d'en escrire de sa part à Messieurs les Directeurs & Chefs de l'embarquement à Dieppe, afin qu'ils advertissent les RR. PP. Jesuites, que l'intention de compagnie n'estoit pas qu'ils prissent part à la nourriture de six Recollects, que depuis plusieurs années en ça, les compagnies anciennes & nouvelles, avoient entretenus dans le Canada, autrement qu'il leur revoquoit son consentement, à quoy les Pères obéirent promptement, & se submirent aux volontez dudit Seigneur Duc.

Cette petite action n'a neantmoins en rien altéré l'amour & le respect que nous avons à ces grands hommes, je dis grands pour ce qu'ils le sont en effect de prudence & de science, prudens & respectueux dans un point, qui les maintiendra tousjours dans la vertu, & le bon odeur de ceux qui sçavent qu'aux Religions, où la civilité & le respect réciproque manque, la vertu manque aussi, il ne s'ensuit pas pour cela qu'il ne se puisse glisser de petits manquemens dans les compagnies les mieux réglées & les maisons les mieux policées. Les plus grands Saints ont eu quelquefois des débats, mais qui ont trouvé leur mort aussitost que leur naissance.

Toutes choses estant en bon ordre & l'equipage dans les vaisseaux, on se mist sous voile après les prières accoustumées, mais si favorablement qu'ils traverserent ce grand Ocean sans aucun peril, & si heureusement qu'en un temps tres-court en comparaison de l'ordinaire, ils arriverent avec contentement dans ce désiré port de Kebec, où ils furent receus des hyvernans, (c'est ainsi

qu'on appelle les habitans de Kebec) avec la joye & la courtoisie qu'ils pouvoient esperer de ceux, qui esperoient encore plus d'eux à cause de leur necessité.

Or comme c'est l'ordinaire que les choses saintes sont toujours contrariées en leur commencement, & que de tant plus le diable en prevoit de pertes, plus il se roidit contre icelles par toutes sortes de voyes pour les empecher s'il pouvoit. Les RR. PP. Jesuites n'estoient pas encores sorty des barques, qu'ils furent advertis qu'il n'y avoit point d'ordre de les loger à Kebec ny au fort, & tellement escondus qu'on parloit des-ja de les repasser en France, ce fut un mauvais salut pour eux, & une facheuse attaque, capable d'estonner des personnes moins constantes. Mais nos Freres prenans part dans les interets de ces bons Peres sachans cette disgrace, leur offrirent charitablement, & les mirent en possession cordialement, de la juste moitié de nostre maison (à leur choix) du jardin & tout nostre enclos, qui est de fort longue estuedue fermé de bonnes pallissades & pièces de bois, qu'ils ont occupez par l'espace de deux ans & demy.

De plus ils leur presterent une charpente toute disposée & preste à mettre en oeuvre, pour un nouveau corps de logis, d'environ 40 pieds de longueur, & 28 de large, & en l'an 1627 ils leur en presterent encore une autre que nos Religieux avoient derechef fait dresser pour aggrandir nostre Convent, lesquelles ils ont employées à leur bastiment commencé au delà de la petite riviere sept ou 800 pas de nous, en un lieu que l'on appelle communement le fort de Jacques Cartier.

Et pour vous monstrier comme en effet nos Religieux seuls sont cause après Dieu que les dits RR. PP. Jesuites sont establis dans le Canada (ce que nous avons fait pour estre assistés en la conversion des Sauvages,) voicy ce que le R.P. Lallemand superieur de leurs Peres en Canada, en escrivit au sieur de Champlain, par une lettre dattée du 23 Juillet 1625 & une autre du mesme jour & an, à nostre R.P. Provincial.

MONSIEUR,
Nous voicy graces à Dieu dans le resort de vostre Lieutenance où nous sommes heureusement arrivez, après avoir eu une des belles traverses qu'on aye encor experimenté, Monsieur le General après nous avoir déclaré qu'il lui estoit impossible de nous loger ou dans l'habitation ou dans le fort, & qu'il faudrait ou, repasser en France, ou nous retirer chez, les Peres Recollects, nous a contraint d'accepter ce dernier offre. Les Peres nous ont receus avec tant de charité qu'il nous ont obligez, pour un jamais. Nostre Seigneur sera leur recompence. Un de nos Pères estoit allé à la traicte en intention de passer aux Hurons ou aux Hiroquois, avec le Père Recollect qui est venu de France selon qu'ils adviseroient avec le Père Nicolas, qui se devoit trouver à la traicte & conferer avec eux, mais il est arrivé que le pauvre Pere Nicolas au dernier saut s'est noyé, ce qui a esté cause qu'ils sont retournez, n'ayans ny cognoissance, ny langue, ny information: nous attendons donc vostre venue pour resoudre ce qui sera à propos de faire. Vous sçavez, tout ce que vous pourrez desirer de ce pays du P. Joseph, c'est pourquoy je me contente de vous asseurer que je suis, Monsieur, Vostre très-affectionné serviteur, Charles Lalemant. De Kebec ce 28 Juillet 1625.

Mon Reverend Pere,

Pax Christi.

CE seroit estre par trop mescognoissant de ne point escrire à vostre Reverence, pour la remercier tant des lettres qui furent dernièrement escrites en nostre faveur aux Pères qui sont ici en la nouvelle France, comme de la charité que nous avons receues desdits Peres, qui nous ont obligez pour un jamais, je supplie nostre bon Dieu qu'il soit la grande recompence & des uns & des autres, pour mon particulier j'escris à nos Superieurs, que j'en ay un tel ressentiment que l'occasion ne se presentera point que je ne le fasse paroistre, & les supplie quoy que d'ailleurs bien affectionné de tesmoigner à tout vostre saint Ordre le mesme ressentiment. Le P. Joseph dira à vostre Reverence le sujet de son voyage pour le bon succez duquel, nous ne cesserons d'offrir & prieres & sacrifices à Dieu, il faut ceste fois avancer à bon escient les affaires de nostre Maistre, & ne rien obmettre de ce qu'on pourra s'adviser estre necessaire, j'en ay escrit à tous ceux que j'ay creu y pouvoir contribuer que je m'asseure s'y emploieront si les affaires de France le permettent, je ne doute point que vostre Reverence ne s'y porte avec affection & ainsi, virtus unita fera beaucoup d'effet, en attendant le succez je me recommande aux saints Sacrifices de vostre Reverence, de laquelle je suis.

De Kebec ce 28 Juillet

*Tres-humble serviteur,
Charles Lalemant.*

A mon Reverend Pere le P. Provincial des RR. Peres Recollects.

Le bon Pere Joseph le Caron & tous les Religieux resjouys de la venue de si bons hostes, creut qu'en faisant un voyage en France, il amelioreroit sort le Canada, & adjousteroit un autre bien aux RR PP. Jesuites, qu'estoit quelque benéfica qu'il esperoit du Roy pour la nourriture des enfans & nouveaux convertis, & ce qui luy en donnoit davantage d'esperance, estoit l'honneur qu'il avoit eu estant au monde d'enseigner à la Majesté, les premiers rudimens de la foy, il ny pu rien faire neantmoins, car encor bien que le Roy eut bonne volonté comme je vis en effet, il fallut passer par tant de mains, que lors que nous pensames estre le plus avancé, ce fut lors que tout estoit desesperé & qu'il fallut penser du retour après avoir receu un petit bien-fait de sa Majesté, qu'elle fist delivrer elle mesme ne s'en fiant pas à ses officiers, qui ne nous servoient que de remises.

Le Pere s'embarqua donc pour France à la fin du mois d'Aoust 1625, qui estoit la mesme année que les RR. PP. Jesuites estoient arrivez à Kebec, & y fit les négociations que je viens de dire, marry de n'y avoir pu faire davantage, & s'embarqua pour son retour l'année suivante dans la Catherine vaisseau de 150 tonneaux, avec le F. Gervais Mohier son compagnon, & arriverent heureusement à Tadoussac le 28 Juin 1626, où ayans mis pied à terre, le bon Frère (encor nouveau) se trouva comme dans un abisme d'estonnement & de merveille à l'aspect de ces pauvres Sauvages desquels il eut quelque apprehension au commencement, car comme il m'a dit luy mesme, il luy sembloit voir en eux quelque demons, ou des caresmes prenans, tant il les trouvoit estrangement accommodez. Il en prend de mesme presque à tous ceux qui les voyent pour la première fois, & puis on s'y accoustume, comme de voir d'autres personnes de deçà mieux couvertes.

Il se preparoit pour lors un grand festin dans une cabane à plus de 100. Sauvages, hommes, femmes & enfans, auquel il fut invité par le maistre, qui pensoit en cela le gratifier de beaucoup, mais il se trompoit bien fort, car il n'avoit pas l'appétit aiguisé jusques là, que de pouvoir manger d'une telle viande, qui n'estoit point à son goust. De le refuser il n'y avoit point d'apparence pour ce qu'ils ne sçavent que c'est d'estre escondus, & l'accepter, c'estoit se mettre à l'impossible, que fit donc ce bon Religieux il s'assit à platte terre comme les autres, tint bonne mine & ne mangea point du tout. Ce que voyans quelqu'un de la troupe, luy presenterent un gros morceau de graisse d'ours à manger, qu'ils estiment delicieuse, comme nous faisons icy la perdrix, mais c'estoit le faire tomber de fiebvre en chaud mal, comme l'on dit, & demeura les bras croisez, ô mon Dieu, pendant que les autres se donnoient au coeur joye de 4 grande chaudières de poix, prunes, figes, raisins, biscuit, poisson & chair d'ours, le tout bouilly, cuit & meslé ensemble avec un aviron.

Il me vient de resouvenir de ma première entrée dans leurs cabanes mais il est vray que je trouvoy leur menestre fort dégouttante, car la regardant seulement de l'oeil, elle me faisoit souslever le coeur, & cependant avec la grace du bon Dieu, je m'y suis bien accoustumé du depuis, & à des mortifications bien plus grandes que l'on ne fait par icy.

Le festin finy, il prist congé de ses hostes avec un ho, ho, ho, pour remerciement de leur bonne chère, & s'en retourna au Navire plus affamé qu'il n'en estoit party, & peu après se mirent sous voile pour Kebec, où ils arriverent le quatriesme de Juillet, en tres-bonne santé Dieu mercy, & ayans rendu les graces ordinaires à nostre Seigneur, ils receurent la charité & bon accueil qu'on a accoustumé de faire aux voyageurs & pelerins François, des commoditez du pays.

Comme le Père Joseph de la Roche Recollect, & le Père Brebeuf Jesuite, monterent aux Hurons, & d'un petit Huron qui vous fut amené, lequel fut conduit en France, puis baptisé.

CHAPITRE II.

IL est tres-necessaire d'avoir des Religieux en Canada, & par toutes les Nations errantes, pour les pouvoir instruire en la loy de Dieu, mais le principal fruct se doit esperer des peuples stables & sedentaires. Le Pere Joseph de la Roche, se resouvenant de ce que je luy en avois dit, se resolut d'y aller, & avec luy le R. P Brebeuf Jesuite, lesquels à ce dessein partirent de nostre Convent de nostre Dame des Anges, environ le mois de Juillet de l'an 1625, pour les trois rivieres, & de là au Cap de Victoire, où se tenoit la traite avec les Sauvages de diverses contrées là assemblez.

Estant arrivez aux barques, ils en communiquerent avec les Chefs, lesquels en louans leur zele, leur firent offre de tout ce qni leur faisoit besoin pour leur voyage, & leur donnerent des rassades, cousteaux, chaudières, & autres ustencilles de mesnage qu'ils accepterent pour leur servir dans le pays, & pour en accommoder leurs Sauvages, & ceux qui les nourriroient, ou leur rendroient quelque service.

Pendant qu'on dispoisoit leur petit fait, ils s'informèrent du Pere Nicolas par le moyen du Truchement Huron, mais ayans appris qu'ils l'avoient noyé au dernier saut, avec nostre petit disciple Auhaitique, ils en furent fort affligez, & contraincts de s'en retourner à Kebec sans rien faire, n'ayans pas eu assez de courage pour passer ce coup là aux Hurons, comme ils firent l'année d'après, auquel temps le pere Joseph convint avec quelques Hurons de nostre cognoissance qui le receurent courtoisement en leur societé, mais pour le pauvre Père Brebeuf, il y eut un peu plus de difficulté, car outre qu'il leur estoit nouveau, & aussi mal armé que nous, ils prenoient pour excuses qu'il estoit un peu lourd pour leur canot, qui estoit un honneste refus fondé sur la raison, car si une personne pesante panche tant soit peu plus d'un costé que d'autre, ou qu'en entrant dedans il ne met le pied doucement & droitement au milieu du canot, c'est à dire qu'il tournera, & que tout renversera dans la riviere, & puis voyez si vous sçavez nager avec vos gros habits, ce sera avec peine, car cela peut arriver à de certains endroits, d'où les Sauvages mesme ne se sçauroient retirer qu'en se noyans.

Mais comme le Père Brebeuf accompagné pour lors du Père de Noue, eut fait quelque present honneste aux Hurons, il trouva en fin place dans un canot, qui le consola fort, & puis partit après les autres, sous la garde de nostre Seigneur, & de son bon Ange, où nous les lairons aller pour parler d'un petit Huron qui nous fut amené, & puis au Chapitre suivant, je vous donneray une bresve relation d'un voyage que le Pere Joseph fist passant des Hurons aux Neutres.

La mort du pauvre Père Nicolas fut une perte tres-notable pour le pays, aussi fut-il egallement regretté des Sauvages, & des François qui trouvoient en luy une grande science, accompagnée d'humilité, & d'une honneste & douce conversation, qui me fait dire qu'il eut rendu de grands services à nostre Seigneur en cette mission s'il luy eut donné une plus longue vie, car les Huguenots mesmes advouoient ses mérites & les graces, mais le principal est qu'il estoit fort bon Religieux.

Entre les Hurons qui luy estoient les plus affectionnez, il y eut un bon homme qui nous amena son fils pour estre instruit en nostre Convent, auquel le Pere Joseph le Caron fit toute la meilleure reception qui luy fut possible, comme à une petite ame qui venoit pour estre enrollée sous l'estendart de Dieu, par le moyen du S. Baptesme, ainsi qu'il fut du depuis.

Or il arriva neantmoins un petit zele pour ce petit garçon, entre les Reverends Peres Jesuites, le sieur Emery de Caën, & nous, car chacun desiroit s'en prevaloir, & nous l'oster pour l'amener en France. Tous offroient ces presents à l'envie, & cependant le Pere de l'enfant desiroit à toute force qu'il nous restat, disant: comme il estoit vray semblable qu'il nous l'avoit promis, & le vouloir consigner entre les mains de nostre Pere Paul qui estoit lors prest de s'embarquer pour France. Le Pere Noirot avec les autres Peres Jesuites, prièrent le Pere Joseph de faire envers le Pere du garçon qu'il trouvat bon qu'ils eussent eux mesmes son fils, moyennant quelque gratification, & qu'inaffablement le menant en France, ils le rameneroient l'année prochaine, accommodé à son contentement.

Le sieur Emery de Caën en promettoit encore davantage pour l'avoir, de manière que nos Religieux, ny le pere de l'enfant, par tant de poursuites, & solicités de tant de prieres, ne sçavoient comment conserver le garçon, ny comment s'en deffaire. Bon Dieu est il bien possible que l'on cherchat en cela plus l'honneur propre, que vostre interest Seigneur, car le vray zele ne se soucie pas par qui le bien se fait, pourveu qu'il se fasse, ainsi que fit voir nostre Pere Joseph, lequel se desinteressant, renonça au petit qui nous appartenoit, & pria en faveur des Reverends Pères Jesuites, qui le receurent en France de la main du sieur de Caën, par le moyen du Seigneur Duc de Vantadour qui s'employa pour eux.

Mais voicy en quoy parut la souplesse d'esprit du Huron, pour avoir les presens des Pères Jesuites, du sieur de Caën: & nous laisser son fils, car le Père Joseph l'ayant prié pour les dits Pères, il ne vouloit pas le desebliger, ny le sieur de Caën, à cause de la traite; Que faut-il donc, il leur promet à tous deux son fils, & reçoit de mesme leurs presens, qui consistoient en couvertures de lits, chaudieres, haches, rassade, & coustaux, puis la veille du jour qu'il deut partir pour son retour aux Hurons, il dit aux Peres Jesuites qui demeuraient encores à nostre Convent: j'ay laissé mon fils entre les mains des Peres Recollects que vous le garderont, & audit sieur de Caën la mesme chose, adjoustant pour l'instruire en attendant que tu l'emmeine en ton pays, puis partit pour sa Province après avoir pris congé du Pere Joseph, & recommandé son fils, auquel seul il le voulut confier pour demeurer avec nous, ou pour estre conduit en France par de nos Frères.

Le Navire estant fretté & le sieur de Caën disposé pour son retour en France, demanda le Sauvage, & les Peres Jesuites aussi, il y eut derechef un peu de difficulté à qui l'auroit, car le père du garçon l'avoit accordé à tous, pour avoir de tous, & neantmoins l'avoit laissé chez nous fuivant sa première intention, car moy demeurant ee son pays avec le Père Nicolas, on nous en avoit promis six de ceux qui estoient de nos petits escholiers, & mesmes il y avoit des filles qui demandoient de venir en France avec nous, mais c'est une marchandise trop dangereuse à conduire.

Enfin ce petit est embarqué, conduit & mené par le sieur de Caën, qui le lascia pour quelque temps chez son pere à Rouen, puis le fit conduire à Paris, où estant les Reverends Peres Jesuites l'eurent en leur possession, à la faveur de Monsieur le Duc de Vantadour qui le demanda pour eux, lesquels l'ayans fait instruire avec assez de peine, pour n'y avoir personne qui sceut la langue, qu'un seculier qui le voyoit parfois, ils le firent baptiser avec grande solemnité dans

l'Eglise Cathédrale de Rouen, & fut nommé Louys de sainte Foy, par Monsieur le Duc de Longueville son parain, & Madame de Villars, sa maraine, en la presence d'une infinité de peuple qui y estoit accouru, d'autant plus curieusement que quelques Mattelots avoient donné à entendre qu'il estoit le fils du Roy de Canada.

Coppie ou abregé d'une lettre du V. Père Joseph de la Roche Daillon Mineur Recollect, écrite du pays des Hurons à un sien amy, touchant son voyage fait en la contrée des Neutres, où il est fait mention du pays, des disgraces qu'il y encourut.

CHAPITRE III.

CE seroit vouloir cacher la lumière sous le boisseau, que de vouloir nier au publiq les choses qui le preuvent édifier, ou luy apporter un saint & innocent divertissement d'esprit, car l'homme infirme est de telle nature en ce monde, qu'il est necessaire que son ame jouisse, sinon tousjours du moins par intervalle, de quelque chose qui la contente, & par ainsi c'est le servir & faire beaucoup pour luy, que de luy donner matiere d'un divertissement pour l'empescher du mal, s'il n'a de l'amour assez pour attirer en luy les divines consolations d'un Dieu, après lesquelles il ny a plus de contentement, qui vaille, ny dequoy on doive faire estat que pour parvenir à ce mesme amour.

Je vous ay dit comme nostre Pere Joseph de la Roche Daillon s'estoit embarqué au cap de Victoire, pour le pays des Hurons, en intention de travailler à leur conversion & de penetrer jusques aux dernières Nations pour y porter son zele, & voir si elles estoient capables de reconnoistre leur Dieu, & se faire Chrestiens, mais pour ce que je n'ay pas esté bien informé du succès de ce voyage, & que je me pourrois tromper en ma relation, je me contenteray de vous tracer icy en abrégé une lettre que ce bon Pere escrivit à un sien amy d'Angers, où il luy mande principalement, l'excellence des contrées Neutres, ce qui luy pensa arriver, & la manière de leur gouvernement en ces termes.

MONSIEUR, *humble salut en la misericorde de Jesus. Encore est-il permis quoy qu'esloigné, de visiter les amis par missives, qui rendent les personnes absentes presentes. Nos Sauvages s'en sont estonnez voyans que souvent nous escrivions à nos Peres esloignez de nous, & que par nos lettres ils apprennent nos conceptions, & ce que les mesmes Sauvages avoient geré au lieu de nostre residence. Apres avoir fait quelque sejour en nostre Convent de Canada, & communiqué avec nos Peres, & les Reverends Pères Jesuites, je fus porté d'une affection religieuse de visiter les peuples Sédentaires, que nous appellons Hurons, & avec moy les Reverends Peres Brebeuf, & de Noue Jesuites, y estans arrivez avec les peines que chacun peut penser, à raison des mauvais chemins, je receu lettre (quelque temps après) de nostre Reverend Pere Joseph le Caron, par laquelle il m'encourageoit de passer outre à une Nation que nous appellons Neutre, de laquelle le Truchement Bruslé disoit des merveilles, encouragé par un si bon Pere, & le grand recit qu'on me faisoit de ces peuples, je m'y acheminé, & partis des Hurons à ce dessein, le 18 Octobre 1626 avec un nommé Grenolle, & la Vallée, François de Nation.*

Passans par la Nation du Petun, je fis cognoissance & amitié avec un Capitaine qui y est en grand crédit, lequel me promit de nous conduire à cette Nation Neutre, & fournir de Sauvages pour porter nos paquets, & le peu de vivres que nous avons de provision, car de penser vivre en ces contrées de mendicité s'est se tromper, ces peuples n'entendans à donner qu'en les obligeans, & faut faire souvent de longues traictes, & passer mesme plusieurs nuicts sans trouver autre abry que celui des Estoiles. Il executa ce qu'il nous avoit promis à nostre contentement, & ne couchasmes que cinq nuicts dans les bois, & le sixiesme jour nous arrivasmes au premier village, où nous fusmes fort bien receus graces à nostre Seigneur, & à quatre autres villages en suite, qui à l'envie les uns des autres nous apportoient à manger, les uns du cerf, les autres des citrouilles, de la neintahouy, & de ce qu'ils avoient de meilleur, & estoient estonnez de me voir vestu de la sorte, & que je ne souhaitois rien du leur sinon que je les conviois par signes à lever les yeux au Ciel, & faire le signe de la sainte Croix, & ce qui les ravissoit en admiration estoit de me voir retirer certaines heures du jour pour prier Dieu, & vaquer à mon interieur, car ils n'avoient jamais veu de Religieux, sinon vers les Petuneux & les Hurons leurs voisins.

En fin nous arrivasmes au sixiesme village, où l'on m'avoit conseillé de demeurer; j'y fis tenir un conseil, ou vous remarquerez en passant, qu'ils appellent conseils toutes leurs assemblées, lesquelles ils tiennent assis contre terre, toutes les fois qu'il plaist aux Capitaines, non dans une salle, mais en

une cabane, ou en pleine campagne, avec un silence fort estroit, pendant que le Chef harangue, & sont inviolables observateurs de ce qu'ils ont une fois conclu & arrêté.

Là je leur fis dire par le Truchement que j'estois venu de la part des François, pour faire alliance & amitié avec eux, & pour les inviter de venir à la traicte, que je les suppliois aussi de me permettre de demeurer en leur pays, pour les pouvoir instruire en la loy de nostre Dieu, qui est le seul moyen d'aller en Paradis. Ils accepterent toutes mes offres, & me tesmoignerent qu'elles leur estoient fort agréables, dequoy consolé, je leur fis un present du peu que j'avois, comme de petits cousteaux, & autres bagatelles qu'ils estimerent de grand prix, car en ces pays là on ne traicte point avec les Sauvages, sans leur faire des presens de quoy que ce soit, & en contreschange, ils m'enfanterent (comme ils disent) c'est qu'ils me declarerent citoyen, & enfant du pays, & me donnerent en garde (marque de grande affection) à Souharissen qui fut mon pere, & mon hoste, car selon l'aage ils ont accoustumé de nous appeller cousin, frere, fils, oncle, ou nepveu &c. Celuy là est le Capitaine du plus grand credit & autorité qui aye oncques elle en toutes les Nations, car il n'est pas seulement Capitaine de son village, mais de tous ceux de sa Nation en nombre de vingt huict, tant bourgs, villes, que villages, faicts comme ceux du pays des Hurons, puis plusieurs petits hameaux de sept à huict cabanes, bastis en divers endroits commodes pour la pesche, pour la chasse, ou pour la culture de la terre.

Cela est sans exemple aux autres Nations d'avoir un Capitaine si absolu, il s'est acquis cest honneur & pouvoir par son courage, & pour avoir esté plusieurs fois à la guerre contre les dix sept Nations qui leur sont ennemies, & en avoit apporté des testes de toutes, ou amené des prisonniers.

Ceux qui sont vaillants de la sorte sont fort estimez parmi eux. Et quoy qu'ils n'ayent que la massue, & l'arc, si est ce qu'ils sont très-belliqueux, & adextres à ses armes. Apres tout ce bon accueil, nos François s'en estans retournez, je resté le plus content du monde, esperant d'y avancer quelque chose pour la gloire de Dieu, ou au moins d'en découvrir les moyens, ce qui ne seroit peu, & de tascher d'apprendre l'embouchure de la riviere des Hiroquois, pour les mener à la traicte.

J'ay fait aussi mon possible pour apprendre leurs moeurs, & façons de vivres, & durant mon sejour je les visitois dans leurs cabanes, pour les sçavoir, & pour instruire, & les trouvois assez traictables & souvent aux petits enfans qui sont fort esveillez, tous nuds, & eschevelez, je leur faisois faire le signe de la sainte Croix, & ay remarqué qu'en tous ces pays, je n'en ay point treuvé de bossus, borgnes, ou contrefaits.

Je les ay tousjours veu constans en leur volonté d'aller au moins quatre canots à la traicte, si je les voulois conduire, toute la difficulté estoit que nous n'en sçavois point le chemin, jamais Yroquet Sauvage cogneu en ces contrées, qui estoit venu là avec vingt de ses gens, à la chasse au castor, & qui en print bien cinq cens, ne nous voulut donner aucune marque pour cognoistre l'emboucheure de la riviere, luy & plusieurs Hurons nous asseuroient bien qu'il ny avoit que pour dix jours de chemin jusques au lieu de la traicte, mais nous craignons de prendre une riviere pour une autre, & nous perdre, ou mourir de faim dans les terres.

Trois mois durant j'eus toutes les occasios du monde de me contenter de mes gens. Mais les Hurons ayans descouvert que je parlois de les mener à la traicte firent courir par tous les villages, où ils passoient de fort mauvais bruits de moy, que j'estois un grand Magicien, que j'avois empesté l'air en leur pays, & empoisonné plusieurs, que s'ils ne m'assommoient bien tost, je mettrois le feu dans leurs villages, ferois mourir tous les enfans, enfin j'estois à leur dire un grand Atatanite, c'est leur mot, pour signifier celuy qui faict les sortileges qu'ils ont le plus en horreur, & en passant sçachez qu'il y a icy force sorciers, & qui se meslent de guarir les maladies par marmoteries, & autres fantaisies, en fin ces Hurons leur ont tousjours dit tant de mal des François qu'ils se sont pû adviser pour les divertir de traicter avec eux, que les François estoient inacostables, rudes, tristes & melancholiques, gens qui ne vivent que de serpens, & venins, que nous mangions le tonnerre, qu'ils s'imaginent estre une chimere nompareille, faisans des comptes estranges là dessus, que nous avions tous une queue comme les animaux, & les femmes n'ont qu'une mammelle, située au milieu du sein, qu'elles portent cinq où six enfans à la fois, & y adjoustent mille autres sottises pour nous faire hayr d'eux.

Et en effet ces bonnes gens qui sont fort faciles à persuader, me prindrent en

grand soupçon, sitost qu'il y avoit un malade, ils me venoient demander s'il estoit pas vray que je l'eusse empoisonné, qu'on me tueroit asseurement, si je ne le guarissois, j'avois bien de la peine à m'excuser & deffendre, en fin dix hommes du dernier village appelle Ouaroronon, à une journée des Hiroquois, leur parens, & amis, venans traicter à nostre village me vindrent visiter, & me convierent de leur rendre le reciproque en leur village, je leur promis de n'y pas manquer lors que les neiges seroient fondues, & de leur donner à tous quelques bagatelles, dequoy ils se monstrerent contents, là dessus ils sortirent de la cabane où je logeois, couvant tousjours leur mauvais dessein sur moy, & voyant qu'il se faisoit tard me revindrent trouver, & brusquement me firent une querelle d'Allemand, l'un me renverse d'un coup de poing, & l'autre prist une hache, & m'en pensant fendre la teste, Dieu qui luy destourna la main, porta le coup sur une barre qui estoit là auprès de moy, je receus encores plusieurs autres mauvais traictemens, mais c'est ce que nous venons chercher en ces pays. S'appaisans un peu, ils deschargerent leur cholere sur le peu de hardes qui nous restoient, ils prindrent nostre escritoire, couverture, breviaire, & nostre sac, où il y avoit quelques jambettes, esguilles, alaines, & autres petites choses de pareille estoffe, & m'ayant ainsi devalisé, ils s'en allerent toute la nuict fort joyeux de leur emploite, & arrivez en leur village faisans reveuë sur leurs despouilles, touchez peut-estre d'un repentir venu du très-haut, ils me renvoyerent nostre breviaire, cadran, escritoire, couverture, & le sac, mais tout vuide.

Lors de leur arrivée en mon village, appellé Ounontisaston, il n'y avoit que des femmes, les hommes estans allez à la chasse du cerf, à leur retour ils me tesmoignerent estre marris du desastre qui m'estoit arrivé, & puis n'en fut plus parlé.

Le bruit courut incontinent aux Hurons que j'avois esté tué, dont les bons Peres Brebeuf, & de Noue qui y estoient restez m'envoyerent promptement Grenolle pour en sçavoir la vérité, avec ordre que si j'estois encore en vie de me ramener, à quoy me convioit aussi la lettre qu'ils m'avoient escrite avec la plume de leur bonne volonté, & ne voulu leur contredire, puis que tel estoit leur advis, & celui de tous les François, qui apprehendoient plus de disgraces en ma mort que de profit, & m'en revins ainsi au pays de nos Hurons, où je suis à present tout admirant les divins effects du Ciel.

Le pays de cette Nation neutre est incomparablement plus grand, plus beau & meilleur qu'aucun autre de tous ces pays, il y a un nombre incroyable de cerfs, lesquels ils ne prennent un à un comme on fait par deçà, mais faisans trois hayes en une place spatieuse, ils les courent tout de front, tant, qu'ils les reduisent en ce lieu, où ils les prennent, & ont cette maxime pour toutes sortes d'animaux, soit qu'ils en ayent besoin ou non, qu'ils tuent tout ce qu'ils en rencontrent, de crainte, à ce qu'ils disent, que s'ils ne les prenoient, que les bestes iroient raconter aux autres comme elles auroient esté courues, & qu'en suite ils n'en trouveroient plus en leur necessité. Il s'y trouve aussi grande abondance d'ornas ou eslans, castors, chats Sauvages & des escurieux noirs plus grands que ceux de France, grande quantité d'outardes, coqs d'Inde, gruës & autres animaux, qui y sont tout l'Hyver qui n'est pas long, ny rigoureux comme au Canada, & n'y avoit encores tombé aucunes neiges le vingt-deuxiesme Novembre, lesquelles ne furent tout au plus que de deux pieds de haut, & commencerent à se fondre des le 26 Janvier, le huictiesme Mars, il n'y en avoit plus du tout aux lieux descouvers, mais bien en restoit il un peu dans les bois. Le sejour y est assez recreatif & commode, les rivieres fournissent quantité de poissons & très-bons, la terre donne de bons bleds, plus que pour leur necessité. Il y a des citrouilles, faisoles & autres legumes à foison, & de tres-bonne huile, qu'ils appellent Touronton, tellement que je ne doute point qu'on devroit plustost s'y habituer qu'ailleurs & sans doute avec un plus long sejour y auroit esperance d'y avancer la gloire de Dieu, ce qu'on doit plus rechercher qu'autre chose, & leur conversion est plus à esperer pour la foy que non pas des Hurons, & me suis estonné comme la compagnie des marchands, depuis le temps qu'ils viennent en ces contrées n'ont fait hyverner audit país quelque François; je dis asseurement qu'il seroit fort facile de les mener à le traicte, qui seroit un grand bien pour aller & venir par un chemin si court & si facile comme je vous ay ja dit, car d'aller de la traicte aux Hurons parmy tous les sauts si difficiles & tousjours en danger de se noyer, il n'y a guere d'apparence, & puis des Hurons s'acheminer en ce país six journées, traversant les terres par des chemins effroyables & espouvantables comme j'ay veu, ce sont des travaux insupportables, & seul le sçait qui s'y est rencontré.

Donc je dis que Messieurs les associez devroient (à mon advis) envoyer hyverner des François, dans le país des Neutres moins esloignez que celui des

Hurons, car ils se peuvent rendre par le lac des Hiroquois au lieu où l'on traicte tout au plus en dix journées, ce lac est le leur aussi, les uns sont sur un bord & les autres sur l'autre, mais j'y vois un empeschement qui est, qu'ils n'entendent gueres à mener les canots, principalement dans les sauts bien qu'il n'y en aye que deux, mais ils sont longs & dangereux, leur vray mestier est la chasse & la guerre, hors de là sont de grands paresseux, que vous voyez comme les gueux de France, quand ils sont saouls couchez le ventre au Soleil, leur vie comme celle des Hurons fort impudique, & leurs coustumes & moeurs tout de mesme, le langage est differant neantmoins, mais ils s'entendent comme font les Algoumequins & Montagnais, d'habis ne leur en cherchez pas, car memes ils n'ont pas de brayers, ce qui est fort estrange & qui ne se treuve guere dans les Nations les plus Sauvages. Et pour vous dire au vray, il seroit expedient qu'il ne passat icy toutes sortes de personnes, car la mauvaise vie de quelques François leur est un pernicieux exemple, & en tout ces païs les peuples quoy que Sauvages, nous en font des reproches, disans que nous leur enseignons des choses contraires à celles que nos François pratiquent, pensez Monsieur de quel poix peuvent estre après nos parolles, il est à esperer pourtant de mieux, car ce qui me consola à mon retour fut de voir que nos compatriots avoient fait leur paix avec nostre Seigneur, s'estoient confessez & communiez à Pasques & avoient chassé leurs femmes, & depuis ont esté plus retenus.

Il faut que je vous die qu'on a traicté nos Pères si rudement que mesmes deux hommes desquels les Peres Jesuites s'estoient privez pour les accommoder, ont esté retirez par force, & ne leur ont voulu donner vivres quelconques, pour nourrir & entretenir quelques petits Sauvages qui souhaittoient de demeurer avec nous, bien qu'ils leur promirent de leur faire satisfaire par quelqu'uns de nos bienfaiteurs, il est cruel d'estre traicté de la sorte par ceux mesme de sa Nation, mais puis que nous sommes Frères Mineurs, nostre condition est de souffrir & prier Dieu qu'il nous donne la patience.

On dit qu'il nous vient deux Peres nouveaux de France, nommez le Pere Daniel Boursier & le Pere François de Binville, qu'on nous avoit ja promis dès l'an passé, si cela est, je vous prie pour surcroist de toutes vos peines que prenez pour moy, de me faire seulement tenir un habit qu'on m'envoie, c'est tout ce que je demande, car il ne se fait point icy de drap, & le nostre estant tout usé, je ne m'en peux passer, les pauvres Religieux de saint François ayans le vivre & le vestir c'est tout leur partage en terre, le Ciel nous l'esperons sous la faveur du bon Dieu, pour lequel servir très volontiers, pour le salut de ces peuples aveugles nous engageons nostre vie, afin, qu'il luy plaise si il l'agrée de nostre soing faire germer le Christianisme en ces contrées, Dieu permet le martyre à ceux qui le méritent, je fuis marry de n'estre pas en cet estat, & n'ignore pas neantmoins, que pour estre recogneu vray enfant de Dieu, il faut s'exposee pour ses freres. Viennent donc hardiment les peines & les travaux, toutes les difficultez & la mort mesme me seront agreable, la grace de Dieu estant avec moy, laquelle je mandie par le moyen des prières de tous nos bons amys de par delà, desquels je suis & à vous Monsieur, très humble serviteur en nostre Seigneur. Fait à Toanchain village des Hurons ce 18 Juillet 1627.

Voyla tout ce qui est arrivé de plus remarquable au voyage de ce bon Pere, duquel on peut remarquer ce que l'avois autrefois appris, l'envie & malice de Hurons de ne vouloir pas permettre qu'allassions hyverner parmy les Neutres, peur de les conduire à la traicte par un chemin racourcy, ce qui leur seroit d'un grand prejudice à la vérité, entant qu'ils ne pourroient plus traicter avec eux & en tirer les castors que les autres porteroient aux François. Le copiste de la lettre du Pere s'est mespris à mon advis au mot Huron otoronton, qui veut faire signifier de l'huyle, car c'est proprement à dire, beaucoup, ou ô qu'il y en a beaucoup. Il y en a qui avoient voulu soustenir qu'il y avoit plus de distance de Kebec aux Neutres, que non pas aux Hurons, mais ils se trompoient par la confession mesme du P. Joseph qui advoue qu'en dix journées on pourroit descendre à la traicte si on avoit trouve l'emboucheure de la riviere des Hiroquois, ou nos Hurons ne peuvent venir en moins de trois sepmaines. Je conjesture aussi facilement cest approche des Neutres de Kebec, en ce que les Hiroquois sont plus proches des François que les Hurons & les Neutres ne sont qu'à une journée des Hiroquois qui sont tous tirant au Su.

Ces Neutres jouissent (selon l'advis d'aucuns) de quatre-vingts lieuës du païs, où il se fait grande quantité de tres-bon petun, qu'ils traictent à leurs voisins. Ils assistent les cheveux relevez contre la Nation de Feu, desquels ils sont ennemis mortels: mais entre les Hiroquois & nos Hurons, avant cette esmeute de laquelle j'ay fait mention au 26e chapitre du second livre, ils avoient paix & demeuroient Neutres entre les deux Nations, chacune desquelles y estoit la bien venue, & où ils n'osoient s'entredire ny faire aucun desplaisir, & mesme y mangeoient souvent ensemble, comme s'ils eussent esté amis, mais hors de là s'ils se rencontroient, il n'y avoit plus d'amitié ny de caresse, ains guerres & poursuittes qu'ils continuent à outrance, sans qu'on aye encore pu trouver moyen de les reconcilier & mettre en paix, leur inimitié estant de trop longue main enracinée & fomentée par les jeunes hommes de l'une & l'autre Nation, qui ne demandent qu'à se

faire valoir dans l'exercice des armes & de la guerre pour la patrie, & non pour les duels, qui sont detestez par tout ailleurs, fors de mauvais Chrestiens & de ceux qui ne font point estat de leur salut, qu'ils prodigalisent à la moindre pointille d'honneur qui leur arrive.

Je m'estois autrefois voulu entremettre d'une paix entre les Hurons & les Hiroquois, pour pouvoir planter le S. Evangile par tout & faciliter les chemins de la traicte à plusieurs Nations qui n'y ont point d'accez, mais quelques Messieurs de la societé me dirent qu'il n'estoie pas expedient & pour cause, d'autant que si les Hurons avoient paix avec les Hiroquois, les mesmes Hiroquois meneroient les Hurons à la traicte des Flamands, & les divertiroient de Kebec qui est plus esloigné.

***De deux François tuez par un Montagnais qui fut emprisonné après ses ostages rendus.
Du lac appellé saint Joseph où les Sauvages allerent hyverner & comme ils levent le
camp.***

CHAPITRE IV.

EN la mesme année 1627 sur la fin du mois d'Aoust, arriva à Kebec le sieur de la Rade Vice Admiral de la flotte envoyé par le sieur Guillaume de Caën, pour la traicte des pelleteries. Le P. Joseph le Caron Superieur de nostre maison luy alla rendre ses devoirs & offrir les prieres de ses Religieux desquelles il fist assez peu d'estat pour avoir deslors pris resolution en son ame de faire banqueroute à l'Eglise pour espouser une fille à ce qu'on croit.

La discourtoisie de ce personnage augmentée par ce dessein, se fist encor voir au refus qu'il fist de passer en France un petit Sauvage nommé Louys, baptizé par nos Peres le jour de la Pentecoste dernier. Le Pere Joseph n'ayant pu flechir ce coeur endurcy y employa le pere de l'enfant, qui luy fist offre d'une quantité de pelleteries, vallant quatre fois plus que ne montoit la taxe ordonnée pour le pasage d'un homme en France, mais il demeura inflexible, on luy parle de s'en plaindre à Messieurs du conseil, & pour cela il ne s'esbranla point, par ainsi il fallut desister & avoir patience en retenant ce petit garçon par devers nous. On nous a asseuré du depuis que ledit sieur de la Rade estoit rentré au giron de l'Eglise, de quoy je loué Dieu & m'en resjouis.

En ce temps là les Sauvages commencerent de s'assembler pour la pesche de l'anguille desquels un nommé Mahican Atic Ouche eut quelque différent avec le boulenger de l'habitation & un autre qui avoit esté à gage de Maistre Robert le Chirurgien.

Leur dispute ne vint que pour un morceau de pain que ces François refuserent à ce Sauvage qui leur demandoit avec quelque violence & les autres en luy refusant, luy donnèrent du poing & presenterent le bout d'une arequebuze sans dessein toutesfois de l'en offencer, mais seulement pour repousser la force par la force & la violence de celui qui estoit violenté par la faim. Ce que le Barbare prit neantmoins tellement à coeur qu'il se resolut deslors de les tuer tous deux au premier jour qu'il en trouveroit l'opportunité.

En ce temps là le sieur Champlain eut volonté de faire un voyage au Cap de tourmente, pour lequel il fist choix d'un nommé Henry domestique de la Dame Hebert & de quelques autres pour conduire sa chaloupe. Ce pauvre Henry avoit eu un songe admirable la nuict precedente, il luy estoit advis que revenant du Gap de tourmente, les Sauvages le vouloient tuer à coups de haches & despées, ce qui le fist crier si haut à son compagnon couché auprès de luy, Louys, Louys, secourez moy, les Sauvages me tuent, que s'estant esveillé au bruit il trouva que c'estoit songe & non point vérité, & se r'assura à force de luy dire qu'il ne falloit point adjoûter de foy aux songes & resveries qui nous viennent la nuict en dormant.

Sa maistresse qui ne le pouvoit dispenser de ce voyage nonobstant les excuses & les prieres, luy conseilla de prendre son chien & qu'il luy seroit de bonne guette; mais le mal-heur fut que le sieur de Champlain estant pressé de partir, le pauvre Henry n'eut pas le loisir d'embarquer son chien, qui luy eut sauvé la vie & tiré du péril.

Le lendemain à certaine heure du jour Mahican Atic Ouche fut au logis de la dame Hébert luy demander un morceau de pain, car il estoit grand amy de la maison, mais luy ayant esté respondu que celui qui en avoit la charge estoit allé au Cap de tourmente & qu'il y en avoit pour lors fort peu à la maison, il creut entendant parler de celui qui avoit la charge du pain que c'estoit le boulanger qui l'avoit offencé, & partant sans autrement s'informer de ce qui en pouvoit estre parti sur le soir bien tard pour l'aller trouver au cul de sac où il devoit coucher en la cabane du Chirurgien avec un pauvre manouvrier appellé du Moulin, lesquels ayans trouvé la cabane fermée, furent contraincts de coucher sous un arbre enveloppez dans leurs couvertures à cause du froid.

Estans tous deux bien endormis arriva le Sauvage Mahican Atic Ouche, avec ses armes la hache & l'espée à onde de laquelle il leur donna tant de coups au travers du corps, qu'ils resterent morts sur la place sans avoir pû se faire cognoistre, ce qui leur eu sauvé la vie, car ce n'estoit point à eux à qui on en vouloit, mais au boulenger de Kebec & au serviteur de maistre Robert & neantmoins le coup estoit donné dequoy le meurtrier mesme fut fort marry, mais trop tard, car

Henry estoit l'un de ses meilleurs amys.

Ce mal-heur achevé, le mal-heureux barbare tout attristé vouloit couvrir son fait il prit les deux corps & les traïna le long de la prairie sur le bord de l'eau, afin que la marée venans elle les emportast puis se rembarqua dans son canot & se retira en sa cabane où il ne fut pas le bien venu pour n'avoir point apporté d'anguilles.

Le lendemain matin les deux François à qui le barbare en vouloit furent où les deux corps morts avoient esté meurtris, & trouvant la trace du sang jugèrent de ce qui estoit arrivé sans sçavoir encore comment, ils suivirent la piste & trouverent les deux cadavres sur le bord de l'eau d'où ils les retirèrent & les mirent en lieu de seureté hors du hazard de la marée & des flots, puis se rembarquerent dans leur canot pour l'habitation, où ils donnerent avis au sieur du Pont Gravé de ce funeste accident, qui à ceste occasion despecha une chaloupe au cul de sac pour en rapporter les deux corps ainsi miserablement tuez, puis en mesme temps envoya aux RR. PP. Jesuites & à nostre Convent advertir que l'on se donnast de garde des Sauvages & fist prier le P. Joseph particulièrement qu'il luy fist la faveur de le venir trouver pour adviser à ce qu'on auroit à faire.

La chaloupe arrivée avec les deux corps morts estonna fort tous les François, notamment la dame Hébert, laquelle se resouvenant du songe du pauvre deffunct Henry qui avoit esté son domestique s'en affligea fort, & disoit en se plaignant d'elle mesme; hélas j'ay esté en cela bien miserable de n'avoir point creu à cest infortuné garçon, qui nous avoit par le ministere de son Ange, comme adverty de son desastre à venir, mais hélas qui pourroit adjouster de foy aux songes & resveries, qui nous arrivent si souvent en dormant, sinon que l'on manqua de sagesse.

Les corps furent mis dans l'habitation & posez en lieu decent, tandis que tous les Capitaines Montagnais, qui estoient là és environs de Kebec furent mandez par le sieur de Champlain de le venir trouver promptement, ce qu'ils firent avec la mesme diligence que le truchement Grec leur avoit enchargé, & du mesme pas le Sauvage Choumin avec son beau frere vindrent en nostre Convent faisant les ignorans & les estonnez, mais bien davantage quand ils virent que l'entrée de la maison leur fust refusée par nostre F. Gervais qui en estoit le portier. Toutesfois non si rigoureusement qu'il ne mist Choumin au choix d'y entrer & non point à l'autre, s'il ne quittoit premièrement, ce qu'il avoit de caché dessous sa robbe.

Il y eut là un petit de contrastes, car les bonnes gens ne vouloient point advouer qu'ils eussent rien de caché, & le bon Frere perseveroit dans son soupçon que ce barbare avoit quelque chose sous la robbe qu'il tenoit serrée devant son estomach, à la fin il en tira une bayonnette, que quelque Rochelois luy avoient traictée, laquelle il donna audit Frere qui sur celle indice leur fist quelque reprimende de leur mauvaise volonté à l'endroit des François & de la mort des deux nouvellement tuez, ce qu'il disoit à dessein pour apprendre d'eux qui avoit esté les meurtriers & non pour aucune mauvaise opinion, qu'il eut de ce Choumin qui nous estoit très bon amy.

Choumin neantmoins un peu picque au ieu ne se pût taire qu'il ne luy die: Frere Gervais je croy que tu n'a point d'esprit, pense tu que je sois si meschant de te vouloir du mal ny à aucun des François; je viens de l'habitation où j'ay veu les deux corps morts meurtris par les Hiroquois, & non par aucun de nostre Nation, car qu'elle apparence après tant de bien-faits receus que nous soyons si miserables que de tuer de tes gens, tu sçay bien toy-mesme que je suis vostre amy & à tous tes frères, & que si j'ay de vous rendre service je l'ay tousjours fait à mon possible & veux continuer jusques à la mort de vous aymer comme mes freres & mes enfans. Tu diras que tu a trouvé mon beau frere saisy d'un grand cousteau, mais sçache que ce n'est pas pour faire du desplaisir aux François, mais pour le deffendre des Hiroquois, dont on dit qu'il y a grand nombre dans les bois pour nous surprendre, comme ils ont fait ces deux François dequoy rendent tesmoignage nos Capitaines mandez à l'habitation par le sieur de Champlain.

Le Frere Gervais luy repliqua qu'il ne doutoit nullement de son amitié, mais qu'il ne pouvoit croire que ce fussent autres que Montagnais qui eussent fait le coup, & que s'il estoit brave homme il leur descouvrirait les meurtriers pour s'en donner de garde une autre fois, ce qu'il ne voulut faire niant tousjours, qu'il les cogneut, mais il assura le Frere qu'il feroit son possible pour les découvrir & amener vif ou mort à Kebec pourveu qu'on luy rendit son grand cousteau, qui serviroit pour leur trancher la teste s'ils faisoient les retifs, le frere leur ayant rendu ils partirent pour l'habitation parler au Pere Joseph, auquel ils contèrent ce qui leur estoit arrivé depuis leur entre-veuë.

Les Capitaines Sauvages estans tous à Kebec, le sieur de Champlain les harangua & leur fist voir les corps & les playes de ces meurtres, où se recognut que l'espée dont on s'estoit servy estoit une espée ondée, qui fit croire à plusieurs particulièrement à Choumin, qu'elle estoit d'un de leur Nation, ce que nioit absolument Mahican Atic Ouche, qui taschoit de se justifier & couvrir son forfait par cette simple negative, mais il estoit des-ja tellement dans la mauvaise estime de tous les autres Capitaines de sa Nation, qui ne l'osoient neantmoins absolument condamner sans une plus grande cognoissance de cause, qu'ils deleguerent des personnes pour en faire les informations & poursuivre contre luy.

Esrouachit soustint aussi que le fait avoit esté perpetré avec l'espée d'un de leur Nation, & qu'il en falloit faire recherche, puis rehaussant sa voix vers tous les siens qui estoient là presens leur dit: ô hommes qui estes icy assemblez! est il pas vray que nous sommes bien meschans de tuer de la forte ceux qui nous font du bien & nous a assistent de leurs moiens, car sans eux que

deviendrions nous au temps de l'extreme famine qui nous assaille si souvent, nous mourrions tous ou du moins nous souffririons beaucoup, parquoy je vous promet, dit-il, au sieur Champlain de faire moy mesme une exactee recherche de ces meschans pour vous les amener en vie ou en rapporter les testes, que je vous consigneray, partant fiez vous en moy, dequoy le sieur de Champlain le loua & pria de ne desister point de ses poursuittes que les criminels ne fussent descouverts, parce qu'il avoit esté dit & conclud par les Chefs François, que jusques à ce qu'ils fussent amevez, il ne seroit permis à aucun Sauvage d'approcher les François de vingt pas loing, soit allans par les bois ou approchans des maisons, sans que premier ils appellasnt pour eviter aux surprises à peine d'estre arquebusez par les François qui n'iroient plus sans armes, ce qui troubla fort la pesche de l'anguille car tout cecy arriva au mois d'Octobre l'an 1627, qu'elle commencoit à estre bonne.

L'on fit l'enterrement de ces deux corps le plus honorablement que faire se peut & le service achevé, le Pere Joseph s'en retourna au Convent avec Choumin, auquel on fist cognoistre la malice des Montagnais, qu'il advoua franchement & promit que dans deux jours il sçauroit les meurtriers, mais qu'il les prioit de ne point dire à personne qu'il les auroit decelez, ce qu'on luy promit, afin que la vengeance ne tombat point sur luy, car entre ces Nations là il ne fait pas bon estre ennemy de personne si on ne se veut mettre dans le hazard d'estre tué.

Estant party de nostre Convent il s'en alla droit trouver celuy à qui il avoit veu une espée à onde, mais un peu trop tard, car le marchand ayant sçeu qu'on le cherchoit il la jette dans la riviere, ou du moins il la cacha si bien qu'elle ne se trouva point, ce que voyant Choumin il luy presenta à tenir le tustebeson, duquel j'ay parlé au chap. des conseils livre second, mais se tournant de costé il le refusa & pleurant disoit, j'ay tousjours bien aymé Henry, ce qui estoit vray, mais ce n'estoit pas à dire qu'il ne l'eut tué.

Choumin voyant ce refus, il le presenta à plufieurs autres qui ne firent aucune difficulté de le tenir pour ce qu'ils se sentoient innocens, & puis s'en retourna chez nous, où il dit à nos Religieux qu'asseurement Mahican Atic Ouche avoit fait le coup, & qu'il le falloit prendre, il en fut dire autant au sieur de Champlain, qui fist venir le dit Mahican pour voir s'il l'advoueroit, mais arrivé qu'il fut dans la chambre il ne fist que pleurer, disant qu'il estoit un meschant, & qu'il meritoit la mort, & nya pourtant fort & ferme qu'il eut commis le meurtre.

Et d'autant que l'on avoit trouvé la piste de trois personnes de diverses grandeurs, l'on luy demanda si ces deux enfans avoient assisté au meurtre commis, il dit que non, & que n'ayant pas fait le coup il ne les y avoit pas conduits. L'on envoya querir trois de ses enfans lesquels l'on interrogea, mais sans en pouvoir rien tirer, quelqu'uns estoient d'avis qu'on les devoit constituer prisonniers, & d'autres trouverent meilleur d'en retenir l'un & laisser aller les deux autres, qui s'en retournerent saisis d'une telle espouvente que le plus grand des deux aagé d'environ 18 à 20 ans arrivant de l'autre costé du fleuve tomba mort sur la place, ce qui estonna fort les Sauvages qui disoient que se sentant coupable, il estoit mort de frayeur, d'estre fait mourir par justice.

Les Chefs de Kebec voyans que l'on ne pouvoit lors tirer preuve suffisante pour faire mourir le meurtrier, l'on demeura d'accord avec les Capitaines Sauvages & l'accusé, qu'il donneroit son fils, & Esrouachit l'un desdits Capitaines & parent dudit accusé, un autre des siens, & que tous deux demeureroient pour ostages jusques à ce que l'on eut descouvert le meurtrier, & que au renouveau le dit Esrouachit seroit tenu de re-représenter ledit Mahican Atic Ouche, ou le meurtrier convaincu du crime.

Pendant l'Hyver l'on fit toutes les diligences possibles pour cognoistre le malheureux, mais les Sauvages interessez en la cause oppinerent tous que ce ne pouvoit estre autre que celuy duquel on se doutoit, & qu'il ne falloit s'en informer davantage, pour ce qu'autrement on en offenceroit plusieurs pour un.

Le Printemps venu l'on esperoit à Kebec que Esrouachit rameneroit son homme, mais craignant d'y recevoir quelque affront il le renvoya par un Capitaine de Tadoussac, nommé le Jeune la Fouriere, qui le conduit jusques à Kebec, où plusieurs Sauvages entre autre Choumin, donnerent avis qu'il le falloir retenir comme coupable, & delivrer les deux garçons comme innocens, ce qui fut fait.

L'on esperoit bien faire son procès si tost que les Navires François seroient arrivez, mais la prise qu'en firent les Anglois en empescherent l'execution, & fut en fin delivré un peu avant qu'ils se rendissent maistres du pays, car il ne voulut jamais rien confesser du meurtre commis, bien qu'il s'accusast comme criminel, disans tousjours qu'il estoit un meschant homme, & avoit merité la mort, mais tout cela n'estoit rien dire, car la Confession veut qu'on die en quoy on a esté meschant, & specifier les fautes.

La pesche de l'anguille fut assez bonne, bien qu'elle ne fut la bonne année, car de deux en deux ans il y en a tousjours une meilleure que l'autre, je ne sçay par quelle raison, sinon que le Créateur l'a ainsi voulu. Les Sauvages ne la firent pas si librement qu'à l'accoustumée, à cause du meurtre commis, dont ils apprehendoient la punition sans qu'on eut dessein de leur mesfaire, c'est pourquoy beaucoup souffrirent de grandes necessitez au mois de Decembre, que les neiges furent basses, & fondoient à mesure quelles tomboient, tellement que les Barbares ne pouvoient aller à la chasse, & si n'avoient que fort peu de poisson.

Au commencement du mois de Janvier Choumin avec un autre Sauvage vindrent à l'habitation,

traiter quelques vivres pour leur aider à couler le temps jusques aux grandes neiges, & dirent qu'il y avoit vingt cinq, ou trente personnes, tant hommes femmes qu'enfans de leur compagnie au delà de la riviere en si grande necessité, qu'il y avoit dix à douze jours qu'ils n'avoient mangé, sinon des champignons qu'ils trouvoient à des, vieux hestres, dont ils se soustenoient.

Choumin ayant eu parole des sieurs de Champlain, & du Pont qu'ils les accommoderoient de quelques vivres à credit, il leur fit signe de passer la riviere, & se rendre vers Kebec s'ils pouvoient trouver passage entre les glaces, comme ils firent, non, sans courir de grandes risques de leur vie, mais comme de pauvres loups, la faim les faisoit sortir des bois, dont nous en eumes huict qu'il nous fallut nourrir l'espace de huict jours, & puis se retirerent en leurs cabanes proches de l'habitation, qu'ils demurerent jusques à la fin du mois de janvier, qu'ils s'en allerent chasser (la saison estant lors bonne) vers le lac de saint Joseph, où ils firent bien leur profit aux despens des caribouts, eslans & autres bestes qui y sont à foison.

Ce lac de saint Joseph de grande estendue, a esté ainsi nommé par les François, à cause que le Pere Joseph superieur de nostre maison y avoit passé partie d'un Hyver avec les Barbares, comme en un tres-bon endroit, tant pour la pesche que pour la chasse, comme j'ay dit, y ayant tout autour quantité de bestes fauves, & des castors en abondance, & d'où il n'y a de l'habitation que pour une journée de chemin en Hyver, & encore moins en esté, mais qui est de tres-difficile accès, à cause de quatorze sauts que l'on rencontre en chemin, où il faut tout porter, & le canot, & l'équipage plus de deux lieuës loin parmy les-bois.

Le jour pris que tous les Sauvages devoient partir pour leur retour parmy les bois, l'un d'entr'eux à ce député, le cria à pleine teste, par tour le quartier, disant: O hommes qui estes icy campez, on a jugé à propos que demain matin on decabanera pour un tel voyage, que tout le monde se tienne donc prest, car je m'en vay marquer le chemin, ce qu'il fit en donnant quelque coups de haches à certains arbres qui leur servirent de guide, dons j'admire l'invention, mais bien davantage quand sans ces marques il passent de droite ligne, jusques à plusieurs lieuë, trouver un nid d'oyseau, je dis un petit nid d'oyseau, un morceau d'eslan caché dessous la neige, ou un chute qui ne paroist qu'à trois pas de vous.

C'est icy ou les plus entendus Astrologues & Mathematiciens Europeans perdroient leur theorie, & leur beau discours, devant un peuple qui ne sçait les choses que par la pratique, & non des livres, j'ay veu des personnes que pour avoir leu de ces livres, se croyoient fort habiles gens, lesquels: venant à l'expérience se trouvoient fort ignorans devant des Mariniers mesmes, qui sçavoient à peine lire. La théorie de nos Doctes est bien necessaire, mais la pratique de nos Barbares vaut encor mieux, à laquelle je me fierois plustost qu'à l'autre.

Tout le camp estant levé, & les cabanes ruinées, ce qui se fait en fort peu de temps, le bagage fut disposé arrangé, & accommodé sur les traisnes, qui sont leur chariots de bagages, dont les unes sont longues de plus de dix pieds, & les autres moins, larges seulement d'un pied ou peu plus, à cause de beaucoup d'arbres, & de lieux fort estroits, où il leur convient souvent passer. Les femmes, & les filles qui en sont les chevaux, & les mulets, se mirent sous le joug passans une corde sur leur front qui tenoit au chariot, & avec cet ordre se mirent en chemin dès lendemain matin, pour passer les premières (avant le gros de l'armée) devant nostre maison, où elles esperoient recevoir une ample charité qu'on leur fit le mieux que l'on peut, car elles estoient toutes si maigres & deffaictes, aussi bien que les hommes qui vindrent après, qu'elles faisoient horreur & pitié.

Neantmoins avec toutes ces peines, ces souffrances, & ces travaux, elles estoient toutes si gayeres & contentes qu'elles ne faisoient que rire & chanter en chemin, ce qui faisoit estonner nos Frères qui leur portoient une sainte envie, de pouvoir estre patiens comme elles, parmy de si cruelles necessitez qu'elles devoient avec un courage viril, en ce faisant violence, car elles ne sont point insensibles.

C'est une leçon louable que les Sauvages nous donnoient demeurans avec eux, de ne nous attrister point pour chose qui nous arivat. Si tu t'attriste, disoient-ils un jour au Pere le Jeune, tu seras encore plus malade, si ta maladie augmente tu mouras, considere que voicy un beau pays, ayme le, si tu l'aymes tu t'y plairas, si tu t'y plais tu t'y resjouyras, si tu t'y resjouys, tu guariras, & par ainsi tu vivras contant, & ne mourras point miserable.

Histoire plaisante d'un Sauvage qui mangea la menestre d'une chienne, qui luy eut par après toujours hayne, & de trois filles Sauvages qui furent données au sieur de Champlain, pour estre instruites en la foy, & es bonnes moeurs.

CHAPITRE V.

ENtre les exemples que j'ay rapportée de la necessité, & indigence extreme en laquelle tombent quelque fois nos Montagnais, je n'en ay point remarqué une plus admirable, & digne de compassion que celle que je m'en vay vous dire, & qui vous estonnera d'autant plus que le débat estoit entre le pere, & le fils également pressez de la faim. Il vint chez nous un Barbare de la mesme Nation, surnommé Brehaut par les François, à raison qu'il crioit si

haut quand il parloit qu'on l'entendoit de toutes parts, non qu'il fut sourd, mais mal habitué, il estoit tellement affamé, qu'après avoir mangé un plain plat de pois cuits, avec un gros morceau de pain bis, tel que nous l'avions, c'est à dire bien pauvre pour la saison. Appercevant une chaudière sur le feu, voulut sçavoir ce qui estoit dedans (car la faim rend les personnes importunes) on luy dit que c'estoient des peaux d'anguilles, avec du son d'orge, & des meschantes feuilles de choux, que l'on faisoit bouillir pour le disner de nos chiens. Ah dit-il que vos chiens sont bien traictez, & moy je meurs de faim, donnez moy de leur menestre; car je ne suis pas encore rassasié.

Or comme on sçait qu'ils ne sont pas trop délicats, & qu'il n'en pouvoit arriver aucun inconvenient. Nos Religieux ne firent aucune difficulté de descendre la chaudière, & de luy en donner un plein plat, qu'il avalla fort avidement en tortillant, car le bouillon estoit si chaud qu'il se brusloit sans lascher prise. Son petit fils aagé de neuf à dix ans, voulut avoir part au festin, & avalloit les peaux d'anguilles routes entières, aussi bien que le pere, mais comme ils humoient alternativement l'un après l'autre dans un mesme plat, il arriva que le père avalla le bout d'une peau, & le fils l'autre bout, & tiraient avec les dents à qui l'emporterait, sans prendre garde qu'ils se brusloient, & firent si bien que chacun eut son bout, ce qui fit grande compassion.

Mais pour ce que le pere reprochoit à son fils, qu'il estoit un gourmand, & que le fils de mesme luy rendoit son change, disant qu'il mangeoit tout, l'on trouva expédient pour les mettre d'accord, donner à part le manger au petit, aussi glouton que son pere affamé.

Or comme nos Religieux pensants qu'ils estoient plus que suffisamment rassasiez, voulurent serrer le reste, Brehaut leur dit que s'ils l'agreioient ils viendraient bien à bout de tout, & qu'on ne leur devoit faire un festin à demy, de maniere qu'ils rendirent la chaudière nette comme un escu, après en avoir mangé un bon seau de menestre. Mais ce fut icy bien la pitié, car comme ils estoient fort empeschez à vuidier la chaudière, la chienne pour qui le festin avoit esté fait estoit là sous une couche, qui regardoit avec regret ce debris, laquelle à la fin portée de cholere du mauvais service qu'on luy rendoit, sortit de son trou, & se jetta à ce Barbare qu'elle fit crier à l'ayde, ce qu'elle n'avoit jamais fait, & deslors elle ne peut plus souffrir de Sauvage en nostre Convent, ny mesme ouyr parler leur langage sans abbayer, & faire du bruit.

Avant que les Montagnais partissent pour les bois & la chasse, ils voulurent reconnoistre le sieur Champlain de quelques presents, & adviserent entr'eux quelle chose luy seroit la plus agréable, car ils tenoient fort chers les plaisirs, & l'assistance de vivres qu'ils en avoient receus. Ils envoyerent Mecabau, autrement Martin par les François, au P. Joseph pour en avoir son advis auquel il dit, mon fils, il me souvient qu'autrefois Monsieur de Champlain a eu desir d'avoir de nos filles pour mener en France, & les faire instruire en la loy de Dieu, & aux bonnes moeurs, s'il vouloit à present nous luy en donnerions quelqu'unes n'en serois tu pas bien content, à quoy luy respondit le P. Joseph que ouy, & qu'il luy en falloit parler, ce que les Sauvages firent de si bonne grâce, que le sieur de Champlain voulant estre utile à quelque ame, en accepta trois, lesquelles il nomma, l'une, la Foy, la seconde, Lesperance, & la troisieme la Charité, desquelles il prit un tel soin qu'il les fit instruire avec beaucoup de peine, non seulement aux choses de la foy, niais aussi en des petits exercices de filles, & en tapisserie qu'il leur trassoit luy-mesme, & leur monstroit les fautes & pour ce qu'il avoit fort peu de laine, quand elles l'avoient employé, il leur faisoit deffaire l'ouvrage & en recommencer un autre d'une autre sorte, à quoy elles obeissoient ponctuellement pour estre d'un naturel assez patientes, & non legeres.

Plusieurs croyoient que les Sauvages n'avoient donné ces filles au sieur de Champlain que pour s'en descharger, à cause du manquement de vivres, mais ils se trompoient, car Choumin mesme à qui elles estoient parentes desiroit fort de les voir passer en France, non pour s'en descharger, mais pour obliger les François, & en particulier le sieur de Champlain, qui en effect s'en tenoit obligé, pour ce que tout son dessein en ce bon oeuvre estoit de gagner ces trois ames à Dieu, & les rendre capables de quelque chose de bon, en quoy je peux dire qu'il a grandement mérité, & qu'il se trouvera peu d'hommes capables de vivre parmy les Sauvages comme luy, car outre qu'il souffre bien la disette, & n'est point delicat en son vivre, il n'a jamais esté soupçonné d'aucune deshonesteté pendant tant d'années qu'il a demeuré parmy ces peuples Barbares, c'est pourquoy ces bonnes filles l'honoroient comme leur pere, & luy les gouvernoit comme ses filles.

Le Samedy d'après la Purification, le Pere Joseph partit avec le Frere Charles pour le Cap de tourmente administrer les Sacremens de Confession, & Communion à sept ou huict François qui y estoient là demeurans, mais le froid fut si grand, & le vent si impetueux qu'ils furent contraints de coucher en chemin, sur un grand lit de neige enveloppez dans la couverture d'un extreme froid qui les pensa faire mourir. Ce sont là les Delices, & les caresses desquelles on est souvent visité en voyageant l'Hyver, lorsque pour le secours de quelque ame, ou le soin de chercher sa nourriture, il faut battre la campagne, & coucher emmy les bois. Je sçay bien que le froid est assez grand en France, mais incomparablement plus long en Canada, & moindre au pays des Hurons, où il fit un peu d'excez au temps que j'y demourois, mais contre son ordinaire.

Arrivée de la flotte Angloise à Tadoussac, & la prise qu'ils firent du Cap de tourmente, avec le presage qui en avint par la cheute de deux tournelles du fort, & d'un petit Sauvage qui fut creu fils du Roy de Canada.

CHAPITRE VI.

JE ne voudrois pas m'amuser aux augures & pronostiques des anciens Payens, ny à celles de nos modernes, qui sont ordinairement fausses, & ausquelles on ne doit adjoûter de foy. Mais Dieu le Créateur qui comme un bon pere de famille ne veut pas la perte de ses enfans ains qu'ils vivent, nous menace souvent par des signes extérieurs ou prodiges, qui nous apparoissent comme autant d'avuant-coureurs de son prochain chastiment.

La cheute inopinée de deux tourelles du fort de Kebec, advenue peu de jours avant l'arrivée des Anglois, estonna fort tous les François, lors qu'un Dimanche matin 9e jour de Juillet 1628, ils virent ce funestre eschet, qu'ils prirent à mauvaise augure. Car quelle apparence, disoient les plus devots, eussent elles pü tomber d'elles mesme en un calme si grand, si Dieu par cette cheute ne leur eut voulu signfier quelque chose de malheureux. Il n'y avoit que trois ans qu'elles estoient basties, ce n'estoit donc pas la vieillesse, qui avoit causé leur ruyne, mais l'indevotion des habitans, que Dieu vouloit chastier par le ravage des Anglois.

Il y en avoit neantmoins qui n'avoient pas ce sentiment là, & prenoient les choses au pis, car ils disoient que les imprecations des ouvriers, qui trop pressez en leurs ouvrages, n'avoient à peine le temps de respirer, avoit renversé ce bastiment, là, ce qui pouvoit bien estre, disoient d'autres, car il n'y avoit année qu'il ne tombat quelque chose du fort, où l'impatience des ouvriers se voyoit en ce qu'il y falloit tousjours remettre la main, & faire les choses comme par despit, à cause de cet empressement des Chefs, du moins ils s'en plaignoient.

Pendant cet accident inopiné & interpreté ainsi à la fantaisie d'un chacun quatre Navires Anglois, avec un cinquiesme de la compagnie, qu'ils avoient pris à l'Isle percée, entrerent au port de Tadoussac, où ayans trouvé une barque Française la firent promptement armer, & ayans corrompu quelque Sauvages par presents, comme il est aysé, ils les y firent embarquer avec environ vingt de leurs hommes, qui estoient en partie François, pour se saisir du Cap de tourmente, où estoit nourry tout le bestial des hyvernans, & de là aller surprendre Kebec s'ils pouvoient, avant que les François cussent esventé leur venue.

Mais à mesme temps que la barque eut levé l'anchre pour ce malheureux dessein, partirent du mesme lieu, nostre Napagabiscou avec un autre Sauvage de nos amis, pour en aller advertir les François, sans sçavoir neantmoins que ce fussent François, ou Anglois, ny quel estoit leur dessein; & firent telle diligence que les ayans devancé, ils arriverent au Cap de tourmente, où ils donnerent advis au sieur Foucher qui y commandoit, de tout ce qu'ils avoient veu, lequel à mesme temps despecha deux de ses hommes pour en porter les nouvelles à Kebec mais sans asseurer quels vaisseaux s pouvoient estre, car les Sauvages luy avoient dit que le Capitaine Michel y estoit avec plusieurs autres François, mais que leur Cappots & chapeaux, estoient neantmoins d'Anglais, c'est ce qui les fit douter, & donner l'espouvente qu'ils auroient bien tost sur les bras, l'ennemy des François, comme il arriva.

Le Pere Joseph se trouva lors fort à propos à Kebec, prest d'aller administrer les Sacrements aux François du Cap de tourmente, où nous avions estably une Chapelle, laquelle les Anglois ont depuis bruslée, avec la maison des Marchands, & esgaré tous nos ornemens servans à dire la sainte Messe. Le canot estant disposé à l'ayde de l'un de nos Freres qui l'accompagnoit, ils partirent promptement avec ses deux Messagers arrivez de nouveau, avec dessein de donner jusques à Tadoussac, pour en rapporter de certaine nouvelle, & ne tremper plus dans les doutes de ces Navires. Mais, ayans à peine avancé 4 ou 5 lieuës dans le fleuve, ils apperceurent deux canots de Sauvages venir droit à eux, avec une diligence incroyable, qui leur crioient du plus loing, à terre à terre, sauvez-vous, sauvez-vous, car les Anglois sont arrivez à Tadoussac, & ont envoyé ce matin fourager, & brusler le Cap de tourmente.

Ce fut une alarme bien chaudement donnée, & qui augmenta à la veue du sieur Foucher, couché tout de son long à demy mort dans le canot, du mauvais traictement des Anglois, duquel ils sceurent au vray le succès de leur malheureuse perte.

Il ne faut pas demander s'il fallut tourner visage à Kebec plus viste qu'on n'estoit venu, mais ayans le vent, & la marée contraires, les Pères furent contraincts de ceder à la necessité, cacher leur canot dans les bois & s'en aller par terre jusquea à l'habitation, par un temps fort fascheux, que le sieur de Champlain fut amplement informé du bruslement & desastre arrivé au Cap de tourmente en la maniere suivante.

La barque ayant abordé le Cap, & les Anglois pris terre une matinée que le bestial estoit desja dans la prairie, ils s'accosterent de quatre ou cinq François qui en avoient la garde, & feignans estre des leur, les sceurent si bien cajoler, que leur ayans fait croire qu'ils estoient là envoyez de la part du sieur de Rocmont, pour les advertir de sa venue, & de là porter des vivres à l'habitation, que les pauvres François de trop facile croyance, grandement resjouys de si bonnes nouvelles, leur donnerent libre entrée dans leur maison, & la collation de tout ce qu'ils avoient de meilleur; Mais ô bon Dieu quels hostes, ils ne furent pas plustost entrez dans ce logis mal gardé, qu'ils pillerent & ravagerent comme ennemis jurez, tout ce qu'il y avoit là dedans, puis ayans fait rentrer le bestial au nombre de quarante ou cinquante pieces, ils tuerent quelques vaches pour leur barque, mirent le feu par tout, & consommerent jusques aux fondemens de la maison, une seule vache exceptée, qui se sauva dans les bois, & six autres que les Sauvages avoient attrappé pour leur part du debris. Ce fut là une grande desolation, & une furie de gens qui ne

craignoient point Dieu, ny d'offenser leur propre patrie, car comme j'ay dit, une partie de ces voleurs estoient François naturels, dont aucuns estoient de cognoissance, qui fut la cause que le sieur Foucher Capitaine dudit Cap de tourmente, fut plus facilement trompé, & y pensa encor perdre la vie, car en se sauvant dans un canot de Sauvage, ils luy frizerent les moustaches à coups de mousquets, & emmenerent prisonniers un nommé Piver, sa femme, sa petite niepce, & un autre jeune homme avec eux.

Après avoir fait ce malheureux eschet ils s'en retournerent à Tadoussac avec tout leur butin, & de là avec leurs cinq vaisseaux, & une barque, au devanr de la flotte François qu'ils attaquerent, & battirent si vivement, qu'ils s'en rendirent les maistres, comme je diray plus amplement cy après.

La victoire obtenue, & tous les Navires rendus par composition. Entre les choses plus precieuses de leur pillage, ils firent particulièrement estat du petit Huron nommé Louys de sainte Foy, qu'ils croyoient estre le fils du Roy de Canada, & en cette qualité le trainerent & habillerent tousjours fort magnifiquement & splendidement, pensans en recevoir de grandes gratifications & recognoissances de la part du Roy son pere, mais ils furent bien estonnez qu'ayans subjugué le pays, & demandé à voir ce beau Roy pretendu, qui par un bon-heur estoit descendu à la traite cette année là, il ne leur fut monstré qu'un pauvre homme à demy nud, & tout mourant de faim, qui leur demanda à manger, & à voir son fils.

A la verité cela les fascha fort, de s'estre ainsi mespris, & que ce faux bruit de Royauté leur eut causé tant de despence, mais pourquoy simples qu'ils estoient, croyoient ils des diademes, où il n'y avoit qu'une extreme pauvreté, la faute en estoit leur, car ils ne devoient croire si de leger au rapport de quelques matelots qui se gaussent là aussi-bien qu'icy, d'autant plus plaisamment que l'oisiveté y est plus en règne. Le Capitaine Thomas vice-Admiral, luy vouloit oster tous ses habis & rendre à son pere, habillé en Sauvage, mais quelqu'uns de ses amis luy conseillerent de le laisser honnestement couvers, afin d'encourager les autres enfans Hurons de bien esperer des Anglois, & de venir librement à eux & laisser là les François.

Il luy laissa donc un habit de crezé d'Angleterre enrichi d'un gallon d'argent dentelé, & en cest estat le rendit à son pere, luy promettant d'ailleurs, que si l'année prochaine il leur amenoit force Hurons, à la traicte ils luy rendroient les autres habis, qui estoient les uns d'escarlate & du drap du seau, chamarez de passemens d'argent, & d'autres de drap d'Angleterre minime en broderie d'argent, & les manteaux de mesmes.

Or le sieur de Champlain ayant esté ainsi amplement informé du desastre arrivé au Cap de tourmente, craignant qu'il luy en arriva de mesme à Kebec, mist ordre par tout pour la deffence de la place. Ce qu'ayant fait on vit arriver une chaloupe de prisonniers François entre lesquels estoient Piver, sa femme & sa niepce, avec quelques Basques, chargez d'un mot de lettre au sieur de Champlain de la part de Kerque Admiral de la flotte Angloise, qui le sommoit de luy rendre la place & luy envoyer ses articles pour la composition qu'il luy offroient assez honorables, veu la nécessité où ils estoient de vivres & de munitions. Coppie de laquelle lettre j'ay icy inserée avec la responce du sieur de Champlain qu'il luy enuoya par les mesmes messagers Basques dès le lendemain matin.

MESSIEURS, je vous advise comme j'ay obtenu commission du Roy de la grande Bretagne, mon très honoré Seigneur & Majesté, de prendre possession de ces païs, sçavoir Canada & l'Acadie, & pour cet effect nous sommes partis dix-huict Navires, dont chacun a pris la route selon l'ordre de sa Majesté, pour moy je me suis des-ja saisi de la maison de Miscou, & de toutes les places & chalouppes de ceste coste, comme aussi de celles d'icy à Tadoussac où je suis à present à l'ancre, vous serez aussi advertis comme entre les Navires que j'ay pris, il y en a un appartenant à la nouvelle compagnie qui vous venoit trouver avec vivres & rafraichissemens, & quelques marchandises pour la traicte, dans lequel commande un nommé Norot: le sieur de la Tour estoit aussi dedans, qui vous venoit trouver, lequel j'ay abordé de mon Navire: je m'estois préparé pour vous aller trouver, mais j'ay trouvé meilleur seulement d'envoyer une patache & deux chalouppes pour destruire & se saisir du bestial qui est au Cap de Tourmente, car je sçay que quand vous serez incommodé de vivres, j'obtiendray plus facilement ce que je desire, qui est d'avoir l'habitation: & pour empescher que nul Navire revienne je resous de demeurer icy jusqu'à ce que la saison soit passée, afin que nul Navire ne vienne pour vous avictuailler: c'est pourquoy voyez ce que désirez faire, si me désirez rendre l'habitation ou non, car Dieu aydant tost ou tard il faut que je l'aye, je desirerois, pour vous, que ce fust plustost de courtoisie que de force, à celle fin d'esviter le sang qui pourra estre respandu des deux costez, & la rendant de courtoisie vous vous pouvez asseurer de toute sorte de contentement, tant pour vos personnes, que pour vos biens, lesquels sur la foy que je pretends en Paradis, je conserveray comme les miens propres, sans qu'il vous en soit diminué la moindre partie, du monde. Ces Basques, que je vous envoie sont des hommes des Navires que j'ay pris; lesquels vous pourront dire comme les affaires de la France & l'Angleterre vont, & mesme comme toutes les affaires se passent en France touchant la compagnie nouvelle, de ces païs,

mandez moy ce que desirés faire, & si desirés traicter avec moy pour cette affaire, envoyés moy un homme pour cet effet, lequel je vous assure de chérir comme moy-mesme avec toute sorte de contentement, & d'octroyer toutes demandes raisonnables que desirée, vous resoudant à me rendre l'habitation. Attendant vostre responce & vous resoudant de faire ce que dessus, je demeureray, Messieurs, & plus bas vostre affecttionné serviteur, David Quer, du bord de la Vicaille, ce 18 Juillet 1628, stille vieux, ce 8 de Juillet stille nouveau. Et dessus la missive estoit escrit, à Monsieur de Champlain, commandant à Kebec.

La lecture faite par les sieurs de Champlain, & du Pont son Lieutenant en la presence de tous les principaux de l'habitation, il fut conclud après un long conseil, de luy envoyer la responce suivante toute pleine d'honesteté, & de bon sentiment.

MONSIEUR, nous ne doutons point des commissions qu'avez obtenues du Roy de la grande Bretagne, les grands Princes font tousjours eslection des braves & genereux courages, au nombre desquels il a esleu vostre personne, pour s'aquiter de la charge en laquelle il vous a commise pour executer ses commandemens, nous faisant cette faveur que de nous les particulariser entre autre celle de la prise de Norot & du sieur de la Tour qui apportait nos commoditez, la verité est que plus il y a de vivres en une place de guerre, mieux elle se maintient contre les orages du temps, mais aussi ne laisse de se maintenir avec la médiocrité quand l'ordre y est maintenu. C'est pourquoy ayant encore des grands bleds d'Inde, poix, febves, sans ce que le païs fournit, dont les soldats de ce lieu se passent aussi bien que s'ils avoient les meilleures farines du monde, & sçachant très bien que rendre un fort & habitation en l'estat que nous sommes maintenant, nous ne serions pas dignes de paroistre hommes devant nostre Roy, que nous ne fussions reprehensibles, & meriter un chastiment rigoureux devant Dieu & les hommes, la mort combattans nous sera honorable, c'est pourquoy que je sçay que vous estimerez plus nostre courage en attendant de pied ferme vostre personne avec vos forces, que laschement nous abandonnions une chose qui nous est si chere, sans premier voir l'essay de vos canons, approches, retranchemens, & batterie, contre une place que je m'assure que la voyant & reconnoissant vous ne la jugerez de si facile accez comme l'on vous auroit peu donner à entendre, ny des personnes lasches de courage à la maintenir, qui ont espruvé en plusieurs lieux les hazards de la fortune, que si elle nous est favorable vous aurez plus de sujet en nous vainquant, de nous departir les offres de vostre courtoisie, que si nous vous rendions possesseurs d'une chose qui nous est si recommandée par toute sorte de devoir que l'on sçauroit s'imaginer. Pour ce qui est de l'exécution du Cap de Tourmente, bruslement de bestial, c'est une petite chaumière avec quatre à cinq personnes qui estoient pour la garde d'iceluy, qui ont esté pris sans verd par le moyen des Sauvages, ce sont bestes mortes, qui ne diminuent en rien de ce qui est de nostre vie, que si vous fussiez venu un jour plus tard il n'y avoit rien à faire pour vous, que nous attendons d'heure à autre pour vous recevoir, & empescher si nous pouvons, les prétentions qu'avez eu sur ces lieux hors desquels je demeureray Monsieur, & plus bas, vostre affecttionné serviteur Champlain, & dessus, à Monsieur, Monsieur le General Quer, des vaisseaux Anglois.

La responce ayant esté donnée aux Basques, ils s'en retournèrent dès le lendemain matin comme j'ay dit, & navigerent pour Tadoussac où estans arrivez ils la presenterent au General Quer, lequel après s'estre informé en particulier de leur negociation, il fit assembler tous ceux de ses vaisseaux, & notamment les Chefs ausquels il leut la lettre que nous leur laisserons consulter à loisir pour rapporter icy quelque petite particularité necessaire au sujet, car comme dit le sieur de Champlain, ils furent trompez par la divine permission en ce qu'ils crurent l'habitation mieux garnie qu'elle n'estoit, où pour tout vivre chaque homme estoit réduit à sept onces de poix par jour.

Resolution de deux de nos Peres de vivre parmi les Barbares, les peines qu'ils y endurerent & la pieté d'un Montagnais converty.

CHAPITRE VII.

DAns les disgraces plustost que parmi les prosperitez on reconnoist le vray amy du coeur, d'avec celuy qui ne l'est que par interest. Les Sauvages Montagnais desireux de nouveautez, ayans sçeu la venue des Anglois à Tadoussac & la prise du Cap de Tourmente sur les François nous venoient tous les jours donner de fausses alarmes à Kebec, dont les uns tesmoignoient assez ouvertement un desir de changement & d'en voir

chasser les François sous esperance de mieux que leur promettoient les Anglois.

D'autres tout au contraire en eussent esté marris, comme de voir blesser la prunelle de leurs yeux, particulièrement nostre Napagabiscou, qui plein de ferveur comme l'Eunuque de Candax Royne d'Ethiopie, ne cherchoit que l'occasion de rendre service à ses bien-facteurs, & de faire voir que ce n'estoit pas en vain qu'on l'avoit fait Chrestien, mais par inspiration du Ciel, s'adressa au Pere Joseph & luy dit; Pere Joseph, à ce que j'ay pû apprendre les Anglois brusleront l'habitation, (ce qu'il disoit pour leur avoir veu brusler le Cap de Tourmente) & vous feront tous prisonniers, ce qui me seroit le plus sensible desplaisir qui me sçauroit jamais arriver. Parquoy je te supplie que tu aye soin de toy & de tes freres, & que tu me donne Frere Gervais, afin que je l'emmeine avec toy au païs des Algoumequins, ce sera un bien pour vous & pour moy, car outre que vous ne tomberez pas entre les mains des Anglois vous vous perfectionnerez en nostre langue, me confirmerez en la foy & enseignerez les autres qui ne sont pas encores instruits comme moy, & si tu veux me donner encor un autre de tes freres fais le venir promptement, car j'en nouriray bien jusques à trois. Si je souffre de la faim ils en souffriront & si j'ay de quoy manger ils en auront, & par ainsi ils n'auront pas pis que moy, si mieux ils ne peuvent avoir.

Le P. Joseph demanda au F. Gervais s'il vouloit bien s'exposer à ce danger & se resoudre de vivre & mourir parmy ses pauvres gens, veu le péril eminent d'estre pris par les Anglois qu'on attendoit de jour en jour à Kebec, mais le bon Religieux qui sçavoit l'importance de l'affaire, & que ce sont choses que l'on doit meurement considerer avant de les entreprendre, demanda temps de respondre & adviser à ce qu'il auroit à faire, puis se resolut à la fin de se rendre miserable parmy les miserables pour l'amour d'un Dieu qui s'estoit fait pauvre pour l'amour de nous, avec cette esperance de profiter aux Sauvages & à luy mesme en cet employ, & que tost ou tard, le païs seroit rendu aux François, comme il est arrivé.

Cette resolution resjouit extremement le Pere Joseph & en loua Dieu, & de ce pas s'en alla trouver les sieurs de Champlain & du Pont ausquels il fist ouverture de leur bon dessein, & comme ils avoient resolu de s'en aller parmy ces pauvres Barbares, travailler à leur conversion, & pour y maintenir l'autorité des François attendant l'esloignement des Anglois qu'on esperoit en bref à cause du secours qui approchoit, mais qui ne reussit pas.

Messieurs les Chefs ayans ouy & consideré les raisons de ce bon Pere, & que sans apprehension ny de la mort, ny de la faim, il vouloit s'exposer dans des hasards autant perilleux que dangereux, louerent son zèle, approuverent sa resolution & le prierent de partir au plustost, crainte qu'estant surpris par les ennemis, ils ne vinssent à perdre une si belle occasion, & l'offre de ce Sauvage nouvellement converty.

Ils se disposerent pour ce voyage & ayans laissé Frere Charles & les autres Religieux avec les RR. PP. Jesuites & imploré le secours de leurs saintes prieres, ils partirent le 19e jour de Juillet 1628, par un tres-mauvais temps, de maniere qu'encor bien qu'ils eussent le vent de Nordest, & leur chemin au Surouest, ils ne purent faire se jour là que huict ou neuf lieües à raison d'une disgrace qui leur pensa arriver, car allans à pleine voile par le milieu de la riviere ayans vent & marée, lss flots donnoient si rudement contre leur canot & dedans le vaisseau mesme, qu'ils penserent submerger, & furent contraints de tirer du costé de la terre & jetter de leurs hardes dans la riviere, pour soulager ce petit batteau d'escorce.

Mais comme les furies de la riviere alloient croissans, pensans renger la terre ils furent jettez du vent & des flots sur un rocher, où ils eurent plus de peur que de peine, jusques à un autre rencontre qui blessa en deux ou trois endroits l'un de leurs canots, en rompit un autre & précipita tous les Sauvages dedans l'eau, qui se sauverent à la nage. Il y avoit encore environ vingt lieues de là jusques aux trois rivieres, que ces pauvres submergez furent contraints de faire à pied avec des peines infinies, à cause de certains petites rivieres qu'il faut traverser en chemin.

Avant d'arriver ils raccommoierent les deux canots blessez au milieu d'une prairie vers le lieu appelle de sainte Croix où des-ja estoient arrivez deux canots du païs, qui tous quatre restèrent le reste du jour & de la nuict couchez à l'enseigne de la Lune en mesme hostellerie. L'appetit leur devoit estre fort aiguisé, car ils n'avoient mangé de tout le jour fors un peu de sagamité à cinq heures du matin, & puis adjoustez y les fatigues nompareilles de la riviere irritée par les vents, & vous trouverez qu'ils eussent bien merité quelque autre de plus excellent qu'un peu de sagamité de six ou sept morceaux de galettes qu'on leur donna avec quelque poix rostis pour tuer leur plus grand appetit. Il est vray que j'ay aucunefois experimenté une faim si furieuse sur le chemin des Hurons, que je me fusse volontiers jetté à en brouter les herbes & les racines, si je n'en eusse appréhendé le poison de quelqu'unes, c'est ce qui me faisoit courir les bois & les lieux escartez pour y chercher des petits fruits que la nature y produit, mais qui sont aussi tost enlevez par les enfans des Barbares.

Environ la mi-nuict la marée fut grande & tellement dilatée, qu'elle s'estendit par tout où ils estoient couchez & les obligea de se remettre sur les eaues, où ils furent encores tellement tourmentez & agitez des vents & des pluyes continuelles, qui leur donnoient de tous costez qu'ils ne sçavoient comment se pouvoir conduire avec les seuls flambeaux d'esorces qu'il avoient pour toute clarté & leur faisoient souvent eclipse.

Le premier canot qui faisoit l'avant garde, donna si rudement contre un rocher qu'il y pensa couler à fond sans que la diligence des Sauvages le pû empêcher d'estre blessé, ce que voyans & qu'ils ne pouvoient en façon de monde se gouverner, ils descendirent 4 filles à terre pour

chercher lieu de se cabaner, (car c'est un de leur soin avec les femmes,) mais elles ne rencontrèrent par tout que des eaues & des fanges, où elles enfoncerent en quelque endroit jusques à la ceinture dont l'une s'y pensa noyer, car l'obscurité de la nuit estoit si grande qu'ainsi embarrassées elles ne purent retourner à leurs canots & fallut promptement battre le fuzil & allumer des flambeaux pour les aller retirer, après quoy on chercha place pour y passer le reste de la nuit, mais ô mon Dieu qu'elle nuit où le repos estoit un martyre.

Environ les six heures du matin arriverent à eux quatre canots, qui alloient à Kebec querir des vivres, ils advouerent avoir soufferts les mesmes disgraces de nos hommes, un canot perdu & des peines au delà de leur pensée, qui les avoient reduits jusques à l'extrémité, mais comme j'ay peu quelquefois pratiquer estre nos Hurons, après estre sortis de quelque malheureux passage, où à la fin de quelque tournée laborieuse, ils firent festin & chanterent par ensembles, puis se separerent & allerent chacun leur chemin, conduis d'un vent que Dieu leur donna fort favorable, lequel les rendit en peu d'heures jusques aux trois rivieres, où estoit pozé un camp de Montagnais & d'Algoumequins, qui les receurent avec une joye & applaudissement d'un peuple affectionné envers nos pauvres Religieux, ils estoient là attendans la maturité de leurs bleds & citrouilles des ja assez avancez, pour la saison.

Ces bons Peres avec leurs hostes se cabanerent là avec eux, où à peine eurent ils passé huit jours de temps, qu'il leur arriva nouvelle de l'esloignement des Anglois, avec lettres des Chefs de Kebec, par lesquelles ils les supplioient de retourner à leur Convent, puis que les plus grands dangers sembloient estre passez, neantmoins qui furent bien déplorables quelques temps après, & la ruine de tout le país.

La nouvelle n'en fut que tres-bonne, mais ce qui en augmenta la joye fut l'arrivée de 20 canots Hurons, dans l'un desquels estoit le V. P. Joseph de la Roche, haslé, maigre & deffait comme un homme à qui la necessité avoit enjoint forces jeusnes, & le Soleil du hasle, car c'est le teint & le maigre que l'on prend d'ordinaire, en si austere voyage où l'on ne jouyt d'aucun contentement que celui de la bonne conscience.

Tous les bons Pères s'entrecresserent à l'envie & se regalerent plustost de discours spirituels que de bonne chère, après avoir rendus leurs actions de graces à Dieu, car avant toutes choses c'est à ceste première cause qu'il faut rendre ses voeux.

Après le repas ils adviserent par entr'eux s'ils devoient retourner tous trois à Kebec, ou non, d'autant que les Sauvages ayans appris que l'on les mandoit de Kebec, en avoient tessmoigné du mescontentement, particulièrement le nouveau Chrestien & les anciens & vieillards, qui après leur conseil s'offrirent de les nourrir tous trois, & de prendre soin d'eux comme de leurs propres enfans.

Le P. Joseph superieur, les remercia de leur bonne volonté, & les assura de la tesmoigner par tout envers les François, qui ne s'en rendroient jamais ingrats, ny luy particulièrement, mais qu'au reste il avoit à les supplier de vouloir agréer leur retour à Kebec, puisque les Capitaines le desiroient & qu'il ne pouvoit les refuser. A tout le moins laissé nous le Frere Gervais, repliquerent les Barbares, afin que ne demeurions pas sans instruction, ce que le P. Joseph leur accorda, dequoy ils furent fort contans & l'en remercièrent.

Mais comme ils estoient encores empechez à separer leurs hardes & disposer de leurs paquets pour s'en aller les deux PP. Joseph à l'habitation & le F. Gervais aux Algoumequins, ils receurent derechef un nouveau mandement de s'en retourner tous à Kebec, le plus promptement que faire se pourroit, ce fut icy où le pauvre baptisé monstra ses sentimens, car les voyans tous trois resolu de s'en aller à Kebec, puis que les Chefs le desiroient, il protesta en pleurant qu'il ne descendroit d'un an aux François, deut il mourir de faim l'Hyver, non pas mesme à la pesche de l'anguille, qui se fait tous les ans à la riviere S. Charles, depuis la my-Aoust, jusques à la my-October, beaucoup en disoient de mesme & ne se pouvoient consoler pour n'avoir de consolateur, car en fin ils se sentoient trop heureux d'avoir de nos Religieux avec eux.

Je ne sçay si je dois blasmer ces Peres ou non, en cette action, car ils pouvoient avoir des sujet preiguans, mais il est vray que j'eusse bien esperé de mes excuses à Kebec, & n'eusse pû esconduire ces pauvres gens en une prière si salutaire & raisonnable, puis que toute leur intention n'estoit que pour leur propre salut & edifications; Helas! qu'eussent ils pû esperer davantage d'eux, estans pauvres & desnuez de tous les biens de la terre, & sujets à vivre des aumosne d'autrui, sinon leurs instructions & l'effect de leurs prieres, c'est ce qui le faisoit affliger & tenir bon dans la resolution que nostre Sauvage prist les pensans gagner, de ne descendre à Kebec que l'Hyver ne fut passé, comme il fist & alla huyverner avec les Algoumequins.

Neantmoins au mois de Mars ensuivant il revint en nostre Convent, non les mains vuides & privé de bons sentimens, mais chargé de deux testes d'eslans qu'il donna à nos Religieux disans, prenez pour vous monstrez que je ne vous ay point mis en oubly, & que m'ayans quitté, pour obeir aux Capitaines François, je n'ay point perdu la bonne affection que j'ay tousjours eue pour vous. Tous les jours je regrettois vostre absence & m'estimois miserable de me voir si esloigné de vous, car n'ayans pas de memoire assez, pour retenir les choses que m'aviez enseignées, je craignois de mourir en peché & d'aller point en Paradis pour ne les avoir retenues & entièrement observées.

CHAPITRE VIII,

J'ay dit au quatriesme livre de ce volume, chapitre premier, que Pierre Anthoine Patetchounon Canadien, fut renvoyé par nos Religieux de Kebec entre ses pareils, pout reprendre les idées de sa langue qu'il avoit comme oubliées en France. Mais s'estant par cas fortuit rencontré à Tadoussac à l'arrivée des Anglois qu'il pensoit estre François, il fut à leur bord les saluer, mais ayant esté recognu par quelqu'uns qui s'estoient donné aux Anglois, specialement le Capitaine Michel, il en donnèrent advis à leur Admiral, qui le retint pour leur servir de Truchement & faire descendre les Nations à la traicte, qu'ils vouloient là establir par le moyen de quelques presens.

L'Admiral commanda donc qu'on ne le laissat point aller, & qu'on luy fit caresse pour ne le point effaroucher, puis l'ayant fait venir à son bord & en particulier dans sa chambre luy parla François, mais le Sauvage feignit ne l'entendre point, il luy parla latin, il en fit de mesme. Mais le Capitaine Michel arrivant là dessus; le contraignit de respondre en l'une, ou l'autre des deux langues, luy disant qu'il le cognoissoit tres-bien, & sçavoit sa capacité, pour l'avoir veu en France, & sceu qu'il y avoit estudié, & esté fait Chrestien.

Le garçon s voyant descouvert, & qu'on luy refusoit la sortie du Navire, & à ses Freres, s'advisa d'un autre expédient fort favorable qui le mit en liberté, & luy donna dequoy vivre. Or ça, dit il au Capitaine Michel, que desirez vous de moy, j'ay toutes les envies du monde de vous servir, & de laisser là les François, car Monsieur l'Admiral est un tres-brave homme qui m'a obligé jusques à ce poingt, de faire tout ce que vous voudrez pour l'amour de luy, mais j'ay pensé aussi qu'estant homme d'honneur, comme vous estes, vous me ferez aussi la faveur de ne me point manifester aux François, particulièrement aux Pères Recollects, à qui j'ay l'obligation du saint Baptesme, & de ce que je sçay, car ils ne seroient pas contents de ma revolte, & ne feroient plus estat de moy. Voyez un peu l'esprit du garçon, comment il sçait bien accommoder son fait.

Ce n'est pas tout il demande qu'on luy laisse conduire l'affaire, & monter aux trois rivieres dans une chaloupe luy cinquiesme, sçavoir ses deux frères, & deux autres Sauvages de ses amis, ce qui luy fut accordé avec un baril de galettes, un baril de biscuit, un autre de poix, un baril d'eau de vie, & un de vin, avec une couverture, & quelques autres petites hardes qu'on luy donna, à condition qu'il leur seroit fidelle, ce qu'il promit, & tout ce qu'on voulut, & n'en fit rien, car au lieu d'aller aux trois rivieres, ils tirèrent droit à l'Isle rouge qui est devant Tadoussac, & puis passerent de l'autre coste de la riviere, où ils firent bonne chère, & se moquerent de nos Anglois.

Les Anglois estoient cependant tousjours aux escoutes, attendant de jour à autre le retour de leurs messagers, & de quantité de Sauvages qu'ils avoient promis de leur amener chargez de pelleteries, & ne voyoient rien venir, mais ils furent bien estonnez qu'après avoir long temps attendu on leur vint donner advis qu'ils s'estoient mocquez d'eux, & fait bonne chere à leur despens au delà de l'Isle rouge, ce qui mit les Anglois tellement en cholere qu'ils jurerent par leur Dieu de ne pardonner jamais à Pierre Anthoine, & de le pendre s'ils le pouvoient attraper, mais ils ne tenoient rien, car les Sauvages sont plus difficiles à prendre que des lievres quand ils tiennent les bois.

Et comme ils estoient encores tout eschauffez dans leurs choleres, arriva la barque qu'ils avoient despechée au Cap de tourmente laquelle leur ayant rendu compte du ravage qu'ils y avoient faits, & donné à leur Admiral, la responce du sieur de Champlain, prindrent resolution de retourner vers Gaspé, pour combatre la flotte François qu'ils esperoient trouver en chemin, comme ils firent.

Le 18e jour de Juillet, le sieur de Rocmont Admiral des François, ayant eu le vent de l'approche des Anglois, prit les brunes pour eviter le combat, auquel neantmoins il fut engagé parla diligence des ennemis, qui le vainquirent, & rendirent prisonnier, comme je diray plus amplement au Chapitre suivant.

Mais auparavant de faire rencontre des ennemis, il despecha une chaloupe avec dix ou douze de ses hommes, pour donner advis à Kebec de son approche, avec commandement au commis Desdames de luy faire sçavoir au plustost l'estat de la maison, ce qu'il ne pût effectuer si tost, car arrivant à Tadoussac, d'où les Anglois estoient partis, il apprit des Sauvages là restez, la prise du Cap de tourmente, dequoy il fut extremement affligé, & d'ailleurs il fut acertené du combat qui se devoit donner entre les deux flottes, qui l'obligea d'en attendre l'issue, & despescher promptement un canot avec trois de ses hommes au sieur de Champlain, pour l'informer de tout ce qui se passoit, & sçavoir si au vray les Anglois l'avoient mal traité comme le bruit en courroit.

Le canot arrivé le sieur de Champlain amplement informé des choses qui le metoient en peine, le renvoya dès le lendemain matin avec ses despesches, qui ne furent pas loing, car peu de jours après arriva la chaloupe à Kebec avec Desdames, & dix de ses compagnons qui crioient à la faim, pour avoir (disoient-ils) sejournez unze jours à Tadoussac & mangé tous leurs vituailles,

attendants l'issue du combat qu'ils n'avoient pu apprendre, ce qui leur estoit de fort mauvais augure. Ils furent neantmoins receus selon la puissance & necessité du lieu, qui manquoit desja de pain, de vin, de sel, de beure, & de toute esperance d'en pouvoir avoir d'un an entier, la flotte ne paroissant point.

Cette misere les fit resoudre de vivre doresnavant en paix, les uns avec les autres de ce peu qu'ils avoient, sans se porter d'impatience, où elle estoit plus necessaire que jamais, une chose leur fut fort favorable, une quantité de Hurons descendirent ce mesme temps à la traite, lesquels emmenerent bon nombre de leurs hommes moins utiles, qui fut autant de soulagement pour le pays, car sans compter les onze venus de nouveau, ils estoient près de quatre-vingts bouches à l'habitation.

Le sieur de Champlain voyant son monde diminué à la faveur de Hurons, pensa au salut du reste, ausquels il ordonna pour chacun cinq petites escuellées de poix ou febves par sepmaine, sans pain ou viande, car il ne s'en parloit plus, & de ces poix ou febves ils en faisoient une espede de menestre ou bouillie, composée en partie de certaines herbes & racines qu'ils alloient chercher par les bois.

Nos Religieux en devoient avoir leur part comme les autres, mais à raison de la grand souffrance & necessité qu'ils voyoient en plusieurs, ils la cederent facilement, & se contenterent d'un peu de bled d'Inde qu'ils avoient amassé de leur desert, duquel ils nourrirent encor un ouvrier, & trois petits enfans, sçavoir un François, & deux Sauvages, sans les charitez & aumosnes qu'ils faisoient aux plus necessiteux, ayans mieux souffrir disette des choses, que de manquer à aucun de ce qui estoit en leur puissance, mais avec un tel excez, que s'ils n'eussent esté eux-mesmes secourus par la Dame Hébert, de deux barils de poix, ils se rendoient tout à fait miserables, & pour mourir de faim, car outre que les racines & les choux de leur jardin avoient esté également distribuez par les chambres, le grain leur avoit manqué, & n'avoient plus que fort peu de febves, de racines, & de glans, dequoy ils se nourrissoient principalement, sinon qu'au mois d'Octobre suivant les Sauvages leur firent presents de quelques pacquets d'anguilles qui les remirent sus pieds, & voicy comment.

Je vous ay dit au Chapitre 4 de ce livrc comme les François avoient emprisonné le Sauvage Mahican Atic Ouche, accusé d'avoir tué deux François, dequoy les Barbares estoient fort en peine, mais encor plus de ce qu'on ne le mettoit point en liberté, & pour ce conclurent entr'eux en un conseil qu'ils tindrent exprès, qu'ils n'assisteroient en rien les François, ny d'anguilles, ny d'autres viandes, & blasmerent fort Choumin de leur avoir porté de ses vivre si particulièrement à Kebec, car pour nos Religieux ils ny repugnoient point, & n'avoicnt aucune difficulté qu'on leur fit la charité pendant une si grande famine, mais Choumin qui n'avoit pas seulement de l'amitié pour nous, mais pour tous les François continua de leur faire au bien, & les assister en ce qu'il pouvoit, ce qui faisoit que le sieur de Champlain le caressoit, & en faisoit estat par dessus tous les autres Sauvages, qui jaloux & envieux d'un tel honneur, en voulurent meriter autant par autres bienfaits, & deslors firent des presens de vivres aux François, qui leur vinrent fort à propos, comme la manne aux enfans d'Israël dans le desert.

Sur la fin du mois d'Octobre, les Sauvages ayans mis ordre à leurs affaires pour leur hivernement dans les bois, & parmy la campagne, l'amenèrent à Mahican Atic Ouche encor prisonnier, son petit garçon aagé de 4 à 5 ans, pour en avoir le soin, d'autant que personne ne s'en vouloit charger, & mesme ses parens l'avoient voulu laisser sur le bord de l'eau, afin qu'ennuyez de cet exil, où il mourut de faim ou de regret, ou se précipitant dedans le fleuve, c'est à dire qu'ils vouloient qu'il mourut pour en estre sans pitié déchargez.

Le pauvre Mahican Aric Ouche eut bien desiré jouyr de la presence de son fils, mais y ayant si peu de vivres à l'habitation, c'estoit assez d'y nourrir le pere, sans y adjouster le fils, qui fut abandonné de ses parens, & du pere qui n'estoit point en liberté, ny en puissance de luy pouvoir ayder. Ce qu'estant le Pere Jofeph luy fit offrir de le nourrir & instruire, moyennant qu'il souffrit après qu'on l'emenast en France, à quoy le pere obtemperant luy accorda facilement son fils qu'il mena à nostee Convent, aussi joyeux & content que s'il eut acquis un Empire à Jesus.

Environ la saint Martin de la mesme année 1628 la femme de feu Mecabau, autrement Martin, qui avoit esté baptisé chez nous, amena son petit fils nommé Chappé Abenau, qui nous avoit tant de fois esté recommandé par feu son mary, le peu de vivres qu'il y avoit en nostre Convent mit lors fort en peine nos Religieux, car de le refuser c'eut esté crime envers cette femme, & perdre l'occasion de sauver cette petite ame, & de le recevoir c'estoit augmenter leur misere desja assez grande, mais le plus assuré estoit de retrancher chacun une partie de sa petite portion pour ce petit, ce qui fut fait à l'édification de tous, & avec la mesme gayeté qu'on s'estoit desja retranché pour d'autres particuliers de l'habitation.

La mère voyant son fils placé & hors de danger de mourir de faim, s'en retourna aussi tost avec ceux de sa Nation, le Pere Joseph comme superieur prevoyant pour l'advenir, fit mesurer tout le grain qui estoit au Convent, afin de voir combien l'on en pourroit user tous les jours & trouva que pour jusques à la my May à huit personnes qu'ils estoient, il n'y avoit pour chacune personne, que trois fois plain une escuelle à potage de farine, moitié de poix, & moitié d'orge qui estoit peu, n'eust esté les racines de nostre jardin, lesquelles leur servirent de pain, car d'aller à la queste, les autres n'avoient pas trop pour eux. Il est vray que les Sauvages les asssterent d'anguilles, mais qui devindrent d'un si mauvais goust, faute d'avoir esté suffisamment sallées, que les François s'estonnoient comme nos Religieux n'en estoient empoisonnez.

Voyage des Peres Daniel Boursier, & François Girard Recollects, pour la Nouvelle France. Comme ils furent pris par les Anglois, puis renvoyez, avec un Gentilhomme, sa femme, & sa famille, & des grandes risques qu'ils coururent en chemin.

CHAPITRE IX.

LA divine & adorable providence a des ressorts incognus aux hommes, par le moyen desquels il afflige les siens quand il luy plaist, & en la manière qui luy est plus agréable, sans que nous puissions en cela faire autre chose qu'admirer ses divins Jugements, & luy dire en toute humilité. O mon Dieu vous soiez à jamais beny, qui nous afflige icy bas, pour nous rendre bien-heureux la haut en Paradis.

Au temps que les Rochelois faisoient la guerre en France, & qu'on voyoit le Canada en un peril plus eminent de changer de maistre. Messieurs les nouveaux associez firent équiper 4 vaisseaux à Dieppe pour l'aller renvitailler, & fournir des munitions necessaires, sous la conduite du sieur de Rocmont, comme j'ay dit au Chap. precedent. Dans 2 de ces Navires s'embarquerent avec 2 PP. Jesuites, deux de nos Religieux, sçavoir le P. Daniel Boursier, & le Pere François Girard, pour le secours de nos Frères qui estoient dans le pays, après s'estre au prealable humblement recommandé à Dieu.

Ils se mirent sous voile au mois d'Avril de l'an 1628, & sous la faveur de leurs quatre vaisseaux, 13 ou 14 petits Navires, qui sous cette escorte passerent la manche, & se rendirent en terre Neuve, pour la pesche de la moluë. Mais à peine la flotte se vit elle partie du port, & singlans en mer, qu'elle se vit aussitost accueillie d'une tourmente fort grande, pendant laquelle deux grands vaisseaux Rochelois, d'environ 100 tonneaux chacun, les vinrent costoyer & essayer d'en surprendre quelqu'un, mais en vain, car les quatre vaisseaux se joignans ensemble avec tous les autres pour leur deffence commune, tournerent teste à ses Pirates & leur donnerent la chasse à coups de canons.

La tourmente qui continuoit les alloit encore menaçans d'un autre plus mauvais party que des Rochelois, s'ils n'eussent promptement relaschez à la rade de honque, où ils sejournerent près de 8 jours, pendant lesquels les RR. PP. Jesuites, & les nostres eurent tout loisir de dire leur Chapelets, & catechiser les Mattelots & passagers, qui s'estoient en assez bon nombre embarquez pour habiter le Canada, si par malheur les Anglois ne les eussent desconfis, & renvoyez en France, comme je diray cy après.

La tourmente passée on se remit sous voile, mais aussi tost un Navire Holandois parut & les vint reconnoistre, lequel ayant esté couru, pris & amené par les nostres, fut fouillé, sous la croyance qu'il estoit Pirate, comme en effet, sa mine, sa desmarche, & ses gens revesches & mal conditionnez, en donnoient de fortes conjectures, neantmoins, après l'avoir gardé vingt quatre heures & plus, on le laissa aller, comme nous fismes, nostre Anglois, faisans le mesme voyage. Il y en avoit pourtant de nostre équipage qui trouvoient à redire à cette douceur, alleguans pour principale raison des exemples signalées de la barbarie des Anglois, & Holandois à l'endroit des François, lors qu'ils les trouvoient à l'escart & sans temoins, voire qu'ils usoiest mesme souvent de perfidie, comme les Holandois ne tesmoignerent que trop à l'encontre du fils du sieur du Pont Gravé, estant au Moluques, chargé d'epiceries pour la France, car l'ayant invité à leur bord, pour le festiner, sous les apparences d'une amitié cordiale, à peine furent-ils en train de boire & rinsser les verres à la santé de leurs amis, qu'ils envoyerent mettre le feu dans le Navire de ce jeune Gentilhomme, pour le priver luy & la France, de ce qu'il emmenoit, ô envie insupportable. Mais qui ne se fut affligé d'une telle perfidie & desloyauté, il eut fallu estre de bronze & insensible comme une pierre, ce jeune homme eslevoit les yeux au Ciel, imploroit son secours, & reprochoit à ces meschans leurs actions infames, pendant que son pauvre Navire se consommoit & reduisoit en cendres. Helas, disoit-il, en contemplant du haut de la dunette son honneur, & ses biens consommez dans les flammes, falloit il que te crusse à la parole des ennemis de Dieu, s'en est ma coulpe, & ma faute, je ne m'en puis prendre qu'à moy mesme, ne devois-je pas sçavoir que celui qui est infidel à Dieu, l'est ordinairement aux hommes, mes pechez m'ont causé ces disgraces, ô Seigneur qu'au moins elles servent à mon salut, les ennemis m'ont affligé de tous costez, & suis confis dans les amertumes de mon coeur. O mort ne me sois plus cruelle, & ne me fais point languir, je t'appelle à mon secours, ravy mon ame, & qu'elle soit pour le Ciel, car je ne puis plus vivre sur la terre après avoir veu commettre une telle perfidie en mon endroit, par ceux qui ne subsistent que par l'assistance de mon Roy, les forces me manquent, les tristesses m'accablent, & les ennuys me consomment comme le foin devant la flamme.

O mon Dieu, disoit ce pauvre Gentilhomme, je recommande mon ame entre tes mains, je vous demande pardon de tous mes pechez passez, avec un regret infiny d'avoir irrité vostre divine justice, vous estes mort pour moy mon Sauveur, & dequoy serviroit ce Sang tres-precieux qui est decoulé de vos playes, sinon pour nettoyer nos coupes, & les taches du peché qui ont enlaidy mon ame: Vous estes mon Dieu, & je suis vostre creature, vous estes le tout Puissant, & je suis un neant, & dequoy vous serviroit que je fusse perdu, ceux qui sont aux Enfers ne vous louent point, & les bienheureux chantent vos louanges, & les misericordes qui sont eternellement en vous. J'espereray donc en vous ô mon Jesus nonobstant mes fautes, car vous ne perdez que les obstinez. La Vierge & les SS. que j'invoque à mon secours, vous prient pour moy, & offrent au

Pere Eternel toutes vos souffrances, les leurs, & celles que j'ay souffertes au reste de ma vie, en satisfaction de mes pechez.

En achevant ces prieres, il entra en l'agonie de la mort, & rendis son ame entre les mains de Createur, comme pieusement nous pouvons croire. Ce fut un grand dommage de ce jeune homme, car il donnoit de grandes esperances de sa personne, tant de sa valeur que de son bel esprit, mais l'envie de l'heretique Holandois, qui ne veut avoir de compagnon à la navigation s'il n'est plus fort que luy, luy osta les biens, & la vie.

Reprenons nos brisées, & disons que la flotte ayant tins mer environ cinq ou six sepmaines, arriva favorablement sur le grand Banc, où tous les Mattelots ayans la ligne en main pescherent quantité de moluës pour leur rafraichissement, car les salines que l'on a pour tout mets en mer, lassent extremement. Apres quoy ils aborderent les Isles d'Anticosti ausquelles ayans mouillé l'ancre, les Peres avec tous le reste de l'equipage descendirent à terre, louèrent Dieu, puis ayans planté une croix au nom de Jesus, qui les avoit là conduits, se rembarquerent & tirerent droit aux Isles percées, où ils trouverent un Navire de ceux qui esloient party de Dieppe avec eux, lequel s'estant senry bon voylier pour esquiver l'ennemy, avoit pris seul le devant à l'issue de la manche, pour arriver des premiers à la pesche, comme il fit.

La flotte ayant sejourné deux jours en ces Isles, fit voile pour le petit Gaspée, où l'on fut adverty par dix ou douze Sauvages, de l'arrivée de quatre ou cinq grands vaisseaux Anglois dans Tadoussac, lesquels s'estoient desja saisis de quelques Navires François contre la coste, dequoy nos gens bien estonnez ne sçavoient par maniere de dire, à quel Saint se vouer, car ils se voyoient en de très grands dangers d'estre tuez en combat tant, ou d'estre fais prisonniers en se rendans, & traitez; à la rigueur des ennemis, à cause principalement des Religieux qui estoient dans leurs vaisseaux, c'est ce qui les fit estre tellement pressans & importuns à leur endroit, qu'ils contraignirent nos deux Peres, avec deux autres qui s'estoient embarquez avec eux de se couvrir d'habits seculiers, ce qu'ils firent, mais avec tant de regret & de desplaisir, que jamais il n'y eussent consenty si la charité & la compassion qu'ils avoient de ses pauvres François qu'ils voyoient comme desesperéz, ne les y eut contraints, & comme obligez.

Apres quoy on tint conseil de guerre auquel il fut conclud que leur première pensée seroit suivie, qui estoit de se bien battre si les autres abordoient, puis qu'il n'y avoit point là lieu de retraite, ny moyen de s'esquiver de l'ennemy, qui estoit aux aguets. Neantmoins avant que de hasarder, comme j'ay dit cy devant au Chap. 8 ils adviserent d'envoyer une chaloupe de 10 ou 11 hommes à Kebec par des lieux destournez, sous la conduite d'un nommé Desdames, pour advertir le sieur de Champlain de leur arrivée, & qu'ils leur portoient dequoy renvitailler l'habitation de toutes choses necessaires, & de la peine où ils se trouvoient, afin qu'il se tint luy-mesme sur ses gardes. Ils ordonnerent aussi audit Commis les Isles de S. Bernard pour le rendez-vous, & où ils l'attendroient si plustost ils n'estoient pris.

La voile au vent, & la chaloupe partie, la pauvre flotte marchoit entre la crainte & esperance pour les Isles S. Bernard, lors qu'ils apperceurent l'armée Angloise venir droit à eux pour les combatre mais nos gens qui ne sentoient pas la partie egale en prirent bien tost l'espouvente, & s'enfuyrent à vauderoute, & les autres après, qui les poursuivirent jusques au lendemain trois heures après midy qu'ils les abordèrent & saluerent d'une volée de canon, qui leur fut respondu de mesme, & de là commença une tres-furieuse batterie de part & d'autre, les uns pour empieter, & les autres pour se defendre, mais à la fin les Anglois obtindrent la victoire sur les François qui se defendirent fort vaillamment, car ils tirèrent jusques au plomb de leurs lignes, & en 14 ou 15 heures de temps que dura le combat, il fut tiré de part & d'autre, plus de douze cens volées de canon, à ce que m'ont dit ceux qui y estoient presens, & si neantmoins de tant de coups de foudres & de tonnerres, il n'y eut jamais que deux François de tuez, & quelques autres de blessez, mais le debris de deux vollées de canons qui donneront à fleur d'eau de leur Admiral, avec le manquement de poudre & de munition, qui fut en fin la cause de leur malheur, & qu'il fallu parlementer, & demander composition, qui leur fut accordée assez honorable pour gens reduits à l'extremité.

Il y en a qui veulent dire qu'ils devoient venir à bord, & rendre combat, l'espée ou la picque à la main, mais helas les pauvres gens, eussent bien empiré leur marché, car au lieu que la vie leur fust accordée, & l'honneur aux femmes conservé, ils pouvoient dans un combat inégal, perdre & l'un & l'autre, costé des personnes qui leur estoient de beaucoup superieurs, & en force, & en nombre.

La composition fut qu'il ne seroit fait aucun desplaisir aux Peres Jesuites, ny aux PP. Recollects. Que l'honneur des femmes, & des filles leur seroit conservé. Qu'ils donneroient passages, vivres, & vaisseaux à tous ceux de l'quipage qui devroient retourner en France. Mais que tout le reste du pillage avec les hardes des pauvres François, appartiendroient aux Anglois, lesquels partagèrent entr'eux, après qu'ils eurent deschargé la pluspart des hommes à terre, ausquels ils donnerent, selon le concordat, deux vaisseaux, & les vivres necessaires pour retourner en France, à telle heure qu'ils voudroient.

Pour les Peres, & les PP. jesuites, les Capitaines, Admiral, & vice-Admiral, & quelques autres des principaux François, furent dispersez en plusieurs vaisseaux Anglois, pour estre conduits en Angleterre, voir adjuger la flotte Française estre de bonne prise, & eux-mesmes arrestez jusques à entier paiement de la rançon qu'on estoit convenu. Le monde estant ainsi dispersé, la flotte partit des Isles de Miscou, & se rendit à celles de saint Pierre, où ils trouverent quatre Navires

Basques de saint Jean de Lus, chargez de moines & abandonnez des Mattelots qui s'estoient cachez dans les bois, peur de tomber entre les mains des Anglois, ausquels il fut facile se saisir des vaisseaux, & de tout ce qui estoit dedans & de la pluspart du poisson sec qui estoit encore sur le galay, n'y ayant personne pour le deffendre.

Tant de marchandises & de pirateries leur emplit tellement leurs Navires, qu'il furent contraints se descharger de ce qui leur servoit le moins, & entre autres choses, ils deschargerent de nos Peres, & d'un honneste mais fort sage gentil-homme nommé le sieur le Faucheur Parisien, de sa femme & de ses cinq enfans, d'un Médecin & de quinze ou seize Mattelots Biernois, de tous lesquels ils n'eussent pû esperer une once de bonne monnoye; ayans perdu dans la flotte, tout ce peu de bien qu'ils avoient embarquez sous l'esperance de s'habituer en Canada pour y vivre eux & leur familles, le reste de leur vie, mais qui par mal-heur ne leur reussit pas bien.

Aprés que ces pauvres gens furent descendus à terre, on leur fist offre de vivres & de vaisseaux pour retourner en France, qui furent en mesme temps acceptez comme une gratification, car qu'elle consolation pouvoient ils avoir dans des vaisseaux où il ne se faisoit aucun exercice que de la Religion pretendue reformée, où on n'oyoit chanter que des marottes, faire vie que de rustres & d'epicuriens, à la verité on ne leur fist aucun desplaisir en leur personnes ny d'affront à leur honneur & reputation, mais c'estoit assez d'affliction que de se voir esclaves & prisonniers, entre les mains de personnes si esloignées du bon sentiment & de la voye qui conduit au Ciel. Le Navire qui leur fut donné fut un de ceux nouvellement pris sur les basques, duquel ils se servirent autant long-temps qu'il plut à Dieu, je dis qu'il plut à Dieu, car pensans dans ceste apparente commodité se servir d'une opportune commodité, ils se mirent dans des hazards & périls jusqu'à l'extrémité.

Mon Dieu vous estes admirable, & adorables sont vos jugemens, mais il est vray que sans vostre assistance particuliere, l'homme de bien succomberoit souvent sous le pesant faix de vos visites. Les Anglois n'estoient pas à peine partis de ces Isles, que les Basques à qui lesdits Anglois avoient pris, fouragez & emmené leurs vaisseaux, vindrent dans quatre ou cinq chaloupes, se saisir à l'improviste du Navire de nos pauvres François, pendant qu'ils, estoient à terre empéchés à racommoder leur hardes & donner ordre pour leur voyage: qui fut bien affligé, ce furent ces pauvres exilés, car ils se virent tombé de deux sieges à terre comme l'on dit, & en danger de mourir miserablement dans ce desert, car ils ne sçavoient plus à qui avoir recours.

On dit qu'on peut, reprendre son bien où on le trouve. Ces Basques avoient donc raison de reprendre le leur en ce Navire qui leur avoit esté osté par les Anglois, mais nos gens avoient aussi un juste sujet de déplorer leur infortune, & d'avoir recours aux larmes & aux prieres, puis que tout secours humain leur avoit manqué, & sembloit que le Ciel & la terre eussent conjuré leur ruyne. Ils se veulent neantmoins roidir contre ces Basques & en disputer le Navire comme pris de bonne guerre, disoient-ils, par les Anglois, car la necessité a tousjours des inventions pour se liberer d'elle mesme.

Dix ou douze Mattelots des plus resolués entrèrent dans une chaloupe & allerent recognoistre ces Basques, qui avoient repris leur Navire, pendant que le reste de l'équipage les suivoit dans une autre, mais au lieu d'estre les bienvenus, les Basques justement irrité les penserent tous assommer à coups de pierres, (car les Anglois ne leur avoient laissé aucunes autres armes à feu.) Il y en eut cinq ou six de blessez, qui firent prendre la fuyte à tout le reste sur les montagnes voisines, tellement qu'avec le Navire les Basques eurent encores tous les paquets & les hardes de nos gens, qu'ils avoient laissé sur la terre.

Que pouvoient dire alors nos pauvres Religieux, sinon de crier au Seigneur qu'il eu pitié d'eux & de tout ce peuple, pour moy je n'ay rien ouy de plus admirable en toutes ces disgraces que la confiance de cette honneste damoiselle mere & de ses trois filles, courageuses comme des Amazones, & qui sçavoient devorer les difficultés dès leur naissance, par de bonnes & fermes resolutions, de recevoir & endurer le tout pour l'honneur & l'amour d'un Dieu. Ce sont graces qui ne sont pas communes à toutes les femmes, qui sont d'ordinaire timides & craintives aux moindres difficultez, & partant louables en celles qu'au milieu des plus grands hazards, se monstroient egalemeut courageuse avec le père & les fils.

Les Basques ne se contenterent pas d'avoir pris les hardes de ces pauvres gens, & le Navire destiné par les Anglois pour les reconduire en France, mais quinze ou seize de leurs hommes armez de demy piques, les coururent encor sur la montagne pour les tuer, disans qu'ils leur avoient amenez les Anglois, & l'eurent fait, sans l'intercession de nos Peres, & les larmes de ces bonnes Damoiselles, qui leur tesmoignerent du contraire, tellement qu'à toute peine ils leur sauverent la vie, & lenr obtindrent une chaloupe avec un peu de biscuit & de cidre, avec quoy ils eurent un commandement absolu de partir dans une heure sur peine de la vie, qui estoit une rudesse bien grande envers des pauvres Mattelots affligés comme estoient aussi en effet, les pauvres Basques degradez reduits de riches marchands à de pauvres devalisez.

Ils se mirent donc en mer avec leur chaloupe rodant la coste, bien en peine qu'ils deviendroient & où ils pourroient avoir du secours, mais Dieu qui n'abandonne jamais les siens au besoin, leur fist la grace d'eviter les perils de la mer, & d'arriver heureusement en deux fois vingt-quatre heures, aux Isles de plaisance, où ils trouverent fort à propos, des Navires prests à faire voille pour leur retour en France, qui les receurent & donnèrent charitablement place parmy eux.

Cependant nos pauvres Religieux, le gentil-homme, sa femme & ses enfans estoient restés à la

mercy des Basques qui ne les voulurent pas repasser en France ny leur donner place dans leur Navire rescous, si Dieu très-bon ne leur eut amoly le coeur endurcy par le marteau des afflictions, qui fut la cause de les faire recevoir, autrement il eut fallu mourir de faim dans ces desert ou estre mangé des bestes.

Ils furent pres de cinq sepmaines empeches à racommoder leur vaisseau gasté par les Anglois, puis ils cinglèrent en mer avec nos gens environ la my-Septembre, & deux autres Navires qui les estoient venus trouver au bruit de leur disgrace, assez ordinaires aux Mariniers.

Le vent du commencement leur fut assez favorable, mais qui se changea soudain en une si furieuse tourmente pendant quatre ou cinq jours, que les Mattelots desesperans de leur salut, avoient tousjour la coignée au pied du grand mas pour le couper s'il eut trop panché, comme le dernier remede.

Tout ce que nos Religieux pouvoient faire dans cette extremité, estoit de prier Dieu, & d'induire tous les autres d'en faire de mesme & de se mettre en bon estat, car souvent nos disgraces ont leur source dans nos pechez, comme aux gens de bien dans leurs merites, mais la tourmente continuant de plus bel à mesure qu'ils prioient Dieu, comme si le diable eut voulu debattre contre eux, ils leur firent faire un voeu à nostre Séraphique Pere faint François, lequel estant fait la tempeste des aussi-tost cessa, il n'y eut que les deux autres Navires separez par les vents, qui ne se retrouverent point au calme, & s'ils perirent ou non personne n'en a rien sçeu.

De l'arrivée des Peres Daniel & François en Espagne avec leur compagnie, de la charité qu'ils y receurent jusques en France. Leur Navire pillé & bruslé par les Turcs, & la mort d'une Dame devote à l'Ordre de saint François.

CHAPITRE X

Ceste grande tourmente jetta nos gens fort loin hors de leur route devers l'Espagne, où ils apperceurent un vaisseau Turc de quatre cens tonneaux, lequel leur despecha une chaloupe avec quantité de soldats pour les venir aborder, ce que voyant les pauvres Chrestiens, tousjours dans de nouveau labirintes, rompirent leur pont de deffence, tirerent dehors leur chaloupe & se jetterent tous à corps perdu dedans, puis à force de rames se sauverent promptement à terre, qu'ils avoient decouverte depuis peu. Abandonnant leur Navire avec toutes leurs petites commodités, à la mercy de ces mal-heureux Turcs, lesquels enragez de les avoir eschappez après avoir tout pillé & emporté ce qui estoit de meilleur, mirent le feu dans le vaisseau à la veuë de nos pauvres Canadiens, qui dans leur sensibles douleurs ne pouvoient faire autre chose, sinon, baisser la teste & plier les espauls sous la main de Dieu, car à peine estoient ils hors d'un mal-heur qu'ils en rencontroient un autre.

Cette pauvre troupe, nue, affligée & delaissée de tous, fors de Dieu qui les conservoit, arriverent le mesme jour à Bayonne en Galice, où après avoir rendu grâces à nostre Seigneur, les Pères Daniel & François menèrent tout ce piteux équipage à Madame la Gouvernante de la ville, laquelle les receut fort courtoisement & les traicta fort honnorablement par l'espace de 8 jours qu'ils furent logez dans sa maison, pendant lesquels ils eurent tout loisir de se rafreschir d'un si long voyage qui les avoit retenus près de 8 mois en mer.

En partie les maux passez firent resoudre les Pères de prendre la terre & de se separer de leur compagnie, pour s'en revenir seuls par S. Jacques & le reste de l'Espagne en France, mais comme ils eurent à ce dessein remercié & pris congé de Madame la Gouvernante, cet honneste gentil-homme duquel je vous ay parlé, sa femme & ses cinq enfans, les supplièrent au nom de Dieu de ne les point abandonner en une si pressante necessité, puis que le mal heur par l'infortune les avoit réduit jusques à ce point de ne leur estre rien resté de tout ce peu qu'ils avoient embarqué pour le Canada; tellement que ces bons Peres esmeus de compassion se chargerent de leur conduite & prirent soin de leur nourriture tandis qu'ils furent avec eux, autrement ceste pauvre noblesse estoit pour rester miserable dans un país où ils n'estoient point cognus. Il n'en estoit pas de mesme du reste de l'équipage qui prit party ailleurs, car ils estoient gens pour se pourvoir & non pas ces jeunes damoiselles inusitées en ce mestier de la mandicité, car elles eussent soufferts avec la honte de leur misere le reproche de gens vagabons, car qui se fust jamais imaginé que les disgraces les eussent reduictes jusques à ce point d'estre mandiantes, plustost que de paroistre en quelque estat accommodé.

Toute la famille avec ces bons Peres se mirent donc en chemin & prirent la route pour saint Jacques, où estans arrivés furent visiter l'Eglise du Saint, se recommanderent à ses intercessions, & y ouyrent une tres-ravissante musique, qui les consola tous intérieurement pour estre la meilleure qu'ils eussent jamais ouys, à ce qu'ils m'ont asseuré. En après ils furent visiter Monseigneur l'Archevesque du liee & Messieurs les Cardinaux, qui leur firent distribuer tout ce qui leur fist de besoin pendait 8 ou 9 jours qu'ils y sejournerent, car ces pauvres jeunes damoiselles aussi bien que les petits garçons, estoient tellement fatigués du chemin, qu'à peine se pouvoient elles soustenir & encor moins marcher qu'avec un peine indicible, ce qui se peut aysement conjecturer de leur jeune aage, du long du chemin, & de la foiblesse de leur sexe.

Après s'estre tous bien reposez & repris haleine, ils prirent congé des Prélats, & Seigneurs leurs bien-faceurs avec les humbles remerciemens deus à personnes si charitables & pieuses, & se mirent en chemin pour Colonne, pour de là prendre la mer & estre au plustost en France, car comme je viens de dire: ces pauvres Pelerins n'en pouvoient plus & estoient si las de la terre, particulièrement les jeunes filles, comme elles m'ont dit maintefois, qu'il falloit quasi à toute heure leur donner du temps pour se reposer, qui estoit un grand retardement, à gens qui n'aspiroient rien tant que de se voir de retour dans leur maison nonobstant le bon traictement qu'on leur faisoit par tout ce païs estranger.

Ils furent parfaitement bien receus à Colonne de Monsieur & Madame la Gouvernante, qui estimerent à une singuliere faveur du Ciel la venue de gens si necessiteux, où ils peussent exercer la charité, qui ne leur manqua point tout le temps qu'ils furent là, mais avec une telle magnificence qu'ils furent servy à plats couverts & en suite la comedie.

Le lendemain matin de leur arrivée, ils furent visiter l'Eglise des Peres Recollects du lieu, où ils firent leur devotion devant l'image de la sainte Vierge, qui y est reverée de toute l'Espagne pour les grands & insignes miracles qui s'y font journellement envers tous ceux qui avec foy & devotion ont recours à cette bien heureuse Vierge Mere de Dieu. Et eurent le bon-heur de voir plusieurs personnes de ceux qui auparavant estoient estropiez, boiteux, bossus & affligez de diverses autres maladies & infirmités, entierement gueris par l'intercession d'icelle.

Or pour ce que l'invention de cette sainte image a esté autant miraculeuse qu'admirable, & qui a grandement acerez la devotion du peuple envers icelle, je vous diray succinctement ce que j'en ay appris de personnes dignes de foy afin de vous inviter avec moy de louer Dieu en ses Saints.

Avant que la ville de Colonne en Galice fut reduite en forteresse, & accommodée d'un Parlement qui la rend celebre pour le jourd'huy, il y eut une troupe de pescheurs, qui ayans jettés leurs rets dans la mer, pensans y prendre du poisson en tirèrent cette sainte Image, mais avec tant de peine à quinze Mattelots qu'ils estoient, que comme il est dit des Apostres dans les Saintes lettres, ils penserent rompre leur rets, chargez de cette seule Image sans poisson, ce qui les mist en telle admiration qu'ils en louerent Dieu sur le champs, se prosternerent devant icelle, & la porterent dans le Convent de nos Peres, qui la poserent reveremment dans l'une des Chappelle de l'Eglise, où elle est encore à present reverée d'un chacun comme j'ay dit.

Cette sainte Image est ordinairement couverte d'un rideau de taffetas bleu, qui se tire pour la faire voir aux pelerins qui y arrivent de toutes parts. Il y a aussi une lampe ardente qui y brusle jour & nuict que quelque personne devote y entretient. Cette figure n'est que de bois; de la hauteur environ de deux pieds, & assez noire & obscure comme sont ordinairement toutes les Images miraculeuses, pour monstres que Dieu ne cherche point la politesse ny la beauté extérieure aux Ames esleveés; comme l'humilité & l'aneantissement, représenté par cette couleur basse. Je suis noire, mais je suis belle disoit l'espouse aux Cantiques des Cantiques, qui est une pensée bien contraire à celle du monde qui ne faict estat que de l'extérieure beauté simplement, comme Dieu de l'intérieur qui se conserve sous la cendre de l'humilité & de la bassesse.

Quelques années après l'invention de ceste Image, les Anglois qui avoient guerre contre l'Espagne, s'estans rendus maistre de Colonne non encores fortifié comme il est à present, mirent le feu dans nostre Eglise qu'ils bruslerent pour la pluspart excepté l'image qui resta en son entier du milieu des flammes, dequoy irrité ces meschants heritiques, la jetterent jusques à sept fois dans un feu plus ardent qui ne luy fist aucun mal, ce que voyans, ils la mirent en piece, la briserent par morceaux & la jetterent derechef dans le feu, croyans qu'ayant perdu sa forme le feu consommeroit la matiere & par ainsi qu'ils resteroient victorieux, mais Dieu tout puissant qui ne peut estre vaincu de personne en conserva les pieces, les rassembla, & restablit l'image de la sainte Vierge, comme nous la voyons encores de present dans nostre Eglise dudit Colonne, sans que le feu paroissee y avoir laissé marque qu'un peu de noirceur pour tesmoignage du miracle.

Les devotions sont tres-bonnes, mais il faut encores penser de son retour au logis, car après avoir veu Marie il faut voir Marre, & descendre de l'eschelle de Jacob avec les Anges, pour y remonter avec eux, c'est le train de nostre vie & le soin de nos pensées qui montent à Dieu & reviennent & nous. O mon Dieu il le faut avoir un oeil pour voir vostre grandeur & un autre pour considerer nostre bassesse.

Les Peres Daniel & François s'estans suffisamment contentez en leur devotion & pris du repos après un long travail avec leur petite compagnie. Il fut question de trousser bagage, & voir sur le port s'il y auroit aucun Navire prest à faire voile pour la France, mais ne s'y en estant point trouvé, Monsieur le Gouverneur leur fist preparer son Brigantin, & conduire exprés jusques à la ville de Har, avec commandement de les loger & traicter honnorablement dans la maison de ville autant de temps qu'ils desireroient, ce qui fut de tout point observé pendant 15 jours qu'ils y sejournerent, car la jeunesse ne pouvoit avancer.

Ils furent non seulement regalez de tout ce qui leur faisoit besoin, mais mesme avant partir le bon gentil-homme receut encor la pièce en particulier, pour d'autres neessitez qui pourroient survenir à sa famille, de maniere que l'on pouvoit dire que Dieu leur faisoit pleuvoir la manne au milieu des deserts, tant estoit grande la charité de ce peuple envers ces estrangers, sinon que le grand respect & la devotion qu'ils ont à nostre Ordre, leur donnat l'envie de les assister, car sans exageration, entre tous les Ordres, les Espagnols font principalement estat des Religieux de saint François qu'ils reverent comme Anges descendus du Ciel, desquels les grands tiennent à

grâce singuliere de pouvoir mourir ou du moins d'estre ensevelis dans leur habit, & sçay des Dames que peur d'estre prevenuës de la mort sans ceste faveur, en gardent sous clefs dans leur cabinet, aussi devote à l'Ordre de ce grand Saint qu'estoit de deffunct Monsieur de Ragecourt gentil-homme Lorrain, qui receut de nostre Pere Gardien de Mets, ce saint habit un peu avant sa mort.

La mesme grace avoit esté conferée à Madame la Comtesse de Marcoussey, Gouvernante de la Province de Vosges, laquelle mourut (quoy que fort jeune) aussi saintement & autant desnuee des affections de la terre que j'aye jamais cognu personne de qualité, & pour ce que sa fin a esté fort edificative comme sa vie fort honneste, & que quelques bonnes ames pourront faire leur profit des graces que Dieu luy fist la disposant à la mort, j'en diray succinctement l'evenement à la gloire de nostre Seigneur, qui suivant les promesses faictes à nostre Pere saint François, donne tousjours une heureuse fin à ceux qui sont vraiment devots en son Ordre.

Cette Dame quoy qu'en apparence mondaine (& pleust à Dieu que les autres ne le fussent qu'en apparence,) estoit tres devote aux enfans d'un si grand Patriarche, elle faisoit bien sa Cour, mais elle servoit encor mieux à Dieu, car aux bonnes festes de l'année, elle ne manquoit jamais au devoir d'une bonne Chrestienne, non plus qu'à donner largement aux pauvres des biens que Dieu luy avoit largement presté, à quoy la portoit grandement deffunct Monsieur le Comte à qui j'ay souvent ouy dire qu'il vouloit luy mesme soigner pour son ame dés son vivant comme il faisoit en effet, sans en attendre à ses héritiers, car comme il disoit, combien en voit on de trompez, ou plustost combien y en a il qui se trompent eux mesmes, attendans de faire par autruy ce qu'ils devroient faire par eux mesmes. La chandelle qui va devant vaut micux que la torche qui suit après, un peu patir en ce monde icy, vaut mieux qu'un longtemps en purgatoire, un escu donné de son vivant, que dix après sa mort, & puis qui sçait que les héritiers s'aquitteront fidellement de la volonté dernière du testateur.

Ils s'amusent à partager ses biens, on dispute de son testament, on querelle ses creanciers & souvent on maudit son mauvais ordre & les troubles qu'il leur a laissé après son trespas. O pauvres gens qui ne prevoyez pas à vos affaires, & encores moins à vostre salut pensez à vous. O vieux avaricieux, qui ne pouvez ouyr la voix du pauvre, vous oyrez la voix des diables qui crieront à vos oreilles, ton temps est passé, tes consolations ont pris fin, la rouille a mangé tes richesses, & les vers la charongne, il n'y a point de Paradis pour toy, que diras-tu, & toy femme mondaine, quoy penseras tu à l'heure de la mort qui t'est inevitable.

Je ne veux pas juger de personne ny condamner aucun, mais j'ay fort douté du salut de plusieurs riches avarés que j'ay veu mourir, & d'autres, que je cognois qui pensent moins en Dieu qu'en leurs richesses, & s'ils donnent l'aumosne aux pauvres, c'est si peu & si mesquinement que je ne sçay s'ils y auront du merite. Il faut donner gayement si l'on donne, car Dieu ayme le joyeux donner, si on a peu, donner peu, si beaucoup, beaucoup, & tousjours de bonne volonté, comme il est dit en Tobie. Il y a mesmes de ces devotes qui ne sont charitables que du bout des levres, mais aussi sont elles bien éloignées du mérite de celle de laquelle je vay reprendre l'histoire dont voicy la suite.

Madame la Comtesse allant faire ses devotions à Nostre-Dame de Liesse, eut un songe la nuict, dont elle rumina fort des effects, il luy semloit mourir ayant deux Recollects à ses costez qui luy assistoient; à son reveil, elle conta son songe à Madame de sainte Marie sa tante, laquelle pour l'heure n'en fist aucun estat, disant qu'elle n'y devoit adjoûter de foy. Un an après, le Pere Cyprian Gallicher estant fait Gardien de nostre Convent de Mets, fut visiter laditte Dame à son chasteau de Goin, si-tost qu'elle l'eut envisagé se tournant à l'une de ses Damoiselles suivante luy dit: la Rochette, voyla l'un des Peres que je vis en songe allant à Nostre-Dame de Liesse, & deslors en fit fort estat, l'excellence estoit qu'elle ne l'avoit jamais veu que ce jour là, ce qui luy fist esperer la verité de son songe.

L'année suivante estant de eommunauté en nostre Convent de Mets, ledit Pere Gardien me mena en devotion à saint Nicolas, & au retour fusmes un Lundy matin au chasteau de Goin pour y voir laditte Dame, laquelle un petit mal de teste avoit arrestée ce jour là dans son lict, plus tard qu'à l'ordinaire, car le precedent, elle se portoit parfaitement bien, & sans apparence de maladie. Ayant sçeue nostre venue par le sieur Foursier précepteur du jeune Comte son fils unique, & à present F. Daniel Boursier, celui duquel je fais mention dans ce voyage, elle ne dit autre chose sinon. Les Peres sont venus pour m'assister à la mort, je veux mourir fille de S. François & leur en demanderay l'habit, elle le demanda & le receu, & tous ses Sacremens, puis mourut le P. Gardien, disans les recommandations de l'ame à l'un des costez du lict, tandis que de l'autre je l'exhortois à bien mourir, comme elle fit rendant son ame entre les mains de son Createur, comme pieusement nous pouvons croire, avec cette dernière action de choisir la medaille de son Chapelet qu'elle tint entre ses doigts en expirant, & prononçant le S. nom de Jesus.

Revenons à nos Espagnols, ils tiennent faveur de pouvoir baiser la corde ou l'habit, d'un Frere Mineur, comme à grace singulier d'y pouvoir mourir, je fus un jour bien estonné qu'entrant en une maison de condition au Duché de Luxembourg, les deux filles mesme du logis, nous vindrent recevoir à la porte, & baisèrent le bout de nostre habit, ce qui me fut fort extraordinaire pour n'avoir jamais veu une pareille pratique en France, où il n'y a que les seules personnes pieuses & de condition qui fassent estat des Religieux.

Je diray encor à la gloire de Dieu, & à la confusion des indevots, ce que j'ay appris d'un Pere Capucin revenant nouvellement d'Espagne, que comme il logeoit ordinairement dans quelqu'un

de nos Convents qui y sont fort frequents, passant par la Province de la Conception, au mesme Royaume, où nos Religieux gardent un silence perpétuel, plus estroit qu'aucun autre Ordre qui soit dans l'Eglise, & pour cet effect ont presque tous leurs Convent bastis en des lieux champestres, & esloignez des villes.

Il interrogea quelques villageois, comment ils pouvoient nourrir des Convents de Recollets, qui ne moissonnent ny ne font aucune provision, veu qu'eux mesme estoient pauvres & necessiteux, & n'avoient dequoy pour la pluspart que de leur petit labour. Ils luy respondirent, en vérité mon pere, nous leur donnerions encor nostre coeur s'ils en avoient affaire.

M'entretenant un jour sur mer avec un Pilote Huguenot, homme d'esprit, & tres-honneste à sa mauvaise religion prés, des voyages qu'il avoit fait avec les Holandois, en divers endroits du monde, m'asseura du profit que faisoient les Religieux dans les Indes, & qu'il ny avoit veu aucun Navire, d'Espagne, où il ny en eut toujours quelqu'un dedans, ce qui luy servit aucune fois, car comme luy & tout son équipage se trouvèrent un certain temps, en tres-grande disette & nécessité de vivres sans sçavoir ou en pouvoir recouvrer, les Holandois n'avoient point lieux de retraite en ces contrées là, & peu en d'autres, à cause de leur rudesse & cruauté à l'encontre des naturels du pays, qu'ils traitent en bestes, comme il appert en l'Isle de Java Major qu'ils ont prise sur le Mattran Empereur du pays, car, ils les tiennent presque tous enchainez deux à deux par les pieds, & ne leur permettent d'aller jamais en ville qu'il n'y aye un soldat Holandois, à leur queue, avec un brin d'estocq en main (ô quel valet) pour les tenir en bride & sujection, comme si après avoir perdu son bien, & sa liberté il falloit encore estre traité en beste, & battu en chien.

Ils adorèrent donc de donner la chasse au premier Navire marchand Espagnol qu'ils rencontreroient, sous l'esperance qui ayans des Religieux dedans, ils auroient du crédit allez pour leur en faire apporter de la plus prochaine ville, ce qui fut fait comme ils l'avoient projecté, car ayant rencontré une barque marchande, ils s'en rendirent les maistres, & l'arrestèrent jusques à tant que les Religieux qu'ils y trouverent leur en eussent fait apporter, puis les laisserent aller sans leur faire de desplaisir, ny aux Marchands, à ce qu'il me dit. Quoy qu'il en soit, je ne sçay, si nous aurions bien tant de crédit icy, mais tousjours faut il advouer que saint François a grandement merite devant Dieu, puis que les Huguenots mesmes qui ne font estat d'aucun Saint, le confessent, & s'estonnent du grand nombre de ses vrais Religieux presque par tout establis, pour le salut des ames Indiennes.

Revenons à nos pauvres voyageurs laissez à la ville de Har, & disons qu'ayans en vain cherché un Navire appareillé pour France, ils furent à la fin contraints d'aller à pied jufques à la ville de Fourolle, où ils trouverent une pinasse de Bayone en Lagedoc, dans laquelle après avoir convenu de prix avec le Maistre (car il fallut icy commencer payer) ils s'embarquèrent & firent voile le matin à la marée avec un vent assez favorable, mais qui se changea soudain, sur les trois heures après midy en une tourmente si grande qu'elle les pensa tous submerger & engloutir au fond des eauës, car ayans leur gouvervail brisé, ils n'attendoient plus que l'heure d'estre jettez contre quelque rocher. Ils voyoient bien un village nommé de saint Simphorien, & la terre qui ne leur estoit pas esloignée, mais comme le vent les dominoit, ils n'en peurent oncques approcher jusques à ce que les tres experimenterz Pilotes & Nautonniers du lieu, les voyans infailliblement perdus, sans un prompt secours, monterent trois chaloupes, & surmontans les tres perilleux flots de la mer les aborderent & ayans accroché la pinasse, avec l'ayde du tout Puissant, la conduirent au port asseuré, où ils rendirent graces infinie à nostre Seigneur de les avoir delivré de tant de périls, & luy demanderent la vertu de patience pour le reste de leurs incommodité, qui n'estoient pas petites en des personnes percées jusques aux os, des pluyes & orages, qui durerent jusques à la nuict, avec des furies si grandes, qu'il sembloit que les Cataractes du Ciel fussent ouvertes pour un second deluge.

Ils sejournerent trois ou quatre jours dans ce village, pour se refaire de leur lassitude, après quoy il fur question de partir, mais d'autant que les maux de la tourmente passée leur estoient encor tout recens, & que la diversité des chemins leur sembloit adoucir aucunement leur travail, ils prirent la routte par terre, surmonterent les mauvais chemins, & la difficulté des montagnes, non sans des peines tres-grandes, & arriverent, à la ville Domide, où ils furent parfaitement bien receus de Monsieur, & de Madame la Gouvernante qui leur firent très-ample charité, & bon traictement, par l'espace de six sepmaines qu'ils furent contracts de sejourner là, pour assster trois de leur compagnie tombez malades de fievres & de travail.

Si tost qu'ils commencerent de se mieux porter, ils se mirent en chemin pour poursuivre leur voyage, car ils estoient encores à prés de trois cens lieuës de Paris, & arriverent de leur pied à Chichion, où ils attendirent la commodité d'un vaisseau marchand qui chargeoit des oranges pour Nantes & dans lequel s'estans embarquez & fait voile par un temps tres-beau qui leur dura, quelques jours, mais qui par sa faveur inconstante, se changea bien tost en une tourmente si furieuse quelle les pensa tous perdre, si la providence divine ne les eut garantis, & tourné les vents qui par un bon-heur les jetterent dans les sables Dolonnes, où ils prirent terre, & louerent Dieu, qu'après les avoir delivrez de tant de misereres, & assisté en tant de périls, il les avoit en fin fait surgir au port tant désiré, d'où nos pauvres Religieux ayans pris congé de leur compagnie, s'en revindrent doucement à Paris, rendre leur voeux, continuer leurs actions de graces & deduire leur penible voyage à celui qui les avoit envoyé.

CHAPITRE XI.

A Prés que nous avons eu mené nos deux Peres à Paris, eschapez de tant de dangers, il nous a esté necessaire de retourner à Kebec, voir la contenance de nos gens affligez de toutes les disgraces que peut la necessité, mais qui fut soulagée à la faveur de plusieurs Nations Sauvages qui les assisterent chacun selon son petit pouvoir.

A la my Janvier 1629, les Montagnais commencerent à tuer de l'eslan, dont ils firent bonne part à nos François, particulierement Choumin, qui tout expres voulut cabaner avec son frere Neogabinat dans les bois autour de Kebec, pour les pouvoir assister de leur chasse, avec plus de facilité qu'ils n'eussent sçeu faire au loing. Il y eut aussi le sauvage Manitoucharche autrement nommé la Nasse, par les François à cause qu'il se servoit tousjours d'une Nasse pour la pesche de l'anguille, ce que ne font pas ordinairement les autres Sauvages, ayda fort aux Reverends Peres Jesuites, comme fit aussi Choumin, & l'Hyver estant passé il se vint habituer au desert desdits peres Jesuites, où il laboura avec leur permission, un bout de leur terre, qui avoit produit un tres-beau bled quand les Anglois le prirent.

L'Hyver ne fut pas moins long que le precedent, car les neiges n'estoient pas encores fondues à Pasques, qui estoit le 15 d'Avril cette année là, toutefois elles ne durerent plus gueres après, car le 28 d'Avril l'on commença d'ouvrir la terre, & le second jour de May l'on sema du bled froment, que l'on appelle en France bled marcets.

Le renouveau fut assez beau & favorable pour faire les semailles, mais ceux de l'habitation ne s'amusoient tousjours qu'après leur fort, fondans l'esperance de leur vie sur les Navires, sans s'amuser à cultiver, dont ils se repentirent après, mais avec une trop légère punition d'une négligence si grande, car les Navires pouvoient perir, ou estre pris des ennemis, comme ils furent à la fin des Anglois.

Le mois de May s'escoula sans que l'on entendit aucune nouvelle de France, ce qui mit en peine tous les hyvernans à qui les dents crossoient comme l'herbe en bonne terre, faute d'avoir dequoy les employer, car selon leur calcul il devoit estre arrivé quelques Navires dès le commencement du mois, & eut esté bien necessaire à ce coup que tous les vivres defaillissent, car de sept escuelles de grain que le sieur de Champlain avoit ordonné par sepmaine dès le Noël passé pour chaque personne de l'habitation, il en fallut retrancher plus de la moitié, & courir les bois jusques à cinq & six lieues loin, pour trouver des racines de bon manger, car celles des environs de Kebec avoient esté toutes consommées.

Il y a une certaine racine entre les autres, laquelle, nous appellons *Sigallum Salomonis*, sceau de Salomon, qui les ayda grandement, car elle est assez bonne, excepté qu'elle est un peu forte mangée creue, j'ay appris qu'elle est un souverain remede contre les hemoroides, coupée en rouelles & portée au col sur la chair nue en chappelet, dont une Dame de Paris m'a asseurée en avoir esté guarie. Elle leur servoit le plus souvent de pain, & d'autre fois ils l'accommodoient avec du glan, & un peu de farine d'orge, avec le son & la paille, qu'ils faisoient bouillir & réduire en menestre, mais pour ce que le glan est fort amer en ces pays là, & ne le pouvoit manger sans y apporter de l'invention, l'on faisoit un peu bouillir l'amande dans de l'eau avec de la cendre par deux diverses fois, puis le gland estant bien lavé & nettoyé de ces cendres, on le pilloit & mesloit parmy la farine d'orge, à demie cuite pour en espessir la bouillie, dans laquelle l'on mesteoit aussi du poisson deminssé, quand l'on en avoit, mais sans sel, car il n'y en avoit plus à Kebec.

Le sieur de Champlain envoya le sieur Boullé son beau frere avec quelques, autres François vers Tadoussac, pour voir si on y en pourroit faire, mais ayans experimenté les eaux par le feu ils n'en purent tirer la plaine main, disans pour excuse, mais veritablement, que l'eau n'y estoit pas propre, bien qu'ils l'eussent, fait consommer dans des placques de plomb qu'ils y avoient portées, par l'ordre du sieur de Champlain.

Une matinée à quoy on pensoit le moins tomba une des tourelles du fort, qui fit croire aux François, comme à l'année passée d'un pareil accident, que l'on auroit bien tost des nouvelles de France, ou d'Angleterre, ce qui les resjouit, car ils se soucioient assez peu pour lors d'où elles viendroient pourveu qu'ils fussent assistez, & tirez hors de leurs miseres.

Le sieur de Champlain voulant éviter aux fausses Propheties, fit promptement racommoder la tourelle, & envoya quelque Mattelots vers Gaspé, voir s'il y auroit quelques Navires François pour en tirer du secours, mais n'y ayant trouvé personne, ils pescherent quelques moulès, ramassèrent un reste de sel qu'ils trouverent sur le galay, & puis s'en retournerent au sieur de Champlain qui se repentant des negligences passées qu'il touchoit au doigt, pria le P. Joseph de luy prester un coing de nostre terre à desserter, ce qui luy fut non seulement accordé, mais d'en prendre où il voudroit, mesme celle que nos Religieux avoient desertée cette année là qu'il accepta, & y fit travailler son serviteur.

Le sieur Corneille Commis du sieur de Caën en demanda aussi, & y vint travailler luy-mesme, puis 4 atures personnes lesquelles nous accommodames d'une autre bonne estendue de terre, & deslors ces Messieurs commencerent à cognoistre en effect, qu'ils devoient avoir suivy nostre

premier conseil, qui avoit tousjours esté de labourer les terres, & creurent alors combien nos Religieux avoient eu de peines à accommoder celles desquelles ils jouissoient à present du fruit par leur beneficence non toutesfois sans en ressentir la piqueure des mousquites & mouchérons, qui leur défiguroient tout le visage.

Le sieur de Champlain qui avoit envoyé de ses gens vers Gaspé, pour découvrir s'il y auroit quelques Navires, desquels l'on pût recevoir quelques secours de vivres, leur avoit aussi donné charge de sçavoir des Sauvages de ces contrées là, s'ils pouvoient nourrir quelques François jusques à l'arrivée des vaisseaux de France, à quoy les Sauvages pleins de bonne volonté leur respondirent qu'ils en pourroient nourrir jusques à 20 & qu'ils les leur envoyassent, & mesme des femmes, & des enfans s'ils vouloient, desquels ils feroient estat comme de leurs propres parens.

Cela resjouit un peu les François, mais non pas entierement, car ils croyoient que ces Sauvages en deussent demander davantage, pour ce, disoient-ils, qu'ils n'estoient point dans la pauvreté, avoient abondance de bestes, & ne manquoient point de poisson.

Les Algonnequins, & Montagnais plus pauvres de beaucoup, les voulurent neantmoins surpasser de courtoisie, & ne se laisser vaincre d'honesteté en une si belle occasion, car ils leur firent offre de nourrir 25 personnes des leur pendant l'Hyver, & de plus Choumin & ses freres s'obligerent de demeurer autour de l'habitation, pour pouvoir plus commodement assister le reste, & leur porter de l'anguille & la chasse, s'entend quand ils en auroient.

Toutes ces belles offres, & ces liberalitez tesmoignerent assez la gentillesse, ou plustost comme ils disent la bonté de leur coeur, qui nous doit servir d'exemple. Il falloit neantmoins encore adviser pour le reste de l'Esté jusqu'aux grains nouveaux, & sonder une autre Nation pour y contribuer, car il n'est pas question de tousjours fouler son hoste. C'est pourquoy le sieur Champlain au commencement du mois de Juillet 1629 despescha un François avec quelques Barbares vers la nation des Abenaquieue peuples habitans du costé du Sud de l'habitation, lesquels cultivent les terres à la manière des Hurons, & ont quelques villages.

Ce François estant là arrivé, les fit haranguer par son Truchement de la part du Gouverneur de Kebec, & demander s'ils leur pourroient nourrir quelque François jusques au commencement de l'Esté prochain, & ce faisant ils les obligeroyent à contracter amitié avec eux, & les maintenir à l'encontre de leur ennemis. Les Abenaquieue ayans ouy la harangue de ce Truchement, tindrent conseil, & conclurent à la faveur des François, disans, que tres volontiers ils en accepteroient jusques à 20 ou 25 desquels ils feroient estat, & les nourriroient comme eux mesmes.

Nos Messagers les voyans de si bonne volonté leur firent demander s'ils pourroient encore ayder à l'habitation de quelques sacs de bled d'Inde; à quoy ils respondirent que non pour lors, mais vers le mois de Septembre, ou d'Octobre, que leur moisson seroit faite, & qu'en leur menant du bled, ils rameneroient les François qui voudroient venir demeurer avec eux.

Pendant que les uns travailloient pour assurer la vie de ceux qui resteroient, dans le pays, les sieurs Champlain, & du Pont, firent équiper une barque du port, de 12 ou 14 tonneaux pour envoyer aux costes, chercher des Navires, pour repasser en France une partie de leurs gens, & au cas que l'on ne trouvast aucun vaisseau à la coste, il y avoit ordre aux Chefs de se mettre au hasard de passer la mer, pour aller donner advis à Messieurs de la Société, de l'estat miserable auquel on estoit réduit.

Beaucoup desiroient bien d'aller chercher des Navires à la coste, mais peu se presentoient pour passer en France dans un si petit vaisseau, mal assuré, & si mal pourveu de toutes choses necessaires qu'il ne se pouvoit moins, car, premierement, il n'y avoit ny pain, ny vin, ny biscuit, fort peu d'eau douce, & encor moins de bois, à cause de la petitesse de la barque, pour de la viande & du poisson, ils n'en avoient de provision que par esperance de celui qu'ils se promettoient des Sauvages de Gaspé, & des molues qu'ils pouvoient pescher à la coste, & fur le grand ban. De Pilotes assuré il ne s'en trouvoit point, & falloit se passer d'un assez peu expérimenté, qu'estoit s'exposer à un eminent danger de mort, & neantmoins encor si en trouva-il à la fin qui aymerent mieux se mettre dans le hasard de perir dans la mer, que de mourir de faim sur la terre, desquels on fit choix de 12, commandez par le sieur Boulé beau frere du sieur de Champlain, qui volontairement s'exposerent à ce danger, & mirent les voiles au vent aussi mal faites, & les cordages, que le reste de l'equipage, par un temps assez beau.

Il se remarque chose admirable, & qui confirme l'opinion de ceux qui tiennent que la goutte ne s'attache ordinairement qu'à ceux qui travaillent peu, font bonne chere, ou qui ont fait des desbauches avec exces (j'ay neantmoins veu le contraire en plusieurs car les gouttes viennent de diverses causes, & non pas tousjours des desbauches & de l'excez) Le sieur du Pont gravé vieillard aagé de plus de 70 ans, ne se porta jamais mieux que pendant cette misere, car auparavant il avoit presque tousjours les gouttes, ou du moins fort souvent. O mon Dieu nous sommes souvent cause de nos maladies, & aimons mieux souffrir des incommoditez, que de nous mortifier des choses qui nous les peuvent causer comme il arrivoit à ce bon vieillard lequel estant jovial de son naturel, s'emportoit quelquefois au gré de ses amis, de boire un bon coup sans eau & puis crioit à l'ayde contre la douleur de ses gouttes, qui furent bien appaisées par la diette que la necessité du pays luy fit prendre, de ne boire point de vin, & ne manger point de pain, ny sel, ny beure, qui sont les principales nourritures de l'homme, avec la viande, ce qui le rendit tellement foible & debile, qu'il eut faict pitié, sinon qu'il ne sentoit point de douleur comme j'ay dit.

Dans cette nécessité commune comme un chacun portoit sa croix, qui plus, qui moins grosse, car au regard de quelqu'uns elle estoit assez legere, ou tout devoit estre consideré, car les forces, ny les graces ne sont pas toutes egales en un mesme sujet, j'appelle un mesme sujet toutes les creatures faites à l'Image d'un Dieu, pour ce que l'amour de ce Dieu, à diverses prises chez elles, & y opère diversement quoy que tousjours saintement. C'est ce qui faisoit croire à quelqu'uns que nos Religieux n'estoient pas dans les souffrances, puis qu'ils restoient contens dans les mesmes incommoditez.

Un Sauvage de nos amis nommé Neogabinat desirant assister nos Religieux, & n'ayant pas dequoy, mena le Pere Joseph à la chasse des loups marins, aux Isles qui sont entre Kebec & l'Isle aux Coudres, où ils en prindrent deux si grands qu'ils furent leur charge entière, & puis s'estans pensé perdre d'un coup de vent qui leur donna en traversant la riviere, ils furent contraints de monter sur un rocher avec leur charge, où ils coucherent fort aurement jusques au lendemain matin qu'ils se rendirent au Convent.

Pour revenir à la barque du sieur Boulé, où estoit pour Lieutenant le Commis Desdames, ayant laissé avec les Sauvages ceux qui y choisirent leur sejour, s'en allèrent le long des costes, chercher quelques Navires de cognoissance, avant de passer outre pour la France, mais s'estans approchez de Gaspé ils rencontrèrent fort favorablement le fleur Esmery de Caën chargé de vivres pour l'habitation, & d'ordre pour repasser de leurs gens, la joye qu'ils eurent l'un l'autre de cette rencontre ne fut pas petite, car si ledit de Caën fut consolé entendans que tout se portoit bien à Kebec, à leur débilité prés, les autres furent encores plus resjouys de leur secours, & d'apprendre que le sieur de Razilly estoit en chemin, avec ordre du Roy de venir combattre l'Anglois, & sauver le pays.

Le sieur Boulé estant asseuré d'un prompt secours, se remit sous voile pour en donner avis à l'habitation après que ledit de Caën eut fait charger sa barque de vivres, & de munitions, afin que si l'Anglois arrivoit à Kebec avant ledit de Razilly, il y pu avoir dequoy le deffendre, & resister jusques à l'arivée dudit de Razilly.

Mais comme on estoit sur ces entrefaites, quelque Sauvages leur vindrent donner avis de l'arrivée des Anglois dans le grand fleuve où ils avoient desja traité de quantité de castors, ce qui fit diligenter Boulé, pour se rendre au plustost à l'habitation, & ayant avancé assez favorablement, le lendemain matin ils apperçurent un grand Navire, avec une barque attachée, sans pouvoir cognoistre d'où il estoit, les uns disoient que e'estoit là ce grand vaisseau qui conduisoit la barque des Reverends Peres Jesuites, donc le sieur Emery de Caën leur avoit parlé, & d'autres au contraire soustenoient que c'estoit un Navire Anglois, & ne se trompoient pas.

Le sieur Boulé dans cette incertitude, dit qu'il vouloit sçavoir que c'estoit, & commanda qu'on approchast, mais un peu trop prés, car les Anglois les voyans approcher & se venir brusler comme papillons à la chandelle, leur firent signe avec le chapeau qu'ils approchassent, & seroient les biens venus, mais sans parlee, pour les attirer dans leurs filets, quelques François voyans ces signes se doutèrent incontinent du stratageme, & qu'ils estoient infailliblement Anglais, mais d'autres plus incredules voulurent tellement avancer que pensans après prendre la fuite, l'ennemi leur lascha la barque en queue pour les prendre, mais en vain, à cause du vent qui leur estoit contraire, & fallut s'en retourner à leur Navire qui despecha en leur place une double chaloupe avec 20 ou 25 hommes tous frais & gaillards, qui en moins de 3 heures les atteignirent, prirent la barque & les firent tous prisonniers.

Les Anglois furent extremement aise de ceste prise, & d'apprendre de nos hyvernans, l'estat de Kebec qui leur donna l'esperance de s'en rendre bien-tost les Maistres, ce qu'ils n'eussent pu faire sans l'assistance des Mattelots François de ceste barque, lesquels ils contraignirent de conduire leur Navire à Kebec, autrement le sieur Emery de Caën y eut arrivé le premier, & y estant les autres n'y eussent eu que faire & s'en fussent retournez avec leur courte honte, mais le malheur voulut que ledit de Caën fut tant contrarié des vents & du mauvais temps que n'estant pas arrivé à temps luy mesme fut pris après Kebec, comme je diray cy après.

Pendant que tout cecy se passoit à Gaspé & és contrées de Tadoussac, ceux de Kebec estoient dans les apprehensions de la venue des Hurons qu'on leur promettoit en bref, non qu'ils ne fussent bien aise d'avoir leurs castors, mais à raison de 15 ou 20 François qu'ils avoient avec eux, lesquels leur seroient à charge & fort onéreux pour leur peu de vivres. C'est sans doute que l'on ne croyoit pas encor pour lors la venue des Anglois si prés de Kebec, puis qu'ils se soucioient si fort de la venue des François, & qu'on avoit esté dans les termes de contraindre Coliart gendre de la Dame Hebert, de charger dans des chaloupes deux pauvres femmes avec 4 ou 5 petits enfans dont le plus grand n'avoit pas de 8 à 9 ans pour les conduire à plus de six vingts lieues de costes chercher des Navires pour les repasser en France.

A la fin nos Hurons arriverent avec nos Religieux & tous leurs François, qui furent receus le plus honnestement & courtoisement que l'on peut, & auxquels l'on fist part des biens aussi bien que des miseres de la maison. Le Truchement Olivier traicta des Hurons quelques sacs de bled d'Inde pour le fort & l'habitation, nous en eumes deux à nostre part & les RR. PP. Jesuites, ce qui leur en faisoit besoin pour eux & leurs gens, & puis on n'eust plus que faire de rien traicter, car les Anglois parurent bien-tost après, qui les mirent hors de leurs miseres, pour rentrer en d'autres.

CHAPITRE XII.

UN Jedy matin 19^e jour de Juillet 1629, que l'on croyoit l'ennemy plus esloigné, arriva fortuitement de Tadoussac au logis des RR. PP. Jesuites le fils d'un Sauvage nommé la Nasse autrement Manitoucharche, cabanné proche la maison desdits Peres & leur dit que trois Navires Anglois paroisoient proche l'Isle d'Orléans une lieuë de l'habitation, & qu'il y en avoit encores six autres à Tadoussac, dequoy le sieur de Champlain avoit esté adverty per une autre voye.

Le Père Joseph qui eue aussi le mesme advertissement s'en alla promptement à Kebec avec l'un de ses Religieux, pour sçavoir du sieur de Champlain & des autres Chefs ce qui seroit bon de faire, mais comme ils furent avancez environ la moitié du chemin, ils rencontrèrent le R. Pere Brebeuf avec ordre des sieurs de Champlain & Du Pont, que tous se rendissent promptement dans le fort, ce qui fut fait non toutesfois sans quelque contradiction, car personne ne desiroit quitter sa maison & laisser là tout à l'abandon, sans voir de plus grandes preuves.

Et en attendant que les Anglois envoyassent sommer la place tous les soldats & mattelots se disposerent au combat, avec resolution de bien faire, car à ce qu'on disoit, il y avoit encore de la poudre pour tirer jusques à huict ou neuf cens coups de mousquets & seulement deux on trois volées de canon, qui n'estoit pas, veu l'assiete du lieu pour estre pris au premier jour.

Sur le flot, parut une chaloupe ennemie ayant un drapeau blanc, signal de sçavoir s'il y auroit lieu de seuretè d'aller trouver les François, les sommer & sçavoir la resolution en laquelle ils estoient. Le sieur de Champlain en fit mettre un autre au fort, qui les fist approcher, car la courtoisie devoit estre réciproque. Estans arrivé un jeune gentil-homme Anglais mit pied à terre & ayant salué le sieur de Champlain luy presenta courtoisement une lettre de la part des freres du General Quer, qui estoient à Tadoussac dont la teneur s'ensuit.

MONSIEUR, *en suite de ce que mon frere vous manda l'année passée, que tost ou tard il auroit Kebec, n'estant secouru, il nous a chargé de vous assurer de son amitié, comme nous vous faisons de la nostre, & sçachant tres bien les necessité extremes de toutes choses auxquelles vous estes, que vous ayez à luy remettre le fort & l'habitation entre nos mains, vous assurant toutes sortes de courtoise pour vous & pour les vostres, comme d'une composition honneste, & raisonnable, telle que vous sçauriez desirer, attendant vostre responce nous demeurerons, Monsieur, vos tres-affectionnez serviteurs, Louys & Thomas Quer. Du bord de Flibot ce 19 de Juillet 1629.*

Avant l'ouverture de la lettre, le sieur de Champlain envoya prier le Pere Joseph de la Roche de luy servir d'interprete & respondre au gentil-homme arrivé qui entendoit la langue Latine & non point du tout le François, après quoy il fut resolu de faire la responce comme s'ensuit.

MESSIEURS, *la vérité est, que les negligences ou contrarietez du mauvais temps, & les risques de la mer, ont empesché le secours que nous esperions en nos souffrances, & nous ont osté le pouvoir d'empescher vostre dessein, comme avions fait l'année passée, sans vous donner lieu de faire, reussir vos pretentions, qui ne seront s'il vous plaist maintenant qu'en effectuant les offres que vous nous faites d'une composition, laquelle on vous fera sçavoir en peu de temps après nous y estre resolu, ce qu'attendant il vous plaira ne faire approcher vos vaisseaux à la portée du canon, n'y entreprendre de mettre pied à terre que tout ne soit resolu entre nous, qui sera pour demain. Ce qu'attendant je demeureray Messieurs vostre affectionné serviteur Champlain, ce dix-neufiesme de Juillet 1629.*

Ce gentil-homme ayant ces responces fut interrogé, mais un peu tard, s'il y avoit guerre entre la France & l'Angleterre, à quoy il respondit que non, pourquoy donc dit le sieur de Champlain venez vous nous troubler icy, puisque nos Princes sont en paix. Puis le sieur de Champlain demanda au P. Joseph s'il agreroit d'aller trouver les Capitaines Anglois, pour sçavoir d'eux leur dernière resolution & ce qu'ils avoient envie de faire, ce qu'il accepta fort volontiers, & partit à mesme temps dans une chaloupe, après avoir receu ses ordres de qui il appartenoit.

Estant arrivé au bord des Anglois où il fut receu & traicté avec tout le bon accueil qui se pouvoit desirer, après les complimens rendus. Le Capitaine Louys Quer luy demanda qui l'amenoit & qu'elle estoit sa commission, à quoy le Pere respondit que le sieur de Champlain ayant veu la lettre du General son frere, l'avoit envoyé chargé d'un mot de responce qu'il leur presenta, & pour sçavoir d'eux quel dessein ils avoient contre les François qu'ils menaçoient, en un temps de paix entre les deux Roys. L'autre luy répliqua qu'il ne vouloit autre chose d'eux, sinon que le sieur de Champlain luy remist ce jour là mesme le fort, & l'habitation entre les mains, & en ce cas qu'il promettoit de repasser en France tous les François & de leur faire bon traictement, & que s'il ne

le vouloit faire d'amitié, il sçavoit bien le moyen de l'y contraindre par force.

Le Père le pria de donner un plus long delay & de ne le précipiter point en une affaire si importante, d'autant que le sieur de Champlain ne pouvoit traicter avec luy sans en avoir premièrement communiqué avec les principaux des François, qui n'estoient pas pour lors dans la maison, & demandoit au moins 15 jour de delay pour les pouvoir advertir & ranger à Kebec, après quoy il luy donneroit contentement.

L'Anglois luy repartit: Monsieur je sçay fort bien en quel estat vous estes reduits, vos gens sont allez pour la pluspart dans les bois chercher des racines pour vivre. Nous avons pris Monsieur Boullé que nous gardons à Tadoussac avec de vos gens, qui nous ont asseuré de vostre extrême nécessité, parquoy je ne veux pas tant attendre. Le Pere luy répliqua; Monsieur donnez nous au moins huictaine, non dit le Capitaine Thomas Vice-Admiral, je m'en vay presentment faire ruiner l'habitation à coups de canon, & son autre frere Monsieur, je veux aujourd'huy coucher dans le fort, autrement je feray le degast dans le país. Le Pere leur dit doucement, Messieurs vous vous pourriez bien tromper si vous pensez vous haster de la sorte, d'autant qu'il y a dans ce fort là environ cent hommes tous bien resolu de vendre leur vie, & peut estre y trouverez vous la mort & des disgraces pour des victoires, c'est pourquoy advisez à ce qu'avez à faire, car je vous puis asseurer qu'ils ne manqueront pas de courage, & si-tost que je seray à terre vous en verrez l'expérience, pour ce que gens à qui on veut oster injustement & les biens & la vie, ont le courage & la force double, avec le sang eschauffé qui leur efface & leve toute crainte de la mort, & ne leur laisse aucune apprehension de quelque mal que ce soit, c'est pourquoy je vous dis derechef que leur attaque vous sera dangereuse.

Lors le Capitaine Louys dit au Pere, Monsieur, retirez vous s'il vous plaist jusques sur le tillac, affin que j'advise avec mon conseil à ce que j'ay affaire. Le Pere sortit de la chambre & les Anglois tindrent leur conseil de guerre, à la fin duquel ils l'appellerent & le prièrent d'aller rapporter au sieur de Champlain, qu'ils ne pouvoient différer davantage que jusques à ce soir, & que s'il vouloit éviter au sang, qu'il fist luy mesme les Articles de capitulation, & luy envoyast dans trois heures, autrement qu'il ne manqueroit pas de faire les efforts. Pour vous autres Messieurs dit le Capitaine, je vous prie de vous retirer chez vous afin qu'il ne vous advienne aucun desplaisir, car s'il arrive que je l'emporte de force vous ne seriez pas exempts dans le fort du mal-heur commun, ce que vous pouvez éviter estant chez vous, où je vous assure qu'il ne vous sera fait aucun desplaisir, & pour plus d'assurance je vous offre un homme pour garder vostre logis, ou un mot d'escrit qui vous servira de sauvegarde.

Le Pere le remercia tres affectueusement, & luy dit que ce seroit faire tort à sa parole de ne s'y fier pas, puis le Capitaine luy fist voir toutes les munitions & armemens de guerre qu'il avoit dans ses vaisseaux, & le pria de rechef que tous nos Religieux se retirassent dans nostre Convent.

Pour les RR PP. Jesuites qu'ils appelloient par derision Judaistes (nom qui leur doit tourner à gloire, car c'est une espece d'honneur d'estre mesprisé par les meschans) ils dirent qu'ils devoient bien remercier Dieu de ce qu'ils avoient eu le vent contraire ceste nuit là, d'autant qu'il avoit eu ordre de les aller saluer à coups de canon.

Le Pere luy dit, Monsieur il n'est ja besoin de canon pour les avoir, car les pauvres gens ne sont point fermez: Monsieur, luy respondit le Capitaine Louis, je sçay bien quels sont ces gens là, vous les appelez pauvres, mais ils sont plus riches que vous & avez tort de prendre leur cause; j'espere de faire la visite chez eux & d'y trouver de fors bons castors & non chez vous. Voicy deux habitans de Kebec, parlant de Bailly autresfois Commis, & d'un nommé Pierre Raye Charron de son mestier, qui m'ont amplement instruit de tout ce que je desirois sçavoir de Kebec puis se separant, le P. Joseph revint à terre rendre à Messieurs Champlain & du Pont de sa légation.

Le sieur de Champlain ayant esté acertené de la resolution des Anglois se retira au fort, où il dressa des articles de capitulation que je n'ay pas jugé nécessaire d'insérer icy, ny celles que le sieur Quer luy accorda, sinon que quelqu'unes ont esté trouvées mauvaises & de dure digestion par les soldats & hyvernans, particulièrement celle où il est dit: pour les soldats & autres personnes; il leur sera donné chacun vingt escus, & n'emporteront aucune chose ny armes ny bagages, & neantmoins il y en avoit qui avoient pour plus de 7 à 800 francs de marchandises, particulièrement ceux qui estoient revenus des Hurons, c'est ce qui les fachoit fort & firent prier le sieur de Champlain par un nommé le Grec truchement de ne point rendre la place & qu'ils estoient tous délibérez de se battre jusques à la mort, & de faire voir aux Anglois que s'ils estoient diminuez de graisse qu'ils ne l'estoient de force ny de courage par le moyen duquel ils esperoient les chasser & deffaire, car quelle apparence disoient ils d'abandonner ainsi laschement cette place sans coup ferir & laisser aux Anglois toutes nos marchandises & nos armes pour vingt escus, c'est ce que nous ne pouvons pas digerer.

Ils en vindrent mesme jusques aux reproches, disans au sieur de Champlain qu'il ne devoit pas craindre de mourir ou d'estre fait prisonnier, ny de perdre en resistant, les mille livres de recompence & tout son équipage que les Anglois luy promettoient en se rendant, puis qu'il y avoit moyen de resister pour quelque temps en attendant secours qui n'estoit pas peut estre loin.

Ces paroles comme de raison piquerent au vif le sieur de Champlain, qui dit au Grec qu'il estoit un mal advisé & ses compagnons malsages, car comment veux-tu (dit-il) que nous resistions, n'ayans ny vivres, ny munitions, ny aucune apparence de secours, estes vous lassés de vivre ou bien furibonds voulez vous que vostre temerité l'emporte ou que la sagesse aye quelque credit

sur vostre esprit, vous croyez le dernier, obeissez donc à ceux, qui désirent vostre bien & ne font rien sans prudence.

Il est vray que l'on estoit tres-mal pourveu de toutes choses necessaires à l'habitation, mais l'ennemy estoit bien foible aussi, car le Pere Joseph ayant bien consideré tout leur equipage, il n'estoient plus de plus de deux cens soldats & la pluspart mal autrus, coquins, & gens qui n'avoient jamais porté les armes qui se fussent fait tuer comme canars, ou eussent bien-tost pris la fuite, ainsi se le promettaient nos gens.

Le temps mesme se rendoit favorable à leur bonne volonté, car la marée baissoit, il faisoit un grand vent de Surouest, & les ancrs chassoient toujours du costé de la France, tellement qu'il ne se trouvoit aucune assurance ny pour les Navires ny pour les barques.

Nonobstant le sieur de Champlain trouva plus expedient de se rendre sans se battre que de se mettre dans le hazard de perdre la vie ou d'estre fait prisonnier en deffendant une meschante place: il envoya donc dire aux Anglois qu'ils se donnaient la patience jusques au lendemain matin qu'il les iroit trouver, à condition qu'ils ne feroient aucune descente de nuit.

De la prise de Kebec par les Anglois. Du retour de nos Freres, des RR. PP. Jesuites & de tous les hyvernans en France & de deux filles Canadiennes qu'on ne voulut embarquer.

CHAPITRE XIII.

LE matin venu qui estoit le Vendredy 20 de Juillet environ les neuf heures le sieur de Champlain alla dans le petit Navire des Anglois, où le Capitaine Louys luy fist voir la commission qu'il avoit du Roy d'Angleterre de s'emparer du país, puis les articles de la capitulation ayant este signés de part & d'autre, ils mirent pied à terre avec une partie de la flotte, qui furent conduits par ledit Champlain dans l'habitation, de laquelle il les mist en possession & de là les mena au fort qu'il leur rendit de mesme.

Le Pere Joseph le Caron superieur de nostre maison, ayant sçeu la reddition de Kebec envoya promptement un de ses Religieux au fort supplier le Capitaine Louys de leur donner un soldat pour la garde de nostres logis comme il avoit promis, à quoy obtemperant il leur en donna un & au R. P. Brebeuf deux ou trois pour leur maison, qui furent suivis de leur Capitaine dès le lendemain avec quantité de ses soldats, qui firent une raffle chez ces pauvres Peres de ce qu'ils trouverent de meilleur & propre à butiner, ils vindrent enfin chez nous où le Capitaine receut la collation des vivres qu'il y avoit envoyé de son bord, & il sçavoit bien que nous estions Religieux fort pauvres & qu'il cherchoit des Castors ou autres richesses chez nous, c'estoit perdre temps aussi ne s'en mist il pas en peine, & nous traita en tout assez honorablement fors un Calice d'argent doré qui nous fust desrobé: mais on n'a jamais sceu par qui, car si le Capitaine Louys l'eut descouvert, il l'eut fait infailliblement prendre à ce qu'il nous protesta, c'est ce qui nous en fist négliger la recherche, & de nous plaindre de quoy que ce soit sinon de voir les pauvres Sauvages abandonnez, car le seul interest des freres mineurs doit estre celuy de Dieu, & non à la terre.

Tous les vaisseaux estans deschargez ils se resolurent de faire partir le Samedy prochain, l'une des barques chargée des Castors du magazin, & le lendemain un autre petit pour emmener quelques François, & advertir le General de ce qui s'estoit passé à la prise de Kebec.

Le Dimanche matin les Anglois poserent les armes d'Angleterre, à l'habitation & au fort, avec le plus de solemnité qui leur fut possible, ayans au préalable osté celles de France. Apres midy le sieur de Champlain, les RR. PP. Jesuites, & tous les François de Kebec furent commandez de s'embarquer pour Tadoussac dans les trois vaisseaux excepté le sieur du Pont, lequel pour son indisposition on lassa avec deux ou trois de ses serviteurs pour le vaisseau qui nous embarqueroit, qui ne fut que six ou sept semaines après.

Le vent ayant esté contraire, nos Anglois avancerent fort peu ce jour-là, mais de malheur pour le sieur Emery de Caën, ils rencontrerent deux François qu'il envoyoit decouvrir ce qui se passoit à Kebec, lesquels interrogez par le Capitaine Louys, & sceu comme le sieur Emery de Caën estoit au delà du cap de tourmente n'ayant pu avancer d'avantage à cause des infortunes & disgraces qui l'avoient pensé submerger en chemin, sans lesquelles il eut esté à Kebec premier, que les Anglois, & par ce moyen eut sauvé le pays. Envoya promptement une chaloupe à son frere le Capitaine Thomas pour observer ledit de Caën qu'il chercha, mais en vain jusques à ce que de Caën ayant esté acertené de la prise de Kebec par les decouvertes qu'il fit des pataches & du navire du Capitaine Thomas qui le cherchoit. Il alla effrontement combattre le dit Thomas, avec quarante hommes seulement, & quatre pieces de Canon, & le contraignit de quitter le Tillac, mais comme il estoit prest de l'aborder on dit que les huguenots de son equipage ne voulurent jamais aller contre leurs freres, & poserent les armes bas, ce que voyans les Anglois heureux de ceste lascheté, ils les sommerent de se rendre par le moyen du sieur de Champlain, qu'ils firent monter sur le Tillac avec tous les autres François, qu'il detenoit dans son bord; mais qui ne peut esmouvoir ledit de Caën qui tascha de se saisir de l'un des trois vaisseaux, par le moyen de ses Catholiques pour se deffendre contre les deux autres qui approchoient sans lesquels le vaisseau

attaqué par son courage estoit indubitablement pris, ce qui ne luy reussit pas & fallut à la fin se rendre, mais avec une composition honneste & assez malheureuse, car si ledit de Caën eut remporté la victoire, il eut facilement repris Kebec, & le fort ou le Capitaine Louys faisoit travailler incessamment pour s'asseurer tout le pays, mais il y avoit si peu de vivres pour son grand monde, & si peu d'esperance d'en pouvoir recouvrer d'ailleurs à cause que les grands vaisseaux n'eussent sceu monter de Tadoussac à leur secourir qu'ils estoient pour se rendre bien tost, de victorieux vaincus.

Or je ne puis taire en passant qu'après que ledit Caën eut esté conduit à Tadoussac, les huguenots de son bord qui avoient posez les armes lors qu'il estoit question de mener les mains contre leurs frères, furent plus mal traitez des Anglois mesmes, que les Catholiques qui s'estoient monstrez fidels à leur chef & Capitaine, tant est odieuse à Dieu, & au monde la desloyauté qui fit surnommer du nom de traitres ces François mal affectionnez.

Pendant que le combat se donnoit entre le sieur de Caën & l'Anglois, le Capitaine Louys estoit fort en peine à Kebec de l'issue de ce combat, & nous visitois fort souvent avec tout plein d'honneste complection que nous luy rendions à point nommé, mais c'estoit avec un visage assez triste de voir les pauvres Catholiques ainsi miserablernent dechassez, & les Sauvages abandonnez, car on n'avoit plus d'esperance qu'au sieur de Rasily qui ne paroissoit point.

Quinze jours après la prise de Kebec, le General Quer fut visiter nostre Convent, où il fist la collation, & protesta à nos Religieux (esmeu peut-estre du bon récit que les François & Sauvages luy avoient fait d'eux) que si le Conseil d'Angleterre n'en eut autrement ordonné, il les eut laissé dans le pays pour suivre la conversion des Sauvages, & qu'il approuvoit fort la Regle de S. François, qui ne thesaurise point en la terre, que demeurassions dans nostre Convent, tant qu'il faudrait necessairement partir, & qu'aucun ne nous ferait de desplaisir qui vint à sa cognoissance sans un exemplaire chastiment dequoy nos Religieux le remercient.

De plus il leur accorda de dire la sainte Messe tous les jours dans nostre Chapelle, & n'ayant point de vin le Capitaine Louys son frère ne voulut point qu'on en usast d'autre que du sien qu'il nous envoyoit fort librement & nous visitoit aussi souvent estant bien ayse qu'on luy rendit la pareille, dont je peux inferer qu'il n'estoit pas mauvais huguenot, il y eut mesme quelques Anglois qui assistèrent à la sainte Messe, mais en cachette, car un sauta nos rampars peur d'estre surpris & decouvert Catholique.

Le 9e jour de Septembre 1629, toutes les despesches des Anglois, estans expedées ils firent partir le petit navire pour la dernière fois dans lequel s'embarqua le sieur du Pont, le reste des François, & tous nos pauvres Religieux qui se rendirent à Tadoussac, où ils trouverent le sieur de Champlain, & les RR. PP. Jesuites en bonne disposition à leur disgrace pres, & le juste mescontentement dudit de Champlain de ce que les Anglois, contre leur promesse & le traicté signé, n'avoient jamais voulu embarquer pour France deux filles Sauvages qu'il avoit nourrie & fait instruire depuis deux ans sous esperance de les y faire conduire, car la troisieme qu'il avoit nommée la foy s'en estoit retournée parmy ceux de nation.

Nos Religieux eussent bien desiré avoir du crédit assez pour donner lieu au bon dessein du sieur de Champlain, mais leur pouvoir ne portoit pas si haut. Il falloit calmer ou prieres ne servoient de rien & attendu que le pays fut rendu aux François, ce que nos Religieux esperoient tellement, & d'y retourner dans quelques temps qu'ils se contenterent de passer seulement deux coffres, & de cacher le reste de leur usencilles & emmeublement en divers endroits sous la terre & emmy les bois, le surplus de nos ornemens fut serré dans une saisie de cuir en un lieu à part fort decemment, dont en voicy la liste.

Un Calice d'argent doré se demontant en trois pieces avec son estuit, un chasuble de taffetas de la Chine, deux aubes, 4 amis. Quelques ceintures: les coussins, le devant d'Autel de camelot vert, deux burettes d'estain, 4 serviettes, le fer à faire les Osties avec les outils pour les couper. Il y a aussi un corporalier avec deux corporaux, un voyle de tafetas, & deux nappes d'Autel. De plus la cloche de quoy on se sert à l'habitation est de nostre Convent de Paris. Desquels ornemens Messieurs de la Société à present remis en possession du Canada se servent, à l'habitation pour la sainte Messe, ayans promis de nous en faire rendre d'autres en leur place, car ils sont des aumosnes des pauvres mandiees par de nos Religieux, dont leurs Majestez y ont contribué, Monsieur & Madame de Pizieux & autres.

Les RR. PP. Jesuites y firent anssi des pertes notables, & beaucoup d'autres particuliers excepté le sieur de Champlain qui eut la pluspart de son bagage conservé duquel neantmoins il faisoit moins d'estat que de ces deux pauvres filles pour lesquelles il promettoit aux Anglois de leur rendre une promesse de mille livres qu'ils luy devoient faire donner en Angleterre à la charge de luy laisser conduire ces deux pauvres Sauvages en France, comme elles le desiroient avec passion, mais il n'y eut pas moyen d'obtenir cela d'eux, car quelques desloyaux François l'empescherent disans qu'il n'estoit pas expedient, & qu'on seroit mieux de les retenir à Kebec, ce que tous les gens de bien trouverent fort mauvais, je ne veux pas juger qu'ils eussent l'intention mauvaise, mais tousjours peut-on dire qu'ils empescherent un fort grand bien.

Cependant les pauvres filles ne faisoient que pleurer & ne vouloient, ny boire, ny manger de regret qu'elles voyent de ne faire un si heureux voyage. Elles attaquèrent une fois un certain François revolté, & luy dirent assez brusquemcent c'est toy meschant qui avec cet autre desloyal François empeschez que n'allions en France avec Monsieur de Champlain qui nous a servy de

pere depuis un si long-temps, nous voulons estre baptisées & vivre parmy les Chrestiens, & vous serez cause de nous en faire perdre l'occasion. Tu pense jouyr de nous, mais sçache que si tu m'en parle plus desormais que je te donneray d'un cousteau dans le ventre, & ne mourras que de mes mains, elles luy firent tout plein d'autres reproches, & l'asseurerent qu'il se trompoit bien fort, & tous les autres meschans comme luy, de penser qu'elles deussent demeurer à Kebec, & qu'elles vouloient s'en retourner avec ceux de leur nation ausquels elles feroient leurs plaintes, dequoy ce François revolté resta tout honteux, & ne sçavoit que respondre sinon qu'elles estoient folles.

Le sieur de Champlain les recommanda à Guillaume Coliart gendre de la Dame Hébert, afin qu'il en prist le soin, & les gouvernast comme ses filles propres, ce qu'il promist faire & l'effectua car il estoit très-honneste homme & craignant Dieu, & avoit esté conseillé par nos Religieux de ne point quitter sa maison de Kebec, puis que les Anglois luy faisoient un party avantageux, & qu'il y avoit esperance que les François y retourneroient bien-tost, le Roy n'estant pas pour en souffrir l'affront qu'il falloit dissimuler pour un temps, & non pour une éternité comme l'expérience à fait voir du depuis à nostre contentement.

Les filles estant parties avec ledit Coliart, & quelques Anglois dans la premiere barque qu'il mist sous voile pour Kebec. Le 14e jour de Septembre, nos gens leverent aussi l'ancre pour Angleterre & chercherent en vain le sieur de Rasily pour le combatre qui ne se trouva point, mais je voy pour moy qu'ils n'avoient pas envie de le rencontrer, n'y de risquer en un combat douteux ce qu'ils avoient gagné sur les François, & pour ce reprirent leur route, non sans quelques disgraces ordinaires à la mer, les grands vents, les orages & la mauvajse nourriture.

Le 18 Octobre, ils arriverent au port de Plemus auquel ils sejournerent cinq ou six jours, de là nos Religieux furent conduits avec quelques François à Londres, où ils en mirent quelques uns à terre, & nos Religieux dans de meschans bachots jusques à Douvre, & de là à Calais où ils arriverent avec la grâce de nostre Seigneur le Lundy 19e jour d'Octobre 1629, environ les dix heures du matin, puis de leur pieds en nostre Convent de Paris, où ils rendirent graces à Dieu qui avoit pris soin de leur conservation, auquel soit honneur, gloire & louange au siecle des siecles. Amen.

*Fin du 4ieme & dernier Livre de ce
present Volume.*



DECRETUM SAC.
Congregationis de Prop. Fid.
habitaie die XXVIII. Februarii
M. DC. XXXV.

[Large R]Ref erente Eminentissimo Mentio, Sacra Congregatio censuit, missionem Recollectorum Provincia Parisiensis ad Canadam Amerca Septentrionalis sub foel. rec. Pauli V. snstitutam confirmandam esse & ut de caetero illa melius dirigatur, sopiosioremqe referat fructumt in primis censuit, eiusdem missionis praefectum constituendum, & deputandum esse Provinciale pro tempore protemtorum Recollectorum cum facultate instituendi Vicarium, seu Vicepraefectum dictae missionis, cui in dicta Canada Provincia resideat, & missionarios ad eiusdem Canadae populationes tum antea, tum super repertas, ac in futurum reperiendas, ubi tamen non sunt aliae missiones, dirigat, eorumque curam habeat, ac in disciplina regulari contineat. Secundo, missionem propteream augenâam esse alius viginti religiose eiusdem Ordms ab eodem Provinciali, eiusque Diffinitorio cum seitu, consensuque Nuntj Galliarum approbandis, ac prout opus fuerit, unica, vel pluribus vicibus ad praefatam Provinciam mittendis. Tertio, eidem Provinciali pro temporr, uti praedictae missionis Profecto, concedenda esse ad decennium facultates, quae missionaris indiarum concedi consueverunt, cum potestate illas in tetum, vel in parte communicandi dicto Vicario seu Vicepraefecto, ac missionarus uteribus, & nouis, easque toties quoties opus fuerit, suspendendi, ac revocandi, prout missionis necessitas exegerit. Quarto, iniungendum esse eidem Provinciali, ut singulis annis à Vicepraefecto relationem progressuum paradictae missionis exquirat ad Eminentissi. huius Sacra Congregationis Praefectum transmittendam. Quinto & postremo jussit pro praedictarum facultatum expeditione adiri sanctum Officium.



DECRET DE LA SACREE
Congregation de la propagation de la
foy donné le 28 Fevrier de
l'année 1635.

AU rapport de Monseigneur l'Eminentissime Cardinal Monty, la sacrée Congregation a ordonné que la mission des PP. Recollets de la Province de Paris, pour aller en l'Amerique Septentrional, dicte communement Canada, & establie sous les auspices d'heureuse memoire Paul V devoit estre confirmée, & afin que d'oresnavant elle soit mieux conduite & qu'elle apporte un plus grand fruit, en premier lieu elle a trouvé à propos que le P. Provincial des susdits Recollets durant son temps fut estably & constitué Prefet de ladite mission avec tout pouvoir de s'establir un Vicaire ou Vice-prefet, lequel sera obligé de resider audit pays, & aura tout pouvoir sur tous les missionnaires qui seront audit pays de Canada descouvert dez long-temps ou bien depuis peu, ou bien qui se descouvrira à l'advenir pourveu toutefois qu'ils n'ayent point d'autre mission, & aura soin d'eux & fera en sorte qu'ils se maintiennent en la discipline reguliere. En 2 lieu elle veut qu'avec le sceu & consentement du non resident en France ledit Pere Provincial, & son definitoire augmentent la susdite mission de vingt Religieux, lesquels ils pourront envoyer tous à la fois ou bien à diverses fois comme ils trouveront durant son temps à propos. En 3. lieu elle concede audit Provincial prefet de la fusmentionnée mission pour l'espace de 10 ans, les mesmes Privileges qui sont concedés aux missionnaires des Indes avec tout pouvoir d'en faire participant son Vicaire ou Vice-prefet, & les missionnaires mesmes tant de la vieille que de la nouvelle mission en tout ou en partie, toute & quante fois que bon luy semblera, & les en pourra aussi suspendre & priver mesme tout à fait ainsi que la necessité de le mission le requerera. En 4. lieu elle enjoint au mesme Provincial qu'il aye à tirer tous les ans de son Vice-prefet la relation du progres de la mission, laquelle il envoyra à l'eminetissime Prefet de cette sacrée Congregation: en dernier lieu elle commande que pour l'exécution des susdictes facilitez on ait recours à la sainte inquisition.

ANTOINE BARBERIN, Cardinal
& Préfet.

Lieu du sceau.

FRANÇOIS INGOLUS, Secretaire.



FACULTATES CONCESSAE
à sanctissimo D. N. D.
Urbano divina Providentia
Papa Octavo Provincial, pro
tempore Parisiorum praefecto
missionis ordinis Recollectorum
ad Provinciam Canadae
Americae Septentrionalis.

1. Administrandi omnia Sacramenta etiam Parrochialia exceptis confirmatione, & ordine.

2. Absolvendi ab haer si, & schismate indes etiam Relapsos.

3. Absolvendi in foro conscientiae à casi us reservatis per quascumque constitutiones Apostolicus, & in spegie per bullam in coena Domini injunctis iniungendis.

4. Dispensandi in tertio, & quarto simplici, & mixto consangrinitatis, vel assinitatis in matrimoniis contractis, nec non dispensandi cum gentilibus & infidelibus pures exchores habentibus, & posteorum conversionem, & baptissaeunt quam ex illis maverent retinere posunt, n. si prima voverit converti.

5. Declarandi prolem legitimam in praefatis matrimonys de praeterito contractis suscoptam.

6. Dispensandi in quaecumque irregularitate ex delicto occulto, praeterquam ex homicidio voluntario contracta, & relaxandi suspensiones quascunque à Religiosis saecularibus, vel Regularibus praeterquam ab homine impositas, & injunctis iniungendis.

7. Consultandi vota simplicia exceptis votis caestitatis, & Religionis.

8. Relaxandi juramenta ob justas causas.

9. Administrandi sacramenta fine ceremonys solitis, non tamen necessarys.

10. Utendi elege, & Chrismate reteribus, quando nova de facili haberi non possunt.

11. Benedicendi parmenta, Capellas, & ceterae quae ad cntum divinum spectans ubi non adhibetur sacra unctio.

12. Celebrandi missas quocumque loco decenti etiam suodie, & sub terra ante lucem & hyeme una hora post merigiem in altari portabili sine, obligatione inquirendi an sit fractum, aut cum reliquys, vel sine quod te alys altaribus intelligatur, bis in die ubi neccsstas expopostulanerit juxta sacros Canones coram haereticis, infidelibus, & excommunicatis dammedo minister non en haereticus, & in casu necessitatis.

13. Deponendi habitum, & pecuniae usm habendi ubi necessitas postulaverit.

14. Recitandi rosarium beata Maria Virginis loco officij quando breviarinm non habuerit, vel non potuerit eo uti propter periculum vitae.

15. Concedendi indulgentiam quadraginta dierum in festis de praecepto, & prima Classis, & plenariam in diebus Nativitatis Domini, & Assumptionis beata Maria Virignis, & semel facientibus consessionem generalem uorum peccatorum, & semper in mortis arculo.

16. Communicandi has facultates in toto vel in parte vicario se vicepaefecto, ac alys missionarys eiusdem ordinis ad Canadam America Septentrionalis Provinciam transmissis, & ab eodem Provinciali eiusque defimtorio, cum scitu, & consensu Nuty Galliarum approbante transmittendis & concessas revocandi toties quoties opus fuerit.

17. Concedendi facultatem Vicario, sine Vice-paefecto dictà missionis in Canada residenti tantum consecrandi calices, patenas, & altaria portatilia oleo tamen ab Episcopo benedicto: utendi supradictis facultatibus in dicta Provincia Canada Americae Septentrionalis, & alus locis circumvicinis tantum.

Feria quinta die 29. Marty, 1635. In generali Congregatione sancti Officij habitu in palatio Apostolico apud sanctum Petrum sanctissimus D.N. D. Urbanus divina Providentia Papa Octavus concessu supradictas facultates supradicto Provinciali Parisorum pro tempore Recollectorum ad Decennium proxime futurum.

FRANCISCUS CARDINALIS
BARBERINUS.

Locus sigilli.

JOANNES ANTONIUS THOMAS, sanctae
Romanae, & universalis inquisitionis
Notarius.

Registratum folio 176.



PERMISSION ACCORDEE
par nostre S. Pere le Pape Urbain huictiesme,

au Provincial des Recollets de
Paris Prefet de la Mission de Canada en
l'Amerique Septentrionale.

D'Administrer tous les Sacremens, mesme Parochiaux, excepté la Confirmation & l'ordre.

D'absoudre in foro conscientiae, de tous cas reservez en toutes les constitutions Apostoliques, quelles qu'elles soient, & en special par la Bulle in coena Domini, enjoit toujours ce qu'il faut enjoindre.

D'absoudre de l'heresie & du schisme les Indiens mesmes relaps.

De dispenser au 3. ou 4. degré simple ou mixte de consanguinité ou affinité és mariages & de dispenser avec les Payens ou infidelles, ayans plusieurs femmes, qu'après leur conversion & le baptesme receu, il puissent retenir celle qu'ils aymeront le mieux, si d'avanture la première ne se veut pas convertir.

De déclarer légitimes les enfans qu'ils auront eu és susdits mariages par icy devant contractez.

Dispenser de toute irrégularité encourue par delit occulte excepté de celle qu'on contracte par l'homicide volontaire & remettre toutes sortes de suspensions imposées par Religieux seculiers on réguliers. Excepte celles à l'homme enjoit tousjours ce qu'il faut enjoindre.

De commuer les voeux simples hors mis de la chasteté & Religion.

Remettre les sermens pour justes causes.

Administrer les Sacremens sans les ceremonies ordinaires mais non necessaires.

User des huiles & chresmes anciens quand on n'en pourra avoir aysement de nouvelles.

Benire parements, Chapelles, & autres choses, qui regardent le culte divin, où il ne faut point user d'Oction sacrée.

Célébrer les Messes en tout lieu honneste & décent mesme decouvert & sous terre avant jour, & l'hyver à une heure après midy, sur un Autel portatif, sans estre obligé à prendre garde s'il est rompu, avec ou sans reliques, ce qu'on doit entendre des autres Autels, célébrer encor deux fois par jour, quand la necessité le requerra selon les sacrés Canons devant les Heretiques infidelles & excommuniez pourveu que le Ministre ne soit pas heretique, & en cas de necessité quitter l'habit & se servir d'argent.

Réciter le Rosaire de la Vierge Marie, au lieu de l'office quand on ne pourra avoir de Breviaire où s'en servir sans danger de la vie.

Accorder l'indulgence des 40 jours és festes de Commandement, & première classe, & pleniére és jours de la Nativité de nostre Seigneur & Assomption de la Vierge, & à ceux qui feront une fois une confession generale de leurs pechez, & tousjours à l'article de la mort.

Communiquer ces mesmes permissions en tout ou en partie au Vicaire ou Vice-prefet, & autres missionnaires du mesme Ordre qui seront anvoyez en Canada, Province dans l'Amérique Septentrionale par le susdit Provincial & en diffinitoire avec le sceu & consentement du Nonce de France, & de les revoquer les ayant concedées toutes & quantes fois que besoin sera.

Donner permission au Vicaire & Vice-prefet de ladite mission en Canada, y residant seulement de consacrer Calices, pateines & Autels portatifs, toutefois avec huile benite par un Evesque.

D'user seulement desdictes permissions en la Province de Canada en l'Amerique Septentrionale & autres lieux voisins d'icelles.

Le Jedy vingt-neuf Mars 1635.

En la Congregation generale du saint Office tenue au Palais Apostolique à saint Pierre.

Nostre S. Pere le Pape Urbain huictiesme a concedé les susdites permissions

au Provincial qui sera des Recollets de la Province de Paris, pour le terme de dix ans.

François Cardinal Barberin.

La place du sceau.

JO. ANTOINE THOMARIUS. Notaire
de la sainte Eglise Romaine, &
de l'inquisition universelle.

Enregistrée. Fueillet 176.

*** END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK HISTOIRE DU CANADA ***

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE
THE FULL PROJECT GUTENBERG LICENSE
PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg™ License available with this file or online at www.gutenberg.org/license.

Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg™ electronic works

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg™ electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg™ electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg™ electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg™ electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg™ electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg™ electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg™ electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg™ mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg™ works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg™ name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg™ License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg™ work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg™ License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg™ work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.org. If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg™ trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg™ License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg™ License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg™.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg™ License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg™ work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg™ website (www.gutenberg.org), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg™ License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg™ works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg™ electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg™ works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg™ trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, "Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation."
- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.
- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain "Defects," such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the "Right of Replacement or Refund" described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you 'AS-IS', WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™

electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg™ work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg™ work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg™

Project Gutenberg™ is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg™'s goals and ensuring that the Project Gutenberg™ collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg™ and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at www.gutenberg.org.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 809 North 1500 West, Salt Lake City, UT 84116, (801) 596-1887. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at www.gutenberg.org/contact

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit www.gutenberg.org/donate.

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: www.gutenberg.org/donate

Section 5. General Information About Project Gutenberg™ electronic works

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg™ concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg™ eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg™ eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: www.gutenberg.org.

This website includes information about Project Gutenberg™, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.